This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Juillet 1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME XIII.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 13.
1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME XIII.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 13.
1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

—

31 MAI 1856.

A M. le Docteur Monnard.

Una nox interfuit, inter urbem maximam et LACUM
(SENEC).

Depuis longtemps le souffle humide des orages
Rassemble, roule dans les airs
Un amas indigeste et confus de nuages,
Gros et houleux comme des mers.
Le peuple, en soupirant, les suit des yeux et rêve
De Noé, de Deucalion.....
Soudain l'éclair les marque et la foudre les crève :
Hélas ! quel mauvais jour se lève
Pour la France, et pour toi surtout, pauvre Lyon !

Voici venir le Rhône, il approche, il arrive :
Non ce Rhône, paisible et doux,
Qui murmure dans les cailloux,
Et passe en caressant le gazon de la rive ;

Digitized by Google

Non ce Rhône, limpide et pur,
Qui baigne, de ses flots d'azur,
La riante vallée et la plaine féconde,
Le pré vert et la moisson blonde ;
Mais ce Rhône, fameux par ses débordements,
Ce terrible géant, aux mains de Briarée,
Qui poursuit la ville éplorée
Dans ses derniers retranchements,
Qui la presse, ô lugubre drame !
Qui se vautre sur elle et la souille, l'infâme,
De ses hideux embrassements !

Un fleuve dans sa furie,
Est le pire des fléaux :
L'homme apaise l'incendie,
Dieu seul apaise les flots.
Ce Rhône, aux ondes mutines,
Au convulsif tourbillon,
Nous fera plus de ruines
Que le marteau de Couthon.
Que de digues renversées
D'un rapide et rude choc !
Que de solides chaussées
Qui s'écroulent tout d'un bloc !
Voyez ! l'eau monte, elle touche,
Et lèche et ronge à son gré,
La muraille qui se couche
Sur le talus effondré.
Voyez ! les ponts disparaissent,
Entraînés par le courant.
Voyez ! les maisons s'affaissent
Au sein du gouffre béant.
Qui sait combien de victimes,
D'hommes, d'enfants, de vieillards,
Ces vertigineux abîmes
Dévorent de toutes parts !

Digitized by Google

Bateliers, jeunes et braves,
Qui croisez dans ces bas-fonds
Pour recueillir les épaves,
Tourmentez vos avirons !
Voguez vers l'arbre qui penche
Un tronc déjà submergé,
Et qui porte à chaque branche,
O douleur ! un naufragé ;
Vers ces plaintes et ces râles
Qui troublent, par intervalles,
Les silences pleins d'horreur ;
Vers ces longs éclats de rire
Que lamente le délire
De la fièvre et de la peur ;
Vers la timide fenêtre
Où la jeune fille, hélas !
Prie, en attendant peut-être
Un sauveur qui ne vient pas ;
Vers cette barque légère,
Ce berceau qui va flottant
Là-bas, au large, emportant
Les entrailles d'une mère.....

O vous qui n'en croyez que vos illusions,
Toujours et quand même optimistes
Qui pérorez gaîment contre les alarmistes,
Et, sans avoir rien vu, traitez de fictions,
De vains romans, de vaines fables,
De songes et de visions
Ces vérités trop véritables ;
Visitez ces pauvres Brotteaux,
Visitez ces pauvres Charpennes,
La Part-Dieu, la Villette, et Villeurbanne et Vaux ;
Parcourez ces lugubres plaines
De Saint-Fond à la Tête-d'Or,
Et voyez ce qui reste encor

Digitized by Google

De ces grands ateliers, ruches industrieuses,
Où bourdonnait l'activité,
De ces fraîches villas, belles et gracieuses,
Dont les portes s'ouvraient à l'hospitalité.
Ils sont déserts, ils sont muets comme des tombes,
Ces populeux quartiers, ces populeux hameaux,
Aussi dévastés par les eaux
Que Sébastopol par les bombes.....

Grâce à Dieu, le voila rentré dans son repos,
Dans son impunité, ce ravageur de villes,
Ce fleuve extravagant..... A voir couler ses flots,
Diaphanes, sereins, tranquilles,
Où le canot dessine à peine son remous,
On le croirait si bon, on le dirait si doux!
Mais qu'il laisse après lui de deuils et de misères!
Que d'enfants ont perdu leurs mères,
Que d'amis leurs amis, d'épouses leurs époux,
De beaux adolescents leurs blanches fiancées,
De temples leurs autels et de fronts leurs pensées!
Que de souffrances à souffrir!
Que de besoins réels et de pauvretés vraies
A deviner, à secourir!
Que de blessures, que de plaies
Qu'il faut panser, qu'il faut guérir!
Que d'affamés qu'il faut nourrir!.....
Vous dont ces larges cataractes
Ont laissé les moissons intactes,
Le toit debout, le grenier plein,
Le présent radieux et l'avenir serein,
Vous à qui l'égoïsme, à qui l'indifférence
N'ont pas glacé le sang, ossifié le cœur,
Vous qui comprenez la douceur,
Les charmes de la bienfaisance,
Vous qui connaissez la pitié
Et qui n'avez pas oublié

Digitized by Google

Qu'on doit se soutenir en frères, dans la vie,
Imitez ce monarque, auguste et généreux,
Qui s'est montré vraiment l'ami des malheureux
Et le père de la patrie.
Riches, que votre cœur commande à votre main !
Le pauvre est nu, le pauvre a soif, le pauvre a faim :
Donnez toujours, donnez sans cesse.
Donnez aux inondés qui n'ont, dans leur détresse,
Qu'une place au soleil, une place au foyer ;
Donnez une charrue, une veste, un métier,
Des outils, du travail au père de famille :
Vous lui conserverez ainsi
Ce qui faisait sa joie et qui fait son souci,
La santé de son fils, la vertu de sa fille,
Ses rêves, ses chansons, peut-être son honneur,
Et votre charité vous portera bonheur.

P.-M. TARGE.

Saint-Cyr, au Mont-d'Or, ce 21 juin 1856.

Digitized by Google

DE

LA POÉSIE ET DU STYLE

AU XVIIIe SIÈCLE.

—

La littérature du siècle de Louis XIV est un objet d'études calmes, fécondes, et qui n'engendre pas d'irritantes controverses; les questions qu'elle soulève gardent l'éternel attrait des grands problèmes de l'art et de la philosophie, mais elles se présentent à nous désintéressées des passions et des haines de partis. Elle nous conduit, sans doute, à des discussions de systèmes et d'écoles, mais à des discussions graves et sereines, circonscrites dans le sanctuaire des idées, et semblables à ces disputes augustes que la main divine de Raphaël a personnifiées sur les murs du Vatican dans les sublimes figures de l'école d'Athènes. Le XVIIIe siècle, au contraire, n'offre presque pas un seul nom, une seule œuvre qui ne nous entraîne fatalement en dehors de la littérature, sur le terrain de la politique et jusqu'au milieu des démêlés contemporains. On ne saurait prononcer encore aujourd'hui les noms des grands écrivains de ce temps sans risquer de voir la critique littéraire se terminer en une ardente polémique de croyances et de partis hostiles, comme l'époque elle-même

Digitized by Google

s'est terminée dans une immense et terrible bataille. C'est que la littérature du XVIIIe siècle avait son but tout à fait en dehors de la littérature elle-même ; de là sa faiblesse et aussi sa grandeur. Elle songeait moins à devenir une œuvre d'art durable, qu'à être une grande machine de guerre ; quitte à s'écrouler elle-même avec les abus qu'elle aurait détruits et les ruines qu'elle aurait faites. Jamais écrivains d'une même époque, à travers les dissidences et les haines, n'ont marché avec plus de concert à une même conclusion. Aussi est-il impossible de juger parmi eux un nom de quelque importance, sans être amené à faire le procès au siècle tout entier. Or, le XVIIIe siècle dure toujours ; les jugements qu'on en porte ne peuvent être encore le jugement de l'histoire ; j'y vois ou des apologies ou des accusations ; c'est-à-dire la lutte même des idées, des passions, des intérêts qui agitent la société de notre temps.

Sans vouloir toucher à la théologie, à la politique, aux problèmes sociaux, nous rencontrons, à propos de style, d'art et de poésie, les mêmes questions morales, mais dégagées des irritations qui les compliquent sur un autre terrain, et par cela même plus faciles à la fois et plus instructives. L'état des mœurs, la grandeur ou l'abaissement des caractères, la situation des âmes vis à vis de la vérité religieuse, tout cela se peint dans le style, dans les tableaux des poètes et des peintres aussi clairement que dans les manifestes des philosophes et des publicistes.

Ce n'est pas seulement dans son ensemble et par les idées que la littérature est l'expression de la société, c'est aussi par les conditions de forme et de langage, et dans les détails de l'art qui semblent de prime-abord les plus étrangers au mouvement religieux et politique.

La littérature exprime la vie sociale jusque par les accidents et les caprices du style. L'art est la physionomie

Digitized by Google

d'une époque, c'est son âme devenue visible, c'est son caractère qui tombe sous les sens. L'état moral et religieux d'une société est aussi apparent dans le coloris, dans le dessin, dans le mouvement du style de ses poètes ou de ses peintres, que les sentiments d'un homme et ses habitudes sont apparents dans son regard, sur son front, dans son sourire, dans l'accent de sa voix et dans tous ses gestes.

Ne craignons donc pas d'amoindrir les questions en nous occupant uniquement de l'art et du style, dans une époque qui doit sa célébrité à son esprit de réformes positives, aux graves débats qu'elle a soulevés sur l'organisation sociale, sur la vérité philosophique. Nous pouvons être certains d'une chose, c'est que si nous arrivons à une notion juste de la valeur du XVIIIe siècle en matière de style et de poésie, si nous avons apprécié sainement l'idée qu'il a eu du beau, ne fût-ce que dans la versification et le dessin, nous aurons son exacte mesure dans l'ordre métaphysique et moral. Les vers de la Henriade et les doctrines de l'Essai sur les Mœurs se supposent et s'expliquent mutuellement.

En cherchant ce que sont devenus, au XVIIIe siècle, la poésie du Cid et l'éloquence des Oraisons funèbres, les vers de Corneille et le style de Bossuet, nous arriverons à constater les dispositions morales qui ont remplacé à cette époque le sentiment chevaleresque de l'honneur, la grandeur d'âme et la haute inspiration religieuse.

C'est donc sur ces deux points seulement, la poésie, le style, que nous essayons d'apprécier la littérature du XVIIIe siècle.

Quand on veut juger une littérature par ce côté spécial, le sentiment poétique, la première difficulté, lorsqu'on se trouve en face des critiques français, c'est de savoir si on a le droit d'admettre que la poésie est quelque chose d'essentiel; si elle existe en elle-même; si elle est autre chose qu'une certaine condition de forme et de langage; si la versification,

Digitized by Google

jointe à certaines habitudes conventionnelles dans le mouvement de la phrase, n'est pas la seule différence qui sépare la poésie de la prose.

La plupart de nos théories sur ce point, non seulement dans les livres de l'école, mais aussi dans le monde et dans la presse procèdent presque toujours d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins avouée, de cette idée que la poésie n'a pas d'existence essentielle, qu'elle est un simple accident de la forme, qu'elle ne vit que par des conventions, qu'elle est incorporée à la rime et à la césure et s'évanouit avec elles.

A nos yeux, la poésie est un élément très-positif des choses, aussi positif que l'électricité ou le calorique ; la poésie existe par sa propre vertu, et non pas en vertu de la prosodie et de la grammaire ; quand une œuvre littéraire remplit toutes les conditions voulues par la prosodie, il n'est pas prouvé, par cela même, qu'elle appartienne à l'ordre poétique.

La poésie existe. Il paraît peut-être singulier d'entendre affirmer comme une chose qui a besoin d'être démontrée et presque comme une chose nouvelle, une vérité si évidente ; mais cette vérité est explicitement ou implicitement niée par presque tous les écrivains qui ont disserté en France sur les matières littéraires. La poésie existe donc comme sentiment, et abstraction faite des conditions de langage qui lui sont propres.

La poésie est un état particulier de l'âme humaine, c'est là sa principale essence ; mais elle est aussi une certaine manière d'être des choses et n'existe pas dans tous les objets. Ainsi, quoique la poésie abonde dans la nature, qu'elle puisse s'y mêler à tout, cependant tous les faits de la nature ne sont pas poétiques, pas plus que toutes les figures humaines ne sont belles. Nous ne pouvons pas entreprendre dans ce court exposé de déterminer toutes les conditions nécessaires pour que la poésie existe dans les objets ; bornons-

Digitized by Google

nous à développer cette partie de sa définition qui est à la fois la plus complète et la plus vraie : la poésie est un état de l'âme; elle correspond à un ordre d'idées tout particulier, elle s'exprime dans des formes spéciales. Le sentiment poétique touche de près au sentiment religieux, de si près qu'ils se confondent parfois ; et tout sentiment religieux constitue l'âme dans l'état poétique. S'il y a une poésie indépendante du sentiment religieux, cette poésie suppose cependant les principales conditions de la religiosité. Par sentiment religieux il ne faut pas entendre ici la foi à tel ou tel dogme positif; mais la croyance générale à un monde surnaturel, cette croyance qu'il existe dans l'univers autre chose que tout ce qui est visible et tangible à nos sens. Derrière tout ce qui a une forme, une couleur, une substance corporelle, derrière tout ce qui peut se toucher et se voir, il y a quelque chose qui vit, dont tous les phénomènes matériels sont l'expression, qui dirige et gouverne tous ces phénomènes ; il y a, en un mot, des âmes, un esprit, cachés et révélés pourtant par tous les objets avec lesquels nous sommes en rapport; voilà la croyance primordiale qui constitue le sentiment religieux et en même temps le sentiment poétique. Ce sentiment peut aboutir à des doctrines diverses, soit au panthéisme, soit au spiritualisme chrétien, mais il n'en est pas moins l'essence même de l'idée religieuse ; on peut en tirer ou l'unité de Dieu, ou le panthéisme ou le polythéisme, mais il est commun à toutes les religions, à toutes les grandes philosophies. Sentir et croire qu'il y a partout un esprit vivant derrière la forme, que nulle forme n'existe indépendamment d'un principe spirituel, que chacune a sa signification morale, que la nature, quels que soient son origine et son auteur, est un vaste symbole d'un monde invisible supérieur à elle, et que pour cela on appelle surnaturel, c'est là une faculté commune à l'homme religieux et au poète.

Digitized by Google

Bien d'autres causes font que la poésie a sa source dans la religion, qu'elle en suit les destinées, que tout ce qui porte atteinte à la religion ruine aussi la poésie, mais la cause fondamentale est cette première communauté d'idées. La poésie est donc un principe positif, indépendant des formes du langage, comme la religion est une chose positive et qui ne consiste pas uniquement dans les formes du culte. Enfin la poésie est inhérente au sentiment religieux, et l'histoire de la poésie suit les phases de l'histoire de la religion.

Outre l'état religieux des esprits, il y a un état général de la société plus ou moins favorable au développement de la poésie. Sans parler des conditions qui peuvent influer sur l'imagination proprement dite, c'est-à-dire le climat, l'âge et le tempérament de la race, le plus ou moins de richesse et d'industrie, la vie agricole ou citadine, la jeunesse ou la vieillesse de la langue, l'état des autres arts, la nature du gouvernement et des hiérarchies sociales, mais pour nous attacher surtout aux conditions intérieures, aux conditions morales du sentiment poétique, nous devrons chercher, en appréciant une époque au point de vue de la poésie, le caractère de cette époque sous le rapport de ce que nous appellerons le *respect*. Pour donner une signification plus déterminée à ce mot de *respect*, nous l'opposerons de suite à son contraire, c'est-à-dire à l'*ironie*. L'état de l'âme directement opposé à l'ironie est en réalité l'enthousiasme ; et l'enthousiasme est un des principes nécessaires de la poésie. Mais à défaut de l'enthousiasme qui est le privilége de quelques âmes et qui ne saurait être l'état habituel d'une société, nous demanderons au moins à une nation qui veut avoir une poésie, *le respect*, le respect de tout ce que la nature, les traditions sociales, la religion ont consacré comme respectable ; le respect des supérieurs par l'âge, par les dignités, par le caractère ; le respect des grandes idées et de leurs symboles ; le respect de tout ce qui est faible,

Digitized by Google

gracieux, innocent; le respect des enfants et des femmes; le respect de toute chose qui porte dans sa beauté le caractère du divin. Ce sentiment du respect, loin d'être un des caractères de l'abaissement et de la servitude, a sa source première dans le sentiment de la dignité humaine, dans la fierté individuelle. Le vrai respect n'existe qu'avec la force et la liberté. Les âmes les plus héroïques, les plus fières sont celles qui connaissent le mieux le sentiment du respect. Nulle part la vieillesse n'était honorée comme à Sparte et dans les beaux siècles de Rome; c'est la puissante individualité de l'homme du moyen âge, c'est l'âme indomptable du chevalier qui a créé le culte de la femme. Le sentiment du respect commence par le respect de soi-même, de sa dignité personnelle; il est lié au sentiment de l'honneur. La soumission de l'esclave est un avilissement, l'homme libre peut seul pratiquer le respect. La poésie suppose une âme capable de respect; c'est-à-dire une âme fière et enthousiaste, ouverte à la sympathie, à l'admiration, placée, en un mot, à l'extrême opposé de l'*Ironie*. L'ironie, le contraire du respect, est l'état des esprits subversifs et des époques où règne l'esprit de destruction. Quand les pouvoirs, la hiérarchie, les croyances, les traditions deviennent un objet de moquerie et de dédain, que les hommes sont pleins de soupçons vis-à-vis les uns des autres, que nul ne croit plus à la vertu et à la bienveillance de son semblable, dès lors ce sentiment que nous avons nommé l'ironie a remplacé, dans la littérature comme dans les caractères, l'antique respect, principe des époques de création et des âmes fortes. Et ne croyons pas que l'ironie soit un indice d'indépendance véritable dans les esprits, ou même de liberté dans l'état; c'est là une erreur assez commune, et pareille à celle qui fait considérer le respect, l'admiration, la vénération religieuse comme l'apanage des âmes faibles. En général les cœurs portés à l'iro-

Digitized by Google

nie sont tout le contraire des cœurs héroïques ; les esprits vraiment fiers, nobles, énergiques ne pratiquent pas la moquerie ; l'ironie est une arme de la servitude. L'histoire des ironiques les plus célèbres est là pour attester le peu de noblesse de leur caractère et leur peu d'indépendance. Depuis Rabelais jusqu'à Voltaire, tous n'ont obtenu le privilége de manquer impunément de respect aux grandes choses qu'en se faisant les humbles courtisans des personnes les moins respectables. L'ironie, comme état habituel du cœur et de l'intelligence, est mortelle à la poésie comme à la religion.

Lors donc qu'en interrogeant l'esprit d'une époque nous trouvons qu'elle a, pour premier caractère l'absence de respect, l'ironie, nous pouvons décider d'avance et à coup sûr que cette époque est contraire à la poésie.

A aucune époque de l'histoire l'ironie n'a exercé sur les âmes une domination aussi absolue qu'au XVIIIe siècle. La littérature de ce temps prose et vers, la vie sociale, les conversations, les correspondances sont si complètement privées du respect, elles se distinguent si bien par un esprit d'aggression contre tout ce que le genre humain a vénéré, qu'il semble que l'armée des intelligences soit organisée tout entière comme pour une bataille. Jamais, du reste, il n'y a eu dans une société une pareille unité de tendance ; et le but commun c'est un assaut à donner à tous les sanctuaires réputés jusque là les plus inviolables. Il devient presque injuste de juger la littérature du XVIIIe siècle du haut des lois de la poésie et de l'art, tant elle est étrangère à tout ce qui n'est pas la guerre au passé et l'esprit de réforme ; ses vers et sa prose ne relèvent pas de l'esthétique, mais de la stratégie. Ouvertement, ou sans le savoir, toutes ses pensées ont le même but : la révolution.

Cette unité, cette discipline dans une pareille mêlée des intelligences a certainement sa grandeur. A côté de la néga-

Digitized by Google

tion, du scepticisme, de l'ironie, il y eut, chez les écrivains du XVIIIe siècle, des haines justifiées, des passions vraies et jusqu'à des éclairs d'enthousiasme. Quelques âmes, comme celle de Jean-Jacques Rousseau, tout en participant, par des sophismes à l'œuvre de subversion, se tiennent en dehors du courant de l'ironie ; aussi l'éloquence n'est-elle pas rare dans les œuvres de ce temps ; ce n'est plus l'éloquence de Bossuet sortie des profondeurs de la raison et des plus hautes régions de l'âme humaine, c'est une véhémence qui a sa source dans le tempérament plutôt que dans le cœur, dans l'imagination sensible plutôt que dans l'entendement, mais enfin c'est une véhémence entraînante, qui saisit certains côtés de l'âme, et qui engendre un des effets que l'on demande à l'éloquence, l'émotion.

Le XVIIIe siècle a donc eu son éloquence car il a eu des passions ; mais le XVIIIe siècle, hostile au sentiment religieux et dépourvu de respect, n'a pas eu de poésie. Tout le monde a fait des vers au XVIIIe siècle, depuis les abbés galants et les graves magistrats jusqu'au rois philosophes, et j'y cherche un poète. A part quelques lueurs perdues de Malfilâtre et de Gilbert, et l'aurore d'André Chénier qui commence une époque nouvelle, la critique ne peut rien accepter comme vraie poésie dans les innombrables rimes des contemporains de Voltaire.

Une étroite connexité joint la substance de la poésie et le style poétique ; la poésie peut exister en puissance indépendamment du style, mais pour se réaliser dans une œuvre d'art elle a besoin d'une certaine forme, elle vit dans une étroite dépendance du style; dès qu'elle sort de l'âme pour se manifester, le style en devient une face si importante, que l'on peut expliquer par cette importance de la forme, l'erreur de ceux qui n'admettent entre la poésie et la prose d'autre distinction que celle du syle.

On peut néanmoins étudier et on a toujours étudié les

Digitized by Google

œuvres de l'esprit en séparant la critique du style de celle de la pensée. Mais apprécier le style, c'est encore une manière de connaître le fond de l'âme de l'écrivain.

Le style est une condition commune à tous les arts, peinture, statuaire, architecture, musique ; mais c'est dans les arts du langage qu'il émane le plus directement du caractère de l'artiste.

Qu'est-ce que le style ? C'est là sans doute une définition bien difficile, même après les nombreux traités de rhétorique, de prosodie et de grammaire qui ont énuméré et décrit les divers genres de style et les qualités qui leur sont propres. Le style est autre chose que la langue ; la langue appartient à tous, le style est personnel ; la fameuse définition de Buffon : « le style c'est l'homme même, » nous présente le style comme le côté de l'œuvre qui exprime l'individualité de l'écrivain. Le fond des idées est souvent emprunté au patrimoine commun ; il se modifie, il peut perdre avec le temps de sa valeur, il peut au contraire acquérir une valeur nouvelle en arrivant à une époque qui le comprend mieux ou en prenant une forme plus belle sous d'autres mains. Le style est comme une empreinte, une effigie personnelle qui peut être frappée sur toute espèce de métal. Le style n'est pourtant pas indépendant de la pensée comme l'effigie est indépendante du métal ; la comparaison n'est pas exacte en ce sens que l'empreinte de la médaille est frappée sur l'extérieur du bronze et que le style se dresse des profondeurs de la pensée pour repousser le métal et modeler l'effigie par un soulèvement intérieur et non par une ciselure. Mais ce qu'il est essentiel de retenir de la définition de Buffon, c'est cette vérité que le style est la marque de l'individu, et qu'il porte par conséquent tous les caractères de la personnalité de l'écrivain.

Ce n'est pas là pourtant la seule définition du style ; on

Digitized by Google

emploie souvent ce mot dans une acception très-légitime et qui cependant contredit en quelque manière la sentence de Buffon « le style c'est l'homme même. » Ainsi, lorsqu'on dit en parlant d'une œuvre d'art, statue, tableau, page d'éloquence ou de poésie, cette œuvre a du style ou manque de style, on ne veut pas toujours désigner par là ce cachet personnel dont un écrivain marque la forme de sa pensée, quels que soient la nature et la valeur du fond ; on entend au contraire par style, dans les arts, certaines conditions universelles de dessin tout à fait distinctes de la manière personnelle de chaque artiste, et rentrant dans les données générales d'une beauté convenue, ou plutôt d'un idéal supérieur qui doit planer sur l'imagination du poète et le rappeler de sa libre fantaisie à l'observation des grandes lois. Ainsi, la peinture de Rembrandt est empreinte d'une personnalité extrêmement forte ; elle est certainement plus individuelle que la peinture de Raphaël ; on ne dira jamais, cependant, que Raphaël a moins de style que Rembrandt ; Raphaël est au contraire entre tous les peintres le plus grand, le plus admirable par le style.

Le mot de style est donc employé à propos de la poésie et des arts dans deux acceptions qui semblent opposées ; l'une qui implique des qualités tout à fait individuelles, l'autre qui se rapporte à l'observation de certaines lois générales, exclusives du sens personnel, de la fantaisie et même d'une complète liberté. Du reste ces deux éléments du style peuvent tour à tour prédominer et rompre l'équilibre ; les qualités qui sont recommandées aux artistes et aux écrivains sous le nom de style, et qui ont trait particulièrement à la régularité, à un air de noblesse, dégénèrent vite, dans les écoles, en formes conventionnelles et bannales ; et quelquefois l'originalité, le style individuel des hommes de génie poussé à l'excès va jusqu'à la bizarrerie et la monstruosité. Dans le-

Digitized by Google

quel de ses deux sens devons-nous prendre le mot de style, pour juger la façon d'écrire d'un auteur ou d'une époque? Nous prendrons ce mot dans sa double acception, dont les deux termes sont moins contradictoires qu'ils ne paraissent. L'artiste qui obéit sans réserve à sa fantaisie, celui qui se règle servilement sur des conventions d'école n'ont pas plus de style l'un que l'autre dans le sens général, et n'ont pas davantage un style personnel. Pour arriver à marquer son individualité dans le style, il faut une certaine conséquence avec soi-même que ne possèdent pas les esprits déréglés et incapables de se subordonner à ces prescriptions qui dérivent d'une notion absolue du beau, et qui constituent la loi générale de l'art. L'artiste qui n'aurait aucune notion du beau absolu, du style considéré en lui-même, qui n'aurait pas le sentiment de la logique générale des formes, serait incapable de cette fixité d'idées, de cette énergie intérieure, de cette logique particulière qui engendre le style dans ce sens où l'entend Buffon. D'un autre côté, un poète assez dépourvu d'initiative personnelle pour ne faire que reproduire les formes de style consacrées comme les plus nobles, prouverait par là qu'il n'a vu dans ces formes que le côté mort et immobile, qu'il est dépourvu de la notion du beau, laquelle suppose la notion du mouvement et de la vie.

Nous demanderons à la littérature du XVIIIe siècle comment elle a rempli ces deux conditions du style si diverses, mais toujours combinées en certaines proportions chez le véritable artiste et le véritable écrivain. Lequel a dominé au XVIIIe siècle de ces deux éléments du style? de celui qui dérive de la notion du beau absolu, de la raison universelle, ou de celui qui a son principe dans l'énergie de l'individu, dans la force de la logique personnelle, dans le caractère, en un mot?

Le XVIIIe siècle, époque de liberté de penser, où chacun

Digitized by Google

se joue des traditions et des formes consacrées, où chaque opinion semble ne relever que de la seule conscience de celui qui la professe, est-il remarquable par la variété des styles, par leur caractère énergique et personnel, par leur originalité et leur hardiesse?

Le XVIIIe siècle qui se vante de ne procéder que de la raison, qui substitue aux superstitions, aux préjugés, aux coutumes, aux croyances locales, des principes abstraits et des idées générales, qui tend à effacer toute distinction de race au profit d'un certain idéal de l'humanité, a-t-il possédé ces qualités du style qui dérivent d'une raison élevée, de cette notion absolue du beau, supérieure aux accidents du goût et aux variations de la mode?

Voilà un double mérite qu'il semblerait tout naturel d'attribuer à l'avance à une époque qui se vante à la fois de sa liberté d'esprit et de son respect pour la seule raison. Or, si nous considérons la littérature du XVIIIe siècle dans son ensemble, de 1715 à 1815, réservant les exceptions, moins nombreuses dans ce siècle que dans tout autre, tenant le compte que nous devons tenir d'écrivains tels que Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu, Buffon, nous pouvons affirmer que de tous les siècles littéraires de la France, y compris le nôtre, le XVIIIe siècle est celui où le style a été le plus rare.

Voyez au XVIIe, voyez au XVIe siècle : que de physionomies différentes et profondément caractérisées dans le style. Montaigne, Rabelais, Amyot, Marot, Ronsard, Montluc, tous les auteurs de Mémoires ont si bien marqué leur individualité dans leur manière d'écrire qu'il est impossible de ne pas les reconnaître à la première phrase. Dans ce temps de discipline, d'autorité, d'unité qui porte le nom de Louis XIV, où le respect des modèles et des principes fixes règne dans les esprits, combien nous trouvons de richesse et de personnalité dans le style ! Les grandes lois de l'art n'ont jamais

Digitized by Google

été mieux observées que par les écrivains du XVIIe siècle, et cependant chacun y a son style à soi parfaitement distinct et original. Descartes, Pascal, Balzac, Molière, Racine, Lafontaine, Larochefoucauld, Bossuet, Fénelon, Boileau, Labruyère, Bourdaloue, Mme de Sévigné, les Mémoires, les Correspondances, autant de génies, autant de styles différents ; et toutes ces manières d'écrire, si diverses, possèdent toutes ce qui constitue le style dans son acception la plus générale et la plus élevée, c'est-à-dire la fermeté, la simplicité et l'élégance du dessin, des contours arrêtés et solides, de la noblesse, toutes ces qualités enfin qu'on retrouve dans les écrits comme dans la peinture et la statuaire des époques dont le style est proposé pour modèle.

Au XVIIIe siècle nous ne rencontrons que quatre écrivains qui puissent prétendre à la gloire du style ; peuvent-ils soutenir la comparaison sous ce rapport avec les auteurs du siècle de Louis XIV? nous ne le croyons pas. Il reste évident du moins que Montesquieu, Buffon, J.-J. Rousseau et Voltaire sont très-dissemblables par le style, qu'ils ont chacun leur manière personnelle. Les autres écrivains du temps, surtout à mesure qu'on s'éloigne du siècle précédent et que la souveraineté de Voltaire s'est mieux établie, ont tous une même façon d'écrire dans laquelle se remarque la même absence de véritable style. Cette uniformité est encore plus complète dans les vers que dans la prose, c'est-à-dire là où le style serait le plus nécessaire. Tous les vers du XVIIIe siècle se ressemblent, par cela même que le XVIIIe siècle n'a pas eu de poètes. Tout homme cultivé distingue à première vue un passage de Corneille, de Racine, de Molière ou de Boileau ; mais tous ceux qui ont fait des vers au XVIIIe siècle les ont faits les uns comme les autres, les ont faits comme Voltaire, et Voltaire lui-même les a faits comme tout le monde.

Tous les éloges que l'on a pu faire du style commun à

Digitized by Google

tout le XVIIIe siècle se résume en celui-ci : La clarté. Mais d'abord était-ce une qualité bien nouvelle dans notre langue? Les plus hardis de nos grands classiques, Corneille et Bossuet, sont-ils donc si obscurs? La langue du XVIIIe siècle est très-claire, il est vrai ; mais à la condition d'être complètement dépourvue de couleur ; elle a la clarté de l'eau. Elle a gardé un certain mouvement, mais elle n'a plus ni l'éclat de l'image, ni la solidité du contour.

Ce défaut de richesse, de variété, d'énergie dans le style, témoigne de l'état moral aussi bien que le fond des idées recouvert par cette transparence banale du langage. Avant de connaître, par l'histoire, les mœurs et les opinions du temps de Louis XV, à eux seuls l'état de la langue et les allures du style, nous indiqueraient l'amollissement des cœurs, l'abaissement des caractères et l'effacement des individualités.

Le style du XVIIIe siècle est naturel; mais autre chose est le naturel de la conversation et de la vie commune, et le naturel de l'œuvre écrite, de tout ce qui aspire à durer comme œuvre d'art. L'art ne doit pas se sentir dans le style, mais il est nécessaire ; une facilité trop dégagée et trop complète, exclut cette fermeté, cette solidité de contour nécessaires pour faire subsister une œuvre.

Le scepticisme et la mollesse sont coulants et faciles ; les mots leur viennent aisément et sont aisément compris ; mais ces vices ne sauraient donner au langage la vigueur, le caractère qu'ils détruisent dans les âmes. Un siècle de scepticisme et de corruption est nécessairement aussi pauvre en matière de style qu'en matière de poésie.

Le XVIIIe siècle en est-il moins une grande époque intellectuelle ? Nous rendons hommage à ce qui fait sa véritable valeur ; mais nous ne sommes pas obligés de lui attribuer l'universalité à laquelle il a pu prétendre, à l'imitation de

Digitized by Google

l'homme dont il a fait son Dieu. La gloire de l'art, celle de la poésie et du style, ne sont pas les seules gloires de l'intelligence ; quand le XVIIIe siècle, qui n'a été ni artiste, ni poète, ne serait pas non plus un philosophe comme il a cru l'être, il lui resterait encore d'autres prétentions légitimes.

Sans juger son action politique et religieuse, sans lui faire un mérite ou un crime de son esprit de réforme et de propagande, en ne l'appréciant qu'au point de vue purement intellectuel, reconnaissons en lui l'auteur d'une des grandes créations modernes.

Le dernier siècle, et c'est là sa seule originalité, a créé la langue, le style et l'esprit scientifique. Non pas qu'il ait découvert la méthode scientifique ou créé des sciences tout à fait nouvelles, comme on l'en glorifie quelquefois ; il a formé, du moins, non seulement le vocabulaire de telle ou telle science en particulier, par exemple, de la chimie, mais une langue courante, un style merveilleusement propre aux expositions scientifiques et à la vulgarisation de toutes les idées.

Pour donner à la langue et au style cette aptitude aux sciences physiques, à la géométrie, à la consignation et à l'explication exacte de tous les faits matériels, à l'enseignement des théories abstraites et générales, il fallait la dépouiller, autant que possible, de tout autre élément que les éléments logiques et la clarté ; il fallait lui ôter tout coloris qui aurait pu modifier sa transparence de cristal, toute sonorité trop vive, tout ce qui vient de l'imagination et tout ce qui s'adresse à elle. A cette langue, qui devait être un instrument si admirable pour les opérations logiques et l'intelligence pure, il ne fallait que des qualités abstraites, des qualités générales, communes à tous les esprits. Le raisonnement seul est universel : l'imagination, le caractère sont

Digitized by Google

individuels. Le XVIIIe siècle, en faisant disparaître de la langue toute les traces de l'imagination, du caractère, favorisait beaucoup l'étude et le progrès des sciences exactes; mais à cette langue, ainsi privée de coloris, d'accent et de relief, il rendait impossible toute œuvre d'imagination. C'est ce qui est arrivé, en effet; depuis Voltaire jusqu'aux grands poètes contemporains qui ont renouvelé la langue, il n'y a pas eu dans le style la moindre puissance d'imagination et de poésie.

Ce n'est pas seulement en leur créant une langue claire, précise, exacte, que le XVIIIe siècle a favorisé le progrès des sciences, il a répandu le goût de l'observation de la nature, le goût des recherches positives et pratiques; il a créé, enfin, ce que nous appellerons l'esprit scientifique moderne. Par là il a préparé le grand mouvement industriel sur lequel notre époque fonde de si belles espérances et qui nous inspire tant d'orgueil.

Nous n'avons pas à juger ici l'esprit scientifique moderne, mais à cause de l'influence qu'il a eue et qu'il aura sur les lettres et les arts, nous avons dû constater son apparition comme le grand fait intellectuel du XVIIIe siècle. Sans essayer de le définir, distinguons-le soigneusement du véritable esprit philosophique. La philosophie comprend toutes les tendances de l'âme, toutes les opérations de l'intelligence, tous les besoins; elle établit entre eux une hiérarchie légitime; la philosophie est le soutien naturel de la poésie et des arts, elle connaît leur rôle dans l'âme et dans l'histoire; elle se glorifie de faire partie des lettres. La poésie et les arts grandissent toutes les fois qu'ils se rapprochent d'elle.

L'esprit scientifique moderne, puisque nous n'avons à l'apprécier ici que dans son rapport avec les lettres, a commencé au XVIIIe siècle par appauvrir, par énerver, par déna-

Digitized by Google

turer la langue et le style, par en faire un instrument complètement muet entre les mains d'un poète, d'un homme d'imagination. Il n'a pas cessé depuis sa naissance de faire la guerre aux lettres, et déjà il a diminué considérablement, dans notre pays, l'esprit littéraire qui faisait notre gloire, et qui constitue la grandeur réelle de l'être intelligent et moral.

De quelque façon qu'on le juge, cet esprit scientifique, devenu l'esprit industriel, n'en est pas moins le fait capital de notre époque, et son premier avénement date du XVIIIe siècle. C'est vers ce but intellectuel que se dirigeait tout le travail de l'époque, comme il se dirigeait, dans l'ordre des faits, vers la Révolution.

Si donc on apprécie la littérature de ce temps, dans ce qu'elle était en réalité, c'est-à-dire une grande machine de guerre dressée contre l'ancien monde, on doit reconnaître qu'elle a possédé toutes les qualités qui devaient la rendre irrésistible ; elle eut, dans cette guerre, une discipline, une unité d'action sans pareille dans l'histoire. Mais si on applique, aux productions de son génie, les lois éternelles avec lesquelles on doit juger la poésie et les arts, depuis Homère, Sophocle et Phidias jusqu'à Corneille, Racine, Lesueur et Poussin, on sera obligé de confesser que le XVIIIe siècle est dépourvu d'art et de poésie.

Mais la poésie devait jeter encore un vif éclat sur la langue française, et au moment même où le style et la forme poétique semblaient le plus complètement ruinés parmi nous, un charmant génie, né sous le ciel de la Grèce, allait renouveler le trésor de notre imagination en puisant dans cette source éternelle du beau que nous garde l'antiquité hellénique ; André Chénier retrouvait la forme du vers, au moment ou Châteaubriand allait ressusciter parmi nous, avec le sentiment religieux, le principe même de la pensée poétique.

Victor de Laprade.

Digitized by Google

PROJET

DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE UNIVERSITÉ A THOISSEY,

AU XVIIe SIÈCLE.

Au Directeur de la Revue du Lyonnais.

MON CHER DIRECTEUR,

Je viens de rencontrer, dans mes recherches sur la Dombes, la copie d'une lettre de la duchesse de Montpensier au pape. Cette lettre nous révèle un fait assez curieux, savoir : le projet de l'établissement d'une UNIVERSITÉ à Thoissey. La voici telle que je l'ai transcrite aux Archives de l'Empire (E 2789).

« TRÈS-SAINT-PÈRE,

« Ma joye est grande du bonheur que nous avons du digne choix que l'on a fait de Votre Sainteté pour chef de l'Eglise, je viens lui demander une grâce que j'espère qu'elle m'accordera, c'est qu'après avoir fondé un collége en la ville de Thoissey, dans ma souveraineté de Dombes, j'ay esté conseillée par des personnes fort distinguées en l'estat ecclésiastique, de fonder aussy dans la meme ville de Thoissey une Université avec la faculté de maistres ez arts, bacheliers et docteurs en Théologie et en droit canon. Par la considération que la situation en est fort avantageuse, et que ce sera une occasion aux ecclésiastiques qui sont dans ma souveraineté et dans les provinces voisines pour se rendre capables des fonctions ecclésiastiques dans les paroisses, pour soutenir avec éclat leur qualité, pour attirer en notre religion ceux qui en sont éloignés, en abjurans lheresie dans un tems auquel notre religion est si fort traversée, et avantage en sera d'autant plus grand pour les provinces voisines que les particuliers ne peuvent aller estudier qu'en des universités fort esloignées et par conséquent avec beaucoup de la dépense ; ainsi Votre Sainteté, approuvant l'établissement de cette Université,

Digitized by Google

donnera lieu à un bien universel et (1) à offrir à Dieu des prières continuelles pour sa conservation et prospérité, comme je feray en mon particulier estant

« *Très-Saint-Père*,

« Votre dévote fille et servante.

« Paris, le 1691. »

Si le Très-Saint-Père n'accéda pas à la demande de Mademoiselle, c'est que son influence fut contrebalancée par des influences beaucoup plus puissantes encore. J'induis cela de ces quelques lignes qui terminent un « Projet de l'Université de Dombes dans la ville de Thoissey, en 1691, par Madame souveraine de ce pays, réservé à Monseigneur Prince et souverain de Dombes, Monseigneur le Duc du Mayne comme l'ouvrage le plus glorieux de S. A. S. et le plus avantageux à la province de Dombes. »

« *Il faut sur toutes choses tenir secret le menagement de cette affaire, crainte que Messieurs de l'Université de Valence, de celle de Dole et Messieurs les Jesuittes ne remuent à Rome comme ils ont desja fait.* »

Le collége de Thoissey est encore en renom aujourd'hui dans nos provinces. Je crois que vous ne serez pas fâché d'en connaître en quelques mots l'origine. Voici ce que j'en sais moi-même :

Par lettres-patentes du 4 mars 1621, Marie, souveraine de Dombes, accorda aux bourgeois de Thoissey 50 livres de rente pour l'entretien d'un maître d'école. En septembre 1625, elle supprima la charge de capitaine de la ville et de la châtellenie, et en mit le gage de 50 livres à cette école.

Au mois de juin 1680, Anne-Marie-Louise permit à Philibert Girié, prêtre-docteur en théologie, de former avec plusieurs prêtres, un corps de communauté pour la fonda-

(1) Il y a évidemment ici une lacune.

Digitized by Google

tion d'un collége dans sa ville de Thoissey. On devait y enseigner les principes de la latinité, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et la théologie.

Le 4 juillet 1682, Estienne Polle, bourgeois de Thoissey, désirant favoriser ce collége naissant, lui fit don des bâtiments joignant l'ancienne école, qu'il acheta de divers particuliers au prix de 5,600 livres. Il mit cette condition à sa donation, savoir, que six enfants des plus pauvres de la ville y entreraient chaque année gratis; à trois d'entre eux on enseignerait seulement la lecture, l'écriture et l'arithmétique; les trois autres devaient être poussés jusqu'en philosophie.

Le 19 mai 1684, Camille de Neufville, archevêque de Lyon, accorda au collége la permission d'avoir une chapelle.

Le 22 mai 1686, les bourgeois lui firent don d'une vieille horloge publique. « Ils vendirent sur le champ cette vieille horloge 50 livres et en firent faire une neuve sonnant les heures, les demies et les quarts, la mirent dans une tour de 60 pieds de haut, qu'ils firent construire dans leurs batiments qui leur couta avec l'horloge 1200 livres. »

En novembre 1690, la duchesse de Montpensier réunit au collége la chapelle Sainte-Marie-Madeleine. Cette chapelle, seul reste de l'ancien château, avait été dotée par Guichard de Beaujeu, par son testament du 2 novembre 1331.

Après la mort de la duchesse de Montpensier, le duc du Maine, son successeur, prit le collége sous sa protection toute spéciale, et c'est de lui que date sa prospérité.

Daignez, mon cher Directeur, etc.

M.-C. Guigue.

De Paris, ce 20 juin 1856.

Digitized by Google

PORTRAITS D'AUTEURS FORÉSIENS.

JEAN PALERNE.

BIBLIOGRAPHIE.

PEREGRINATIONS DU S. JEAN PALERNE FORESIEN, Secretaire de François de Valois Duc d'Anjou, et d'Alençon, etc.

Où est traicté de plusieurs singularités, et antiquités remarquées ès provinces d'Egypte, Arabie deserte, et pierreuse, Terre Saincte, Surie (Sic), *Natolie, Grece, et plusieurs Isles tant de la mer Mediterranee, que Archipelaque.*

Avec la manière de vivre des Mores et Turcs, et de leur Religion. Ensemble un bref discours des triomphes et magnificences faictes à Constantinople, en la solennité de la Circoncision de Mahomet fils de Sultan Amurat III. de ce nom Empereur des Turcs.

Plus est adjousté un petit dictionnaire en langage François, Italien, Grec vulgaire, Turc, Moresque, ou Arabesque, et Esclavon, nécessaire à ceux qui desirent faire le voyage. A LYON par Jean Pillehotte, à l'enseigne du nom de Iesu. M. DCVI. Un vol. petit in-12 de 570 pages.

Il existe des exemplaires avec un nouveau titre daté de 1626.

Ces deux éditions sont rares, la première surtout. C'est par erreur que l'auteur est désigné dans le Manuel de M. Brunet sous le nom de Polerne. Au reste, cette erreur a été relevée dans un errata de la Table de ce même Manuel.

Il est fait mention des *Pérégrinations* de Jean Palerne, dans Langlet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, T. IV p. 393, Ed. de 1729, in-4°; dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, par MM. Breghot du Lut et Péricaud; dans la *Biographie Forézienne* de M. Auguste Bernard, et dans *la Bibliothèque Forésienne* du chanoine de La Mure, qui se trouve

Digitized by Google

à la fin du 2e Tome de son *Histoire* ms. des Ducs de Bourbon. Voici ce qu'il dit de l'auteur des *Pérégrinations* : « Jean Palerne, secrétaire de Monseigneur François de Valois, duc d'Anjou, qui fit imprimer le *Journal de son voyage* de la Terre Sainte, qu'il fit, à l'âge de vingt-quatre ans, l'an 1581, et l'intitula : *Pérégrination* du sr Jean Palerne, foresien, et le distribua en trois chapitres. » Cette dernière assertion est tout à fait inexacte et prouve que de La Mure, lorsqu'il rédigea cette note, ne connaissait pas ce volume, ou qu'il ne l'avait pas, dans le moment même, sous les yeux ; la vérité est que l'ouvrage est composé de 131 chapitres. Le même de La Mure, dans le 2e tome ms. de son *Thresor des preuves et mémoires de l'histoire du pays de Forez*, fait encore mention des *Pérégrinations* (v. fol. 24). Enfin la *Biographie* universelle de Michaud (voir le supplément T. 79e), a consacré un article assez intéressant au voyageur forésien, mais qui se borne uniquement à faire l'analyse de ses voyages.

Jean Palerne nous apprend, dans l'avant-propos de son livre, qu'il commença ses pérégrinations en 1581, à l'âge de 24 ans. C'est donc à l'année 1557 qu'il convient de rattacher la date de sa naissance.

Malgré de nombreuses et minutieuses recherches dans les archives de la mairie de Bourg-Argental, ville où, selon toutes probabilités, naquit Jean Palerne, il a été impossible de découvrir son acte de naissance ou tout autre acte qui permette de connaître ses père et mère (1). M. le bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne, à qui je dois déjà plus d'un document précieux et inédit, n'a pu me fournir, sur l'époque antérieure au voyage de Jean Palerne, aucune donnée sur sa personne. Mais il a découvert une pièce assez importante, postérieure à ses pérégrinations, et qui nous fera connaître de quel emploi fut muni notre pélerin, à son retour d'Orient.

Jean Palerne appartenait à une ancienne et honorable famille de la bourgeoisie, établie depuis nombre d'années à Bourg-Argental.

(1) Qu'il me soit permis de remercier M. Paul d'Albigny pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre en cette occasion. Si elles ont été infructueuses en ce qui concerne Jean Palerne, elles m'ont, du moins, mis à même de savoir quelle était sa famille.

Digitized by Google

En 1469 on voit figurer, dans une transaction sur parchemin, un Jean Palerne, notaire royal. — En 1494, un Guillaume Palerne est le premier lieutenant particulier connu du bailliage de Forez, cour, ressorts et siége royal de Bourg-Argental. Dans une enquête faite, la même année, et dans un règlement d'Anne de France, en 1510, il prend simplement le titre de lieutenant de la *Cour des ressorts*. C'est en la même qualité que figure, dans un testament de 1529, un Antoine Palerne, le même, probablement, qui fut prévôt de Montbrison en 1533. La famille Palerne était alliée aux Bollioud, autre famille assez ancienne de la même contrée, et dont plusieurs membres ont joué un certain rôle dans l'histoire locale.

Les Palerne portaient pour armes : *d'or au paon rouant d'azur, au chef de même, chargé de trois étoiles d'argent* (1).

En 1561, plusieurs membres de cette famille trempèrent dans l'hérésie calviniste. Un vieux *livre de raison* de Me Pierre Dallier, procureur du Roi, au bailliage de Forez, siége royal de Bourg-Argental, et qui appartient actuellement à M. Seytre, notaire de cette ville, nous a livré leurs noms : « Le lundi XXIII mars 1561 de l'Incarnation de N. S. Jésus-Christ, l'on a commencé à faire les prières en cette ville de Bourg-Argental, à la mode de Genève, par Me Benoît Palerne, dans la maison de Catherine Palerne, vefve de feu Jean Bollioud, seigneur de Beaumont, Estienne son cousin, Guillaume Mayol, juge de Saint-Jullien-Molin-Molette, Arnaud Peliron, Antoine Palerne, notaire royal, Thomas et Olivier Mayol, cousins, Jean et Antoine Chometon, oncle et neveu et plusieurs autres dudit lieu : Maître de Couza, procureur d'office de Saint-Galmier, Jean Chabert, consul d'Annonay, et Messire Jean Bollioud, chanoine d'Annonay. Dieu éternel nous en donne bien et joie. Et estoit la semaine sainte avant Pasques, et plus bas signé : Dallier. »

Cette date de 1561, si rapprochée de celle de 1557 où naquit Jean Palerne, pourrait faire supposer qu'il eut pour père ou Benoît ou Antoine Palerne, mentionnés dans cette pièce, mais ce n'est qu'une simple conjecture.

(1) Document fourni par M. Morel de Voleine.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, Jean Palerne ne paraît pas avoir suivi l'exemple de ses parents sur la question religieuse. Il résulte, en effet, d'un certificat qui lui fut délivré par le Père gardien des frères Mineurs de Jérusalem, le VIII septembre 1581, signé *Joannes à Bergamo*, que notre voyageur se confessa avant de visiter l'Eglise du Saint Sépulcre, et qu'il y communia *cum omni reverentia et devotione*.

A l'âge de 19 ans, Palerne entra, en qualité de secrétaire, au service de François de Valois, Duc d'Anjou et d'Alençon, quatrième fils de Catherine de Médicis, et qui a laissé dans l'histoire des souvenirs si divers. En 1576, Palerne suivit son maître aux Etats de Blois, où fut révoqué l'*Edit de pacification*, et où fut signée la première Ligue contre les Huguenots.

En 1577, il assista à la prise de la Charité, d'Issoire et de plusieurs autres villes par le même duc d'Anjou, puis il l'accompagna en Flandre, à sa première expédition, en 1578, et fut témoin du siége de Bins, 23 août de cette même année. L'année suivante, il se rendit à la suite de ce prince en Angleterre où la Reine Elisabeth, qui en fut d'abord éprise, fut sur le point de lui donner sa main. Elle avait même, suivant le témoignage de quelques historiens, signé le contrat de mariage, et donné au duc d'Anjou un anneau, gage de sa foi ; mais Leicester, qui déjà était entré fort avant dans les bonnes grâces de la *reine-vierge*, comme l'appellent, non sans hyperbole, les chroniqueurs anglais, eut le talent de la dissuader de cette union. Elisabeth redemanda son anneau au Duc d'Anjou, et ce dernier « le jeta de depit maudissant la légéreté des femmes et l'inconstance des insulaires (1). » Il est présumable que si Palerne ne

(1) Monsieur descendit en Angleterre avec la suite et l'équipage d'un prince qui croit aller aux nopces, où il trouva d'abord le plus favorable accueil qu'il pust esperer. Il n'y eut point de témoignages d'honneur et d'amitié que la Reine ne lui fist paroître ; et comme il avoit l'esprit admirable, et l'entretien aussi beau que Prince de son temps, quand il se mettoit en sa bonne humeur, et qu'il n'estoit point offusqué de ses melancholies, il charmoit le cœur d'Elisabeth, et y fit naistre de l'amour ; tellement que la force de cette passion luy tira un jour un anneau du doigt, qu'elle

Digitized by Google

fut pas témoin des scènes si peu royales qui éclatèrent alors entre le duc et la reine de la Grande-Bretagne, il dut au moins être dans la confidence. Toutefois, en sa qualité de secrétaire d'un prince qui, suivant l'expression de Henri IV, « avait le cœur si double et si malin » il se garde bien d'en souffler mot.

Il est croyable que Palerne n'eut jamais trop lieu de se louer du duc d'Anjou, et qu'il le quitta, on ne sait pour quelle cause, à son retour d'Angleterre. Il est vrai qu'il ne fait pas entendre la moindre plainte, mais n'est-il pas permis d'induire de son silence qu'il y eut une rupture entre le prince et son secrétaire? Alors, comme aujourd'hui, le silence était la seule vengeance permise vis-à-vis des grands.

Pour peu que le duc d'Anjou se fût montré généreux ou même quelque peu juste envers Jean Palerne, il est supposable que celui-ci n'eût pas manqué de faire son panégyrique. La Reine Marguerite avait dit de ce prince, dont elle était sœur et qu'elle avait beaucoup aimé « que *si toute l'infidélité était bannie de la terre, il la pourrait repeupler.* » Il est donc supposable qu'il ne montra pas plus de reconnaissance envers son secrétaire qu'envers d'autres. Après avoir quitté la France, Palerne visita l'Espagne. Il ne nous dit pas combien de temps il y séjourna et quel y fut son itinéraire.

Voilà tout ce qu'il est permis de savoir de l'époque qui précéda son voyage.

Ce fut le 30 mars 1581, en compagnie d'un gentilhomme Melunoys, qu'il partit de Paris pour l'Orient, *avec une belle resolution*, et non sans avoir fait *provision de monnoye*. Nos deux voyageurs passèrent par Troyes, Dijon, Beaune, Châlon-sur-*Saosne*, *Mascon*, *Ville-franche* et Lyon. Ils traversèrent ensuite, sans accident, le Dauphiné, la *Savoye*, Turin, Milan, Pavie, Plaisance, Crémone, Ferrare, Padoue et Venise. Ils séjournèrent dans cette ville, environ pendant trois semaines, puis ils s'embarquèrent, le 5 mai suivant, au port de Mallemocq, à

lui donna sous les conditions dont ils demeurèrent d'accord. Mézerai, Paris, 1685, Claude Barbin, in-fol, T. 3, p. 508.

Digitized by Google

bord d'un gros navire de 1,200 tonneaux, en partance pour Tripoli de Syrie, et que, du nom de ses patrons, l'on avait baptisé : *Nava et Rosina*. Pendant huit jours les vents contraires les forcèrent à louvoyer, mais au bout de ce temps une horrible tempête éclata. Le vent rompt les ancres, et lance le navire sur un rocher. Cinquante passagers, au nombre desquels nos deux pélerins, parvinrent à descendre dans la barque, et furent jetés à terre par la force des vagues. De trois cent soixante qu'ils étaient quatre-vingts seulement échappèrent au naufrage.

Palerne fait de cette tempête une description *de visu* ; rien n'y manque, ni les péripéties, ni l'émotion, ni le mouvement, ni la terreur. Le rivage est « *bordé de corps morts et de marchandises.* » Palerne et son compagnon retournent à Venise; là, après s'être un peu reconfortés et non moins courageux, ils s'embarquèrent de nouveau, le 24 juin, sur un galion partant pour Alexandrie (*d'Egypte*); ils longent la Marche d'Ancône, la Pouille, la Calabre et débarquent à l'île de Zante, le 7 juillet, après douze jours de navigation. Le 11, ils mettent à la voile, et, chemin faisant, Palerne fait une description assez émouvante de la bataille de Lépante, qui se livra dans ces parages. Un corsaire turc, comme pour lui prouver que cette victoire n'était pas aussi décisive qu'il pouvait le supposer, leur donne la chasse, et ne consent à leur permettre de gagner le large qu'après les avoir mis dûment à rançon. Délivrés du corsaire, ils côtoient l'île de Candie, et le 20 du même mois, après vingt-trois jours de traversée, ils abordent à Alexandrie.

« Le lendemain nous allasmes en terre loger aux Franctiques de France, qu'est une maison dans la ville en forme d'un monastère, separé par petites chambrettes, destinées pour les François qui y trafiquent. Il y en a encore d'autres pour les Venitiens, et autres : toutefois il fault notter que toutes les nations du monde negocians en Levant, sur les terres du grand seigneur, sont contrainctes de marcher soubs la banniere de France, en payant le droit de deux pour cent au conseil, qui se tient là pour la nation Françoise, qui a pouvoir de décider des différens qui naissent

Digitized by Google

entre les marchans. Et encores qu'ils ayent à faire à Mores et Turcs, si est-ce qu'ils ne sont point obligez d'aller à la Justice Turquesque, tellement qu'arrivant un navire Chrestien, de quelque pays et contrée qu'il soit, hormis des Venitiens, fault qu'il mette la banniere, et armes de France entrant au port : car ainsi le veut le grand seigneur, qui a donné ceste auctorité au Roy de France en ses Franticques, dont s'accomodent tous passagiers et pelerins, se retirans chacun vers sa nation, au moins aux villes maritimes, où il y en a. »

Ceci prouve de quel ascendant jouissait autrefois la France en Orient. Suit une description assez animée de la ville d'Alexandrie, bien déchue même alors de sa splendeur ; Palerne la trouva presque déserte. En quittant cette riche cité fondée par Alexandre et qui renferma la Bibliothèque des 700,000 volumes brûlés par Omar, nos voyageurs, non sans avoir vivement senti la piqûre des moustiques, arrivèrent à Rosette. Le 27 juillet, ils s'embarquent à bord d'une flottille. Attaqués par les Arabes, une seule arquebusade met en fuite les assaillants, peu habitués sans doute, à cette époque, au bruit de la poudre... Palerne n'oublie pas, chemin faisant, de faire connaître son opinion personnelle sur les sources du Nil ; nous ferons grâce au lecteur de ses commentaires, mais ce qu'il ne faut pas passer sous silence c'est l'opinion qu'il a sur le genre de mort qui menaçait les crocodiles de son temps. Suivant lui, lorsque ces amphibies dormaient la gueule ouverte, *selon leur naturel*, il suffisait qu'un petit oiseau se lançât *dedans*, et leur piquât les entrailles, pour que mort s'en suivît

Le Caire et ses merveilles saisissent vivement l'imagination de notre voyageur ; il n'oublie pas non plus les esclaves chrétiens et le marché où se vendaient alors les membres de Jésus-Christ :

« Il y a deux ou trois rues près la place *Caucalli*, où se vendent les pauvres esclaves Chrestiens, où j'en ai vu plus de 400 pour un coup, la plupart desquels sont noirs : qu'ils desrobent sur les frontières du Prete-Jan. Ils les font ranger par ordre contre la muraille, tous nuds, les mains liées par derrière, afin qu'on

Digitized by Google

les puisse mieux contempler, et voir s'ils ont quelque defectuosité, et avant que de les mener au marché ils les font aller aux bains, leurs peignent et tressent leurs cheveux assés mignardement, pour les mieux vendre, leur mettent brasselets et anneaux aux bras, et aux jambes, des pendans aux oreilles, aux doigts et au bout des tresses de leurs cheveux; et de ceste façon sont menés aux marchés, et maquignonés comme chevaux..... voilà la misère en laquelle sont reduits les pauvres Chrestiens. »

Palerne donne aux inondations du Nil toute son attention, il explique ensuite la raison pour laquelle les Mahométans s'abstiennent de la chair du porc.

« Ils ne mangent jamais chair de pourceau, non plus que les Juifs; ny chair estouffée : la raison est, qu'ils trouvent en leur Alcoran, comme Noé ayant du temps du deluge faict mettre d'un costé de l'arche toute la fiente des animaux, qui y estoyent, tellement qu'elle panchoit de ce costé là, à cause de la pesanteur : pour à quoy obvier se conseilla à Dieu, qui luy dict, qu'il fist tourner le dos à l'Elephant de l'autre costé de l'arche : lequel ayant fienté, en nasquit un pourceau, qui mangea la fiente de tous les autres animaux. Et dict puis en ceste façon : ne vous semble il pas, que cela soit suffisant pour s'abstenir de manger de cest animal immonde qui est né de fiente et s'en nourrit. »

Les mœurs des Mores, leur méthode de faire la cour aux femmes, leurs superstitions, la manière dont ils passent leurs marchés et *bazarts*, les étuves et bains des Lévantins, rien de ce qui peut varier sa narration, pas même les récits graveleux, notre homme n'oublie rien. Il est vrai de dire que les contes salés glissaient plus facilement alors que de nos jours, et que si les oreilles étaient moins chastes, il y avait au moins pour la morale des compensations.

« C'est une chose quasi admirable, dit assez plaisamment Pa-
« lerne, en ce qui concerne les sérails turcs, que les épouses
« avec les concubines esclaves, s'accordent cent foys mieux en-
« semble avec leur mary, que ne fera icy une seule femme. »

Digitized by Google

Peu s'en faut que notre pélerin, qui pleure de tendresse à ce touchant spectacle, ne se laisse toucher par la grâce turque. Mais bientôt revenu à des idées plus saines, il examine avec sévérité la religion mahométane et relève avec assez d'esprit toutes les fables qui se sont glissées dans l'Alcoran. Il pousse même le zèle jusqu'à donner à Mahomet l'épithète de *maître prophète de chameaux*.

Notre Forésien qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de ferveur et une ferveur des plus naïves, glane pieusement le long de la route toutes les légendes relatives à la foi chrétienne. Il ne faut pas trop rire de toutes ces naïvetés ; elles étaient, sans aucun doute, les fleurs les plus pures et les plus fraîches des croyances d'autrefois.

« Prez la ville du Caire, environ quatre mil, est le village appelé la Mathore, où il y a un grand jardin, beau et plaisant, auquel le Bachat du lieu va souvent se promener, lequel y estoit le jour mesme, que nous y allasmes . . . . . .
Le dict Bachat estant sorty, nous entrasmes dedans, où nous vismes premierement une petite maison de brique, que tous ceux du pais tant chrestiens, que Mores, afferment estre la mesme, où Jesus-Christ demeura sept ans avec la Vierge-Marie, lors de la persecution d'Herodes. Dans laquelle il y a une fenestre, ou armoyre en la muraille, où ils disent que Nostre-Dame mettoit souvent reposer nostre Seigneur, laquelle rend une odeur plus souefve, que tous les parfums du monde. Je m'enquis par le moyen du Truchement du More, qui tient le dict jardin, d'où venoit ceste senteur : et si les Chrestiens y mettoyent quelques parfums, lequel me dit, que non : et qu'il y avoit longtemps qu'il estoit jardinier : mais qu'il l'avoit tousjours veu ainsi. Joignant ladite maison y a une fontaine de fort bonne eauë, qu'ils disent que nostre Seigneur y fist venir lors de son arrivee : et de faict, n'y en a point d'autre en toute l'Egypte. C'est là où Nostre-Dame baignoit nostre Seigneur, et y lavoit ses drappeaux. Ceste fontaine court et arrouse ledit jardin. Maintenant les Mores se sont appropriez ceste maisonnette, et l'ont convertie en Mosquee. Toutes fois les pelerins ne laissent d'y aller faire leurs de-

Digitized by Google

votions, en donnant quelques medains au jardinier. Ce lieu là est bien entretenu, et y a de toutes sortes d'arbres, comme palmiers, cassiers, carrobiers, sycomores, figuiers, meuriers blancs et noirs, orangers : et plusieurs autres herbes, et plantes.»

La description des Pyramides est des plus intéressantes ; il fait l'ascension et visite l'intérieur de la plus grande, de celle de Chéops. L'espace nous manque pour donner au lecteur cette curieuse description. Le sphynx, les momies, le désert et son horison sans bornes, rien n'est oublié.

Enfin, le 12 août de la même année, ils quittent le Caire, après y avoir séjourné treize jours. Cinq jeunes orfèvres, *Françoys* de nation, dont l'un parlait bien le moresque, sont ses compagnons de voyage. Ils se mêlent à une caravane de huit cents chameaux en destination de Suez. Lesdits chameaux « en travaillant merveilleusement sa personne » rappellent à Jean Palerne les orages qu'il a essuyés en mer. Le trot un peu dur de sa monture ne l'empêche pas cependant de jeter un coup d'œil sur le désert, sur les roses de Jéricho, sur les gazelles, les vipères, les rats blancs, les *chappons sauvages*, et les poules de *Pharaon*. Enfin, après quelques jours de marche, Palerne et ses compagnons quittent la caravane et font halte près des fontaines amères de Moïse, en laissant Suez à leur droite. Ils font provision d'eau pour deux jours, et s'enfoncent dans un désert sablonneux qui n'a pour hôtes que des autruches et des Arabes qui exercent l'honnête profession de voleurs. Quelques arquebusades pleines d'à-propos dispensent nos voyageurs de l'inconvénient assez grave de leur céder leurs havre-sacs. Ils continuent leur marche et dix jours après avoir quitté le Caire, ils arrivent au Sinaï, près du monastère de Sainte-Catherine, situé au pied de la montagne. Un moine grec, un Caloyer (1) les reçoit dans une petite habitation. Les autres moines, dans la crainte d'un assaut des Arabes, s'étaient dispersés depuis peu, laissant sur les lieux leur compagnon pour traiter des conditions de la paix.

(1) Moine grec de l'ordre de Saint-Basile. Palerne les nomme constamment Caloires.

Digitized by Google

Nous voici arrivés au point le plus intéressant du récit de Palerne, et je préviens le lecteur que je vais, le plus souvent, lui céder la parole. Son livre est si rare que les citations seront sans aucun doute mieux accueillies par le lecteur qu'une froide et sèche analyse.

« Le lendemain, de bon matin, allasmes voir le monastere, et la montaigne (du Sinaï), lieux saincts, et très-memorables, pour les grands mysteres, et miracles, qu'y ont esté faicts, et au tour desdits lieux, ayant les Israelites parmy ces lieux deserts et montaigneux erré l'espace de quarante ans, auxquels Dieu envoya certains serpens, qui les offensoyent, pour avoir murmuré contre la manne, jusques à ce que Moyse par inspiration divine eut faict le serpent d'airin, qui guerissoit ceux qui le regardoient. Lieu où Dieu, et non jamais ailleurs, s'est manifesté, et parlé à Moyse, luy donnant les tables de la loi du monde, et encore d'une infinité d'autres mysteres, d'ont sera cy-aprez particulierement parlé. »

Avant d'arriver au monastère, les Arabes font payer à la petite caravane le tribut ordinaire qu'elle solda *librement* « *sachant bien que la coutume étoit telle.* »

« Nous (suivîmes ensuite) nostre chemin vers le ledit monastere de sainte Catherine duquel nostre dict Caloire (1) nous fit ouverture. Il est assis au Mont-Sinay entre d'hautes et inaccessibles montaignes ; et est de forme quarrée, les murailles hautes levées avec des bonnes tours aux quatre coings d'icelluy, portes, et fenestres de fer pour se povoir garentir des volleurs. Au-dedans y a une petite Eglise pour les Chrestiens, qui est ornée de belles peinctures, où est la chasse de Saincte Catherine, dans laquelle son corps est conservé, lequel ledict Caloire nous fit voir, et nous montra le lieu, qui est derriere l'autel, où Moyse vit le buisson ardent en gardant le bestail, quand Dieu luy dict, *Deschausse tes soulliers, le lieu où tu es est sainct.* Là y a grand nombre de lampes toujours ardentes : au derriere de l'Eglyse y a une Mosquee pour les Mahometistes, qui y vont en pelerinage ; et là auprez une belle fontaine, qui vient de la montaigne. »

(1) Caloyer, en grec moderne, signific bon vieillard, bon père.

Digitized by Google

Palerne, visite ensuite le monastère Sainte Catherine sur le Sinaï : après quoi ils font l'ascension du mont Oreb.

« Et ayant monté la montaigne environ trois cent pas, trouvasmes une belle fontaine, prenant sa source au roc, l'eauë de laquelle se va rendre au monastere : et croy que ce soit plutost là ce roc, que Moyse frappa de la verge, que celuy que les Caloires nous monstrerent le lendemain : au-dessus de ladicte fontaine nous commençasmes à monter par degrés, puis trouvasmes une petite Eglise à gauche, qu'ils appellent nostre Dame de l'Apparition, ainsi appelée, d'autant que nostre Dame s'apparut en ce lieu aux Caloires, lors qu'ils s'en alloyent, et abandonoyent le Mont à cause de la grand' multitude de mousches, qui les tourmentoyent; lesquels estans de retour n'en virent jamais plus : nous passasmes deux porteaux fort antiques, qui ferment ce passage, prenant d'une montaigne à l'autre. Et un peu plus haut entrasmes en une petite plaine, longue et estroicte entre les montaignes : à my chemin de laquelle, à gauche, nous trouvasmes une cisterne, près laquelle nous allasmes prendre nostre chemin montant toujours par degrés de pierre jusques à la sommité d'icelle : devant qu'arriver à laquelle, nous fut monstré à main droicte, un grand roc fendu (comme l'on dict) par l'Ange, lorsqu'Elie y vouloit monter, presumant en estre aussi digne que Moyse : ce que Dieu ne voulant permettre, lui envoya l'Ange se representer à luy, et d'une espée coupa le roc en deux, lui deffendit de passer outre : ce qu'il ne fit : estans donc parvenus à la cime, nous allasmes voir la chappelle, où les noms de plusieurs François, Allemans, et Italiens estoyent escrits à la muraille. Elle peut avoir dix ou douze pas de long, et cinq ou six de large. Il y a un autel, où les Caloires vont quelques fois dire Messe; basty au mesme lieu et endroict où Dieu donna les tables à Moyse, ausquelles sa loy et ses commandemens estoyent escrits et gravez. Dans ladite chappelle y a quelques vieilles peinctures, de laquelle on entre en une autre petite joignant d'environ cinq pas de long, et trois de large, dediée pour les François et Latins, d'autant qu'ils ne veulent pas permettre, s'il y va quelque prebstre Latin, qu'il chante Messe sur leur autel. Sortans de là, retournas-

Digitized by Google

mes à main droicte, environnant ladite chappelle, où nous vismes la forme de Moyse, qu'il imprima dans le roc, lorsqu'il vit la gloire de Dieu passer devant luy : suivant ce qui est escrit : *Quand je passeray, je te mettray au pertuis de la pierre*, comme pour servir de remarque à jamais, au monde : ne voulant point laisser ce lieu tant sainct, et signalé, sans quelques signes et marques exterieures des divins mysteres qu'y ont esté faicts. .... Aprez donc ces visitations, nostre Caloire nous ramena en bas, et estans descendus en la vallée, nous monstra le lieu. où les enfans d'Israël adoroyent le Veau d'or, qu'est environ esloigné de demi mil du monastere : et de là allasmes au logis, où trouvasmes bien du mesnage. »

Les Arabes avaient pillé toutes leurs provisions, en sorte que nos pélerins supportèrent pendant trois jours toutes les rigueurs de la famine.

Après avoir visité le monastère et recueilli toutes les légendes qui s'y rattachent, contemplé du haut du Sinaï les montagnes de la Terre-Sainte, les vastes étendues du désert, et les flots de la Mer-Rouge, nos voyageurs redescendirent la montagne. Le lendemain ils arrivèrent au petit port de Torre. Munis d'une lettre de recommandation du Consul de France à Alexandrie, ils reçurent l'hospitalité dans un couvent de Caloyers. Suit la description de la ville de Torre sur les bords de la *Mer-Rouge*. A quelque distance de là, ils visitent les *douze fontaines* de *Moyse*, au lieu d'Elin. Les Caloyers, au moment de leur départ, leur donnent de la farine et autres provisions, et, en même temps, les gardes du château leur demandent le *caphar*, espèce de tribut plus ou moins arbitraire levé sur les voyageurs. Nos six compagnons refusent de l'acquitter nonobstant les menaces des Arabes. Au moment où ils escaladaient leurs chameaux, on leur apprend que vingt-cinq ou trente des défenseurs du château, les attendent dans une embuscade pour les détrousser. Mais leur guide, en donnant à une de leurs vedettes une fausse désignation du chemin qu'ils devaient suivre, leur fait éviter le guet-apens. Après les avoir sauvés de ce pas scabreux, leur conducteur, vieux Bédouin rompu

Digitized by Google

aux aventures, leur raconte, afin sans doute de les rassurer, qu'il a été trente ans voleur et capitaine de voleurs ; mais qu'une flèche bien appliquée entre ses côtes, ayant fait naître en lui des remords, il avait renoncé depuis sa blessure à son honnête profession.

« D'ont nous demeurasmes assés estonnés, d'avoir jusques là esté si bien accompaignés d'un tel galland, sans nous faire aucune trahison. »

Après cinq jours de marche ils arrivent à Suez. Là, en considération d'un consul de France, que le bey connaissait, ils furent très-bien accueillis par lui ; et la preuve, c'est qu'il leur fit donner du biscuit, des olives, du poisson salé et autres menues provisions. Un renégat, natif de Turin, leur servit de *Cicerone*. Après avoir vu la ville, ils regagnent le Caire avec une caravane de cinquante chameaux. Leur voyage au mont Sinaï n'avait duré que vingt-un jours.

Ils séjournèrent au Caire jusqu'au 11 septembre, pour se reposer de « l'esbranlement du chameau, de la chaleur violente, et insupportable, des mauvaises eauës, si bien ils se trouvoient merveilleusement lassés et travaillés. »

Après trois jours de navigation sur le Nil, ils arrivent à Damiette..... Les réflexions de Palerne sur le commerce et l'industrie des différents lieux qu'il traverse sont pour la plupart d'un observateur judicieux et attentif. Son livre pourrait servir très-utilement de point de comparaison pour constater le progrès ou la décadence de certaines villes d'Orient. En quittant Damiette, Palerne et ses compagnons s'embarquent sur le Nil ; ils côtoient l'Egypte, ils passent devant Gaza « là où Samson estant prisonnier emporta les portes de la ville sur la montaigne. » Au moment d'aborder, le *Sirocco* chasse nos voyageurs à plus de cent mille en pleine mer. Enfin, le 24 septembre, après six jours de navigation, ils entrent dans le port de Jaffa. Là, n'ayant pu trouver pour tous vivres qu'un peu de mauvais biscuit, ils endurèrent toutes les horreurs de la faim.

Avant d'entrer dans la Terre-Sainte, Palerne se recueille, il

Digitized by Google

relit l'ancien et le nouveau Testament et il énumère avec soin les lieux qui furent témoins des principaux actes et des miracles de Jésus-Christ.

Le 28 septembre, notre pélerin, les cinq orfèvres et un Anglais dont la spécialité pendant tout le voyage est uniquement de déterminer les longitudes et les latitudes, partent pour Rama et, de là, pour Jérusalem, à la suite d'une caravane de deux cents ânes, sans compter les chameaux et mulets....

« Environ huict mil de l'église bâtie sur le lieu où se trouvoit la maison de Jeremie, est la vallée de Therebinthe, laquelle est decorée du miracle que Dieu voulut montrer à David, lequel ayant mis par terre le geant Goliat, de son espée mesme luy trancha la teste : là y a encore une mare, que l'on dict estre le lieu où il choysit les cinq pierres pour combattre ledict geant et à trois mil de là nous trouvasmes Jerusalem, qui se descouvre environ de deux mil. Pour l'honneur et reverence duquel lieu, tous les pelerins mettent pied à terre, jusques à la ville, regardans et contemplans avec larmes à l'oeil, le lieu que l'on a tant desiré de voir, n'y ayant celuy qui ne se sente saisi de joye, et esmeu de compassion ensemble, considerant les mysteres qui y ont esté faicts, le tout pour nostre redemption. Nous y arrivasmes donc le Vendredy vingt-neufviesme Septembre sur l'heure de midy, jour des prieres des Mahometistes, qui occasionna, que trouvasmes les portes de la ville fermées : ce qu'ils sont accoustumé de faire tous les Vendredys, à telle heure, et demeurent fermées environ deux heures, par ce qu'ils ont certaine prophétie, qui les menace devoir estre à tel jour surprins des Chrestiens..... » Après avoir payé le tribut à l'Hermin et leur bagage dûment visité nos pélerins furent reçus *très-humainement* au monastère des cordeliers, appelé *sancto salvatore*.

. . . . . .

« Jerusalem que les Mores appellent Condée, est située sur une montaigne assez haute, environnée de grandes vallées, lesquelles. ensemble les montaignes, sont assés bien labourées, et

Digitized by Google

peuplées d'orangers, citroniers, grenadiers, quelques amandriers, et pommiers, oliviers, sicomores, lentisques, therebintes et autres arbres ; et grande quantité de vignes, qui sont diligemment cultivées par les Chrestiens du lieu. On n'y fait guère que de vin blanc, qui ressemble presque à celuy d'Anjou. La ville a plusieurs angles, et contient environ quatre mil de circuit, laquelle Sultan Selin fit fermer de hautes murailles, avec des portes de fer, lors qu'il la gaigna sur Sanson, dernier Soldan du Caire, laquelle ses predecesseurs avoyent usurpé sur Guy de Lusiguan, successeur de Godeffroy de Billon (*sic*), à la honte des princes Chrestiens, qui permettent que cette saincte cité, qui est à nous de droict, et nostre vray heritage, soit ainsi prophanée de ces chiens et barbares, qui nous contraignent de payer grands tributs pour avoir permission de la visiter. Ce que les devroit, ce me semble appeler à quelque bonne paix et union, et avec leurs forces unanimes, attaquer l'ennemy de la foy, et deslivrer les miserables Chrestiens du pays de la servitude insupportable, où ils sont : et nous rendre le chemin libre. Or si n'a elle pas estée si ruinée, que les vestiges des choses antiques, et lieux saincts n'y puissent bien encores estre remarqués : les maisons y sont en terrasse comme en Egypte, la plus part des bazarts et boutiques en voulte, et arcades de belles pierres, et aucunes des rues couvertes. Il y a cinq grandes portes en la ville. Nous prendrons la porte dorée pour la premiere, laquelle regarde la valée de Josaphat, et Mont Olivet, et est murée puis la prise de ladicte ville. Je m'enquis pourquoy elle n'estoit ouverte, comme les autres, les Mahometistes disent, qu'elle est reservée à un grand Roy, mais ne veulent dire quel il est : celle de Sainct Estiene suit aprez, retenant encore le nom de ce sainct martir, qui fut lapidé auprez. Puis celle de Damas, ainsi appelée à cause que par icelle on va à Damas. La porte d'Effrain, par laquelle on va en Ephrata, autrement dicte Pisa, à cause du chasteau de Pize, qu'est auprez, que les Pisans de Rome ont autrefois faict bastir, où il y a garde ordinaire pour le grand Seigneur. C'est par icelle que l'on entre en y allant de Chrestienté. Plus la porte du Mont de Sion, par laquelle l'on va audict Mont. Car il faut en-

Digitized by Google

tendre que la longueur de la ville a esté retranchée, et d'autant eslargie, et par ce moyen le Mont de Sion, qui souloit estre dedans, est maintenant dehors, et le Mont de Calvaire dedans, qui estoit hors de ladicte ville. Outre ces cinq portes, y a encores une petite poterne, qu'on appelle la porte *Sterquiline*, au dessoubs de celle du Mont de Sion. La ville est habitée de Turcs, Mores et Juifs, dont il y en a le moins. Car la ville n'estant pas de grand trafic, ceux qui ne vivent que de trafiquer et maquignonner, n'y ferovent pas leur profit.

. . . . . .

« Le lendemain le père gardien nous fit quelque remontrance, comme il nous falloit conduire, d'autant que les Mahometistes ne taschent que par quelque moyen de surprendre les Chrestiens, soit par ignorance, finesse ou belles promesses leur faire lever le doigt, et dire les paroles accoustumées, dont ils prennent attestation, et verifient, comme l'on a promis se convertir, et là dessus contraignent les hommes à circoncision, et les femmes à l'observation des ceremonies : mais peu de femmes y vont, et y a fort long temps, qu'on n'y a veu aller femme françoise, sinon madame d'Vrphé (1), vefve du feu gouverneur de Forests, la quelle y avoit esté l'année auparavant. Ils en font de mesme, s'ils peuvent verifier qu'on aye disputé de leur loy : par ce qu'il est deffendu.

« Or pour eviter tous ces inconveniens, on en advertit les pelerins, affin qu'ils s'en donnent garde. Aprez on faict sçavoir aux fermiers du tribut, qui se paye par les Chrestiens, avant qu'entrer audict sainct Sepulchre, qu'il est arrivé quelques pelerins, qui desireroyent y aller. Tellement que sur les six heures du soir, nous les trouvasmes à la porte de l'Eglise d'icelle, assis en terre sur un beau tapis à leur mode, avec le poids et le tresbuchet en main, comme changeurs pour peser nos ducats. Premierement

(1) « Renée de *Savoye*, comtesse souveraine de Tendes, et du Mare, fille aînée de Claude de Savoie, amiral des mers du Levant, etc., etc., morte en odeur de sainteté, veuve de Jacques d'Urfé, Bailli de Forez. » Voir les *manuscrits* de La Mure et les d'Urfé de M. A. Bernard.

Digitized by Google

ils demandent le nom de celuy qui y veut entrer, de son pere et de sa mere, qu'ils enregistrent dans un grand protocolle pour en tenir, comme je le croy, le compte : puis se font payer le tribut ordinaire, qu'est de neuf ducats pour teste, outre les deux ducats qui se payent en entrant dans la ville, ou peu après, et encores faut qu'ils trebuchent..... On donne en outre deux medains au portier, lequel nous enferma dans l'Eglise jusques sur les neuf heures du matin, que l'on vint hurter à la porte pour nous faire sortir. Entrez que nous fusmes avec le pere gardien, et quelques autres Cordeliers qui sont exempts dudict tribut, fut faicte une procession, en visitant tous les lieux saincts qui sont dans l'Eglise, chantans quelques hymnes faisans mention des mysteres, qui ont esté faicts en iceux. Outre ce, le pere gardien declara à chascun particulierement quel lieu c'est, et ce qui a esté faict, comme je les ay icy mis. En premier lieu on part de la chappelle de l'Apparition, qu'est aux Francs, et tornant à gauche vers soleil levant, y a un antre, lequel est appelé la prison de Jesus-Christ, où il fut mis, comme tous les Orientaux l'assurent, attendant que la croix fust preparée : lequel antre ou chappelle est tenue et servie par les Grecs. Un peu plus avant est le lieu où fut jetté le sort sur les vestemens. A huict ou dix pas de là descendant vingt huit degrés, ou environ, est le lieu où fut trouvée la vraye croix par saincte Helene, mere de Constantin Empereur : et à main droite en descendant, est fondée une chappelle, où elle estoit lors qu'on cavoit la terre pour la trouver ; le tout tenu et servi par les Armeniens. Au devant de la quelle y a quatre colonnes de marbre les quelles les Grecs ont en grand honneur : par ce qu'ils disent (d'autant qu'elles sont humides) qu'elles pleurent la mort de notre Seigneur : toutesfois les Latins ne l'appreuvent pas. Plus le lieu et chappelle où est une partie de la colonne sur laquelle estoit assis nostre seigneur lors qu'il fut coroné d'espines. Environ quinze ou vingt pas plus avant se monte au Mont de Calvaire : en Hebrieu ou Syrien, *Golgotha*. par vingt degrés, au dessus duquel est encore le pertuis dans le roc, où fut plantée la croix en laquelle Jesus-Christ fust crucifié. Ceux où estoyent dressées celles du bon et mauvais larron, se voyent aussi : et comme le rocher

Digitized by Google

et montaigne se fendit entre Jesus-Christ et le mauvais larron, qui estoit à gauche, la fente est encores ouverte plus de sept ou huict toyses de profond : le tout tenu et officié par les Ethiopiens. Sur le dict Mont à deux pas de là, est le lieu où Jesus-Christ fust estendu et cloué en la croix, puis dressée et mise au trou qui estoit preparé. Estans descendus dudict Mont devant la grande porte est encores le lieu où nostre Seigneur fut oinct et embaulmé par Joseph d'Arimathie et Nicodemus, disciples occultes de Jesus-Christ. Ces deux lieux sont servis et officiez par les Francz et Latins; pres de là est la chappelle où est enterré Godeffroy de Bouillon, avec sa femme et Baudouin son frère, qui ne voulut jamais porter autre corone que d'espines : et plusieurs autres Roys et Roynes de Jerusalem avec leurs enfants. . . . . .

. . . . . .

« Un peu plus haut, tornant vers occident, se voit le lieu où estoit la vierge Marie regardant crucifier nostre Seigneur, lequel la recommanda à sainct Jean Evangeliste : et au milieu de l'Eglise, droit sous le cube, et ouverture d'iceluy, est une petite chappelle couverte en dos d'asne, divisée en deux, où est le sainct sepulchre : et au devant un petit parvis où l'on laisse les souliers premier qu'entrer, pour la reverence du lieu : à la premiere chambrette est la pierre sur laquelle estoit assiz l'Ange lors que les Maries y allerent : et à la seconde le sanctissime sepulchre de nostre Seigneur, en forme d'un coffre penchant d'un costé : de onze palmes de long et cinq de large. La dedans y a un nombre infini de lampes tousjours ardentes : ledict sepulchre ne se peut maintenant voir, ny toucher, par ce qu'ils l'ont faict revestir de marbre tout à l'entour, d'autant que les pelerins le rompoyent pour en emporter quelque morceau par devotion. Il n'est pas portatif, comme beaucoup le pensent, ains taillé dans le mesme roc, comme l'on faisoit dans ce temps là, et qu'il peut se remarquer au tour de Jerusalem où il y en a une infinité d'autres cavés dans les roches. Sortant du dict Sepulchre, et tirant vers la dicte chappelle de l'Apparition, se voit aussi le lieu où Jesus-Christ s'apparut en forme d'un jardinier, quand il dict, *Noli me tangere* : puis dans ladicte chappelle on voit encores une partie de la co-

Digitized by Google

lonne, en laquelle Jesus-Christ fut battu et flagellé, et un petit de la vraye croix. Ledict sainct sepulchre, ensemble ladicte chappelle officiez et servis par les Latins, où ils ont une petite chambre pour leur retraicte, et une cisterne qui s'estend jusques soubs le sainct sepulchre. Il y a encores un trou dans une grande pierre ronde, au bas de l'Eglise tenue par les Grecs, qu'ils afferment estre le milieu du monde . . . . . .

. . . . . .

Voylà tout ce que ce visite cette nuict là : laquelle n'est employée qu'à prieres et oraisons, car devant icelle l'on n'entend que pleurs et voix gemissantes, chascun deplore ses offences et se battent l'estomac de façon qu'il me sembloit quasi voir le mesme sainct Jerosme en la vallée de pleurs et penitence..... »

Palerne compte ensuite les nations et les diverses sectes chrétiennes qui habitent Jérusalem : Francs ou Latins, Grecs, *Georgiques*, Arméniens, Éthiopiens ou Abyssins, Cofti ou chrestiens de la ceinture, *Suriens*, Nestoriens et Maronites qui ont chacun leur monastère à part dans la ville. Il fait assez bien comprendre les différences qui existent entre ces diverses communions. Les détails qu'il donne sur les cérémonies et la liturgie des sectes dissidentes, quoique semés de quelques naïvetés et de quelques erreurs, sont pourtant très-curieux et très-intéressants.

« Estant sorty de ladicte Eglise, et en la place qui est au devant d'icelle, on cherche le lieu où Jesus-Christ tomba, montant le Mont de Calvaire, et là faict on sa priere comme aux autres endroicts : et tirant sur le midy, laissant la premiere, seconde et troisiesme porte, qui sont vers soleil levant, entrant en la quatriesme se trouvent des degrés par lesquels on monte sur le dict Mont de Calvaire par dehors, car il n'y en a que la moitié renfermée dans l'Eglise, là se voit le lieu auquel Abraham voulut immoler Isaac son fils, qui est divisé de celuy où Jesus-Christ fut crucifié, seulement de la muraille de l'Eglise. En mesme lieu aussi Melchisedech offrit pain et vin : descendant de là à main droicte vers Occident, sortant par une petite porte, puis tournant

Digitized by Google

vers midy, se trouve le lieu des trois Maries, où Jesus-Christ leur apparut retournans du sepulchre, quand il leur dit *Avete, nolite timere*. Là près est le château de Pise, dont a esté parlé : plusieurs se trompent, qui disent cela estre la tour de David : car les ruynes d'icelle et de son chasteau, se voyent encore hors la ville, ayant regard sur la ville, et piscine de Bersabée (sic). En ce mesme chemin se voit l'Eglise fondée au lieu où Sainct-Jaques Apostre fut martyrizé, où logent les Armeniens. Nous allasmes puis voir la maison de Joachin et Anne, pere et mere de la vierge Marie, où il y a une fort belle et grande Eglise qui sert maintenant de Mosquée aux Mores. Ledict lieu et demeure est hors de la dicte Eglise, et non où elle est fondée, qu'est un antre soubs terre où il fault descendre par degrés : au retour, tirant vers Occident, se voit à main droicte sur le hault, le palais d'Herodes, où logent ordinairement les Sandiaqui et Gouverneurs de la ville : et à gauche est la maison de Pilate : et un peu plus avant se trouve une arcade tres antique, vulgairement appellée, tant des Mores que des Chrestiens, l'arcade de Pilate : laquelle traverse la ruë, et en icelle y a une fenestre où l'ont dict que Jesus-Christ fut mené aprez avoir esté battu de verges et coronné d'espines, luy ayant donné la robbe de pourpre et le roseau en main, et là fut monstré aux Juifs, disant *Ecce homo*, les quels respondirent *Tolle, Crucifige*. Les quelles paroles sont imprimées et insculpées dans la pierre de la dicte arcade, en vieux characteres, qu'on dict estre Hebraïques : en la mesme ruë est une Eglise, à gauche, qu'on tient estre le lieu où la Vierge Marie se pasma voyant mener son fils au supplice, portant sa croix. Un peu plus avant, entrant en la ruë qui vient de la porte de Damas, tournant à gauche, où il y a maintenant un bain, est l'endroict où Symon le Cireneen venant du dict Damas, ayda à Jesus-Christ à porter sa croix, et où les filles de Jerusalem esmeuës de pitié pleurerent sur luy, ausquelles il dict, *ne pleurez point sur moy, ains sur vous, et sur voz enfans*. On dict aussi que là aupres estoit la maison du mauvais riche : on ne l'asseure pas : tournant à main droicte, à my-chemin de ceste autre ruë, à gauche, nous est monstrée la maison de Veronique, laquelle voyant passer Jesus-Christ ainsi esploré luy es-

Digitized by Google

suya le visage de son voyle, auquel l'image de sa face demeura imprimée : lequel linge est encores aujourd'huy sainctement gardé à Sainct Pierre à Rome, que je y ay despuis veu, et c'est ce qu'ils appellent *Il volto santo*. Continuant tousjours le mesme chemin, se trouve la porte judiciaire, par où nostre Seigneur sortit, qu'estoit anciennement la porte de la ville, qu'est ores dedans, parce qu'ils ont comme dict est, eslargy la ville, et retranché la longueur : elle estoit appellée judiciaire, d'autant que par icelle passoyent tous ceux qui estoyent jugez, fust à mort ou à autre peine corporelle. Il s'y voit encores de belles colonnes et arcades, qui remarquent l'ancien portail, qu'est environ le my-chemin despuis la maison de Pilate, où Jesus-Christ chargea sa croix, jusques au Mont de Calvaire. Toute la distance de la dicte maison au supplice, peut estre de trois à quatre cens pas. Plus se visite la maison Sainct Pierre, de la quelle l'Ange se deslivra, ensemble la maison de son amy Marc, où il fut trouvé après qu'il fut sorty, et celle de Zebedée pere de sainct Jean l'Evangeliste, en memoire duquel les chevaliers de sainct Jean de Jerusalem, qui sont à Malthe, instituerent premierement leur ordre de chevalerie et firent au lieu de sa maison edifier un tres beau et somptueux Temple et edifice, comme l'on peut juger par les colonnes et ruynes d'iceluy. De là l'on va à la maison d'Anne, beau pere de Cayphe, où nostre Seigneur fut premierement amené lié, et interrogué de sa doctrine, et où il receut le soufflet, lors qu'il dict, *Si autem bene, quid me cedis*. C'est tout ce qui se voit dans la ville.

« Sortant par la porte du Mont de Sion, l'on va sur ledict Mont, où il se voit en premier lieu le Cenacle où Jesus-Christ institua la Sainte Cene avec ses Apostres, où il leur lava les pieds, qui n'est au lieu où fut mangé l'Agneau pascal, mais derriere la maison où fut preparé ledict Agneau ; de là on va en la maison, où les Apostres reçeurent le St-Esprit, et commençerent à parler diverses langues, puis on entre là où Jesus Christ s'apparut à eux en disant : *Pax vobis, ego sum*. Là auprez est encores l'endroict, où le sort tomba sur Mathias, lequel fut reçu au nombre des Apostres. Il souloit estre enfermé dans l'Eglise, maintenant

Digitized by Google

est dehors : et à cinq ou six pas de là est le lieu où nostre Dame trepassa. Prés lequel tous les Orientaux attestent, et ainsi le trouvent par escrit, que Sainct Jean l'Evangeliste y a souvent chanté Messe devant la Vierge Marie : et encores le lieu où furent divisez les Apostres pour aller prescher au monde. Là souloit estre le monastere où se tenoyent noz Cordeliers, mais les Mores le leur ont osté, et l'ont approprié en Mosquée, de façon qu'on n'y peut maintenant entrer qu'avec grande difficulté, en payant d'argent. Prez ce lieu de la division, environ vingt pas, est la maison du Cayphe Pontife, où il y a une belle Eglise tenue par les Armeniens. C'est là où Jesus Christ souffrit beaucoup d'ignominies, où ils luy cracherent à la face, et le frapperent à coups de poing, et soufflets, luy disant : *prophetise nous qui t'a frappé*. Ce fut aussi là où Sainct Pierre le renia trois foys, et où le coq chanta : là dedans se voit encores la porte et pierre du monument. Ce n'est pas de merveilles si les Maries estoyent en peine qui la leur rouleroit : car elle est d'une terrible grosseur : entre ledict Mont de Sion et ce lieu là, est le cemetiere des Chrestiens, prez lequel lesdicts Armeniens ont un beau jardin où il y a toutes sortes de fruicts. Puis en descendant dudict Mont le long de la muraille de la ville, se trouve le lieu où les Juifs voulurent ravir le corps de la Vierge Marie, que les Apostres portoyent ensevelir en la vallée de Josaphat, lesquels Juifs furent frappés de l'Ange, tellement que leurs mains demeurerent attachées au cercueil. On voit de là certaines ruynes à main droite, environ un mil de la ville, où estoit le chasteau des femmes et concubines de Salomon : un peu plus bas, de dix ou douze pas, se trouve, à main droite, l'antre où Sainct Pierre pleura amerement, aprez qu'il eut renié son maistre. Et à main gauche se voit dans la ville une fort belle Eglise, couverte de plomb, près le Temple de Salomon, bastie par Saincte Helene, et s'appelle notre Dame de la Presentation : parce qu'en ce lieu Jesus Christ y fut presenté petit enfant par ses parens, afin qu'il en fust faict selon la coustume de la loy, lequel aprez Simon le vieux print en ses bras. »

Nos pélerins visitèrent ensuite la vallée de Josaphat.

Digitized by Google

« Cette vallée est ainsi dicte du Roy Josaphat, qui est interpreté Seigneur juge. Elle est encores appellée la vallée du jugement, parce qu'en icelle doit estre le grand jour du Jugement. Là seront separés les fidelles d'avec les infidelles, lors que toutes les gens de la terre seront assemblées devant le Fils de l'homme. Elle est environ deux mil de long de Tramontane à Austro : et est fort estroite et contraincte entre la montaigne de Sion, sur la quelle est assise la ville vers Occident, et le Mont Olivet, qui est vers Orient. Ce sera donc la vallée de pleurs, et gemissemens, comme dict David : mais avant qu'entrer en icelle, on peut aller voir par le mesme chemin *Il campo santo*, dict Acheldemach, qui signifie champ de Sang, achepté pour la sepulture des pelerins, des trente deniers d'ont Jesus Christ avoit esté vendu par Judas : auquel se voit encores un nombre infiny de corps morts conservés en leur entier, mis en un tas, l'un sur l'autre le long de la muraille. Car il est faict en forme d'une grande cave voutée, où n'y a aucune entrée : et faut regarder dedans par un trou, prés duquel champ sont plusieurs belles sepultures incisées, et taillées dans le roc, comme par petites chambrettes, selon que, comme dict est, la coustume des Juifs estoit lors d'ensevelir : dans lesquelles se cacherent les Apostres, du temps de la Passion de notre Seigneur : maintenant s'y sont habituez certains pauvres Mores, par faute d'autres logis. De là l'on descend à la fontaine appellée *Natatoria Siloë*, qui est au pied du Mont de Sion, au commencement de la vallée : c'est où l'aveugle recouvra la veuë : il y souloit avoir une belle Eglise, qui est ores du tout ruynée : là au tour y a des beaux petits parterres arrousez de la dicte fontaine, sortant dudict Mont : se voyent aussi les ruynes de la tour, qui tomba sur les dix huict hommes : et un peu plus haut, l'endroict, où le prophete Esaye fut sié en deux parts, soubs le Roy Manasses : prez duquel lieu il est ensevely : et à un ject de pierre de là on trouve une autre belle et grande fontaine, où il faut descendre par quinze, ou vingt degrez, laquelle est appellée la fontaine de Marie, parce qu'on dict, qu'en icelle la Vierge Marie alloit souvent laver les drappeaux de Jesus Christ, estant petit enfant : continuant tousjours son chemin par la dicte vallée,

Digitized by Google

tirant vers Septentrion, à main droite, environ trente pas de la dicte fontaine, se voit le cemetiere des Juifs : au mesme lieu où Judas se pendit, que les miserables ont esleu pour leur sepulchre : et au mesme chemin, un peu plus haut, se voit la piste de Jesus Christ imprimée dans le roc, et encores l'impression de la main dans le roc, qu'est au milieu du torrent de Cedron, lequel coule le long de la dicte vallée. Ce fut lors qu'on l'emmenoit prisonnier du jardin d'Olivet pour le presenter à Anne et Cayphe, qu'il se baissa pour boire. Tous les Levantins le croyent ainsi, et qu'il alloit lors disant le Psalme de David, qui commence : *Dixit Dominus Domino meo*, etc. où il y a un verset fort à propos qui dict : *de torrente in via bibet*, qu'est la prophetie accomplie : ledict torrent n'a pas cours en tout temps : car lors mesmes que nous y estions, il estoit du tout tary : mais y avoit bien apparence qu'en hiver, ou lors des pluyes, il faict un grand ravage. Vis à vis de ce lieu est la sepulture de Zacharie fils de Barachie, qui fut tué entre le Temple et l'autel. Ledict sepulchre est d'une merveilleuse industrie. C'est une belle et haute tour de pierre, toute d'une pierre taillée dans le mesme roc, et puis separée du gros rocher par les quatre faces, pour luy donner sa forme, et fort proprement cavée par dedans avec les degrez tenans en la mesme pierre, et au haut d'icelle se trouve une petite chambrette, où estoit le dict sepulchre, qui ferme d'une porte de la mesme pierre. Aucuns la prenent pour celle d'Absalon : un peu à costé l'on va à la chapelle, ou grotte Sainct-Jacques, où il s'alla cacher, lorsque tous les disciples eurent abandonné Jesus Christ. C'est là où il fit vœu de ne boire, ne manger qu'il ne vît premierement son maistre ressuscité. Ceste grotte est aussi cavée dans le roc, à l'entrée de laquelle y a cinq ou six belles colonnes, qui semblent estre portatives, et toutesfoys tiennent, et sont taillées sur le mesme roc. Plus haut environ soixante pas, est le lieu où souloit estre un village appellé Gethsemani, où notre Seigneur laissa les huict Apostres, quand il leur dict : Assiez vous là cependant que j'yray ici prier : et en mena trois avec luy au jardin d'Olivet, qui est un peu plus haut, où Jesus Christ commença à se trister : prez lequel est le roc, où il fit asseoir ses trois Apostres, qu'il

Digitized by Google

trouva dormans : disant, qu'ils veillassent avec luy, et que son âme estoit triste jusques à la mort : au mesme jardin est le lieu, auquel on descend par quatre degrés, qu'est là où il fut prins et lié : ce jardin n'est maintenant qu'un champ, non fermé de murailles, où l'on faict de bled : il y a quantité d'olives : et sont tous ces lieux saincts ramarquez (sic) à cause des ruynes des Eglises, qui y furent autresfoys basties par Sainte Helene, mere de Constantin : aucunes desquelles sont encores en leur entier : sans laquelle il faut croire qu'il ne s'y cognoistroit aucunes vestiges : mais quelque temps aprez la mort de Jesus Christ, elle passa en terre Sainte, où elle fit edifier plus de deux cents Eglises, savoir en tous les endroits où il avoit esté faict quelque mystere et miracle par Jesus Christ : vis à vis de ce lieu est la porte dorée, par laquelle il fit son entrée sur l'asne. Partant de là à main droite se voit un grand et illustre antre, consacré d'oraisons, et du sang de nostre Seigneur. C'est là où il fut en angoisse, et où il sua sang et eauë, l'Ange le consolant, et fortifiant. Il y a une colonne au coing, qui a esté mise pour cognoistre la distance qu'il y avoit entre Jesus Christ priant, et l'Ange le confortant. Sortant dudict antre, proche de là, l'on entre en une belle et grande Eglise, decorée du sepulchre de la Vierge Marie, de Joseph son espoux, Joachin, et Anne ses pere et mere : en laquelle se descend par quarante beaux degrez, au milieu de laquelle est ledict sepulchre, circui de lampes tousjours ardentes, duquel les Mores ont la clef, partant leur faut donner quelque medain pour y entrer; et à quarante pas de là, vers Orient, sortant de la dicte Eglise, est le lieu où l'on tient que nostre Dame laissa sa ceinture à Saint Thomas lors de son Assomption, auquel lieu y souloit avoir une Eglise, maintenant du tout ruynée: et encores à cinquante pas sur le chemin, tirant vers la porte, est le lieu, où Saint Estienne premier martyr fut lapidé. En memoire dequoy la porte de la ville, qui est là prez, en retient encores le nom. On dict aussi, que là joignant estoit nostre Dame, qui le consoloit lors qu'on le lapidoit. »

Ces longues citations pourront donner une idée assez complète de la manière si naïve de conter de notre voyageur. Si

Digitized by Google

parmi tant de détails qu'il nous fait connaître sur les lieux saints, il en est qui font sourire la froide raison, combien ce langage du pieux pélerin n'est-il pas plus près de la foi que nous ne le sommes aujourd'hui ?

Nous ne suivrons pas Jean Palerne à Bethanie, non plus que sur les bords de la mer Morte et du Jourdain. Il a vu ou il a cru voir le sycomore maudit par le Christ, la maison de Simon le lépreux, celle où Marie Madeleine versa sur les pieds du Sauveur le baume précieux, le sépulcre de Lazare.

« Après nous montasmes vers le Mont-Olivet, fort celebre par les mysteres qui y ont esté faicts, auquel il n'y a guieres d'autres arbres que des oliviers, et quelques figuiers. On y va de là par le mesme endroict, que Jesus-Christ y monta, quand il envoya querir l'asne pour faire son entrée : lequel s'appelle *Bethphage*, environ deux mil dudict Bethanie, duquel lieu se peut voir la plaine de Hierico, et la mer Morte, memorable à cause de l'abyme de Sodome et Gomorre, ensemble le fleuve Jordain, qui entre en icelle, ainsi appelé de deux fontaines, d'où il prend sa source, l'une dicte Jor, et l'autre Dan, qui vient du Mont Liban. C'est le fleuve où Jesus-Christ fut baptizé par S. Jean : à l'endroict où fust faict ce mystere y a une chappelle, qui est assise, toutes foys esloignée de l'eauë, qui nous fit penser, que le fleuve passoit autres foys là au prés : et que maintenant il a esloigné son cours de ce lieu : ce fut là où fut entendu la voix, qui dict : *C'est icy mon fils bien aymé, où j'ay prins mon bon plaisir* : Prés dudict fleuve est la vallée où S. Jerosme fit penitence : aussi la montaigne de la quarantaine, où Jesus jeusna quarante jours, qui est presque inaccessible, sur laquelle y a une Eglise à trois chappelles. Ce fut là où il fust tenté du diable, lors qu'il luy dict : *Si tu es fils de Dieu, fai que ces pierres deviennent pain* : et dudict lieu le porta sur le Temple, luy disant encores, que s'il estoit fils de Dieu, qu'il se jettast en bas : et que s'il vouloit adorer, qu'il luy donneroit tout ce qu'il voyoit. »

« Un peu plus haut dudict Bethphage environ cinquante pas, on va voir le lieu où Jesus-Christ enseigna les Apostres à

Digitized by Google

prier, leur disant : *Quand vous prierés dictes, pater noster*. Prez de là est aussi le lieu, où Jesus-Christ estoit lors que les Apostres vindrent à luy, desirans sçavoir le jour du jugement : et descendant dudict Mont vers Occident est l'endroict, où il pleura sur Jerusalem, prevoyant sa ruine, pour l'infidelité des Juifs. Et retournant de rechef monter au plus haut du Mont, environ quarante pas de là, où il y a quelques maisons, nous trouvasmes une Eglise antique, en laquelle est le lieu, où Jesus-Christ monta aux cieux en la nuée; pour tesmoignage de quoy il y a laissé sa piste imprimée, et gravée en la pierre, comme il fit passant le torrent de Cedron : et à vingt pas de là estoit la Vierge Marie, regardant l'Assumption de son fils ; à ceste heure là descendirent les deux Anges, en habit blanc, voyans les Galiléens estonnez, qui leur dirent : « *Viri Galilæi quid statis intuentes in cœlum, quemadmodum, etc.* Tout ainsi que vous le voyez monter au Ciel, il reviendra icy en majesté, et gloire du pere, avec ses Anges, et s'assira icy sur le siege de sa majesté, et jugera en justice et equité. Et c'est à cause de quoy l'on tient que le jugement sera en ce lieu là, puisqu'il dit, *et sedebit hic.* »

Après avoir fait la description de la Mosquée d'Omar bâtie sur les ruines du temple de Salomon, de la ville de Bethléem et de l'étable où naquit le sauveur du monde, de la vallée d'Ebron et du désert où prêcha saint Jean-Baptiste, Jean Palerne retourna à Jaffa, non sans avoir fait provision de *patenostres, d'agnus Dei, palmes et autres devotions.* Il avait séjourné à Jérusalem depuis le 29 Septembre jusqu'au six Octobre suivant. De Jaffa, il s'embarqua pour Tripoli; le long des côtes de Césarée il aperçut le Mont-Carmel et les ruines de Tyr et de Sidon; à la hauteur de Beyrouth, son vaisseau fut assailli d'une violente tempête qui le jeta sur les côtes près de *Zibello.*

« Le patron voyant le désastre, et que peu à peu nous allions à fonds, sauta le premier sur ledict rocher, et à son imitation deux Grecs et un Cordelier françois de l'Observance de Lion, avec mon compaignon de voyage : et comme nous estions sur

Digitized by Google

le poinct de suyvre, et sauter comme eux, vint une grosse vague par dessus le rocher, qui submergea tous ceux qui avoyent sauté. La mesme vague fut celle, qui nous osta le moyen de sauter : car elle esloigna nostre barque dudict rocher, et enfin l'envoya dans le port, où elle alla du tout à fonds. Et d'autant qu'il n'estoit guieres profond, et que les ondes n'y battoyent qu'un peu, nous sautasmes à l'eauë, et gaignasmes terre le mieux que nous peusmes : aprez avoir veu miserablement submerger partie de nostre compagnie. Ce fut le Lundy vingt-troisiesme dudict mois de Septembre, que ce malheur second nous arriva : et le quatriesme jour de notre navigation depuis Jaffe. Là je perdi encores un' autre fois tout mon equipage, et beaucoup de petites gentillesses, que j'avoye acheté au Caire. »

Un chrétien de Zibello lui donne l'hospitalité ; il gagne enfin Tripoli, examine la ville avec une attention curieuse, il parcourt les collines du Liban, puis visite les Maronites, et de Tripoli, où il était resté environ un mois il part pour Damas avec quelques gentilshommes allemands. La description qu'il donne de cette ville est encore ressemblante, s'il faut en juger par celle qu'en a faite M. de Lamartine. Damas employait alors une quantité considérable d'ouvriers en soie, et ses armes damasquinées n'étaient pas moins célèbres dans l'univers que ses étoffes. Palerne qui n'a pas le sentiment de la nature très-développé est saisi cependant par la beauté du spectacle qu'offre la vallée de Damas. Avant de quitter ce délicieux séjour, il assiste au départ de la caravane de la Mecke, composée d'une multitude innombrable de pélerins et de chameaux. A Damas il laisse ses compagnons de voyage et regagne Tripoli à pied, les courriers du Sultan ayant jugé à propos de lui enlever sa monture qui était à leur convenance. Le 15 Janvier, il s'embarque sur un navire vénitien la *Graterolle* qui faisait voile pour Chypre. Il nous donne sur cette île des détails qui devaient être fort intéressants pour le commerce du temps et qui, aujourd'hui même, ne sont pas inutiles, au point de vue de l'histoire économique. Enfin, le 21 Février 1582, après avoir séjourné trente-cinq

Digitized by Google

jours à Chypre, il s'embarque pour Constantinople. Chemin faisant, leur navire passe en vue de l'île de Paphos. Pour donner une idée de l'extrême crédulité de Palerne, lorsqu'il ne voit pas les choses par lui-même, nous croyons indispensable de lui céder ici la parole : jamais touriste ne fut victime d'une pareille mystification :

« Il y eut un gentilhomme venitien, qui me dict, avant mon embarquement, que du temps que la Seigneurie de Venise tenait l'isle, il y fut avec le potestat, et trouverent la sepulture de Venus, où il y avoit quelques characteres, qui avoyent despuis esté interpretez, et que ce n'estoit point une chose feincte, comme l'on pense, mais que veritablement c'estoit une grande courtisane, et laquelle enfin pour sa beauté fut adorée, comme deesse. Elle y souloit estre ensepulturée ; car il me dict qu'ils y avoyent trouvé la teste, qui fut portée à Venise, laquelle ce magnifique garde bien cherement (1). »

Une tempête force le navire à relâcher à Macire en Caramanie : après sept jours d'attente, on gagne Rhodes, d'où l'on part pour Chio. Notre pélerin trouve *fort accortes et mignardes les femmes du pays*. Nous ne manquerions pas de faire connaître au lecteur son panégyrique s'il ne frisait un peu trop parfois l'allure des *Cent nouvelles nouvelles*. Métellin, les ruines de Troie, l'île de Ténédos, l'Hellespont, Gallipoli, les îles de Marmara sont tour à tour visités avant d'aborder à Constantinople. Palerne passa trois mois dans cette ville, et il donne sur sa physionomie d'alors des détails du plus haut intérêt. Il étudie l'organisation du régime turc, et la condition des esclaves chrétiens avec un soin tout particulier. L'espace nous manque pour donner une analyse même très-sommaire des divers chapitres qu'il consacre à la capitale de l'Islamisme. Tout ce que voyait de ses propres

(1) Cette histoire rappelle celle de ce phrénologue qui montrait, il y a quelques années, avec un sang-froid imperturbable, deux crânes d'un célèbre voleur : l'un lorsqu'il avait sept ans, l'autre lorsqu'il en avait trente.

Digitized by Google

yeux notre voyageur est rendu avec la plus grande exactitude. Nous ne le suivrons pas non plus dans la description qu'il fait des jeux et divertissements publics qui eurent lieu dans *Stamboul* à propos de la fête de la circoncision du fils du sultan Amurat III.

Malgré tant de spectacles si nouveaux pour lui Palerne, commençait à éprouver les ennuis de l'exil. Ayant trouvé un gentilhomme français qui se trouvait dans les mêmes dispositions d'esprit que lui, ils quittèrent Constantinople le 25 juillet 1582, accompagnés de deux janissaires et d'un truchement. Ils traversèrent Andrinople, Philippoly (Macédoine) et arrivèrent à Raguse. Là, Palerne fut pris d'une grosse fièvre occasionnée par a dure quarantaine qu'il avait faite avant de pénétrer dans la ville, *et ceste fièvre ne le lascha point durant ce temps là, fust pour l'apprehension du lieu où on les mit ou pour n'avoir accoustumé d'estre enfermé*. Son compagnon de voyage le quitta à Raguse où Palerne passa encore quelque temps à se remettre de la fièvre. Enfin, le 19 octobre, il s'embarqua à bord d'une frégate et, le 26 du même mois, il arriva à Venise. Il y séjourne quelques jours, puis traverse Ferrare, Bologne, l'Appenin, Florence, Sienne, Viterbe; il arrive à Rome, le 25 novembre, jour de Noël, en repart le lendemain, fait ses dévotions à Notre-dame de Lorette, retourne à Bologne, passe à Modène, à Parme, visite Gènes, gagne Turin, et traverse pour la seconde fois les montagnes de la Savoie.

Enfin, le 2 février 1583, il arrive à Lyon: « ayant demeuré « vingt trois mois, ou environ en ce voyage rendant, grâces et « louanges immortelles à Dieu, le souverain *Pillote*, de l'avoir « garenty de tant de fortunes, naufrages, dangers et maladies ». Le livre se termine par ces deux distiques aussi anciens que prudents :

Celuy qui par deux foys a evité naufrage,
Il n'y doit jamais plus retourner, s'il est sage.

Heureux celuy, qui pour devenir sage
Du mal d'autruy, faict son apprentissage (1).

(1) Le premier de ces deux distiques est imité de l'*Anthologie grecque* :

Digitized by Google

A la fin des *Pérégrinations* de Jean Palerne se trouve un petit dictionnaire *François*, *Italien*, *Grec vulgaire*, *Turc*, *Moresque*, et *Esclavon*, pour les mots et les phrases les plus usuels.

Que devint après tant de fatigues et d'aventures périlleuses notre pélerin ? C'est ce que jusqu'à présent aucune biographie, aucun document inédit n'avaient pu nous révéler.

Ce qui est fort étrange, c'est qu'ayant terminé ses pérégrinations au mois de février 1583, il n'ait songé à les publier pour la première fois qu'en 1606. Quoi qu'il en soit, une pièce des plus précieuses que m'a fournie M. de La Tour Varan me permet d'établir la preuve qu'en 1600 la Reine douairière Louise de Lorraine, veuve de Henri III, le nomma procureur du Roi au bailliage de Saint-Ferréol (1).

Voici textuellement la note que m'a envoyée M. le bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne.

Provisions données par la Reine douairière Louise en 1606, *de l'office de procureur du Roi, siége et ressort de* « Saint-Ferréol, pays, bailliage et comté de Forez, en faveur de Jean de Palerne, avec sa prestation de serment, entre les mains du bailli ».

La date de 1606 ne peut être exacte puisque Louise de Lorraine mourut en 1601 ; mais, d'un autre côté, comme c'est la seule reine de ce nom qui ait eu le Forez à titre de douaire, il faut nécessairement rectifier cette date en mettant un zéro au lieu d'un 6 ; ce dernier chiffre se rapprochant beaucoup plus que tout autre par sa forme de celle d'un 0.

le second, cité par Amyot dans la préface de son Plutarque, est la traduction du fameux vers proverbe :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.

Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon par M. A. Péricaud.

(1) Le siége et ressort de Saint-Ferréol dépendait de celui de Montbrison, ainsi que les bailliages de Chauffour, et de Bourg-Argental. — Depuis la réunion du Comté de Forez à la couronne de France les reines douairières, à partir de 1573, eurent la jouissance de cette province à titre de douaire. Elles nommaient aux diverses charges de judicature etc.

Voir les *Tribunaux de Forez* de *Sonyer du Lac*.

Digitized by Google

C'est donc en 1600, six années avant la publication de son livre et dix sept ans après son retour d'Orient, que Jean Palerne fut revêtu de cette fonction judiciaire. Il avait alors 43 ans. Que la Reine douairière Louise de Vaudemont de Lorraine se soit intéressée à lui dans cette circonstance, rien de plus naturel. Il avait dû la connaître lorsqu'il était au service de son beau-frère le duc d'Anjou.

J'ajouterai que l'absence complète de renseignements sur le voyageur forésien dans les archives de Bourg-Argental s'explique suffisamment par la résidence de Jean Palerne à Saint-Ferréol.

Exerça-t-il longtemps les fonctions de Procureur du Roi ? A quel âge mourut-il ? c'est ce qu'il ne m'a pas été donné de savoir, malgré de nombreuses recherches. D'autres peut-être seront plus heureux que moi.

C'est à l'âge de quarante neuf ans qu'il publia la première édition de son livre. Peut-être présida-t-il à la seconde qui parut vingt ans après, en 1626 ? Ce n'est là qu'une hypothèse. En supposant qu'elle soit juste, il aurait atteint alors l'âge de 69 ans.

Le chanoine de la Mure nous apprend, dans la précieuse *Description* qu'il nous a laissée de *son cabinet d'étude et de piété*, qu'il possédait le portrait de Jean Palerne. Il ne nous dit pas s'il était peint ou gravé. Je n'ai jamais pu le découvrir et j'ai tout lieu de croire, qu'étant aujourd'hui perdu, il n'a pas existé à l'état de gravure.

Comme complément à cette notice je crois utile de rappeler au lecteur qu'un membre de la même famille, Gabriel Palerne sieur du Sardon, conseiller du Roi et président au Bailliage de Bourg-Argental, (1) fit imprimer en 1645, un livre dont voici textuellement le titre :

La vie de Messire Antoine Roussier prestre, catechiste missionnaire ès provinces de Lionnois, Foretz et Auvergne, par Gabriel Palerne, sieur du Sardon, conseillier du Roy, Président au Bailliage de Bourg-Argental, pays de Foretz. — Petit in-8°. Paris, chez Louys Boulanger, rue Saint-Jacques à l'image de saint-Louys devant Sainct Yves. 1645 (2).

(1) Cité par M. A Bernard, dans la *Biographie forézienne* et par MM. Bréghot du Lut et Péricaud dans leur *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

(2) M. Auguste Bernard cite une édition de Lyon sous la même date.

Digitized by Google

Ce petit livre est beaucoup plus édifiant qu'interessant, et beaucoup plus rare que curieux.

Un *Jean* Palerne, greffier criminel au Présidial de Lyon, mais qui ne peut être le même que celui dont nous avons esquissé la biographie, puisque le greffier mourut en 1663, « lut à Cinq Mars et à de Thou leur arrêt de mort dans leur prison. Il leur fit, étant à cheval au pied de l'échafaud, une deuxième lecture de cet arrêt le 12 septembre 1642 (1). »

Enfin, il est un autre membre de cette famille, qui a laissé plus d'une trace dans l'histoire contemporaine de Lyon. C'est Palerne de Savi qui fut le premier Maire de cette ville (2).

GUI DE LA GRYE.

(1) Catalogue des Lyonnais de MM. Bréghot du Lut et Péricaud. Voir aussi Malavalette et Mambrun.

(2) Voici la note que MM. Bréghot du Lut et Péricaud consacrent à ce personnage dans leur *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

« Fleuri Zacharie Simon Palerne de Savy, premier maire de Lyon, de l'académie de cette ville etc. né le 5 Décembre 1733, fils de Vincent Palerne, trésorier de France au bureau de Lyon, et de Catherine Clapeyron, mort vers 1835 à Bourg-Argental, en Forez, où il s'était retiré pendant la tourmente révolutionnaire. On a son portrait gravé par Etienne Superchy (de Lyon), en 1790. Il est représenté en costume de Maire, avec l'écharpe en bandoulière. Une des rues du quartier Saint-Sébastien a été appelée rue de Savy du nom de ce magistrat qui fut remplacé, comme Maire de Lyon, par Louis Vitet, le 23 décembre 1790. — (Voir les mémoires de Guillon, *les Tablettes Chronologiques* de M. A. Péricaud, et les Poésies de Vasselier). »

J'ai découvert une pièce dédiée à Palerne de Savy ; en voici le titre :

Le camp de Salente, fête martiale, impromptu patriotique, opéra-ballet, paroles de M. Guigoud Pigale, musique de M. La Manière, représenté pour la première fois à Lyon, le 31 Mai 1790, lors du camp fédératif de cette ville.—Brochure in-8 de 32 pages. A Lyon, chez J. Sulpice Grabit, libraire, grande rue Mercière, nº 8. 1790.

Digitized by Google

PROMENADE DANS ROME

LE VENDREDI-SAINT.

—

Le jour du Vendredi-Saint le Colysée est consacré d'une manière toute spéciale aux douloureux mystères de la Passion. Dans une grande chaire en bois dont la forme rappelle la tribune aux rostres, un Franciscain à la figure maigre et basanée, à l'œil noir rempli d'éclairs, rappelle, par une allocution pathétique, prononcée dans cette langue harmonieuse et énergique de Pétrarque et du Dante, les péripéties du drame sanctificateur accompli au Golgotha. A la péroraison de son discours, la figure ascétique du moine s'anime, emprunte aux passions humaines une étrange énergie, et aux inspirations que le ciel seul peut faire naître, un ton et des idées d'une persuasion entraînante. Tout à coup, de sa droite, il saisit un grand Christ aux couleurs voyantes, se prosterne, se lève, l'expose aux regards de la multitude attentive et frémissante, montre chaque plaie ensanglantée. Sa voix est brève, vibrante, saccadée. L'auditoire ému, terrifié, pousse des gémissements, verse des larmes, et donne tous les signes d'un violent repentir. Aux pieds de chacune des images qui servent à marquer le chemin de la croix, placées de distance en distance autour de l'arène, des Italiennes, pliant sous le poids des années, entourées de leurs enfants et de leurs petits-

Digitized by Google

enfants, se lèvent, interrompent leurs prières pour écouter l'orateur. On dirait dans ce moment que les siècles sortent eux-mêmes de leurs tombeaux pour se souvenir et pleurer avec la génération présente.

De chaque côté de la chaire se tiennent deux vieillards armés de lanternes portatives ; ils sont escortés par une congrégation laïque couverte de cagoules grises ; sous l'étrange uniformité de ce costume se cachent et se confondent tous les rangs de la société. Le respect humain pourrait-il exister encore sous la livrée de la pénitence et le linceul de la mort ?

C'est ainsi qu'à partir du pape Benoît XIV cet édifice fut à jamais préservé contre la déprédation des Guiscard, des Farnèse et des Barbérini futurs. Abriter les arts et le souvenir des temps passés à l'ombre de l'arbre de notre salut, ne devait être l'œuvre que de la papauté qui fut, durant les longues ténèbres du moyen âge la seule lumière, la seule force morale capable de lutter contre l'empire dévastateur de la violence.

Si vous aimez les contrastes remontez avec moi le cours rapide des siècles L'an 70 de notre ère, Titus revenait vainqueur de Jérusalem qu'il avait réduite en cendres ; deux cent mille esclaves juifs, après avoir servi comme ornement de son triomphe, travaillèrent à la construction du Colysée. Deux années suffirent pour le voir terminé. Le jour de son inauguration, Titus assis sur un trône d'or massif surmonté d'un dais de pourpre, préside, à la tête d'une multitude immense, le combat de douze mille bêtes sauvages prêtes à se déchirer. Le peuple-roi aime à voir verser le sang, comme le Cécube et le Falerne, à pleins bords.

A droite et à gauche du prince, le meilleur qu'eut Rome antique, siégent les consuls, les ambassadeurs, le sénat et les vestales. A chaque ouverture des vomitorium ou entrée

Digitized by Google

du cirque, les cunearii maintiennent l'ordre et distribuent les places réservées aux citoyens romains, aux affranchis et aux étrangers. Sur le mœnianum s'échelonnent les matrones, et sur le popularium, c'est-à-dire au faîte de l'édifice, se ruent, se précipitent pêle mêle la plèbe et les esclaves, ivres d'une joie sanglante. Un immense voile de pourpre abrite contre les rayons ardents du soleil plus de cent cinquante mille spectateurs. De distance en distance, sur des trépieds d'argent remplis de charbons ardents, des esclaves versent constamment les parfums les plus exquis de l'orient, dont les spirales odorantes charment l'odorat. Du fond même de leurs niches de marbre, plus de mille fontaines répandent partout la fraîcheur avec un doux murmure. Au premier signal donné par l'empereur, les gardiens des bêtes sauvages lèvent les grilles des carceres et des caveæ placées au niveau du sol, et toute cette multitude affamée et rugissante de tigres, de panthères et de lions se précipitent les uns contre les autres, se déchirent, se dévorent aux applaudissements, aux cris frénétiques d'une multitude ivre de bonheur, abritée derrière des grillages très-élevés.

Pélerins indifférents ou curieux, prosternez-vous dans cette arène, baisez-en la noble poussière ; les sauvages habitants des solitudes africaines ne furent pas les seuls pour l'arroser de leur sang. Les Gaulois, vos pères, y ont combattu et sont morts comme gladiateurs. Les premiers chrétiens y furent déchirés pour leur foi et la vôtre. Et vous, hommes énervés de notre siècle, qui vous plaignez des chances trop peu hâtives de la fortune et des tristes vicissitudes de la vie, songez aux privations, aux souffrances, à la mort cruelle des premiers chrétiens, et alors vous cesserez peut-être de faire entendre la voix de vos injustes gémissements.

Au sortir du Colysée, pour compléter notre pieux péleri-

Digitized by Google

nage, nous allâmes vénérer les reliques de la Scala santa, c'est-à-dire, les escaliers qui furent gravis par le Christ aux jours d'Hérode et de Pilate. Avec une multitude immense de chrétiens, comme nous venus de tous les points du globe, nous pûmes nous prosterner devant la couronne d'épines, les clous, les verges qui servirent au supplice de notre rédempteur. Du haut d'une tribune richement ornée, aux sons argentins d'une clochette agitée par un moine, un évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, exposait successivement à la vénération publique chacun de ces pieux objets. De temps à autre la foule chantait des hymnes, puis se taisait pour faire entendre bientôt après la voix prolongée et sourde de ses gémissements et de ses prières. Je ne connais pas de peuple moins sujet au respect humain que le peuple italien. Quelle que soit sa vie privée ou publique, il s'entretient avec la divinité plus familièrement qu'avec un de ses princes ; les saints, la Vierge et le Christ sont en quelque sorte les membres d'une féodalité puissante et protectrice dont il attend tout et sur l'heure. Le peuple italien est naïf et sincère dans sa foi, malgré les flagrantes contradictions de sa conduite. Hommes nés sous un climat moins favorisé du ciel, plus calmes, plus logiques dans nos actes, jugeons-le avec impartialité, faisons la part de la spontanéité, apanage d'un sang plus bouillant et d'un esprit plus poétique. Songeons que Dieu, le père commun de tous les hommes, écoute avec la même tendresse l'humble et inintelligible prière du pauvre qui l'invoque dans une langue qu'il ne comprend pas, tout aussi bien que le cantique ou l'hymne triomphale du poète.

De la Scala santa, accompagné par un jeune prêtre français des plus complaisants et des plus instruits, nous descendîmes dans les catacombes de sainte Agnès. En pénétrant dans le ténébreux labyrinthe de ces longs et étroits corridors qui s'entrecroisent, se perdent à l'infini dans les ténèbres, et

Digitized by Google

que des millions de squelettes gardent du fond de leurs niches horizontales, involontairement je me sentais petit, misérable. A l'exemple du prophète, il me semblait aussi que je descendais vivant dans les abîmes du néant et de l'oubli, si grande était l'obscurité, si profond était le silence qu'interrompait le bruit seul de nos pas.

Ici, sur une pierre, un fossoyeur grossièrement sculpté est armé d'une lanterne et d'une pioche. Au-dessus de sa tête on lit encore cette inscription :

DIOGENES FOSSOR IN PACE
DEPOSITUS
OCTAVO KALENDAS OCTOBRIS

C'était la première fois peut-être qu'un deshérité de la fortune et de la renommée prenait son rang au milieu de cette terrible égalité de la mort. Le Christ en mourant sur la croix avait fait, de ce vil esclave sans nom, un patricien qui réclamait pour l'éternité sa place après de longs et obscurs labeurs.

Tout à côté, sur un revêtement de briques ajoutées les unes à côté des autres, une colombe, gravée avec un poinçon, emporte dans son bec une branche d'olivier. A ce doux symbole d'innocence et de paix, à l'exiguité de l'ouverture encore scellée, je compris que l'âme d'un enfant avait dû prendre de ce lieu son essor vers le ciel. Un peu plus loin nous lûmes, dans la langue consacrée par le catholicisme, les inscriptions suivantes dont voici la traduction :

LAURINE PLUS DOUCE QUE LE MIEL
REPOSE EN PAIX.

TU ES TOMBÉE TROP TOT
CONSTANTIA ADMIRABLE
DE GRACE. LAQUELLE A VÉCU
XVIII ANS VI MOIS XVI JOURS.

Digitized by Google

C'est trop tôt pour mourir, aurait dit le poète; et moi, malgré les siècles qui me séparaient de tant de jeunesse, de tant de grâce et de vertu, je recréais par l'imagination ce que la mort avait détruit et une pure, une céleste image apparut devant mes yeux comme l'ange des célestes amours. Mille emblèmes nous transportèrent dans le monde enchanté de la poésie et de la foi: le cerf se désaltérant dans l'onde pure d'une fontaine rappellera la soif inextinguible du chrétien pour les eaux vivifiantes de la grâce divine; le mot poisson, en grec, rappelle dans les lettres qui le composent les initiales de cette sainte formule: Jésus-Christ fils de Dieu sauveur; l'ancre d'un navire dit combien le chrétien désire trouver un asile sûr dans une sainte mort; les palmes signifient le martyre; les raisins, le saint sacrifice; les épis, l'abondante moisson des âmes.

Si nous passons des ornements des tombeaux aux peintures murales des chapelles, nous voyons le coloris donner à l'esquisse une animation plus grande; bien que les personnages soient raides et tous sur le même plan, ils ne laissent pas de réveiller le souvenir d'une foi primitive plus sincère et plus naïve que la nôtre. Comme excuse, au point de vue de l'art lui-même, rappelons-nous qu'à l'époque où ces figures furent exécutées la peinture était en pleine décadence, les artistes qui s'essayaient à reproduire les sentiments ou l'inspiration qui les animaient, étaient de fervents chrétiens, mais des artisans peu initiés aux bonnes traditions de Zeuxis et d'Appelle.

Dans notre excursion au milieu de ce labyrinthe inextricable nous trouvâmes de loin en loin des excavations creusées en forme de petites chambres; dans le fond de chacune d'elles on voyait que le tombeau d'un martyr avait servi d'autel pour la célébration des saints mystères. Une peinture murale servait de fond. Les premiers chrétiens en ornèrent

Digitized by Google

également la voûte et les parois latérales. Le Christ donnant sa bénédiction, la Vierge ou quelques scènes de l'ancien et du nouveau Testament étaient les seuls sujets admis. Les chapelles destinées aux femmes ont deux siéges où le prêtre desservant s'asseyait pendant le temps consacré aux enseignements religieux. Celles des hommes ne possèdent qu'un siége ; les uns sont en pierre grossièrement taillée, les autres sont simplement pratiqués dans le sol lui-même. Tous ces détails me démontrèrent jusqu'à l'évidence que la lithurgie catholique était immuable comme ses dogmes. Aujourd'hui encore, nos autels contiennent les reliques des saints. Ce siége grossier a été transformé dans nos vieilles cathédrales en une stalle richement sculptée, où président encore nos évêques.

Ces peintures murales ont été conservées dans nos riches vitraux où les mêmes sujets ont été reproduits avec plus de génie. L'église des catacombes est, si l'on peut se servir de cette expression, l'embrion rudimentaire de nos basiliques et de nos cathédrales. Cette immutabilité a même facilité des conversions célèbres. Il y a fort peu de temps quinze Anglais, à la vue de trois autels qui avaient pour peintures murales une Vierge intercédant auprès de Notre Seigneur, furent amenés à se dire que le culte des images datait de l'origine même du catholicisme, qu'il n'était point, pas plus que la confession, une invention de moines superstitieux, mais bien un dogme inhérent au culte privé et public des premiers âges. Cette seule difficulté levée dans leur esprit, après de longues réflexions, à la suite d'études sérieuses, de longs combats intérieurs, ils se rendirent aux lumières de la vérité, et Monseigneur Talbot, évêque anglais, résidant alors à Rome, reçut leur abjuration en présence de Pie IX, fier et heureux de cette nouvelle conquête. Ces savants, de bonne foi, avaient vu par leurs propres yeux que dans les catacombes, au milieu des ténèbres et des proscriptions,

Digitized by Google

tout aussi bien que sous la protection spéciale des empereurs chrétiens, partout et toujours le catholicisme avait conservé les mêmes dogmes, le même culte, la même lithurgie. Pour se pénétrer de cette vérité, au sortir des Catacombes, il est bon de visiter, à notre exemple, les basiliques de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent. Je n'essayerai de décrire que cette dernière au point de vue monumental parce qu'elle est la plus ancienne, parce qu'elle a conservé dans ses moindres détails le cachet d'une construction primitive; mais auparavant il serait bon de dire quels furent l'emplacement et le but de l'érection de l'église de Sainte-Agnès.

Sur la place Navone, théâtre des antiques jeux nautiques consacrés à Neptune, emplacement occupé dans des temps plus anciens encore par de délicieuses villas que chantèrent Martial et Pline, sur un des côtés de cette place célèbre fut érigée, sous le règne de Constantin, une chapelle. Le souvenir d'une lutte courageuse que sainte Agnès soutint contre d'infâmes payens qui voulurent porter atteinte à sa virginité décida les chrétiens à ériger ce pieux monument. L'Eglise chante encore un hymne qui rappelle ce triomphe : « O Vierge heu-« reuse, ô gloire nouvelle. Noble habitante du céleste sé-« jour, inclinez vers nos demeures souillées cette tête or-« née de deux diadèmes qui, par un don de Dieu, eut le pri-« vilége de rendre chaste le repaire abominable où elle est « apparue. » — En mémoire de ce triomphe remporté par une vierge, le souverain pontife bénit encore, le jour de la fête de notre sainte, dans son église et pendant le service divin, de petits agneaux parés de fleurs et de rubans, dont la laine sert à faire les pallium que le pape envoie à quelques évêques de la chrétienté. Toujours dans ce pieux asyle un grand nombre d'illustres morts vinrent chercher un refuge et entourèrent la sainte de l'éclat de leur renommée terrestre. Parmi ceux-ci nous citerons Constance, fille de Constan-

Digitized by Google

tin; Hélène, femme de l'empereur Julien; Constantina, femme de Gallus. Les unes moururent à Vienne, d'autres en Bythinie. Le souvenir d'une vertu si incomparable fascina en quelque sorte l'Orient et l'Occident, qui s'allièrent et se confondirent dans un même sépulcre. Non seulement j'ai pu constater par moi-même l'unité, l'immutabilité de notre foi, mais encore la filiation de notre culte avec celui des Juifs. A ne prendre que le temple de Salomon et une de nos vieilles basiliques, on retrouve dans l'un comme dans l'autre trois parties : un portique extérieur, une nef inaccessible aux fidèles et un sanctuaire où le prêtre seul pouvait pénétrer. Essayons, d'après cette donnée, de retracer la configuration intérieure et extérieure de Saint-Laurent hors les murs.

Aujourd'hui encore, on entre dans cette vieille basilique par un porche surmonté d'un toit à trois pignons soutenus par quatre colonnes de granit. De ce porche on pénètre dans une cours carrée appelée Atrium, entourée de galeries couvertes, retraites affectées aux pénitents et aux mendiants. Après le porche vient le vestibule proprement dit. L'ensemble de l'édifice a la forme d'un parallélogramme se terminant à l'une de ses extrémités par trois absides. L'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangées de huit colonnes ioniques en granit et en marbre. *L'area*, ou pavé, se compose d'une marqueterie en marbres de diverses couleurs; si nous nous transportons à l'autre extrémité, nous voyons au milieu de l'hémicycle le siége épiscopal, *cathedra*, et un banc demi-circulaire, *subselium*, pour les prêtres. Cet espace s'appelle *presbyterium*. Le sanctuaire au milieu duquel se trouve l'autel est enfermé par une balustrade et fermé pendant la célébration des saints mystères par la porte sainte gardée par deux acolytes. Les chantres, les diacres et les sous-diacres avaient leurs places réservées en deçà du sanc-

Digitized by Google

tuaire dont ils étaient séparés par un mur à hauteur d'appui.

Au milieu et au deux côtés du sanctuaire s'élèvent les ambons ou chaires à pupitre ; celui de droite est consacré à la lecture de l'Évangile, celui de gauche à celle de l'épître. Au milieu d'un espace limité par des candélabres disposés en croix, on chante le *Kyrie eleison*.

En résumé, chaque rang, chaque sexe avait sa place réservée. A gauche de l'autel se tenaient les matrones, à droite les sénateurs, un mur généralement à hauteur d'appui limitait ces différentes catégories sociales. Venait ensuite la nef des hommes, celle des femmes, des catéchumènes, des pénitents et des prosternés.

Si jamais vous visitez cette vieille basilique, après vous être rendu compte de la configuration intérieure et extérieure de l'édifice, après avoir admiré les vieilles mosaïques, si pleines de naïveté, la grille qui servit au martyre de saint Laurent, différentes inscriptions, plusieurs reliques précieuses, descendez à gauche, au fond de l'église, trois ou quatre marches d'une chapelle consacrée au repos des âmes des trépassés. A droite et à gauche, sur deux médaillons en marbre blanc sculptés par l'incomparable Buonarotti, femmes, enfants, vieillards, hommes dans toute la force de l'âge sont grouppés dans les diverses attitudes que donne la souffrance la plus cruelle. Dans le regard, dans l'attitude résignée et suppliante de ces divers personnages règnent une foi, une espérance si vives qu'involontairement on leur tend les bras, et, qu'on leur dit les yeux humides de larmes : « Courage, courage, bientôt vous serez délivrés ; nous prie-« rons tant pour vous. » Je ne sais si c'était une disposition particulière de mon esprit, mais jamais marbre ne m'avait aussi profondément ému. Les larmes qui roulaient involontairement sous mes paupières attendrissaient mon cœur, elles retombaient sur lui comme une rosée bienfaisante après

Digitized by Google

les ardeurs dévorantes d'un jour d'été. Ce jour du Vendredi-Saint était destiné d'avance à ne faire naître en nous que de tristes impressions. Il y avait, dans la suite de nos émotions, une logique que la tendance de notre esprit avait seul fait naître. Après le Colysée les Catacombes, après avoir ainsi vénéré le théâtre des martyrs chrétiens, nous voulûmes rendre hommage au souvenir d'un génie malheureux; avec quel respect douloureux, après avoir passé par toutes les lugubres émotions de la foi, nous montâmes les rues humides et garnies d'herbes qui conduisent au couvent de Saint-Onofrio ! Sous ces portiques déserts, dans cette chapelle, se trouvent entassés pêle-mêle les chefs-d'œuvre d'Annibal Carrache, du Guide, du Dominiquin, du chevalier d'Arpino, de Léonard de Vinci. En dépit de toutes ces tombes de princes et de cardinaux que l'on foule comme l'herbe de nos prairies, involontairement se dresse continuellement devant vos yeux la triste et malheureuse figure du Tasse, comme une lugubre pensée au milieu des joies de la vie.

Le couvent de Saint-Onofrio domine les sommets du Gianicolo, l'antique Janicule. A vos pieds serpente le Tibre comme un immense reptile aux fauves écailles. De ces cimes poétisées par la gloire et l'infortune, l'œil se repose sur une suite de jardins disposés comme les larges marches fleuries d'un colossal escalier au pied duquel s'étend Rome avec son incommensurable horison de tours, de dômes, d'obélisques ceint par la sombre campagne du Latium, les riches côteaux de Tivoli, de Frascati, la chaîne des Appenins et les cimes neigeuses du Soracte. C'est dans ce lieu enchanté que le Tasse voulut mourir. Au moment où il vint à Rome le cardinal Cinthio Aldobrandini, neveu de Clément VIII, pour relever son esprit abattu par d'incomparables infortunes, voulut le faire couronner au Capitole, à l'exemple de l'amant de Laure. « C'est un « cercueil, répondit le grand poète, qu'il faut me préparer et

Digitized by Google

« non un char de triomphe. Si vous me destinez une couronne
« réservez-la pour orner ma tombe. Toute cette pompe n'a-
« joute rien à ma gloire et ne peut me procurer le bonheur.
« Elle a empoisonné les derniers jours de Pétrarque. »

Selon les sinistres prévisions du poète, après quatorze jours de maladie, il succomba entre les bras des bons Pères du couvent de Saint-Onofrio qui gardèrent précieusement les reliques de sa misère, faciles à énumérer : Un encrier, une loupe, une ceinture, quelques lignes à moitié effacées. La religion seule pouvait donner un asyle au génie malheureux ; c'est pourquoi les bons Pères de ce monastère inscrivirent sur la modeste pierre qui couvre le Tasse ces simples mais sublimes paroles :

TORQUATI TASSI OSSA HIC JACENT
HOC NE NESCIUS ESSET HOSPES FRATRES HUJUS ECCLESIÆ
PP. MDCI OBIIT ANNO MDXCV.

Eugène DE LA COTTIÈRE.

Digitized by Google

FABLES DE M. ALEXIS ROUSSET.

L'homme a un penchant naturel à entendre raconter; la fable pique sa curiosité et amuse son imagination; aussi est-elle de la plus haute antiquité, et en trouve-t-on des traces dans les plus anciens monuments de tous les peuples: il semble que de tout temps la vérité ait eu peur des hommes et que les hommes aient eu peur de la vérité. Quel que soit l'inventeur de l'apologue, soit que la raison timide dans la bouche d'un esclave ait emprunté ce langage détourné pour se faire entendre d'un tyran, soit qu'un sage voulant la réconcilier avec l'amour propre ait imaginé de lui prêter cette forme agréable et riante, cette invention est du nombre de celles qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Par cet heureux artifice, la vérité, avant de se présenter aux hommes, compose avec leur orgueil et s'empare de leur imagination. Elle leur offre le plaisir d'une découverte, leur épargne l'affront d'un reproche et l'ennui d'une leçon. Occupé à démêler le sens de la fable l'esprit n'a pas le temps de se révolter contre le précepte; et quand la raison se montre à la fin elle nous trouve désarmés. Patru n'empêcha-t-il pas l'Académie française de donner à un homme de cour le fauteuil d'un homme de lettres en improvisant une fable que par parenthèse on devrait bien relire chaque fois qu'il s'agit de procéder à une élection?

Digitized by Google

Quel genre d'écrire remplacerait l'apologue? Les gros livres de morale ennuyent, ils ne sont qu'à l'usage d'un très-petit nombre d'hommes, tout le monde au contraire lit une fable, y prend plaisir et souvent en profite. L'art, le bon goût, la morale, gagneront donc toujours à ce que la succession des fabulistes ne s'interrompe point malgré l'espèce de dépréciation qu'a subie la fable dans ces temps derniers; mais ne serait-ce point là l'ouvrage de l'amour propre qui, désespérant de pouvoir lutter avec un génie inimitable, se coupe les aîles qui lui permettraient du moins de s'élever bien près de l'éternelle vérité? On a tant répété que la fable était morte, que beaucoup d'esprits superficiels l'ont cru et regarderaient un fabuliste comme un fou qui cherche à ranimer une cendre éteinte. Heureusement ce qui est bon et beau ne saurait périr; le feu sacré, religieusement conservé par un culte intime, rayonne, par intervalles, de flammes toujours vives et pures. La multitude qui ne croit qu'à ses instincts, qu'à son intuition, a gardé son goût et son amour pour l'apologue, et le fabuliste qui s'avançait d'abord indécis et timide, s'aperçoit bientôt que le cœur de l'homme, malgré le progrès des âges, est toujours l'enfant de la nature, amoureux des songes et du merveilleux

C'est cette découverte qui nous vaut, sans doute, ce charmant livre d'apologues (1), tout imprégné d'une douce odeur de vertus, de paix et de philosophie. A coup sûr ce livre là n'enterrera pas la fable, il lui donnerait plutôt de nouvelles aîles, plus larges et plus puissantes. Son auteur, homme d'esprit et de jugement, ne semble pas avoir songé le moins du monde à entrer en lutte avec ses devanciers ou ses contemporains; encore moins il s'est demandé quelle place il allait occuper dans ce champ si disputé, si morcelé de l'apologue; il a tenu au contraire à conserver son propre esprit,

(1) Fables nouvelles par M. Alexis Roussel. 4 vol. ornés de 200 gravures.

Digitized by Google

pur de tout alliage, libre de toute entrave et il a eu le bon goût de vouloir être lui pour n'être comparé à rien. Aussi n'établirons-nous aucun parallèle entre les fabulistes et lui. A part le *bonhomme* qui converse avec nous si naïvement et de bonne foi, les autres paraissent des acteurs trop préoccupés d'eux-mêmes et de l'effet qu'ils veulent produire, notre auteur, lui, plus désintéressé, nous distribue à pleines mains tous les trésors de son cœur sans compter, sans demander le moindre salaire; il a l'air, en donnant, de se croire l'obligé. Et quelles richesses nous livre-t-il si généreusement? Celles pourtant qui nous coûtent le plus à acquérir : l'amour de la vérité, la modération dans les désirs, le sacrifice des passions. Comme toutes les natures fortes il semble s'enrichir en donnant et devenir meilleur encore en prêchant la vertu.

Un charme tout particulier à l'auteur lui a concilié tout d'abord l'intérêt et l'approbation des hommes de goût de son pays; ceux-là n'ont point, sous prétexte de le conseiller, porté le découragement dans son esprit, ils ont compris ce que vaudrait un jour cette plume sage, doucement éloquente dévouée au bien, sympathique à tout ce qui est beau et bon et ils l'ont aidé à mettre en relief son esprit facile, abondant, mais modeste à l'excès.

Déjà plusieurs éloges successifs sont venus éclairer le public sur la valeur d'une œuvre qui honore notre antique cité. Heureusement le lecteur a été cette fois de l'avis des critiques, et a prouvé son goût en épuisant les premières éditions et en priant l'auteur de ne pas s'en tenir là.

L'auteur a répondu à cet appel en publiant un recueil complet de ses apologues; quelques uns sont donc déjà connus, mais le plus grand nombre aura l'attrait de la nouveauté. Pour nous, confondant les souvenirs et les impressions nouvelles, nous dirons que cet ensemble forme un délicieux bouquet aux fleurs variées, aux arômes différents,

Digitized by Google

mais où l'aconit et les poisons funestes n'ont, malgré leurs charmes trompeurs, jamais pu obtenir une place.

Cette œuvre charmante nous a rendu bien facile notre tâche de critique, est-ce à dire qu'elle soit parfaite! Non, mais il faut avouer que ses légers défauts ont presque autant de charmes que ses beautés; ils tiennent à la facilité que l'auteur a d'être abondant, il lui arrive de se répéter, il déborde quelquefois parcequ'il est trop plein, mais ses répétitions ne nous fatiguent point, parce qu'elles ne lui ont pas coûté. Il est toujours si naturel, si élégant, qu'on ne sait ce qu'il faudrait retrancher; on sent seulement qu'il y a du trop, heureuse imperfection! Qui aurait le courage de la faire disparaître de ces pages! On la rechercherait peut-être si elle y manquait; car si la pauvreté nous fait peine, l'abondance est toujours la bienvenue.

Voici, pour commencer, un apologue qui a toute la pureté et le parfum du lis, il est d'un fini précieux, il a pour titre:

LE GRILLON ET L'ABEILLE.

Voici l'hiver, dit un grillon
A sœur abeille, sa voisine,
Et déjà le froid aquilon
Nous menace de la famine.
Daignez m'admettre auprès de vous,
Et m'héberger; je suis bon diable.
Un petit coin de votre table
Me fera le sort le plus doux.
Je saurai, par mon caquetage,
Payer votre hospitalité,
Et charmer les soins du ménage
Avec l'aimable badinage
D'un esprit tout plein de gaîté.
Mes chansons vous feront sourire;
J'ai toujours quelque chose à dire ..

Digitized by Google

— Grillon, je suis au désespoir;
Mais je ne puis vous recevoir.
Je garde mon miel et ma cire,
Car vous pensez toujours avoir
Quelque chose à dire, et moi, frère,
J'ai toujours quelque chose à faire.

Le talent d'observation de l'auteur nous a valu *le Tigre et le Renard choisissant un avocat*, critique fine et qui se termine par un mot excellent: *le Temple de la Justice et celui de la Faveur*, moralité piquante et d'un bon style, *les deux Habits*, et: *le Lion choisissant un Ministre*, que nous recommandons au lecteur, ainsi que *l'Idole du Païen*, d'une facture puissante et originale.

Passons aux maximes de l'auteur; en voici qui sont prises à l'ouverture du livre et qui font désirer d'en voir davantage.

Le plus riche est celui qui désire le moins.

On poursuit le plaisir, on atteint la douleur.

Il n'est guère de gens plus chiches de louanges
Que ceux qui n'en méritent point.

L'amour meurt dès qu'on lui cède.

Agir dans la colère, hélas!
C'est s'embarquer dans la tempête.

Près de vastes désirs sont les vastes besoins,
Le bonheur le plus sûr préoccupe le moins.

Enfin, dit en terminant le poète au papillon qui le félicite d'avoir terminé son ouvrage, en se plaignant que, lui, ses œufs pondus, il va mourir sans gloire:

Les œufs pondus par toi, mon œuvre à peine éclose,
Atteindront loin de nous à leur métamorphose.
J'eus tes plaisirs, j'ai tes ennuis,

Digitized by Google

Comme toi, j'ai couru, volé de rose en rose,
Tu vas mourir et je te suis.

Non, certes, vous ne mourez pas, aimable poète, ami sincère! tant que la vertu, l'amitié, l'esprit habiteront ce monde.

Alexine GIRARD.

TABLE GÉNÉRALE ET BIBLIOGRAPHIQUE des ouvrages publiés par M. le chevalier Joseph BARD, dressée en 1855 et précédée d'une biographie, par Charles AUBERTIN (Vienne, imp. de Timon frères, 1855), in-8.

« .... arrivons au fait de l'autobiographie en lui-même. Oui je l'ai écrite parce que j'étais le seul qui pût la faire aussi vraie, aussi détaillée à certains égards, aussi complète ; parce que nul ne me connaît aussi bien que je me connais moi-même ; parce que je savais où emprunter les éléments de la critique et de l'éloge littéraires dans les comptes-rendus des journaux, les rapports, les mémoires, la correspondance ; parce que ma vie est une vie à part par les incidents, par les piéges qu'on lui a tendus et les injustices dont elle a été victime. »

Joseph BARD.
(FRANCHE RÉPONSE A MES DÉTRACTEURS).

La mémoire est reconnaissante,
Les yeux sont ingrats et jaloux,

a dit un poète qui avait une profonde connaissance du cœur humain. Les grands hommes n'ont, en effet, trouvé le plus souvent parmi leurs contemporains que des Zoïle dont la postérité a dû réformer les jugements trop sévères. M. le chevalier Joseph Bard, aujourd'hui commandeur, et qui depuis de longues années s'occupe de la province BURGUNDO LYONNAISE, a su échapper à la loi commune et se procurer un biographe que personne n'osera taxer d'injuste partialité. M. Charles Aubertin, cette perle des critiques, perle introuvable jusqu'à ce jour, se pâme d'admiration, à chaque page de sa brochure, en déroulant une à une toute les phases de la vie de son héros, *de cette vie scientifique et littéraire, la plus remplie*, dit-il, *incontestablement du XIXe siècle.*

Comme il importe peu de savoir dans quelle rue de la bonne ville de Beaune est né l'illustre commandeur, à quoi il a employé ses premières années, de quels ordres il est décoré, pourquoi il n'est pas chevalier de la légion d'honneur, comment il devint conseiller municipal et quelles sont les sociétés plus ou moins savantes dont il fait partie, je ferai grâce au lecteur de l'analyse de cet opuscule qui foisonne de faits aussi intéressants que ceux que je viens d'énumérer.

Digitized by Google

A cette biographie, je devrais dire à cet éloge, est annexée une notice bibliographique que M. Charles Aubertin a bien le droit de décorer de l'épithète d'*immense* et qui témoigne, à défaut d'autres choses, de la prodigieuse fécondité de son héros qui sous ce rapport laisse bien loin derrière lui les plus hardis faiseurs de notre époque.

Le commandeur Joseph Bard s'est exercé avec un succès égal dans les genres les plus divers : poésie, beaux arts, philosophie, économie politique, philologie, médecine, esthétique, voyages, agriculture et le nombre d'ouvrages qu'il a produits dans chacune de ces parties ne se compte que par vingt ou trente. Il va sans dire que malgré la sécheresse inhérente à un catalogue, M. Aubertin trouve encore, en énumérant ces œuvres, le moyen de glisser quelques louanges pour le génie qui les enfanta.

Quelques uns des grands écrivains de notre époque, qui n'ont pas à se louer de la critique, devraient user, pour trouver un biographe, du procédé de M. Joseph Bard, procédé d'une remarquable simplicité et qu'il vient d'indiquer dans une nouvelle et récente brochure.

Le commandeur déclare que ne voulant pas attendre la postérité, quelque reconnaissante qu'elle soit, et de crainte de trouver des yeux jaloux, il s'était vu de ses propres yeux et avait par conséquent tracé sa biographie de sa propre main en la faisant signer par un autre.

Nous ne doutons pas que l'exemple une fois donné, le célèbre commandeur ne trouve une foule de gens empressés de l'imiter.

Aimé Martin.

L'intéressant et savant travail de M. de La Tour-Varan, *Chronique des Châteaux et des Abbayes du Forez*, vient de paraître dans notre ville, et le volume que nous avons entre les mains nous paraît largement répondre à tout le bien qu'en ont dit les journaux du département de la Loire. Les recherches sérieuses de l'auteur sont déguisées sous les gracieux embellissements des légendes, et l'histoire, dans ses récits, a tout le charme du roman. L'ouvrage se trouve chez M. Giraudier, à Bellecour, et chez M. Meton, quai des Célestins.

Digitized by Google

NECROLOGIE. — LE GÉNÉRAL PERNETY.

Le général de division Joseph-Marie Pernety, qui est mort au mois de mai, à Paris, était fils de Jacques Pernety, directeur des fermes générales, et neveu de dom Antoine-Joseph Pernety, savant bénédictin, né à Roanne en Forez, le 13 février 1716 et mort en 1801. La *Biographie lyonnaise* de MM. Bréghot-du-Lut et Péricaud écrit ce dernier nom Pernetti, comme celui de leur oncle, l'abbé Jacques Pernetti, l'auteur des *Lyonnais dignes de mémoire*, mais Antoine-Joseph signait Pernety et le *Catalogue de la Bibliothèque Coste* cite un autographe dont la signature est semblable à celle du général.

Le jeune Joseph-Marie était né à Lyon, le 16 mai 1766. Il termina ses études à l'école militaire de Tournon, tenue alors par les Oratoriens; en 1781, il fut reçu à l'école de Metz, deux ans plus tard il était nommé officier d'artillerie. Capitaine en 1791, il fit sa première campagne à l'armée des Alpes et fut envoyé, en 1792, à l'armée d'Italie. On remarqua sa conduite brillante à la défense du Belvéder et à la prise de Saorgio. En 1796, il fut nommé directeur du parc de siége de Mantoue et, quelque temps après, commissaire pour recevoir l'artillerie de cette place forte; il sut attirer les regards de l'armée et de ses chefs à Bassano, Arcole, Rivoli, à cette dernière bataille il eut un cheval tué sous lui et sa bravoure, si connue au milieu de tant de braves, lui valut le grade de chef de bataillon; en 1799 il reçut le commandement de l'artillerie lors de l'expédition d'Irlande, sous les ordres du général Hardy; fait prisonnier à bord du vaisseau le Hoche, à la suite d'un combat meurtrier, il fut échangé peu de temps après et rendu à la liberté.

Au passage du mont Saint-Bernard, il commandait l'artillerie de la division Vatrin qui ouvrait la marche, prenait une part glorieuse aux batailles de Casteggio et de Marengo et, après cette glorieuse journée, était désigné pour recevoir, comme commissaire, l'artillerie d'Alexandrie.

En 1802 il est nommé colonel du 1er régiment d'artillerie à pied et commande l'artillerie de l'armée d'Helvétie, placée sous les ordres du général Ney. En 1805 nous le retrouvons général de brigade et chef de l'état-major-général de l'artillerie de l'armée des côtes de l'Océan, qui devint bientôt la grande armée d'Allemagne. Il prend une part active aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, et le 3 mai 1807 il est nommé commandant de la Légion d'honneur.

L'élévation des postes que le général Pernety avait à remplir ne faisait que mettre plus en évidence ses talents et sa valeur. Durant cette même année, 1807, il est envoyé en Silésie pour y commander en chef l'artillerie

Digitized by Google

du corps d'armée qui s'y trouvait détaché. Le personnel sous ses ordres était presque entièrement composé de Bavarois et de Wurtembergeois dont il sut obtenir la confiance. Avec ces hommes, alors nos alliés fidèles, il contribua puissamment à la reddition de plusieurs villes importantes, et, en récompense de sa belle conduite, il reçut du gouvernement français le grade de général de division, et du roi de Bavière la croix de commandeur de l'ordre royal et militaire de Maximilien.

La guerre ayant recommencé avec l'Autriche, le général Pernety reçut le commandement du 4e corps, sous les ordres de Masséna. Il venait d'être créé baron de l'Empire, avec une dotation de 10,000 fr. de rentes, en Westphalie. Il fut chargé, après la prise de Vienne, d'organiser et de faire jeter sur le Danube les ponts de bateaux que l'armée attendait pour s'emparer de l'île de Lobau. Après la bataille d'Essling, il commanda l'artillerie de l'île, qui fut fortifiée avec soin et armée de plus de cent bouches à feu. Sa conduite à Wagram grandit encore sa réputation militaire; ce fut après les éloges publics de Masséna, que l'Empereur lui conféra le grade de grand-officier de la Légion-d'honneur.

A la paix, il reçut une mission flatteuse pour son amour-propre, il fut chargé d'établir et de fixer les frontières entre la Bavière et l'Autriche, et, à cette occasion, outre les félicitations et les marques d'estime qui lui furent accordées, il fut décoré de la grand'croix de l'ordre militaire de Maximilien; mais sa gloire n'était pas encore parvenue à son apogée. La guerre, qui reprit bientôt, lui permit de reparaître avec éclat sur les champs de bataille. En 1811, il commandait le 4e corps de la grande armée; à la Moskowa il commença le feu contre les redoutes russes et contribua puissamment au gain de la bataille; ce ne fut que contre les éléments que sa fortune échoua. Le froid détruisit cette belle artillerie dont il était si fier; malgré des efforts surhumains il la vit anéantir à la Bérésina.

Ses talents le désignèrent au choix de l'Empereur lorsqu'il fut question de réorganiser l'artillerie de l'armée du Mein. Il en eut le commandement et rendit les plus brillants services à Lutzen, à Bautzen, à Dresde et à Leipsick. Quand l'heure des revers eut sonné, il ne se montra pas moins grand qu'après la victoire; lorsque les Bourbons eurent besoin d'hommes spéciaux, c'est à lui qu'ils s'adressèrent pour tout ce qui concernait son arme; on lui confia la division de l'artillerie au ministère de la guerre, et pour récompense de ses services, il fut nommé, en 1817, vicomte et conseiller d'état; en 1821 il devint grand-croix de la Légion-d'Honneur; enfin il fut appelé, à diverses époques, à présider le comité central de l'artillerie, où sa haute capacité et sa science militaire faisaient autorité.

Digitized by Google

Parvenu à une vieillesse avancée, le général Pernety trouvait dans la religion les consolations qu'elle prodigue à ceux qui s'adressent à elle. Sa foi vive et sincère lui adoucit l'amertume du dernier passage, et lorsque le général Ducos de la Hitte, devant ce cortége de sénateurs et d'officiers qui rendaient un suprême hommage à leur collègue, eut rappelé les principaux évènements de cette vie si bien remplie, le portrait qu'il en traça fut celui d'un chrétien comme d'un soldat. A. V.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous nous félicitions, dans notre dernier numéro, de n'avoir eu à regretter pour notre ville que des pertes matérielles après une inondation qui avait rappelé par ses vastes proportions celle de 1840. Le jour même où notre numéro paraissait les événements venaient donner un cruel démenti à notre assertion et, dans la nuit du 30 au 31 mai, les plus affreux malheurs frappaient notre cité.

Cette nuit prendra sa place parmi les plus néfastes de notre histoire. La digue de la Tête-d'Or n'ayant pu résister, malgré les efforts de douze cents hommes qui travaillaient sous les yeux de l'autorité, les eaux se précipitèrent sur les quartiers de l'Est de la ville, les Charpennes, la Cité Napoléon, la Villette, la Guillotière, et emportèrent bientôt les maisons et les constructions de cette partie de la ville et avec elles une quantité de victimes dont le nombre n'est pas encore connu même aujourd'hui.

Au milieu de ce cataclysme effrayant les plus beaux traits de dévoûment et de courage ont eu lieu. Soldats, mariniers, simples habitants ont rivalisé d'abnégation sublime et d'énergie surhumaine. Quelques-uns de ces traits ont été cités par les journaux, un plus grand nombre n'a eu que Dieu pour témoin. Au milieu de ces désastres, réjouissons-nous de voir tant d'héroïsme dans le cœur de notre population.

Mais à côté que de faits honteux nous voudrions pouvoir cacher à la postérité ! Vols, débauche, libertinage, rien n'a manqué de tout ce qui peut souiller l'humanité.

Pendant plusieurs jours Lyon et ses faubourgs de l'Est ont ressemblé à un lac. On allait en bateau sur les places Bellecour, de la Charité, de la Préfecture, dans les rues des Marronniers, du Pérat, St-Joseph, Bourbon, sur les quais depuis St-Clair jusqu'à la Charité. La hauteur des eaux était plus grande qu'en 1840. La Saône était revenue sur le quai St-Antoine et dans les rues environnantes. La rue Impériale qu'on croyait à l'abri, était coupée en plusieurs endroits. Un mouvement se faisait sentir sur plu-

Digitized by Google

sieurs points de la montagne de Fourvières et de la colline de St-Clair. Plaine ou montagne nul endroit ne semblait offrir de refuge assuré. Profondément émue par trois semaines d'inondation, la population ne cachait plus sa consternation et son effroi.

Le lundi 2 juin, la ville commençait à voir luire un rayon d'espérance ; la pluie avait cessé, le Rhône diminuait, la Saône se maintenait sur les quais envahis, mais sans s'élever aussi haut que huit jours auparavant, les malheureux inondés se rapprochaient de l'endroit où s'élevaient naguère leurs habitations, cherchant à retirer du milieu des eaux quelque épave de leur mobilier, lorsqu'avec la rapidité de l'étincelle électrique, le bruit courut que l'Empereur venait d'arriver et qu'il se dirigeait vers cette plaine qui avait tant souffert. Cette nouvelle mit toute la ville sur pied ; à onze heures l'Empereur, après s'être à peine arrêté à l'hôtel de l'Europe, se rendait en effet par la rue Impériale et le pont Morand aux Brotteaux, aux Charpennes et à la Guillotière où sa présence était saluée de mille cris. Une foule immense le suivait, applaudissant au sentiment qui avait arraché le souverain aux soins du gouvernement pour l'amener là où il y avait tant de larmes à essuyer. Les bonnes paroles répandues au milieu de cette population désespérée des Brotteaux, l'or prodigué à ces gens qui manquaient de tout, avaient excité l'enthousiasme de notre cité. Le soir toutes les fenêtres étaient pavoisées et pour ceux qui connaissent nos habitudes et nos mœurs, l'Empereur venait de traverser une des plus grandes journées de son règne.

Le lendemain, mardi, l'Empereur descendait le Rhône jusqu'à Arles, prodiguant partout les mêmes consolations, les mêmes secours, et recevant partout en échange les mêmes témoignages de reconnaissance. Le mercredi 4, l'Empereur rentrait à Lyon, passait sur la place Bellecour une revue de toutes les troupes de la garnison et le même soir repartait pour Paris, laissant de profonds souvenirs de son voyage ; bientôt après de nombreuses souscriptions s'ouvraient dans toutes les villes de l'Europe ; le Saint-Père, la Reine d'Angleterre, le Sultan, l'Empereur de Russie, lui même, envoyaient leur offrande et nous montraient que désormais il y avait une *république* européenne, dont tous les peuples étaient frères et dont tous les hommes étaient prêts à se tendre la main.

— Quatre jours après, dans la nuit du samedi au dimanche, S. E. le cardinal Patrizzi, légat *a latere*, arrivait dans notre ville et descendait à l'Archevêché. Dès le matin le bourdon de Saint-Jean et l'artillerie des forts annonçaient la présence d'un Prince de l'Église dans nos murs. A 3 heures le clergé sortait processionnellement de la métropole pour aller chercher le légat au palais archiépiscopal ; à l'entrée de la métropole un dais l'attendait ; S. E. le cardinal de Bonald était venu jusqu'au seuil de la basilique assister à cette réception ; conduit dans le chœur, au milieu d'un

Digitized by Google

clergé nombreux, le légat, d'une voix émue, a donné la bénédiction papale à ce peuple qui eut saint Irénée et saint Pothin parmi ses pasteurs. Le lendemain le vénérable prélat partait pour Paris où il devait représenter le Saint Père à la cérémonie du baptême du Prince impérial. Pendant son séjour à Lyon un peloton de cavalerie et une compagnie d'infanterie ont fait le service d'honneur dans la cour de l'Archevêché; au fond de la cour le drapeau pontifical, blanc et jaune, se faisait voir à côté du drapeau français.

— A la suite de ces événements nous pourrions en rappeler de fort intéressants aussi, quoique moins émouvants pour les populations:

L'inauguration d'une nouvelle administration pour nos théâtres, la première soirée consacrée généreusement au bénéfice des inondés, par M. Halanzier-Dufrénoy, le nouveau directeur, des débuts dont quelques uns ont été brillants, l'acquisition, faite pour notre Musée, par les soins de M. le Sénateur et sur la demande de M. Thierry Brolemann, président de la Commission consultative des musées, du portrait de Jean Thierry, sculpteur du roi Louis XIV et du roi d'Espagne, né à Lyon, le 8 juin 1669, mort le 21 décembre 1739; ce magnifique portrait, peint par Largilière et gravé par Thomassin, et, aujourd'hui, placé dans la galerie des peintres lyonnais, a été payé sur les fonds Grognard, dont la destination est de fournir aux frais de reproduction, soit par la peinture, soit par la sculpture des Lyonnais illustres; enfin une brillante séance de notre Académie, dans laquelle, suivant l'heureuse expression de son président, M. Bonnet, on a entendu deux artistes distingués, sachant associer au culte des arts celui des belles-lettres et sachant rendre leur pensée par le langage non moins que par le crayon et le pinceau; dans cette séance M. Desjardins avait dit ce qu'était l'archéologie, M. Saint-Jean avait traité de l'influence des beaux-arts sur le commerce de Lyon, entre ces deux orateurs M. de Polinière avait retracé la vie si longue et si remplie du docteur Viricel. Nous pourrions ajouter parmi les événements de ce mois l'ouverture du chemin de fer qui unit notre cité à Bourg; désormais nous irons visiter en quelques heures le tombeau de Marguerite d'Autriche et revenir à Lyon, en attendant l'époque rapprochée où nos compatriotes pourront partir le samedi soir pour Genève, faire le tour du lac le dimanche et revenir le lundi matin. Le chemin de fer a été livré aux voyageurs le 23 juin, la veille un train de plaisir avait été mis à la disposition des Autorités du département de l'Ain, qui étaient venues à Lyon avec une foule de curieux, transportés gratuitement par la compagnie; le samedi précédent une cérémonie religieuse avait inauguré l'ouverture de cette ligne qui doit modifier si profondément nos relations entre notre ville et nos voisins de l'Est.

—Après l'histoire du passé celle de l'avenir. Le 7 juillet le Grand-Théâtre donnera une fête au profit des inondés; outre la pensée de soulager de grandes infortunes le plaisir d'entendre des artistes célèbres, qui se sont mis si généreusement à la disposition de l'Autorité, attirera toute notre population. On sait que Mesdames Marie Cabel, Wertheimber, Marie Dussy, Joséphine Martin et Messieurs Roger, Belval et Barrielle se feront entendre, c'est dire que la foule sera grande, que la recette sera considérable et que ce sera bien fête pour tous, pour le public, pour les artistes et pour les inondés.

L'orchestre et les chœurs, sous la direction de M. George Hainl, se composeront de 350 exécutants, les décors seront dignes de la solennité; le mois prochain nous dirons les merveilles qu'on nous fait espérer aujourd'hui.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

LE PAYSAN.

Je me permets d'aimer, d'un effrayant cynisme,
Celui qu'on nomme *paysan*,
Alors qu'il est, luttant contre notre égoïsme,
A sa corvée âpre artisan.
J'irais même baiser son vêtement sordide,
Emblême de la pauvreté;
S'il était, comme ailleurs, des oripeaux avide,
Il l'aurait tantôt rejeté.

Qu'il est noble à mes yeux, sous l'enveloppe vile,
Celui qui nous donne du pain!
Que va-t-il rencontrer dans l'antre de la ville?
La discorde et son vieux levain.
Il y tournoie alors dans l'ivresse fiévreuse,
De la cité funeste don,
Broyant peuples et rois dans sa fougue orageuse,
Et rallumant torche et brandon.

Digitized by Google

Cette existence est belle, amis, que vous en semble ?
Vous aimez donc les toits dorés,
Tumulte, chars, coursiers, le faste qui rassemble
Ses papillons évaporés ?
Le bouge aérien, où l'humide froidure
Fait grelotter un souffreteux,
Le lupanar infect, la vie austère et dure
De l'ouvrier nécessiteux ?

Le laboureur, sortant de sa couche grossière,
De sa cabane, étroit réduit,
Voit d'un large horizon s'épancher la lumière
Et le soleil naissant qui luit ;
Il hume à pleins poumons, sous la zône éthérée,
L'aurore et ses fraîches senteurs,
Et vit au sein de l'air, dans la plaine altérée,
Qui gerce aux brûlantes ardeurs.

Humble pâtre en naissant, errant à l'aventure,
Bravant l'orage et les autans,
A sa mâle vigueur préluda la nature
Pour les labeurs d'un autre temps.
Quand le pays le veut, en phalange immortelle,
Il sait aussi vaincre et souffrir ;
Patient, plein de cœur, la fortune infidèle
Sans frissonner l'a vu mourir.

Il vint comme un seul homme, alors que le vertige
Saisissait un peuple ébranlé,
En heurtant, de son vote, un sinistre prestige
Dans le cahos entremêlé ;
Et son héros, porté sur ses larges épaules,
Du haut de ses pavois d'airain,
Nous a fait resplendir, jusqu'aux glaces des pôles,
Comme un arbitre souverain.

Digitized by Google

Il voulut désormais, l'homme de la charrue,
Un pouvoir fort et sérieux,
Sans avoir arraché les pavés de la rue
Sous le glaive des factieux.
Depuis, il a donné ses enfants à la guerre
Pour venger un antique affront,
Et la riante paix, qui refleurit naguère,
De lauriers a paré son front.

Jules MARTIN.

Digitized by Google

ALLOCUTION

prononcée par M. BONNET, président de l'Académie,
dans la séance publique du 24 juin 1856.

Messieurs,

Vous avez hâte d'entendre les orateurs qui doivent donner à cette séance un intérêt si vif et si sérieux; vous êtes empressés de voir se dérouler devant vous le tableau d'une vie qui vous fut sympathique,* et dont les phases vous seront retracées par M. de Polinière, avec ce sentiment profond qui, sans rien enlever à la fidélité de l'histoire, colore et anime jusqu'à l'impartiale justice. Ce n'est pas avec une curiosité moins impatiente que vous venez de même prêter votre attention à deux artistes distingués, MM. St-Jean et Desjardins. Vous savez que de tels esprits associent au culte des arts celui des belles lettres, et que, tout habitués qu'ils sont à rendre leur pensée par le crayon et le pinceau, ils ne savent pas moins bien l'exprimer par le langage.

Je partage votre empressement, et je voudrais n'en pas retarder la satisfaction; mais n'est-il pas juste aussi de rappeler à votre souvenir les travaux de nos collègues qui ne peuvent se faire entendre dans cette solennité? Et les évènements qui intéressent la compagnie tout entière ne doivent-ils pas vous être racontés?

Cette pensée me dicte presque un devoir et m'encourage à vous signaler la décision récente prise par l'Académie de faire entrer ses Mémoires dans le domaine de la publicité, et de ne

* Biographie du Dr Viricel.

Digitized by Google

plus se contenter de leur envoi au cercle restreint de quelques correspondants. Vous parler de nos Mémoires et de notre désir de les répandre, n'est ce pas s'engager à vous indiquer au moins les sujets qui y sont abordés? J'hésite à entreprendre cette tâche, énumération fastidieuse, si je veux être complet; véritable déni de justice, si je fais des éliminations à mon gré. Je l'essaierai cependant: il est de l'honneur des Sociétés savantes de prouver leur activité collective. Héritières d'institutions fondées et développées par nos pères, elles ont à rendre compte du legs qui leur a été confié : chargées de maintenir le culte des lettres et des sciences, elles doivent montrer qu'elles comprennent leur mission, et qu'elles savent la remplir.

Ces principes ont toujours été ceux de l'Académie. Depuis l'époque de sa réorganisation, il y a cinquante six ans, ses secrétaires ou ses présidents ont publié, chaque année, pendant près d'un demi-siècle, le compte-rendu de ses travaux. Mais quel que fût le mérite et la fidélité de ces analyses, les œuvres littéraires y perdaient leur grâce et la spontanéité de leur forme originale, et les travaux scientifiques l'ampleur de leur développement et la précision de leurs preuves. Frappée de ces imperfections, la Compagnie décida de publier intégralement ses Mémoires et d'adopter, sous ce rapport, les traditions de toutes les grandes Compagnies savantes. Telle était la richesse des matériaux dont elle pouvait disposer, que ses Mémoires, dont la publication n'a commencé qu'en 1845, forment aujourd'hui, à la fin d'une période simplement décennale, treize volumes, témoignage irrécusable d'activité et de persévérance.

Ces volumes comprennent d'abord l'éloge de tous les personnages illustres morts récemment, et qui, par leur naissance, leurs bienfaits ou leur association à l'Académie, appartenaient à la société lyonnaise.

Digitized by Google

Je me plais, avant tout, à rappeler cet hommage rendu à ceux qui, dans quelques rangs qu'ils aient été, ont bien mérité du pays. Il témoigne de l'esprit qui anime notre Compagnie: respect pour toutes les gloires de la cité; encouragements à tous les efforts utiles; associations à la douleur des familles, qui ne doivent pas être seules à déplorer la perte des hommes qui ont concouru au bien-être et à la gloire et à la moralisation de leur patrie.

Les pages consacrées à la mémoire de ceux que nous avons perdus ne sont pas de stériles biographies. La vie de MM. Rambaud et Terme est une partie de notre histoire municipale; celle de M. Grognier se lie au développement de nos institutions agricoles. L'éloge de M. Grégori rappelle les lois et les mœurs de la Corse sa patrie, dont il avait exploré les annales avec un amour si filial et une intelligence si supérieure. En suivant les travaux de MM. Gauthier et Pravaz, on se familiarise, d'une part, avec des études bibliographiques importantes; de l'autre, avec les innovations médicales les plus utiles peut-être qui se soient accomplies récemment parmi nous.

Un enseignement fécond et des sentiments généreux ne ressortent-ils pas aussi de la vie des personnages illustres dont les éloges ont été proposés au concours? Je veux parler de Ballanche, dont le génie mélancolique et serein n'obéit jamais qu'à de nobles inspirations, et qui développa en philosophe et en poète l'idée de l'éducation de l'homme par la souffrance, et de son initiation par les épreuves à une vie supérieure; de Benjamin Delessert, ce trésorier du pauvre qui, suivant les expressions de M. Sauzet, remplaça la loterie par l'épargne, et les fiévreux entraînements du jeu par les espérances légitimes du travail; de Suchet, ce type du génie militaire uni à la sagesse de l'administrateur et au talent de l'écrivain; de Madame Récamier, qui représente si bien l'in-

Digitized by Google

fluence exercée sur les lettres par la grâce qui fait taire toutes les rivalités, et la bienveillance qui encourage tous les talents; de Matthieu Bonafous, qui continua Parmentier par ses recherches agricoles, rappela Delille par son heureuse versification, et mit sa fortune au service de sa terre natale et de sa patrie adoptive; enfin, de Jacquard, qui, de l'humble condition de l'ouvrier, s'éleva jusqu'à l'illustration par une grande découverte, et resta aussi modeste dans le triomphe qu'il avait été digne dans la persécution.

Je n'indique que les sujets de ces éloges : que n'aurais-je pas cependant à ajouter, si, touchant à l'œuvre même des rapporteurs, je rappelais les considérations dans lesquelles, à propos du concours sur Benjamin Delessert, M. Bonnardet combattait avec tant de vigueur les sophismes sociaux qui égarent encore tant d'esprits de notre temps; les vues de M. Victor de Laprade sur le caractère des écrivains qui illustrèrent, dans notre ville, le commencement de ce siècle, et de ceux de toutes les époques qui ont avec Ballanche un lien de parenté; les réflexions de M. de Polinière sur les guerres du consulat et de l'empire, aux quelles Suchet, son héros, prit une si grande part; enfin celles de MM. Guillard, Durieu, Fraisse et Rougier, sur les hommes et les choses au milieu desquels ont vécu les administrateurs et les savants dont ils ont retracé la vie. Mais le temps me presse, et je dois me borner à ces rapides indications.

Au respect pour les gloires de la patrie s'allient l'amour de son histoire, la recherche des phases par lesquelles elle a passé, des vestiges que les évènements ont laissé sur son sol, De là le zèle de l'Académie à explorer toutes nos antiquités; de là les beaux travaux sur l'époque gallo-romaine dus à MM. Comarmond, de Boissieu, Monfalcon, d'Aigueperse.

Nos Mémoires ne sont pas étrangers à ces études. M. Morin

Digitized by Google

nous a rappelé qu'avant la fondation par Plancus d'une colonie romaine sur le coteau de Fourvières, il existait, au confluent du Rhône et de la Saône, une cité gauloise, centre de transactions commerciales, à laquelle furent conférés les droits que constatent les Tables Claudiennes trouvées dans son enceinte.

L'importance que cette partie de Lugdunum acquit avec le temps a été mise en évidence par la voie romaine que M. Martin-Daussigny a reconnue au pied de la côte des Carmélites: découverte précieuse que le savant devait se hâter de décrire et l'artiste de dessiner ; car, quelques jours plus tard, les constructions souterraines qui avaient mis à nu les dalles, les trottoirs, et jusqu'à la trace des chars, obligeaient de les disperser ou de les enfouir.

Les antiquités de la Gaule dirigent notre pensée vers celles de l'Asie, sur lesquelles M. Eichhoff nous a donné de si curieux renseignements. On sait que des fouilles récentes dues à d'illustres explorateurs, parmi lesquels la France cite avec orgueil MM. Botta, Teixier et Flandin ont fait découvrir l'emplacement de Ninive détruite plus de six cents ans avant notre ère, et restée inconnue sous ses propres décombres. Les voyageurs étonnés ont pu pénétrer dans les galeries des palais qu'aucun pied humain n'avait foulées depuis des siècles; et ils ont vu se dérouler devant eux des colonnades, des bas-reliefs, des statues gigantesques, révélation d'un art qui réunit à l'indication fidèle de la civilisation des Assyriens la majestueuse immobilité des œuvres de l'Egypte. Sur ces monuments, ils découvrirent une série de figures, expressions d'une langue inconnue dans ses mots aussi bien que dans ses caractères ; et voilà que chaque jour se révèle la signification de cette écriture cunéiforme, et que, grâce à des traductions d'un sens aujourd'hui incontestable, on peut lire l'histoire, dictée par eux-mêmes, des rois qui vainquirent et

Digitized by Google

emmenèrent captives les tribus d'Israël : éclatante et nouvelle confirmation des récits de la Bible, qui semblaient devoir échapper à tout contrôle, et dont ces découvertes inattendues viennent attester toute la véracité.

Des bords du Tigre et de l'Euphrate, M. Eichhoff nous conduit dans l'Inde, et il nous en redit les chants religieux, les lois et les poèmes. Il traduit en vers latins les passages les plus remarquable des Védas et du Ramayan, et il réussit tout à la fois à en donner l'intelligence et à en faire sentir la beauté.

M. Servan de Sugny ajoute à ces travaux sur l'Orient l'analyse du Kural, code de morale écrit par un Paria, que la tradition populaire a surnommé le Divin. En lisant cet ouvrage, où la morale la plus pure se révèle sous les formes les plus gracieuses, et en le rapprochant de la condition avilie de l'auteur et des fables grossières qui altèrent son œuvre, on est frappé de ce mélange de dignité et de faiblesse, de vérités et d'erreurs entre lesquelles oscille l'homme qui, tout en interrogeant sa conscience avec sincérité, n'a d'autre guide que sa raison obscurcie par des traditions erronées.

La philosophie ne tient pas dans nos Mémoires une place moins importante que la critique littéraire. Parmi les œuvres qu'elle a inspirées on remarque le Mémoire de M. Blanc St-Bonnet sur l'*affaiblissement de la raison*, méditation du philosophe attristé par les tendances de notre temps; vaste programme où l'auteur, sans repousser aucune des études qui éclairent l'esprit et échauffent le cœur, les place dans l'ordre que leur assigne la dignité du sujet, le Créateur avant la créature, les sciences morales avant les sciences physiques.

Près de ce travail se trouvent les études de M. Bouillier sur les *Offices de Cicéron*, sur le *Cartésianisme de Bossuet*. Ces dissertations donnent une nouvelle force à la philosophie moderne, qui a eu le double mérite de détruire les

Digitized by Google

doctrines du dernier siècle, fondées, en psychologie, sur la sensation ; en règle de conduite, sur l'intérêt ; et de faire revivre les démonstrations spiritualistes de Dieu, des idées innées, et des véritables principes de la morale naturelle.

Les rapports qui unissent les connaissances humaines entrent dans le cercle obligé des travaux de notre Compagnie. Une réunion d'hommes de spécialités très-diverses, mais plus occupés des idées qui les rapprochent que de celles qui les séparent, doivent donner une grande place à toutes les lumières que les sciences projettent et reflètent les unes sur les autres. Aussi combien de nos Mémoires appartiennent à cet ordre d'études comparées.

Ici, M. Lortet, rapprochant les enseignements de la géographie des leçons de l'histoire, montre comment le cours des fleuves a modifié les immigrations des peuples, circonscrit des formes sociales dans des cercles immobiles, ou favorisé leurs expansifs développements. Là, M. Théodore Perrin, signalant l'influence que la civilisation et les doctrines religieuses exercent sur la musique, éclaire ce vaste sujet des lumières de cette partie de la science médicale qui traite de la nature de l'homme.

Plus loin, M. Valentin-Smith analyse, avec les données si rigoureuses de la statistique, l'influence comparée de l'agriculture et de l'industrie sur la moralité et la santé publiques. En voyant dans les populations manufacturières diminuer la moyenne de la vie en même temps que s'accroît le nombre des indigents, des criminels et des misérables qui attentent à leurs jours, on se demande de quelle manière on pourrait arrêter cet entraînement qui pousse les habitants des campagnes hors de la vie agricole, de cette vie où l'homme, sans cesse en présence de Dieu et de son pouvoir, reçoit, suivant la pensée de M. Guizot, tant d'enseignements salutaires pour sa raison et pour sa disposition morale.

Digitized by Google

Les sciences naturelles tiennent dans nos annales une place distinguée à côté des sciences morales et politiques. Leur caractère spécial me rend difficile l'indication des travaux qui leur sont consacrés. Cependant puis-je passer sous silence les nombreux Mémoires de M. Mulsant sur les insectes, et ceux de MM. Alexis Jordan et Hénon sur diverses questions de botanique ? En présence de tant d'espèces nouvelles d'animaux et de plantes découvertes par nos compatriotes et décrites pour la première fois, on comprend quelle doit être la variété de la création, puisque, après les observations de tant de siècles sur la nature, il reste un si grand nombre d'êtres que la sagacité découvre, et qui apparaissent à nos regards étonnés.

La science pure est l'objet des recherches que je viens de citer, cette science qui n'a d'autre mobile que le besoin désintéressé de connaître, et qui, satisfaite d'avoir découvert la vérité, ne lui demande immédiatement aucun fruit. L'Académie se plaît à l'honorer ; car elle est la source réelle des applications utiles, et elle mérite d'autant plus d'estime et d'encouragement que la foule passe indifférente à ses côtés. Aussi nos Mémoires renferment-ils encore de nombreuses recherches qui lui doivent leur inspiration. Telles sont les patientes et curieuses observations de la Société d'hydrométrie sur les pluies dans les bassins du Rhône et de la Saône ; telles sont celles de M. Bineau sur l'analyse chimique des eaux pluviales à Lyon et dans les campagnes environnantes. L'air des villes ne peut plus être considéré comme identique à celui des montagnes. Notre collègue y a démontré la nature et la proportion de composés insalubres, et, en harmonisant les travaux de la science et les enseignements de l'hygiène, il a détruit une des raisons qui faisaient accuser la chimie d'impuissance.

Dans son grand travail sur l'extension des terrains houil-

Digitized by Google

lers, M. Fournet ne s'est pas borné à des observations nombreuses et exactes : il y a joint des vues générales propres à inspirer l'industrie et à lui éviter de stériles tâtonnements. D'après ses idées, le combustible, principal aliment de l'industrie moderne, n'occupe pas seulement les bassins étroits actuellement exploités ; il s'étend comme une vaste mer qu'ont déchirée les soulèvements des montagnes : l'auteur indique la profondeur et l'étendue des couches, perceptibles seulement aux yeux de la science, et tout fait penser que les vérifications expérimentales qui se préparent dans plusieurs contrées ne manqueront pas à ses déductions.

Je m'arrête ici, Messieurs, quoique encore riche de matériaux que je n'ai pas mis en œuvre. Mais en faut-il davantage pour prouver l'activité avec laquelle notre Compagnie marche dans les voies qu'embrasse la nature de son institution. Et veuillez le remarquer : cette fécondité s'est déployée sans que la presse nous ait prêté son concours, sans que nos publications soient connues ; j'ai presque dit, sans que leur existence soit même soupçonnée : étrange contraste entre la fécondité du travail et la limite de la publicité ; contraste bien propre à faire ressortir l'esprit de la province traçant son sillon dans un labeur fructueux, mais laissant à la capitale le monopole de la renommée ; s'effaçant devant elle, non par une coupable inaction, mais par la timidité dans la production de ses œuvres.

Vous honorez, Messieurs, cette défiance modeste ; mais vous comprenez aussi les préventions injustes qu'elle fait naître. Elle laisse supposer inactives des Compagnies laborieuses ; sans utilité, des travaux qui, mieux connus, auraient éclairé les esprits et élevé les âmes. Elle devait donc avoir un terme : aussi, indépendamment de la publicité donnée à nos Mémoires, nous avons décidé d'en confier les fascicules à la *Revue du Lyonnais*, qui, depuis vingt-deux

Digitized by Google

années, soutient avec une courageuse persévérance la tâche difficile de servir de centre, parmi nous, aux publications littéraires et historiques. L'Académie dépose dans ce journal le résultat mensuel de ses études ; elle le reprend ensuite, pour en composer ses annales, imitant ainsi l'Académie des sciences morales et politiques, et conciliant l'opportunité d'une feuille périodique avec la permanence d'une publication durable.

Nous pouvons seulement présumer l'avenir que nous préparent ces modifications ; mais en ne tenant compte que du passé, quels nombreux éléments, dès que nous entreprenons de mettre en lumière les travaux trop ignorés de notre Compagnie ! Soit que nous jetions les yeux, ainsi que nous le faisions naguère, sur les récompenses accordées à la suite du concours industriel et artistique de toutes les nations, soit que nous considérions, comme aujourd'hui, les ouvrages qui ont nécessité une grande association d'efforts et de talents, partout nous trouvons des recherches utiles, des découvertes précieuses, des sentiments généreux ; et toujours nous sommes conduits à démontrer que pour s'honorer elle-même, notre ville n'a qu'à se regarder et à connaître les travaux de ses enfants.

Digitized by Google

QU'EST-CE QUE L'ARCHÉOLOGIE*?

Le champ de l'archéologie est d'une ampleur qui peut effrayer, aujourd'hui que la somme des connaissances humaines a grandi d'une manière tout à fait inattendue, par le nombre des travaux accomplis. Cette science, si toutefois c'est bien là le nom qui convient à cette investigation patiente, qu'un goût pur doit accompagner, cette science, dis-je, qui a pour mission la découverte, puis l'étude et le classement des richesses des temps anciens dans les monuments, présente un attrait incomparable, surtout si à l'amour dont on s'éprend pour elle vient se joindre bientôt le but moins égoïste d'en faire profiter notre époque. L'archéologie touche à toutes choses ; elle nous fait lire comme dans un livre ouvert le degré de civilisation des peuples éteints ; elle nous guide dans l'appréciation des croyances et des connaissances diverses qui marquent les phases de leur développement, de même que sur les races humaines qui vivent encore, nos descendants pourront continuer leurs études en les reliant aux nôtres.

Ce n'est qu'au siècle dernier qu'en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie commencèrent les premiers travaux archéologiques entrepris avec une certaine suite. Malheureuse-

* Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie du 24 juin 1856.

Digitized by Google

ment alors les yeux de l'antiquaire étaient fermés à tout ce qui n'émanait pas de la civilisation grecque ou romaine, et n'est-il pas regrettable qu'une série importante de remarquables monuments disparus depuis sous le marteau révolutionnaire, ou par le fait d'une indifférence ignorante, aient échappé ainsi à notre étude en laissant dans la science des vides qu'il est difficile de remplir? Oui ! il fut une époque, et celle-ci n'est pas encore bien loin, où l'attention de l'archéologue se portait tout entière vers les monuments de Rome et d'Athènes, tandis qu'on ne jetait pas un coup-d'œil sur ceux qui appartiennent en Europe à la brillante civilisation arabe, au bas-empire d'orient et d'occident, et enfin aux époques romanes et gothiques. C'est avec intention que je me sers de cette dernière expression devenue, après la Renaissance, un terme de mépris appliqué à tout un art qui avait fleuri trois siècles, et pendant la durée duquel s'étaient formées toutes les nationalités modernes. La réaction payenne, en détruisant violemment cet art, coïncidait avec cet autre travail de destruction qui, en s'attachant à la tradition religieuse, faillit emporter le catholicisme : cette réaction durait encore au moment des premières études archéologiques ; ce sera, si l'on veut, l'excuse des savants d'alors et l'explication d'un trop long oubli.

Ajoutons cependant à la décharge des savants qui se sont les premiers occupés d'archéologie que l'art antique est si beau, si pur, si correct, au point de vue purement plastique qu'il n'a jamais pu être égalé depuis, et que la ville d'Athènes nous montre encore au milieu de ses ruines mutilées, des modèles d'une perfection inimitable.

Il était réservé enfin à notre temps de réhabiliter toute une époque, berceau de notre histoire, il l'a fait avec impartialité et désormais l'appellation de gothique n'entraînera plus après elle l'idée d'un insultant mépris.

Digitized by Google

Oui, de nos jours il s'est rencontré des hommes pleins de dévoûment et d'ardeur qui ont reconnu que les monuments du moyen âge ne pouvaient être le fait de barbares, mais qu'ils étaient le résultat de théories complètes en matière d'art, si complètes que je ne sache rien de plus difficile que de les copier. Ces hommes dévoués ont, depuis vingt-cinq ans surtout, étudié le moyen âge dans tous les sens; un peu d'engouement s'en est mêlé, et il faut dire à l'honneur de la province, que c'est elle qui, dans notre pays, a le plus fait pour la réhabilitation des siècles qui ont succédé à la décadence de l'empire romain.

Tout le monde a pris part à ce mouvement; les historiens ont cherché dans les chroniques, les artistes dans les trésors de sculpture de nos vieilles cathédales, les numismates dans les médailles, les monnaies et les sceaux; enfin les archéologues ont formulé les lois et la science a été fondée. Tout ce mouvement du reste provoqué, et c'est là son côté le plus sérieux, par un retour marqué vers les idées religieuses, sans lesquelles une nation s'avilit bientôt dans le matérialisme, entraina le public en masse, même ce public qui paraissait étranger aux études des temps passés, il l'entraîna, dis-je, vers des publications nombreuses qui surgirent de toutes parts. Du moment où il y eut d'un côté des écrivains et des artistes convaincus et habiles et de l'autre des lecteurs assidus et attentifs, la cause était gagnée, aussi l'archéologie a-t-elle, dans ces dernières années, fait des progrès immenses et il n'est pas possible de nier l'influence considérable que ces idées répandues partout ont aujourd'hui sur la masse des intelligences.

J'ai dit que des hommes ardents et dévoués ont commencé cette nouvelle croisade en faveur du moyen âge. Il est impossible, en effet, de ne pas être fortement ému lorsqu'on étudie sérieusement les puissants ressorts auxquels l'art de

Digitized by Google

cette époque a dû son développement. Comment rester froid lorsqu'on suit pas à pas dans ses tâtonnements la science de nos ancêtres dans l'art de construire les monuments et de les orner, lorsqu'on saisit les causes de leur supériorité esthétique sur tel autre peuple dans un moment donné, lorsqu'on rencontre enfin tant de pureté, de science et de goût unis à la simplicité la plus vraie, la plus exempte d'artifice, et rehaussée par la foi.

Qu'il me soit permis de le dire, cette étude est si attrayante qu'il ne faut pas s'étonner s'il s'y est mêlé un peu de passion.

Oui l'étude de l'archéologie passionne ; on est pénétré de son influence, et c'est sous cette impression que je ne puis résister au désir de rechercher ici quels ont été les principaux développements de l'art depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la renaissance.

Pendant cette longue période durant laquelle la civilisation antique disparaissait tout à la fois sous la pression des nouvelles idées que le Christianisme apportait aux nations et sous les flots incessants des invasions, l'art ne pouvait se créer une voie qui eût son expression originale. Les catacombes de Rome, premiers monuments chrétiens de ces temps reculés, ne se distinguent en rien des autres monuments contemporains. Cependant nous constatons déjà par l'iconographie quelques types créés pour la représentation des personnages sacrés, et telle était dès le début la force expansive de la sève que plusieurs se sont maintenus jusqu'à nos jours.

Les peuples de l'Est et du Nord, réputés barbares par tout ce qui n'était pas Romain, poussés les uns par les autres, se précipitèrent alors sur le colosse ; ne s'établissant encore nulle part ils ne fondent rien, et les ténèbres enveloppent d'une nuit profonde deux ou trois siècles de notre ère.

Dès que le flot s'arrêta, ne fût-ce qu'accidentellement et

Digitized by Google

par intervalles, nous découvrons qu'il a laissé des traces, et déjà l'on voit poindre l'aurore de quelques-unes des nationalités modernes et de leurs civilisations. Les contrées méridionales de l'Europe plus fortement empreintes de l'antiquité sont les premières à nous montrer des tentatives réussies dans le domaine de l'art, mais cet art est calqué sur celui de Rome. Dans le Nord où les éléments primitifs étaient peu répandus, les essais sont laborieux, et le peu de monuments qui nous reste de ces temps éloignés, témoigne de l'absence de pratique et du manque de tradition dans l'art de construire, en même temps que de la rudesse des artistes et des ouvriers.

Ainsi le temps s'écoula jusqu'à Charlemagne : alors sous l'influence de la forte impulsion d'un grand règne, l'art prend de la force et se développe; se familiarisant davantage avec les moyens dont il dispose et conduit par les nouvelles mœurs, il s'affranchit de plus en plus, surtout dans le Nord, de la tradition, et commence à se créer une expression propre. Dès ce moment, des écoles se fondent en Italie, en France, en Allemagne, plus antiques de ce côté, plus indépendantes et originales de celui-là, et nous verrons encore quelque temps le mouvement se continuer avec la logique la plus rigoureuse, se dépouillant de plus en plus des premières impressions et rejetant peu à peu la rudesse native.

Deux grands courants se forment dès le principe et se séparent des écoles dont je viens de parler, celui d'orient et celui d'occident; chacun d'eux suit une route distincte et bientôt ils n'ont plus rien de commun que l'origine. Mais quelle différence sensible entre eux? Tandis que le premier reste presque complètement stationnaire après avoir produit rapidement des édifices remarquables, le second au contraire est souple comme l'imagination des peuples d'occident; Protée nouveau il se transforme à chaque instant et

Digitized by Google

varie sans cesse en raison des hommes et des lieux. Chacune de ses transformations emprunte à la nation où elle prend naissance quelque chose de sa physionomie. En Allemagne elle est par rapport à la France relativement plus rude et sauvage à l'exception des bords du Rhin où l'existence antérieure de colonies romaines avait laissé comme un parfum d'une civilisation plus avancée. En Angleterre où ce dernier élément manquait, la rudesse est plus grande encore, mais elle est accompagnée d'une énergie qui lui est propre et se montre avec une sobriété d'ornements qui ne manque pas de grandeur.

L'Italie reste antique dans les détails, mais elle nous fait voir, dans ses basiliques qu'elle a su modifier assez profondément, un type antérieur pour lui donner l'aspect et le nerf d'une création.

La France, très-avancée déjà dans son organisation politique, élève de nombreux édifices dont le mérite est déjà incontestable; les communautés riches qui se sont établies sur son sol, renferment des artistes, architectes, sculpteurs, peintres, pour lesquels la difficulté n'est bientôt plus qu'un jeu, et qui, envoyés d'une abbaye dans l'autre y transportent avec eux leur science et leur habileté. Il est incontestable que l'influence de la puissante abbaye de Cluny fut alors énorme, et les archéologues ont été fort surpris de rencontrer au fond de pays très-éloignés du nôtre des monuments qui ont évidemment le cachet et tous les caractères de cette architecture romane bourguignone qui doit à Cluny son accentuation. Mais cette école n'a pas été la seule dans notre pays, et je citerai en passant celles de l'Auvergne, du Poitou, du Périgord, des bords du Rhône dans le midi et de la Bretagne qui ont chacune leurs caractères particuliers et ne peuvent se confondre.

Tandis que le roman occidental suit sa marche et se dé

Digitized by Google

veloppe, l'orient byzantin donne à l'art des formes tellement précises qu'il ne s'en écarte plus et que de nos jours les moines du mont Athos peignent encore comme il y a huit siècles. Cependant si, semblable à l'art égyptien dont les nuances suivant les siècles sont si délicates qu'elles ont échappé longtemps aux investigations, l'art bysantin s'est renfermé dans certaines formes dont il n'est plus sorti, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ait manqué de sève en son moment. L'orient chrétien est rempli des édifices que cet art a laissés, et ils ne sont pas moins remarquables que ceux élevés à la même époque dans l'occident.

Un autre art, produit d'une civilisation et d'une religion différentes, l'art arabe arrivait en même temps à son apogée, mais, fruit de l'imagination des peuples fatalistes, il s'est arrêté court pendant une longue période et n'a repris un certain essor qu'au XVe siècle et en Espagne, lorsque les Maures, descendants des Arabes, en se mélangeant avec les races occidentales, subirent en partie leur influence. Depuis longtemps déjà cet art avait perdu en Orient toute sève et ne produisait plus rien. Des rapprochements des arts byzantins et arabes, je ne puis m'empêcher de faire cette remarque, c'est que tous deux, après avoir produit des jets merveilleux se sont arrêtés presque en même temps sans se modifier depuis ; cependant l'un était chrétien, et l'esprit du christianisme est éminemment progressif. Ne devons-nous pas en conclure que déjà le christianisme oriental était ce que nous le voyons encore chez les Grecs et même chez les Russes modernes, bien plus attaché à la lettre qu'à l'esprit, et même ayant détruit chez l'homme le sentiment de la responsabilité morale de manière à ce qu'il ne se considère plus que comme un instrument passif sous la main de la Providence.

Ainsi l'art roman marcha en se développant jusqu'au XIIe siècle, mais ce développement s'est prononcé avec len-

Digitized by Google

teur et en raison de la culture première des sociétés qui s'en faisaient les interprètes. Faut-il attribuer cette lenteur relative à l'état de ces sociétés encore divisées et manquant de cohésion suffisante, ou bien le principe de cet art ne se prêtait-il pas assez aux destinées nouvelles auxquelles celles-ci se préparaient et allaient être appelées? Peut-être! et à ces causes en joindre une troisième, le fait de l'exercice des arts par les communautés toujours plus esclaves de la tradition que les laïques et moins disposées pour les nouveautés.

Le XIIIe siècle arrivait, et avec lui l'esprit d'émancipation des communes, qui prenaient de l'importance en acquérant des richesses; l'ouvrier et l'artiste laïques se substituèrent aux religieux, et une révolution tout entière se prépara dans l'art. C'était aussi le temps des saint Louis, des saint Bernard, des Suger, des Abeilard, ces grands hommes qui donnaient au pays un lustre nouveau; les croisades agitaient aussi ces peuples, en les jetant mêlés ensemble vers les rives d'orient, enfin les nationalités se formaient dans l'ouest de l'Europe, et les langues commençaient à se fixer. Dans ce moment un art nouveau se montre tout à coup et fait éclater de toutes parts la forme ancienne comme si elle eût été trop étroite ou hors de mesure avec lui.

Plein de sève et de force originale, cet art n'emprunte rien à celui qui précède, ni ses moyens de construction, ni la forme sous laquelle il les enveloppe; il se montre dès ses premiers pas complet, logique et d'une netteté d'expression incomparable; bientôt il domine partout, et nous l'avons depuis appelé l'art gothique. Dès qu'il paraît il semble déjà avoir toute sa maturité et la possession complète de l'idée qu'il renferme; pour lui l'enfance a été presque nulle par un phénomène particulier et sans exemple peut-être dans le domaine des conquêtes de l'homme.

A rigoureusement parler, le roman et le byzantin n'ont pas

Digitized by Google

été entièrement inventés, ils ont été déduits de l'art antique que l'on retrouve constamment, soit dans les principes généraux de la construction, soit dans l'ornementation dont les motifs sont empruntés généralement à la flore des contrées méridionales. Le gothique est au contraire suivant toutes les apparences, indigène du nord de notre pays et peut-être plus particulièrement de l'Ile-de-France.

Cette contrée était déjà à cette époque le point central de la monarchie et indépendamment de Paris qui en était la capitale, des villes importantes et riches grandissaient et prospéraient à l'envi. Cette origine toute nationale a bien été revendiquée par l'Angleterre qui a mis en avant quelques dates, mais l'étude des monuments, leur caractère, leur grand nombre, tout concourt à fixer tous les doutes, et c'est bien à la France que l'Europe doit les premiers essais d'une architecture et d'un art qui ont duré trois siècles. Du reste une observation a été faite devant laquelle toute incertitude disparaît; à partir de l'Ile de France comme d'un centre commun rayonnent dans toutes les directions les édifices qui sont marqués au cachet du vrai style, devenant de plus en plus rares à mesure qu'ils s'en éloignent et perdant en même temps avec le sentiment juste du principe primitif et créateur, la pureté et l'élégance des formes.

Ainsi, il est bien constaté que ce sont des Français qui ont créé tout d'une pièce, au XIIIe siècle, un art nouveau qui, en peu d'années, a pénétré partout, et n'est-il pas remarquable qu'à cette époque éloignée, comme cela s'est reproduit depuis, nous ayons eu auprès de nos voisins une pareille influence.

Né dans le nord, c'est dans le nord que le style gothique a le mieux répondu aux idées et aux besoins des peuples, et c'est là aussi qu'il a atteint son développement complet; aussi quoiqu'il se rencontre partout même en Italie et à

Digitized by Google

Rome, plus pénétrée que partout ailleurs de l'élément antique, même en Sicile et en Espagne où il est venu se mêler avec l'art arabe et le modifier, il faut l'étudier surtout en France, puis en Angleterre et en Allemagne.

L'art gothique ou ogival, pour lui donner un nom qui rappelle une forme existant avant lui, mais qu'il a su s'approprier par les mille applications qu'il en a faites, est plus complet en France que partout ailleurs, ainsi que nous venons de le dire. Dans notre pays, ces moyens de construction sont plus raisonnés, plus logiques, plus indiqués par la nature des matériaux; son ornementation est plus fine, plus élégante, enfin sa flore est celle de nos campagnes.

En Angleterre où bien des artistes français ont dû se rendre après la conquête normande, l'art gothique d'abord presque semblable au nôtre prend de la sécheresse en se développant; moins orné que le gothique français, il n'offre pas, comme ce dernier, cette statuaire riche, puissante et variée qui se déroule aux flancs de nos cathédrales. En Allemagne, sa marche est lente, et il ne parvient à s'y faire jour que lorsqu'en France, ayant déjà franchi la première période de son développement, il touche presque à la seconde.

Pendant toute sa durée, cet art a suivi une progression identique à celle de la civilisation et du caractère des trois peuples. Avec les descendants des Gallo-Romains, il a toujours été supérieur, au point de vue plastique; chez les Anglo-Saxons, il est sec, mais qu'on me passe l'expression, distingué, en Allemagne, il est plus lourd, moins souple, et lorsqu'il y périt, c'est dans les convulsions d'une trivialité déplorable.

Mais cessons cette nomenclature, pour rechercher les enseignements qu'il est possible d'en tirer. Quelles lumières en effet ressortent de l'étude des deux arts roman et gothique qui ont été cultivés pendant tant de siècles chez les nations occidentales, dans leur rapprochement avec les civilisations?

Digitized by Google

Vous remarquerez avec moi que la marche de ces dernières est parfaitement rendue dans ses nuances les plus délicates par la marche de l'art lui-même.

D'abord les civilisations vivent longtemps de la forte empreinte des coutumes et des lois romaines et l'art copie l'antiquité. Plus tard, lorsque cette empreinte est presque partout effacée sous les invasions successives, l'art est grossier comme la civilisation d'alors, mais comme elle il a une énergie sauvage et une grandeur qui étonnent, il frappe fort, et dans ses expressions multiples il s'adresse plutôt aux sens qu'à la pensée. C'est le moment où se déroulent aux portails de nos plus vieilles cathédrales les jugements derniers et leur cortége ordinaire de vertus et de vices personnifiés par des types qui devaient frapper vivement les consciences en leur inspirant de la terreur.

A la fin du XIIe siècle et au XIIIe l'art devient spiritualiste avec les grands saints, les grands orateurs, les lettrés de ce temps-là. Au XIVe, l'abus se glisse, et les délicatesses de l'art poussées jusqu'à la minutie répondent bien, si je ne me trompe, à l'état de la société de l'époque divisée par les disputes de la scholastique. Le XVe siècle arrive et avec lui les libres penseurs qui attaquent les anciennes traditions, et les réformateurs qui après avoir détruit cherchent, mais inutilement à reconstituer. Alors aussi, et jusque parmi les représentations des personnages sacrés de l'antique religion se glissent des figures grotesques ou cyniques, souvent même obscènes, et elles ne se présentent plus comme un enseignement, mais comme l'expression critique du malaise des temps.

A la fin du XVe siècle enfin, le gothique disparaît au moment du triomphe de la réforme et cette dernière a même le pouvoir de faire accepter le sacrifice aux populations qui restent fidèles à la tradition catholique. En rompant avec les anciennes idées, la société de l'époque crut avoir trouvé la

Digitized by Google

vérité nouvelle, et avec cette ardeur qu'éprouvent certaines générations à poursuivre l'inconnu, elle ne s'aperçut pas que, par un effet singulier de mirage, ce qu'on prenait pour neuf et original n'était pas autre chose qu'un retour vers l'antiquité. L'art retourna donc en arrière, mais nous devons ajouter que, sous l'influence de besoins et d'une civilisation bien différente de celle à laquelle il empruntait la forme, il sut assouplir l'élément vieilli, de manière à lui faire jeter encore un grand éclat, et la France dans ces dernières transformations ne se laissa dépasser par personne.

Il est bon de constater ici que c'est dans les pays catholiques que depuis ce qu'on a appelé improprement la renaissance, l'art a trouvé les plus belles expressions ; partout où la réforme s'est établie définitivement, le sentiment vrai s'est presque éteint; dans ces contrées, l'expression propre manqua aux artistes particulièrement dans l'architecture et ils sont restés condamnés à suivre l'impulsion donnée par d'autres.

Je m'arrête dans ces aperçus trop courts pour tout ce que j'aurais voulu qu'ils renferment mais qui pourraient fatiguer l'attention ; qu'il me soit permis seulement d'y ajouter quelques considérations générales sur la nécessité des études archéologiques et sur leur importance par rapport à la marche de l'art.

Nous avons vu quel intérêt s'attache à ces études, mais sont-elles purement spéculatives? et leur application peut-elle se faire d'une manière utile et profitable pour le temps où nous vivons? Poser cette question c'est la résoudre.

L'art est multiple dans ses formes ainsi que nous l'avons vu, et cependant je n'ai parlé que de ce qui nous touche de plus près, et de ce qui se rapproche de notre ère, en négligeant les civilisations les plus anciennes, celles qui appartiennent aux grandes Indes et aux Persans, à

Digitized by Google

l'Egypte et aux sombres forêts de l'Amérique, qui toutes ont laissé dans de nombreux monuments des traces de leur importance. L'archéologie bien comprise se trouve donc en résumé l'histoire de l'humanité tout entière, renfermée dans l'étude des monuments de tous les peuples. Or, quel homme si confiant dans ce qu'on nomme le progrès pourrait affirmer, après cette étude, que les nations modernes glorieuses et fières à bon droit de leur présent, n'ont pas besoin qu'on leur rappelle quelquefois qu'avant elles d'autres peuples ont eu des civilisations aussi remarquables que la nôtre.

Lorsque d'une part l'antiquité nous montre dans ses villes surprises au milieu de leur prospérité et enfouies si subitement, Pompéi et Herculanum, et qui doivent à cette circonstance d'avoir conservé à notre admiration mille objets parfaitement appropriés à leur usage et toujours remarquables de forme ; quand d'autre part le moyen âge, malgré tout ce qui a disparu, nous présente des ustensiles de toute sorte parfaitement conçus, variés à l'infini, et d'une exécution qui ferait honte aux meilleurs artistes et ouvriers de nos jours ; ce spectacle n'est-il pas de nature à nous rendre plus modestes et à nous convaincre que si nous sommes plus habiles sur quelques points nous le sommes beaucoup moins sur d'autres ?

Avec le mérite de nous faire faire quelques retours sur nous-même, l'étude des anciens monuments est féconde en enseignements. Elle nous donne le bon exemple de la naïveté et de la vérité dans l'art, qualités moins appréciées aujourd'hui qu'autrefois, et sans lesquelles il ne peut y avoir d'originalité Jamais aux bonnes époques de l'art on ne vit dissimuler les moyens de construction sous une forme menteuse, mais toujours l'artiste prit, pour arriver à son but, le chemin le plus droit et le plus court ; jamais, ainsi que cela arrive trop souvent de nos jours, on ne l'a vu se préoccuper

Digitized by Google

de la forme avant d'arrêter l'idée, et par une juste compensation pour l'application d'un principe vrai, il a su trouver toujours en même temps ce qui était le plus agréable à l'œil. — De l'application de ce principe est résulté cette variété continuelle que nous admirons, et qui résulte du degré de culture et du tempérament de l'artiste, de l'intelligence qu'il déploie dans l'application des matériaux qu'il a à sa disposition, de sa sincérité à répondre aux nécessités imposées.

Ainsi, l'archéologie est une belle et féconde science, le chrétien y trouve la confirmation de la foi, elle vient aider l'historien dans ses recherches en appuyant un document souvent douteux par des signes infaillibles, le philosophe et le moraliste y trouvent à chaque pas des enseignements par l'étude comparée des institutions des peuples avec leurs monuments, l'artiste, enfin, et c'est à ce point de vue surtout que cette étude est faite, l'artiste peut y faire une moisson continuelle sans jamais en épuiser le sol.

T. DESJARDINS.

Digitized by Google

DE

L'INFLUENCE DES BEAUX-ARTS

SUR

L'INDUSTRIE LYONNAISE (1).

En prenant pour la première fois la parole devant vous, Messieurs, j'aurais dû tenter peut-être de faire l'éloge de ceux qui m'ont précédé dans la carrière ; j'aurais été heureux s'il m'eût été donné de faire revivre, par la parole, des artistes dont les noms nous sont chers à plus d'un titre. Mais, au souvenir de tant de mérite et de talent, j'ai hésité devant les difficultés de l'entreprise, et je n'ai plus trouvé en moi la force de vous retracer le portrait de ces hommes qui ont été mes maîtres et mes amis.

Toutefois, si j'abandonne à regret cette tâche pieuse, je ne laisserai pas, du moins, échapper l'occasion qui m'est offerte de rappeler les services rendus aux beaux-arts par quelques uns de nos compatriotes, et surtout par Pierre Revoil et Fleury Richard.

C'est à ces deux artistes, en effet, hommes non moins honorables par leurs vertus et leurs exemples que peintres habiles et érudits, qu'est dû le premier signal de notre retour aux traditions de la renaissance. Tandis que

(1) Discours de réception prononcé dans la séance publique de l'Académie du 24 juin 1856.

Digitized by Google

Paris n'admirait que les œuvres des Grecs et des Romains, Revoil et Richard peignaient l'*Anneau de Charles-Quint*, *Bayard*, *Valentine de Milan*, *François Ier*, etc., etc.

Leur succès fut extraordinaire. Ils ne se bornèrent pas à peindre des sujets empruntés au moyen âge; ils recueillirent les armes ciselées par Benvenuto, les meubles, les bahuts, les crédences, les ivoires, les vases, les étoffes, etc., et contribuèrent ainsi à sauver de la destruction des œuvres remarquables, qui font aujourd'hui l'ornement des Musées impériaux et des plus riches cabinets artistiques de l'Europe.

Cette heureuse influence s'étendit partout et à tout : les monuments eux-mêmes commencèrent à être restaurés dans leur style propre. C'est donc bien à ces artistes éclairés, et notre cité ne doit pas l'oublier, puisque l'honneur en rejaillit sur elle, que la France est redevable de ce retour à la juste appréciation de cette belle époque si longtemps oubliée et au respect des monuments qui nous retracent les âges passés, les croyances et les coutumes des peuples. Gloire donc à ces deux maîtres qui ont si bien mérité de l'art!

Il est encore d'autres célébrités dont notre ville peut s'enorgueillir à bon droit : Grobon qui égale les plus habiles maîtres hollandais, Berjon, Magnin, Lemot, Legendre-Hérald, Orsel, qui tous ont laissé des œuvres capitales et des souvenirs trop présents à nos esprits pour qu'ils ne parlent pas mieux que je ne saurais le faire. J'ai donc dû me borner à leur donner ce témoignage de profonde admiration et de vive reconnaissance avant de soumettre quelques réflexions qui me paraissaient encore un hommage à leur mémoire: je veux parler de l'influence des beaux-arts sur notre industrie.

Lyon a été de tout temps favorable aux beaux-arts; si les grands artistes ne s'y sont pas fixés comme dans les capitales, ils y ont, du moins, exécuté des travaux remarquables.

Digitized by Google

Poussin, Jacques Stella, Carles Dujardin , Claude Lorrain, Coustou, Coysevox, Blanchet, etc., etc., nous ont laissé de belles traces de leur admirable talent. Le commerce n'exclut pas les beaux-arts ; nous voyons Venise, Gènes, Amsterdam, Anvers, toutes ces villes livrées au commerce maritime, ouvrir leurs palais aux grands artistes du XVIIe siècle, quoiqu'il n'y eût rien de commun entre leur négoce et la peinture.

Lyon avait aussi ses artistes, mais cette cité ne songeait pas alors aux avantages qu'elle pourrait retirer plus tard de leurs leçons. Elle les fêtait comme une jeune mère fête son enfant, sans penser qu'un jour elle aura besoin de lui et qu'il sera sa gloire et son soutien.

Nous lisons dans l'Histoire de Lyon, par M. Monfalcon, que c'est en 1536 que notre ville consent, après de vives résistances, à donner l'autorisation d'établir dans ses murs quelques métiers pour la fabrication des étoffes de soie, et l'on voit, à travers les trois siècles passés, Barthélemy Marix et Etienne Turquetti, solliciter vainement de nos échevins l'obtention de priviléges semblables à ceux dont jouissaient les fabriques de Tours. Il s'agissait cependant de retenir en France les sommes considérables que coûtaient les draps de soie italiens. Mais il ne fallut rien moins que la grande influence et la persévérance infatigable de Thomas Gadagne pour triompher de l'hésitation des échevins et décider la ville à prêter aux entrepreneurs une petite somme pour monter trois métiers avec les ustensiles nécessaires à la fabrication.

Il est pénible de s'avouer qu'il existe en nous un sentiment de répulsion pour tout ce qui vient apporter le plus léger changement à nos habitudes, lors même que nos intérêts doivent y trouver leur compte et à plus forte raison lorsqu'ils peuvent en éprouver quelque atteinte.

Serait-ce que chaque chose doit attendre, pour son

Digitized by Google

développement, certain délai que le créateur lui aurait assigné?

Je ne suivrai pas les progrès de cette industrie naissante, mais je ferai observer, en passant, que c'est avec cette époque que coincident les premiers épanouissements des beaux-arts dans notre ville, par les Stella, coincidence d'autant plus heureuse que les beaux-arts et l'industrie lyonnaise devaient plus tard se donner la main pour marcher ensemble et faire de notre ville une des cités les plus riches et les plus florissantes du monde.

Le produit de nos fabrications peut être évalué aujourd'hui à plus de 370 millions par an, dont 230 s'exportent. On compte en France plus de 145 mille métiers; il en existe à Lyon plus de 72 mille, l'excédent se partage entre quelques autres villes de l'empire. Nous devons ces recherches à notre honorable confrère, Monsieur Arlès Dufour, qui les a consignées dans son remarquable rapport sur l'exposition de Londres de 1851. Ajoutons que ces calculs seraient aujourd'hui dépassés de beaucoup si l'on procédait à de nouvelles supputations.

Il est bien évident que sans le goût varié de nos produits, goût inné chez nous, pour ainsi dire, et sans l'art du dessin qui concourt pour une si large part à l'entretenir et à le perfectionner, nos voisins auraient plus tôt cherché à nous imiter; mais notre supériorité, incontestée sous ce rapport, a pendant longtemps arrêté toute pensée de rivalité.

Aujourd'hui encore, les efforts de nos premières maisons déconcertent les industriels étrangers; nous les avons entendus nous dire, au sein du jury de la dernière exposition, devant les étoffes exécutées d'après les dessins de M. Béraud, associé de MM. Schulz : « non jamais nous n'arriverons à produire de pareils chefs-d'œuvre. » Ce franc témoignage s'étendait à plusieurs autres fabriques dont les dessins

Digitized by Google

étaient également d'une rare perfection et dépassaient tout ce qui s'est fait antérieurement. Si je rappelle ce témoignage flatteur c'est qu'il me paraît valoir la plus belle des récompenses et qu'il fait autant d'honneur à ceux qui le reçoivent qu'à ceux qui le donnent.

Le sentiment artistique se puise dans la nature et dans l'enseignement; il ne s'importe pas facilement. Ainsi que le charbon ardent, il s'éteint vite si on l'éloigne du foyer.

Si les beaux-arts ont prêté leurs concours à l'industrie ils ne se sont pas abaissés en changeant de crayons, de couleurs et de tissus, pour reproduire la nature et les mille caprices de l'imagination.

Lorsque notre école de dessin fut fondée en 1807, par Napoléon Ier, déjà des artistes habiles avaient prêté leur talent à notre industrie et avaient contribué à perfectionner le dessin à un degré très-élevé.

Ainsi Dechazelles, fabricant d'étoffes et peintre de fleurs, produisit des ouvrages dignes de figurer à côté de ceux de Van Huysum; mais malheureusement ces chefs-d'œuvre, restés au sein de sa famille, sont perdus pour l'étude.

Les Lasalle, les Baraban, et plus tard, lors de la fondation de l'école de dessin, sous la direction de Révoil et de Richard, Berjon, Bony et beaucoup d'autres qui mériteraient une mention spéciale, formèrent à la peinture de la fleur et au dessin cette pléiade d'artistes moins célèbres pour l'histoire que beaucoup d'autres, mais plus utiles pour leur pays. Honneur à eux ! honneur à ceux qui leur succèdent si dignement, et qui nous ont aidé à remporter un brillant succès, à Londres en 1851 et à Paris en 1855, en donnant aux produits des manufactures de notre ville une supériorité qui a surpassé toutes les prévisions et à notre patrie une gloire incontestable.

Mais comme chaque chose a sa fin plus ou moins rap-

Digitized by Google

prochée, n'oublions pas que nous devons sans cesse nous préoccuper du moment redoutable; nous devons craindre que le contact de peuple à peuple, que nos exemples, que le secret des organisations de nos fabriques ne parviennent dans un temps donné chez nos voisins. S'ils n'arrivent pas bientôt au même degré de perfection que nous, néanmoins ils pourraient satisfaire aux besoins de leurs nations, et nos exportations seraient considérablement réduites. Ne savons-nous pas déjà que, sur les grands marchés du monde, où se traitent les achats pour les matières premières, Lyon n'est compté pour rien dans la balance des opérations commerciales de l'Europe ?

Le vainqueur se repose souvent dans son triomphe, pendant que le vaincu travaille sans relâche.

Ne nous réjouissons donc pas trop de nos avantages; songeons à nous prémunir contre les dangers de l'avenir et voyons ce qui se passe près de nous. Lyon était la seule ville de France qui eût une école de dessin, fondée spécialement pour son industrie : tout avait été créé dans ce but il y a un demi-siècle.

Mais, en reconnaissant les grands services qu'elle a rendus jusqu'à ce jour, n'oublions pas que l'avenir demande de nouveaux efforts.

Ne voyons-nous pas, à nos côtés, l'Angleterre, qui ne conçoit rien à demi, exécuter ses vastes projets qui grandissent toujours avec les difficultés ? Elle a vu, à son exposition de Londres de 1851, que dans toutes les productions qui exigeaient l'intervention de l'art, elle était inférieure à la France. Il est donc devenu bien évident pour cette nation que, tant qu'elle ne donnera pas un plus grand développement à l'étude des beaux-arts, elle ne pourrait jamais rivaliser avec nous, pour la partie artistique, lors même qu'elle appellerait des étrangers pourvus d'un grand talent

Digitized by Google

auxquels elle ne pourrait devoir qu'un succès passager. Aussi son gouvernement a voulu remédier immédiatement au mal; il n'a pas cherché à temporiser avec le présent, en remettant au lendemain le soin de l'avenir; il a organisé avec un ensemble admirable l'enseignement du dessin dans toutes les villes manufacturières.

Nous lisons dans la *Revue des Beaux-Arts*, de cette année, que notre alliée s'est empressée, après l'exposition de 1851, en voyant par où elle faiblissait, de créer trois cents écoles de dessin, un grand nombre de musées industriels, trois cent quinze places de professeurs et un inspectorat par chacun de ses comtés; 55,000 jeunes gens ont suivi les écoles et le nombre en est maintenant porté à 70,000, où s'arrêtera-t-il?

Il est bien évident, que nous ne suivons pas cette marche progressive, il s'en faut de beaucoup; l'avenir le prouvera mieux que tout ce que je pourrais dire à ce sujet, et je m'écarterais d'ailleurs du plan que je me suis tracé, en m'étendant davantage sur des questions que je n'ai pas mission de résoudre.

En résumant ce que je viens de dire, il est facile de conclure que, puisque les beaux-arts ont prêté un si puissant concours à notre prospérité, il faut redoubler d'efforts pour les propager. Ici, dans le sein de l'Académie, il n'est pas besoin de vous demander de nous tendre une main amie, mais en dehors de cette enceinte ne pourrait-on pas désirer que tous ceux qui sont liés par leurs intérêts à cette immense industrie lyonnaise, ou qui ont un sentiment de nationalité dans le cœur, ne perdissent pas de vue les efforts de nos voisins? L'Angleterre n'est pas seule à organiser des écoles, l'Autriche et d'autres nations vont suivre cet exemple. Mais que pourrait craindre Lyon si Lyon le voulait? Une ville de trois cent mille âmes, qui compte tant

Digitized by Google

de grandes fortunes, peut tout faire ; elle est presqu'une nation, puisqu'il y a unité, qu'elle y songe donc il y va de sa gloire et de son avenir.

Il existe une Société des Amis-des-Arts qui mérite d'unanimes éloges pour les concours de fleurs et d'ornements qu'elle a fondés et pour les encouragements qu'elle donne aux artistes, cela est vrai, mais toutes les grandes villes en ont une, lors même que leur commerce n'a point d'analogie avec les beaux-arts. Dois-je dire que les acquisitions faites à l'exposition d'Anvers, de cette année, ont été évaluées à 120,000 fr. ? Le chiffre des achats de la nôtre n'arrive qu'à 36,000 fr.

La Société de Lyon n'est donc pas dans les proportions exigées par les besoins de la localité, il s'en faut de beaucoup.

Le culte des Beaux-Arts du reste ne froisse pas le peuple; il en jouit autant que le riche et même davantage ; nos musées sont plus régulièrement visités par lui que par les gens du monde. On peut donc les encourager sans crainte, ils prendront dans notre ville un nouvel essor et nous n'aurons pas à redouter les rivalités menaçantes qui ne peuvent manquer de surgir pour nous disputer les palmes si glorieusement cueillies.

N'est-ce pas ici le lieu de dire combien il nous a été pénible de voir, après deux expositions si brillantes, à Londres et à Paris, les hommes qui ont le plus contribué à notre gloire par leur génie inventif, par leur savoir et leur goût, ceux dont les créations merveilleuses ont surpassé tout ce qu'on pouvait concevoir, que les dessinateurs si distingués de nos manufactures n'aient pas été récompensé? Un peu de gloire leur eût donné un élan que nous ne pouvons mesurer et aurait montré dans l'avenir un but honorable à ceux qui se distingueront après eux dans cette belle carrière.

Ces réflexions me sont inspirées par l'amour que je porte à

Digitized by Google

mon pays, par ma reconnaissance pour tous ceux dont les travaux concourent à sa prospérité ; à ce titre, elles trouveront de l'écho au sein de cette compagnie à laquelle rien n'est étranger de ce qui touche aux intérêts et à l'honneur de la Cité.

En terminant, permettez-moi d'exprimer un dernier vœu dont l'accomplissement aiderait puissamment au besoin toujours croissant de notre industrie. Un nouveau jardin des plantes aura bientôt remplacé l'ancien, désormais insuffisant à sa destination.

Notre population tout entière sourit à ce projet qui lui promet de nouvelles jouissances. Eh bien! que nos édiles saisissent cette occasion de joindre l'utile à l'agréable, en comblant une lacune souvent signalée, dans les moyens d'étude offerts à nos artistes. Que ce jardin devienne pour les élèves de notre École, pour les dessinateurs de fabrique, pour les peintres de fleurs, un lieu toujours ouvert où ils puissent venir s'inspirer de la nature, sans le secours de laquelle le mieux doué tombe dans d'incessantes répétitions. Que de vastes serres, renfermant les plantes, les fleurs de tous les pays, dans toute leur beauté, dans toute leur fraîcheur, dans leurs variétés infinies, leur permettent de venir chaque jour retremper leur imagination dans la contemplation de ces merveilles vivantes, sorties de la main de Dieu et d'y puiser de nouveaux motifs pour leurs ingénieuses compositions.

Les dépenses qu'entraineraient ces trésors rassemblés de la nature ne pourraient être comparées aux résultats qu'elles produiraient.

Si les villes maritimes font d'immenses sacrifices pour l'amélioration ou l'agrandissement de leurs ports, pourquoi la cité lyonnaise, qui vit de ses fabriques, reculerait-elle devant une création qui lui assure de nouveaux succès et une prospérité à l'abri de toute atteinte?

Digitized by Google

Mais nous connaissons trop bien le zèle et les lumières des administrateurs aux mains desquels sont remises les destinées de notre ville pour ne pas nous reposer en leur sollicitude dont chaque jour nous apporte une preuve nouvelle. En dédiant un palais au commerce, ils nous ont dit assez que notre industrie est la première et la plus sérieuse de leurs préoccupations.

Espérons donc que nos vœux seront entendus et que dans un jour prochain, réunissant dans son sein tous les éléments de progrès nécessaires au développement de son génie industriel, Lyon n'aura plus rien à redouter des rivalités étrangères.

SAINT-JEAN.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES INONDATIONS EN FRANCE.

Quelles sont les causes principales des inondations dont la France a été victime ?

Quels sont les moyens praticables pour remédier à ces inondations ou pour en amoindrir les effets ?

Tel est le but de cette étude.

CHAPITRE Ier.

ÉPOQUES ET CAUSES DES INONDATIONS.

Lorsqu'on a été témoin à plusieurs époques des désastres causés par les inondations, lorsqu'on a pu observer attentivement les nombreux travaux entrepris pour lutter contre ces inondations, lorsqu'on a supputé les sommes énormes qui sont absorbées depuis quelques années par les travaux récemment entrepris pour conjurer les débordements, et lorsqu'on voit au bout de dix ou de quinze années une nouvelle inondation venir déjouer tant de savants calculs, dévaster des territoires entiers, anéantir des industries établies derrière ces abris qu'elles regargardaient comme protecteurs, on se demande s'il n'existerait pas de moyen simple, économique, praticable sur une grande étendue, et permettant, sinon de rendre les débordements impossibles, du moins de les rendre moins dévastateurs, on se demande s'il serait possible de les rendre utiles dans une certaine mesure.

Digitized by Google

Telle est l'idée qui nous a préoccupé depuis les inondations de 1840 ; telle est l'idée qui nous préoccupe encore.

Des faits nombreux observés depuis seize années nous engagent à nous arrêter à une opinion, et nous allons l'exposer.

Époque des inondations. — L'ordre chronologique des inondations principales en France ne présente rien de régulier, ni par les dates ni par les saisons, ainsi que l'indiquent les quelques notes qui suivent :

HAUTEUR DES PRINCIPALES INONDATIONS.

SEINE.	mèt.
Juillet 1605	9,04
Mars 1658	8,80
Décembre 1740. . . .	7,90
Janvier 1802	7,45
Novembre 1840. . . .	
Juin 1856.	

SAONE.	
Septembre 1602. . . .	8,60
Février 1711	8,30
Janvier 1783.	7,60
Novembre 1840. . . .	8,90
Mai 1856.	8,52

RHONE.	mèt.
Décembre 1570. . . .	7,90
Août 1580.	7,65
Septembre 1602. . . .	7,30
Février 1669	7,60
Février 1711	8,20
Janvier 1756	8,80
Juillet 1758. Les quais de Beaucaire sont submergés de 1 m.20.	
1827	7,45
Novembre 1840. . . .	8,50
Mai 1856.	8,86

ISÈRE.	
1740. . . .	4,90
1778. . . .	5,10
1816. . . .	3,70
1856. . . .	3,80

On le voit par l'examen de ces tableaux, il n'existe aucune donnée certaine qui permette de pressentir l'époque des inondation, ni aucune connaissance sur l'élévation qu'elles peuvent atteindre.

Quant à l'époque des inondations il serait précieux à l'agriculteur de pouvoir la pressentir, il pourrait disposer ses travaux

Digitized by Google

de culture en raison de ces circonstances, ainsi que le font les habitants de la vallée du Nil, et de quelques autres vallées du globe où les inondations reviennent à des époques périodiques.

Quant à la hauteur que peuvent atteindre les inondations, il se présente des variations excessives. En effet on comprend que si une pluie générale et abondante persiste vingt-quatre ou trente-six heures de plus, elle amènera une augmentation énorme dans la hauteur du débordement.

Mais si l'on ne peut rien augurer de certain, soit par la hauteur des inondations dans nos contrées, soit par l'époque de ces inondations, on peut du moins établir quelques probabilités.

Aussi comme les observations météorologiques ont fait connaître que la quantité moyenne d'eau pluviale est presque constante pour chaque année, on doit présumer qu'à la suite d'un automne pluvieux on aura un hiver sec et réciproquement; de même à la suite d'un printemps sec on doit attendre une surabondance de pluie, c'est ce qui vient d'arriver en 1856 (1).

A cet égard les cultivateurs, et tous ceux qui vivent beaucoup au grand air, ceux dont la profession exige un examen attentif des alternatives de sécheresse et d'humidité, font des observations importantes, et qu'il serait souvent utile de prendre en considération.

Ce que nous venons de dire pour la recherche des époques de grandes pluies les plus probables peut s'appliquer aussi pour la hauteur probable des inondations : aussi après un sécheresse prolongée, les chances sont plus grandes pour une inondation très-forte; mais combien d'incertitude dans de pareilles observations!

Après tout, les tristes résultats des âges qui nous ont précédés et de l'époque actuelle, parlent assez haut. Et l'on peut répéter qu'il est impossible de rien préciser ni sur les époques des eaux, ni sur leur élévation.

Les travaux qui auraient en vue de soustraire certaines régions aux inondations, peuvent donc se trouver en défaut si pour leur élévation on se règle sur les plus grandes crues connues.

(1) Les observations météorologiques ont donc une grande importance.

Digitized by Google

Les travaux pour lesquels on aurait fixé le débouché d'un pont, la largeur d'un chenal, des murs de quai, sur des observations analogues peuvent aussi être exposés à périr. Nous conclurons donc d'abord que pour de pareils ouvrages, les hauteurs, les ouvertures etc., doivent être réglées sur des dimensions bien supérieures à celles données par l'expérience des crues même les plus extrêmes.

Combien depuis trente années avons-nous vu périr d'ouvrages importants par suite du mépris de ce conseil. Dans notre dernier désastre combien de catastrophes eussent été évitées avec cette précaution...

On est allé parfois jusqu'à traiter d'ignorance des lieux, certains projets de ponts, présentant des ouvertures qui paraissent démesurées ; on a fait réduire ces ouvertures ; et cela au grand détriment de la fortune publique et des fortunes privées.

Ces observations s'appliquent aussi aux emplacements choisis pour les habitations.

Espérons que la douloureuse expérience que nous venons d'acquérir servira pour l'avenir.

Nous étudierons 1° la cause des inondations ; 2° leurs effets ; 3° les moyens de remédier au mal ; 4° nous terminerons par quelques notes sur l'organisation des cours d'eau.

II. Causes des inondations. Il y a des causes *atmosphériques*, des causes *géologiques* et des causes *artificielles*.

Causes atmosphériques. C'est la direction des vents, laquelle peut amener des pluies abondantes et persistantes, c'est la fonte des neiges, c'est enfin l'action simultanée de ces deux causes ; ici vouloir modifier les causes, c'est vouloir modifier le climat, chose qui est impraticable, ou qui du moins exige des intervalles séculaires ; à supposer que la disposition des forêts, des marais, des cultures puisse exercer une influence profonde sur le climat.

Ici nous avons à observer et à observer longtemps avant de prendre aucune conclusion.

Causes géologiques Ces causes tiennent à la nature géologi-

Digitized by Google

que du sol, à sa déclivité, à sa surface couverte ou non de forêts, de cultures, de prairies.

Certains terrains, pénétrés par les eaux pluviales, les retiennent moins que d'autres et sont parfois divisés et entraînés par ces eaux ; les rives peuvent être plus ou moins abruptes, la région plus ou moins montagneuse, la surface du sol peut être plantée, boisée, herbée, couverte de cultures, moissonnée ou même dénudée ; autant de causes qui peuvent exercer une influence. Parmi les causes géologiques se place la rapidité des cours d'eau, puisqu'elle a pour conséquence l'entraînement des sables, graviers, cailloux, etc., et les désastres qui en sont la suite.

Causes artificielles. Ces causes, sont les modifications apportées dans le régime des cours d'eau, soit pour leur direction, soit pour leur section d'écoulement. — Certains changements dans la direction des cours d'eau, changements minimes en apparence, amènent quelquefois des perturbations grandes après une crue.

Le rétrécissement à l'aide de digues en pierre, les entreprises de défenses à l'aide d'épis, d'éperons, etc., sont encore autant de causes qui amènent après chaque crue des dérangements souvent funestes dans le cours des eaux ; delà des désastres s'il survient des inondations.

CHAPITRE II.

EFFETS DES INONDATIONS.

Les effets des inondations sont bien variables. Ici ce sont des terrains submergés, là des terrains érodés ; plus loin des dépôts de pierrailles, de cailloux, de bancs de graviers, etc., selon la rapidité du courant, il en résulte que des terres arables sont remplacées par des plages arides.

Ailleurs ce sont des dépôts de terre végétale, de limon ou de vase qui donnent pour des années une richesse immense à la végétation.

Il est donc de la plus haute importance, pour les lieux où l'inondation est inévitable, de disposer, s'il se peut, les choses

Digitized by Google

pour que les dépôts de pierrailles, graviers, etc., soient nuls ou du moins très-circonscrits, et au contraire que les dépôts de terre, de limon, etc., soient très-étendus.

La fertilité de la vallée du Nil, produite par une inondation périodique, est un des exemples les plus frappants des bienfaits immenses que peut laisser un mal passager.

Et sans sortir de la France, ne pourrait-on pas citer tels riverains du Rhône, de la Loire ou de la Garonne qui, après de grandes inondations, ont eu pour longtemps leurs terres fertilisées ?

Du reste lorsque nous disposons nos propriétés de manière que vers la sommité d'une prairie il y ait un réservoir ou amas d'eau, nous savons qu'en y agitant la vase, la boue des chemins, et en lâchant ces eaux bourbeuses sur le pré, nous produisons une petite inondation artificielle, qui fait la richesse du pré.

Quand les terrains sont érodés, il y a perte d'abord pour le terrain où l'érosion est produite, puis encore pour les bons terrains où les amas de graviers iront se déposer.

Les matières érodées, quelle que soit leur nature géologique, se partagent en bienfaisantes et malfaisantes. Car en raison de la rapidité des eaux qui entraînent le terrain érodé, il se forme des dépôts par ordre de grosseur et de densité.

De nombreuses expériences ont fait connaître les vitesses auxquelles l'eau peut éroder tel ou tel terrain. En voici le résumé :

	mèt.
La terre végétale brune détrempée, est entraînée à la vitesse de.	0,075
L'argile tendre ordinaire	0,152
Le sable	0,305
Le gravier.	0,610
Les cailloux	0,615
La pierre cassée, les silex	1,220
Les cailloux agglutinés (pouding), les schistes. . . .	1,520
Les roches en couches.	1,840
Les roches dures.	3,000

On comprend que les terrains érodés se déposent selon la vitesse des eaux qui les emportent, et se partagent ainsi succes-

Digitized by Google

sivement en dépôt de vase, de terre, de sable, de gravier, de cailloux, etc.

CHAPITRE III.

MOYENS DE REMÉDIER AUX INONDATIONS.

On doit, selon nous, chercher les moyens de remédier aux inondations dans les limites du possible, et même dans les limites des choses réalisables dans un avenir très-prochain.—Plus tard on pourra, on devra chercher à faire mieux.

Ces moyens se réduisent à deux : 1° amoindrir les effets des inondations ; 2° tirer parti du mal inévitable de ces inondations, et chercher à le changer en bien.

Nous ne pouvons rendre les inondations désormais impossibles ; nous croyons ne l'avoir prouvé que trop bien, puisqu'on ne peut rien assigner de certain ni sur les époques de ces désastres, ni sur l'étendue qu'ils peuvent prendre. Mais nous pouvons chercher les moyens d'en atténuer les terribles effets, et d'en tirer parti jusqu'à un certain point au profit de l'agriculture.

1° *Amoindrir les effets.* Étudions d'abord la nature, et voyons s'il est possible de l'imiter.

Les fleuves et les rivières présentent tantôt des parties de leur cours resserrées dans un espace étroit, tantôt des parties offrant un lit large mais peu profond (c'est ce qu'on nomme des rapides ou des ravins) ; ici les eaux sont rapides ; plus loin ce sont des parties profondes ; là les eaux s'écoulent lentement. Dans les rapides on remarque que le fond du lit est résistant ; il offre, soit un gravier agglutiné, soit une roche. Au contraire dans les eaux tranquilles, la terre végétale ou le limon, en se déposant, forment la première couche du lit, jusqu'à ce qu'une crue d'eau apportant plus de vitesse dans le courant, emporte plus loin ces réserves d'engrais tout naturellement amoncelées.

La Loire et l'Allier, la Creuse, la Vienne, le Cher, la Nièvre, le Rhône, le Doubs, l'Ain, la Loue, la Bienne, la Saône, la Moselle, la Meurthe nous ont présenté les alternances que nous venons de décrire.

Voilà pour le lit.

Digitized by Google

Quant aux rives, pour plusieurs de ces fleuves ou rivières, où l'on trouve encore certaines parties presqu'à l'état primitif, il est à remarquer que les rives escarpées sont boisées, et pendant les crues, les matières charriées, en raison de la rapidité des eaux, trouvent, par le boisement des deux rives, des obstacles qui produisent un ralentissement dans le courant des eaux. On en juge par le dépôt des matières ; au bord des bois ce sont des graviers et des cailloux ; dans les bois ce sont des sables et du limon ; parfois de simples haies produisent des phénomènes semblables. Ces matières, au lieu de devenir nuisibles à la végétation, sont souvent un élément puissant de richesse pour cette végétation.

Dans les lieux où les eaux plus tranquilles ont gagné, en largeur et en profondeur, ce qu'elles ont perdu en rapidité, on trouve souvent des rives presque en plaine qui offrent des prairies naturelles ; ces prairies sont parfois entrecoupées par des parcelles boisées, qui sont encore une cause de ralentissement pour les eaux ; alors quand une crue survient, il se présente un large débouché aux eaux, dès lors leur vitesse diminuant, les dépôts de limon se produisent, et le sol des prairies est fertilisé. Si les herbes sont envahies pendant leur croissance, la récolte pendante est dégradée, mais à côté de ce mal passager, se présente une richesse agricole pour de longues années.

Tels sont les phénomènes généraux.

Mais il est des phénomènes particuliers à étudier. Pour quiconque a parcouru les contrées où les lacs abondent, il est un fait constant. C'est que dans ces vallées, les rivières qui traversent les lacs, n'offrent jamais, en aval de ces lacs, le spectacle désolant de contrées ravagées par les inondations ou les débordements ; ce fait est vrai même pour les cours d'eau les plus dévastateurs, pour les torrents. Il n'y a d'exception que pour le cas où des affluents viennent grossir le fleuve en aval du lac.

On conçoit en effet que la vaste superficie d'un lac s'exhaussant de quelques centimètres, retient une masse d'eau énorme, qui ne prendra son écoulement que lentement, progressivement ; aussi quand un grand lac, ou des lacs successifs offrent dans une vallée un vaste réservoir ou une succession de réservoirs

Digitized by Google

aux eaux d'une rivière grossie par des pluies abondantes et continues, il arrive que la masse d'eau qui aurait pris écoulement en vingt-quatre heures par exemple, n'accomplira son écoulement qu'en trente ou quarante heures ; dès lors c'est placer l'inondation dans les conditions où elle eût été si les eaux pluviales tombées en un jour eussent mis un jour et demi ou deux pour tomber ; en un mot l'inondation sera amoindrie.

Il existe dans le Jura, dans la Suisse, dans l'Italie et la Savoie un grand nombre de vallées baignées par des lacs ; aussi ces vallées bien que traversées par des eaux torrentueuses, ne reçoivent point ces débordements formidables qu'elles auraient à craindre sans des réservoirs naturels si précieux, et qui pourrait dire jusqu'où iraient les désastres du Rhône avec sa pente si rapide, sans la réserve d'eau accumulée par le lac de Genève, dans les conditions actuelles.

C'est ce qu'a si bien développé M. Vallée dans son beau travail sur le régime du Rhône et sur ses inondations. — Agrandir ce vaste réservoir naturel, le rendre plus complet par des dérivations utiles, telle est la grande pensée dont l'accomplissement, qui paraît dans les limites du possible, serait un grand secours contre les inondations.

Malheureusement il est peu de fleuves ou de rivières, traversant ainsi de grands lacs ; s'il était possible d'établir de main d'homme des lacs assez vastes pour suppléer aux lacs qui n'existent pas pour bien des rivières, on aurait sinon détruit, du moins amoindri notablement l'effet des inondations.

Et c'est ici que l'imitation de la nature présentera un excellent moyen pour amoindrir les effets des inondations. En effet, si l'on examine la situation de plusieurs vallées qui ne sont point baignées par des lacs, on y aperçoit souvent de vastes enceintes dont le sol est presqu'au niveau de la rivière, et qui, par l'aspect général de la contrée, permettent de supposer que c'étaient à une époque plus ancienne des lacs qui ont été comblés par des dépôts successifs. L'examen géologique de ces dépôts peut permettre de fixer l'époque où telle contrée était un lac.

Pour la Loire, par exemple, on peut reconnaître que la vaste

Digitized by Google

plaine du Forez, traversée par ce fleuve, était un lac à un autre âge. On voit encore de nos jours les lacs amoindrir leur étendue liquide, par les dépôts successifs formés sur les rives. Ces atterrissements sont analogues à ceux qui transforment ou reculent les rivages de la mer et nous aurons à examiner ces atterrissements.

On a trouvé un excellent système, c'est celui de la digue de Pinay, qui transforme la plaine du Forez en un lac ; et diminue ainsi dans une certaine mesure les inondations de la Loire.

Or le long du cours d'un fleuve ou d'une rivière il existe toujours des étendues plus ou moins grandes de terrains en plaine plus ou moins marécageux et d'une faible valeur ; à l'aide de barres établies dans le lit, on pourra faire déborder les eaux des inondations dans ces terres basses, et les y maintenir en assez grande abondance pour diminuer notablement la grandeur de la crue. Et quand je dis d'établir une barre ou barrage dans le lit, j'entends qu'il ne s'agit point de faire des travaux d'art dispendieux, mais simplement établir une ligne transversale de blocs de rochers, bientôt, les intervalles laissés entre ces blocs seront comblés, et au bout de peu de temps on aura un barrage plus solide que ceux construits à grands frais.

Toutefois pour ne pas livrer une trop grande étendue de terrain aux petits débordements, on aura soin de fixer à une certaine distance de chaque rive de légères digues ou bourrelets en terre un peu plus élevés que les cours ordinaires : de sorte que derrière ces bourrelets les terrains ne seront exposés qu'aux très-grandes crues, auxquels ils offriront un vaste espace de dégorgement pour les eaux ; et l'inconvénient qui en résultera pour les terrains sera largement compensé par les dépôts de limon.

En un mot, retenir et ralentir les crues des cours d'eau — voilà le moyen général d'arriver à amoindrir les désastres.

Ici nous partageons l'opinion de M. Dausse, et nous pensons qu'avec peu de frais on pourra obtenir des résultats considérables, que jamais on n'obtiendra par les digues insubmersibles. — Réservant comme lui ces digues pour protéger les villes ou villages bâtis dans des lieux trop bas. —

Toutefois nous ne partageons pas l'opinion de M. Dausse sur

Digitized by Google

les avantages des digues criblantes proposées par M. Rozet. Nous craignons que les cribles ne soient obstrués trop promptement, et qu'ils ne se transforment en digues, barres ou barrages.

Du reste, cette transformation ne devrait pas faire renoncer absolument au système de M. Rozet, mais seulement on ne pourrait peut-être pas en obtenir certains résultats qu'il indique. Ces barres ou digues n'en seraient pas moins utiles et rentreraient dans la catégorie des moyens que j'ai indiqués pour obtenir le déversement des eaux dans les terrains bas qui bordent les rivières; pour former les digues ou bourrelets qui sépareraient les terrains livrés aux petites crues, des terrains réservés aux grandes crues. Nous le répétons, sans attendre des digues dites criblantes les résultats qu'espère M. Rozet, nous voyons dans ce système un puissant élément pour retenir les eaux, pour retarder et amoindrir le fléau.

L'idée de retenir les eaux et de modifier l'action des crues par des lacs naturels ou artificiels, par des barres établies dans les fleuves, et d'autres choses analogues, conduit à une idée plus générale, c'est de retarder par toutes sortes de moyens l'écoulement des eaux pluviales à ces époques de pluies diluviennes qui amènent tant de désastres.

Un fait bien frappant se présente, c'est celui-ci :

Quand une végétation vigoureuse couvre le sol, les inondations à égalité de la quantité d'eau pluviale tombée, sont beaucoup moins violentes, moins élevées. Ainsi les inondations qui surviennent en été sont, toutes choses égales d'ailleurs, moins dévastatrices que les inondations qui surviennent lorsque les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, lorsque, les récoltes terminées, la terre est plus ou moins dénudée.

Concluons que l'une des causes les plus dangereuses d'inondations, c'est la double circonstance d'un sol en pente et dénudé. Dès lors, un des moyens les plus efficaces de conjurer le danger c'est de maintenir une certaine végétation sur les coteaux escarpés et sur les terrains offrant de la déclivité.

On conçoit que les eaux pluviales sont recueillies, retenues par les végétaux. Les plantes, les arbres, tout, jusqu'aux mousses,

Digitized by Google

est utile ; les eaux n'arrivent que lentement dans le sol, et par suite elles s'y insinuent dans une plus grande proportion ; elles coulent à la surface plus lentement et en moindre abondance, elles diminuent les effets des inondations.

Tel est le premier moyen et, suivant nous, le plus puissant, car il est plus facile de prévenir une grande affluence d'eau, que de maîtriser le débordement qui en résulte.

Une loi protectrice de la végétation, des primes d'encouragement sérieuses, nombreuses, offertes aux plantations qui seront conservées, étendues ou innovées ; ces primes, distribuées chaque année, seraient un moyen d'obtenir d'immenses résultats avec des dépenses bien moindres que celles de tant de travaux d'art emportés par les inondations.

La part des travaux d'art est assez belle, assez utile : ils doivent protéger, soit les villes et les villages qui sont trop exposés aux inondations, soit les centres industriels qui ont dû se fixer sur les rives de fleuves redoutables.

Le second moyen d'amoindrir les tristes effets des inondations, toujours en retenant les eaux, en les retardant dans leur marche, c'est d'offrir un champ vaste aux débordements, sur l'une et l'autre rive ; on ne doit pas encaisser le fleuve entre des berges artificielles, qu'il faudrait élever d'une manière démesurée pour les rendre insubmersibles ; le danger du renversement des digues augmente rapidement avec leur élévation, et, à moins de prolonger ces digues insubmersibles dans tout le cours du fleuve, jusqu'à la mer, on ne fait qu'accumuler les causes de ruine, car les eaux prennent une rapidité croissante en raison de leur rétrécissement ; elles charrient en proportion de cette rapidité, et finissent par couvrir des terrains fertiles de graviers et de cailloux, qui en font des plages désertes.

C'est pour éviter ces funestes effets qu'il sera utile de n'établir à une petite distance des rives du fleuve que des jetées en terre, peu élevées au-dessus des crues ordinaires. On préservera ainsi la plus vaste étendue des terrains de ces crues fréquentes ; ce ne sera qu'à ces intervalles de plusieurs lustres, qui heureusement séparent les époques des grandes inondations, que l'on verra ces

Digitized by Google

terrains submergés ; mais alors ils offriront aux eaux un immense débouché, et par suite ils changeront en une marche lente, paisible et bienfaisante, la marche torrentielle et dévastatrice qu'auraient eue les mêmes eaux resserrées dans un débouché trop étroit.

Depuis les plus humbles ruisseaux jusqu'aux torrents dévastateurs, nous avons toujours constaté, pendant vingt ans, les faits que nous venons de signaler. Du petit au grand la marche des choses a été la même.

Deux faits sont venus contribuer puissamment à fixer notre opinion ; appelé dans une commune dévastée par un torrent pour aviser aux moyens de combattre le fléau, nous avons appris par l'enquête que ce torrent était un ruisseau bienfaisant quarante ou cinquante années auparavant ; à cette époque, la montagne qui lui donne sa source était boisée, aujourd'hui un défrichement complet de la forêt a dénudé la montagne, et il a été reconnu que les dévastations ont été en croissant avec la dénudation.

Voici l'autre fait : une vallée, encaissée entre des coteaux abruptes et peu boisés, livrait passage à une petite rivière qui était presque un torrent ; un grand propriétaire parvint à reboiser une partie notable de ces coteaux ; depuis que ce reboisement a été un peu complet la petite rivière a pris un cours plus régulier, et ses inondations ont été, dans les vingt dernières années, moins fortes, moins violentes ; en même temps on a remarqué que les basses eaux de la rivière étaient moins excessives.

Nous ne voyons donc, pour amoindrir les effets des inondations, que trois moyens généraux : 1° Maintenir les terrains boisés, herbés ou couverts d'une abondante végétation. 2° Des lacs naturels, aggrandis pour la capacité d'eau qu'ils peuvent contenir ou des réservoirs artificiels suppléant aux lacs. 3° Un large débouché sur les deux rives, sauf à garantir les terrains par des digues en terre qui les mettent à l'abri des crues ordinaires.

Enfin, outre ces trois moyens généraux, il faut réserver pour les villes ou les villages, bâtis en des lieux exposés aux inondations, les travaux d'art protecteurs, et alors s'attacher à rendre ces travaux suffisamment protecteurs.

Digitized by Google

« Qu'on garde les digues insubmersibles, comme l'a si bien dit M. Dausse, en les faisant autant que possible telles pour les villes, bourgs, villages, malheureusement bâtis dans des lieux trop bas; là il y va de la vie des hommes, il n'y a pas à balancer: tandis que pour les vallées, elles mêmes, on se contente de digues arrasées à la hauteur des berges, les fixant et redressant convenablement, et réservant un lit ni trop haut, ni trop peu large; puis qu'à une certaine distance de ce lit, la plus grande possible, on élève des bourrelets un peu au dessus des crues ordinaires; qu'on renonce, s'il le faut, à certaines cultures, ou qu'on les restreigne aux terrains les moins exposés; s'il y a des affluents torrentiels, qui risquent d'encombrer la rivière, qu'on ait soin d'allonger leur cours, afin de les faire aboutir presque parallèlement à la rivière et avec une pente peu différente de la sienne, qu'on les jette pour cela, s'il se peut, dans les lits délaissés; que les redressements soient étudiés avec grand soin dans cette vue et non sans avoir longuement entendu les riverains, qui savent seuls une foule de faits dont il importe de tenir compte. »

Ces indications sont d'une grande importance dans la matière, et résument une grande partie des pratiques utiles, par lesquelles on parviendrait à amoindrir les funestes effets des inondations.

Que le gouvernement, ferme et protecteur, qui, en veillant à notre gloire, veille aussi aux intérêts immenses de l'agriculture, cette mère nourricière de la France, que ce gouvernement puissant offre des encouragements aux municipalités qui prendront part à cette entreprise si vaste, et nous verrons des résultats.

Jamais une prompte solution ne s'est montrée plus nécessaire.

CHAPITRE IV.

L'INONDATION ÉTANT AMOINDRIE, TIRER PARTI DU MAL INÉVITABLE.

Nous avons dit quels sont les moyens essentiels par lesquels il nous parait possible de parer aux inondations, ou plutôt de les circonscrire, de les amoindrir. Voyons à présent s'il est possible de tirer parti, jusqu'à un certain point, des inondations quand elles sont devenues inévitables.

Digitized by Google

Quant aux habitations de l'homme, il est évident que le meilleur moyen est de les soustraire au fléau en les établissant sur des lieux inaccessibles aux inondations, et lorsque ces conditions ne peuvent être remplies, il faut faire des constructions en matériaux qui soient inattaquables par l'action des eaux, ainsi l'autorité vient de prendre à Lyon de sages mesures à cet égard.

Enfin ces habitations doivent être protégées autant que possible par des travaux d'art qui les préservent en cas d'inondation, ou qui du moins les protègent.

Quant à l'agriculture, les inondations si elles doivent lui causer certains dommages, peuvent-elles au moins être rendues moins préjudiciables, peuvent-elles même être utiles dans une certaine mesure ?

Il est inutile de recommander au cultivateur d'introduire, dans les terrains sujets aux inondations, les cultures qui ont le moins à redouter ce fléau ; c'est avec une rare intelligence qu'il fait en général ce choix, et qu'il réserve pour des terrains moins exposés les cultures qui auraient plus à souffrir des inondations ; avec le système que nous conseillons, ces cultures de choix seraient abritées derrière les petites digues ou levées en terre, destinées à limiter les crues ordinaires, et ce ne serait que dans des inondations extraordinaires que ces levées de terre seraient débordées. Dans ce cas l'inondation pénètrerait dans ces terrains réservés, là il y aurait souffrance momentanée, mais à de rares époques.

Toutefois ces désastres passagers, ne se produisant qu'à de longs intervalles, offriraient une large compensation lorsque les choses seraient bien disposées ; car on ne verrait plus les eaux faire irruption avec violence, et charriant dans leur rapidité des graviers, venir déposer des bancs de galets, qui transforment souvent une plaine fertile en une plage stérile ; ici les eaux débordant avec régularité et lenteur derrière les levées en terre n'y déposeront qu'un limon précieux qui deviendra un riche engrais ou un précieux amendement pour de longues années.

Aujourd'hui ce précieux limon, emporté par la violence des courants, va trop souvent se perdre à la mer.

Gardons nous donc désormais d'endiguer les rivières et les

Digitized by Google

fleuves entre des sortes de murailles, car, ainsi enfermé, le cours d'eau prendrait une rapidité en raison de l'exiguité du débouché qu'il trouverait entre les digues.

Contentons nous de limiter les fleuves dans leur lit habituel, en laissant aux crues ordinaires un certain espace sur l'une et l'autre rive; ces terres plus voisines du fleuve seront réservées pour des cultures qui ne perdent que momentanément à être inondées. Le fleuve, trouvant sur chaque rive un espace suffisant pour les crues ordinaires, s'y répandra en prenant lentement son cours; il en résultera qu'à chaque crue ces terrains recevront des dépôts de sable ou de limon, qui apporteront la fertilité dans ces terres basses, de sorte que si les cultures de ces terrains sont fréquemment exposées aux inondations, les dépôts précieux, apportés par chaque crue, seront une véritable indemnité.

Quant aux terrains plus élevés ou plus éloignés des rives du fleuve, ils seront préservés par de petites digues en terre, dont la dépense sera minime, ainsi que cela se pratique sur une partie du cours de la Loire. Dans les grandes inondations ces digues en terre seront percées ou débordées; mais d'abord leur réparation sera facile; puis les eaux dégorgeant aussi par un vaste déversoir envahiront les terrains qui avaient été préservés; mais ce seront des masses d'eau qui s'étendront avec calme et non point en torrent dévastateur.

Ces eaux ainsi déversées, sans grande vitesse, ne déposeront qu'un limon bienfaisant, les courants longitudinaux qui pourraient s'établir parallèlement au fleuve, derrière les digues en terre, si la pente longitudinale était forte, seront modérés par de petites digues en terre transversales, ou par de simples haies qui, de distance en distance, séparent les héritages; par des vignes, par des bouquets de bois. Les clôtures, même les plus légères, comme celles des chemins de fer, suffisent pour modérer l'action du courant, ainsi que M. Rozet vient de l'observer tout récemment par les dépôts terreux ou limoneux qui se sont formés derrière ces faibles clôtures, aussi bien que dans les vignes, les bouquets de bois, etc., écoutons-le plutôt:

« De petits bouquets de bois, dit-il, des digues, des haies,

Digitized by Google

des palissades n'ayant pas un mètre de hauteur, ont préservé des terrains et des maisons bien peu solides. »

La violence des eaux a été amortie le long des rives de la Loire par les moindres obstacles, et cependant ces eaux inondaient la plaine à près de quatre mètres de hauteur, elles renversaient des murs et des maisons à Tours ; tandis que derrière des vignes, des haies ou des pépinières on a vu les maisons les plus fragiles conservées. On a pu juger par la nature des dépôts de la manière dont la violence des eaux était amortie. Dans les bois et même dans les vignes ou derrière les haies, on trouve des dépôts de limon de six à douze centimètres d'épaisseur, tandis qu'à droite et à gauche de ces faibles abris on rencontre d'énormes dépôts de gravier.

On le voit donc à l'aide du système simple, dont nous proposons l'application si facile et si peu dispendieuse, on peut préserver presque toutes les contrées agricoles des désastres qui sont trop souvent la suite des inondations, et l'on peut même utiliser ces inondations au profit des terrains submergés.

Mais pour cela il faut de l'ensemble dans la manière dont ces humbles travaux sont coordonnés ; si les moyens sont petits le résultat est grand ; ne dédaignons donc pas ces modestes travaux, espérons qu'en vue d'un si grand résultat, chacun s'empressera d'apporter son tribut..... aussitôt que, par un règlement d'administration publique, le gouvernement dans sa sagesse aura imprimé une certaine unité d'action et une impulsion énergique pour l'exécution de ce système sur plusieurs de nos fleuves.

Il nous reste à examiner le système que nous proposons au point de vue de la salubrité.

Les crues ordinaires, dans ce système, inonderaient une certaine étendue des rives que l'on cherche à préserver aujourd'hui par les digues insubmersibles en renfermant le cours des fleuves entre ces digues. Remarquons d'abord que les eaux, alors qu'elles ne renversent pas les digues, ne finissent pas moins par s'infiltrer sous le sol ou à travers les digues et à produire des parties marécageuses par derrière.

Dans notre système au contraire (et c'est ce que l'on constate

Digitized by Google

partout où la disposition naturelle des lieux amène les eaux dans les crues), on obtient après chaque crue un dépôt de sable, plus ou moins abondant, qui finit par exhausser les terres basses et froides, qui étaient d'abord marécageuses ; ce dépôt les transforme en terrains exhaussés, plus fertiles et souvent propres aux cultures de premier ordre.

Du reste, les ségoneaux de la vallée du Bas-Rhône sont un exemple bien frappant de ce fait (1).

Il y a plus, l'exhaussement notable de certaines parties du lit du fleuve, exhaussement qui oblige, s'il existe un système de digues, à exhausser progressivement ces digues, cet exhaussement, dis-je, serait beaucoup moins considérable puisque les rivières étant moins encaissées, dès lors moins rapides, charrieraient moins de matières. Les matières charriées se déposant sur une plus grande étendue en largeur, donneraient moins en hauteur; puis, les rives s'exhaussant ainsi simultanément avec le fond du lit (peut-être bien plus que le fond du lit), il n'y aura plus jamais à craindre ces déplorables résultats auxquels on arrivera tôt ou tard en enfermant le fleuve entre des digues, résultats bien connus de nos jours pour le Pô et d'autres fleuves.

Reconnaissons donc combien on évite d'embarras de tout genre en suivant les moyens faciles que nous avons exposés, et qui sont indiqués, quand on fait l'étude des cours d'eau abandonnés à la nature et qu'on les observe attentivement à la suite des crues ordinaires et des grands débordements ; mais si le sol, sur les deux rives, s'exhausse progressivement après chaque petite crue, dans l'étendue qui est laissée libre à l'invasion des grandes eaux ordinaires, on voit que derrière les levées en terres, les terrains qui ne seront envahis qu'à l'époque des grandes inondations, recevront alors des digues de terre et de limon, qui seront d'autant plus considérables que les eaux sont plus chargées pendant ces grandes inondations et que le retrait de ces mêmes eaux se fera plus lentement.

(1) On nomme ségoneaux des espaces compris entre la berge du Rhône et la haute levée qui couvre les terrains étendus derrière cette levée.

Digitized by Google

Nous voilà donc parvenus, par ces moyens bien simples, à un exhaussement lent, mais graduel, des terrains formant les vallées des fleuves, et par un principe connu les dépôts seront d'autant plus abondants qu'ils correspondront à des bas-fonds ou à des parties du sol plus déprimées.

Or, on sait que lorsqu'un terrain en bas-fonds et en marécage a été exhaussé, non seulement ce terrain devient propre à des cultures de choix, mais aussi ce terrain, de malsain et fiévreux qu'il était, devient sain et offre les meilleures conditions pour les habitants.

Ces faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'entrer dans des développements à cet égard.

Nous croyons donc avoir atteint un but bien important par des moyens simples, faciles, économiques. Nous espérons que le gouvernement dans sa sagesse prescrira des essais sur une grande échelle, et voudra que la sanction des faits vienne convaincre ceux à qui il pourrait rester quelques doutes.

Il nous resterait à exposer quelques détails d'observations sur le régime des cours d'eau en général et sur quelques autres points; mais ces questions sont indépendantes de celles que nous venons de traiter et peuvent s'ajourner.

CHAPITRE V.

RÉSUMÉ.

Résumons en peu de mots nos propositions :

I. La chronologie ne nous fournit pas de données suffisantes sur les époques des inondations en France.

II. *Les causes des inondations sont* ou *atmosphériques* ou *géologiques*.

La direction des vents qui amènent la pluie, la fonte des neiges, la simultanéité de la pluie et de la fonte des neiges, telles sont les principales causes atmosphériques ; — La déclivité du sol, sa nature, son état par rapport à la végétation ou à la dénudation : la pente plus ou moins rapide des cours d'eau, et leur régime, telles sont les causes géologiques. Pour tout dire, il faudrait y joindre

Digitized by Google

les causes artificielles ; les entreprises indues sur les cours d'eau: le retrécissement démesuré dans le débouché des eaux.

III. Effets des inondations. Ici ce sont des terrains submergés où érodés par les courants, là des dépos de bancs de graviers, de sables, ailleurs du dépôt de limon.

Tantôt par suite de terrains emportés, le lit s'élargit ou se déplace ; parfois des champs fertiles deviennent un nouveau lit. Ailleurs les matières charriées par la violence des grandes crues, forment plus loin des dépôts, des exhaussements, etc.

IV. Remédier aux effets des inondations. On ne peut empêcher les inondations, mais on doit chercher à les *amoindrir*, et surtout à *tirer parti du mal inévitable*.

Amoindrir. Pour amoindrir, on doit employer deux modes principaux : 1° Retenir par tous les moyens possibles les eaux pluviales, d'abord pour qu'elles imbibent le sol plus profondément, puis pour qu'elles arrivent lentement et progressivement dans les grands cours d'eau. 2° Quand les grands cours d'eau sont gonflés par les pluies, donner une grande largeur à l'écoulement des eaux pour qu'elles perdent autant en hauteur et en rapidité.

1° Pour retenir les eaux : il faut boiser, herber, enraciner le sol, de manière à ce qu'une végétation vigoureuse appropriée au climat, retienne les eaux pluviales, et favorise son infiltration dans les terres. Ainsi : boisement des terrains montagneux, ou dans les parties non boisées culture des végétaux utiles qui satisfont le mieux à ces conditions, ici l'administration publique aura une admirable initiative par l'introduction de primes importantes (1) : Puis après avoir employé les encouragements nécessaires pour obtenir une culture appropriée au but, il faut aviser à de grands réservoirs analogues à des lacs partout où la configuration des bassins le permettra. C'est encore un puissant auxiliaire pour faire une réserve des eaux à ces époques de pluies diluviennes ou

(1) On ne peut pas improviser le boisement de toute une contrée ; mais ne pourrait-on pas établir des lignes horizontales d'arbres, d'arbustes, etc., qui feront une série de gradins par lesquels l'eau serait retenue sur la ligne de plus grande pente ?

Digitized by Google

en retenant au passage 5,10 ou 20 p.% des eaux qui arrivent, on peut singulièrement diminuer les désastres.

2° Le dernier moyen pour amoindrir les effets des inondations, c'est de donner aux eaux en largeur ce qu'on veut leur faire perdre en hauteur ou en vitesse, or le système des digues insubmersibles en resserrant les eaux d'une crue, entraine leur élévation et leur augmentation de vitesse ; ce système a donc le grave inconvénient d'augmenter les périls, de produire par l'augmentation de vitesse des affouillements qui plus loin se traduisent en dépôt de graviers et pierrailles ; et si les digues sont rompues ou débordées on aura des masses de *déjections* selon l'expression de M. Rozet ; nous évitons tous ces inconvénients et nous évitons surtout des dépenses énormes, en établissant latéralement aux berges du cours d'eau, à une distance calculée sur le débouché utile, de petites levées en terre, qui limiteront l'envahissement des crues ordinaires (1). Derrière ces levées en terre, seront établies les cultures plus délicates, lesquelles ne seront exposées à être submergées que dans les très-grandes inondations ; ces travaux peuvent être faits par sections ou par communes et à peu de frais. Nous pourrons donner plus tard des chiffres.

Tirer parti du mal inévitable. Après avoir amoindri dans les limites du possible, les inondations, il restait à examiner si l'on pourrait tirer parti d'un mal inévitable. Voici les moyens bien simples que nous trouvons et qui sont la conséquence de notre système.

Les eaux des grandes inondations trouvant à s'élargir par leur écoulement, au fur et à mesure de leur augmention, cet écoulement s'accomplira avec moins de rapidité. Aujourd'hui c'est une masse d'eau torrentielle emportant à la mer avec les espérances du laboureur, des quantités énormes de terre ou de limon qui seraient pour des vallées entières aussi précieuses en amendements qu'en engrais.

Au lieu de ces images dévastatrices, on aura celle d'une vaste nappe d'eau s'écoulant majestueusement, n'emportant avec elle

(1) Quelques plantations de haie ou de petites levées transversales achèveront cet ensemble.

Digitized by Google

que du limon ou des sables et formant sur les à côtés, où la vitesse sera moindre, le dépôt des sables d'abord et plus loin du limon ; de là l'exhaussement des terres basses et froides et des bas fonds bordant les fleuves, puis l'amendement et l'engrais des terrains ainsi exhaussés.

En un mot, la puissance dévastatrice des eaux transformée en une puissance productrice, fécondante, pour exhausser les terrains, les amender, et changer des vallées froides, humides ou marécageuses en de vallées riches et fertiles.

Aujourd'hui l'homme, en dérivant les eaux rapides, les amène sur des roues hydrauliques et parvient à changer des courants dangereux en des forces productives pour l'industrie ; demain ce même homme, en retardant et utilisant les eaux débordées, remplacera leur action dévastatrice, par une action régulière et progressive, qui exhaussera et modifiera les vallées froides, et répartira sur de vastes plaines ces quantités immenses de débris fertilisateurs qui vont se perdre dans la mer.

Quant aux travaux d'art, digues insubmersibles, barrages, etc., réservons-les pour les localités exceptionnelles, où il faut à tout prix mettre à l'abri des villes ou des bourgades. Réservons-les aussi pour former des lacs artificiels, dont quelques bassins permettront l'établissement.

Avec l'action combinée de ces moyens prescrits par une loi sagement étudiée, nous verrons en peu d'années les effets destructeurs des inondations amoindris; nous verrons des effets bienfaisants s'étendre, à chaque inondation, sur les rives de nos fleuves, rives qui sont trop souvent perdues pour l'agriculture.

E. DE CHAMBERET.

Digitized by Google

Biographie.

BAILE. - B. COURBON.

BAILE.

Le *Salut Public* du 15 mars, de cette année, contenait ce touchant éloge de l'artiste dont nous allons esquisser la vie.

« Lyon et les beaux arts viennent encore de faire une perte douloureuse.

« Hier Remillieux, aujourd'hui Baile!

« Jacques-Joseph Baile, peintre de fleurs, né à Lyon, en 1819, avait suivi les cours de l'École impériale et ceux de M. Thierriat, le savant professeur, qui l'a pieusement accompagné à sa dernière demeure, comme il avait accompagé son autre élève Remillieux.

« Modeste autant que savant et consciencieux, Joseph Baile sera placé glorieusement dans cette phalange de jeunes peintres lyonnais, qui se sont éteints au moment de cueillir les fruits de leurs laborieuses études. Comme quelques-uns d'eux, il laissera à notre ville des œuvres dignes de la patrie d'Antoine Berjon, qu'il admirait tant.

« Baile a eu l'honneur d'avoir les meilleures places au salon Carré et à l'exposition de l'avenue Montaigne, et il y reçut les encouragements les plus flatteurs.

« Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les vertus privées du défunt; la foule qui se pressait, il y a deux jours, autour de son cercueil pour lui adresser un dernier adieu, était plus éloquente dans son silence et dans son affliction que tout ce que nous pourrions dire.

« Mais ses admirateurs font des vœux sincères pour que les quelques œuvres achevées que Baile laisse après lui ne tombent pas entre des mains inconnues, et n'aillent pas enrichir une galerie ignorée; ils font des vœux pour qu'elles viennent prendre leur place légitime à côté de leur aînée (*Fleurs et Fruits*), dont M. le Sénateur, dans sa haute appréciation, a bien voulu enrichir, en 1853, le musée de la ville de Lyon. »

Digitized by Google

Un autre journal, une publication de Paris, *l'Abeille impériale*, dans son numéro du 15 octobre 1855, avait ainsi apprécié le talent de Joseph Baile d'après les tableaux que notre ami avait envoyés à l'exposition universelle.

« M. Baile, élève de M. Thierriat, compose et peint richement. Il ajuste avec goût ses fleurs et ses fruits ; il attaque le raccourci avec une verve étonnante, quelle que soit la difficulté qu'il présente, témoin ses deux tableaux sous les nos 2461 et 2462. Son exécution est large, sans lourdeur, et son coloris est énergique, sans exagération. M. Baile me paraît être un de ces artistes qui ont besoin d'une pensée pour agir, et ce n'est pas de sa peinture qu'on pourrait dire : *Sunt verba et voces*. Non ; quand il compose, il a une idée, et c'est pour la rendre qu'il fait parler ses fleurs. »

— Appuyé sur ces témoignages qu'il nous soit permis de donner notre avis personnel et de déclarer que Joseph Baile promettait un peintre illustre à notre pays. Voici les souvenirs que nous avons pu recueillir sur ce talent mort si jeune et avant de s'être complétement développé.

Baile Jacques-Joseph est né dans notre ville le 3 septembre 1819. Il entra à l'école des Beaux-Arts de Lyon, le 6 décembre 1833, où il suivit ses classes avec assiduité et étudia la fleur sous la direction de notre excellent professeur M. Augustin Thierriat.

Par suite de cette fiévreuse soif d'étudier et d'approfondir, qui dévore tout artiste, il voulut avoir les conseils d'un autre professeur. Aussi, pendant les deux dernières années de ses études, travaillait-il le matin à Saint-Pierre et le soir chez M. François Lepage, dont l'atelier était renommé.

Au mois d'août 1839 il termina glorieusement ses études en gagnant la médaille d'or pour le premier prix de la classe de peinture de fleurs à l'école des Beaux-Arts.

Nous passerons rapidement sur l'époque la plus pénible de sa vie. Son père le destinait à être dessinateur pour la Fabrique. Pendant un an il eut à s'occuper de l'aride étude de la théorie. Il resta ensuite pendant un peu plus d'une année chez MM. Granger et Schulz. Puis il partit pour Paris et travailla dans divers cabinets

Digitized by Google

de dessin, et principalement dans celui de M. Ladevèze, pour tâcher d'acquérir cette inspiration de commande qu'il faut avoir pour satisfaire les exigences d'un fabricant.

Il revint de Paris à la fin de 1844. Depuis lors, il se livra entièrement à la peinture, et, malgré une foule d'obstacles, il paya noblement son tribut aux arts. Le manque de fortune lui fit subir de cruelles privations, et au moment où il allait récolter les fruits de son talent, au moment où sa réputation toujours grandissante allait lui donner des jours plus heureux, la mort est venue faire répéter une fois de plus cette triste vérité : La vie de l'artiste n'est que douleur !

En 1853 il fut l'objet d'une distinction flatteuse, il fut nommé membre du Jury à l'école des Beaux-Arts.

Pendant ses dernières années, de violentes douleurs de tête avaient paralysé l'ardeur de notre jeune artiste. Il avait entrepris une grande composition de fruits qu'il destinait à l'exposition universelle de 1855, mais son état de souffrance qui allait toujours en empirant ne lui a pas permis de le terminer.

A la fin de l'exposition de Lyon de cette année, son groupe de fleurs, inachevé pour cause de maladie, a été entouré de crêpes et couronné d'immortelles. Baile était mort le 11 mars 1856.

Son caractère était doux et timide. Il avait l'humeur un peu sauvage comme toute personne habituée à concentrer ses pensées en elle-même. Tout en ayant parfaitement la conscience de son talent, il était d'une modestie rare qui lui faisait écouter avec reconnaisance les conseils qu'on lui donnait. M. Thierriat nous disait qu'il était du nombre fort petit de ses élèves dont il avait gardé un souvenir agréable.

Notre désir est de faire comprendre par l'exemple de Baile que les artistes qui ont une grande fécondité, une abondance d'idées qu'ils ne savent pas achever, n'ont pas autant de génie que l'artiste patient et observateur pour qui le grand livre de la nature est un sujet de méditations continuelles.

Son imagination n'était pas vive et prolifique, mais lorsqu'il avait conçu une belle idée il ne l'abandonnait plus jusqu'à ce qu'elle fût terminée.

Digitized by Google

Il ne rêvait que de grandes choses et souvent ses forces physiques n'étaient pas en rapport avec l'ampleur de sa pensée. Alors ce n'était que par les plus grands efforts de sa volonté et sa ténacité au travail qu'il réussissait à les mener à bonne fin.

Si parfois il péchait du côté de la parfaite intelligence de la forme, il rachetait ce défaut par la richesse du coloris, la hardiesse de ses oppositions et quelquefois l'ingénuité de ses sujets. Il réussissait admirablement à poétiser ses fleurs. Plusieurs de ses tableaux sont aussi attachants que les plus belles pages d'un roman.

Enfin nous répèterons une phrase de M. F. Lepage, l'un de ses professeurs, phrase par laquelle il nous indiquait la haute estime qu'il avait pour Baile. « Il n'a pas, disait-il, la richesse et la vigueur de Baptiste; il n'a pas l'admirable fini de Van Huysum, mais il tient avantageusement de ces deux grands maîtres. »

Pour mieux faire connaitre ce caractère doux et modeste, nous donnerons la copie d'une lettre qu'il écrivait en 1851 à M. le Maire de la ville de Lyon, au sujet d'un tableau qu'on voit aujourd'hui au Palais-des-Arts. En lisant ces quelques lignes humbles et presque craintives il semble qu'on l'entend lui-même; obligé à faire son éloge et à parler de ses succès, on devine qu'il rougissait en jetant ses idées sur le papier.

Monsieur le Maire,

« L'honorable Monsieur Auberthier a eu l'obligeance de se rendre mon interprète auprès de vous pour vous prier de faire acheter par la ville mon tableau qui se trouve à l'exposition de cette année. Vous avez bien voulu accueillir cette demande avec bonté, mais vous avez dit qu'il fallait qu'elle fût faite par écrit pour pouvoir être soumise au Conseil municipal. Vous avez dit, en même temps, qu'il convenait qu'elle fût accompagnée de quelques renseignements sur mes antécédents et sur ma position actuelle.

« Encouragé par un aussi bienveillant accueil, j'ose donc aujourd'hui m'adresser directement à vous pour solliciter la faveur réclamée, en mon nom, par Monsieur Auberthier. Quant aux renseignements que vous désirez les voici :

Digitized by Google

« Je suis né à Lyon et suis âgé de 31 ans ; mon père honnête commerçant, a dix enfants ; je suis entré à l'école de St-Pierre à l'âge de 14 ans et j'en suis sorti à 21 ans.

« J'ai été assez heureux pour obtenir des prix dans toutes les classes ; dans la dernière, en 1839, j'ai eu le premier prix.

« J'ai passé trois années à Paris, chez les premiers maitres où j'ai pu perfectionner mes études.

« Depuis plusieurs années mes tableaux sont admis à l'exposition de la Société des Amis-des-Arts. J'ai aussi exposé à Paris en 1848 et en 1851 ; dans la première de ces deux années un d'eux a été admis au salon d'honneur.

« Enfin je viens d'exposer cette année, à Lyon, le tableau portant le n° 28 et qui représente des fleurs jetées sur un rocher.

« C'est de ce dernier tableau, Monsieur le Maire, que je désirerais que la ville fît acquisition.

« Je n'en fixe pas le prix et j'accepte d'avance celui que vous voudrez bien vous même fixer.

« Agréez l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le Maire,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« J. BAILE.

« Lyon, le 15 mai 1851. »

Grâce aux soins de M. Reveil, qui accueillit bien cette demande, le tableau fut acheté à un prix qui satisfit le jeune artiste. Cette toile se revendrait trois fois autant aujourd'hui.

La dernière toile de la composition de fruits, qu'il destinait à l'exposition universelle et dont nous avons parlé, est aujourd'hui la propriété de M. Baile père.

L'œuvre de Baile se compose de quatorze ou quinze tableaux :

1° Son concours à l'École des Beaux-Arts qui est resté au Musée ;

2° Des anémones dans un verre d'eau. Il appartient à M. Baile, son frère aîné ;

3° Fleurs dans un panier d'enfant, appartenant à Mme veuve Germain.

Digitized by Google

4° Un groupe de fruits. Ce tableau a été mis en loterie à Paris, par les soins de Lady Rowley et a été gagné par un colonel anglais ;

5° Un nid dérobé. Il appartient à Lady Rowley ;

6° Un groupe de fleurs. M. Guinon qui en est le propriétaire a eu l'obligeance de le lui prêter pour l'envoyer à l'exposition universelle de 1855 ;

7° Fleurs jetées au bas d'un rocher. Ce tableau a été acheté par la ville et il est une des belles toiles de notre Musée ;

8° Un vase de Fleurs. M. Michel, qui a toujours protégé et encouragé notre jeune artiste, en a fait l'acquisition ;

9° Une rose. Ce petit cadre, d'un fini délicieux, appartient à M. Desalle ;

10° Portrait de lady Rowley.

11° Panier de fruits. M. le Sénateur en a fait l'acquisition pour la ville.

12° Fraises dans une corbeille rustique. Cette toile a été reçue au salon d'honneur de l'exposition universelle de 1855, il appartient à M. Baile père ;

13° Une parure. Ce tableau appartient à M. Chapelle, beau-frère de Baile ;

14° Groupe de fleurs (inachevé pour cause de maladie), cette toile a été achetée par M. Vincent.

15° Rose reflétée dans l'eau. Cette toile, inachevée comme la précédente, mais cependant presque terminée, avait été achetée d'avance par Mme la duchesse de Sagant. C'est pour elle qu'a été le dernier coup de pinceau de l'artiste dont nous déplorons la perte.

F. Gros.

BARTHÉLEMY COURBON.

M. Barthélemy Courbon naquit à Saint-Genest-Malifau, en août 1793, de Barthelemy Courbon, ancien procureur au bailliage de Bourg-Argental, puis avoué à Saint-Etienne, et de Victoire Veyre, de Maclas. L'un et l'autre appartenaient à des familles de vieille roche. La vertu faisait partie du patrimoine de ces maisons ; et comme les autres biens, les générations se la remettaient religieusement les unes aux autres.

Les grands exemples de vertu qui entourèrent le berceau de l'enfant se gravèrent profondément dans son cœur et devinrent la règle invariable de sa conduite dans la traversée de la vie. Jeune homme, M. Courbon, ainsi préparé, sut échapper aux écueils où tant d'autres vont si tristement

Digitized by Google

échouer; homme fait, la vertu lui était si nécessaire, qu'il la pratiquait comme par besoin; c'était une seconde nature qui le rendait cher à sa famille, respectable à ses amis et invulnérable aux traits frondeurs de ce siècle.

Il fit ses études classiques à l'Argentière, alors l'une des meilleures maisons d'éducation. Préparé à l'étude par le meilleur des pères, il montra de bonne heure les dispositions qui décèlent dans l'élève ce qu'il doit être un jour.

Vint l'époque difficile de la vocation; par goût il aurait choisi l'état ecclesiastique, tout l'y portait, son éducation, son cœur, ses convictions, la simplicité de son caractère, la droiture d'une âme calme et limpide. Mais plein de respect pour son père qui le destinait au barreau, il eut le courage de faire le sacrifice de ses plus chères aspirations et il partit pour Paris, en 1817, afin d'y suivre les cours de la Faculté de droit. Ce fut moins par goût que pour obéir à la volonté paternelle, qu'il s'y appliqua avec toute l'ardeur qu'il mettait dans ses entreprises. Ses succès furent les mêmes à Paris qu'à l'Argentière. Il obtint, en 1820, son diplôme de bachelier et revint à Saint Etienne, près de sa famille qu'il chérissait d'un amour sans borne.

M. Courbon avait consciencieusement étudié le droit et s'était familiarisé avec les nombreux commentaires des plus illustres jurisconsultes, mais il ne se fit pas illusion; il avait reconnu la nécessité de joindre la pratique à la théorie. Il ne balança point et se fit clerc dans l'étude de son père, pensant avec raison qu'un cabinet d'homme d'affaires est la meilleure école où l'on puisse se former à l'application du droit.

A la mort de son père, le 23 juillet 1827, il fut admis, comme son successeur, au nombre des avoués attachés au Tribunal civil de Saint-Etienne. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il consacra tous ses soins aux intérêts de ses clients, ne se chargeant que des affaires qui lui paraissaient justes et laissant le reste aux consciences faciles. Il réalisait ainsi le mot qu'il aimait à citer en riant: ADVOCATUS ET NON LATRO, RES MIRANDA POPULO. Aussi, M. Courbon n'a-t-il pas laissé à sa mort une de ces fortunes qui crient au scandale; en revanche il a légué à ses successeurs une réputation intacte et d'honorables exemples. C'est l'éloge que chacun se plait à lui accorder, après un si long exercice d'une charge des plus scabreuses et des plus exposées à des censures passionnées et souvent injustes.

Dans sa nouvelle position, M. Courbon, sans rien dérober au temps qui appartenait aux affaires, etudiait avec ardeur la théorie du droit. Et quand ses amis lui conseillaient de se reposer de ses fatigues intellectuelles, il leur répétait, avec cet air de bonté qui le distinguait si particulièrement, ces paroles du célèbre jurisconsulte romain: « ETSI ALTERUM PEDEM IN TUMULO HABEREM, NON PIGERET ALIQUID ADDISCERE. »

Malgré cette louable persévérance à étudier les lois, M. Courbon eut le bonheur de surprendre encore de précieux loisirs qu'il consacrait aux beaux-arts. Il cultiva d'abord la musique et la poésie, ce furent les seuls délassements qu'il se permit jusqu'à l'époque de son mariage; son cabinet était devenu le rendez-vous de toute la jeunesse intelligente d'alors, charmantes réunions où chacun apportait son contingent de gaîté, de verve et de gracieuses productions. Ainsi, M. Courbon avait fait revivre cette société philharmonique qui s'était formée à Saint-Etienne, vers le milieu du XVIIIe siècle, comme plus tard aussi il s'occupa activement de la société philotechnique.

Il ne faisait pas seulement ses délices de la littérature et de la musique; sa vaste imagination embrassait encore la généralité des sciences qui ennoblissent l'homme. Il avait l'habitude de différents travaux manuels d'arts; l'histoire naturelle lui était familière, il cultivait la peinture, l'aquarelle était son genre de predilection et celui où il obtint le plus de succès. Il aimait la sculpture; son cabinet regorgeait de morceaux assez précieux en ce genre. Sa bibliothèque, surtout, était remarquable, non seulement par le nombre des volumes qui la composaient, mais encore par le choix des ouvrages et la beauté des reliures! mais dans cette collection il y avait une catégorie d'ouvrages qui nous intéresse plus vivement.

Digitized by Google

Depuis bien des années, M. Courbon s'appliquait à former une bibliothèque des auteurs foresiens. Les Baluze, les du Bouchet, les Chorrier, les du Puy, les Guichenon, les Pianelli de la Valette avaient eu ce goût avant lui ; et comme eux M. le conseiller Coste, son contemporain, était parvenu à recueillir un nombre si prodigieux d'ouvrages sur l'histoire locale, que le chiffre en paraît presque fabuleux.

Malgré la rareté de ces sortes d'ouvrages, M. Courbon était arrivé, par ses efforts, à réunir sur de vastes tablettes un très-grand nombre d'ouvrages, imprimés et manuscrits, traitant spécialement de l'histoire du Forez, comme ancienne province, et de ce pays, comme département de la Loire. Il avait aussi recueilli les ouvrages historiques des départements limitrophes, parce qu'il était convaincu que les événements survenus en Lyonnais, en Auvergne, ou ailleurs, n'avaient pas manqué de réagir sur le Forez; que les histoires de provinces voisines ont entre elles un enchaînement si intime qu'il est impossible de les disjoindre sans les tronquer; bien plus, que nos anciens comtes de Forez l'étaient aussi du Lyonnais, que Feurs avait été la capitale du territoire Ségusien et que, si le même peuple s'était partagé en deux par la violence de l'invasion romaine, il n'en restait pas moins le même par son origine et par ses communications; que l'histoire du Dauphiné se rattachait à celle du Forez par les Comtes de la seconde race et par les portions du territoire Viennois, en deça du Rhône, Maleval, Chavanay, Pélussin, Bourg-Argental, Saint-Sauveur, en un mot tout ce que les dauphins possédaient DANS LE ROYAUME DE FRANCE, qui avaient fait partie de la dot d'Alix de Viennois, fille aînée d'Humbert Ier, épouse de Jean Ier, comte de Forez; que celle du Velay et de l'Auvergne tenait à la Ségusie, soit par les anciennes limites (et certes les contestations ont été assez nombreuses à ce sujet), soit par les événements militaires qui se rapportent à l'invasion anglaise, soit encore par les dissensions religieuses.

Quant à l'histoire du Bourbonnais, elle devenait indispensable, depuis que le Forez avait passé au pouvoir de la maison de Bourbon.

Tous les mémoires, tous les pamphlets, qui se rapportaient à l'histoire locale, une simple chanson, un rien, pourvu qu'il fût question du pays, étaient recherchés avec soin par M. Courbon; le nombre de ces ouvrages avait fini par composer de volumineux in-4° et in-8° qui présentaient leurs titres séduisants aux curieux sans cesse attirés chez notre compatriote; M. Courbon avait aussi réuni un grand nombre de cartes qui devaient servir à vérifier les anciens confins de la province, ceux des grands fiefs et même les limites de la moindre possession seigneuriale. De nombreux cartons étaient remplis des portraits de nos plus illustres Foresiens, des vues de presque tous les châteaux qui ont été édifiés sur notre sol, des ruines les plus saisissantes des antiques monastères, des églises et des chapelles historiques, et des plus beaux points de vue dont notre pays abonde.

Les médailles antiques, les morceaux rares découverts dans ce pays qu'il aimait tant, étaient religieusement recueillis par lui; mais il n'avouait jamais facilement les énormes sacrifices qu'ils lui coûtaient.

Dans cette bibliothèque d'élite, le LIVRE DES COMPOSITIONS DES COMTES DE FOREZ dominait tous les autres. C'était le registre où ces grands feudataires avaient soin de faire transcrire, par leurs notaires, leurs actes les plus notables. Il était d'une telle importance, que, quoiqu'il en existât deux copies, si nous ne nous trompons, il fut consulté de préférence par MM. Dugué, Gayot, Mercier et Baluze, commissaires départis par Louis XIV, quand ce monarque ordonna la confection des terriers de son domaine, dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais.

Ce précieux manuscrit, qui porte aux premier et dernier feuillets la signature des commissaires, avait fait partie de la bibliothèque Pianelli de la Valette; chacun sait comment fut dispersé ce précieux dépôt, après la révolution; mais on ignore comment il passa au pouvoir de M. Rivoire, libraire à Lyon, chez qui M. Courbon le découvrit. Il en comprit sur le champ la valeur et s'en rendit possesseur au prix de 300 f. (1).

(1) M. Coste qui connaissait ce manuscrit et qui en avait offert à peu près cette somme fut

Digitized by Google

Si le mariage vint apporter quelques changements aux habitudes de M. Courbon, il n'en fut rien pour ses penchants bibliographiques, qui semblèrent prendre une nouvelle extension et une plus vive ardeur.

Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, était, en 1829, curé de Villefranche, en Beaujolais. Au nombre des familles honorables que l'illustre prélat voyait à cette époque, il en affectionnait plus particulièrement une, dont le rang était depuis longtemps incontesté, dont la réputation était des mieux établies dans ce pays. Deux jeunes personnes faisaient surtout l'ornement de cette famille privilégiée, et, dans sa pensée, M. le curé de Villefranche avait arrêté un mariage, qu'il célébra en janvier 1830 ; il unissait M. Barthélemy Courbon avec Mlle Cécile Humblot.

Jusque là, M. Courbon s'était montré bon, généreux, complaisant, ami du pauvre ; depuis son mariage il sembla se surpasser. La Providence bénit cette union, M. Courbon se vit entouré, après quelques années, d'une jeune et intéressante famille.

Il eût fallu voir quand ses enfants devinrent grands, avec quel entrain délicieux il préparait le petit théâtre où devait se jouer la pièce de circonstance qu'il avait écrite pour la fête d'une mère, ou pour l'arrivée d'un nouveau né.

M. Courbon, nous l'avons dit, cultivait la poésie ; ses vers étaient simples et faciles, élégants même, sans être irréprochables. Ils coulaient de sa plume avec la même aisance que les considérants des conclusions qu'il dictait à ses clercs ; c'est avec le langage des muses qu'il fêtait sa compagne, ses enfants et ses amis ; il reste de lui d'excellents morceaux d'un ordre plus élevé, surtout ceux que la religion lui inspirait : langage d'intérieur, tendresse expansive que les siens seuls ont pu apprécier, et qu'il ne laissait sortir du cercle de sa famille, qu'en faisant violence à sa modestie.

Après ses enfants, son amour se reportait sur les pauvres. A ce sujet, d'accord avec sa vertueuse compagne, il ne s'occupait que des moyens de faire le plus de bien possible aux infortunés qui entraient, comme ses clients, dans son cabinet où ils étaient toujours bien accueillis.

Cette charité évangélique l'avait porté à se multiplier pour toutes les institutions de bienfaisance ; et l'une des premières comme des plus utiles, celle de Saint-François-Régis lui doit son établissement à Saint-Étienne. Après en avoir été le créateur, il en devint, comme président, l'âme et l'appui.

Si ce n'est le bureau de bienfaisance, dont M. Courbon ne voulut jamais faire partie, pour des motifs qu'il ne nous est pas permis de pénétrer, toutes les Sociétés charitables successivement formées à Saint Étienne, obtinrent son dévoué concours.

Il en fut de même pour les sociétés scientifiques. Il n'en est pas une, excepté la très-ancienne SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE, dont il n'ait provoqué, lui même, la fondation ou servi le développement

Ces soins divers ne suffisaient pas à son ardente activité. La littérature et les beaux-arts étaient à un égal degré l'objet de sa sollicitude. C'est ainsi qu'après avoir concouru à la formation de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES, heureusement placée dans notre pays si riche en productions de tous genres, et après avoir été appelé à la présidence, il demanda et obtint des modifications au règlement pour faire admettre une section des arts.

Cette première pensée de M. Courbon n'était qu'un acheminement à son idée fixe, la formation d'une SOCIÉTÉ DES ARTS ; belle pensée en principe, inexécutable pourtant, et qui attestait, une fois encore, que M. Courbon, le regard trop exclusivement fixé sur le but, voyait quelquefois trop peu les obstacles. La preuve ne s'en fit pas attendre. La section des arts se constitua en Société particulière. Sur sa liste figuraient les noms les plus distingués ; elle tint ses premières réunions sous la présidence de son fondateur lui-même. Qu'en est-il résulté ? un avortement Ce ne fut point la faute de M. Courbon, ce fut le défaut d'entente, le manque d'éléments assez nombreux, ce fut, en un mot, la destinée fatale de tout ce qui est prématuré.

desolé lorsqu'un jour allant pour terminer son marché, il apprit que le manuscrit était vendu depuis la veille.

Digitized by Google

Il n'était point encore sorti des embarras de ce dernier travail de son esprit, que nous le voyons immédiatement rêver à un nouveau plan et l'exécuter presque aussitôt. C'était la formation d'une SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. Nous n'examinerons pas combien il y avait plus de chances d'avenir dans ce nouveau projet. La littérature était, certainement, de tous les goûts élevés de M. Courbon, celui pour lequel il avait le plus de prédilection, c'était aussi ce qui devait le mieux lui réussir ; et la brillante suite des réunions de cette nouvelle Société qui n'a fini qu'avec lui, prouve qu'il était bien là dans son véritable élément.

Nous n'étions point admis dans cet Athénée, mais on sait que plus d'un talent s'y fit connaître et y fut noblement encouragé.

Là s'est arrêté M. Courbon. Que pouvait-il tenter encore? il était parvenu à la dernière limite de ses efforts.

Comme tous les hommes de caractère, il était ferme et tenace, quelquefois même d'une tenacite qui touchait presque à l'entêtement ; cette volonté inflexible lui a été funeste, le jour où, parvenu à une convalescence qui faisait tout espérer, il fut pris du pieux désir d'aller à l'Eglise entendre un sermon de carême, prêché par un ami. Il faisait froid ; depuis longtemps le malade n'avait pas quitté son appartement, et ses proches lui firent entrevoir le grave danger de cette sortie : J'irai, quoi qu'il en doive arriver, dit-il ! Il fallut céder à son inébranlable résolution.

Ce fut là le dernier acte de cette volonté inflexible. Quelques jours après, M. Courbon n'était plus ; il expira le 1er avril 1854, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

Dans les réunions, dans les assemblées, M. Courbon brillait par d'autres qualités que le don de la parole. — Dieu me l'a refusée, disait-il, avec un accent plein d'émotion ! Mais ce défaut était amplement compensé par la lucidité, la précision, l'élégance sans prétention, la naïve simplicité dont il embellissait ce qu'il écrivait ; les diverses Sociétés dont il faisait partie possèdent quelques témoins du talent de cet homme, dont les connaissances étaient étendues et chez qui la justesse des idées, la droiture des principes et la solidité du jugement suppléaient à la profondeur. Sans se tromper on aurait pu le croire une encyclopédie vivante. Il jugeait même avec le plus grand sens le vaste et prodigieux recueil des d'Alembert et des Diderot, dont il répudiait la philosophie en parfaite connaissance de cause.

Il sut toutefois se garantir de toute espèce de querelle politique ou religieuse ; ses opinions étaient des plus tranchées, mais son âme était aussi des plus tolérantes ; tout en défendant ses principes, il respectait ceux des autres, et bien souvent il fut l'ami de ceux qui, par leurs opinions, lui étaient le plus diamétralement opposés.

Le caractère de M Courbon, tel que ses goûts nous l'ont fait connaître, indique assez qu'il recherchait la renommée et qu'il aimait la louange. Ce sentiment inné, qui dominait en lui, fut pleinement satisfait le jour où il reçut de Rome la croix de Pie IX.

Hélas ! la mort la lui arrachait au moment même où il l'attachait à sa boutonnière.

Nous conserverons ce qui nous reste de cet homme de bien, de ce collègue si regrettable à tant d'égards et sa mémoire nous sera toujours chère. Il a tant travaillé pour nous, qu'il semble ne nous être apparu que comme un exemple qui nous était donné. Nous nous rappellerons qu'à son amour des sciences et des arts il joignit la passion d'être utile à ceux qui les cultivent ; qu'il cherchait continuellement à acquérir de nouvelles connaissances, ne dédaignant pas de les recevoir de la jeunesse, de les demander à l'artisan ; qu'il voulait puiser à n'importe quelle source ; ce qui fit que plus d'une fois se traduisit sur plus d'un visage une expression qui semblait lui appliquer ce mot de Sénèque : ELEMENTARIUS SENEX ; il s'en apercevait et persistait en souriant.

DE LA TOUR VARAN.

Digitized by Google

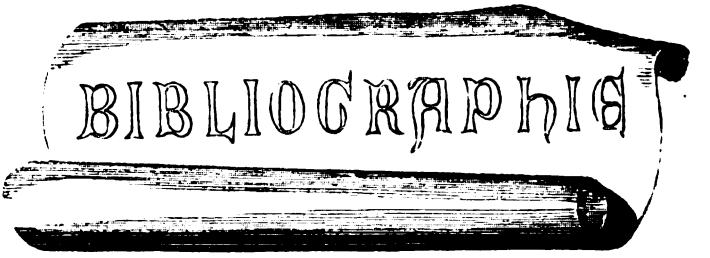

ESQUISSES POÉTIQUES par Maurice SIMONNET.

M. de Balzac se trouva un jour fatigué de la façon frivole dont étaient accueillies, par les critiques, ses œuvres les plus sérieuses, et il prononça ce jugement sévère : la critique n'existe plus. Si le grand romancier revenait parmi nous il modifierait sans doute son opinion. La critique s'est transformée de fond en comble, mais elle existe plus que jamais, et pour certaines branches de la littérature et des arts, elle a pris des développements effrayants ! La peinture et le théâtre surtout sont ses sujets de prédilection. On formerait une immense bibliothèque avec les ouvrages qui se publient sur chaque Salon, et le moindre vaudeville fait éclore par toute la France des milliers d'articles. A côté de ces ridicules exubérances, il est vrai de dire que la critique sérieuse des œuvres vraiment littéraires est sinon perdue, tout au moins bien amoindrie. Nous sommes bien loin du temps des Examens, des Commentaires et des Scholies. L'ancienne critique discutait les origines du livre, le plan, les détails, le style, les moindres expressions. Aujourd'hui on juge sur le titre, sur quelques pages feuilletées au hasard, sur le nom de l'auteur. L'opinion du critique ne daigne souvent pas se motiver, elle se formule, elle s'affirme ; elle est parce qu'elle est. Tout au plus quelques écrivains ont-ils conservé l'usage ridicule de lire les ouvrages dont ils rendent compte. On peut citer parmi ces représentants d'un autre âge, MM. Sainte-Beuve et G. Planche. Mais M. Sainte-Beuve, outre l'affadissement continu de sa manière écœurée, s'est voué à de microscopiques études rétros-

Digitized by Google

pectives sur des Inconnus et des Infiniment petits. Quant à M. G. Planche, sa critique tombe trop souvent dans le dénigrement ; il ne juge pas, il déchire.

Faut-il s'étonner de cette transformation de la critique et n'est-il pas tout simple qu'elle ait suivi le mouvement général de la littérature contemporaine? On juge comme on produit, à la hâte, en l'air. Clément a fait deux volumes de critique sur le petit volume des *Géorgiques* de Delille ; de nos jours Clément n'aurait fait qu'un feuilleton, sous peine d'arriver trop tard et d'être débordé par l'attention publique. Le premier mérite de la critique contemporaine c'est l'actualité ; chacun tient à parler le premier ; aussi les critiques pleuvent-elles dès le lendemain de la publication des œuvres de quelque importance. Nous en avons eu récemment un remarquable exemple. Les *Contemplations* de M. Victor Hugo avaient à peine paru que de tous les côtés s'imprimaient des jugements et des appréciations dont la moindre prétention était d'être complets et sans appel. Ç'a été un risible spectacle que le ton tranchant et péremptoire de ces improvisations impatientes opposées à la majesté calme de ce livre, « eau profonde et triste, lentement amassée au fond d'une âme » dit le poète. Vingt-cinq années de méditation et de travail, jugées en une heure, n'est-ce pas pitoyable ! Et ce qu'il y a de plus comiquement triste, c'est que nombre d'oisons bridés, de ceux qui jugent un poète sur une citation et un homme sur une anecdote, colportent ces critiques de rencontre, les font leurs, et s'imaginent sérieusement connaître un livre qu'ils ne liront jamais et dont ils n'ont pas la moindre idée. C'est là un des mauvais côtés de la critique.

Au reste, cette loi d'actualité hâtive imposée aujourd'hui à la critique n'a rien de surprenant, nous l'avons dit. Le temps n'est-il pas à l'improvisation en littérature et en librairie ? Les volumes à quatre sous et à vingt sous nous inondent, et sauf quelques exceptions, la critique est bien pardonnable d'accorder peu de temps et peu de mots à ce déluge de vieilleries et de médiocrités.

Peut-être même ferait-elle souvent mieux de se croiser tout

Digitized by Google

à fait les bras. Quelle critique est possible, par exemple, pour certaines élucubrations telles que les romans de M. X. de Montépin ? Voilà un écrivain que les lecteurs sérieux ne connaissent pas, mais dont les romans pullulent dans les cabinets de lecture; la bibliothèque à vingt sous imprime en ce moment quelques-uns de ses ouvrages à dix-mille exemplaires. Je laisse de côté la question de moralité de ces informes mélanges écrits en argot de lupanar, mais ce que je déplore c'est que l'on répande ainsi parmi les masses assez intelligentes pour aimer à lire, mais trop peu éclairées pour juger leurs lectures, des livres dont rien ne peut rendre l'ignorance absolue et l'absence de toute espèce de forme littéraire, jointes à des prétentions d'une outrecuidance inconcevable. M. Paul de Kock est un classique à côté de ces fades et nauséabonds délayages. Ils échappent à la critique parce qu'ils sont au-dessous d'elle, autant vaudrait faire un examen littéraire du *Messager boiteux* ou du *Secrétaire des amants*. N'est-il pas regrettable de voir la librairie populariser ces racontages insipides qui sont le *nec plus ultra*, la dernière vertèbre de la mauvaise queue de la littérature marchande-romancière ?

Au milieu de ces efforts suprêmes de la spéculation pour galvaniser un genre qui se meurt, Dieu merci ! on aime à se reposer de temps à autre sur un volume honnête d'où s'exhale discrètement un parfum de calme, de modestie et de bon goût. Si la critique est excusable de rendre compte par le télégraphe électrique des ouvrages qui lui arrivent par le train express, on ne saurait lui pardonner de juger avec légèreté une œuvre consciencieuse, élaborée avec soin dans le recueillement et livrée à la publicité sans réclames ni fanfares. Telles sont les conditions honorables dans lesquelles se présentent les *Esquisses poétiques* de M. Maurice Simonnet.

Ces Esquisses sont un recueil de poésies lyriques, genre très-favorable aux poètes en ce qu'il ne demande pas l'attention soutenue qu'il est presque impossible au lecteur d'accorder aux poèmes de longue haleine. Le dicton *pas trop n'en faut* semble avoir été fait surtout pour les vers quelque beaux qu'ils puissent être, et la forme lyrique, par ses cadres courts et la variété de

Digitized by Google

ses rhythmes, est très-propre à prévenir la fatigue inhérente au mécanisme uniforme et monotone de notre prosodie. M. Simonnet a très-habilement mélangé les diverses pièces composant son recueil, mérite secondaire, sans doute, mais qui contribue au succès du volume.

Disons-le bien vite, M. Simonnet n'est pas un versificateur, — si cela était, nous ne nous occuperions pas de son livre — c'est un poète, et un vrai poète. Il y a dans ses Esquisses des pièces que nous aurions voulu ne pas y voir; mais il en est d'autres que nous avons relues à plusieurs reprises avec la joie intime que font éprouver les pensées grandes et sympathiques, revêtues d'une forme large et complète. De ce nombre sont l'*Orgie des poètes*, la *Méditation au tombeau de Balzac*, *Criterium*, et surtout l'*Hôtellerie*. Un souffle d'inspiration haute et généreuse circule dans les strophes de ces quatre pièces. Le poète s'élève au-dessus des sujets mesquins traités d'ordinaire par les Lyriques auxquels tout prétexte est bon pour ciseler leurs rimes d'occasion et souffler leur enthousiasme de rencontre. Il ne s'occupe plus des banales *Harmonies des Alpes* ni du périodique *Départ des Conscrits*, ni de *Mlle Déjazet*, ni de *la diva Anaïs*. Il laisse bien loin derrière lui ces terrains vagues où paissent les moutons de la poésie. Il sent passer en lui une vague révélation de l'avenir, et il formule en vers magnifiques ses aspirations indécises. Les plus beaux élans de M. Maurice Simonnet se rencontrent dans cette sphère d'idées. Nous voudrions pouvoir citer toute la pièce intitulée l'*Hôtellerie* où se trouvent les vers suivants :

> Des profondeurs du ciel sublime fugitive,
> La musique est l'écho des mondes inconnus,
> Et jette par sa langue incertaine et plaintive
> L'ivresse d'Infini dans les êtres émus !

Ce petit poème est vrai, ému, généreux d'un bout à l'autre. Les souffrances du génie impuissant à se formuler, quoique sentant sa force comprimée, y sont retracées avec des accents sortis de l'âme. N'est-ce pas pour exprimer cette torture de l'inspiration, écrasée par la matière, que l'antiquité nous a laissé la fa-

Digitized by Google

ble du volcan qui pèse sur le Titan vaincu? *Criterium* est une pièce dialoguée d'une énergie concise et d'une coupe de vers irréprochable. On retrouve dans l'*Orgie* le désir inassouvi de l'amour qui vibre si puissamment au cœur des poètes :

> Ah! par quels chauds élans et par quel chant splendide
> Nous avons salué dans notre cœur avide
> L'image d'une femme aux jours de notre amour!

Jusque là le poète reproduit un regret vrai et universel; mais pourquoi dire plus loin :

> La femme est après tout la vie et la lumière,
> Et nos baisers toujours effaceront ses pas.

Nous n'acceptons pas cette idolâtrie. Il semble que le cœur de l'homme se mette depuis quelque temps un peu trop complaisamment sous les pieds de la femme et qu'il s'affadisse outre mesure en extases adoratrices. Réagissons contre ce fétichisme. Ne mettons les femmes ni trop haut ni trop bas; ces adulations excessives sont pour elles un ridicule et pour nous une humiliation. Soyons virils; la femme n'est pas le but de l'amour, elle en est une forme. Ne dites pas qu'elle est la vie et la lumière! La vie et la lumière sont dans tous les larges cœurs où rayonne l'intelligence; et ceux qui vivent de la vie enivrante et souveraine de la pensée sans limites savent bien qu'ils sont réservés à de plus hautes destinées que celle d'user leurs lèvres sur un brodequin de femme! Qui ne sait, d'ailleurs, que la plupart de ceux qui traitent la femme en idole, ne l'accepteraient pas simplement comme une égale? C'est un des raffinements de l'orgueil particulier à l'amour, que de s'humilier avec joie devant un être auquel on se sait ou l'on se croit supérieur. On satisfait ainsi l'un des instincts les plus secrets de la passion et l'on obéit à ce besoin inné d'adoration quand même qui gît au fond de nos âmes misérables et dont le triste bilan est enfoui sous les ruines des autels élevés successivement à des oignons, à des crocodiles, à des cigognes, à des bœufs, à des chats, à des veaux d'or et, pour comble! à des hommes!

Digitized by Google

Le *Banquet de Mâcon* est un hommage rendu à un grand homme de bien et de génie dont le respect et l'estime publics environnent la digne et laborieuse vieillesse. Le sujet a inspiré M. Simonnet. De beaux vers célèbrent ce bel âge de vingt ans où l'âme, dit le poète,

> S'épanouit au monde avec le regard d'Ève,
> S'éveillant dans l'Eden sous le baiser d'Adam !

Le *Rêve du tisseur* est une bonne pensée. Signalons quelques vers *A deux Sœurs*, pièce excessivement gracieuse, avec une teinte douce d'attendrissement et de mélancolie. La riposte *aux Insulteurs de Béranger* prouve que le vers de M. Maurice Simonnet peut au besoin lutter avec vigueur pour une bonne cause. Nous aurions voulu, nous l'avons dit, ne pas lui voir aborder certains sujets ; approuvons et admirons, mais ne flattons pas. M. Simonnet a d'ailleurs mal réussi, littérairement parlant, dans les pièces dont nous parlons et nous l'en félicitons. Il est tout simple que l'encensoir se disloque dans une main loyale et qu'une âme droite soit inhabile au rôle de thuriféraire.

La forme poétique de M. Simonnet varie d'ailleurs remarquablement selon le sujet qu'il traite. Lorsque le poète entre dans un ordre d'idées élevées et généreuses, son vers est franc, noble, et empreint d'une ampleur magistrale ; rien de banal, plus de souvenirs d'école, la pensée se moule exactement au vers, la forme est vraie, chaleureuse ; le style est un, complet, entier d'un bout à l'autre du poème. Mais quand le sujet abordé tombe dans la banalité, le style y rentre aussi et M. Simonnet lutte en vain contre l'influence pernicieuse d'une thèse anti-poétique. C'est ainsi qu'ayant entrepris un Dithyrambe à *la Guerre*, il s'oublie jusqu'à parler de l'*Ottoman rivage*, des *boréales nations*, des *cohortes belliqueuses*, de l'*olivier pacifique*, des *grondeurs autans*, des *béants sabords* qui *ricanent*. Il représente Nachimoff *s'envolant comme un tigre repu*. Depuis quand les tigres, et surtout les tigres repus, ont-ils des ailes ? Ce n'est pas que je préfère : « *ils volent comme un vent.* » *Un* me semble un peu spécialisé. La guerre n'a pas inspiré le poète ; les vers sont rudes

Digitized by Google

comme leur sujet. Il en est de même dans la *Titromanie* où M. Simonnet répète une plaisanterie bien usée :

On rit ; pour arme de guerre
Voyez *une aune* en sa main.

L'aune vaut l'épée, et les conquêtes du commerce, qui marquent les étapes du progrès, sont plus grandes aux yeux de l'avenir que les stériles conquêtes militaires qui ne sont en somme que de gigantesques parties d'échecs recommençant sans cesse sur un échiquier stationnaire.

M. Simonnet abonde en images heureuses, telles que celle-ci, fort juste et fort gracieuse :

. . . . ma vie est enlacée
Comme un lierre à son souvenir.

Mais il n'a pas toujours été assez rigoureux dans l'exclusion des images fausses.

. . . . . pour qu'aux champs de Belgique,
Un instant fasse choir ce poème homérique.

Un poème ne choit pas.

L'amour dont les divins reflets
Versent des flots d'ivresse à ses nouveaux sujets.

Ce sont là des embryons d'images ; pour que l'image soit juste il faut que l'œil puisse se la peindre. Or, je ne sais comment grouper un reflet versant des flots. J'insiste sur ces détails parce qu'ils viennent de la négligence et non de l'impuissance, et que M. Simonnet sait fort bien, quand il le veut, trouver l'expression juste, le trait pittoresque ; ainsi lorsqu'il dit :

Des pleurs, de larges pleurs coulaient de sa paupière.

Larges est une épithète fort heureuse, qui relève immédiatement le vers et qui le rend nouveau, quoiqu'il ait été fait mille et mille fois.

Enfin, pour ne faire grâce d'aucun détail à M. Simonnet signalons lui ce vers :

J'aime ouïr les doux sons de la cloche sonore.

Digitized by Google

qui contient un pléonasme de première classe, et celui-ci :

Comme un fragment sacré de sa splendeur infinie,

qui ferait excuser les vers de treize pieds s'ils n'étaient proscrits par la prosodie. Prions le aussi d'éviter avec soin l'*ombre des ormeaux* et l'*insecte de la Chine*, que Delille a bien usés et les *filles d'Eve* qui commencent à tomber dans le domaine des Delille de nos jours. Nous n'osons presque pas citer le *fier soldat* et le *cygne de Cambrai*.

Si nous reprochons minutieusement à M. Simonnet ces insignifiantes négligences de détail, c'est afin de lui prouver que nous avons soigneusement étudié son livre et que nous pouvons en parler en toute conscience. Ces détails ne sont rien ; un coup d'épaule fera tomber le reste de ces défroques universitaires que nous avons tous eu tant de peine à secouer entièrement. Nous l'avons dit, d'ailleurs, la forme de M. Simonnet est irréprochablement belle quand il entre dans les sujets modernes et jeunes. Ah ! la jeunesse ! quel écho, quelles espérances sa voix éveille dans nos cœurs ! M. Simonnet nous comprendra, lui qui a dit :

Aux amis inconnus nous bûmes ce soir là.

A qui s'adresse le poète dans ce vers profond où respirent la fraternité et l'espoir ? n'est-ce pas aux jeunes cœurs, aux jeunes enthousiasmes semés çà et là sur toute la surface de la France intellectuelle, inconnus les uns des autres, mais rêvant en silence et tressaillant lorsque la voix de l'un d'eux passe sur leur tête comme un appel isolé qui cherche un écho dans les âmes ? N'est-ce pas la génération présente que convoque ce toast universel ? N'est-ce pas à nous, jeunes gens, troublés et incertains de nos voies, ne voulant pas nous traîner servilement dans celles de nos devanciers et ne sachant pas encore où sont les nôtres ?

L'heure crépusculaire a sonné pour les œuvres de nos pères : quand viendra l'heure de l'aube nouvelle ? On ne saurait en douter, la poésie et la littérature cherchent les voies de l'avenir : elles sont là hésitantes entre l'ombre et la lumière, comme le Musulman, éveillé avant le jour, attend en silence les premières lueurs du matin pour saluer sa cité sainte. De quel côté sera

Digitized by Google

notre minaret sacré, notre Mecque poétique? Nous tous, jeunes gens qui nous sentons dans le cœur un monde intérieur que nous cachons soigneusement à la foule, nous attendons dans le doute et l'inquiétude; nous ne demandons pas un messie, nous espérons un signal, une espérance, une voix qui s'écrie: à moi la jeunesse! Et voyez! le passé lui-même ne reconnaît-il pas qu'il a fait son œuvre et qu'il est dépassé par le siècle? Voyez-les tous se hâter confusément de terminer leur liquidation littéraire. Voyez cette fureur de rééditions, ces nuées de volumes de toutes couleurs où chacun de ces noms illustres résume et clôt ses œuvres; ils n'inventent plus, ils répètent; ils sentent si bien que leur rôle est fini, qu'ils anticipent sur la mort en publiant leurs mémoires, en livrant au public leur vie qu'ils considèrent comme terminée. Autre symptôme, les biographies contemporaines pleuvent et l'on y traite les vivants comme les morts, en ne leur ménageant ni les outrages ni les insultes. Ne sont-ce pas là les signes les plus évidents de la fin d'une période et de l'avènement d'une autre?

Déjà les plus illustres se sont arrêtés, les uns épuisés, les autres sous la main rigide de la mort. L'un des plus vastes, celui qui a entrepris et soutenu seul l'immense tâche de peindre l'époque tout entière, celui-là est mort au travail en laissant une œuvre gigantesque, *la Comédie humaine!*

Vous êtes tous reproduits dans ce livre formidable, hommes célèbres! et vous êtes plus ressemblants et plus vivants dans ce tableau que vous ne vivez et que vous ne vous ressemblez maintenant à vous-mêmes. La mort du peintre semble avoir immobilisé les modèles. Un seul restait, le plus grand, le plus auguste, le poète qui a commencé le siècle et donné l'élan du Mouvement à l'agonie duquel nous assistons aujourd'hui. Retiré à l'écart, muet depuis seize ans, il vient de laisser tomber de son rocher d'exil sa dernière parole, parole funèbre: « lisez mon livre, a-t-il dit, comme le livre d'un mort. » Non, nous ne lirons pas ce livre comme celui d'un mort, nous l'accepterons comme la pierre suprême et superbe qui va marquer la limite de deux générations et séparer leurs œuvres sans séparer leurs âmes. Nous ne renions

Digitized by Google

pas nos pères, loin de là, leur gloire est la nôtre et nous sommes fiers de cet héritage. Comme Rodrigue, nous savons que cette ardeur que nous portons en nos veines, nous la tenons d'eux seuls, mais quand tirerons-nous l'épée à notre tour comme le Cid impatient? Quand ferons-nous acte de virilité? Quand sortirons-nous de nos limbes? Une génération s'en va, laissez passer la génération qui s'avance.

Les maîtres ont fini, à la jeunesse maintenant! saluons le grand poète qui a poussé le premier cri de ralliement et laissé tomber la dernière pensée de la première moitié du XIXe siècle. Au tour de la jeunesse maintenant de commencer la seconde!

Entendez-vous au loin ce roulement sourd, ce sont les notes voilées et glorieuses de la Retraite du passé; — A quand le battement matinal de la Diane de l'avenir?

Armand FRAISSE.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons reçu dernièrement trois numéros d'un journal de Paris : l'*Observateur catholique, Revue des sciences ecclésiastiques et des faits religieux*, et nous avons été surpris d'y trouver sous le titre de : *Cérémonies et antiquités ecclésiastiques*, *réfutation d'un article de la Revue du Lyonnais*, une attaque assez vive contre l'orthodoxie d'un travail lu par M. l'abbé Jolibois, curé de Trévoux, à l'Académie de Lyon et publié par la *Revue du Lyonnais*.

« L'Auteur, membre de l'Académie de Lyon, dit notre austère réfutateur, a dû lire son travail à la docte assemblée avant de le livrer à l'impression; car nous remarquons en tête cette espèce de recommandation et de passeport : ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON. »

« Malgré l'autorité littéraire d'un tel titre et quoi qu'aient pu penser de ce document les savants Lyonnais, nous nous en permettrons la critique..... » L'Auteur part de là pour lancer l'anathème contre les fausses doctrines de M. le curé de Trévoux.

Après la lecture de cette grave et savante *réfutation* nous avons été convaincu que M. l'abbé Jolibois marchait dans la voie de la perdition, que la *Revue du Lyonnais* sentait l'hérésie et que l'Académie de Lyon elle-même avait bien quelque chose à se reprocher.

Le cas était sérieux. Apprendre qu'on a fait de l'hérésie sans le savoir ne laisse pas que d'être inquiétant. Dans notre empressement à rentrer dans le giron de l'église, nous étions prêt à

Digitized by Google

nous séparer de M Jolibois et de l'Académie de Lyon, à nier toute participation à leurs doctrines funestes et à leur malice, et à faire amende honorable suivant les rits accoutumés, mais avant d'en venir là et pour nous édifier davantage, nous avons voulu parcourir les pages de cet austère et vertueux recueil. Dès les premières lignes notre repentir nous a bien vite abandonné. Si nous étions hors du droit chemin, bien d'autres y marchaient avec nous; dans cette voie réprouvée par l'*Observateur* nous voyions s'avancer au premier rang Monseigneur le cardinal de Bonald, notre pasteur direct, et Monseigneur Sibour, archevêque de Paris, tous deux vivement admonestés pour des fautes autrement plus graves que la nôtre. Plus loin on tançait vertement Monseigneur de Gap et le Révérent Père de Ravignan; ailleurs, enfin, le Saint-Père lui-même recevait sa part de réprimandes et d'admonitions. C'était le coup de grâce et nous en avons eu assez. Il nous a paru que nous pouvions nous consoler d'être réprimandé en si honorable compagnie, et ne voulant pas être plus catholique que le pape, nous avons pris le parti de ne pas nous préoccuper de ce que pourrait dire l'*Observateur*. Nous pensons que M. l'abbé Jolibois et l'Académie de Lyon feront tranquillement comme nous.

—On nous annonce une lettre de M. Joseph Bard, en réponse à la critique de M. Aimé Martin, insérée dans notre dernier numéro. Nous regrettons de ne pas avoir encore reçu cette lettre que nous aurions publiée avec empressement, nous pensons que nous pourrons la donner dans notre prochaine livraison.

— L'ouvrage de M. Antoine Mollière, publié par la maison Pélagaud : *Des lois intimes de la société*, a fixé l'attention dès son apparition, et, comme il arrive pour tout livre hors ligne, soulevé les sympathies ou les critiques de ses lecteurs. La *Revue* rendra compte de ce travail que nous pouvons cependant dès aujourd'hui signaler comme écrit avec une bonne foi sincère, et, tout en conservant une certaine liberté de pensées, un profond respect pour nos croyances, c'est l'éloge qui flatte le plus l'auteur.

— La Médecine lyonnaise a été douloureusement éprouvée en perdant ce mois-ci MM. Colrat, de Polinière et Répiquet, trois hommes dont notre ville était fière et qui avaient acquis un nom par leur dévoûment, leur habileté et leur savoir. Les journaux de notre ville, la *Gazette médicale* surtout, ont raconté la vie si bien remplie de chacun d'eux, la *Revue* donnera une notice sur M. le baron de Polinière qui, par sa vie littéraire, lui appartient plus particulièrement.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

Poésie.

CAÏN.

La nuit descend sur le désert immense :
Des cieux en deuil les astres sont voilés ;
La terreur envahit les sables désolés,
Et dans les airs plane un morne silence.

A l'abri d'un palmier, solitaire oasis,
Où vient se reposer la gazelle altérée,
Une femme éplorée
Dans ses bras fatigués endort son jeune fils.
Près d'elle un autre enfant baisse la tête et pleure...
Non loin d'eux, écoutez : des cris, d'horribles cris !..
Caïn, le meurtrier, a fui de sa demeure
Et l'espace frissonne à ses accents maudits.

— « Soleil, au sein des flots ensevelis ta tête !
Demain, n'éclaire plus ce monde que je hais ;
Livre ton char brûlant à la noire tempête ;
Périsse ta splendeur, périssent tes bienfaits !
Pour arracher mon âme aux tourments qu'elle endure,
Dans l'abîme éternel qui sous mes pieds mugit,
Que ne puis-je en ma chute entraîner la nature !
Je suis maudit.

Abel ! Abel ! ton sang me poursuit donc sans cesse !
Reverrai-je toujours ton front défiguré ?
Ne pourrai-je échapper à la voix vengeresse
Qui redemande un frère à mon bras égaré !..
Ève pleure à côté de ce corps immobile...
Adam, muet d'horreur, du regard me proscrit !..
Je ne suis plus leur fils ! éperdu, sans asile,
Je suis maudit.

Digitized by Google

Est-ce une illusion ! est-ce un fatal mensonge ?
Mon frère ! Cette main ne l'a point immolé !
Je vais me réveiller de cet horrible songe ;
Dans les bras maternels Abel m'a rappelé.
Venez, mes blancs troupeaux, à la source limpide,
Sous les dattiers féconds mon frère me sourit !..
Non, ce n'est plus Abel ; c'est le trépas livide !
Je suis maudit.

La mort ! qu'est donc la mort ? un sommeil sans torture.
Il ne souffrira pas dans son heureux tombeau !
Leurs larmes baigneront sa douce sépulture !
Le ciel lui fit toujours le destin le plus beau !
Enfant il contemplait les anges de lumière ;
Moi, des spectres affreux ont entouré mon lit !
Au crime dévoué dès le sein de ma mère,
Je suis maudit.

Qu'il doit bien te payer tes nombreux sacrifices
Ce Dieu qui pour Caïn réservait son courroux !
Savoure, triomphant, ses superbes délices,
Et que le seul Caïn soit en butte à ses coups.
A toi les champs d'azur que le bonheur inonde ;
A toi les descendants que Jéhovah bénit !
A moi le désespoir ; à moi l'horreur du monde .
Je suis maudit.

Si je voulais encor, le front dans la poussière,
Incliner mon orgueil et fléchir les genoux,
Le sang s'effacerait peut-être à ma prière...
Mais d'un servile Eden je ne suis point jaloux.
Caïn, ô Dieu d'Abel, se rit de tes atteintes ;
Garde Abel dans tes cieux ; te haïr me suffit !
Frappe : je tomberai sans repentir, sans craintes ;
Je suis maudit. »

Tandis qu'il blasphémait, bien loin de notre sphère,
Dans le divin séjour aux douleurs interdit,
Aux pieds de l'Eternel, en des flots de lumière,
Abel priait pour le maudit !!!

Adèle Gexton.

Digitized by Google

SUJET DE PRIX HISTORIQUE PROPOSÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON :

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

SUR LE LYONNAIS, LE FOREZ ET LE BEAUJOLAIS,

AUX X, XI, XII ET XIIIe SIÈCLES.

L'étude du moyen âge a fait de nos jours d'immenses progrès. Des documents du plus grand intérêt ont été publiés, commentés, analysés, avec une sagacité toute particulière. Sur chaque point de la France on explore nos archives avec un zèle fécond, et le goût des recherches historiques, le travail de reconstruction entrepris pour le passé, seront un des signes caractéristiques de notre époque.

C'est le devoir des Académies de tenir compte des goûts qui règnent chez les hommes d'étude et de tracer en même temps une utile direction à leurs recherches. Elles sont tenues de leur indiquer les *desiderata* de la science. C'est pour cela que l'Académie de Lyon, prenant une initiative conforme à toutes ses traditions, offre pour l'année 1858 un prix de 1,500 fr. à l'auteur du meilleur *Tableau géographique du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez* pendant la durée du second royaume de Bourgogne et le temps où Lyon appartint à l'Empire, c'est-à-dire depuis l'année 880 jusqu'à l'année 1312. Elle espère que les explorateurs de nos antiquités nationales répondront à l'appel qu'elle leur adresse, et que la géographie de nos contrées au moyen âge sera, grâce à ce concours, pleinement mise en lumière.

Digitized by Google

En proposant ce sujet de prix, elle a été guidée par une double pensée. Elle a voulu appeler l'attention sur un objet de recherches plus ou moins négligé jusqu'ici, et dont la connaissance fût pourtant de la plus grande utilité. Elle a cru en même temps que ce sujet devait présenter, outre l'intérêt général sans lequel les monographies sont toujours imparfaites, un intérêt plus particulièrement local. Elle a considéré que l'étude du pays qui nous entoure et qui formait naguère encore le gouvernement du Lyonnais, était plus particulièrement de sa juridiction, et qu'il lui appartenait d'attirer les concurrents sur un terrain où ils auraient à faire un usage nécessaire des documents nombreux et souvent ignorés que renferment nos archives ou les archives voisines.

On s'est beaucoup occupé depuis trente ans de l'histoire proprement dite du moyen âge, de celle qui raconte les événements ou apprécie les institutions. Les cartulaires, et d'autres recueils d'une haute importance ont mis récemment en lumière mille détails de l'organisation sociale d'autrefois. La littérature de cette époque n'a pas eu à un moidre degré le privilége d'être explorée et fouillée jusque dans ses derniers débris. Des mesures prises hier encore ont ordonné la publication de nos anciennes épopées sur une échelle presque gigantesque; la sollicitude des amateurs pour l'exhumation des vieux ouvrages et même des ouvrages vieillis se montre tous les jours assez active pour n'avoir besoin d'aucun encouragement.

Il n'en est pas ainsi de la géographie du moyen âge. Elle n'a été jusqu'ici, à un très-petit nombre près d'exceptions, que l'objet de recherches secondaires ou accessoires. Pour peu que l'on soit familiarisé avec les travaux modernes entrepris sur le passé de la France, il est impossible de n'être pas frappé de la complète insuffisance de nos connaissances en ce qui la concerne, et de ne pas émettre le vœu que

Digitized by Google

quelques hommes de loisir et de travail consacrent leurs efforts à en éclaircir les obscurités.

Notre vœu serait d'avoir un tableau complet de la géographie de la France aux diverses époques de notre histoire. Mais une telle entreprise est vaste et dépasse infiniment les forces d'un homme. Le genre d'exploration qu'elle exige ne peut s'accomplir qu'en détail et par le concours réglé des forces individuelles, soumises à une direction supérieure. Qu'il nous soit permis de comparer un travail de ce genre à celui qu'ont exigé la grande carte de Cassini et la carte de l'Etat-Major, deux œuvres collectives et pourtant si remarquables par leur unité.

Ce que nous demandons aux concurrents est une petite partie de ce travail, et une partie limitée dans l'espace et dans le temps. Nous nous bornons aux départements actuels du Rhône et de la Loire, qui formaient au siècle dernier un seul gouvernement, qui appartiennent encore aujourd'hui à la même circonscription pour le gouvernement religieux. Et comme il serait long d'embrasser le temps parcouru depuis nos origines, nous nous sommes restreints à une seule époque, la plus ignorée de nos annales, quoiqu'elle ait assurément les mêmes titres qu'aucune autre à être bien connue.

Cette époque, dont la durée est d'un peu plus de quatre siècles, est celle pendant laquelle le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez, détachés de la France carlovingienne, ont été indépendants, ou ont dépendu de l'Empire, ou ne sont rentrés qu'imparfaitement sous la dépendance de la France capétienne, Lyon n'ayant été définitivement réuni à la France qu'en 1312, sous le règne de Philippe-le-Bel. Cette époque est celle où les gouvernements provinciaux ont eu la plus grande autorité et souvent la plus grande autonomie.

Comme la monographie que l'Académie propose n'est dans sa pensée qu'une partie d'un tout bien plus considérable, et

Digitized by Google

qu'elle pourrait, bien exécutée, servir de modèle à d'autres monographies parallèles, il nous a paru utile d'en tracer le plan avec quelques détails qui en feront mieux ressortir l'importance.

La géographie historique ne peut être une simple étude des lieux et une simple reconnaissance des noms qu'ils ont portés. Elle doit comprendre l'histoire de toutes les divisions politiques et administratives du sol, étudier parallèlement les divisions civiles et les divisions ecclésiastiques, et s'attacher à montrer ce qu'il y a eu d'invariable dans ces divisions, dont la plupart remontent encore aux Romains. Elle doit expliquer l'origine des comtés de Lyonnais et de Forez avec leurs vicissitudes, et leur situation soit vis à vis de la France, soit vis à vis de l'Empire, faire connaître la distribution du pays en seigneuries, châtellenies, fiefs, villes, bourgs et communes avec ou sans juridiction, en archiprêtrés, archidiaconés, paroisses, etc., décrire les abbayes et les maisons religieuses avec leurs appartenances. Une étude de ce genre n'est pas seulement le complément de tous les travaux faits sur notre ancienne organisation sociale ; elle est d'une nécessité absolue pour donner à ces travaux la précision et la netteté définitives qui leur manqueront toujours autrement.

Les concurrents devront encore recueillir, chemin faisant, toutes les indications utiles ou précieuses qu'ils rencontreront sur les monuments, les villes, les châteaux, les églises, les abbayes, sur les relations de toute sorte des populations et des localités entre elles, sur l'agriculture, sur le commerce, sur l'industrie. Sans doute nous ne pourrons jamais arriver à refaire exactement la statistique du passé; les éléments de cette statistique n'ayant été réunis à aucune époque ; toutefois il est possible de rassembler çà et là des indications intéressantes à l'aide desquelles la condition économique des générations d'autrefois cesse sur beaucoup de points d'être

Digitized by Google

une énigme. Il ne faut pas oublier non plus qu'on n'arrivera jamais sous ce rapport à des résultats sérieux que par des recherches entreprises sur les lieux mêmes et où la curiosité des explorateurs s'unisse aux connaissances de l'érudit.

Il serait difficile de tracer plus exactement dans un programme la limite des recherches que l'on demande aux concurrents. On leur recommande seulement de s'en tenir au cadre du tableau géographique qui est, comme on le voit, suffisamment vaste, et de n'en sortir par aucune digression, aucun empiétement sur le terrain de l'histoire proprement dite.

Il n'est pas non plus possible d'énumérer toutes les pièces dont l'étude est nécessaire pour faire un tableau géographique du Lyonnais. Nous dirons cependant que l'Académie désire une étude de première main, faite sur les chartes originales et les monuments manuscrits de nos bibliothèques et de nos archives. L'époque qu'elle a choisie est mal connue, et il ne suffirait pas d'en répéter ce que l'on connaît. La publication des cartulaires de Savigny et d'Ainay et l'index géographique qui s'y trouve aideront sans doute les concurrents, mais ne renferment qu'une partie des documents nécessaires.

La lacune que l'Académie désire combler en choisissant un sujet de prix dans la géographie du moyen âge, est si réelle qu'on ne pourrait citer aux concurrents aucun travail comme modèle. On peut rappeler cependant que M. Guérard a fait en abrégé un excellent tableau géographique de la France féodale, que MM. Leprévot et Cibrario ont fait d'intéressantes monographies géographiques, que la bibliothèque de l'École des chartes et les bulletins des comités de l'histoire, de la langue et des monuments, renferment quelques essais de ce genre, que nos contrées elles-mêmes ont été l'objet de recherches semblables, et que plusieurs de ces recherches,

Digitized by Google

telles que celles de M. Gingins de la Sarra, ont abouti à des résultats non moins sérieux qu'intéressants.

Que les concurrents n'oublient pas que ce travail, qui devra être nécessairement complété par la rédaction d'une bonne carte, est destiné, dans la pensée de l'Académie qui propose le prix, à servir lui-même de modèle à toute une série de travaux analogues, dont le résultat serait une description de l'ancienne France, égale aux meilleures descriptions et aux meilleures cartes que nous puissions avoir de la France actuelle.

Digitized by Google

LÉGENDE INDIENNE

SUR

LA VIE FUTURE

L'existence d'un Dieu éternel dans ses manifestations successives, l'immortalité de l'âme dans ses diverses transmigrations, telles sont les deux croyances fondamentales de toute l'antiquité payenne, croyances obscurcies, altérées, matérialisées par le symbolisme, mais dont l'énergie instinctive se révèle d'autant plus fortement que l'on remonte plus haut vers l'origine des peuples. Elles ressortent sous mille formes bizarres, mais expressives, des monuments séculaires de l'Égypte ; elles dominent de la Perse à la Chine, et de l'Assyrie au Mexique ; mais nulle part elles n'apparaissent plus vives, plus saisissantes que dans les mythes de la Grèce et de l'Inde.

C'est ce que nous avons essayé de prouver dans un de nos précédents Mémoires, où nous avons comparé les images sous lesquelles les Indiens et les Grecs, unis jadis de race et de séjour sous les noms d'Aryas et de Yavanas, et conservant sous des climats divers, à travers une longue série de siècles, les mêmes traditions religieuses, ont peint dans les chants de leurs poètes et la grandeur divine et la noblesse de l'homme.

Digitized by Google

Nous avons surtout signalé l'austère morale, le haut spiritualisme, la sensibilité profonde qui distinguent la littérature indienne prise à sa source, dans ses premiers élans. Poésie lyrique, héroïque, didactique, tout respire le même caractère; et, si l'imagination exaltée à la vue d'une nature puissante, personnifie ses phénomènes en divinités fantastiques, ou s'égare, par abstraction outrée, dans la voie dangereuse du panthéisme, l'idée fondamentale d'un Créateur suprême, de la valeur de l'âme, de la sainteté du devoir, de la responsabilité finale, persiste à travers tous les mythes et épure toutes les aspirations.

Ce caractère ressort déjà des Védas, malgré leur apparent naturalisme; car si ces hymnes des pâtres ariens, qui des cîmes de l'Himalaya descendirent anciennement vers les rives de l'Indus, s'adressent, dans leur rudesse naïve, aux astres et aux éléments, dont l'influence favorable ou hostile décidait de la vie de chaque jour pendant les phases accidentées de leur migration séculaire; si les génies du soleil et de la lune, du feu et de l'eau, de l'air et de la terre, se groupent dans leurs prières autour d'Indras, l'éther, qui domine tous ces dieux mais sans les effacer, la pensée d'une essence suprême et la croyance à l'immortalité, indiquées dans les premiers livres par de vagues et timides allusions, se formulent nettement dans les derniers, où ces dogmes consolants sont exprimés avec une admirable poésie (1). Le début et la fin du Mânava-çâstra, code religieux des mêmes tribus, constituées sur les rives du Gange en états réguliers et prospères, proclament par ces nobles paroles la puissance infinie du Créateur des mondes:

« Cet univers n'était que ténèbres, incréé, informe, invisible, inconnu, et comme plongé dans un profond sommeil. Alors le Dieu existant par lui-même, impénétrable et pénétrant toutes choses, réunissant les éléments vitaux, dissipa soudain les ténèbres. L'Être spirituel, infini, incompréhensible, éternel,

(1) Voir le Rig-Véda, livre VIII, commenté par M. Barthélemy St-Hilaire (Journal des Savants, 1853), et le Rig-Véda, livre X, par M. Max Muller (*Berlin*, 1855).

Digitized by Google

principe mystérieux de toute créature, se révèla dans sa splendeur (Man. I).

« Reconnais un grand Être, souverain de toutes choses, plus subtil qu'un atôme, plus éclatant que l'or, concevable seulement dans le sommeil de la méditation la plus profonde. Les uns l'appellent Agnis, le feu; d'autres Manus, l'esprit créateur; ceux-ci Indras, le roi du ciel; ceux-là Prânas, le souffle vivifiant; d'autres enfin Brahma, l'éternel. (Man. XII).

L'unité de Dieu, reconnue par le védisme, consacrée par le brahmanisme, et réhabilitée par le buddhisme après la grossière décadence de l'ancien culte sacerdotal, s'était voilée, dans les temps héroïques de l'Inde guerrière et conquérante, sous un brillant et vaporeux polythéisme, dans lequel les génies des éléments apparaissent comme les agents visibles, individuels; impressionables du pouvoir invisible de Brahma. Mais cette erreur de l'imagination, qui devait engendrer plus tard tant d'abus et de superstitions, n'altère nullement, à cette époque glorieuse, la pureté morale des sentiments et les hautes aspirations de l'âme. Qu'on lise le Râmâyan, l'Iliade indienne, dont le souvenir remplit, depuis trente siècles, les lieux qu'illustrèrent ses héros : quelle noblesse, quelle fidélité, quelle abnégation généreuse, quelle piété fervente dans ces âmes d'élite offertes à l'admiration des peuples! Qui a pu lire sans émotion la séparation de Râmas, esclave volontaire de son devoir, du milieu d'une famille qui l'aime et d'un peuple dont il est l'idole? Et le dévouement de Sita, acceptant toutes les privations pour suivre son époux dans l'exil; et la douleur du père délaissé, chez qui se réveille le souvenir du meurtre fatal d'un jeune brahmane, dont sa mort, après tant d'années, sera l'expiation nécessaire? Quelle tendresse filiale dans ce Yajnadattas, dont le roi rappelle la fin touchante; et quel noble sentiment dans Râmas, quand, au fond des vastes solitudes où s'écoulaient les heures de son exil, il déplore la mort de son père et refuse, au prix même d'une couronne, d'être affranchi de son serment!

Nous ne parlerons pas des exploits du héros contre les Raxasas impies, ni de l'enlèvement de Sita par le redoutable Râvanas,

Digitized by Google

ni de l'alliance de Râmas avec les Vânaras agrestes, ni de la course merveilleuse de Hanuman, ni de la pompeuse description de Ceylan. Toutes ces scènes d'une admirable poésie, inspirées par des faits authentiques, l'antagonisme de divers peuples qui se disputaient la possession de l'Inde, et la victoire des Aryas de race blanche sur la race nègre de l'Archipel et la race cuivrée du Décan, revivent maintenant dans plusieurs versions, dont l'une exprime complètement les beautés de l'original. Bientôt M. Gorresio, continuant son œuvre éminente, nous initiera aux combats si animés et si grandioses que se livrent les deux armées sur les bords de l'Océan indien. Déjà j'ai essayé de reproduire plusieurs de ces passages en vers latins ; énumérer tous ceux qui m'ont frappé depuis dans la lecture du texte non traduit, dépasserait de beaucoup les bornes de cet écrit. Mais je ne puis résister au désir d'anticiper sur la traduction promise, en exposant ici la scène finale de cette guerre nationale et religieuse, scène où l'héroïsme païen s'élève, selon moi, à sa plus grande hauteur, et projète, dans son brillant essor, un reflet de charité chrétienne (1).

La ville de Lanka est prise, Râvanas est tué par Râmas, les nègres de Ceylan sont soumis au vainqueur, et les Satyres, ses compagnons d'armes, célèbrent à l'envi son triomphe, lorsque Sita, arrachée à la retraite où l'avait enfermée le tyran, est amenée devant son époux, qui la regarde silencieux et triste. Cette épouse qu'il a tant aimée, pour laquelle il s'est exposé à de si terribles dangers, est-elle restée pure et fidèle pendant cette longue séparation, et son peuple l'acceptera-t-il comme souveraine incontestée? Ce doute, exprimé à demi-voix, est compris par la vertueuse Sita : les larmes aux yeux, elle s'avance vers Râmas, et, après quelques nobles paroles qui peignent l'innocence de son cœur, elle se tourne soudain vers l'autel allumé pour le sacrifice, invoque Agnis, le dieu tout pénétrant, scrutateur des corps et des âmes, et se précipite dans les flammes, victime volontaire de sa foi. Aussitôt du haut de l'empyrée

(1) Râmâyan, livre VI, chants 100 à 104.

Digitized by Google

descendent, sur des chars aériens, Kuveras, Yamas Varunas. Indras, génies des éléments, et Çivas, dieu de la nature, et Brahma, créateur des mondes, accompagnés des rois béatifiés, et de Daçarathas, père de Râmas (1). Leurs chars étincelants inondent de lumière et le camp des guerriers et la ville de Lanka et les riches forêts qui l'entourent; et Brahma, s'adressant au héros, le bénit au nom de tous les dieux, et le félicite de cette victoire supérieure à tout pouvoir humain, que Vishnus, conservateur des êtres, vient d'accomplir lui-même sous ses traits. Pendant que le héros modeste s'incline, saisi d'un pieux effroi, devant cette révélation merveilleuse, il voit sa bien-aimée Sita, sortie triomphante de l'épreuve, souriant au milieu de la flamme qui l'entoure comme une auréole; il voit son père Daçarathas dont le char aérien resplendit sur sa tête, et aussitôt, averti par Brahma, secondé par son frère fidèle, Râmas touche les pieds de son père avec un affectueux respect. Daçarathas, transporté de joie à l'aspect de ces fils qu'il aime plus que la vie, à l'aspect de la vertueuse Sita, abaisse son vol vers la terre et s'adresse ainsi à Râmas:

« Le ciel et la présence des dieux furent pour moi sans charmes en ton absence; le vœu de ta belle-mère demandant ton exil était gravé dans mon cœur affligé. Mais aujourd'hui, en te voyant heureux, en jouissant de ta douce étreinte, je me sens allégé de soucis comme le soleil qui s'élance des nuages. Tu m'as sauvé, fils bien-aimé, par ta résolution magnanime, aussi efficacement qu'un père juste serait sauvé par les huit voix célestes. Je comprends maintenant la volonté suprême qui ne t'a imposé cet exil

(1) Cette descente merveilleuse des dieux, qui couronne noblement le poème, est peinte plus vivement encore dans le résumé du Râmâyan, inséré sous forme d'épisode au livre III du Mahâbhârat: « Alors le dieu pur, émané du lotus, le dieu à quatre faces, seul créateur des mondes, et avec lui les dieux des éléments, Indras, Agnis, Vâyus, Yamas, Varunas, Kuvéras, descendirent sur des chars aériens, accompagnés des sept Rishis, et de Daçarathas, père du héros, étincelant sur son char de lumière que traînaient des cygnes aux ailes blanches; et le firmament, ainsi peuplé de dieux et de génies célestes, rayonnait comme un ciel d'automne émaillé de constellations. »

Digitized by Google

que pour anéantir Râvanas. Bienheureuse ta mère Kausalia qui te verra revenir au palais, libre de ta parole, vainqueur de tes ennemis! Bienheureux le peuple fidèle qui te verra rentrer dans Ayodhya pour recevoir l'onction sacrée comme son légitime souverain! Et Laxmanas, ton frère, pour prix de sa constance, jouira d'une gloire qui s'élèvera au ciel et remplira la terre entière. Cher fils, Sita est innocente, elle est pure et irréprochable; les dieux de l'univers attestent sa vertu; et moi, ton père, je te le dis, accueille sans hésiter la noble fille des rois! Je voudrais qu'une affection loyale te rapprochât aussi de Bharatas, et que Çatrughnas, mon jeune fils, eût en toi un zélé protecteur; car l'aîné, fidèle à ses devoirs, est le père de toute la famille. Les quatorze années d'exil acceptées pour l'amour de moi, tu les as dignement soutenues avec ton épouse et ton frère; l'exil est terminé, ta promesse est remplie, et, grâce à ton dévouement, j'ai pu aussi remplir la mienne. Vainqueur du cruel Râvanas par la haute protection des dieux, tu as fait une œuvre prodigieuse, digne de tes éminentes qualités; je te souhaite, au milieu de tes frères, un règne long et fortuné. Car celui dont le fils a, comme toi, conquis une gloire immortelle, vivra constamment quoique mort, comme je vivrai sauvé par toi. »

A ces mots de Daçarathas, Râmas répondit les mains jointes : « Me voici rendu au bonheur, puisque mon père, mon seigneur, m'approuve. Mais il est une faveur précieuse que j'implore encore de ton amour : pardonne, mon père, à ma belle-mère, pardonne à mon frère Bharatas! Que cette parole qu'entendit Kaikeya : Je te rejette ainsi que ton fils! que cette malédiction paternelle ne frappe plus ni elle ni son fils! » — Le roi répondit à Râmas : Comment vouloir autrement que tu ne veux? » En entendant ces douces paroles, Ramas, comblé de joie, s'écria : « Daigne donc me recevoir en grâce! » Puis le char flamboyant s'éleva vers le ciel.

Ce dernier trait est du pur christianisme, il dépasse tout ce que la civilisation grecque nous offre de plus noble et de plus élevé; car si Hector, Enée, Andromaque, Polyxène reproduisent partiellement la valeur généreuse, la piété filiale, le tendre

Digitized by Google

dévoûment dont Râmas et Sita nous offrent le modèle, nulle part le pardon des injures n'est présenté comme la vertu suprême, pas même envers le plus humble abaissement. Achille, voyant Priam presser ses mains sanglantes, se contient, s'attendrit, mais il ne pardonne pas.

Cette nuance si frappante entre les deux riches poésies qu'inaugurèrent Valmikis et Homère, toutes deux empreintes d'un ardent enthousiasme et d'un amour sincère de la vertu, tient moins au caractère de leurs héros, types éminents de grandeur nationale, qu'à celui de leurs religions, diversement personnifiées. C'est avec raison qu'on a dit que les héros d'Homère ressemblaient à des dieux, et ses dieux à de simples mortels ; les génies divins de Valmikis ne sauraient encourir le même reproche. Etrangers, dans la période épique, au tumulte des passions humaines, concentrés dans une sphère lumineuse sous l'œil impassible de Brahma, ils remplissent généralement le rôle de sages et judicieux modérateurs, favorisant le bien et combattant le mal, appelant les hommes comme auxiliaires actifs, indépendants et responsables, à leur lutte contre tous les vices et tous les fléaux de la terre. La liberté de la conscience humaine est ainsi clairement établie, la vie terrestre est une épreuve dont la vie céleste est le but. Tout, dans la poésie indienne, tend vers cette solution consolante, que les Grecs n'ont fait qu'entrevoir ; tout confirme par des actes les maximes remarquables semées dans tout le poème au milieu des récits, et dont voici quelques exemples, fidèlement calqués sur le texte :

Quidquid agunt homines sub sole, bonumve malumve,
Certos inde legent exacto tempore fructus.
Ram. II, ch. 65.

Cura deûm patrumque, fides probitate verenda,
Fortis amansque animus, via dicitur optima cœli.
Ram. II, ch. 108.

Pravus homo, mendax, avidus, crudelis, adulter,
Igne sui sceleris tellure ardebit in imâ.
Ram. III, ch. 57.

Digitized by Google

A ces sentences graves et précises se rattachent encore ces réflexions touchantes sur la brièveté de la vie et l'espoir de l'éternité :

Vertuntur celeres hominum noctesque diesque,
Vita caduca fugit, velut igne absumitur unda ;
Gaudemus veniente die, gaudemus abactâ,
Donec aberrantes extrema supervolet hora.

Navibus ut naves occurrunt æquore magno,
Vixque salutatæ, vento in contraria tendunt :
Sic sponsis, puerisque, propinquis, divitiisque,
Occursus brevis est, rapit in contraria fatum.

Temporis omnivago fluctu jactata, perennis
Mens viget ; et generis si digna evaserit alti,
Si pietate deos, homines placârit amore,
Lucida, labe carens, patrio volat obvia cœlo.

Ram. II, ch. 114.

Le Mahâbhârat, cette immense épopée ou plutôt ce répertoire épique, Odyssée aux mille incidents, qui vient après le Râmâyan, compléter le cycle guerrier et religieux de l'Inde ancienne, n'offre pas l'unité harmonieuse, la majestueuse simplicité du premier poème. Ses chants sont de mérites divers, mais le même esprit les anime, la même religion les inspire ; et lorsque, ennoblissant par des souvenirs anciens la lutte des Panduides et des Kuruides, le chantre Vyâsas ou Sautis évoque les exemples vénérés de piété, de constance, de générosité, inscrits dans la mémoire des peuples, rien n'égale l'élan de son génie et la vivacité de ses tableaux. Quels délicieux portraits que ceux de Çakuntala, de Damayanti, de Savitri, types de grâce et de délicatesse, que les admirateurs éclairés de la littérature grecque et romaine auraient bien tort de dédaigner ; car ils pourraient trouver dans l'amour maternel, dans la fidélité conjugale, dans l'abnégation héroïque de ces femmes d'une race ignorée,

Digitized by Google

des traits propres à compléter et à rehausser ceux de Pénélope, d'Andromaque, de Nausicaa et d'Alceste.

Les travaux distingués de plusieurs indianistes, en tête desquels on doit nommer ici M. Wilson et M. Bopp, ont fait connaître ces épisodes et les ont répandus dans le monde. Il en est de même du Bhagavat-gîta, ce brillant exposé de la métempsychose, que semblent résumer ces vers si remarquables sur l'immortalité de l'âme et sur l'essence divine :

Mens ea perpetuâ florens invicta juventâ
Non fit, non moritur, nec gignitur aut perit unquàm ;
Utque novas vestes, habitu marcente relicto,
Induimus, mens læta novo se corpore vestit.

Omnipotens dominus cunctorum in pectore vivit ;
Ut temo radios, sic nos occulta potestas
Mille trahit revoluta modis : hanc semper adora ;
Hâc duce libera mens æternâ pace fruetur.

Mah. VI.

Toutes les maximes de ce chant sacré sont attribuées, comme on sait, par le poète à Krishnas, personnage mystérieux doué d'une science surhumaine, représentant auprès des Panduides l'influence bienfaisante de Vishnus, le dieu conservateur des mondes, opposé à Çivas, le génie destructeur. C'est ainsi qu'apparaissent dans le Mahâbhârat, sous les voiles d'ingénieux symboles, les germes naissants du panthéisme qui devait plus tard défigurer et matérialiser le culte ancien. Mais, à cette époque d'enthousiasme, dix siècles environ avant notre ère, le sentiment moral régnait encore, assez vivace, assez puissant pour maintenir les convictions des hommes à la hauteur de l'inspiration première. Aussi toutes les passions mauvaises, l'ambition, la vengeance, l'astuce, concentrées dans Duryodhanas et dans les autres Kurnides, sont-elles énergiquement flétries et opposées aux vertus exemplaires de Yudhisthiras et d'Arjunas, types de justice et de sagesse. Contemplons un instant encore ces deux figures tra-

Digitized by Google

ditionnelles, et voyons ces modèles de perfection indienne, qu'on supposait nés des dieux mêmes qui personnifiaient leurs vertus, admis par une faveur spéciale à visiter le séjour des âmes et à sonder les mystères de l'avenir.

De ces deux grandes scènes, qui marquent le début et la fin du Mahâbhârat, l'une, l'ascension d'Arjunas au ciel, a été publiée et traduite ; l'autre, la descente de Yudhisthiras en enfer, était inédite dans le texte, avant notre traduction insérée dans nos Mémoires de 1853-54. Aujourd'hui nous voulons les rappeler et les comparer plus complètement, en exprimant en vers latins, égaux de nombre et de mesure, les vers octomètres indiens qui les peignent avec tant d'éclat. Arjunas, que le sort prédestine à combattre les ennemis des dieux avec les mêmes armes enchantées qui donneront la victoire à ses frères, est appelé par Indras, dieu de l'éther, qui l'aime d'un amour paternel, à visiter, vivant encore, le séjour de la béatitude. Retiré sur le mont Mandara, il s'y livre aux pieuses austérités de la méditation et de la prière, et enfin, après une longue attente, il voit venir le char qui l'emportera au ciel :

LE PARADIS INDIEN.

Divino Arjunas curru de vertice montis
Emicat, alta petens, vacuasque elatus in auras
Ignotum per iter tardis mortalibus, æquor
Cernit inexhausto rutilum fulgore rotarum (1).

(1) Voici ces premiers vers dans le texte avec le mot à mot :

Arurôha ratham divyam, jyôtayan iva bhâskaras,
ascendit currum divinum, fulgens ut lucifer,
Urdhvam ācakramè dhîmân prahrstas Kuru-nandanas.
altiùs evenit sagax lætus Kuruis natus.
Sô''darçana-patham yâtô martyânâm bhûmi-cārinâm,
ille ignotam viam iens mortalibus terrigenis,
Dadarçâ 'dbhuta-rûpâni vimânâni sahasraças.
vidit valdè formosa vehicula millies.

Digitized by Google

Aureus haud ibi sol, haud luna argentea tempus
Dividit, effulgent propriæ virtutis honore
Corpora magna virûm, radianti splendida luce
Quam procul in tremulos stellarum vertimus ignes.

Cernit ibi regesque bonos animasque viriles
Quas austera fides, quas inclyta pugna beavit
Morte piâ, vatesque sacros, nymphasque decoras,
Curribus aligeris tranantes cœrula cœli.
Millia conveniunt ubi candidus ætheris axe
Armipotens elephas vasto stat major Himavo.
Obstupuit juvenis, turmasque secutus ovantes,
Supremam, aurigæ monitu, contendit ad arcem.

Protinùs attonito divinæ apparuit urbis
Immortale jubar; vidit per amœna vireta
Auricomos flores, flatu virtutis odoros,
Cœlesti zephyro lætos miscente colores.
Vidit et Apsaridum silvas, ubi stirpibus altis
Serta relucentes innectunt florida gemmas.
Hæc loca nullus adit pietatem exosus avitam,
Aut patriam oblitus, pugnæ desertor honestæ;
Quique focos nemorum neglexit, et alma lavacra,
Vedorumque preces, et amicum munus egenti;
Quique sacerdotum turbavit vota scelestus,
Helluo, carnivorus, mendax, impurus, adulter.

Hos autem Arjunas, fretus virtutibus, hortos
Dùm petit exsultans, illum vatesque patresque,
Dì maris et terræ, ventique fugacis et ignis,
Gandarvûmque chori solemni laude salutant.
Tympana pulsa tonant conchis immista canoris,
Dulcisono graciles respondent carmine nymphæ;
Sidereâque viâ, roseo splendore serenâ,
Victor, cœlipotens, summo volat obvius Indræ.

Mahabharat III.

Digitized by Google

A cette vision si riche et si brillante de la béatitude céleste opposons la peinture austère et saisissante du dévoûment de Yudhisthiras, l'aîné des Panduides, prince juste par excellence, que protège Yamas, dieu de la mort et juge inflexible des hommes. Après une guerre lamentable qui a moissonné toute leur race, Yudhisthiras, ses frères et son épouse, dédaignant un trône ensanglanté, se retirent en humbles pénitents dans les hautes vallées de l'Himalaya, afin d'y purifier leurs âmes et de les préparer au ciel. Ils poursuivent longtemps ce pieux voyage; ils montent, ils montent encore, ils approchent du sommet. Mais, trop faibles de vertu et de foi pour atteindre le but suprême, Dropadi la constante, Bhîmas le fort, Arjunas le sage, Nakulas et Sahadévas les généreux, tombent et meurent; Yudhisthiras le juste parvient seul à la cime où l'attendent de nouvelles épreuves; sa vertu en triomphe, il entre dans le ciel. Mais au lieu de trouver ses frères parmi les âmes glorifiées, il n'y aperçoit que ses ennemis, et parmi eux, Duryodhanas, cruel persécuteur de sa famille. Saisi de douleur, il n'a point de repos, il résiste aux consolations des sages, il veut revoir ses frères, quel que soit leur séjour, et les dieux, cédant à sa prière, lui donnent un guide pour descendre en enfer :

L'ENFER INDIEN.

Nuntius antevolat, sequitur Pandavius heros
Horrendum per iter, septum pallentibus umbris
Omnigenûm scelerum, præceps immane barathrum;
Torpet ubi fetor vitii morbique necisque (1);

(1) Voici ces premiers vers dans le texte avec le mot à mot :
Agratò dèvadûtas tu yayau, râjâ-cà prsthatas,
antè divus nuntius ivit, rex que ponè,
Panthânam açubham, durgam, sèvitam pâpakarmabhis;
viam infaustam, gravem, septam malè agentibus;
Tamasâ samvitam, ghòram, kèçaçaivala-çàdvalam;
tenebris opertam, horrendam, crinitis herbis repletam;
Yuktam pâpakrtâm gandhair, mânsa-çònita-kardamam.
cinctam vitiorum odoribus, carne sanguine concretam.

Digitized by Google

Sævit ubi flammæ strepitus, dùm vermibus atris,
Vulturibus, corvisque, ululisque exesa feruntur
Ossa, caro, crines miserorum, et gurgite toto
Monstra cruenta vorant humanæ stragis acervos.

Ille cadaveribus mediis horrore silenti
Progreditur, tristes volvens sub pectore curas.
Pone fluit minitans undis ardentibus amnis,
Ensiferumque nemus serras protendit acutas ;
Ferrea stat rupes, strident fornacibus imis
Lac oleumque calens, artus haustura nocentes;
Undique putre solum spinis scatet, ignibus aer,
Terribilesque reis intentant omnia pœnas.

« Quò via ? non sontes mortisque immania regna,
« Fratres innocuos felici in sede requiro !
Hæc ait ægro animo, caligine pressus opacâ,
Ad lucem properans, medio quùm clamor ab antro
Tollitur : « Alma deùm proles, justissime regum,
« Hùc ades, optatæ nobis spes una quietis !
« Purus namque tuo de pectore flatus anhelos
« Erigit, ore pio flammarum avertitur ardor.

Vocibus auditis graviter commotus, et alto
Eheu ! corde gemens, tetrâ stetit anxius orâ.
Quas percepit ovans tàm sæpè et sæpè loquelas
Vivorum, infernis haud agnoscebat in umbris.
Sed subitò memor ille, dolore incensus et irâ :
« Aufuge, ait comiti, superas pete nuntius arces !
« Non sequar : hìc stantem qui te misêre vidento ;
« Dùm modò fraternos possim lenire dolores !

Vix ea fatus erat, quùm protinùs æthere summo
Divûm sancta cohors, Indrâ duce, labitur atrum
In specus, insolità collustrans tartara luce.
Ut virtutis honos, ut pax suprema refulsit

Digitized by Google

Per tenebras, procul ecce oculis evanuit omne
Supplicium, flumenque ardens, spinæque cruentæ,
Fossæque ignivomæ, ferroque rigentia saxa ;
Diffugêre vagis abrepta cadavera nimbis ;
Dùmque levis zephyrus vivos effundit odores,
Inferiùs splendet cœli radiantis imago.

Mahabharat XVIII.

On a pu voir dans notre traduction française la suite de cette scène imposante; le discours du dieu Indras au héros qui, par son dévoûment sublime, vient d'affranchir ses frères de leur expiation ; l'essor de toutes ces âmes aux sources du Gange céleste, d'où elles sortent délivrées de l'enveloppe périssable, revêtues de corps éthérés, exemptes de faiblesse et de haine, appelées à jouir dans un parfait accord de la béatitude suprême.

En rapprochant ces deux tableaux qui retracent le ciel et l'enfer, qui peignent tout l'espoir, toute la terreur de l'homme en présence de l'éternité, on est naturellement porté à les comparer aux images sous lesquelles Homère et Virgile ont peint, à des époques diverses, les mêmes pensées, les mêmes croyances dans la mythologie grecque et romaine. On y retrouve en effet d'un côté les joies célestes, les chants mélodieux, les bosquets couronnés d'une lumière ineffable ; de l'autre, les peines infernales, le fleuve de feu, le rocher de fer, les monstres qui déchirent les corps des criminels. On admire, dans Virgile surtout, les sentiments vivaces gravés au fond des cœurs que la mort retrancha de la terre, les affections de famille, les regrets du passé, les espérances de l'avenir. La destinée diverse des bons et des méchants est signalée chez lui par de frappants exemples; et cependant on ne peut s'empêcher de remarquer dans ses images riantes, inspirées par Platon et Pindare, et dans ses tableaux déchirants, où domine la verve d'Homère, quelque chose d'incomplet et de terne, un bonheur trop restreint, trop terrestre, un malheur trop arbitraire, trop matériel. A ses justes manque le progrès, à ses coupables, l'amendement. Quel magnifique contraste

Digitized by Google

dans la légende indienne, où les âmes vertueuses n'habitent plus, sous la terre, cet Elysée qu'éclaire un soleil inconnu, mais planent, en astres éclatants, au plus haut sommet de l'empyrée; où leurs chars aériens, en sillonnant le ciel, apparaissent comme des météores, et où les frais bocages de la ville éternelle exhalent autour d'eux le parfum des vertus! Et le Tartare lui-même, aggravé, assombri par le supplice affreux de la flamme intérieure qui consume les âmes pécheresses, offre dans le lointain une timide attente, une perspective d'expiation, une aspiration incessante vers le repentir et le bonheur. Tout cela nous paraît plus élevé, plus primitif et plus réel que les légendes grecques et romaines, les légendes celtiques et scandinaves. On y reconnaît un reflet plus fidèle de cette révélation mystérieuse que Dieu fit luire sur l'homme en l'appelant à la vie, reflet qu'offrirent sans doute au même degré les religions anciennes de l'Assyrie, de l'Egypte, de la Perse, de l'Asie-Mineure, et qui devait s'obscurcir fatalement au contact des passions aveugles d'où naquirent les monstrueux systèmes sous lesquels le monde a fléchi et s'est ébranlé dans sa base, sous lesquels il eût succombé sans l'apparition de l'Evangile.

F. G. EICHHOFF.

Digitized by Google

COUP-D'OEIL

SUR

LA DÉCADENCE ROMAINE[1].

Les Romains avaient établi leur empire sur le monde, et à chaque victoire ils rapportaient, comme un trophée, les vices des peuples asservis ; ils se les assimilaient, sans songer qu'ils marchaient à la décadence et à la ruine complète. Les vaincus se vengeaient, en présentant à Rome la coupe empoisonnée des raffinements matériels, et Rome donnait aveuglément dans le piége. Elle devenait savante dans l'art de la sensualité , et progressait chaque jour dans des jouissances qui nous sembleraient incroyables ; car nous avons à faire de grands progrès dans cette adoration de la matière, avant d'arriver à cet excès de décadence morale. Cependant nous sommes sur une pente glissante.

Dans les premiers temps, Rome avait poussé la simplicité, jusqu'à la grossièreté ; mais la grossièreté n'est pas une vertu : elle est voisine de la barbarie. Entre elle et le luxe effréné, il y a une multitude d'échelons à parcourir. La conquête de l'Asie importa chez les Romains ce luxe qui ne sut

(1) L'auteur de cette étude sur la décadence des Romains nous a permis de détacher de son travail quelques chapitres pris au hazard. Malgré les lacunes de nos citations , nos lecteurs ne suivront pas sans intérêt ces tableaux où sont peints, avec tant de vérité et d'énergie, la dégradation et l'abaissement des derniers fils de Romulus. A. V.

Digitized by Google

plus où s'arrêter, et qui chaque jour inventa de nouveaux raffinements, déjà la prise de Syracuse avait éveillé quelques idées; mais ce fut l'Asie qui fit l'éducation de Lucullus. Celui-ci devint, à son tour, un modèle pour les grands de Rome. Sur la fin de la république, un cuisinier était déjà devenu un personnage important, et ce qui n'était qu'un office bas et servile fut élevé à la dignité de l'art. — Tit. Liv. xxxix, 6. — Plus tard un cuisinier coûta la dépense d'un triomphe, et un poisson valait autant qu'un cuisinier.— Plin. ix, 31 — le luxe avait engendré l'amour désordonné des jouissances purement matérielles, et le culte de l'estomac devint la principale religion des descendants de Romulus.

C'est au point de vue de la science, dans l'art de manger et du luxe des accessoires, que je veux spécialement envisager les progrès de la décadence romaine; je tâcherai de faire voir que nous sommes encore bien petits, en comparaison des imitateurs de Lucullus. Cependant nous marchons dans une voie pleine de dangers, et qui pourrait nous conduire à cette civilisation, que j'appellerai pourrie. Les idées de 1848 nous menaçaient de l'invasion de la grossièreté et de la barbarie; mais il y a eu réaction, et malheureusement les réactions étant violentes, nous dépassons la limite et nous tombons dans l'excès opposé.

Auguste, depuis son élévation à l'empire, montre une certaine dignité dans sa conduite publique et privée. Octave et Auguste sont deux hommes différents. C'est Octave qui joue un rôle dans le repas impie des douze dieux ;— Suet. in. Aug. 70 — mais Auguste est très-sobre dans sa nourriture, et boit même très-peu de vin. — Suet. id. 76 et 77 — Tibère se renferme dans l'ile de Caprée; Suétone soulève le voile, et nous montre quelques unes des monstrueuses inventions du fils de Livie. Caligula se fait adorer, décrète un culte en son honneur, et menace Jupiter de l'exil. Claude a pour femmes

Digitized by Google

Messaline et Agrippine, et meurt empoisonné par un plat de champignons, que celle-ci lui fait servir. Néron met sa principale volupté à voir couler le sang, et son génie invente des supplices. C'est un grand comédien: il chante, il joue de la lyre, il court dans les cirques, il fait construire la maison dorée, *domus aurea*, et il triomphe dans le temple d'Apollon Palatin. Il veut régénérer la vieille Rome, et dans quelques heures il la démolit par l'incendie. Du haut de la tour de Mécènes, il jouit d'un spectacle vraiment grandiose, et il illustre son œuvre par un chant sur la destruction de Troye. C'est le triomphe de la ligne droite: elle rajeunit la ville, ouvre des rues larges, et efface jusqu'aux traces des monuments les plus vénérables.

Que font à Néron les souvenirs d'Hercule et d'Evandre, du Vélabre et du Lupercal? Il n'a pas de préjugés mesquins: c'est un progressiste quand même. Galba est promptement assassiné par les prétoriens, et Othon l'efféminé, qui s'appliquait du pain mouillé sur les joues pour entretenir la fraîcheur de son teint, se suicide, après la bataille de Bebriacum. Vitellius ne règne que peu de mois; cependant il a le temps de devenir célèbre par sa gourmandise et sa gloutonnerie. L'art de bien et de beaucoup manger n'arrive pourtant pas encore aux dernières limites du progrès: « *cœnas et Vitellii et Apicii vicit Heliogabalus*, Héliogabale surpassa dans ses repas Vitellius et Apicius. » — LAMPRID. XXIII. —

Il paraîtrait d'après Tacite, — ANN. III, 55 — qu'il y eut sous Vespasien un temps d'arrêt dans le luxe et la prodigalité des festins; ce que l'historien attribue à la modération et à la frugalité du prince. Si la chose est véritable, si Tacite ne flatte pas un peu le maître, cet arrêt ne fut certainement pas de longue durée, et même il est difficile d'y croire. En effet Martial, contemporain des Flaviens, nous a laissé de curieux et monstrueux détails sur les mœurs de ce temps, et je suis porté à penser que le progrès dans la décadence non seule-

Digitized by Google

ment n'avait pas souffert d'interruption, mais qu'il inventait chaque jour de nouvelles voluptés. D'ailleurs, Domitien, fils de Vespasien et frère de Titus, prit les rênes de l'empire, après le règne très-court de ce dernier. Sa conduite révéla sa mauvaise éducation, et l'histoire nous apprend que Titus lui-même, avant son avénement, avait été précédé d'une si triste réputation que l'on s'attendait à voir un nouveau Néron sur le trône. —Suet. in Tit. 7—Ces faits prouvent que Vespasien, incapable de corriger ses fils, devait l'être bien d'avantage encore dans la réforme des mœurs publiques.

Nous avons quelques empereurs sous lesquels Rome vit assez paisiblement, mais les habitudes de luxe et de débauche font toujours la loi de la société, et plusieurs de ces maîtres du monde, Adrien spécialement, ont des mœurs infâmes. Le philosophe, Marc-Aurèle, si tolérant pour les désordres de sa femme Faustine, ne sait élever qu'un monstre dans la personne de son fils et successeur, Commode. Celui-ci est assassiné, ainsi que Pertinax, qui ne règne pas trois mois, et l'Empire est mis à l'encan par les prétoriens. Le monde romain, après avoir passé par Septime Sévère, ce cruel persécuteur des chrétiens de Lyon, et par Caracalla, meurtrier de son frère Géta, arrive à être témoin des folies luxueuses d'Héliogabale, le grand prêtre du soleil. Ce bâtard supposé de Caracalla périt bientôt dans des latrines, où il s'était réfugié: digne fin d'une telle vie.

L'esprit, fatigué par des horreurs de tout genre, se repose un instant, pendant le règne d'Alexandre Sévère, cousin du précédent. Ce jeune prince, rempli d'affabilité et de dispositions vertueuses, avait été élevé par sa mère, Julia Mammea, que plusieurs pensent avoir été chrétienne. Après un règne d'une douzaine d'années, cet empereur exceptionnel est assassiné ainsi que sa mère, par le Goth Maximin, qui bientôt subit le même sort. Une longue suite de malheurs

Digitized by Google

est la conséquence du meurtre d'Alexandre, et dans un intervalle d'une cinquantaine d'années, jusqu'à Dioclétien, on compte plus de cinquante empereurs, ou princes qui en usurpent le nom. Pendant cette anarchie les barbares apprennent à connaître la route d'Italie, et sous Gallien une de leurs bandes semble menacer Rome elle-même. La prévoyance d'Aurélien, éveillée par cet événement, entoure la capitale de fortifications nouvelles. L'enceinte construite par Servius Tullius subsistait toujours; mais la ville débordant par dessus les murs, ceux-ci avaient disparu au milieu des maisons. Les oracles avaient habitué le peuple à regarder ces remparts comme sacrés, et la foi des Romains, basée sur la tradition, croyait, jusqu'alors, la défense de la capitale suffisamment assurée. Mais on sent que les dieux protecteurs s'en vont et que les barbares approchent. Rome, en perdant sa foi, confie naturellement sa garde à la force matérielle; ce qui ne la sauvera pas d'Alaric et de Genséric. Ce fait de la construction de nouvelles murailles prouve que, dès le temps d'Aurélien, l'empire commençait à perdre de son prestige, puisqu'on admettait la possibilité d'une invasion et d'un siége de Rome.

L'antique capitale du monde civilisé, après avoir bien joui, bien mangé et admiré des rhéteurs sans conscience, aboutit à Romulus Augustulus. Odoacre et Théodoric ne rencontrent plus de Romains, et c'est entre eux que les Hérules et les Goths se disputent l'empire de l'Italie. Bélisaire reprend Rome sur les Goths, et si Vitigès échoue, après un siége de plus d'un an, il ne doit pas sa défaite à la valeur romaine. Depuis longtemps, les Romains n'existent plus! c'est à peine si dans l'armée de Justinien on trouve quelques noms latins. Ces fameux coups de lance et d'épée des gardes de Bélisaire, qui illustrent cette célèbre défense de Rome, sont presque tous le fait de guerriers Grecs ou barbares. La grande ville se

Digitized by Google

dépeuple, elle est souvent prise et reprise, et les enfants dégénérés de Romulus payent des mercenaires, pour se faire très-mal garder. Ce sont des Isaures qui livrent à Totila la porte Asinaria, et dans une autre occasion celle d'Ostie, aujourd'hui de Saint-Paul.

Rome n'a pour défense qu'un eunuque, mais c'est Narsès. Celui-ci chasse les Goths, et après sa mort les Lombards inondent l'Italie. Rome n'a pas le temps de respirer : elle ne songe plus aux repas de sept services, *fercula septem*, — JUVEN. 1, 94 — Elle se contente d'un morceau de pain, et encore elle l'obtient difficilement. Elle est heureuse de trouver une providence dans le pape saint Grégoire le Grand, qui la préserve de la famine, des Lombards et de l'esclavage. Les exarques, qui n'avaient de puissance que pour pressurer l'Italie, disparaissent entièrement, dans le milieu du VIIIe siècle. Du VIe au VIIIe, la papauté est la seule autorité protectrice de Rome. C'est une magnifique époque dans l'histoire des pontifes romains. On y trouve la véritable origine de leur pouvoir temporel : pouvoir fondé sur l'influence des services rendus, et que le peuple s'habitue à révérer, et à invoquer dans les grandes calamités. S'il n'est pas appuyé sur un droit écrit, s'il n'est pas strictement légitime, dans le sens de convention que nous attachons à ce mot, c'est à quoi je ne m'arrêterai pas. Les adversaires et les défenseurs de ce pouvoir temporel des papes ont discuté et discuteront probablement éternellement. Je crois que les défenseurs, en exagérant le droit de toute manière, ont donné des armes à leurs contradicteurs. Quoi qu'il en soit, la nécessité est pressante : les Lombards se présentent, je ne sais combien de fois, devant les portes de Rome, et la voix des papes les éloigne. Le pouvoir le plus respectable et le plus légitime est celui qui sait et qui peut protéger les peuples : un pays en danger ne perd pas son temps à discuter les droits de l'autorité qui le sauve.

Digitized by Google

L'empire disparaît donc entièrement, les mille inventions du progrès matériel, la marche continuelle dans la voie du bien-être, le développement du luxe et de la richesse publique, ne peuvent le préserver de sa ruine. Le moyen-âge commence.

. . . . . .

. . . . . .

La toilette des femmes, le *mundus muliebris*, se composait de pièces excessivement variées. Parmi les étoffes employées pour les vêtements, il en était une tellement légère qu'elle masquait à peine la nudité. Tous les moralistes ont déclamé contre l'indécence de cette mode, mais inutilement. C'est absolument comme de nos jours; les mandements et les sermons sont des paroles et des lettres mortes. Tertullien, l'apologiste chrétien du deuxième siècle, faisait à ce sujet des reproches aux dames romaines: « Je ne vois aucune différence, dans les vêtements, entre les femmes mariées et les prostituées, » Apolog. 6. Pétronne, ce viveur peu sévère de la cour de Néron, ce roi de la mode, ce raffiné en matière d'élégance, *elegantiæ arbiter* — Tacit. ann. 16. 18. — reprochait aux époux de son temps leur coupable condescendance à cet égard, et il emprunte les vers suivants à Publius Syrus:

Æquum est induere nuptam ventum textilem,
Palam prostare nudam in nebula linea ?

Est-il permis de vêtir sa femme avec un tissu de vent, et de la montrer publiquement nue, à travers un brouillard de lin? — Petr. Satir. 55. — Le but de cette robe diaphane était donc de laisser voir l'ensemble, en le déguisant à peine.

Ces tissus légers et transparents valaient un haut prix, et parconséquent l'usage en était très-répandu dans le beau monde de Rome, et dans le demi-monde du quartier de *Suburre*. C'est un point de comparaison avec ce que nous voyons. Les hommes eux-mêmes endossaient parfois ce vêtement, au grand scandale de ceux qui résistaient à l'en-

Digitized by Google

vahissement du luxe. — JUVEN. II, 66. — PLIN. XI. 27 — LAMPRID. IN. COMMOD. XIII. — Les auteurs latins parlent très-souvent de cette étoffe transparente. Ces expressions, *ventum textile*, *nebula linea*, prouvent le très-antique usage de ces vêtements, puisque le poète en question florissait sous Jules César. Polygnote de Thasos peignit des femmes, avec des tuniques transparentes, *mulieres lucida veste pinxit* et il était célèbre avant la 90e olympiade, c'est-à-dire, plus de quatre siècles avant l'ère chrétienne. — PLIN. XXXV. 35 — On pourra peut-être ne pas adopter ma traduction de *lucida* par transparente; mais si cette expression doit se rendre par *brillante*, elle indiquerait que les tissus en question étaient de soie. Or tout parait prouver que les *nebula linea* avaient la soie pour matière, et comme elle se payait excessivement cher, on peut raisonnablement penser que les étoffes fournies par elle se fabriquaient avec toute la légèreté possible. A l'appui de mon opinion, je citerai un passage de Lampride — IN COMMOD. XIII —: (*Commodus*) *infirmus, vitio etiam inter inguina prominenti, ita ut ejus tumorem per sericas vestes populus romanus agnosceret. Les yeux des Romains voyaient, à travers la robe de soie de Commode, une énorme tumeur dont il était affligé.*

Ainsi que je viens de le dire, les auteurs décrivent à tout propros ces tissus, et nous apprennent qu'ils provenaient de l'île de Cos. — HOR. SAT. I. 2, 101 — PERS. V, 135. — PROP. I. 2, 2. — II. 1, 5. — IV. 2, 23 — IV. 5, 23 et 55. — TIBUL. II. 3, 55 — 4, 29 — Cette provenance est encore un indice sur la nature du fil qui servait à leur tissage. L'île de Cos produisait des vers à soie: *Bombycas in Co insula nasci tradunt. On dit que l'île de Cos produit des bombyx.* — PLIN. XI. 27.— Au reste voici qui est beaucoup plus explicite: *Video sericas vestes, si vestes vocandæ sunt, in quibus nihil est, quo defendi aut corpus aut denique pudor possit. Je vois des ha-*

Digitized by Google

billements de soie, si on peut leur donner le nom d'habillements, qui ne peuvent préserver ni le corps ni la pudeur. — SENEC. DE BENEF. VII. 9. — Ces étoffes de soie, apportées de pays lointains, inconnus même de la géographie romaine, se fabriquaient encore ailleurs que dans l'île de Cos, et étaient toujours remarquables par leur transparence: *Hæc (vestes sericæ) ingenti summâ, ab ignotis etiam ad commercium gentibus arcessuntur, ut matronæ nostræ, ne adulteris quidem, plus sui in cubiculo quam in publico ostendant.* — SENEC. UT SUPRA. — Ce dernier membre de phrase, que je ne traduis pas, décrit très-énergiquement l'excès patroné par la mode d'alors. Cette dénomination de *matronæ* indique que ces tuniques étaient communes, non seulement aux femmes notoirement affichées, mais encore aux dames; et les mêmes qui portaient ce vêtement propre, *ad nihil aliud quam ut nudaret, à rien autre qu'à dénuder*, savaient cependant déguiser leur visage *lenociniis ac coloribus, par des cosmétiques et de fausses couleurs.* — SENEC. AD HELV. XXI —

La femme qui vend ses attraits, masqués sous d'exhorbitantes crinolines, a bien moins de franchise que celle dont parle Horace: *Quod venale habet ostendit.*— SATIR. I. 2, 83 — Ces robes légères, inventées par le luxe et la lubricité, *lubrica coa*, — PERS. V. 135, — ont été certainement un grand moyen de décadence morale: *induc me cois, fiam non dura puella.* — PROPERT. IV. 2,23 — Julie, fille d'Auguste, célèbre par son esprit et ses dérèglements, était probablement parée du *ventum textile* lorsqu'elle se présenta, un jour, devant son père, avec un vêtement dont l'indécence le scandalisa. — MACROB. SATURN. II. 5. —

Ces étoffes étaient disposées, de manière qu'elles avaient parfois des bandes de fil d'or, *auratas vias.* — TIBUL. II. 3,55. — Dans les pièces du mobilier de Commode, vendues après sa mort, on cite des robes mélangées d'or et de soie;

Digitized by Google

vestis subtegmine serico aureis filis insignior. — CAPITOL. IN PERTIN. VIII — L'or n'ajoutait rien au prix de la fabrication, car une livre de soie s'échangeait contre une de ce métal. — VOPISC, IN AUREL. XLIV. — On est étonné qu'il soit aussi souvent question de ce riche vêtement, quand on songe à la cherté de la matière : il est vrai de dire qu'on l'employait rarement sans mélange. On distinguait cette étoffe en *subserica* et *holoserica*. Héliogabale est le premier qui usa d'une robe entièrement en soie, *holoserica*. Jusqu'alors la *subserica* avait été seule en usage—LAMPRID. IN HELIOC. XXV.— Alexandre Sévère n'eut que de rares tuniques de soie, *sericas*, il n'en porta jamais d'*holosericas* et n'en donna même pas de *subsericas*. — LAMPRID. IN ALEX. SEV. XXXIX — Son prédécesseur et cousin, le prodigue Héliogabale récompensa d'une robe de soie l'inventeur d'une sauce nouvelle, qu'il trouva excellente. — Id. IN HELIOG. XXVIII. — Parmi les présents que Gallien envoya à Claude, qui plus tard fut son successeur, on remarque une robe blanche de soie, *album subsericam*. — TREBEL. POLL. in CLAUD. XVII — Aurélien, qui régna bien après l'infâme Héliogabale n'eut jamais dans son vestiaire d'habillement *holosericum*, et il ne permit pas aux autres d'en avoir. Sa femme lui ayant demandé un seul *pallium* en soie, couleur pourpre, il refusa absolument. — VOSPISC. IN AUREL. XLIV. — Une robe de soie pourpre était le comble du luxe. Cos fournissait la matière et la couleur. — PROPERT. II. 1,5 — JUVEN. VIII, 100.— Cette île de Cos poduisait tout ce qui alimente le luxe, car on en tirait aussi des vins blancs très-renommés. — HOR. SAT. II. 4,29. — Il ne paraît pas cependant qu'Aurélien ait été absolu dans sa détermination de ne permettre à personne le port de la soie: on voit figurer dans les présents qu'il fit à Bonose, à l'occasion des noces de celui-ci, des tuniques de soie, *subsericas*. — VOPISC. IN BONOS. XV. — L'empereur Tacite, successeur d'Aurélien, interdit à tous les hommes l'usage des

Digitized by Google

tuniques *subsericas*. — VOPISC. IN TACIT. X.— Ces défenses répétées indiquent que les lois somptuaires venaient toujours échouer contre les empiétements du luxe.

Je me résume en disant que les *nebula linea*, de P. Syrus et le *panniculus bombycinus*, de Juvénal, VI, 261, peuvent se traduire par gaze de soie. J'ajouterai même, si je ne donne pas trop d'extension au sens latin, que la soie cuite servait à la fabrication de cette gaze, parce que celle-ci avait beaucoup de souplesse : *Tenues coa veste movere sinus, faire jouer les plis légers d'une robe de Cos.* — Propert. I. 2, 2.

Les Romains n'avaient pas des idées bien nettes sur la récolte et la filature de la soie. Il paraîtrait que dans les contrées productrices de ce fil si léger, l'insecte était abandonné à lui-même sur l'arbre et filait son cocon en pleine liberté, ainsi que cela a encore lieu, dit-on, en Chine. On fut donc trompé par l'apparence, et l'on put croire que la soie était le produit d'un duvet particulier à certains arbres. De là, Virgile a dit : *Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres? Dirai-je comment les Sères peignent le léger duvet qui naît sur les feuilles des arbres.?* — Georg. II, 121. Pline développe la même idée : *Les Séres célèbres par la laine de leurs forêts, peignent ce duvet blanc des feuilles en l'arrosant avec de l'eau ; ce qui fournit à nos femmes le double travail de filer et ensuite de tisser. C'est avec des manœuvres si compliquées, c'est dans des contrées si lointaines, qu'on obtient ce qui permettra à la matrone de se montrer au travers d'une robe transparente, ut in publico matrona translucéat.* VI, 20. — Ce passage prouve que la matière provenant du pays des Sères était employée à faire ces étoffes légères, transparentes, dont il vient d'être question. En second lieu, il semble que cette matière première arrivait en bourre, et qu'on la filait à Rome, pour ensuite en fabriquer des tissus : *Unde geminus feminis nostris labor.*

Digitized by Google

La description que Pline donne du ver-à-soie, du bombyx, n'est pas parfaitement claire. On sait que le célèbre naturaliste n'était presque qu'un compilateur, et qu'il avait très-peu observé. En cela comme dans beaucoup d'autres choses, il se fait l'écho d'une multitude d'opinions inexactes, erronées et souvent absurdes. On croirait d'après lui que le bombyx dépose sur les arbres une espèce de toile d'araignée. Ce fut Pamphila de l'île de Céos qui inventa l'art de dévider cette matière et d'en tisser une étoffe assez légère et transparente, *Ut denudet feminas vestis.* XI. 26.

L'île de Cos fournissait aussi le bombyx. Après l'énumération un peu obscure des divers états par lesquels passe l'insecte, ce qui a le plus de rapports avec nos opérations sur le filage de la soie se trouve dans ce passage : *Quæ vero cœpta sint lanificia humore lentescere, mox in fila tenuari junceo filo. Lorsque cette enveloppe laineuse commence à s'amollir dans l'eau, on la dévide sur un fuseau de jonc.* L'auteur ajoute plus bas : *Nec puduit has vestes usurpare etiam viros, levitatem propter æstivam.... Assyria tamen bombyce adhuc feminis cedimus. Les hommes n'ont pas eu honte d'usurper ces vêtements à cause de leur légèreté estivale... Nous laissons cependant encore aux femmes le bombyx d'Assyrie.* Plin. XI, 27. Ce bombyx d'Assyrie donnait probablement une soie plus fine. Il produisait aussi de la cire comme les abeilles. id. id. 25.

Pausanias décrit le travail du ver à soie, et ce fut sous Justinien que cet insecte commença à être bien connu en occident. L'historien Zonaras dit que les Romains fabriquèrent alors de la soie. Jusqu'à cette époque, les marchands de Perse la leur avaient apportée. —Notes sur Virg. par Desfontaines- —Georg. II, 121. — Les étoffes de soie se vendaient à Rome dans le *vicus tuscus*, la rue des Toscans, — Mart. epig. XI, 28, — située entre le Palatin et le Vélabre.

Digitized by Google

Huot, traducteur et commentateur de Pomponius Mela dit que : *l'un des problèmes les plus difficiles de la géographie ancienne est la fixation de la Sérique ou pays des Séres*. L'auteur, dans une assez longue dissertation, pense que la Sérique des anciens était la Chine.—P. Mela I, 2.—Klaproth présume aussi que les Sères des Romains étaient les Chinois. — Recherches sur la soie. F. Michel.—Cette origine n'a rien d'improbable, car on sait combien le peuple chinois et son industrie avancée remontent à une haute antiquité. Il paraît que cette industrie stationnaire emploie encore les mêmes procédés.

P. SAINT-OLIVE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES INONDATIONS EN FRANCE.

(2e Mémoire).

—

CHAPITRE PREMIER.

Nous avons exposé, dans un premier Mémoire, que les deux moyens d'amoindrir les effets des inondations *étaient de ralentir* et de *retenir les eaux*, puis de *leur donner un large débouché.*

1° Et d'abord retenir ou ralentir le plus possible les eaux pluviales, qui vont en grossissant les petits affluents ;

Les moyens de retenue que nous avons indiqués sont, avant tout, un système de boisement, de plantations et de cultures convenables ; puis des réservoirs à établir.

2° Offrir aux crues une largeur de débouché croissant avec leur volume ;

Nous nous proposons ici d'établir quelques indications sur la réalisation de ces deux moyens, et de donner des chiffres qui, étant appliqués à chaque localité, permettent d'arriver à l'évaluation des dépenses.

AVANTAGES DU SYSTÈME PROPOSÉ.

Mais avant tout il sera utile d'insister sur les résultats qu'on doit attendre du système que nous proposons.

Ces résultats sont : l'amélioration à obtenir pour la durée de la navigation ; l'exhaussement et l'amendement du sol ; enfin l'amélioration des cultures et du climat.

Influence sur la navigation. — Les eaux, retardées dans leur écoulement, n'arriveront que successivement, progressivement,

Digitized by Google

dans les grands bassins. Dès-lors, la hauteur des crues sera moins forte, et par conséquent la navigation sera interrompue moins longtemps par les grandes eaux. Au contraire, à l'époque des sécheresses, le phénomène inverse se produira, car les eaux se conservant à une certaine élévation par suite du retard apporté à leur écoulement, les sécheresses seront moins fortes, moins longues; en un mot, les eaux moyennes se maintiendront plus longtemps.

On peut établir un calcul à cet égard :

D'après la formule approximative d'Eytelven, les cubes des profondeurs sont dans le rapport des carrés des volumes d'eau.

Ainsi $\left.\begin{matrix} P \\ P' \end{matrix}\right\}$ étant la profondeur, $\left.\begin{matrix} V \\ V' \end{matrix}\right\}$ le volume d'eau, on a

$$\frac{P^3}{P'^3} = \frac{V^2}{V'^2}$$

Si donc, par exemple, les eaux retardées maintiennent un volume qui augmente des 0,2 (et cette hypothèse est faible), celui qui succédait à une inondation rapide, on aura $V' = V\,(1,2)$; et l'équation devient :

$$\frac{P^3}{P'^3} = \frac{V^2}{V'^2\,(1,44)} = \frac{1}{1,44} = \frac{1000}{1440}$$

D'où l'on déduit :

$$P'^3 = \frac{P^3 \times 1440}{1000} \quad \text{alors } P' = P \times \frac{\sqrt[3]{1440}}{10} = P \times 1,12$$

Ainsi la profondeur nouvelle P' sera l'ancienne profondeur augmentée de 12 p. 0/0.

S'il s'agit d'un tirant d'eau de 2^m, il deviendra $2^m\,24$.

On le voit donc, une telle question est considérable quand il est question d'assurer une navigation prolongée.

La même cause qui, pour la navigation, rend la durée du chômage des grandes eaux plus courte, prolongera l'état navigable du fleuve alors qu'il y aurait acheminement vers les eaux basses.

Amélioration du sol, des cultures et du climat.

Suivant certaines opinions, le lit du fleuve va constamment en s'exhaussant, si certains travaux d'art ne viennent pas combattre cette tendance.

Digitized by Google

A notre point de vue la situation est tout autre. Selon nous, les exhaussements des lits des fleuves ne sont que partiels, locaux.

Et d'abord, tantôt ils sont naturels et tantôt artificiels.

Les exhaussements sont naturels, quand le fleuve, étant encaissé dans une certaine étendue de terrain, les eaux prennent une rapidité telle qu'elles puissent affouiller le lit ou les rives, Les matériaux provenant de cette érosion sont charriés jusqu'à ce qu'une diminution de vitesse amène leur dépôt.

Si par des travaux artificiels on a encaissé les eaux jusqu'à leur donner une vitesse qui produise l'affouillement du sol, la même cause produira le même effet; et les matériaux emportés ici par la violence des eaux, iront plus loin se déposer dans la partie du lit moins rapide,

Telle est, en deux mots, l'histoire de l'exhaussement de tous les lits des ruisseaux, comme des rivières, des fleuves, comme des torrents.

Telle est la situation du Pô, comme de l'Adige, de la Durance, comme du Rhône.

Ainsi, pas d'exhaussement pour tout le cours, mais plutôt des affouillements sur certains points, et des exhaussements sur d'autres points. Cela se reproduit dans tous les lieux placés comme il vient d'être dit.

Aujourd'hui, que fait-on pour combattre ces résultats fâcheux? qu'a-t-on fait, notamment en Italie? On a exhaussé, resserré la digue dans les parties où le lit, exhaussé lui-même à outrance, prenait des allures par trop menaçantes. Par ce moyen, on a obtenu à la nouvelle crue une plus grande vitesse; le résultat est manifeste : les dépôts formés dans le lit ont été emportés sous cette vitesse; mais où sont allés ces dépôts? ils sont allés reproduire un peu plus loin le même état menaçant. Il faut donc dans un tel système conduire les travaux jusqu'à la mer; et encore ici d'autres difficultés se présentent, car, à mesure qu'on avance, la pente du fleuve diminuant, la chasse des eaux est moins forte, et, à moins de travaux d'un autre ordre (écluse de chasse), le résultat est impossible.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Après ce qui précède il nous reste à voir en quoi consiste l'économie et la simplicité du système proposé, puis comment son application générale le rend préférable en tous points.

On se propose avant tout, non pas d'avoir un lit à une profondeur désignée, mais bien plutôt d'avoir un lit dont le fond soit, par rapport au sol des rives, assez profond pour que jamais l'on n'ait à craindre des désastres ou des changements de lit. En un mot, il faut obtenir un lit qui offre un thalweg, et non une sorte de ligne de faîte, dans laquelle on serait réduit à conduire des eaux toujours menaçantes.

Comme il faut accepter l'état géologique du sol tel qu'il se présente, il est évident que, dans certains cours d'eau, on aura des terrains très-sujets à érosion; dans d'autres moins. Quoi qu'il en soit, la masse plus ou moins abondante des matériaux charriés par le cours d'eau, sera emportée jusqu'à ce qu'elle se trouve dans une partie où, la vitesse des eaux diminuant, il y ait dépôt de matières en raison de la diminution de vitesse (1), depuis 0,075 pour les terres et vases, jusqu'à 2^m et 3^m de vitesse pour les roches. Donc ces matériaux ainsi charriés peuvent être déposés à tel où tel point voulu, si l'on a fait en sorte que les eaux ralentissent leur vitesse en conséquence.

Le moyen de ce ralentissement, nous l'avons dit, c'est de laisser les deux rives du cours d'eau telles que la nature les a faites, sauf à les soutenir par des osiers et de petites plantations de toute espèce. A chaque crue un peu forte les eaux se déverseront sur ces plages qui forment les rivages; la masse d'eau restant dans le *lit ordinaire* (lit mineur), est amoindrie, sa vitesse diminue et il se dépose des matériaux dans ce lit. Mais, en même temps, la vitesse est bien moindre encore sur les deux rives inondées, lesquelles reçoivent par conséquent les sables, les terres, les limons charriés jusqu'à la limite de cette vitesse. — Il y a, il faut bien le dire, quelque chose de si providentiel dans cette dis-

(1) Nous avons donné ce tableau dans le mémoire n°1.

Digitized by Google

position des rives d'un fleuve, qu'il ne reste qu'à aider la nature, ou, pour ainsi dire, à ne pas entraver la marche des choses par des travaux entrepris sans prudence, et qui pourraient amener des périls dans les grandes eaux.

Afin de mettre une limite aux inondations ordinaires et de circonscrire le terrain qui aurait à souffrir pour les récoltes par suite de trop fréquentes inondations, on établira, à une certaine distance, des digues longitudinales qui, étant loin des courants, n'ont rien à craindre même à l'époque des grandes inondations.

On peut donc faire des digues avec la terre prise au pied de la digue et relevée par derrière, c'est à dire avec des frais bien minimes.

Les crues ordinaires ainsi circonscrites, on aura des terrains qui pendant ces crues souffriront pour leurs récoltes ; mais après chaque petite crue ils auront reçu une large compensation par les dépôts de sable, de terreau ; le sol sera ainsi amendé et fortifié.

A chaque crue, les bas-fonds, les points marécageux, seront comblés, sans le moindre travail de main d'homme, par la simple action des eaux ; cette première partie des deux rives, étant exhaussée en même temps que le fond du lit, s'exhausse parfois lui-même. On n'a plus à redouter ces anomalies d'un fleuve qui chemine tout menaçant sur une ligne de faîte, à plusieurs mètres au-dessus des plaines les plus riches, qui s'avance à chaque inondation en menaçant des désastres des plus grands les riches cultures qu'il traverse.

CHAPITRE III.

Il me reste à parler des terrains situés derrière ces digues.

Le changement de niveau du fond du lit du cours d'eau, au lieu de devenir une affaire menaçante, ne sera plus, pour ainsi dire, qu'un objet de curiosité, une question spéculative.

La différence relative du niveau des rives avec le niveau du fond du lit sera maintenue sinon augmentée, et les dangers de l'avenir n'iront pas en croissant, comme il en est advenu

Digitized by Google

pour plusieurs fleuves, depuis plus d'un siècle, par suite de travaux grandioses, magnifiques peut-être, mais mal placés.

A la vue de cet exhaussement du fond du lit des fleuves ou d'une partie de leur lit, on s'est préoccupé souvent et à juste titre de la profondeur du lit des cours d'eau, les *Annales des Ponts et Chaussés* (1) en ont entretenu leurs lecteurs. C'est qu'en réalité la question était grave, menaçante; alors que certains endiguements amenaient, par la masse des eaux encaissées, des transports énormes de matériaux. Ces matériaux allant se déposer à chacun des bras ou des tournants où il y avait ralentissement de vitesse, il y avait lieu de s'émouvoir. Les opinions ont été bien partagées, les moyens proposés ont beaucoup varié, mais ils se réduisent tous à des digues encaissantes ou à des écluses de chasse assez fortes pour résister à la charge d'eau. On voit que les eaux ainsi encaissées prennent une rapidité grande et emportent par cette rapidité les matières susceptibles d'être entrainées; mais ce n'est que reculer le mal, le transporter d'un lieu dans un autre, et s'il lui était permis de les transporter ainsi jusqu'à la mer il n'y aurait qu'un demi-mal, celui de faire des travaux dispendieux et de perdre à la mer d'excellents détritus. Mais il n'en est pas ainsi : la vitesse va en diminuant avec l'avancement des cours d'eau, si bien que les écluses de chasse sont les seuls palliatifs dans le voisinage de la mer. Bien avant ce voisinage les bancs de graviers, les gros cailloux se sont déposés quoi qu'on fasse.

Il faut donc reconnaître que les portions inférieures des fleuves vont en général en exhaussant leur lit. Ce fait est évident si l'on réfléchit que les terrains emportés par la rapidité des eaux qui se troublent à chaque crue, doivent se déposer quelque part, et que ces dépôts doivent se faire sur les parties où la pente des cours d'eau va en s'amoindrissant.

Dès lors, endiguer un fleuve c'est tôt ou tard exhausser le fond de son lit au-dessus des prairies environnantes, dans la partie inférieure de son cours.

(1) *Approfondissement du lit des rivières*, par M. Beaumgarten, 1846.

Digitized by Google

A notre point de vue, nous acceptons comme un fait inévitable cet exhaussement du fond du lit des fleuves dans leur cours inférieur, mais nous en tirons parti.

Nous disposons les choses de manière que cet exhaussement devient avantageux plutôt que nuisible, car si les eaux sont endiguées on a un fleuve dont le fond du lit s'exhausse sans aucun exhaussement des rives, si bien que le fond du lit finit par dépasser le niveau des rives.

Bien différent est notre système. Ici les rives s'exhaussent progressivement et simultanément avec le fond du lit. On obtient après chaque crue un sol enrichi par les dépôts, par des alluvions; ce sol conserve toujours sa hauteur relative avec le fond du lit. Chaque inondation offre une série de phénomènes analogues. Toujours recouvertes d'amendements ces terres deviennent d'une fertilité sans égale.

Nous produirons en petit, dans chaque vallée, le magnifique résultat agricole des débordements du Nil, mais avec les inégalités et les conditions résultantes de notre climat et de nos incertitudes météorologiques.

Du reste, sans parler de cette riche végétation due aux dépôts du Nil, rappelons que les Ségonneaux du Rhône offrent aujourd'hui des terrains de magnifique culture, et que les terrains qu'on a cru protéger derrière les digues insubmersibles sont d'une valeur agricole infiniment moindre.

Parallèlement à cette marche amélioratrice du sol au point de vue de la fertilité, se présente la marche de son assainissement comme climat pour les habitants. Si bien qu'en peu d'années, bien avant la durée de la vie d'un homme, nous espérons transformer des rives marécageuses, parfois plus basses que les cours d'eau, en des terrains exhaussés, recouverts des dépôts amenés par chaque crue ; ces terrains seront assainis autant que fertilisés. Là, avec une végétation riche et variée, avec une culture des plus *productives*, se présentera le bien-être comme la salubrité pour les habitants.

Nous croyons utile d'ajouter à ce qui précède quelques réflexions sur l'exhaussement du lit des fleuves.

Digitized by Google

Le Rhône charrie annuellement 18 à 20 millions de mèt. cubes.
Le Pô charrie annuellement 40 à 42 millions —

Le débit moyen de ces fleuves est :

Pour le Rhône, environ 500 mètres cubes.
Pour le Pô, environ . . 220 —

Le rapport du trouble ou matières charriées par ces deux fleuves est donc environ de 20 pour le Rhône à 100 pour le Pô.

C'est à dire que les matières charriées par le Pô sont environ cinq fois plus abondantes que les matières charriées par le Rhône.

Aussi a-t-on été frappé dans certaines localités des exhaussements du lit du Pô. Toutefois l'exhaussement de ce lit est encore contesté aujourd'hui.

Nous n'en sommes pas surpris, car poser en principe l'exhaussement du lit d'un fleuve dans toute son étendue, c'est s'écarter de la vérité en voulant généraliser.

Si l'on voulait poser un principe général sur les changements que peuvent subir les cours d'eau, il faudrait dire que, dans l'ensemble des choses, le fond du lit d'un cours d'eau se creuse dans les contrées où est sa source, varie peu dans la partie moyenne de son cours, et s'exhausse dans la partie extrême.

Mais encore le fait ainsi énoncé exige de nombreuses réserves, ou, pour mieux dire, il admet des exceptions.

En effet, toutes ces modifications dans le niveau du fond du lit tiennent à une seule et même cause, la vitesse des eaux; cette vitesse dépend, toutes choses égales d'ailleurs, de la pente du lit. Ainsi, à égalité de largeur pour le débouché des eaux, on pourrait à vue du profil en long d'un fleuve, signaler les points où le lit devra s'abaisser, comme aussi les points où il devra s'exhausser.

Les premiers points correspondent aux lieux où la pente du profil est le plus rapide; les seconds aux lieux où cette pente est le moins rapide.

Mais les choses sont modifiées sous l'influence du changement de largeur dans la section du cours d'eau. Si les eaux à mesure qu'elles deviennent plus abondantes par suite d'une crue trouvent un débouché plus large, leur rapidité subira un accroissement

Digitized by Google

bien moindre que si elles eussent été resserrées entre des digues, c'est-à-dire forcées de prendre en hauteur ce qu'elles ne pouvaient trouver en largeur.

Aussi, pour les eaux resserrées et rapides, affouillement des lits plutôt qu'échappement et transport au-delà pour les matériaux affouillés. Au contraire pour les eaux qui trouvent un large débouché, ralentissement dans leur rapidité et aussitôt dépôt d'une partie des matériaux charriés.

Ces observations vont servir à expliquer un fait qui ne se montre que trop souvent pour les fleuves à la sortie des villes, quand ces fleuves sont resserrés dans la ville et encaissés entre des murs de quai.

A l'aval de la ville on trouve fréquemment dans le fleuve des bancs de gravier, parfois presque des îlots formés par les dépôts. C'est qu'en effet les eaux, étant encaissées dans la ville, charrient en raison de leur rapidité, puis elles trouvent à la sortie un débouché plus large, elles perdent de leur vitesse; dès lors la formation des dépôts est évidente, le fait est facile à vérifier en plus d'un lieu.

Si l'on pouvait dans toutes les circonstances régler le débouché et la pente d'un cours d'eau ou du moins mettre l'un en harmonie avec l'autre, on pourrait prévoir pour ainsi dire d'avance la modification que subirait le lit du cours d'eau. Ne disons donc jamais d'une manière absolue que le lit d'un fleuve s'exhausse ou ne s'exhausse pas. Exhaussement partiel dans les lieux où le ralentissement de la masse des eaux ne leur permet plus de charrier; affouillement au contraire là où la rapidité excessive le comporte : enfin pour des rapidités intermédiaires pas ou très-peu de modifications.

Voilà pourquoi la question d'exhaussement du lit du Pô, comme celle du lit de bien d'autres fleuves, a été tant controversée, et l'on conçoit que les partisans de l'exhaussement comme ceux du non exhaussement puissent apporter les uns comme les autres des preuves à l'appui. Car sur certains points du cours il y aura eu exhaussement, tandis que sur certains autres points, aucun exhaussement ne se sera manifesté.

Digitized by Google

Ainsi à l'aide des notions générales que nous avons exposées et sans entrer ici dans des développements qui pourront trouver leur place ailleurs, nous dirons : l'exhaussement du lit du fleuve dépend de la pente du profil en long combinée avec la largeur du débouché.

Le lit des cours d'eau s'abaisse en géuéral dans la partie voisine de leur source, et il s'exhausse en général dans les parties voisines de leur embouchure. Les limites de la mer reculées dans une partie du littoral de la Méditerranée tiennent à un exhaussement du lit et des rives aux embouchures des fleuves, et à d'autres causes qu'il n'est pas opportun d'étudier ici.

CHAPITRE III.

UN MOT SUR LA QUESTION DES TRANSPORTS.

Ce n'est point ici le lieu de traiter dans sa généralité la question des transports.

Les chemins de fer sont-ils destinés, dans un avenir plus ou moins prochain, à effectuer seuls le transport des voyageurs et des marchandises ?

Les cours d'eau doivent-ils retenir le transport des matières lourdes et d'un prix peu élevé comparativement à leur poids ?

Enfin ces deux modes de transport doivent-ils être encouragés de manière à maintenir entre eux une sorte de rivalité à certains égards, afin d'éviter les dangers d'un monopole puissant.

Toutes ces questions, qui sont d'une haute importance, s'écartent trop du sujet qui nous occupe pour qu'il soit possible de les examiner ici.

Mais, tout en réservant leur solution qui touche à de grands intérêts en France, nous pouvons admettre que la navigation sera toujours employée sur un grand nombre de nos cours d'eau, il est à désirer qu'elle reçoive un grand développement. Nous devons à cette occasion citer une parole remarquable qui sortit de la bouche d'un honorable député, M. le marquis de Grille, maire d'Arles, lorsqu'il était question de travaux sur le Rhône : « On peut, dit-il, créer des chemins de fer, on ne crée pas des « fleuves. »

Digitized by Google

C'est dire qu'il y a importance à conserver, à améliorer s'il se peut nos belles voies navigables, surtout quand on parviendra au but avec une dépense minime, et puis la France, sans épuiser la richesse nationale, ne peut faire immédiatement tous les chemins de fer dont le réseau serait utile, il est donc bon d'examiner si avec de faibles dépenses on peut doter le pays d'un réseau de cours d'eau dont la navigation soit améliorée. Après tout rien de plus vrai que le proverbe vulgaire deux sûretés valent mieux qu'une.

Et si la France peut effectuer une grande partie de ses transports avec facilité et économie; elle aura fait un pas immense pour la marche de son industrie.

Du reste, l'intervention des chemins de fer est réservée, et dans tout état de cause il leur est assuré une part magnifique dans les transports.

Si donc les moyens que nous indiquons pour combattre ou pour amoindrir les inondations, tout en servant les intérêts de l'agriculture et de la santé publique, tendent aussi à améliorer la navigation, nous aurons atteint un but de plus, un important résultat complètera d'autres résultats non moins importants.

Nous supposons que nous prenons un cours d'eau à partir du point où il commence à être navigable ou simplement flottable.

Les difficultés qui se présentent d'ordinaire sont d'une part les écueils ou les bancs de sable, les passages dangereux ou les rapides, d'autre part les interruptions trop grandes dans la navigation, soit à cause des crues extraordinaires, soit à cause des des sécheresses prolongées.

Quant aux écueils et aux passages dangereux, aux rapides, l'ingénieur avec des travaux sagement combinés parvient à vaincre la difficulté partout où l'importance de la navigation est en harmonie avec celle des travaux.

Il reste les interruptions trop grandes dans la navigation, soit à cause des crues, soit à cause des sécheresses, et c'est là que les travaux indiqués au sujet des inondations nous conduisent à une amélioration grande pour la navigation.

En effet, ces divers travaux ont un seul but : retenir la masse

Digitized by Google

des eaux pluviales, pour qu'elles prennent progressivement leur écoulement, puis répartir sur une plus grande largeur la masse des eaux qui s'écoulent pour qu'elles aient une vitesse moindre.

Il est clair que ces deux résultats rendent la navigation possible alors qu'aujourd'hui elle serait impossible et les eaux arrivant en moindre abondance et ne s'écoulant que progressivement, chaque crue sera moins violente, moins périlleuse. Première facilité offerte à la navigation pendant les grandes eaux.

D'un autre côté, les petites digues latérales que nous établissons sur chaque rive à une distance du lit mineur, tout en abritant les terrains situés derrière ces digues livrent aux eaux déchaînées un large débouché ce qui ralentit en proportion leur violence. Voilà donc une nouvelle facilité offerte à la navigation. Nous ne pouvons parler ici de la navigation vers l'embouchure des fleuves, des barres que présente chaque fleuve, etc., etc.

Avec quelques dispositions utiles de balisage, il est très-probable que l'on pourra obtenir dans les conditions nouvelles une navigation sûre dans le plus grand nombre des crues ordinaires.

Reste la question de l'étiage.

Or, il suffit d'avoir réfléchi aux conséquences du système pour voir que les eaux retenues plus longtemps dans le sol, l'ayant détrempé plus profondément, et s'étant insinuées dans les diverses couches géologiques, on aura des cours d'eau plus réglés, des étiages moins prolongés et que ces grandes sécheresses qui font presque tarir certains fleuves ne seront plus des sécheresses aussi extrêmes ni aussi prolongées.

Ne craignons point de l'affirmer, la navigation fluviale trouvera une amélioration grande et durable dans les modifications qu'apporteront ces travaux pour le régime des cours d'eau.

Nous ne cesserons de le répéter, et nous en avons la conviction profonde :

L'ensemble des moyens que nous proposons, d'une part, pour retarder l'écoulement des eaux pluviales, d'autre part (à mesure que les eaux s'écouleront) pour leur offrir un large débouché : cet ensemble de moyens donne les résultats suivants :

1° Un remède aux inondations dans la limite du possible ;

Digitized by Google

2° Un puissant auxiliaire pour la fertilisation et l'amélioration agricole des terres formant le littoral du cours d'eau ;

3° Un effet salutaire pour corriger le climat humide et fiévreux de certaines régions marécageuses voisines des rivières.

4° Enfin un perfectionnement notable pour la navigation fluviale.

CHAPITRE IV.

Après avoir fait connaître les avantages des moyens dont nous présentons l'emploi contre les inondations, nous allons établir par quelques chiffres quelles sont les dépenses utiles pour parvenir au but proposé.

Les travaux à exécuter sont de quatre espèces bien distinctes :

1° Plantation, boisement des montagnes, des coteaux et des escarpements dénudés, ainsi que des berges qui ont une certaine déclivité ;

2° Agrandissement des lacs ou réservoirs naturels ; puis construction de certains barrages pouvant faciliter l'établissement de réservoirs ou lacs artificiels dans le cours d'eau principal ou dans ses affluents ;

3° établissement de simples digues en terre pour séparer les parties à préserver de celles qui seront submergées par les crues ordinaires ;

4° Digues insubmersibles et autres travaux d'art pour les villes et les lieux exceptionnels qu'il s'agit de préserver à tout prix des inondations.

Les travaux de la deuxième et de la quatrième espèce sont réservés à des positions exceptionnelles ; ils doivent être l'objet d'études toutes spéciales, leurs estimations ne peuvent se faire qu'après des observations exactes faites sur le terrain, ils exigent une étude approfondie des lieux. Les ingénieurs, chargés spécialement de cet important service, sont presque seuls en mesure de donner de semblables projets ; car ici pour de simples avant-projets, il faut des recherches, des études locales longues, difficiles, approfondies, et qui exigent des connaissances spéciales.

Les investigations de M. Vallée et de ses collaborateurs au lac de Genève ; celles de de nos ingénieurs de Lyon au sujet des

Digitized by Google

travaux importants qui sont à l'étude ou en voie d'exécution pour préserver cette grande cité, voilà des exemples importants des travaux d'art utiles de cette espèce. Remarquons que pour chaque localité il faut des études particulières, approfondies, éclairées par une longue expérience. On doit donc faire appel aux lumières des hommes habiles de chaque contrée. Quant aux travaux de la première et de la troisième espèce, il est des données assez générales qui permettent leur évaluation sans erreur notable.

Ces derniers travaux sont ceux qui doivent s'appliquer à plus des 9/10 de l'étendue pour laquelle on doit remédier aux inondations. Ces travaux peuvent et même doivent s'exécuter presque immédiatement, il doivent autant que possible passer avant ceux de la deuxième et même de la quatrième espèce.

Nous croyons qu'en donnant ici leur évaluation nous aurons fourni les éléments du travail qu'il serait urgent d'exécuter.

Ce travail du reste n'exige aucune préparation ; il suffit de connaître deux choses par une étude basée sur l'expérience :

1° Quelle est la largeur la plus convenable à laisser à chaque cours d'eau entre les digues latérales en terre pour former un lit de débordement ou grand lit dans lequel les eaux des crues ordinaires trouvent un large débouché ;

2° Quelle est la hauteur à donner à ces digues pour qu'elles ne soient dépassées que par les crues extraordinaires.

En envisageant les choses dans leur situation vraie, en reconnaissant quelle est la configuration du profil en travers dans ses parties du cours d'eau qui ont le moins à souffrir des inondations, on sera bientôt fixé sur la largeur du grand lit entre digues ; on aura ainsi le long de chaque cours d'eau important ces terrains nommés ségoneaux dans la partie inférieure du cours du Rhône. Ces terrains abandonnés aux crues ordinaires ne recevront que les cultures ayant moins à souffrir des crues ; mais bientôt on sera émerveillé de la fertilité de ces terrains.

Plantation et boisement.

Ici nous nous gardons bien de donner une évaluation de plantations à faire administrativement ; nous savons trop ce que

Digitized by Google

coûtent ces sortes de plantations et surtout ce qu'elles deviennent au bout d'un certain nombre d'années. Ces plantations ne pourraient prospérer administrativement que si elles étaient faites sous la direction d'agents spéciaux, n'ayant d'autre tâche que de les entretenir et de les surveiller...

Sur l'échelle où il s'agit d'opérer ici, la chose est de toute impossibilité. Elle peut être réservée pour des communaux à reboiser, dans des localités spéciales. Nous entendons que les semis et la plantation à faire seront imposées par une loi d'urgence, mais pour rendre fructueuse la plantation, pour avoir des semis productifs, comme pour indemniser le propriétaire à qui la loi nouvelle donnera cette charge, nous entendons qu'il lui sera accordé par crue et par hectare une somme qui soit calculée sur ses déboursés et sa peine ; somme qui soit un véritable encouragement, une récompense, mais qui ne sera payée qu'après trois années, quand les plantations auront réussi.

Le propriétaire sera libre de ne faire ses plantations que par lignes horizontales de dix mètres au moins ; en laissant entre elles un espace de cent cinquante mètres en prairie ou culture. Dans un travail ainsi réglé, et dans lequel chaque propriétaire ne sera tenu qu'à des zônes de plantation alternant avec des zônes plus larges de culture, les travaux peuvent s'exécuter promptement sur une vaste échelle, les eaux trouveront autant de gradins ou arrêts qui les retarderont, et qui permettront de les recueillir, de les diriger, de les distribuer de manière à faire de précieuses irrigations dans ces diverses zônes. Ainsi des terres qui sont aujourd'hui des terrains dénudés et maigres pourront devenir de gras pâturages.

Que la prime soit largement calculée, qu'elle soit pour le propriétaire une perspective d'un bénéfice réel si ses semis et ses plantations réussissent.

Rien de mieux, rien de plus juste.

Quelque généreuse que soit à cet égard la loi, l'Etat ne dépensera pas un quart de tout ce que lui coûterait les plantations faites par lui-même ; l'on assurera la réussite de ces plantations d'une manière bien plus complète.

Digitized by Google

Quant à la nature des plantations, elle doit varier avec les localités, avec la nature du sol, avec son exposition, etc. : mais il faudra toujours choisir de préférence les arbres et les arbustes à croissance rapide, afin que le sol soit plus tôt garanti.

Ici l'intérêt privé sera d'accord avec l'intérêt public et le propriétaire cherchera toujours à établir des plantations qui soient pour lui une ressource par leurs produits.

Nous ne donnerons ici aucune évaluation sur le chiffre qu'il sera convenable de payer annuellement par hectare pour prime de plantations réussies et entretenues ; mais nous estimons qu'une loi ou tout au moins un règlement administratif devra fixer le chiffre, en fixant aussi les conditions auxquelles chaque planteur devra satisfaire. Ici l'administration forestière pourra fournir d'utiles documents.

Plusieurs communes sollicitent la vente de leurs terrains communaux. Ce serait peut-être une occasion de donner satisfaction à des demandes si souvent répétées, mais en imposant des conditions de boisement qui viendraient concourir au but que nous poursuivons.

Ainsi on pourrait aliéner une partie des terrains communaux qui sont en pente ou qui forment des collines et des montagnes. On imposera la charge aux acquéreurs de boiser, de planter ces terrains par zônes horizontales de dix à vingt mètres d'épaisseur, en alternant avec des zônes de cent à cent cinquante mètres de largeur qui seraient réservées pour prairies ou pour cultures.

Une pénalité ou une déchéance de la vente, serait prononcée par la loi ou par le règlement pour l'acquéreur qui n'aurait pas planté et assuré la végétation des terrains dont il aurait eu la concession.

Cette concession ne serait définitive si l'on veut qu'après cinq années d'épreuves pour constater le bon état du boisement.

Par de semblables moyens, on arrivera à un boisement et à un boisement sérieux, bien établi, et surtout bien entretenu.

A cet égard, la prime *annuelle* est le meilleur moyen de garantie.

Pour le récolement des plantation, on emploierait le garde

Digitized by Google

champêtre. Ce serait une occasion utile d'organiser cette institution sur des bases plus sérieuses, avec des brigadiers-chefs servant de surveillants dans chaque canton, et des maires-inspecteurs. Il s'agit ici de toutes les communes dont le territoire déverse ses eaux pluviales dans quelque affluent important, c'est plus des deux tiers des communes de France.

Constructions des digues en terre.

Arrivons à la question des digues en terre ; ces digues sont disposées de chaque côté des rives à une distance fixée par l'Administration des ponts et chaussées, en vertu de lignes arrêtées et calculées sur le débouché utile pour les crues ordinaires.

Le plan de chaque cours d'eau sera approuvé par l'autorité, comme le sont aujourd'hui les plans de traverses des villes et villages situés sur les grandes routes. Jusqu'à ce que les plans de tant de cours d'eau et de rivières soient exécutés le tracé des digues sera fixé par arrêté administratif à une largeur déterminée en raison du débouché utile aux crues. L'application de ce tracé sera faite dans chaque localité par les agents de l'administration.

En un mot il sera facile d'arriver à un tracé régulier des digues à exécuter longitudinalement aux cours d'eau, par une loi ou par des règlements administratifs analogues à ceux qui concernent l'alignement des grandes routes.

Passons à l'évaluation de ces digues :

Le but que nous nous proposons est de rendre ces travaux exécutables, rapidement, sur une grande étendue, et avec toute l'économie qui n'exclue pas la solidité.

Il faut remarquer que ces digues laisseront un large débouché, et seront assez écartées du rivage ordinaire ; elle seront atteintes par les eaux des crues quand ces eaux, en s'étalant sur une grande surface, auront perdu toute leur impétuosité. C'est dire que ces digues quoique faites en simple terre, en gravier, en pierre, en un mot avec les matériaux qui se trouvent sur place, seront peu exposées à des dégradations.

Seulement elles pourraient n'être pas étanches aux premières

Digitized by Google

crues ; mais bientôt la vase s'infiltrant dans les remblais qui les forme, les rendra imperméables. Il se fera ce qu'on appelle un colmatage.

Les matériaux pris de chaque côté laisseront un fossé et se retrousseront pour former la digue, sans qu'il y ait de transport à effectuer.

La forme la plus convenable à adopter pour la digue afin de faciliter la culture des talus, ce serait d'avoir deux talus inclinés de chaque côté à 1 mèt. 1/2 de base par 1 m. de hauteur, avec un couronnement de 1 m. de large.

Avec un pareil talus, les éboulements seront évités, les talus seront promptement herbés, et quand on voudra les mettre en culture, à certaines périodes, l'opération sera possible.

Quant à la hauteur des digues, elle sera variable selon la hauteur connue des crues ordinaires. Cette hauteur sera calculée de manière à protéger contre les crues les terrains situés en arrière.

Aujourd'hui, pour la Loire, les digues ont environ 4 mèt. de hauteur; ailleurs 2 mètres au-dessus des rives du lit mineur suffiront, plus loin il faudra 3 m. ou 2 m. 50.

Nous estimons que la hauteur de 3 m. est une hauteur moyenne largement calculée, alors, en prenant le profil moyen sur cette hauteur, nous avons les dimensions suivantes pour la section du profil.

Partie centrale.	hauteur.	3 mèt.	3 m.
	largeur	1	
Deux triangles égaux.	base.	4,50	13,50.
	1/2 hauteur pour deux	3	
		Section totale :	16,50.

Ainsi le profil moyen par mètre courant donne une section de 16 m. 50 carrés.

Pour évaluer le prix d'un mètre courant du profil moyen exécuté en terre, sable, gravier ou pierraille, pris sur place, nous avons le sous-détail suivant :

Digitized by Google

Extraction d'un mèt. cube : 0 j. 2 de manœuvre à 2 fr.		0, 40
Disposition pour talus à la hauteur de 3 mèt. à 0 j. 15 de manœuvre à 2 fr.		0, 30
Régalement de matériaux, 0 j. 10 à 2 fr.		0, 20
		0, 90
3/20 par outil, faux frais		0,135
	Prix total :	1,035
Et pour 16 m. 50 cub. par mèt. courant,	soit :	1, 10
on aura 16,50 × 1,10 =		18, 15
Doublant pour les deux rives,		36, 30
et par kilomètre,	36,300	

Telle est la dépense probable de chaque kilomètre de digue établie sur les deux rives.

En comptant l'étendue en kilomètres des rivieres navigables et des rivières flottables en France, on arrivera au calcul de la dépense en digue pour séparer, dans toute la France, les terrains sujets aux inondations ordinaires de ceux qui en sont préservés.

Dans l'état actuel des travaux on peut présenter ainsi le tableau des rivières navigables et flottables.

NOM DES BASSINS.	FLOTTABLE	NAVIGABLE
	kilom.	kilom.
Bassin de la Seine (avec les secondaires),	320	2,860
Bassin de l'Escaut et de la Meuse,	10	1,080
Bassin du Rhin,	600	810
Bassin du Var (avec les secondaires),	26	20
Bassin du Rhône,	830	1,690
Bassin de l'Hérault, de l'Aude (avec les second.),	140	320
Bassin de l'Adour (avec les secondaires),	355	310
Bassin de la Garonne,	182	2,090
Bassin de la Charente (avec les secondaires),		360
Bassin de la Loire,	340	2,680
Bassin de la Vilaine,		345
Bassin du Blavet (avec les secondaires),		134
Bassin de l'Aune (avec les second.),		148
Bassin de la Slune (avec les sec.),		65
Bassin de l'Orne (avec les sec.).		185
TOTAUX :	2,803	13,097

Digitized by Google

En résumé l'étendue en kilomètres est :

Rivières flottables,	2,803
Rivières navigables,	13,097
Ensemble :	15,900
Les 15,900 kilom. à 36,300 fr. le kilom., font	577,170,000
Ajoutant pour travaux accessoires ou imprévus	22,830,000
La dépense totale sera :	600,000,000

Mais si l'on veut n'exécuter ce grand travail que progressivement et par portions, il faut étudier la question par bassins, afin de se livrer d'abord à l'exécution des travaux pour les bassins les plus exposés aux catastrophes qui accompagnent les grandes inondations.

L'affaire essentielle c'est de coordonner les travaux, de manière à établir un bassin complètement dans les conditions indiquées, c'est-à-dire boisement du sol dans les parties dénudées, et établissement des digues latérales ou longitudinales. Lorsqu'il sera possible d'adjoindre à ces deux grands moyens, des retenues ou réservoirs d'eau, ainsi que des travaux d'art pour protéger les lieux exceptionnels, l'épreuve de notre système sera complète.

Mais si l'on ne peut pas mener de front le tout, on se contentera d'abord d'organiser chaque bassin du côté du boisement (au moins par zônes), et de l'établissement de digues latérales destinées à former le *lit des grandes eaux ordinaires*.

Par ce moyen l'on sera en mesure de juger dans un avenir assez prochain de la valeur des moyens proposés.

Nous estimons qu'un boisement bien établi par zônes, représente une multitude de réservoirs ou de bassins, dont chacun est tellement petit que l'eau qu'il retient est une fraction bien minime de la masse d'eau pluviale ; mais en multipliant à l'infini ces réservoirs imperceptibles, on aura atteint le but. Nous développerons cette idée dans le troisième mémoire.

Indépendamment des travaux ici prévus pour les rivières navigables et flottables, il y aura lieu de se préoccuper aussi des cours d'eau de moindre importance.

Digitized by Google

Ces cours d'eau trouvent déjà, par le boisement des terrains dénudés, une grande diminution pour le volume des crues auxquelles ils sont sujets. Mais il sera utile aussi de pratiquer pour ces mêmes cours d'eau (au moins dans une certaine mesure), des digues latérales en terre ou des équivalents qui limitent le lit des crues ordinaires, tout en lui laissant un assez large débouché pour ralentir l'impétuosité des eaux en raison de la largeur de leur section d'écoulement.

Les affluents importants des rivières flottables ou navigables étant eux-mêmes aussi modérés, il y aura d'autant plus de modération dans la crue des grands cours d'eau que leurs affluents, quoique moindres, seront mieux réglés. On obtiendra un tout coordonné.

Ces travaux de digues latérales aux affluents, nous n'en donnons point ici l'évalution. Nous exposerons plus tard quels seraient les moyens que l'on pourrait employer pour parvenir promptement à l'établissement de ces petits travaux qui ont bien leur importance.

Nous pensons que la solution qui sera proposée pourra permettre une prompte exécution.

RÉSUMÉ.

En résumant ce deuxième mémoire, nous dirons : avec six cent millions on peut établir des digues latérales à toutes les rivières navigables et flottables qui couvrent la France ; — nous espérons même que cette dépense pourra être amoindrie.

Les travaux de boisement doivent être fixés et imposés par une loi, en laissant à l'administration publique le droit de n'imposer ces travaux de boisement que par zônes horizontales avec de larges intervalles non boisés.

La surveillance des travaux de boisement sera confiée aux gardes-champêtres organisés hiérarchiquement, et sur des bases sérieuses.

Tout propriétaire, chargé d'un boisement, recevra une prime annuelle qui sera une large rémunération, et par ce système

Digitized by Google

l'Etat aura un boisement mieux fait, mieux entretenu, et qui ne lui coûtera pas un quart du prix que coûterait le même travail fait administrativement.

Quant aux résultats à obtenir outre l'amoindrissement des inondations, nous les énonçons ainsi :

Révolution agricole importante par la création de terrains dits ségonneaux, soumis entre les digues latérales aux crues ordinaires, et fécondés promptement par les dépôts que laissent ces crues.

Amélioration du climat et de la salubrité publique, par la suppression des bas-fonds et des terrains marécageux voisins des cours, terrains qui sont tout naturellement transformés par les dépôts successifs de chaque crue.

Enfin, prolongement de la durée de la navigation, si fréquemment interrompue aujourd'hui sur plusieurs rivières navigables. Car la navigation trouvera plus longtemps des eaux moyennes, et ce sont les eaux les plus favorables.

Tels sont les trois résultats essentiels auxquels nous parvenons dans le système proposé ; tout en en combattant, autant qu'il est possible, les effets des inondations.

La perspective de pareils résultats suffit pour appeler l'attention des hommes sérieux sur cette grande question.

De Chamberet.

Digitized by Google

LA DAME D'URFÉ

LÉGENDE.

Si peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

« L'an 1554, à Berne, la femme d'un docteur enfanta cinq enfants d'une portée, et en Italie, une nommee Dorothee, en deux fois enfanta de vingt. La contesse de Virisbolans en eut trantesis ; une contesse de Hollande accoucha, en la baie de Luxume, de trois cent soixante-cinq, qui tous eurent basteme. »

Memorable discovrs des fovdres, tempestes, tonnerres, tovrbillons de vens, tremblement de terre, inondations d'eaux advenues en diuers endroicts de ce royaume, depuis l'an 1550 *iusques à present*, par Jean de Luysandre. Paris, 1587, in-8.

« Après la suppression des ordres monastiques, parmi les papiers de « l'abbaye Sainte-Claire de Montbrison, on trouva un parchemin couvert « de caractères gothiques portant qu'une dame d'Urfé étant accouchée, « dans la maison de la Bâtie, de neuf enfants, tous vivants, elle allait les « faire jeter dans le Lignon, lorsque son mari, revenant de la chasse, les « rencontra sur le bord de la rivière... »

Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, 1818.

« ... Et l'istoire porte que ladite Hirmantride ayant blasmé la femme « d'un de ses subjets, qui avoit faict d'un ventrée six enfans, d'adultère... « Il arriva au bout de l'an, peut estre Dieu le permettant ainsi par puni- « tion, qu'Hirmantride en fit douze.... et craignant que son mary ne la « soupçonnast d'adultère, comme elle l'avoit faict envers cette pauvre « femme, elle commanda à un sien domestique de les aller noyer, excepté « un seul qu'elle se réserva. Mais son mary qui estoit à la chasse au

Digitized by Google

« temps de son accouchement, rencontra ce valet auprès de la rivière, « qui fut fort surpris de voir son maistre, qu'il croyoit bien loin de là. « Isambert lui demanda où il alloit et ce qu'il portoit ; le valet luy dit « que c'estoient des petits louveteaux.... »

« Généalogie de la maison d'Urfé. »

LES D'URFÉ, *Souvenirs hist. et lit. du Forez*, par Auguste Bernard.

L'ARRIVÉE.

— Pages, varlets, vite à vos postes ! voici Monseigneur et sa noble dame, et ses feudataires, et ses hommes d'armes ; on les voit du haut de la tour ; la bannière brille au soleil ; Monseigneur monte son beau coursier, Madame est sur son palefroi : c'est la première fois qu'elle vient ici, la noble dame ; aussi lui faisons-nous une belle réception. Les jongleurs et les gabeurs savent leur rôle, les jeunes filles ont leurs corbeilles de fleurs, les hommes d'armes sont rangés en bataille, les guirlandes sont suspendues d'un arbre à l'autre, les vassaux sont en habits de fête, les tables sont couvertes de mets, un bœuf est à la broche, on a défoncé les tonneaux ; jamais le château n'a eu l'air qu'il a aujourd'hui ; mais aussi j'y ai pris peine ; depuis un mois j'ai mis tout le monde en haleine ; depuis huit jours je ne dors pas ; depuis ce matin je ne fais que donner des ordres ; et maintenant je me sens comme saint Porçaire, dont le tableau est à Montbrison ; lorsqu'il eut le gosier percé d'un coup de lance, il ne put plus parler (1).

Ainsi disait le vieux Aubry, le majordome du château de la Bâtie, le jour de l'arrivée du vaillant seigneur d'Urfé et de sa noble épouse. Tous les ans, à la fin de l'été, les seigneurs d'Urfé descendaient de leurs montagnes. Si le Forez était en paix avec les provinces voisines, ils passaient l'automne et l'hiver à chasser dans la plaine, à courre le cerf ou le sanglier et à poursui-

(1) Saint Porçaire, abbé de Lerins, fut tué par les Sarrasins dans une cellule qu'il s'était fait construire à Montverdun (en Forez), sa patrie. *Hist. du Forez*, par Aug. Bernard, pag. 78. (Saint Porçaire eut le cou percé d'une flèche). Les Urfé portaient : Vairé au chef de gueules.

Digitized by Google

vre les loups à travers les bois. Dès que le printemps arrivait, ou dès que la trompette retentissait sur les bords de la Loire, ils remontaient dans leur vieux château des montagnes, ou ils conduisaient au comte de Forez une armée nombreuse et dévouée que le fier suzerain mettait toujours au premier rang.

Toute la comté jouissait d'une paix profonde ; les fièvres du mois d'août n'avaient pas été fortes cette année et les moissons avaient été abondantes ; de plus le jeune seigneur d'Urfé amenait Hirmantride son épouse et Hirmantride avait déclaré qu'elle ferait ses couches au château de la Bâtie ; que de sujets de réjouissance ! Les vassaux étaient dans la joie et, comme le disait le majordome, jamais le château n'avait eu pareil air de fête et de bonheur.

Hirmantride n'était pas une enfant de la joyeuse Bourgogne, de ce beau pays où les mœurs sont faciles, où le plaisir est un dieu fêté, où l'étranger est partout reçu le verre à la main ; Hirmantride était fille de cette sévère Allemagne où l'honneur est un culte, où la foi des époux est fidèlement gardée et où les femmes sont orgueilleuses de leur vertu comme les jeunes hommes de leur courage.

— Voici Monseigneur, voici Monseigneur ! disait Aubry en parcourant toutes les salles du château, il me faut présenter le vin de l'arrivée. En ma qualité de majordome, je suis obligé d'aller à sa rencontre avec le meilleur vin du château ; c'est celui-ci. J'en offrirai à la jeune dame ; je ne me trompe pas, je vais le goûter encore.... Par mon patron, un des plus grands saints du Forez, je n'ai rien bu de meilleur depuis le jour... ce n'est pas le moment de raconter une histoire. Quand le prieur de Montverdun a fait cadeau de ce vin à messire Isambert, il ne s'est point raillé de Monseigneur ; quel bouquet, quel parfum, quelle saveur ! limpide et pur comme eau de roche ! je n'ai rien bu de meilleur depuis le jour... Vive Monseigneur !

— Messire Aubry ! messire Aubry ! Voyez le vieil ivrogne. Est-ce le moment de se pâmer et de rire devant un buffet quand Monseigneur arrive ? On vous cherche de tous côtés ; tout est prêt excepté vous. Voici les trompettes qui annoncent l'arrivée ;

Digitized by Google

la foule envahit l'avenue, et c'est moi, votre femme, qui suis obligée de vous conduire à votre poste comme un enfant que mène sa nourrice.

— Vous êtes ma femme, c'est très-bien : je vous ai permis de gronder chez vous, c'est bien encore ; vous causez du matin au soir, je n'y trouve pas à redire ; mais que vous veniez me troubler dans mes fonctions au moment où je me dispose à présenter le vin de l'arrivée, je ne le souffrirai pas.

— Jésus ! vous l'entendez ! c'est à sa femme qu'il parle ainsi ; ne suis-je pas malheureuse ! moi qui ai fait brûler un si beau cierge, pendant sa maladie, devant la châsse de saint Germain, dans l'église du Prieuré. Ah ! si Monseigneur le savait !

— Serez-vous assez folle, Gertrude, pour entretenir nos maîtres de nos querelles de ménage ? Allons, donnez-moi le bras ; notre fille va présenter ses sept enfants à la jeune châtelaine, les sept enfants qu'elle a eus en une seule fois. Notre gendre va être bien fier, messire Isambert sera bien étonné, et nous, Gertrude, nous serons bien contents.

—Ah ! dame, c'est qu'on ne fait pas tous les jours sept enfants.

— Et en une seule fois, encore.

— Et sept garçons.

— Et vigoureux.

— Sais-tu qu'on en a parlé à la cour de Forez ?

— Oui, et le comte a dit aux dames qui l'entouraient : Prenez exemple.

— Sept enfants à la fois ! cela ne s'était pas vu depuis les patriarches !

— Cela ne s'était jamais vu.

— Le prieur de Saint-Romain dit que c'est une grande bénédiction du ciel.

— Il ne sera pas obligé de les nourrir.

— Pourvu que Monseigneur nous aide.

— Sois tranquille : il est si bon.

— Et sa jeune dame ? elle nous aidera aussi, sans doute, si elle est est bonne comme lui.

— Crois-tu qu'il l'aurait mal choisie ?

Digitized by Google

— Oh ! les voilà qui arrivent, Aubry; descendons vite. Regarde par cette lucarne comme tout ça brille là-bas dans le lointain !

— Tiens-toi à la corde, ma fille ; ne marche pas sur ta robe, c'est ta plus belle. Je t'en avais promis une pour Pâques, tu l'auras à la Noël.

— Vois, mon ami, le beau coup d'œil que présentent les hommes d'armes et les vassaux. C'est toi pourtant qui as ordonnancé tout cela. Tu serais le premier homme du monde, si tu rendais moins souvent visite à la cave de Monseigneur.

L'heureux couple traversa la cour du château de la Bâtie. Dame Gertrude alla s'établir auprès de sa fille ; maître Aubry, avec toute la dignité que lui donnait sa position, s'avança, environné de pages et d'écuyers, jusqu'à l'entrée du pont jeté sur la rivière qui entourait les quatre côtés du château.

Sous les grands arbres séculaires dont le feuillage se reflétait dans les eaux du Lignon, des cimiers, des casques, des cuirasses brillaient, mêlés aux longs voiles brodés, aux manteaux de velours, aux écharpes de soie, à toutes les étoffes de l'industrieuse Italie. Une longue file de dames et de seigneurs arrivaient suivis d'hommes d'armes, et, à la tête du cortége, se voyaient, attirant tous les regards, haut et puissant seigneur Isambert d'Urfé, vaillant guerrier, joyeux chasseur, également habile à ranger ses chevaliers sur le champ de bataille et à guider ses chiens dans la profondeur des forêts, et, à ses côtés, sa jeune épouse, la blonde Hirmantride, mariée depuis six mois à peine, pâle et souffrante, son voile au vent, le faucon sur le poing, et montant un doux palefroi que sa main légère tenait toujours auprès du coursier de son époux.

— Noël à Monseigneur et à sa noble dame ! criait la foule, et chacun se précipitait sur les pas des chevaux pour voir de plus près la jeune femme que leur amenait leur seigneur tant aimé.

— Voici des bouquets et des fruits ! disaient les petites filles et les petits garçons, parés de leurs plus beaux habits ; voici nos enfants que nous élèverons pour vous ! disaient les jeunes mères ; voici nos jeunes filles et nos jeunes garçons ! disaient les vieillards ; ils sauront vous aimer, noble dame ; ils sauront se battre,

Digitized by Google

Monseigneur. Vive Monseigneur ! vive sa noble dame ! — Et la foule se pressait, s'agitait, bruyante et joyeuse, tenant en l'air ses présents, jetant des fleurs devant les chevaux, touchant les habits de leurs bons seigneurs ; les jongleurs sautaient, dansaient, les instruments jouaient, les gabeurs riaient et criaient, et si Dieu eût voulu tonner, il eût eu grand'peine à se faire entendre.

Tout-à-coup le silence se fit sous les arbres de l'avenue. La foule s'ouvrit avec empressement ; c'était le bouquet de la fête ; c'était la grande surprise que l'on ménageait aux arrivants.

Un jeune homme, fier et robuste, s'avança, portant un berceau dans lequel dormaient sept petits enfants nouveau-nés. Une jeune femme, douce et timide, les suivait, couvant des yeux son cher trésor.

— Noble dame, dit la jeune femme, voici sept petits enfants à qui j'ai donné le jour en une seule fois. Je prends la licence de vous les offrir et de les mettre sous votre protection.

La châtelaine avait arrêté son coursier, et chacun, désireux d'ouïr les douces paroles de la jeune châtelaine, s'était approché attentif ; Gertrude respirait l'orgueil et le contentement, et le vieil Aubry, malgré la gravité de son emploi, ne pouvait se tenir d'aise et de plaisir.

— Retirez-vous, dit Hirmantride, dont la figure exprima soudain la colère et l'indignation, allez étaler ailleurs les fruits de votre inconduite et de votre libertinage ; si vous avez eu sept enfants, c'est que vous n'avez pas été fidèle à votre époux.

A cet outrage, la foule fut émue, la jeune mère s'arrêta, pâle et tremblante, bientôt des larmes inondèrent ses yeux, mais elle revint à elle, lorsqu'elle entendit plaisanter quelques jeunes gens du cortége : Vous m'outragez, noble dame, s'écria-t-elle, eh bien ! si je suis innocente, que le ciel vous punisse de votre injustice et de votre dureté. Puissiez-vous pleurer aussi sur vos enfants. Et, de sa main étendue, elle semblait repousser la châtelaine et appeler la malédiction d'en haut.

— Arrêtez, Marguerite, dit le seigneur d'Urfé, ne maudissez pas une jeune femme qui va devenir mère.

Digitized by Google

— La malédiction est donnée, dit Gertrude émue et tremblante de colère, et tenant sa fille dans ses bras.

— Retirez-vous et ne paraissez jamais devant moi, dit la châtelaine, et, frappant son coursier, elle s'approcha du pont-levis; mais personne n'était là pour présenter le vin de l'arrivée; le vieil Aubry avait couru près de sa fille, abandonnant son poste et emportant la coupe et le flacon. Irritée de ce manque de subordination, la châtelaine se retourna vers son mari; elle l'aperçut donnant des soins à Marguerite, adressant de douces paroles à Gertrude et au vieil Aubry, et souriant à la foule qui l'entourait.

Les vassaux s'étaient précipités autour de lui, tous baisaient ses mains et ses vêtements, et, lui, paraissait si heureux d'être aimé !

— C'est ainsi qu'il garde sa dignité, murmura la châtelaine, dont le front ordinairement pâle devint pourpre de dépit; il changera de conduite, ou je perdrai tout empire sur sa volonté.

— Le jeune ménage ne sera pas longtemps d'accord, dit en souriant la dame d'Espeleu à une de ses compagnes; pour qui serez-vous ?

— Si j'étais coquette, répondit la jolie châtelaine de Saint-Priest, comme vous, par exemple, je suivrais la bannière du suzerain.

— Il est si joli homme !

— Pourquoi vantez-vous toujours sa bonne mine et sa beauté ?

La dame d'Espeleu fit un charmant geste de menace.

— Prenez garde, le sire de Lavieu vous regarde; il est jaloux.

— Oh ! vous êtes aussi méchante que belle !

Un regard d'amitié rétablit le bon accord entre les deux amies, dont les chevaux pressés l'un contre l'autre traversaient en ce moment le pont étroit jeté sur les eaux du Lignon. Le cortége avançait pêle-mêle, les uns voulant rejoindre le seigneur d'Urfé, les autres suivant la châtelaine; quand on fut dans la cour, la confusion fut extrême. Personne pour recevoir les arrivants. Pages, varlets, écuyers s'étaient précipités de l'autre côté du pont; la châtelaine descendit de cheval presque sans aide, et

Digitized by Google

montant sur le perron extérieur jusqu'au premier étage, elle se retourna d'un air blessé : Singulière réception, dit-elle, pour les puissants seigneurs d'Urfé.

— Marguerite accusée d'inconduite, disait la foule à voix basse sous les grands arbres de l'avenue et formant des groupes irrités et mécontents ; quelle est cette étrangère qui vient briser la réputation de nos jeunes femmes et les insulter à la face de tous? Qu'elle prenne garde, nos yeux sont ouverts, et malheur à elle si sa conduite prête au soupçon.

La fête qui avait si bien commencé alla de mal en pis : personne n'alla aux cuisines où rôtissait un bœuf entier ; nul n'alla aux portes de la cave où on devait distribuer du vin à tous ; les musiciens se turent, les jeunes filles n'osèrent plus présenter leurs belles guirlandes ; l'air froid de la châtelaine éloignait tous les vassaux. Les nouveaux arrivants entrèrent sans cérémonie dans la vaste cour du château, les hommes d'armes se dirigèrent à gauche vers les salles qui leur étaient destinées ; les chevaliers entrèrent à droite dans la salle de réception, les dames montèrent par le perron dans les chambres du premier étage, où elles préparèrent leurs toilettes du souper ; il n'y avait plus d'ensemble, plus d'unité nulle part ; semblable à un chapelet dont le fil serait rompu, cette vaste réunion voyait tous ses membres s'isoler les uns des autres, et chacun dans son cœur présageait, d'après cette arrivée, que ce mariage ne serait pas heureux.

Cependant, au milieu des groupes, Isambert parlait à Marguerite, et de cette voix que Marguerite connaissait si bien, il avait séché les larmes de la jeune mère. Elevés presque ensemble dans cette résidence de chasse, Marguerite avait partagé les jeux d'Isambert enfant. Lorsque Isambert avait été reçu page à la cour de Forez, lorsqu'il avait été nommé écuyer, lorsque plus tard il avait été créé chevalier, lorsqu'il était devenu seigneur des vastes domaines paternels, jamais il n'avait oublié Marguerite, et toujours pour elle il avait eu un doux sourire, un doux regard ; aussi l'insulte d'Hirmantride avait blessé profondément son âme ! Avec quel soin, avec quelle tendresse il avait réparé le mal que la châtelaine avait fait ! Quand il vit la jeune mère

Digitized by Google

consolée, quand il eût vu le sourire revenir fugitivement sur ses lèvres, il tendit la main au vieux majordome.

— Mon vieil ami ! lui dit-il, et s'adressant à son tour à l'époux de Marguerite : Guillaume, ajouta-t-il, ta femme ne peut plus rester au château, j'ai acheté un domaine à Chambéon et une maison forte ; vas-y habiter. Tu les tiendras à foi et hommage, avec les redevances et servitudes d'usage ; le garde-note préparera ce soir les parchemins et demain tu entreras en possession. Tu auras là de quoi élever ta famille ; tu acceptes ?

— Oh ! Monseigneur.

— Et toi, mon vieil Aubry, tu consens, à laisser ta fille s'éloigner de toi ?

Aubry ne répondit pas. Il avait les yeux pleins de larmes.

— J'oubliais de te dire, Aubry, que le comte de Mâcon doit m'envoyer du vin des meilleurs coteaux de la Bourgogne ; tu le recevras à son arrivée, et tu ne le laisseras pas dépérir dans nos celliers. Et vous, Gertrude, veillez à ce que rien ne manque dans la chambre des dames ; je ne m'en rapporte qu'à vous pour ces soins.

Lorsque Isambert se fut éloigné et fut rentré dans le manoir, Aubry essuya ses yeux : — Mes enfants, s'écria-t-il, il y aurait du plaisir à se faire tuer pour un si bon seigneur.

— Je jure, dit Guillaume, que lorsque je serai à sa portée sur les champs de bataille, jamais fer de lance ne touchera son haubert tant que je pourrai manier la hache d'armes.

— Mais sa femme, dit Gertrude, Dieu lui rende le mal qu'elle nous a fait, et que ses larmes paient celles qu'elle nous a fait répandre.

— Est-ce un vœu charitable ? dit le majordome.

— C'est le vœu d'une mère, reprit Gertrude, et Dieu l'exaucera.

Lorsque Isambert entra dans la vaste salle dont les vitraux étaient dorés en ce moment par les derniers rayons du soleil couchant, les chevaliers devisaient autour du fauteuil d'Hirmantride, et ils cherchaient à lui faire oublier, par leurs propos joyeux, le malencontreux événement qui la préoccupait malgré elle.

Digitized by Google

— Avez-vous entendu le gabeur, disait le sire d'Epinac, il vendait des fioles pour rendre les femmes fidèles. Allez, maître, lui ai-je dit, vous êtes aussi voleur que mon garde-note que je veux voir un jour pendu à la plus haute branche d'un chêne.

— N'avez-vous pas d'autres histoires à nous faire? dit sévèrement Hirmantride; dans votre pays de Bourgogne je n'ai pas encore entendu un discours sensé et pas une plaisanterie qui ne fût contre les femmes.

— La dame d'Urfé voudrait-elle qu'on lui parlât de la grâce ou du libre arbitre? dit en souriant un jeune page gâté et mutin.

— En Allemagne on respecte les femmes; il est vrai que là-bas les femmes savent se faire respecter.

— Si on va toujours nous mettre en présence la Bourgogne et la Souabe, ajouta le petit page en faisant un geste moqueur, je quitte la Bourgogne et je passe le Rhin.

Le son du cor retentit dans tout le château.

— Allons souper, dit Isambert; Madame, vous offrirai-je la main?

— On ne vous a pas vu, messire, depuis notre arrivée?

— Belle dame, je viens de porter consolation à cœur affligé; il faut un habile médecin pour guérir les blessures que vous faites.

— Me parlez-vous de cette femme, messire? Tout le château à l'air consterné de ce qu'à cette éhontée j'ai osé dire la vérité.

— Madame, cette femme est la fille du majordome; c'est ma compagne d'enfance, c'est l'épouse la plus pure que je connaisse, et cette insulte que vous lui avez faite, j'en ai pris ma part, mon cœur en a saigné; mais elle!

— Je maintiens mon premier dire, messire, elle est coupable. Dans mon pays, à femme coupable on donne le mépris, et le simple soupçon est une tache. Dans votre pays de Bourgogne les mœurs sont moins sévères; mais dans mon oratoire je me confinerai et désormais n'aurai plus à rougir ni des propos de vos chevaliers ni de la conduite de vos dames.

Digitized by Google

LA CHASSE.

Trois mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée du seigneur et de la dame d'Urfé au château de la Bâtie. La bonne intelligence ne régnait plus entre les deux époux ; chacun d'eux vivait à part sans chercher un rapprochement dont ils avaient tant besoin. Isambert, à la tête d'une troupe déterminée de jeunes chasseurs, battait les bois du matin au soir, et poursuivait avec une égale ardeur le cerf ou le sanglier. La dame, retirée dans son appartement, brodait ou filait. Sa seule compagnie était sa nourrice et deux ou trois jeunes filles qui, avec elle, avaient quitté les vertes prairies de la Souabe, et toutes ensemble parlaient des si beaux châteaux qui hérissent les bords du Rhin, de la si belle ville de Constance aux toits pointus, aux nids de cigognes, de la ville de Schaffouse, aux maisons peintes, au pont hardi, à la cascade sauvage et magnifique ; elles parlaient de la riche et savante abbaye de Reichenau où elles allaient si souvent en pèlerinage ; elles parlaient plus souvent encore, et alors des larmes mouillaient leurs yeux, de Stein, la forte ville, et du vieux château où elles étaient nées, et que sans doute elles ne devaient plus revoir ; et souvent elles chantaient tristement les chansons de leurs montagnes, les doux airs de leur pays, et souvent la nuit suivait son cours qu'elles étaient encore à s'entretenir de leurs jeunes années. Oh ! qu'ils sont vifs les souvenirs de l'enfance et du pays, alors qu'on est éloigné et malheureux, alors que l'avenir est sombre et qu'on ne voit plus de beaux jours que dans le passé !

Les dames et les seigneurs s'étaient dispersés, n'osant pas rester dans un manoir dont la châtelaine affectait de ne plus sortir, tandis que son époux, voyant son intérieur maussade, passait toutes ses journées dans les bois, toujours à cheval, toujours la lance ou l'épieu à la main.

Une circonstance devait bientôt cependant réunir les deux époux. Le temps des couches d'Hirmantride s'approchait, et, assise, mélancolique et souffrante, dans son grand fauteuil, pro-

Digitized by Google

menant ses regards sur les montagnes d'où descend le Lignon, elle pensait qu'Isambert reviendrait à elle, lorsque, sur ses genoux, elle tiendrait un fils. Isambert, de son côté, se disait, en chassant, que les soins de la maternité adouciraient la fierté et la froideur de son épouse ; et tous deux attendaient.

Un jour que le brouillard couvrait la plaine, un mouvement inaccoutumé se fit dans le château. Les pages, les écuyers préparaient les équipages de chasse, les varlets nettoyaient les selles, les brides, et portaient aux chevaux une abondante nourriture ; les chiens, par ce pressentiment qui dénote leur intelligence, aboyaient joyeusement, et, près d'un grand feu, autour d'une vaste table, tous les chasseurs réunis devisaient de leurs exploits passés qu'ils se promettaient de surpasser le lendemain. Une partie était organisée depuis longtemps, et les châtelains des environs étaient accourus au château de la Bâtie. Point de Dames ne se voyaient au milieu d'eux ; aucune femme n'avait été invitée, et Hirmantride ne quittait plus son appartement. Les hommes, libres de parler à haute voix, faisaient résonner les vitraux de la grande salle. Les portes étaient fermées, la châtelaine avait sa chambre à l'autre bout du château, à côté de la chapelle ; la salle du festin était à côté de la tourelle qui défendait l'entrée ; nulle crainte que le bruit ne vînt frapper ses oreilles, et n'augmentât sa souffrance et ses ennuis.

— A ta santé, Fougerolles, dit un chevalier de bonne mine.

— A ta santé, Lavieu, répondit l'autre chasseur.

— A notre santé à tous, mes maîtres, reprit un troisième. Levons-nous et remplissons nos hanaps jusqu'au bord.

Le souper était gai, bruyant, et les vins des bords de la Saône coulaient en abondance.

— Isambert, dit en souriant un des plus hardis cavaliers des montagnes, tu es aussi sérieux que le prieur de Montverdun alors qu'il porte son bourdon d'argent devant l'abbé de la Chaze-Dieu ; remplis ton verre, et bois à nos santés.

— Attends pour parler, Marcilly, d'avoir une jeune femme prête à te rendre père, et nous verrons si nulle inquiétude ne se lira sur ton front.

Digitized by Google

— Bravo, Isambert, de la morale ! mais c'est charmant, vrai Dieu !

— A la jeune épouse de notre ami, et à son heureuse délivrance, dit le seigneur de Lupé.

— A la dame d'Urfé ! s'écrièrent tous les convives.

— A notre chasse de demain !

— A notre heureux retour !

— Silence, mes maîtres, dit le sire d'Epinac; à la postérité de notre ami; puisse-t-elle être aussi nombreuse que les sables de la mer et les étoiles du firmament !

— Tu as appris cela de ton chapelain, dit le seigneur de Jarets; moi aussi, quand je ne bois pas, j'aime à m'instruire. Puisse la dame d'Urfé donner à son époux autant d'enfants qu'en eut le patriarche Jacob ! Qui boit cette santé ?

— Moi, moi ! cria-t-on de toutes parts.

Le seigneur d'Urfé était pâle et immobile; il venait de penser à la malédiction de Marguerite, et son hanap tomba à moitié plein devant lui.

— Le vin a troublé leur raison, dit le sire de Lupé, ils ne disent plus à présent que des folies.

— Amis, dit le sire de Chalmazel, nous aurons demain une rude journée à passer, que les ivrognes restent à table et que les vrais chasseurs viennent prendre un peu de repos.

— Merci, lui dit tout bas le sire d'Urfé, je ne pouvais pas rester ici un instant de plus.

Le lendemain les étoiles brillaient encore que déjà, dans la cour du château, les chasseurs étaient réunis. Quelques cavaliers à cheval gourmandaient les retardataires; les chevaux piaffaient et hennissaient, les chiens étaient partis depuis longtemps; tous les yeux tournés vers le perron marquaient de l'impatience; un seul chasseur manquait, c'était Isambert. Le sire d'Urfé, se glissant à travers les corridors, était venu heurter à la porte d'Hirmantride, et, s'approchant de la châtelaine, il lui demandait avec inquiétude des nouvelles de la nuit.

— Allez, messire, dit la jeune femme, vous pouvez encore chasser aujourd'hui, mais demain, si vous m'octroyez ma de-

Digitized by Google

mande, vous resterez auprès de moi. Le jeune homme déposa un baiser sur le front de son épouse, et, le cœur soulagé, il sortit.

Un bruit sourd s'éleva dans la cour du château, les échos réveillés mugirent jusque dans les corridors du manoir; le pont trembla sous le galop des coursiers, et bientôt le vent n'apporta plus qu'un murmure lointain qui se perdit dans la forêt.

Nous n'accompagnerons pas nos chasseurs au rendez-vous de chasse, nous ne les suivrons pas, penchés sur leurs coursiers, se dirigeant du côté du nord, et poursuivant avec furie un vigoureux sanglier qui perçait droit devant lui; nous reviendrons au château de la Bâtie où une chose prodigieuse s'accomplissait.

Hirmantride avait été surprise par les douleurs de l'enfantement; sa nourrice seule était auprès d'elle. Courageuse, à peine la souffrance l'eût-elle atteinte, qu'elle invoqua le ciel, et, sans cris, sans larmes, elle attendit sa délivrance. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsque, après un fils fort et robuste, elle en vit arriver un second, puis un troisième, puis six autres successivement. La châtelaine poussa tout-à-coup un cri. Elle venait de penser à Marguerite, à la fille du majordome, et son cœur se serra prêt à se briser de douleur et d'effroi.

Etait-ce une vengeance du ciel? Marguerite insultée, avait invoqué la justice de Dieu et Dieu l'avait exaucée. La pauvre vassale était vengée, et la châtelaine avait deux enfants de plus.

Mais Isambert! que dira-t-il? Isambert avait voulu justifier Marguerite; ne croira-t-il point maintenant lui-même à l'inconduite de son épouse? S'il la soupçonne, à quelles extrémités se portera-t-il? En croira-t-il ses serments? Et le monde? le monde ne connait-il pas la fête de réception du château de la Bâtie? Cette foule qui avait murmuré aux sévères paroles de la châtelaine, quels cris de joie ne poussera-t-elle pas lorsqu'on dira dans les villages: La dame d'Urfé vient d'accoucher de neuf enfants? — Que de railleries impitoyables! plutôt mourir! Et, dans son désespoir, la châtelaine s'élança hors de son lit, courut à la fenêtre et se pencha sur les eaux du Lignon.

Digitized by Google

La nourrice forte et agile la tenait déjà dans ses bras, et lui parlant avec simplicité et tendresse :

— Y pensez-vous, Madame, lui dit-elle, y pensez vous? Attenter à vos jours, ne serait-ce pas vous condamner vous-même ? Qui nous a vues ! qui sait ce que la colère de Dieu nous envoie ? Gardez un de ces enfants et faites disparaître les autres. Votre époux aura un successeur, les vassaux auront un maître, et vous, tranquille et vénérée, vous jouirez en paix du bonheur d'élever un fils.

La châtelaine s'était laissé remettre dans son lit ; elle réfléchit longtemps, puis, peu-à-peu, sortant de sa rêverie, elle regarda sa nourrice et lui dit : — Comment ferais-tu ?

La nourrice avait aussi réfléchi de son côté ; elle se rapprocha de sa maîtresse et lui dit à voix basse : Dans le château il est un homme d'armes venu on ne sait d'où ; il est brave, intrépide, mais attaché à l'argent. Il n'a point de parents, et dans le château il a peu d'amis. Il déserterait volontiers; donnez-lui une somme, qu'il nous débarrasse de ces enfants et qu'il s'en aille.

— Fais-le venir, dit la châtelaine.

La nourrice descendit l'escalier tournant, traversa la cour et revint bientôt précédant un homme grand et robuste ; c'était un soldat qui avait fait longtemps le métier de routier et de vagabond ; de longs cheveux roux cachaient à moitié des yeux brillants et enfoncés ; une balafre lui sillonnait la figure ; ses traits durs avaient quelque chose de repoussant ; il entra dans la chambre de la châtelaine, la nourrice ferma la porte derrière lui.

— Veux-tu gagner de l'argent ? dit la châtelaine assise sur son lit, bien enveloppée de ses rideaux ; un grand voile était jeté sur ses pieds.

— Je ferais tout pour en avoir, dit le soldat.

— C'est comme cela que je l'entends, reprit la dame. Si on t'en donnait, t'en irais-tu ?

— Je m'en irais au bout du monde ; jamais on ne me reverrait ici, et, avant mon départ, je ferais tout ce que vous me diriez de faire.

Digitized by Google

— Tu est discret ?

— Comme la tombe.

La châtelaine ouvrit ses rideaux, la nourrice leva le voile, et le soldat vit une troupe de petits enfants, tous criant, vagissant, se roulant et ne demandant qu'à vivre ; le soldat s'approcha.

— Voici cent écus d'or, dit la dame, ils sont à toi : va-t'en ?

— Et en t'en allant, dit la nourrice, emporte ces enfants et que jamais on n'en entende parler.

— Je reviens à l'instant, dit le soldat ; vous avez ma parole.

L'instant d'après il rentra. Il avait pris un manteau, ses armes, et sous son bras il avait roulé un grand sac.

— Mettons-les là-dedans, dit-il à la nourrice.

— Je garde celui-ci, dit la dame.

— Non, dit le soldat, prenez celui-ci, il viendra mieux ; ce sera un fameux gaillard, celui-là. Et, ayant mis les autres dans un sac, il en ferma l'entrée avec une corde ; jeta le sac sur son dos, et se disposa à sortir.

— Et si la sentinelle du pont-levis me demande ce que j'emporte, dit-il, en revenant sur ses pas, que faudra-t-il répondre ?

— Que ce sont des louveteaux que tu vas noyer, dit la châtelaine ; d'ailleurs tu diras que c'est moi qui t'envoie, et nul ne sera hardi pour t'arrêter.

Le soldat sortit, et son pas, que la châtelaine écoutait, s'éteignit légèrement dans l'escalier.

— Mon honneur sera sauvé, dit la dame.

— Et vous serez tranquille, ajouta la nourrice.

— Si mon mari l'avait su !

— Et le public est si méchant aujourd'hui !

— J'ai bien fait, dit la dame : et, s'enfermant dans ses rideaux, elle se mit à allaiter son fils.

Quand la nourrrice eut vu, du haut d'une tour, le soldat sortir du château, descendre le Lignon et se diriger du côté de la Loire avec son fardeau, elle rentra dans la chambre de la châtelaine puis, tout-à-coup, sortant avec allégresse, elle apprit à tout le monde l'heureuse délivrance d'Hirmantride.

— La châtelaine a accouché d'un fils, cria-t-elle dans la

Digitized by Google

grande salle, aux femmes qui travaillaient autour de la vaste cheminée; et, courant dans les chambres et dans les cuisines, elle en répandit partout la nouvelle.

— Dieu soit loué dit le vieil Aubry en essuyant une larme, il paraît que tout va bien ; j'avais toujours craint que la malédiction de ma fille ne causât quelque malheur.

Cependant la chasse, en galoppant à travers les bois, s'était rapprochée de la Loire ; la rivière coulait là, brillante comme un ruban d'argent, et, dans le lointain, on apercevait, à travers la cime des arbres dépouillés, les tours et les clochers de la ville de Feurs ; les toits étincelaient sous les rayons d'un beau soleil d'hiver, et les corbeaux, perchés sur la cime des pins et des chênes, s'envolaient de distance en distance, à mesure que les cavaliers passaient auprès d'eux. Le sanglier avait amené ses persécuteurs dans des marais presque impraticables ; tout-à-coup, serré de près et ennuyé de ce tumulte, il fit une pointe, se dirigea vers la rivière et se mit à l'eau.

La Loire n'était ni profonde ni rapide en cet endroit ; les chiens se précipitèrent après lui, quelques chasseurs les suivirent vers le bac qu'ils apercevaient dans le lointain ; Isambert s'arrêta.

Depuis une heure son cœur battait. Il lui semblait que loin de lui il se passait quelque chose qui intéressait son existence ; son épouse l'aurait-elle rendu père ? Allait-il trouver à son retour une fille ou un fils ? La délivrance avait-elle été heureuse ? Il galoppait, mais il était soucieux. Il aurait voulu retourner à la Bâtie ; la honte le retenait. Pouvait-il quitter des amis invités par lui depuis si longtemps ? Et puis, la chasse était si belle ! Oh ! si les chiens eussent fait défaut, s'il n'y avait pas eu autant d'ensemble dans l'attaque et dans la défense, si les chiens avaient hésité un seul instant, il aurait tourné bride et serait retourné au château ; heureusement le hasard le servit. Quand il eut vu toute la chasse au milieu de l'eau, il avertit son écuyer, le laissa pour prévenir ses amis, et, s'esquivant à travers les arbres, il partit.

La chasse s'était élancée, en commençant, du côté du nord, puis elle était revenue vers le levant ; puis, se dirigeant vers le

Digitized by Google

midi, elle avait formé un vaste demi-cercle dont la pointe se trouvait non loin de Feurs. Pour revenir chez lui, Isambert se dirigea vers le couchant; il se rapprocha du Lignon qu'il avait traversé, et, remontant son cours, il rentra dans le grand bois de pins qui couvrait la contrée.

Il suivait un petit sentier, marchant au grand pas de son cheval, et songeant aux nouvelles qu'il allait apprendre, lorsqu'à un tournant du chemin, il vit, à vingt pas devant lui, un de ses hommes d'armes. Celui-ci voulut fuir; il n'était plus temps.

— Où vas-tu et d'où viens-tu? dit Isambert.

— Je vais voir un de mes amis qui demeure ici près, dit le soldat.

— Et tu portes ton costume de guerre et tes armes, comme si tu allais détrousser les passants?

— Les chemins ne sont pas sûrs, Messire.

— Pourquoi fuyais-tu en me voyant?

— Je craignais de vous déplaire.

— Tu n'as pas de permission?

— Non, Monseigneur.

— Et que portes-tu dans ce sac, qui bouge et qui remue?

— Ce sont des louveteaux, Messire, que je porte noyer.

— Des louveteaux en ce temps-ci? Fais-les moi voir.

Le soldat hésitait; mais le cavalier tenait à la main son épieu de chasse et il manquait rarement son coup.

— Où est la mère de ces louveteaux? Où as-tu pris ce nid?

— C'est une louve apprivoisée.

— Tu mens, dit Isambert.

Le soldat aurait bien voulu d'un coup de hache d'armes se débarrasser de l'importun questionneur; mais le chevalier était trop prudent pour se laisser surprendre; dans ces temps de luttes intérieures, dans ces grands bois, dans ces sentiers isolés, tout homme pouvait devenir un ennemi, toute rencontre pouvait être dangereuse, et Isambert, sans avoir aucun soupçon, tenait son arme prête à tout événement; sans combat, le soldat se sentait vaincu.

Digitized by Google

En ce moment un petit gémissement se fit entendre, le soldat pâlit.

— Ce n'est pas un cri de louveteau, mon maître, ouvre ton sac.

La voix du châtelain devenait irritée, le soldat ouvrit le sac, et le cavalier, penché sur l'ouverture, vit de petits pieds et de petits bras entrelacés, des petits corps blancs qui remuaient ; l'impression du froid leur fit pousser un douloureux vagissement

— Ce sont des enfants, s'écria le cavalier, où les as-tu pris, malheureux, au nom du ciel ?

— Ce sont vos enfants, Messire, que la noble dame d'Urfé m'a dit d'emporter loin d'elle, balbutia le soldat ; et voyant dans les yeux d'Isambert plus d'intérêt que de colère : et je les portais à une ferme éloignée, ajouta-t-il, pour qu'on en prît soin et qu'on les élevât, car il eût été dommage de les faire périr ; ils sont si beaux !

— Tuer mes enfants ? non certes ! si nous ne pouvons donner à chacun d'eux un château et des domaines, nous leur donnerons une épée ; le monde est grand et Dieu veillera sur eux.

Isambert avait bien deviné la crainte de son épouse ; mais il n'avait pas voulu laisser entrevoir ce secret à son soldat ; il frémissait du courage de la châtelaine, mais il ne doutait pas de sa vertu.

— Viens avec moi, j'achèterai ton silence. Pour que la dame d'Urfé ne puisse pas t'interroger, tu te mettras au service de quelque seigneur éloigné, mais que ta langue soit muette. Tiens ton sac avec précaution, et marche devant moi.

Le sire d'Urfé revint sur ses pas et, prenant à droite, il se dirigea vers un petit village dont les cheminées fumaient non loin des bords de la Loire.

A l'entrée du village, une maison forte s'élevait, contrastant, par l'épaisseur de ses murailles, avec les pauvres cabanes qui l'entouraient. Quand ils furent devant la porte, le chevalier descendit de cheval, et prenant le sac des mains du soldat, il lui tendit sa bourse.

— Prends, lui dit-il, je ne sais si je devrais te récompenser

Digitized by Google

ou te punir ; dans le doute j'aime mieux être généreux. Fuis loin d'ici et surtout garde le silence.

Le soldat prit la bourse, fit un geste de respect et d'adieu, et s'enfuit.

—Marguerite ! et toi Guillaume ! cria le chevalier, allons, venez, mes enfants. Tiens, Guillaume, emmène mon cheval ; et toi, Marguerite, prends ce sac, mais bien doucement ; c'est un surcroît de famille que je t'apporte.

—Jésus ! mon Dieu ! dit la jeune femme en joignant les mains, qu'est-ce que c'est que tous ces enfants ?

— Marguerite, tu as appelé la colère du ciel sur la femme qui t'avait outragée ; le ciel t'a exaucée ; ces enfants sont à moi.

— A vous, Messire ? et la jeune femme rougit en reculant d'un pas, mais se rapprochant aussitôt : Ils sont à vous ? Oh ! que je vais en prendre soin ! Vous me les confiez, Messire ? Vous me les confiez ?

— C'est ainsi que tu te venges, Marguerite, Dieu te récompensera ; et le jeune châtelain raconta aux deux époux ce qui s'était passé.

— Nous vous promettons le secret, Messire, mais si la dame d'Urfé vient de ce côté ?

— Elle n'y viendra pas, dit le chevalier, car elle sait que vous y habitez. L'instant d'après il avait repris le chemin du château.

Quand Isambert rentra au château de la Bâtie, on accourut pour le féliciter, mais la joie qu'il affectait était loin de son cœur. Il se rendit dans la chambre de son épouse, prit son nouveau-né dans ses bras, donna un baiser à la jeune mère, et, sans lui dire une parole, redescendit l'escalier en essuyant une larme ; Hirmantride fit signe à la nourrice.

— Saurait-il notre secret ? dit-elle. Il est sorti sans me parler, c'est la même indifférence qu'autrefois, et cependant il a tenu son fils dans ses bras, il l'a regardé avec complaisance, il m'a baisée au front ; quel caractère incompréhensible ! Il est bon, mais s'il savait tout !

— Prenez courage, madame, il n'a pas l'air si méchant ; ce qui n'empêche pas que chaque jour je ne regrette nos belles mon-

Digitized by Google

tagnes de la Forêt-Noire et les beaux chevaliers qui vous y faisaient la cour.

— Ne rappelle pas ces souvenirs. Je suis l'épouse d'Isambert, je l'aime et je lui ai voué mon existence; c'est pour le suivre que j'ai quitté ma famille, c'est pour assurer mon honneur et son repos que j'ai sacrifié mes enfants; s'il fallait faire plus encore, je le ferais.

Pendant ce temps Isambert pleurait; son âme sensible se révoltait.

— Quelle femme j'ai épousée ! se disait-il. Le ciel m'éprouve rudement; cherchons à tirer le meilleur parti des circonstances et affectons la gaité.

Les chasseurs ne revinrent que bien avant dans la nuit. Isambert se mêla à leurs jeux; on aurait dit qu'il cherchait à s'étourdir d'une lourde pensée, et que le bonheur d'être père l'effrayait. Sa joie étonnait les convives, mais les jours suivants il redevint calme, et s'il fut toujours un ardent chasseur, à table il n'était plus un joyeux compagnon comme par le passé.

Le printemps ramena la famille au château d'Urfé. Là, Isambert s'occupa de ses vassaux, de ses domaines, et son influence grandit dans la comté. Souvent il se rendait à Montbrison où le comte de Forez ne faisait plus rien d'important sans le consulter; les années suivantes on guerroya, et Isambert se montra chevalier vaillant comme il avait été conseiller habile.

Hirmantride avait fini par ne plus aller au château de la Bâtie. Cette résidence lui déplaisait. Elle préférait les belles montagnes du château d'Urfé et les grands bois qui l'entouraient, et, malgré les invitations les plus pressantes de la cour forézienne, malgré sa jeunesse et sa beauté, jamais on ne la voyait dans les fêtes et les plaisirs; sa vie s'écoulait doucement dans la solitude, tout occupée des soins qu'elle donnait à son fils.

LA VENGEANCE.

Six ans se passèrent ainsi, Isambert chassait, portait la guerre chez ses ennemis, protégeait ses alliés et maintenait la paix dans

Digitized by Google

partout il était craint et chéri. Un jour il entra dans le parloir ses domaines ; où la châtelaine filait, son fils assis à ses pieds.

— Douce amie, dit-il, ne viendrez-vous point cette année à notre château de la Bâtie ?

— Non, Messire, s'il vous plaît, je resterai au château d'Urfé.

— Voici l'automne, et les chasses vont commencer ; vous ne me laisserez pas aller seul ?

— Vous avez vos compagnons, Messire.

— Assez longtemps nous avons été privés de votre présence. Depuis bien des semaines je suis absent, et, maintenant que je vais descendre dans la plaine, faudrait-il donc encore être privé du bonheur de vous voir ?

— C'est un bonheur dont vous vous passez facilement, je crois, Messire ; au reste, je suis tellement flattée d'être une fois nécessaire à vos plaisirs que je me ferai un devoir de vous suivre.

— Vous viendrez ?

— Oui, Messire.

— Avec joie ?

—Vous m'étonnez, Messire; pourquoi cette insistance ? Depuis quand n'est-ce plus un plaisir pour votre épouse d'être empressée à vos ordres et à vos désirs ?

Isambert lui tendit la main.

— Noble dame, dit la nourrice quand Isambert fut sorti, on dirait que mon seigneur va redevenir ce qu'il était dans la Souabe, alors qu'il était si gentil cavalier.

La dame d'Urfé devint rêveuse.

— Pourquoi ce retour de tendresse de mon époux, se dit-elle? il y a là quelque chose que je ne comprends pas.

Deux jours après, des cavaliers descendus des montagnes occidentales du Forez traversaient au petit pas la vaste plaine qui se déroulait devant eux. A leur aspect, les serfs quittaient leurs travaux, s'approchaient du chemin et saluaient avec joie ; les enfants accouraient se mettre entre les jambes des chevaux, les femmes venaient aux fenêtres de leurs cabanes ; le chef de cette troupe rendait les saluts avec courtoisie, et la jeune dame qui chevauchait à ses côtés souriait avec bonté. Quand ils furent

Digitized by Google

à quelque distance du château de la Bâtie, le jeune homme dit en montrant ses hautes tourelles :

— Hirmantride, c'est ici que vous m'avez rendu père.

La dame rougit, baissa la tête et ne dit rien de la soirée.

Le lendemain, un cavalier partit au point du jour ; un grand remuement se faisait dans le château. Isambert donnait des ordres et chacun s'empressait d'obéir. Hirmantride reposait encore, et on voulait que tout fût prêt pour son réveil. Quand la nourrice vint annoncer que sa maîtresse était levée et qu'elle se disposait à descendre, Isambert s'élança et monta dans l'appartement de la châtelaine.

— Douce amie, descendez au plus vîte, venez voir une couvée de petits louveteaux qu'on m'a apportée ce matin.

A ce mot de louveteaux, la châtelaine s'arrêta tremblante, et, la main appuyée contre le chambranle de la porte, elle sembla attendre l'arrêt d'une condamnation.

— Douce amie, d'où vient cette hésitation ? Craignez-vous quelque danger ? Ces louveteaux sont jeunes, il y en a huit, mais ils ne sont pas méchants.

La châtelaine devint plus pâle encore, ses genoux fléchirent et il lui sembla qu'un voile s'abaissait sur ses yeux.

—Allons, venez, donnez-moi le bras. Vous aurez passé une mauvaise nuit, et la fatigue d'hier ne s'est pas complètement dissipée.

Tous deux descendirent l'escalier ; la jeune femme se laissait entraîner, elle marchait sans but, sans pensée ; il lui semblait qu'elle allait au supplice ; le visage de son époux n'avait cependant rien d'irrité.

— Depuis longtemps j'ai remarqué, belle amie, que toujours vous vous troublez quand on parle de louveteaux. Vous serait-il arrivé, dans nos bois, quelque aventure ! Vous n'avez, du reste, rien à craindre de ceux-ci.

La châtelaine demeura immobile et comme foudroyée sur le seuil de la grande salle ; au milieu de la chambre, huit petits garçons habillés de même, du même âge et de la même taille, attendaient, debout et rangés à côté les uns des autres ; tous ressemblaient à son époux.

Digitized by Google

La châtelaine poussa un cri ; elle passa sa main sur ses yeux. Etait-ce un rêve ? — Pardonnez-moi ! dit-elle au châtelain ; puis, s'élançant, prompte comme une biche, elle courut vers les enfants. — Ils sont à moi ! s'écria-t-elle ; et, les pressant dans ses bras, les couvrant de baisers : ils sont à moi ! Oh ! quelle que soit la punition que j'aie méritée, je suis contente, je puis mourir, j'ai revu mes enfants.

Tout-à-coup, à travers ses larmes, elle aperçut son époux qui lui tendait les bras.

— Tu m'aimes encore ? dit-elle en s'élançant vers lui et cachant sa tête dans son sein, moi, si coupable ! dis-moi que tu m'as pardonnée !

— Douce amie, nous avons bien souffert ; maintenant que ferons-nous de ces enfants ? ils sont grands et forts ; les élèverons-nous avec notre fils ?

— Oh ! j'aurai assez d'amour pour tous !

La châtelaine aperçut Marguerite qui pleurait dans un coin de la salle.

— Et vous, Marguerite, me pardonnez-vous !

Marguerite ne répondit qu'en se jetant aux pieds de la châtelaine.

— Pauvre femme ! vous vous êtes noblement vengée ; ce ne sera pas trop de l'amitié de toute ma vie pour me dédommager auprès de vous.

Le soir il y eut fête au château de la Bâtie. Les châtelains des environs vinrent partager la joie des deux époux, et Aubry, plus gai qu'à l'ordinaire, disait en remplissant les hanaps : — C'est du vin de l'évêque de Mâcon ; je n'ai rien bu de meilleur, depuis le jour où nous avons bouleversé les caves du prieur de Montverdun, et défoncé ses tonneaux ; ah ! la belle fête que nous fîmes !

— Pouvez-vous rappeler ces souvenirs ! disait Gertrude.

— Ah ! c'était le bon temps, alors ; j'étais jeune et je n'étais pas marié : c'est la plus belle époque de ma vie.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

LES MERVEILLES DU CORPS HUMAIN, ou Précis méthodique d'anatomie, de physique et d'hygiène dans leurs rapports avec la morale et la religion, par le docteur J.-B.-F. Descuret, avec cette épigraphe : *Le corps est l'instrument de l'âme, et l'âme l'instrument de Dieu* (1); compte-rendu par M. Moriau.

« Il n'est guère de médecins, de magistrats, d'ecclésiastiques, désireux de se tenir au courant de la science et d'étudier avec fruit l'influence des aberrations de l'esprit sur l'organisme, qui n'aient dans leur bibliothèque la *Médecine des Passions*, du docteur Descuret. Ce laborieux et savant médecin vient d'ajouter un indispensable complément à son œuvre, en publiant les *Merveilles du Corps humain*. En effet, ce livre, qui rappelle avec précision, clarté, exactitude la composition anatomique de l'homme et le mécanisme de nos fonctions, peut être considéré comme le premier tome de la *Médecine des Passions*. Outre d'excellents principes d'hygiène, il renferme des aperçus philosophiques et religieux qui conduisent le lecteur d'une manière simple et naturelle à l'étude des infirmités morales de l'humanité. »

Cette opinion d'un savant anatomiste sera partagée, nous n'en

(1) Paris, 1856, un vol. in-8, chez Labé, éditeur, place de l'Ecole-de-Médecine; Lyon, chez Savy, place Bellecour, et chez Périsse frères, rue Centrale.

Nous insérons avec empressement dans la *Revue* cet article que veut bien nous adresser M. Moriau, ancien proviseur du Lycée de Lyon, sur le travail d'un savant, notre compatriote. M. Descuret, qui habite Châtillon-d'Azergues depuis plusieurs années, a, du fond de ce pays retiré, publié à Paris plusieurs ouvrages d'un haut mérite et de grande valeur.

Digitized by Google

doutons pas, par tous ceux qui liront les *Merveilles du Corps humain*. Pour nous, nous tenons à signaler au bon goût du public quelques-uns des passages qui nous ont vivement intéressé dans ce nouvel ouvrage digne, en tous points, de la réputation que l'auteur s'est acquise par sa *Médecine des Passions* et par sa *Théorie morale du Goût*.

Jaloux de justifier le titre de son livre, l'auteur s'attache particulièrement à montrer les moyens pris par le suprême ingénieur dans la composition et le jeu de notre admirable organisation. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de donner une nomenclature anatomique plus courte, plus claire, plus instructive, que celle qui termine les *Notions préliminaires*..

Quant aux descriptions anatomiques elles-mêmes, loin d'avoir cette sécheresse qu'on pourrait craindre d'y rencontrer, elles nous semblent présentées avec un certain charme de style qui leur donne quelque chose d'attrayant. Par exemple qui ne reviendrait avec plaisir à la description de l'épiderme : « L'épiderme est une sorte de vernis protecteur, tombant sans cesse et sans cesse renouvelé par la sécrétion du derme, sur lequel il se moule sans lui rien ôter de sa souplesse. Production inorganique, c'est à dire dont la structure écailleuse ne laisse apercevoir ni nerfs ni vaisseaux, il se trouve jeté sur les papilles nerveuses comme une gaze demi-transparente et insensible, au travers de laquelle passent les poils ainsi que les fluides de la transpiration et de l'absorption. »

Les usages des paupières ne sont pas énumérés avec un style moins attachant : « Les usages des paupières sont : de protéger le globe de l'œil en s'abaissant au-devant de lui; — d'arrêter, à l'aide du petit grillage formé par les cils, les corpuscules qui pourraient gêner la vision ; — de rendre l'œil insensible aux rayons lumineux, dont l'éclat troublerait le sommeil ; — enfin, dans leurs mouvements alternatifs d'abaissement et d'élévation, les paupières concourent à étendre le fluide lacrymal, et à maintenir ainsi l'appareil dans un état permanent de fraîcheur. En revenant sur les cils si bien espacés, si avantageusement dirigés en dehors, et qui, dans le clignotement, permettent de distinguer les objets

Digitized by Google

comme à travers autant de barreaux filiformes, pourrions-nous ne pas reconnaître la prévoyante bonté du Créateur! Non contente de ménager et d'orner les yeux avec quatre rideaux gracieusement frangés, sa sollicitude les a disposés de manière que nous pouvons les transformer en persiennes pendant le jour, en volets pendant la nuit. »

Nous avouons qu'en lisant ces lignes si gracieuses, nous reconnaissons, nous aussi, et nous bénissons la *prévoyante bonté* du Créateur, qui nous a donné ces deux persiennes naturelles que nous pouvons joindre à volonté devant le soleil éblouissant du midi, et ces deux volets que nous fermons la nuit et même le jour pour ne pas voir des objets désagréables.

Si l'espace le permettait, nous rapporterions un grand nombre de définitions heureuses, d'idées saisissantes, de conseils hygiéniques empreints de la morale la plus pure parce qu'elle s'appuie toujours sur la religion; mais nous ne saurions résister au plaisir de citer un magnifique morceau d'ensemble qui ne pouvait sortir que de la plume d'un philosophe profond, d'un éloquent écrivain et d'un excellent chrétien.

« Après avoir terminé l'étude des fonctions qui composent la vie de l'homme, en concourant d'une manière si merveilleuse à la conservation de l'individu et à la reproduction de l'espèce, jetons un coup-d'œil philosophique sur les trois règnes de la nature, ou plutôt sur le mode d'existence propre à chacun d'eux. En admirant l'ensemble des êtres que Dieu a semés dans le temps et dans l'espace, tâchons de soulever le voile mystérieux qui couvre la vie considérée en général, et d'entrevoir les destinées promises à l'être privilégié appelé à si juste titre le roi de la création.

« Cette roche, ces cailloux, que nous foulons aux pieds ont-ils toujours existé tels qu'ils s'offrent à nos regards? Non; ils se sont lentement formés dans les entrailles de la terre qui les emprisonnait, dépourvus d'organes, de chaleur propre, de sensibilité, de mouvement, si ce n'est du mouvement moléculaire insensible, ils grossissent par couches superposées, pour tomber en fragments, en poussière, ou pour entrer dans des composés nou-

Digitized by Google

veaux dès que la force attractive qui préside à leur formation vient à être annulée. Corps inertes et homogènes, les minéraux ne se propagent pas et ne meurent pas; en changeant de forme ils continuent d'exister, ils subsistent.

« L'herbe des prairies, les fleurs de nos parterres, les arbres de nos vergers ou des forêts, augmentent de volume ainsi que les minéraux; mais, sortis d'une graine et n'ayant pas été formés de toutes pièces, ils croissent par un admirable travail intérieur, c'est-à-dire que, sous l'influence d'une chaleur qui leur est propre et d'un appareil médullaire analogue au système nerveux ganglionnaire des animaux, ils possèdent une vie organique, une sorte de sensibilité ou excitabilité contractile, en rapport avec la simplicité de leurs fonctions nutritives et génératrices. Alimentés par les sucs de la terre et par l'air qu'ils absorbent extérieurement, rafraîchis par les eaux pluviales ou par de douces rosées, les végétaux naissent, respirent, sommeillent, se développent, se propagent, dépérissent, meurent, et présentent déjà quelques mouvements assez apparents, sans toutefois pouvoir quitter d'eux mêmes le sol auquel ils sont fixés par leurs racines; aussi, la vie consistant surtout dans la sensibilité, l'intelligence et les mouvements libres ou volontaires, les végétaux ne vivent, pour ainsi dire qu'à demi, ils végètent.

— A un plus haut degré dans l'échelle de la vie, se présentent les animaux ou êtres animés non responsables de leurs actes; sortis, comme nous et le même jour que nous, des mains du Créateur; compris dans sa bénédiction et dans son alliance; ici-bas compagnons de nos misères; ayant, dans certaines classes, un double système nerveux, même une sorte d'âme asservie à des organes symétriques, solidaires et détachés du sol, montrant parfois une sensibilité, une chaleur de sentiment plus vive que la nôtre; avec des mouvements spontanés, des sens exquis, de la mémoire, des besoins instinctifs, des penchants héréditaires ou acquis, enfin des passions dont, nous le répétons, ils ne sauraient être comptables, privés qu'ils sont de cette capacité d'intelligence qui perçoit, qui réfléchit, qui raisonne, qui juge, qui choisit librement, qui veut.

Digitized by Google

— Maître du monde, dont son génie a su asservir jusqu'aux éléments, l'homme participe aux divers modes d'existence des créatures et en offre en quelque sorte l'abrégé : ses os ont la dureté de la pierre, ses cheveux et ses ongles croissent comme l'herbe ; il sent, se nourrit, se développe, se propage et meurt, comme l'animal qui le sert ; mais son intelligence et le don de la parole, qui l'unissent à Dieu dans la prière, le placent infiniment au-dessus de tout ce qui ne se meut guère que pour aller en quête d'un aliment matériel ou d'un gîte. Quant à ses nombreuses passions, la raison lui a été donnée pour les combattre : la brute est esclave par son corps, l'homme est libre par son âme; courbée vers la terre, la brute ne songe qu'à la satisfaction des besoins présents ; les regards élevés vers le ciel et préoccupé de l'avenir, l'homme se réjouit ou s'attriste au souvenir du bien ou du mal qu'il a fait, et, seul, possédant une âme à la fois végétative, instinctive et intellectuelle, c'est-à-dire une âme vraiment vivante, un esprit parlant, il pourra satisfaire un jour auprès de son Créateur la soif de bonheur et d'immortalité qui le dévore.

« Mais qui donc est chargé d'illuminer le magnifique tableau de ces trois règnes de la nature, et de distribuer à la terre la chaleur dont elle a besoin pour ne pas rester dans un stérile engourdissement ? C'est vous, astres resplendissants, immenses et lointains flambeaux suspendus dans l'espace, qui est la demeure de la nature, et dans le temps qui en est la durée.

« Concluons ici que s'il faut des millions de soleils plus ou moins mobiles pour éclairer le monde de la matière, il ne saurait y en avoir qu'un pour éclairer le monde des intelligences ; ce soleil qui n'a point eu d'aurore et dont l'éclat est éternel, c'est le Très-Haut, le Tout-Puissant, qui seul possède la plénitude de l'Etre, et qui seul a pu dire : Je suis la vie.

« Ainsi considérée dans la série de tous les êtres qui composent l'univers, l'existence nous représente une échelle infinie, dont les degrés s'élèvent insensiblement de l'inertie au mouvement organique involontaire ; de celui-ci au mouvement spontané, mais privé du contrôle de la raison ; de ce dernier, enfin, au mouvement vraiment libre et volontaire, partant, aux actes

Digitized by Google

méritoires pouvant nous unir à jamais à l'être immuable qui a tout créé et imprimé à tout le mouvement sans sortir de l'éternel repos.

« Maintenant, dans la composition toute merveilleuse de l'univers, quel plus étonnant mystère que l'union de la matière et de l'esprit ? Dieu, qui se suffit à lui-même, pouvait s'envelopper de sa glorieuse et douce solitude, il ne l'a pas voulu ; loin de là, dans son ineffable bonté, il a daigné unir le fini à l'infini, former des êtres privilégiés, tenant par le corps aux éléments matériels, par l'âme à la source même de la vie ; puis il leur a envoyé un Médiateur, Homme et Dieu tout ensemble, pour les rendre dignes de partager une éternelle félicité, dans un océan sans limites de lumière et d'amour.

« Or, l'âme étant la vie du corps, Dieu, qui est la vie de l'âme, se trouve être la vie de notre vie ; aussi, au point de vue religieux, aimer Dieu, c'est vivre ; l'oublier, c'est mourir.

« Sans doute, la foi nous l'enseigne, le monde un jour sera détruit, et pourtant l'œuvre divine apparaît bien magnifique pour devoir subir un total anéantissement. Quant à la résurrection de la chair, également annoncée par la religion, elle nous est encore garantie par cette science innée, par cette voix secrète qui parle au-dedans de nous. Oui, le sentiment et la raison, cette double révélation faite à la créature militante, lui disent assez que les deux principes qui la constituent sont essentiellement solidaires ; que le corps est l'instrument de l'âme, comme l'âme est l'instrument de Dieu ; que notre vie terrestre est tout à la fois un pèlerinage qu'il faut accomplir et une arène où il faut combattre ; que ce n'est pas ici-bas que le juste reçoit la couronne ; enfin, qu'en formant le premier homme à son image, qu'en l'animant de son souffle immortel, le souverain architecte bâtissait pour l'éternité.

« De quelle admiration respectueuse ne devons-nous donc pas être pénétrés pour notre double nature, intelligence incarnée qui peut nous élever au niveau, au-dessus peut-être, des purs esprits, simples serviteurs du Dieu dont les hommes sont conviés à devenir les enfants de prédilection ! Oh ! oui, le corps humain est bien l'ouvrage le plus merveilleux de toute la création qu'il résume,

Digitized by Google

et dont il reflète les beautés ; aussi, le Verbe réparateur, qui a voulu s'en revêtir, le réunira-t-il pour toujours à l'âme, sa compagne, après leur séparation temporaire qu'on nomme la mort, mais que le chrétien envisage comme le berceau de l'immortalité. »

Après de semblables pages, il ne me reste plus qu'à signaler les *Merveilles du Corps humain* comme un livre *éminemment utile aux mœurs*, comme un des ouvrages les plus remarquables de notre époque, et à faire des vœux pour que tous les élèves de philosophie ne demeurent plus étrangers au premier de tous les enseignements, à la connaissance de soi-même, rendue si complète par les trois grandes études de M. Descuret sur l'homme physique, l'homme moral, l'homme intellectuel.

MORIAU,

Ancien Recteur d'Académie.

Digitized by Google

STATISTIQUE DE LA CROIX-ROUSSE.

POPULATION	Garçons.	Hommes.	Veufs.	Total.	Filles.	Femmes.	Veuves.	Total.	TOTAL général
Normale.	7,477	6,988	447	14,912	9,042	7,057	1,161	17,260	32,172
Flottante.	348	84	4	436	50	6	»	56	492
En bloc.	31	»	»	31	408	»	»	408	439
TOTAUX.	7,856	7,072	451	15,379	9,500	7,063	1,161	17,724	33,103

Rues ou places.	Maisons.	Ménages.	Individus.
78	1,479	9,299	33,103

INDUSTRIE. — Fabrication des étoffes de soie.

ATELIERS.	MÉTIERS.	INDIVIDUS masculins.	INDIVIDUS féminins.	MÉTIERS unis.	FAÇONNÉS.	VELOURS.
5,032	15,237	10,568	12,667	6,637	6,087	1,513

Total général des individus employés à la fabrication des étoffes de soie, 23,235.

RÉCAPITULATION D'APRÈS LES AGES.

	Garçons.	Hommes.	Veufs.	Filles.	Femmes.	Veuves.	TOTAL.
Au-dessous de 15 ans . . .	3,479	»	»	3,798	»	»	7,277
Au-dessus jusqu'à 60 ans.	4,347	6,556	302	5,605	6,740	730	24,280
Sexagénaires	26	406	84	72	283	282	1,153
Septuagénaires	3	98	53	23	38	118	333
Octogénaires	1	11	12	2	2	28	56
Nonagénaires.	»	1	»	»	»	3	4
TOTAUX.	7,856	7,072	451	9,500	7,063	1,161	33,103

RECENSEMENT DE 1851. — COMMUNE DE LA CROIX-ROUSSE.
(CHIFFRES OFFICIELS).

Garçons.	Hommes.	Veufs.	Filles.	Femmes.	Veuves.	TOTAL.
6,928	6,050	361	7,645	6,049	939	27.972

25 juillet 1856

JACQUET.
l'un des commissaires recenseurs.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Notre ville continue à s'embellir et d'habiles architectes luttent vaillamment à qui laissera un nom plus illustre attaché au monument le plus remarquable et le plus complet. Ce n'est point aux contemporains à décerner ces prix, constatons seulement que notre époque pourra se présenter devant nos petits-neveux aussi fièrement que les siècles les plus favorisés de notre histoire. L'embarcadère du chemin de fer de Paris à Marseille s'achève, la rue Impériale se continue avec activité, la belle flèche de Saint-Nizier a été découverte et débarrassée de ses échaffaudages ce mois-ci, le grand hôtel des Étrangers touche à sa fin, la Banque élève ses pierres de taille à la hauteur du premier étage, le palais de la Bourse arrondit ses arceaux et dresse ses masses polychromes dont nous pourrons sous peu apprécier l'élégance et la richesse, enfin les deux pavillons de Bellecour si finement dessinés, si richement sculptés, seront bientôt livrés l'un à la foule des consommateurs et des gourmands, et l'autre à l'armée chargée de maintenir la sécurité et le bon ordre parmi les promeneurs de Bellecour. A côté de ces constructions *de premier ordre*, une immense quantité de maisons particulières sortent de terre et se dressent sur leurs échasses gigantesques ; le grand café Européen de la place Louis-Napoléon, capital social 1,200,000, se prépare à ouvrir ses portes et le bazar non moins européen de la rue Impériale a fièrement planté sur ses toits des armoiries en papier peint. Un fait plus important pour la ville que l'ouverture prochaine du café Européen avec son orgue et son buffet, c'est l'inauguration de nos fontaines qui, depuis le 15 août font de notre cité autrefois alternativement sèche ou noyée, une ville raisonnablement arrosée, dans laquelle on peut boire à volonté sans qu'il en coûte rien, progrès immense sur le passé.

— La fête du quinze août de cette année n'a pas effacé le souvenir de celles des années précédentes, cependant elle a été signalée par des événements sérieux : des régates sur la Saône, une illumination magnifique à Bellecour, le jeu des nouvelles fontaines de la place de la Préfecture et des Terreaux et la réouverture du théâtre des Célestins.

A propos des Célestins, disons que notre petit théâtre a fait sa toilette et que, malgré l'avis contraire de quelques-uns de nos grands journaux, ce bout de toilette ne lui messied pas, qu'entre : *Tout* ou *rien* nous préférons *un peu* et qu'à tout prendre notre seconde scène est encore, et aujourd'hui surtout, une des plus présentables de la Province.

Le 1er septembre grande réouverture du Grand-Théâtre, mais hélas! notre habile décorateur, celui à qui notre principale scène devait tant de toiles de mérite, Savette a succombé après une longue et douloureuse maladie. Retenu à Lyon par les liens de la famille et de l'amitié, Savette aurait pu briller même à Paris,

Digitized by Google

sachons lui gré d'avoir préféré la vie modeste de province et de nous avoir consacré la richesse et l'habileté de son pinceau ; que son successeur nous permette de penser et de dire que ce sera un héritage difficile à recueillir et que longtemps encore les habitués du Grand-Théâtre regretteront l'artiste éminent que nous avons perdu. Savette est mort le 11 août, âgé de 51 ans seulement.

—Une autre perte que nous devons rappeler c'est celle de Pierre-Frédéric Achard, né à Lyon, le 4 novembre 1808, acteur plein de verve et de rondeur et que nous avons si souvent applaudi dans la *Famille du Fumiste*, *Pascal et Chambord*, l'*Aumonier du régiment* et tant d'autres créations auxquelles il avait donné un cachet particulier de franchise et de gaîté. Fils d'un ouvrier en soie, artiste amateur, cabotin, puis enfin un des acteurs les plus aimés de Paris, Achard est mort ce mois-ci, laissant une fortune qu'on dit considérable ; un de ses fils est artiste au Théâtre-Lyrique à Paris ; le talent est comme une fée habile, il peut aussi changer le plomb en or, l'humble veste en habit et la mansarde en riche et élégant salon.

— Nous n'entretiendrons pas nos lecteurs des distributions des prix du Lycée, de l'Ecole des Beaux-Arts, de la Martinière et d'autres solennités toujours imposantes pour les élèves et les parents ; nous terminerons par des nouvelles d'un autre genre et dont les belles lettres font tous les honneurs : un nouveau journal vient de paraître : l'*Omnibus Lyonnais ; littérature, histoire, voyages, biographies*, rédacteur en chef Péladan, éditeur Cajani, cinq centimes le numéro, trois francs par an ; le spécimen a paru, le second numéro est annoncé pour le 14 septembre ; s'il tient ses promesses, s'il vient pour instruire et moraliser, qu'il soit le bien-venu parmi nous. Le *Progrès industriel* paraît maintenant deux fois par semaine.

— Nous avons reçu de Bruxelles un curieux petit volume intitulé : *Histoire des Régiments nationaux belges pendant les guerres de la Révolution française*, par M. Guillaume, officier de l'ordre de Léopold, colonel d'infanterie et directeur du personnel au ministère de la Guerre ; un volume non moins curieux, et intéressant un plus grand nombre de lecteurs : *Les Vierges miraculeuses de la Belgique* par M. le capitaine de Reume, avec le concours de plusieurs ecclésiastiques et hommes de lettres, et enfin, de Paris, une brochure d'un de nos compatriotes : *Méditation en chemin de fer ou des destinées de la poésie dans ses rapports avec l'industrie*, par M. Arthur de Gravillon. Ce dernier ouvrage est une réponse à M. Victor de Laprade qui prétend que l'industrie tue la poésie. M. de Gravillon soutient la thèse contraire avec une conviction, avec une verve et un entrain qui pourront ne pas convertir tous ses lecteurs, mais qui les intéresseront à coup sûr. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

PUBLICATIONS RÉCENTES

SUR

LYON.

LUGDUNENSIS HISTORIÆ MONUMENTA, sive Diplomata, Chartæ, Leges, Epistolæ, Testamenta, aliaque instrumenta ad res Lugdunenses spectantia. — Origines et bases de l'histoire de Lyon, ou Diplômes, Chartes, Bulles, Lois, Arrêts, Règlements des corps de métiers, Testaments, et autres actes authentiques concernant les Annales lyonnaises, depuis le IIe siècle jusqu'à nos jours, publiés au nom de l'Administration municipale. *Lugduni excudebat Aimé Vingtrinier* (première partie), 1 vol. très-grand in-4°, M DCCC LVI, lettres ornées, fleurons, majuscules historiques, dix-huit grandes planches et un plan de Lyon antique.

Ce recueil aura neuf volumes ou parties qui seront réunies en trois gros tomes. La première partie (Période gallo-romaine), est distribuée ainsi : Lettre à M. le sénateur Vaïsse sur la régénération matérielle de la ville de Lyon.— Avant-propos, plan général de l'ouvrage. — Documents pour servir à l'histoire de Lugdunum. § 1. ÉCRIVAINS LATINS ET GRECS. § 2. Monuments épigraphiques de Lugdunum. Considérations générales sur les inscriptions antiques de Lugdunum. — Étude topographique sur les inscriptions et autres monuments antiques de Lyon.—Des enseignements

Digitized by Google

historiques fournis par les inscriptions. Organisation administrative et municipale de Lugdunum, par exception colonie romaine dès son origine. Colonies et Municipes. Fonctionnaires Gallo-romains à Lugdunum.— Tableau des emplois qui existaient dans l'administration civile et militaire de Lugdunum, d'après les inscriptions — Bibliographie de l'épigraphie lyonnaise. INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LUGDUNUM, distribuées en neuf séries. — Table générale des personnages auxquels les inscriptions sont adressées ou qui les ont dédiées. — Index général des noms propres.

ÉPIGRAPHIE MODERNE. Considérations générales. Première partie, inscriptions privées. Seconde partie, inscriptions sur les monuments publics de Lyon (1).

TABLE DE L'EMPEREUR CLAUDE. — Le bronze de Lyon. — Le discours. — But et résultat du discours de l'empereur Claude. — Réponse à MM. Lenormant, Benech, etc.

Numismatique de Lugdunum.

Monuments antiques de Lugdunum, Ruines, Voies romaines, Acqueducs, Temple d'Auguste et Monuments divers.

Établissement du christianisme à Lugdunum. Lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie (le texte grec d'après Zimmermann).

Plan de Lugdunum.

Explication des planches.

La seconde partie des *Lugdunensis historiæ monumenta* commencera la période du moyen-âge par les lois burgundes, d'après Canciani et Walter.

(1) Pour ne pas rompre l'ordre des temps, l'épigraphie moderne a une pagination particulière qui permettra de la placer à la fin du tome.

TABLE ALPHABÉTIQUE DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE, formée par J.-L.-A. Coste, suivie de pièces relatives à l'acquisition de cette bibliothèque faite par la ville de Lyon. *Lyon, imp. d'Aimé Vingtrinier*, 1856, grand in-8.

Digitized by Google

LE NOUVEAU SPON OU MANUEL DU BIBLIOPHILE ET DE L'ARCHÉOLOGUE LYONNAIS. *Lyon, Aimé Vingtrinier*, M DCCC LVI, 1 vol. gr. in-8, grand nombre de planches, fleurons, lettres ornées, marques typographiques, fac simile de Grolier, blasons or et couleur, etc.

Il existe trois éditions ou tirages de cet ouvrage, papier ordinaire, papier de Hollande et grand papier vélin fort. Les exemplaires en grand papier ont cinq planches qui ne se trouvent pas dans les autres. L'ouvrage est divisé ainsi: Première partie : Art typographique. § 1. Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Lyon, depuis 1472 jusqu'à nos jours. Description des marques typographiques des libraires et imprimeurs. § 2. Description des éditions lyonnaises.

Seconde partie : Archéologie, Monuments antiques, Numismatique, Table de l'empereur Claude : *Epigraphica Lugduni monumenta tum veteres tum recentiores*, Conclusion.

POÈTES LYONNAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE

Cette collection, dont tous les ouvrages sont indépendants les uns des autres, est imprimée à cent vingt-cinq exemplaires, par M. Louis Perrin, sur papier de Hollande légèrement teinté, dans le format in-8, avec des caractères seizième siècle, imités des plus beaux types de Jean de Tournes. Il y a, en outre, deux exemplaires tirés sur peau vélin.

RYMES DE GENTILE ET VERTUEUSE DAME D. PERNETTE DU GUILLET, LYONNOISE, *à Lyon, par Louis Perrin, imprimeur*, petit in-8 de 129 pages, M. DCCC. LVI.

Première édition complète, augmentée de toutes les additions qui se trouvent dans les éditions de Paris, 1547 et de Jean de Tournes, 1552. M le marquis de Ganay a confié son magnifique exemplaire de la réimpression de 1552 a l'éditeur, qui a eu ainsi entre les mains toutes les éditions originales. La belle réimpression de 1830 fourmille de fautes, et est très-incomplète.

Digitized by Google

LES PLAISANS DEVIS RECITEZ PAR LES SVPPOSTS DV SEIGNEVR DE LA COQUILLE (sous presse), collection complète ; première édition. Nous donnerons, dans cette curieuse édition, les Plaisans devis du 21 février 1580, du 2 mai 1581, du 19 février 1584, de 1589, du 8 mars 1593, du 6 mars 1594, et du 1er mai 1601 ; ce recueil sera terminé par le Colloque des trois supposts du seigneur de la Coquille, par Louis Garon.

Les Plaisants devis, récités par les Suppots du seigneur de la Coquille, sont des facéties dramatiques d'une extrême rareté ; il y en a huit. On ne connaît aucun exemplaire complet des éditions originales ; une seule est indiquée dans l'immense bibliothèque du duc de la Vallière ; il n'y en avait point dans la collection non moins considérable de M. de Soleine, et M. Coste n'avait pu s'en procurer que trois. Elles n'ont jamais été réimprimées.

MM. les conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal ont bien voulu permettre à l'éditeur de faire une copie, rigoureusement exacte, de leur exemplaire des Plaisants devis de 1580.

RECVEIL FAICT AV VRAY DES CHEVAVCHEES DE L'ANE faites à Lyon en 1566 et en 1578. Première édition complète, ornée d'une gravure d'après un dessin de Revoil, de vignettes sur bois, fleurons, etc.

Les réimpressions, faites en 1829, ne sont qu'un tiré à part d'un recueil littéraire que ne recommandait pas une belle exécution typographique ; leur aspect est fort disgracieux. On n'y trouve pas la Chanson novvelle, sur le chant Lentin, *Veux-tu savoir comme je vis, etc.*, l'Avis en vers des trois suppots, pièces qui sont cependant dans l'édition originale.

MUSÉE LAPIDAIRE DE LYON, PAR JOSEPH-FRANÇOIS ARTAUD, imprimé d'après le manuscrit légué par l'auteur à Chirat, concierge du Palais-des-Arts, et précédé d'une histoire de l'épigraphie à Lyon, grand in-4°, fig. — (Pour paraître très-prochainement).

Digitized by Google

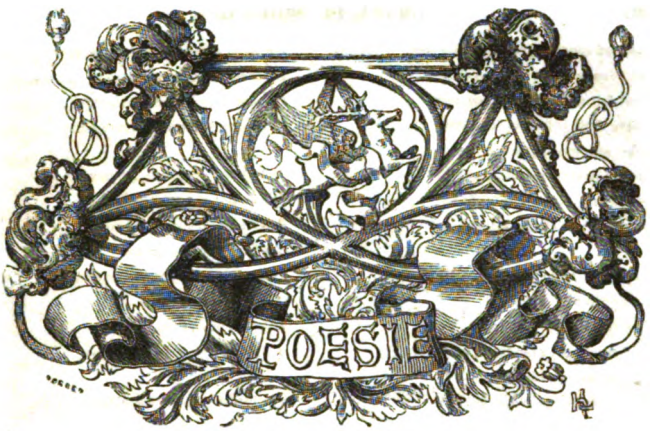

CHANT DU BRIGAND,

BALLADE.

Nuit profonde dans l'épaisseur d'une forêt. Incendie dans le lointain.

Camarades, la nuit est noire,
Buvons en paix à notre gloire !
Le chevalier du grand chemin
Sait verser le sang et le vin.
Jetez nous un regard d'envie,
Saints patrons qui veillez sur nous !
Qui mène plus joyeuse vie
De nos compagnons ou de vous ?

C'est pour nous que des forêts sombres
Le printemps épaissit les ombres ;
Il couvre d'un voile odorant
Le sommeil du hardi brigand.
Si parfois les pas d'une belle
S'égarent sous les dômes frais,
La biche est moins timide qu'elle,
Mais plus tôt échappe à nos traits !

Sitôt que viennent les ténèbres,
Sitôt que, sous leurs plis funèbres,
Le jour éteignant son flambeau
Fait du monde un vaste tombeau,
Le monde est à nous ! c'est notre heure !
C'est aussi celle des démons.
L'homme se ferme en sa demeure,
La nôtre s'ouvre et nous régnons !

Remplissons ces coupes vermeilles,
Epuisons ces nobles bouteilles,
Que cinquante ans du vieux château
Tint captives le noir caveau.
O nuit d'indulgences pleinières,
Où, saints Frères de la Merci,
Nous tirâmes ces prisonnières
Des mains du sommelier transi !

Le marché pécha par la forme
Et le prix ne fut pas énorme ;
Mais la bonne action vaut bien
Qu'on passe un peu sur le moyen !
Si le châtelain, âme dure,
Nous opposa quelques rigueurs,
Il sut bientôt qu'à ma ceinture
Je porte, moi, la clé des cœurs !

Tope là ! qu'un bel incendie
Eclaire gaîment une orgie !
Entends-tu l'ouragan joyeux
Nous répondre parmi les feux ?
Il roule et porte aux vastes nues
Et les flammes et nos chansons !
Vois-tu ces femmes éperdues,
Quels hurlements ! .. Amis, trinquons !

Digitized by Google

J'aime un coursier jeune et farouche,
Dont l'écume inonde la bouche
Et qui fait pleuvoir sur mon sein
Le sang dont il baigne son frein!
J'aime que son regard s'allume
Quand l'airain parle de combats,
Que sous ses pieds la terre fume,
Que le rocher vole en éclats!

J'aime une belle désolée
Qui, palpitante, échevelée,
Fait étinceler sur mon sein
Le poignard que brandit sa main!
J'aime qu'une pudique rage
Arme d'éclairs son grand œil noir;
Que toutes les voix du rivage
Répondent à son désespoir!

Qui fuit là-bas parmi la plaine?
Où vont ces vieillards hors d'haleine,
Ces pâtres poussant à grands cris
Enfants et troupeaux ahuris?
D'où vient que partout à la ronde
Mille échos hurlent à la fois?
Holà? qu'est-ce?.... la fin du monde?
Non! c'est Lui qui sort de ses bois!

Lui! Lui! c'est le nom qu'ils me donnent,
Le titre dont ils me couronnent!
De leurs calendriers de nains
Pas un nom ne m'allait aux reins!
Lui, c'est le sombre météore
Que la peste suivra demain!
Lui, c'est la foudre qui dévore,
C'est tout l'enfer brisant son frein!

Pourtant, j'eus un nom doux à dire,
Que nul n'aurait osé maudire,
Un nom de mère, un nom de sœur,
De ces noms que donne le cœur!
Qui donc en a voulu l'échange?
Qui brisa mes rêves d'enfant?
Qui fit un démon de cet ange?
Qui le premier me dit: « brigand! »

Je sais une verte colline
Où fleurit la blanche églantine;
Je sais un lac où d'un ciel pur
Se mire le riant azur;
Un noir rocher pend sur sa rive,
Du rocher s'élance une croix;
Le nautonier, l'onde plaintive,
Le soir y confondent leurs voix.

Oh! quand venait la primevère
Que de fois j'y suivis ma mère,
Folâtre et du pieux chemin,
Habile à retarder la fin!
J'allais poursuivant l'hirondelle
Ou le papillon sur les fleurs;
A l'une j'enviais son aile,
A l'autre ses vives couleurs!

Une larme sous ma paupière!.....
Une larme!... pour toi ma mère!
Pour toi, pour toi cette autre encor,
D'un cœur brisé dernier trésor!
Vous dont le souvenir me brave,
Visions de mes anciens jours,
Que voulez-vous, rêves d'esclave,
Ah! fuyez! adieu pour toujours!

Hier, en bon et saint ermite,
A la cité je fis visite;
Une potence, élégamment,
Y balançait un fruit vivant;
On eut dit que, fuyant la terre,
Il se jouait avec le vent!
Ce gai danseur.... c'était mon père!
Buvons aux destins du brigand!

Sous ce crâne où l'or étincelle
A rayonné l'œil de ma belle!
Qu'il pare nos bruyants festins
Et veille encore à nos destins!
Restes chéris, coupe sacrée,
Q'un vin pur inonde tes bords!
Qu'à jamais ma lèvre altérée
Y puise de nouveaux transports!

Oh! comme à l'heure du carnage,
Élénore, une sombre rage
Faisait flotter tes noirs cheveux
Sur ton front sillonné de feux!
Terrible comme la tempête
Qui rugit aux cimes des monts,
Comme la louve qui s'apprête
A défendre ses nourrissons!

Digitized by Google

Souvent encor dans la mêlée
Son ombre ardente, échevelée,
Se lève et sur ses pas vainqueurs
Entraîne nos bras et nos cœurs !
Oui ! par delà les vastes nues,
S'il est en haut des dieux sur nous,
Esprits, Puissances inconnues,
Eléonore est une de vous !

Levez-vous, orages que j'aime,
Oh ! séparez-moi de moi-même !
Sous votre sublime clameur
Etouffez celle de mon cœur !
Au souffle de votre furie
Ce cœur sent moins son trait mortel,
Par vous emporté je m'oublie,
M'oublier, pour moi, c'est le ciel !

Oh ! Nature immense et chérie,
Laisse ma lèvre inassouvie
S'enivrer au souffle immortel
Qu'exale ton sein maternel !
Toi qui ne meurs pas, douce mère,
Tes bras nous sont toujours ouverts ;
Oh ! nourrice, endors ma misère
Au bruit divin de tes concerts !

Tes beaux soleils, tes vertes cimes,
Tes lacs, tes forêts, tes abîmes,
Tes mystères au fond des bois,
Tes silences, tes grandes voix,
Tout me transporte, tout m'enivre,
Ton chœur éternel chante en moi !
T'aimer, te comprendre, c'est vivre,
Notre âme, ô Nature, c'est toi !

Mais, vraiment, je deviens poète !
Et pour peu qu'Apollon s'y prête
Mon luth va chanter les bergers,
Les fruits, les fleurs et les vergers !
Allons ! des rubans, des houlettes,
Formez vos ronds, jeunes pasteurs !
Il faut le doux son des musettes
A nos innocentes ardeurs !

Le beffroi du vieux monastère
Dormira sa nuit tout entière....
Les moines ont fait poliment
En ma faveur leur testament,
Puis.... jouvris le ciel aux bons pères !
Je frappai seul.... ils étaient cent ;
Mais n'est-il pas écrit, mes frères,
Que Dieu combat pour l'innocent !

Bonne épée, ô ma vieille amie,
Qui te met si fort en furie ?
Tu frémis à faire bondir
Ta jalouse prison de cuir ?
Te voilà libre.... tiens ! regarde,
Pas une étoile aux cieux déserts !
De ta pointe agile à ta garde,
Tout ton acier reluit d'éclairs !

Me reproches-tu ma clémence ?
Fallait-il te livrer l'enfance
De ces vierges aux douces voix,
Tremblantes au pied de leur croix ?
Regrettes tu ce large ventre
Que balançait le vieux doyen ?
Voulais-tu voir si dans cet antre
Se cachait l'âme d'un chrétien ?

Allons ! console-toi.... l'aurore
Sourit aux monts qu'elle colore ;
N'entends-tu pas le cor lointain
D'un chasseur ami du matin ?
Qu'en ces bois sa meute égarée
Entraîne son élan guerrier,
Tous les deux nous aurons curée,
Toi, sa gorge et moi son coursier !

Oh ! dis-moi, monde que j'abhorre,
Penses-tu l'emporter encore ?
N'ai-je pas ri dans tes douleurs,
N'ai-je pas épuisé tes pleurs ?
Pour chaque fête ou tu t'asseoies
J'ai du fer, j'ai des feux nouveaux,
Et sur chacune de tes joies
Ma vengeance a lancé deux maux !

Quand viendra l'heure solennelle,
Quand surgira l'ombre éternelle,
O Néant ! rappelle en ton sein
Ce souffle qu'alluma ta main !
Point de pleurs, mais triples rasades,
Et buvez à mes anciens jours !
Point de tombe, ô mes camarades,
Point !... que la gorge des vautours !

GEORGE ARANDAS.

Digitized by Google

Archéologie.

EXPLICATION D'UNE INSCRIPTION SINGULIÈRE QUI SE VOYAIT AUTREFOIS SUR LE FRONTON DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LA-VIE, A VIENNE EN DAUPHINÉ.

C'EST ICY LA POMME DU SCEPTRE DE PILATE.

Cette inscription, qui ne se voit plus aujourd'hui, accompagnait, du temps de Chorier, un globe rouge, peint au plus haut de la façade du temple d'Auguste, transformé en église au moyen âge, sous l'invocation de Notre-Dame-de-la-Vie (1). Jean du Bois, qui écrivait cinquante ans auparavant, affirme que le globe était de pierre, *in cujus frontis medio, orbis est lapideus, quem pomum Pilati vocitant cives* (2). Cette assertion est confirmée par le voyageur allemand, Abraham Golnitz, qui visita la ville de Vienne en 1631 : *Ibi lapidea pila cum his verbis*, c'est le pommeau du sceptre de Pilate, *quasi Pilatus hujus modi sceptro cum tali pila usus fuisset* (3).

Nous en tirerons la conséquence qu'il existait anciennement sur le fronton du temple quelque ornement en forme de boule ou de globe auquel l'imagination du peuple avait imposé la dénomination singulière de pomme de Pilate ou de pomme du sceptre de Pilate. Ce globe étant venu par la suite à tomber et à se briser, il avait été remplacé par une peinture qui en reproduisait la forme. Dans tous les cas, que le globe ait été de pierre ou simplement représenté en peinture, l'existence et les termes es-

(1) Les Recherches du Sieur Chorier sur les antiquitez de la ville de Vienne, métropole des Allobroges ; Lyon, 1658, 1 vol. in-12, p. 88.

(2) Joannes à Bosco, Viennæ antiquitates sacræ et prophanæ, p. 9, ad calcem Bibliothecæ Floriacensis ; Lugduni, 1605, in-8.

(3) Ulysses Belgico-Gallicus seu Abrahami Golnitz Itinerarium Belgico-Gallicum ; Lugduni Batav. ex officina Elzeviriana, 1631, pet. in-12, p. 448.

Digitized by Google

sentiels de l'inscription qui l'accompagnait n'en sont pas moins formellement garantis par l'accord des trois écrivains que nous avons cités.

Nous ne tiendrons donc nul compte de la version toute différente du chanoine de Saint-Maurice, Jean Le Lièvre, qui, sans parler de l'inscription ou la traduisant à sa manière, dit que cet ancien auditoire ou prétoire des Romains se nommait *Pomerium Pilati* (1), comme s'il y avait la moindre analogie entre la signification des mots qu'il rapproche ainsi les uns des autres. Il ne faut pas, à notre avis, se prévaloir d'une expression échappée à un homme qui n'en a pas compris le sens pour tourner la difficulté au lieu de l'aborder en face. Il ne peut, il ne doit être question que de la pomme du sceptre de Pilate.

Cette inscription exprime sous une forme allégorique et bizarre cette tradition populaire : C'est ici le lieu où Pilate a siégé en qualité de juge. On sait que l'esprit inventif des Légendaires du moyen âge s'est particulièrement attaché à tous les personnages qui s'étaient trouvés mêlés au drame sanglant de la passion de Notre-Seigneur. Ils les ont tirés les uns après les autres de la Judée et leur ont fait traverser les mers pour venir dans les Gaules recevoir le prix de leurs mérites ou le châtiment de leurs crimes. Il suffit de nommer Joseph d'Arimathie, saint Longin, saint Lazare, sainte Marthe, sainte Marie-Magdeleine, pour que l'ont ait présentes à la pensée ces merveilleuses pérégrinations, acceptées comme articles de foi par une longue suite de générations.

Ponce Pilate, le juge inique et prévaricateur, ne devait pas être oublié. Une tradition fort ancienne, puisqu'elle est consignée dans la Chronique de saint Adon, archevêque de Vienne au IXe siècle, nous dit que l'ancien gouverneur de la Judée, convaincu de nombreuses iniquités, fut condamné à subir un exil perpétuel dans cette ville. En butte aux traitements les plus cruels, qui lui étaient infligés par les ordres de l'empereur Caligula, il ne trouva

(1) Histoire de l'antiquité et saincteté de la Cite de Vienne, par Messire Jean Le Lièvre, Vienne, 1623, in-8, p. 47.

Digitized by Google

d'autre remède à ses maux que de se donner la mort en se percant de son épée (1).

La légende s'embellit par la suite d'une foule de circonstances qui lui servaient pour ainsi dire de pièces probantes ; on montrait à la porte de Lyon la tour où le maudit avait été enfermé et lié de cordes, on voyait l'eau bouillonner encore et menacer d'engloutir les bateaux à l'endroit même où son corps avait été précipité dans le Rhône. Il n'est pas jusqu'à la pyramide romaine que l'on aperçoit auprès de cette ville, qui ne prît le nom de Pyramide de Pilate et ne passât pour avoir été construite au milieu des jardins entourant son logis (2). Non seulement Pilate avait acquis droit de cité dans Vienne, mais on voulait encore qu'il n'y eût été relégué que parce que c'était le propre lieu de sa naissance.

Il n'est donc pas surprenant que le vulgaire, toujours enclin à peupler les vieux édifices de personnages mystérieux, se soit mis en tête que le temple romain avait été le prétoire où siégeait ce terrible juge. C'est là que, revêtu des insignes de sa dignité et le bâton magistral à la main, il dictait ses arrêts en attendant que le ciel eût prononcé le sien. Cette idée est bizarre sans doute mais elle nous semble trop clairement exprimée par l'inscription pour qu'il soit possible d'en contester l'existence et la réalité.

Telle n'a pas été cependant l'opinion de notre savant et regrettable ami, M. Delorme ; l'inscription lui a paru trop absurde pour mériter une explication et il ne s'est attaché qu'à l'espèce de traduction qu'en avait donnée Jean Le Lièvre. Une fois sur ce terrain, nous allons voir jusqu'où l'interprétation du mot *Pomerium* l'a entraîné.

« Ce nom appartient à la basse latinité, et désigne comme

(1) Pilatus qui sententiam damnationis in Christum dixerat, et ipse perpetuo exilio Viennæ recluditur : tantis que ibi, irrogante Caio, angoribus coarctatus est, ut sua se transverberans manu, malorum compendium mortis celeritate quæsierit. Adonis Viennensis archiepiscopi Breviarum chronicorum ; Parisiis 1561, in-8, p. 114.

(2) André du Chesne, les Antiquitez des Villes et Chasteaux de France ; Paris, 1637, in-8, p. 835.

Digitized by Google

pomarium un verger (1). Il est donc très-vraisemblable que, avant que l'entrée de l'église de Notre-Dame-de-la-Vie eût été établie sur la face orientale, un jardin joignait le même monument de ce côté et l'enveloppait en partie. Peut-être le propriétaire, du nom de Pilati, eut-il la fantaisie de placer sur le frontispice l'inscription : *Pomerium Pilati*, « c'est ici le verger de Pilati, » et d'y faire peindre un globe que l'on appela ensuite ridiculement la pomme du sceptre de Pilate. Plus tard, quand il ne resta plus de traces du jardin, et que le souvenir du propriétaire eut été effacé, l'ignorance, en voyant le nom de Pilati écrit sur la face de l'édifice, crut qu'il désignait le célèbre Pilate, et indiquait que celui-ci y avait rempli comme à Jérusalem les fonctions de juge. Quant au nom de Pilati, il a été certainement porté par une famille en Dauphiné. L'un des membres de celle-ci fut secrétaire de plusieurs Dauphins et mourut en 1373. Il posséda peut-être le jardin dont nous avons parlé et il lui aurait donné son nom, comme, selon Chorier (2), il l'a donné à un certain domaine auprès de Saint-Vallier, qui n'en passe pas moins pour avoir appartenu à Pilate » (3).

Il serait difficile d'établir, autrement que par des suppositions, la résidence et la demeure à Vienne d'Humbert Pilat ou Pilati de la Buxerre, « clerc de la dyocèse de Graignoble, » comme il s'intitule lui-même à la fin des actes qu'il a passés en qualité de notaire ou de secrétaire des deux derniers Dauphins. Il en est de même de l'assertion de Chorier, relative au domaine que cet ecclésiastique grenoblois aurait possédé près de Saint-Vallier. Ce domaine ou plutôt ce village se nommait et se nomme encore Ponsas, et il est inutile d'aller chercher l'origine de la tradition ailleurs que dans le rapprochement fortuit de ce nom avec celui de Ponce Pilate (4). Enfin et en mettant toutes ces difficultés de

(1) Du Cange, Dict. verbo *Pomerium*.

(2) Rech. sur les Antiq. de Vienne, l. 1, c. 5.

(3) Description du Musée de Vienne, précédée de Recherches historiques sur le temple d'Auguste et de Livie, par M. Delorme, bibliothécaire et conservateur du Musée. Vienne, Girard, 1841, in-8, p. 110.

(4) Delacroix, Statistique du département de la Drôme ; Valence, 1835, in-4, p. 589.

Digitized by Google

côté, il resterait encore quelque apparence à l'explication de M. Delorme, si l'inscription eût figuré autre part que sur un édifice public ; mais comme le monument viennois dont il s'agit, temple, prétoire, église, n'a jamais été la propriété d'un particulier, elle porte complètement à faux. L'inscription, là où elle fut placée à une époque de naïve croyance, ne peut être que l'expression d'un sentiment populaire applaudissant au triomphe du Christ dans l'enceinte même où avait siégé le premier de ses persécuteurs.

Il est aujourd'hui généralement admis, et les savantes recherches de M. Delorme ont levé tous les doutes à cet égard, que l'ancienne église de Notre-Dame-de-la-Vie est un temple élevé en l'honneur d'Auguste et de Livie, sous le règne de l'empereur Claude ou quelques années plus tard. Mais, en 1841, la tradition qui faisait un prétoire de cet édifice trouvait encore à Vienne des défenseurs obstinés. Il est probable que M. Delorme craignit de leur fournir des armes en convenant que cette tradition remontait jusqu'à Pilate, c'est-à-dire jusqu'au premier siècle de notre ère, et la peur d'un mal le jeta dans un pire.

Ces craintes, dans tous les cas, n'étaient pas fondées; la légende qui relègue à Vienne l'ancien procurateur de la Judée, ne date que d'une époque obscure du moyen âge, et ne peut en conséquence avoir aucune influence sur l'histoire archéologique du monument romain. Saint Adon, qui l'a mise au jour, a terminé sa Chronique en 869, et il n'en est question nulle part avant lui. Eusèbe et Paul Orose avaient raconté la fin misérable de Pilate sans indiquer le lieu où elle était arrivée (1). Grégoire de Tours, si curieux des traditions locales, n'a fait que répéter les paroles de ces deux historiens et l'on doit inférer de son silence que la légende recueillie par l'Archevêque de Vienne n'existait pas ou du moins n'avait encore aucune consistance à la fin du VIe siècle (2). Elle s'est produite durant les deux autres siècles qui ont précédé son ar-

(1) Eusebii historiæ ecclesiasticæ, lib. II, cap. 7. — Pauli Orosii Historiarum, lib. VII, cap. V.

(2) Gregorii Turonensis historiæ ecclesiasticæ Francorum, lib. I, cap. XX et XXIII.

Digitized by Google

chiépiscopat, sans avoir, en dépit de toutes les conjectures, d'autre origine plus apparente que le voisinage de la montagne connue sous le nom latin de Mons Pilatus (1).

Au surplus cette tradition elle-même n'était pas universellement reconnue. Plusieurs autres villes, Rome et Rimini en Italie, Forcheim en Allemagne, disputaient à Vienne cet illustre concitoyen, et montraient aussi sa maison, ses jardins et le lieu où il s'était donné la mort. Il n'y a pas jusqu'à une cité voisine qui, toujours émue de cette jalousie riveraine que signale Tacite, n'ait eu la prétention d'enlever ce fleuron à la couronne de sa rivale. Cette autre primauté serait sujette à discussion et les textes ne manqueraient pas pour répliquer aux textes, mais Dieu nous garde de revenir sur un point dont un vieil historien du Dauphiné s'est généreusement départi en ces termes : « D'autres soutiennent que Pilate était de Lyon, et quant à ce qui est de moi je le cède de grand cœur aux Lyonnais » (2).

Alfred de TERREBASSE.

(1) Pilat, pilos habere incipit; alias pro detrahit pilos, a quo depilati. (Pauli Diaconi excerpta ex lib. Pomp. Festi de significatione verborum lib. XIV). D'après cette étymologie, rapprochée du sens figuré *piller* que donnent au verbe *pilare* plusieurs passages d'Ammien Marcellin, le nom de *Pilatus*, Pilat équivaudrait à celui de chauve, pelé, dépouillé, qui caractérise parfaitement les crêtes rocheuses, nues et grisâtres de cette montagne. (Amm. Marcellinus ex ed. Jac. Gronovii; Lugd. Batav. 1693, in-4, lib. XIV, cap. II). Par la suite, et à raison sans doute de la légende, *Mons Pilatus* s'est converti en *Mons Pilati*, le Mont-Pilat, comme on l'écrivait autrefois et le Mont-Pilat, comme on l'écrit aujourd'hui, en supprimant la lettre étymologique.

(2) Alii Pilatum fuisse Lugdunensem asserunt, et quantum ad me attinet, eum liberaliter Lugdunensibus dono. (Aymari Rivallii delphinatis de Allobrogibus libri novem ex autographo codice editi; Viennæ Allobrogum, 1844, in-8, p. 295).

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR

LA DÉCADENCE ROMAINE.

(SUITE).

Les Romains, nos grands maîtres dans tout ce qui regarde les jouissances matérielles, agissaient rationnellement en se faisant vomir. Après cette opération, la bouche et l'estomac parfaitement nettoyés étaient aptes à ingurgiter un septième service. Les excitations de l'appétit et de la soif, *irritamenta gulæ et sitis*, étaient devenus un art. Le principal moyen et le plus simple se formulait par le vomissement. C'était un usage reçu, et comme pour tout ce qui est reçu, — il n'y avait là aucune honte, pas plus qu'aujourd'hui à boire de l'absinthe. Les gens qui brillaient par le luxe en tout genre, *luxuriæ causa*, prenaient l'habitude de vomir chaque jour. César vomissait ordinairement après avoir mangé, ce qui lui permettait de recommencer son repas. Cicéron, qui raconte le le fait, trouve la chose toute naturelle. Cependant, dans sa seconde Philippique, il en fait un reproche à Antoine. Il est vrai qu'il existait une circonstance aggravante à la charge de ce dernier : il s'était donné ce soulagement publiquement, dans une assemblée du peuple. — Juv. I, 94 — Tacit. Hist.

Digitized by Google

II, 62, — Plin. XIV, 28 — Cels. I, 3. — Cicer. Att. XIII, 52. — Dejot 7. — Mart. II, 89.

On vomissait pendant ou avant le dîner. Dans le premier cas, on rendait simplement la nourriture, parce que la capacité de l'estomac n'était plus capable de recevoir de nouveaux aliments ; dans le second, on buvait du vin, le plus souvent du Falerne, que l'on rejetait aussitôt. Cette dernière opération préparait l'appétit. Ces divers exercices, en usage parmi les gens à la mode, parmi ceux qui *savaient manger*, étaient acceptés par les empereurs eux-mêmes. Vitellius fut célèbre par l'habitude qu'il en avait, *vomitandi consuetudine*. Auguste buvait très-peu de vin, mais s'il lui arrivait de s'être un peu oublié, il se soulageait par une évacuation volontaire. Juvénal fait dire à Domitien, par celui qui lui apporte le fameux turbot, pour lequel le sénat fut convoqué : « Dépêche-toi de nettoyer ton estomac. » On comprend alors que le luxe dut inventer des moyens élégants pour provoquer ces évacuations. A cet effet, on servait aux convives, outre des pointes d'argent, de lentisque, ou même de bouts de plumes pour se curer les dents, des plumes rouges, *primas rubentes*, que l'on introduisait dans la gorge. Ces plumes provenaient du flamand, *phœnicopterus ruber*, oiseau rare et cher, dont la langue était excellente. Lorsque l'empereur Claude, après avoir beaucoup mangé, avait un sommeil pénible et dormait la bouche ouverte, on lui passait une plume dans la gorge et l'on soulageait ainsi sa plénitude d'estomac. Le réveil devait être excessivement désagréable, et j'ai un peu de peine à croire le récit de Suétone. Dans tous les cas, il fallait que Claude eût fait entrer l'emploi de ces plumes dans ses habitudes, car elles servirent à activer sa mort. Lorsqu'il eut été empoisonné par un plat de champignons, eux-mêmes vénéneux, ou peut-être mêlés avec une substance de cette nature, l'effet désiré ne se produisant pas

Digitized by Google

assez promptement, le médecin Xénophon, dans la confidence d'Agrippine, titilla la gorge de la victime avec une plume empoisonnée. — Suv. VI, 427 — IV, 138 — 67 — Suet. in Vitel. 13 — in Aug. 77 — in Claud. 33 — Petr. 33 — Mart. III, 82 — XIV, 22. — Plin. X, 68. — Tacit. ann. XII, 47.

On comprend que l'usage du vomissement étant accepté, les convives pouvaient faire une immense consommation d'aliments liquides et solides. On vomissait alternativement afin de manger, on mangeait afin de vomir, et l'on ne daignait pas même digérer des mets apportés de toutes les parties du monde. Pour accomplir ces orgies gastronomiques, on ne se gênait pas, et l'on vomissait sur le pavement des salles à manger. Les convives, couchés sur des lits n'avaient pas les pieds incommodés par l'humidité; mais il n'en était pas de même des esclaves chargés de servir à table. Pour obvier à cet inconvénient, Vitruve enseigne le moyen d'établir un pavement approprié aux circonstances, et il explique parfaitement le motif de cette invention : « de manière que tout ce qui est répandu, par suite des coupes renversées ou de l'usage de vomir, tombe et sèche aussitôt, et si les serviteurs, *ministrantes*, ont les pieds nus, ils ne sont nullement incommodés par la fraîcheur du pavement. » Cet appareil emprunté des Grecs était ainsi construit : on étendait une couche de beton, nivellé de telle sorte qu'elle eût une pente terminée par une rigole d'écoulement; au-dessus, on posait une seconde couche, composée de charbons fortement battus, et l'on couronnait le tout par une troisième couche de chaux, de sable et de cendre. Cette partie supérieure était polie et prenait une couleur noire. Quand le pavement n'était pas établi suivant la méthode de Vitruve, on répandait dessus, à chaque changement de service, de la sciure de bois teinte en rouge ou en jaune, ainsi que de la poussière d'albâtre.

Digitized by Google

Les vomissements n'humectaient pas toujours le sol de la salle à manger :

Marmoribus rivi properant, aut lata Falernum
Pelvis olet....,- JUVEN., VI, 430.

On avait aussi des cuvettes destinées à cet usage, et le luxe introduisit pour cette abominable opération, ce qu'il y avait de plus cher : des vases murrhins ou d'autres taillés dans des pierres précieuses, *capacibus gemmis*. — Senec. ad Helv. IV — de Benef. VII, 9 — Juv. VI, 430 — XI, 172 — Hor. od. II, 14 — Vitr. VII, 4 — Petr. 68.

L'art de boire arriva à un raffinement incroyable. On en analysa toutes les jouissances et, entre autres, on expérimenta celle de l'ivresse provoquée à jeun. Boire après le repas paraissait bon seulement pour les gens vulgaires et ignorants, *veræ voluptatis ignari*. Ce fut sous le règne de Tibère que s'introduisit cette mode de boire avant de manger. On en fut redevable à quelques médecins étrangers, qui crurent se recommander à l'attention publique en apportant cette regrettable nouveauté. Il paraît qu'Héliogabale n'estimait pas beaucoup cet usage, car c'était après son repas qu'il invitait le préfet de Rome et ceux du prétoire à boire avec lui. Si ces derniers refusaient, il ordonnait à leurs supérieurs de les contraindre à condescendre à ses désirs. Les viveurs, ceux qui se vantaient de mener la vie bon train, *rapere vitam*, buvaient non seulement après le repas, mais pendant et après. On concevra facilement que pour soutenir et exciter cette intempérance, il fallait avoir recours à des moyens extraordinaires. Les *irritamenta sitis* dégénéraient en étrange tyrannie. Celui qui n'avait plus soif, qui, par suite de l'excès, concevait de la répugnance pour le vin, avalait alors une dose plus ou moins forte de ciguë. Il existe beaucoup d'incertitude sur la nature de la plante à laquelle les anciens ont donné ce nom. Quoi qu'il en soit, cette substance très-véné-

Digitized by Google

neuse ayant le vin pour antidote, la victime, stupidement volontaire, craignant l'effet du poison, était forcée de boire à tout prix, si elle ne voulait pas rester véritablement empoisonnée. Comme il y avait un grand honneur à boire beaucoup de vin, et que souvent on engageait des paris, *certamina bibendi*, les joûteurs employaient alors les moyens les plus singuliers, afin de l'emporter sur leurs adversaires. C'est probablement dans ce cas que la ciguë jouait son rôle. On avalait aussi de la poudre de pierre ponce. L'effet de cette poussière était tel que si on ne la noyait pas dans une immense quantité de vin, on risquait d'en mourir. Ces artifices venaient simplement au secours de ceux qui voulaient vaincre des rivaux ou conserver leur réputation de buveurs, mais loin de procurer des jouissances matérielles, ils devaient au contraire être très-pénibles. Le ridicule amour-propre des lutteurs mettait la victoire au-dessus des souffrances et même de la vie. — Senec. ep. 95 — Lamp. in Heliog. 19 — Plin. XIV, 28 — XXV, 95 — XXIII, 23 — XXXVI, 42.

Ces diverses pratiques n'aboutissaient qu'à faire de l'homme un patient condamné au supplice de devenir une outre gonflée de vin. Pour résoudre le problème de la jouissance, il fallait donc inventer des moyens de provoquer réellement la soif. On n'avait plus aucune honte, tant on regardait comme chose naturelle la recherche des plaisirs les plus brutaux. Il paraît que, parmi ces excitants, il y en avait de tellement abominables que la pudeur de Pline ne lui permet pas d'en parler, *et quæ referendo pudet docere*. Les hommes qui voulaient y mettre un peu de prudence et de modération se contentaient de bains extrêmement chauds. Quand ils étaient presque cuits et près de rendre l'âme, ils sortaient de l'eau, et sans se mettre sur leur lit, sans même prendre le temps de passer une tunique, dans un état complet de nudité, altérés et haletants, ils se faisaient apporter d'immenses vases de vin,

Digitized by Google

qu'ils soulevaient pour montrer leur force; ils en avalaient en entier le contenu, vomissaient aussitôt, buvaient de nouveau et, jusqu'à trois fois, pratiquaient cet horrible exercice. Un autre usage, apporté de l'étranger, consistait à se rouler par terre, en étalant sa poitrine et renversant sa tête en arrière, *volutatio in cœno, ac pectorosa cervicis repandæ ostentatio*. — Plin. XIV, 28.

L'honneur de boire était grand, *rara gloria*, surtout quand on pouvait se soumettre à certaines règles, que les buveurs de conscience se faisaient un scrupule de ne pas enfreindre. Il fallait boire, sans en venir à bredouiller, sans vomir et sans uriner. On devait avaler d'un seul trait d'immenses coupes, ne pas reprendre sa respiration et ne pas se permettre de cracher. Après avoir bu, on retournait sa coupe, et il était obligatoire que le peu de vin, contenu au fond ne fît pas le moindre bruit en tombant sur la mosaïque de la salle à manger. L'histoire nous a conservé le nom d'un célèbre buveur, qui remplissait admirablement toutes ces conditions: Novellius Torquatus de Milan. C'était un personnage important, qui remplit les charges de préteur et de proconsul. Un jour, devant Tibère, et au grand étonnement de celui-ci, il avala d'un seul trait, *uno impetu*, trois coupes de vin — plus de 9 litres.—Tibère, dans sa jeunesse, avait été grand buveur; c'est pour cela que ses soldats substituèrent à ses noms de *Tiberius Claudius Nero* ceux de *Biberius Caldius Mero*. Quoique dans la suite il fût devenu très-sobre à l'endroit du vin, il avait cependant conservé beaucoup d'admiration pour les exploits bachiques. Étant empereur, il passa deux jours et une nuit avec Pomponius Flaccus et L. Pison, à boire et à manger. Dans ce même temps, il travaillait à la réforme des mœurs publiques. Voulant témoigner sa satisfaction à ses deux convives, il donna à l'un le gouvernement de Syrie, à l'autre la préfecture

Digitized by Google

de Rome, Des personnages illustres ayant sollicité la questure, il leur préféra un obscur candidat qui avait bu devant lui une amphore de vin.— Plin. XIV, 28 — Suet. in Tiber., 42.

Les buveurs célèbres n'ont pas tous possédé les nombreuses qualités de Torquatus, et c'est un fait très-curieux de voir le soin qu'apportent les historiens à entrer dans les moindres détails. Bonose, compétiteur de Probus, buvait énormément, et Aurélien disait de lui : « il n'est pas né pour vivre, mais pour boire. » Malgré son intempérance, il ne s'enivrait jamais, ce qui lui procura la facilité de rendre à l'état des services importants. En effet, dans ses conférences avec les chefs barbares, il buvait jusqu'à les enivrer et surprenait ainsi tous leurs secrets. Le biographe de Bonose nous explique même son secret, qui consistait dans une faculté contraire à une de celles de Torquatus : *habuit præterea, rem mirabilem, ut quantum bibisset, tantum mingeret, neque unquam aut ejus pectus, aut venter, aut vesica gravaretur.* — Vopisc. in Bonos. 14.— L'antiquité nous a laissé un bien petit nombre de livres, et parmi ceux dont notre curiosité a regretté la perte, on peut ranger celui de Marc-Antoine qui, très-jaloux de la palme de buveur, avait composé un livre sur sa propre ivrognerie. C'était probablement pour enlever cette gloire au meurtrier de son père que le fils de Cicéron avalait d'un seul trait deux coupes de vin, plus de six litres. — Vopisc. in Bonos. 14 — Plin. 14, 28.

Dès le commencement de Rome, le vin fut interdit aux femmes. Si elles transgressaient cette défense, on les punissait aussi sévèremeut que pour un adultère, et le châtiment fut cruellement poussé jusqu'à la mort. L'habitude qu'elles avaient de donner un baiser à leurs parents servait d'épreuve : l'odeur les trahissait naturellement. — Val. max. II, 1, 5. — Plin. XIV, 14. — Gell. X, 23. — Tert. apol. 6. — Dans ces époques de rigidité barbare, le vin, en raison de

Digitized by Google

sa rareté, était un objet de grand luxe, et c'est pour cela que L. Papirius, prêt à livrer bataille aux Samnites, voua à Jupiter une simple petite coupe de vin. Mais peu à peu, la production devenant plus abondante et les mœurs se relâchant, les femmes imitèrent les hommes et leur disputèrent la palme dans tous les excès possibles. Il paraîtrait que déjà sous les derniers rois de Rome, l'usage du vin n'était plus le privilége exclusif du sexe masculin, puisque le jeune Tarquin et ses compagnons trouvèrent leurs femmes veillant et buvant du vin, *inveniunt posito pervigilare Mero*. — Plin. XIV, 14 — Juv. VI, 427 — Senec. ep. 95 — Ovid. Fast. II, 740.

Si la réputation de buveur était une gloire celle de mangeur devait presque marcher de pair, et ordinairement le héros cumulait les deux auréoles. Les auteurs enregistrent minutieusement les exploits gastronomiques des personnages illustres, et sans les faire tous passer sur la scène, je citerai seulement le compétiteur de Septime Sévère, Albin, dont la défaite près de Lyon servit de prétexte au vainqueur, pour commettre de révoltantes cruautés dans notre ville. Voici le menu des déjeuners du susdit : cinq cents figues sèches, cent pêches, dix melons, vingt livres de raisins, cent bec-figues et quatre cents huitres. J'ai de la peine, je l'avoue, à digérer ce récit de Capitolin, et je pense que l'auteur a omis de nous dire qu'Albin vomissait plusieurs fois, pendant ce monstrueux repas. Cette application des historiens latins à nous raconter les hauts faits gastronomiques de leurs héros prouve combien les prouesses de l'estomac étaient estimées et honorées. La gloutonnerie, regardée par nous comme une honte, ne produisait pas le même effet chez les Romains. Le nom d'Aurélien nous est parvenu entouré d'une certaine renommée de dignité ; ce n'était pas un mangeur remarquable, et ses mœurs passaient pour relativement bonnes : *vini et cibi paulo cupi-*

Digitized by Google

dior, libidinis raræ. Malgré cela, il ne dédaignait pas de prendre plaisir à voir manger un certain Phagon. — La voracité avait toujours plus ou moins de mérite. — Or Phagon dévora un jour, en présence de l'empereur, un sanglier entier, *integrum*, cent pains, un mouton et un cochon de lait. Il noya le tout, en engloutissant une *orca* de vin, à laquelle on adapta un petit tuyau, *infundibulum.* — Capit. in Alb. II — Vopisc. in Aurel., 6 — 49.

On conçoit qu'avec cette immense consommation de boisson, non seulement le vomissement sur le sol ou dans des cuvettes, mais encore l'emploi fréquent de la *matella* était nécessaire. Les auteurs parlent souvent de ce meuble, et comme d'une chose ordinaire. Si les cuvettes destinées au vomissement étaient fabriquées avec des substances précieuses, la *matella*, objet de luxe, empruntait aussi sa matière à l'or et à l'argent, à celle des vases murrhins et à l'onyx. M. Antoine employait des vases d'or, *in obscenis desideriis*, au grand scandale de Cléopâtre elle-même. Les femmes ne se gênaient pas plus que les hommes et faisaient usage du *scaphium a scapha-navicula.* — C'était au moyen d'un petit bruit avec les doigts, *crepitu digitorum*, que l'on avertissait l'esclave, chargé du soin de la *matella*. On produisait ce bruit en frottant vivement un des doigts contre le pouce, *arguto pollice*. L'esclave en question était ordinairement un eunuque. Après cette opération, on se lavait les mains, et on se les essuyait parfois aux cheveux de quelque jeune esclave. L'honnêteté de la langue française ne me permet pas de traduire les détails suivants, dans lesquels Martial décrit toutes les délices dont étaient accompagnés les repas de Zoïle, un des merveilleux de son époque :

Digiti crepantis signa novit eunuchus,
Et delicatæ sciscitator urinæ
Domini bibentis ebrium regit penem.

Digitized by Google

l'usage de la *matella*, ainsi qu'une multitude d'autres saletés étaient parfaitement portés dans le monde élégant ; l'habitude faisait loi, et l'on applaudissait l'accomplissement, suivant le code de la mode, des actes les plus dégoûtants :

> . . . . . *laudare paratus*
> *Si bene ructavit, si rectum minxit amicus,*
> *Si trulla inverso crepitum dedit aurea fundo.*

Puisqu'il était reçu *de bene ructare*, je comprends l'intention de Claude de rendre un décret qui eût mis au rang des choses permises le *flatum crepitumque ventris*, et je ne vois pas trop pourquoi on lui en fit un scrupule. On a expliqué de diverses manières le dernier vers : *si trulla*, etc. Je le commente par ce passage de l'histoire d'Héliogable : *ventris onus auro excipit*, ou par l'épigramme de Martial contre Bassa :

> *Ventris onus misero, nec te pudet, excipis auro.*

La délicatesse des commentateurs s'arrête devant certaines limites : ils n'ont pas pensé qu'ils foulaient un terrain rempli d'ordures, et que s'ils voulaient y marcher, il fallait accepter l'inconvénient de la mauvaise odeur. Juvénal, en parlant du convive qui *ructavit et minxit*, procède par un crescendo et aboutit nécessairement à la dernière des abominations. On m'objectera, il est vrai, que Trimalcion sort de la salle à manger, *cum ad lasanum surrexit ;* mais Pétrone était un délicat, qui reculait probablement devant certains progrès. Il passait pour un débauché et un conteur de bon goût, et l'on a dit de lui : *auctor purissimæ impuritatis*. Quoi qu'il en soit, la *matella* ostensiblement employée entrait dans les habitudes de la *bonne compagnie*. Un certain Prætorius Paullus, se trouvant dans un repas et portant à son doigt un anneau, sur lequel était gravée la tête de Tibère, alors régnant, demanda sa *matellam*. Un des convives, célèbre délateur de ce temps, prit l'assemblée à témoin que Paullus avait manqué

Digitized by Google

de respect à l'empereur. Heureusement, l'esclave chargé de la *matella* s'étant aperçu de la mauvaise intention du dénonciateur, eut l'adresse d'enlever l'anneau du doigt de son maître, et montra qu'il le tenait dans sa main. — Mart. I. 38. III. 82. XIV. 119. — VI. 89. — Juven. III. 105. — VI. 264. — Hor. sat. 1, 3, 90. — Pétr. satyr. 27. 41. 47. — Suet. in Claud. 32. — Lamp. in Heliog. 31. — Senec. de benef. III. 26. — Plin. XXXIII. 14.

Comme si l'ivrognerie n'eût pas assez excité à la débauche, on avait des coupes recouvertes de sujets excessivement lubriques, et l'on prenait plaisir à boire au milieu des obscénités, *per obscenitates bibere*. Héliogabale possédait de grands vases d'argent, ornés des sujets les plus licentieux. De la part de ce puissant adorateur des jouissances matérielles, rien ne peut étonner ; mais l'usage de la poterie, illustrée de lascivetés, était tombé dans le domaine du vulgaire. Un amateur de Lyon a dans sa collection un débris trouvé à Fourvière, de cette poterie rouge si commune dans l'antiquité, et sur lequel est figuré un sujet de la plus grande lubricité. Il existait des vases dont le nom, *phallovitroboti*, indique la forme et la matière. On buvait parfois *vitreo Priapo*, et le Priape de pâte, *Priapus siligineus*, *Priapus à pistore factus*, satisfaisait la gourmandise et l'esprit libertin des convives. On savait donner toutes sortes de formes à la pâte, ainsi qu'aux objets de douceur et à la crême. — Plin. XIV. 28. — XXXII. 2. —Lamprid. in Heliog. 19. 24.—Capitol. in Pertin. 8. —Juven. II. 95. —Petron. 60. — Mart. XIV. 69. — XIII. 10.

S'il existe une circonstance atténuante en faveur des Romains, elle peut se tirer de leurs habitudes et même de leurs cérémonies religieuses, qui les accoutumaient aux exhibitions les plus compromettantes. Ce qui nous paraît une énormité était pour eux un accident presque journalier, et même consacré par la religion. Saint Augustin, dans le récit des

Digitized by Google

turpitudes admises aux fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus, décrit : *quædam sacra liberi celebrata cum tanta licentia turpitudinis, ut in ejus honorem pudenda virilia colerentur... cui membro inhonesto matrem familias honestissimam palam coronam necesse est imponere.* — De civit. Dei VII. 21. — Les yeux les plus pudiques étaient exposés à rencontrer des prostituées toutes nues, *et veneris stantes ad omne genus.*—Ovid. Trist. II, 209. — Aux fêtes et dans le cirque de Flore, les courtisanes rassemblées au son de la trompette, *Florali tuba*, dansaient entièrement nues devant les spectateurs, et faisaient entendre les chants les plus obscènes — Juven. VI. 250. — Val. Max. II. 10, 8. — Senec. ep. 97. — Ovid. fast. v. 340. — Saint August. civit. d. II. 26. — Saint Salvien de Marseille fait probablement allusion à ces jeux, dans les reproches énergiques et un peu crus qu'il adresse aux hommes de son temps, à l'occasion des spectacles. — De provid. dei. 6.

Pour continuer l'œuvre de l'excitation, on introduisait dans la salle à manger des jeunes filles espagnoles qui, obéissant au chant de l'une d'elles, dansaient avec les allures de celles de nos jours. La cachucha est parfaitement décrite par Juvénal et Martial :

Forsitan expectes ut gaditana canoro.
Incipiat prurire choro, plausuque probatæ
Ad terram tremulo descendant clune puellæ ;
Irritamentum Veneris languentis et acres
Divitis urticæ....., Juven. XI. 162.
Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.
Mart. V. 79. — XIV. 203.

Ces danseuses espagnoles usaient, comme aujourd'hui, de castagnettes, *Bætica crusmata.* — Mart. 6, 71. — On les embarquait à *Gadès*, Cadix ; de là leur nom de *Gaditanæ.*

Digitized by Google

Elles apportaient des airs et des chansons qui, ainsi que ceux des bords du Nil, faisaient les délices des beaux fils de Rome, et il était de bon genre de les fredonner. —Mart. III. 63.

La cordace, danse très-obscène, égayait aussi les convives, et eux-mêmes en devenaient les acteurs lorsque l'ivresse commençait à dominer. Quand on arrivait à cette manifestation de la grosse joie, les dernières limites se franchissaient. Trimalcion, ce type du Turcaret et du viveur romain, veut absolument danser la cordace, et il en est empêché par sa femme, Fortunata, que l'auteur cependant ne nous représente pas comme bien délicate.—Petr. 52.—Noël, dict. Fabl.

Les *Ambubaiæ*, danseuses de Syrie, jouaient en même temps de la flûte. Elles étaient en grand nombre à Rome, et organisées en compagnies, *ambubaiarum collegia*. Néron les aimait beaucoup : parfois il mangeait dans le grand cirque, la naumachie, ou même le Champ de Mars ; et après avoir écarté le public, il se faisait servir, *inter scortorum totius urbis et ambubaiarum ministeria*, entouré de toutes les prostituées de la ville et des danseuses de Syrie. — Hor. sat. I. 2, 1. —Suet. in Neron, 27. — Baudement, trad. note.

La musique et la danse s'unissaient ensemble. De jeunes filles dansaient et jouaient de la lyre en même temps. On en cite dont le vêtement, couvert de petites sonnettes, rendait des sons multipliés. Les *psaltriæ* et les *sambucistriæ*, ainsi que les bouffons, déjà deux siècles avant le règne d'Auguste, étaient admis dans les divertissements usités pour les festins. —Maximian. eleg. 4. — Tit. Liv. XXXIX. 6.

Voyez Zoïle, un des viveurs martyrisés par Martial, voyez de combien de délices il accompagne son repas: il est étendu sur la pourpre et sur des coussins de soie,

E æstuanti ventilat frigus

Digitized by Google

Supina prasino concubina flabello,
Fugatque muscas myrtea puer virga.
Percurrit agili corpus arte tratatrix,
Manumque doctum spargit omnibus membris.

Mart. III. 82.

une jeune fille le rafraîchit avec un éventail vert, et un jeune esclave chasse les mouches à l'aide d'une branche de myrte. Je ne me rends pas bien compte de la science de la *tratatrix*, occupée à masser les membres de Zoïle ; cependant je commente cette énigme par le passage suivant de Sénèque, qui met en scène Apicius et Nomentanus, au milieu des mille voluptés dont ils assaisonnaient la bonne chère : *Mollibus lenibusque fomentis totum lacessitur eorum corpus, tout leur corps est chatouillé par de douces frictions.*—De vit. beat. 11. —On sait que les Orientaux, dans leurs bains, pratiquent l'opération du massage, et qu'elle a beaucoup de charmes pour eux ; il est à présumer que l'art de la *tratatrix* consistait dans un travail analogue et peut-être supérieur en jouissances, car les Romains sont les grands maîtres en fait de plaisirs matériels.

Le magnifique Héliogabale, qui savait si bien jouir en toutes choses, laisse loin de lui Zoïle, Apicius et les autres. Il donnait des repas de vingt-deux services, composés d'une immense quantité de mets. Ces festins étaient ordonnés de telle manière, qu'après chaque service les convives se lavassent, *et mulieribus uterentur et ipse et amici, cum jurejurando quod efficerent voluptatem.* Parfois il imaginait des variantes : il se faisait inviter le même jour, et à des heures différentes, chez un grand nombre de ses amis, souvent fort éloignés les uns des autres. Il se rendait chez chacun, en sorte que la journée entière était à peine assez longue, *cum et lavarent per singula fercula et mulieribus uterentur.* —Lamprid, in Heliog. 29. — On comprend que l'exemple

Digitized by Google

donné par le maître devait avoir de nombreux imitateurs. Une fois l'usage adopté, c'était reçu, c'était le bon genre, et il n'y avait plus rien à dire. Il faut l'avouer, nous sommes encore bien éloignés des Romains ; cependant, je ne sais si Fourrier, dans son phalanstère, eût reculé devant les festins d'Héliogabale et leur accompagnement de plaisirs. Pour ce qui est des vingt-deux services, il nous apprend que la faculté digestive de l'estomac phalanstérien devait être considérablement augmentée. Quant à l'*uti mulieribus*, les principes de l'attraction passionnelle ne laissent aucun doute sur son entière tolérance à cet égard. Ne soyons pas trop fiers de notre moralité relative : souvenons-nous que Fourrier est très-près de nous, qu'il a eu un assez grand nombre d'adeptes, et que nous avons tous écouté les prédications de ses disciples. Si ces derniers, par condescendance pour la faible raison des civilisés, voilaient les principes du maître, celui-ci ne s'était pas caché et montrait, dans ses ouvrages, clairement et crûment le but à ses lecteurs. Conséquent avec son enseignement, il eût probablement donné son approbation, non seulement aux faits ci-dessus mentionnés, mais encore aux abominations que je n'oserais pas même relater en latin, et dont les auteurs de la décadence sont empestés à chaque page.

Les historiens sont tellement attentifs à rapporter les faits et gestes gastronomiques de leurs principaux personnages, que l'importance, attachée généralement à ce genre d'exploits, ressort manifestement de leurs récits. En fait de prodigalités et de folies, rien ne doit nous étonner.

Caligula avait un célèbre cheval nommé *Incitatus*, qu'il aimait beaucoup. Il lui fit construire une écurie de marbre et une auge d'ivoire. Il lui fournit des couvertures de pourpre, des colliers de pierres précieuses, des esclaves et une maison montée, avec tous les ustensiles nécessaires pour

Digitized by Google

donner de somptueux repas à ceux qu'on invitait en son nom. Le maître de ce fameux cheval ne voulait cependant pas se voir surpassé par lui, et s'il donnait à dîner, il dépensait jusqu'à dix millions de sesterces, en une seule fois. Il est vrai que pour trouver matière à prodiguer ainsi ses trésors, Caligula faisait boire à ses convives des perles très-précieuses, dissoutes dans du vinaigre, et il leur servait *ex auro panes et obsonia*, des pains et des mets d'or. Cette vanité de prodigue n'était pas chose absolument rare. Cléopâtre avait déjà donné l'exemple des perles dissoutes dans du vinaigre; et, avant elle, Clodius, fils de l'auteur tragique Ésope, ayant eu de son père une immense fortune, voulut connaître le goût des perles en dissolution. Elles lui plurent beaucoup, et pour régaler ses convives il leur en fit avaler une à chacun. Le fils ne faisait que suivre l'exemple de son père: celui-ci servit un jour à ses invités un plat composé seulement d'oiseaux chanteurs, ou imitant la voix humaine. Il lui coûta cent mille sesterces, et chaque oiseau avait été acheté au prix de six mille. — Senec. ad. Helv. 9. — Suet. in Calig. 37. — Plin. IX. 59 X. 72. — Hor. sat. II. 3, 239e.

C'est bien là un exemple de cette vanité qui se plaît à étaler orgueilleusement, aux yeux des autres, une richesse stupidement dépensée, en vue d'exciter l'envie du vulgaire. Les oiseaux chanteurs et parleurs sont généralement durs; mais, ainsi que la perle dissoute, on les servait pour la gloire pécuniaire du maître. Le luxe introduisit l'usage de manger des rossignols, dont l'éducation avait coûté beaucoup de soins et de peines. Ces petits oiseaux savaient chanter plusieurs airs, et ils se vendaient autant que des esclaves. — Plin. X. 43. — Hor. sat. II. 3, 245. — Martial se moque de cette dépravation de goût, en parlant du phénicoptère, dont la langue était très-recherchée des gourmands, et il dit: qu'elle serait encore bien meilleure, si elle savait chanter. — XIII. 71.

Digitized by Google

Claude n'avait pas assez d'esprit pour être magnifique. On prétend que son estomac était toujours prêt à boire et à manger, à quelque heure et dans quelque lieu que ce fût. Un jour qu'il jugeait dans le forum d'Auguste, son odorat ayant senti les apprêts d'un festin pour les prêtres saliens, il quitta son tribunal, se rendit au milieu de ces prêtres et mangea avec eux. Il ne sortait de table que repu, et à cause de cela, pendant son sommeil, on lui passait une plume dans la gorge pour le faire vomir. Il donna des repas où il y eut jusqu'à six cents invités. Dans un de ces festins, près de l'*emissarium* du lac Fucin, les eaux ayant fait irruption, les convives manquèrent d'être submergés. — Suet. in Claud. 32-33.

Néron porta très-haut la science de toutes les jouissances matérielles; mais je citerai seulement quelques-uns de ses exploits gastronomiques. Le méprisable Tigellin, voulant dignement traiter son maître, fit construire sur une grande pièce d'eau du Champ de Mars, *in stagno Agrippæ* un navire dans lequel on disposa le festin. Cette nef de circonstance fut remorquée au moyen de galères enrichies d'or et d'ivoire, et manœuvrées par de jeunes et infâmes rameurs, *remiges exoleti*, rangés par ordre suivant leur âge et *scientiam libidinum*. Il avait fait venir tout ce qu'on connaissait de plus rare en oiseaux, en animaux terrestres et en poissons. Sur les bords de la pièce d'eau on voyait des *lupanaria*, occupés par des dames appartenant à la haute société romaine, et près d'elles des prostituées toutes nues, dont les gestes et les postures indécentes amusaient les convives. Quand la nuit vint, la musique et l'illumination continuèrent la fête, et l'orgie se compléta, quelques jours après, par le plus abominable et le plus extravagant des mariages. — Tac. ann. xv. 37.

On comprend très-bien, qu'avec toutes les jouissances

Digitized by Google

dont il entourait ses repas, Néron pût facilement rester à table du milieu du jour jusqu'à celui de la nuit. L'occupation de manger remplissait une partie de sa triste vie, et non seulement il donnait des repas à ses amis, mais il s'invitait parfois chez eux, et l'honneur de sa présence était chèrement payé. Il en coûta à l'un quatre millions de sesterces pour un mets préparé au miel, et à un autre encore plus pour une liqueur à la rose? — Suet. 27.

Après avoir bu et mangé, le maître du monde ne dédaignait pas de faire des farces. Il sortait la nuit avec ses compagnons d'orgie, courait les rues et les *popines* — lieux où l'on donnait à manger — et les passants étaient victimes d'affreuses plaisanteries, quand il lui prenait fantaisie, par exemple, de les jeter dans les égoûts. Les alentours du *pons milvius* — aujourd'hui *ponte molle* — servaient alors de lieu de rendez-vous aux viveurs qui venaient la nuit y prendre leurs ébats. Néron y accourait aussi et trouvait, plus facilement que dans la ville, matière à ses amusements nocturnes. — Suet. 26. — Tacit. ann. XIII. 47.

Vitellius, si célèbre par sa gourmandise, faisait trois et souvent quatre repas par jour : *Jentacula, et prandia et cœnas, commissationesque*. Il suffisait à tout par l'habitude qu'il avait de vomir. Quand il s'invitait chez ses favoris, ceux-ci étaient obligés de dépenser des sommes immenses. Le plus fameux de ces festins fut donné par son frère, pour célébrer sa bien-venue. On y servit deux mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. Ce qui parut le plus merveilleux fut un plat d'une grandeur extraordinaire, que l'on appela le bouclier de Minerve. Il était garni de foies de scares, de cervelles de faisans et de paons, de langues de phénicoptères, de laitances de murènes, pêchées de tous côtés, depuis le pont Euxin jusque sur les côtes d'Espagne. Ce plat, simplement en terre, coûta cependant un million de

Digitized by Google

sesterces. Comme on ne trouva pas dans Rome un four assez vaste pour en faire cuire l'argile, on fut obligé d'en construire un tout exprès dans la campagne.

Vitellius était encore plus glouton que gourmand : pendant la célébration des sacrifices, on jetait sur les flammes de l'autel les viscères de la victime et des gâteaux de froment. L'odeur sollicitait sa convoitise, et, au risque de se brûler, il retirait du feu les offrandes consacrées aux dieux. S'il passait devant une *popine*, il y prenait parfois des mets chauds, ou même cuits de la veille et déjà un peu altérés. Malheur aux villes qu'il traversait! car les principaux citoyens étaient ruinés par les repas qu'ils avaient l'honneur de lui offrir. — Suet. in Vitel. 13. — Plin. xxxv. 46. — Tacit. hist. II. 62.

Le plus magnifique de tous ces nobles mangeurs, qui mettaient à profit leur puissance sur tant de peuples divers, afin de faire arriver de partout les substances les plus rares et les plus exquises, fut certainement Héliogabale. Rien ne lui paraissait assez cher, et il aimait qu'on exagérat le prix des mets servis sur sa table, disant que cette estimation augmentait son appétit. Il mangea souvent, à l'exemple d'Apicius, des talons de chameaux, des langues de paons et de rossignols, et des crêtes arrachées à des coqs vivants. Sa prodigalité n'était pas bornée à lui seul. Il faisait servir aux habitués du palais des entrailles de rougets, des cervelles de phénicoptères et de grives, des œufs de perdrix, des têtes de perroquets, de faisans et de paons. Mais ce qui est bien plus merveilleux, c'est qu'on remplissait de vastes plats de barbillons de rougets, et le contenu de ces plats n'était pas plus économisé que si l'on avait eu affaire à de simples herbages.

On va se récrier sur l'impossibilité de rassembler une quantité de rougets, *mulli*, telle que l'on put composer un pareil service, mais il n'y avait rien d'impossible pour les em-

Digitized by Google

pereurs romains; et quand Héliogabale, voulant faire preuve de puissance, ordonnait, par exemple, qu'on lui apportât dix mille rats ou mille belettes; il fallait bien les trouver. Il exigea un jour qu'on lui fournît un millier de livres de toiles d'arraignées. On raconte qu'on en trouva dix milliers, ce qui lui fit dire que Rome devait être une bien immense ville. Cela prouvait aussi que les habitations ne se distinguaient pas par une grande propreté. Non seulement ses familiers étaient somptueusement traités, mais encore ses animaux favoris. Il nourrissait ses chiens avec des foies d'oie, ses chevaux avec des raisins d'Apamène (en Bithynie), et ses lions avec des faisans et des perroquets. Pour effacer la magnificence de ses prédécesseurs, il faisait accommoder des pois avec des grains d'or, des lentilles avec des pierres précieuses, nommées céraunies, des fèves avec de l'*electrum*, et du riz avec des perles. En outre, en guise de poivre, il saupoudrait de poussière de perles les poissons et des truffes. — Lamprid. in Heliog. 28-19-25-26-20.

P. SAINT-OLIVE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

M. EUGÈNE DE MIRECOURT

ET

SES CONTEMPORAINS (1).

—

Avant-propos.

—

M. Eugène de Mirecourt a commencé, il y a environ trois ans, une série de biographies contemporaines. Cette œuvre a eu un succès de scandale. Des réclamations, des répliques, des attaques et, pour comble de bonheur, une condamnation judiciaire ont acquis à l'auteur une célébrité qu'il cherchait en vain, depuis quelques années, dans les régions infimes de la littérature marchande-romancière. Les causes du succès de M. de Mirecourt sont bien simples. Le public aime le scandale, les révélations, les personnalités. Tout ce qui porte le caractère d'agression et de lutte attire et passionne la foule. La République de 1848 avait largement satisfait à ce besoin des masses en laissant le champ libre aux violentes polémiques de la presse et aux batailles parlementaires. Le coup d'Etat de 1852 mit fin à ces agitations. Il y eut un temps de repos, une *accalmée*, comme dit le *Siècle*. C'est pendant cet entr'acte, qui dura jusqu'à la guerre d'Orient, qu'un éditeur eut l'idée de réveiller la curiosité publique endormie en lui servant le mets favori dont elle était privée depuis un an, — le scandale. De cette idée naquirent les biographies de M. de Mirecourt. Comment cet écrivain s'est acquitté de son triste rôle dans cette spéculation, c'est ce que nous nous proposons de dire. Quelques brochures ont déjà passé en revue une partie de ces pamphlets ; mais les unes, simple entreprise

(1) Reproduction interdite.

Digitized by Google

de librairie, sont peu sérieuses ; les autres sont trop personnelles. Il nous a été facile d'éviter ce dernier défaut. Nous ne connaisons ni M. de Mirecourt ni ses biographiés ; nous ne connaissons que leurs œuvres. Nous serons donc forcément impartial dans le sens que l'on attache ordinairement à ce mot qui nous paraît, à nous, n'en avoir aucun. M. de Mirecourt n'aura à faire, cette fois, ni à un *obscur libelliste*, ni à un *Janot* des *Débats*, ni à un *Ethiopien* du *Mousquetaire*, ni à un *faux apôtre*, ni à un *Voltairien*, ni à un *Jésuite*, ni enfin à aucun de ceux qui ont mérité, en ne partageant pas son opinion, d'être rangés par lui dans ces diverses catégories. Nous nous préoccupons fort peu de l'homme ; il nous a seulement semblé utile d'examiner son œuvre sous divers points de vue et entre autres sous le rapport du style qui n'a pas été étudié jusqu'ici. Peut-être, d'ailleurs, la province est-elle mieux placée que la critique parisienne pour juger à distance, sans se perdre dans les détails, les faits et gestes du tournoi littéraire. La province n'a pas l'actualité, mais elle a, sinon l'indifférence, au moins le calme de l'éloignement. Elle juge de face et dans son entier le drame dont les Comédiens ne peuvent voir que des hâchûres, par éclaircies, à faux jour et à contre-rampe. Notre étude ne sera donc que le simple compte-rendu d'un spectateur désintéressé qui apprécie la pièce sans se préoccuper des mesquineries et des rivalités de coulisses.

LE CHANTAGE A LA BIOGRAPHIE.

Un écrivain connu, dit Voltaire, m'écrivit un jour : « Voici, Monsieur, un libelle que j'ai fait contre vous ; si vous voulez m'envoyer cent écus, il ne paraîtra pas. » (Lettre à l'abbé Prévost, juin 1740).

Cette anecdote définit l'une des variétés du *chantage*. On voit qu'il se pratiquait, il y a cent ans, comme de nos jours. M. de Mirecourt exerce-t-il le chantage ? c'est une question à laquelle aucun biographe contemporain ne peut échapper.

Digitized by Google

Si nous voulions user de représailles envers M. de Mirecourt et lui emprunter sa méthode d'insinuations, nous dirions de M. de Mirecourt : « Il pratique, *dit-on*, le chantage ; *mais nous ne voulons pas le croire*, *c'est impossible*, *c'est incroyable*. » Ce procédé nous répugne. Nous dirons simplement : non, M. de Mirecourt ne trempe pas dans cette ignoble industrie, par laquelle quelques misérables déshonorent la presse. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que parmi les biographies les plus agressives publiées par lui, se trouvent celles de personnages dont la position de fortune leur eût facilement permis d'acheter son silence s'il eût été à vendre. D'un autre côté, la plus grande part de ses éloges est réservée à des demi-célébrités qui ne passent pas précisément pour être millionnaires. Ces faits sont concluants et ne laissent pas l'ombre d'un doute sur l'honnêteté pécuniaire de l'œuvre de M. de Mirecourt. Quant à sa moralité, c'est autre chose. Il suffit de parcourir ces petits livres pour se convaincre de la profonde immoralité de cette entreprise, qui affiche des prétentions littéraires et qui n'est rien qu'une spéculation de librairie, uniquement basée sur le scandale.

DU DROIT DES BIOGRAPHES.

Avant de passer à l'examen des brochures de M. de Mirecourt, il est indispensable de juger la légitimité de son œuvre. Cet homme a tant braillé la dignité, l'honnêteté et presque la sainteté de sa mission qu'il va jusqu'à appeler providentielle, qu'avant de voir comment il a rempli cette mission, il convient d'en approfondir le droit et le principe. Jusqu'où va le droit de la biographie, je parle de la biographie vivante, car la biographie des morts rentre dans l'histoire ? Ce droit s'arrête évidemment à la personnalité, c'est-à-dire à la vie privée.

Digitized by Google

Au risque de tomber dans le lieu commun, je citerai deux axiomes célèbres : celui de Voltaire : « On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité ! » et celui de Royer-Collard : « La vie privée doit être murée. » Ces deux préceptes ne sont passés en proverbe que parce qu'ils résument sous une forme concise le droit et le devoir du biographe. J'écarte la question légale de diffamation dont la solution judiciaire n'est pas plus concluante que celle de l'adultère, puisque, dans les deux cas, l'action répressive n'étant exercée que sur la plainte de la partie lésée, la loi est passive et reconnaît implicitement qu'elle n'a que le droit d'intervention et non celui de répression directe. Or, si le législateur a fait preuve de tant de réserve dans cette question, et s'il a reculé devant le danger de toucher à la vie privée, c'est-à-dire à la liberté innée et inviolable de chacun d'agir à sa guise sans contrevenir aux lois et à la liberté d'autrui, je demande où un homme quelconque, fût-il la vertu, la vérité et la justice incarnées, peut prendre le droit de s'introduire dans mon intérieur, dans mes relations intimes, dans ma pensée secrète, dans moi-même, pour peser mes actions, les étaler au grand jour, et violer ma conscience.

Je ne connais que deux codes : celui du pays où je vis et celui de la religion que je professe. Si je suis coupable, je suis justiciable de l'une de ces deux législations. Si j'ai commis un crime selon la loi humaine, c'est à la justice humaine de me poursuivre ; si j'ai commis un crime contre la loi religieuse, c'est à la justice religieuse de me juger, lorsque je lui soumettrai mon crime. Mais, entre ces deux justices, je n'en connais pas d'autre. Je ne vous reconnais pas plus le droit de vous substituer à l'une, que celui de vous substituer à l'autre. Que je trouve un commissaire de police dans ma maison, visitant mes papiers et mes meubles, en vertu d'ordres reçus, je me soumettrai à la loi, si la loi l'autorise ;

Digitized by Google

mais que je vous trouve, vous, individu, vous introduisant chez moi pour crocheter mes serrures et lire ma correspondance, j'ai le droit de vous livrer à la justice ou de vous jeter à la porte, car vous êtes un voleur.

Et si j'ai ce droit dans l'ordre matériel, vous oseriez prétendre que je ne l'ai pas dans l'ordre moral ? Vous vous déclarez, vous, biographe, de votre autorité propre, juge, au nom de la religion et de la morale, de ma vie privée ! Vous me traduisez à la barre de l'opinion publique pour m'accuser et me condamner devant elle. Et qui vous l'a donné ce pouvoir ? de qui le tenez-vous ? où sont vos lettres de créance ? Je n'ai, pour tous les actes de ma vie, à répondre qu'au magistrat ou au prêtre. Le magistrat a des pouvoirs réguliers ; le prêtre ne s'est pas fait prêtre lui-même, il m'offre des garanties, je les accepte si bon me semble, mais dans tous les cas je les respecte. Mais vous, qui vous prétendez organe de je ne sais quelle prétendue morale, vous qui n'avez ni titres, ni pouvoirs, et qui vous arrogez sur moi des droits d'inquisiteur et de maître, vous qui êtes mon égal et qui vous proclamez mon juge, que me font votre éloge et votre blâme ! Je n'ai pas plus besoin de l'un que de l'autre et je ne vous reconnais le droit de me distribuer ni l'un ni l'autre. Toute appréciation publique, faite par vous des actes de ma vie qui ne sont pas des actes d'intérêt public, est une violation de ma liberté, et j'ai le droit de vous traiter comme je traiterais un malfaiteur.

Il est difficile vraiment de concevoir comment a pu tomber dans la cervelle d'un homme cette idée ignoble de ramper dans les familles pour en surprendre furtivement les secrets et les étaler ensuite, tout joyeux, au grand jour du scandale. Je parlais tout à l'heure du prêtre et de sa mission morale, mon rapprochement péchait par un point. Quelques prêtres de campagne, ignorants et fanatiques, se sont avisés parfois de dénoncer publiquement à leur prône ceux de leurs parois-

Digitized by Google

siens dont la conduite n'était pas conforme au code religieux; il n'y a eu contre eux qu'un cri d'indignation, et leurs supérieurs se sont hâtés de les désavouer et de les punir, tant la réprobation universelle condamnait cette inquisition odieuse. Que doit-on donc penser d'un individu qui n'étant revêtu d'aucun caractère, n'ayant pas même l'excuse d'un zèle outré que pouvaient alléguer ces prêtres, renouvelle périodiquement et avec impunité ces délations indignes?

Je ne trouve vraiment d'analogie véritable à cet homme que dans un certain ordre de faits, je veux parler de faits qui ont inspiré de tout temps aux honnêtes gens une honte et une répugnance invincibles. Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit sur le *cabinet noir!* Là, des êtres innommés et fétides décachetaient avec leur langue baveuse la correspondance confiée à la loyauté du gouvernement et promenaient leurs yeux chassieux et leurs mains visqueuses sur les secrets les plus saints et sur les confidences les plus intimes. Le cœur se soulève quand on pense que les épanchements les plus mystérieux de fils à père, d'époux à épouse, de fille à mère, d'amant à maîtresse, tout ce qu'il y a de saint, de grand, de bon, de respectable, tout ce qui ne devrait être dit qu'à voix basse, de cœur à cœur, d'âme à âme, tout cela était défloré, prostitué par les regards louches, par les pattes lépreuses, par les ricanements obscènes de ce troupeau de cagoux. Vous êtes de cet avis, M. de Mirecourt, et vous partagez cette horreur universelle.

Eh! que faites-vous donc vous-même et que sont donc vos petits livres, sinon un ramassis de secrets volés et de confidences trahies? Osez expliquer au grand jour et devant tous d'où vous viennent les matériaux de vos biographies? Dites-nous de qui vous tenez vos détails sur les amours de G. Sand; sur l'enfance de Girardin, sur l'emploi habituel de ses journées, sur les papiers classés dans les cartons de son cabinet,

Digitized by Google

sur sa menace prétendue de tuer son père ? Dites-nous qui vous a donné la liste des maîtresses d'E. Sue, de quel laquais tenez-vous son aventure avec la duchesse de ***, et qui vous a dit comment étaient vêtue ses femmes de chambre ? qui vous a instruit de l'emploi des nuits de Veuillot, et d'où vous vient l'*autographe inqualifiable* que vous possédez de lui ? Où avez-vous pris vos insinuations calomnieuses sur Lamartine, sur J. Janin et tant d'autres ? Qui vous a révélé les circonstances du mariage de Proudhon ? Quel est l'auteur de ce canevas de roman, par lequel vous insultez, à l'abri de l'anonyme, Mme de Girardin ? D'où viennent vos rapports sur les fréquentations douteuses de M. Ste-Beuve ? Parlez, produisez vos témoins, faites voir vos preuves. Faites défiler devant nous les laquais, les cochers, les portiers, les femmes de chambre, les cuisinières qui seuls ont pu vous fournir vos renseignements ; nommez les faux amis qui ont trahi leur ami en vous livrant ses secrets ; dites-nous les honnêtes gens qui vous remettent des lettres qui ne vous sont pas adressées ; indiquez-nous enfin les lâches qui vous ont vendu leur maîtresse ; et quand vous serez entouré de ce cortége, nous jugerons plus à l'aise la moralité d'une œuvre bâtie à force de délations, de trahisons et de lâchetés.

Ne dites pas que, si vous avez pris vos renseignements partout où ils se trouvaient, c'était dans un but de moralité publique. La moralité publique n'a que faire de moyens aussi bas et aussi honteux, et vos petits livres lui sont une atteinte permanente. On ne fait pas de la moralité avec de l'immoralité. Laissez-là ce prétexte en loques qui ne couvre pas vos torts. Dites qu'il vous a fallu réussir à tout prix, et que vous avez voulu émoustiller chez le public blasé la fibre du scandale ; de même que la police de M. de Sartines fouillait les correspondances pour en extraire des obscénités qui pussent titiller l'imagination morte et les sens énervés du vieux Louis XV.

Digitized by Google

ATTAQUES A LA VIE PRIVÉE.

Si nous voulions relever toutes les attaques à la vie privée contenues dans les biographies de M. de Mirecourt, il nous faudrait citer presque toute son œuvre. Nous nous contenterons de choisir quelques passages de nature à donner une idée de cette publication immorale et à faire juger la méthode d'insinuation déloyale employée par l'auteur. Nous demandons pardon d'avance à ceux dont nous allons reproduire les noms; mais le mal est fait et nous ne pouvons flétrir l'œuvre sans la faire connaître.

Après être entré dans de scandaleux détails sur la naissance de M. de Girardin, détails inutiles à la biographie, M. de Mirecourt ajoute, en parlant du père de M. de Girardin : « Il se crut quitte envers son bâtard et ne songea plus « qu'à la procréation de sa lignée légitime. Mais il fut moins « heureux sur le terrain du mariage que sur celui de l'a- « dultère. »

Peut-on envelopper une pensée plus inconvenante d'un plus ignoble langage?

« Ses ennemis ont prétendu qu'il s'était rendu chez son « père, un pistolet dans chaque main et qu'il lui avait dit : « Monsieur, il me faut un nom! si vous ne me le donnez « pas, je vous brûle la cervelle et je me la brûle ensuite! » *Le fait est probablement calomnieux.* (Girardin, 42).

« *Il nous semble incroyable* que M. Thiers ait osé proférer les paroles suivantes : « Il y aurait là, sur le seuil de ma « porte, une guillotine dressée pour mon père, et il me « suffirait de descendre pour l'empêcher d'y monter, que je « resterais dans mon fauteuil, cette chambre fût-elle au rez- « de-chaussée. » Bien certainement le ministre de Louis-Philippe *n'a jamais eu sur les lèvres un pareil langage.* » (Thiers, 11).

Digitized by Google

« *On affirme* que la vieille tante de Janin est morte aban-
« donnée, sans pain, ni feu. *C'est impossible*. J. Janin n'a
« pas été ingrat à ce point pour l'amie dévouée de son en-
« fance, pour la bienfaitrice qui s'est saigné les veines, qui
« l'a logé, nourri, entretenu pendant toute sa jeunesse et
« ses longs débuts dans la littérature. *Encore une fois, c'est*
« *impossible* » (1). (Janin, 58).

Ces trois citations suffisent pour faire apprécier le procédé perfide des insinuations calomnieuses de M. de Mirecourt. *On affirme*, dit-il, que M. de Girardin a voulu tuer son père, que M. Thiers désirait voir guillotiner le sien, que M. Janin a laissé mourir de faim sa tante, *mais ces faits sont calomnieux, c'est incroyable, c'est impossible!*

Si le biographe est convaincu de la fausseté des faits qu'il mentionne, il doit les taire, car celui qui répète sciemment une calomnie est aussi coupable que celui qui l'invente. S'il les croit vrais, qu'est-ce donc que ces dénégations menteuses qui ne trompent personne et qui ne révèlent que la crainte d'un procès en diffamation? Il y a dans les deux cas déloyauté. C'est une des formes les plus perfides de la calomnie que de paraître démentir les attaques que l'on reproduit complaisamment. Prenez l'accusation la plus absurde, la plus incroyable, la plus ridicule et chargez-en un homme; plus le fait imputé sera odieux et plus l'homme sera célèbre, plus la calomnie obtiendra de créance, d'abord parmi les ennemis, puis parmi les imbéciles. Il en reste toujours quelque chose, a dit le biographe Bazile.

« Plusieurs théâtres parlaient de reprendre deux pièces:

(1) En ce qui concerne M. Janin, je puis donner un démenti formel à ce *on affirme*, etc. M. Janin, au vu et su de tous ses amis, a eu pour sa tante, jusqu'au dernier jour, tous les soins et toute la reconnaissance imaginables. Si M. Janin lit ces lignes, il saura, en voyant le nom de l'auteur, d'où lui viennent ces renseignements. (Note de l'auteur).

Digitized by Google

« *La Mère et la Fille* et *Un secret de famille*, qui renfer-
« maient, *disait-on*, l'histoire exacte du mariage de M. Thiers. »
(Thiers, 83).

« Qu'il suffise de rappeler à M. Proudhon dans quelles
« circonstances a eu lieu certain mariage à Sainte-Pélagie,
« pour le convaincre que l'ange des légitimes amours n'a
« pas toujours veillé au chevet des plus chaleureux apôtres
« de la continence. » (Proudhon, 44).

Dites-moi, lecteurs bénévoles, vous qui accueillez ces exhibitions de linge sale avec une complaisante curiosité, parce qu'elles salissent des hommes célèbres, est-il un seul de vous qui supportât une minute qu'un pamphlétaire vînt ramper sous son lit nuptial pour livrer lâchement en pâture au public l'honneur de sa femme et de toute sa famille?

L'une des biographies les plus inconvenantes est celle de Georges Sand. Sous des dehors mielleux, M de Mirecourt donne des détails intimes d'autant plus odieux qu'il s'agit d'une femme. Est-il convenable d'afficher sur les murs les affections de Mme Sand? n'est-ce pas blesser toute délicatesse? Et pourquoi leur donner un caractère d'intimité que vous ne pouvez connaître en aucune façon et que, dans tous les cas, vous n'avez pas le droit de juger? Pourquoi dénaturer ses rapports avec MM. de Lamennais et Pierre Leroux par des insinuations non moins ridicules que malveillantes? Que vous importe la conduite de M. de Musset à son égard, et de quel droit vous apitoyez-vous ridiculement sur sa séparation de M. Sandeau? Mme Sand a, du reste, démenti d'une manière très-calme, très-digne et très-précise cet amas de cancans venimeux, dans lequel, dit-elle, « il ne se rencontre pas un fait exact, pas même mon nom, pas même mon âge. » Sa réponse, où perçait un souverain mépris déguisé sous des formes polies, a exaspéré le biographe et lui a fait passer

Digitized by Google

toutes les bornes. On lit dans la biographie d'Al. de Musset : « Les ennemis de M. de Musset (jamais les ennemis ne re- « culent devant la calomnie et le mensonge) ont voulu lui « attribuer, à cette époque, un livre odieux, intitulé : *La « comtesse Gamiani*, où Mme Sand serait, *dit-on*, peinte de « pied en cap sous les plus indignes couleurs. »

Vous avez raison de le dire, M. de Mirecourt, les ennemis ne reculent jamais devant la calomnie, vous en donnez une preuve. J'ai eu la curiosité de lire ce livre « où Madame Sand serait, *dit-on*, peinte de pied en cap. » J'ai découvert à grand peine ces quelques pages ordurières et il m'est resté de ma lecture cette opinion que votre petite phrase est une infamie. On ne saurait trop stigmatiser le procédé traitre et lâche de ces *on dit* qui permettent au calomniateur de souiller les réputations les plus pures sous le couvert d'une dubitation ridicule. M. de Mirecourt ne s'est pas contenté de cette insinuation vipérine; le mépris dont Mme Sand a fait sa seule réponse a porté au comble la rage du pamphlétaire. Cet homme pudibond, ce chrétien, ce pâteux souteneur de la vertu, a osé imprimer une phrase où la grossièreté dépasse toutes les bornes et tombe en plein catéchisme poissard.

Le tribunal des halles est seul compétent pour apprécier de pareilles ordures, que nous n'osons même pas citer autant par respect pour le public que pour Mme Sand.

Nous ne pouvons tout transcrire, nous l'avons dit; les atteintes de M. de Mirecourt à l'inviolabilité de la vie intime sont innombrables. Les biographies de Mmes de Girardin et G. Sand, de MM. de Girardin, Guizot, A. de Musset, Thiers, J. Janin, Proudhon, Véron, Eug. Sue, Sainte-Beuve, Alex. Dumas et Veuillot sont remplies de détails inconvenants. Veut-on un exemple de la manière dont M. de Mirecourt dénature les faits au profit des rancunes dont il se fait l'organe? « Plus

Digitized by Google

« âgée que lui, la première femme de M. Guizot *eut toujours* « *à souffrir* de cette différence d'âge ; elle savait, en mou- « rant, qui allait lui succéder. » (Guizot, 45). Ceci est le pamphlet, voici la vérité.

« A la fin de 1828, M. Guizot s'était uni en secondes noces « à Mlle Elisa Dillon, nièce de Mlle de Meulan, qui, en mou- « rant, avait entrevu, désiré et presque préparé pour son « mari *ce nouveau bonheur*. » (Notice sur M. Guizot).

Nous le répétons d'ailleurs, toutes ces révélations d'intérieur fussent-elles vraies, M. de Mirecourt n'en fait pas moins une mauvaise action en les rendant publiques. Aucun de nous n'a le droit de s'immiscer dans la vie privée de qui que ce soit, et surtout de livrer à la publicité les secrets qu'il a pu surprendre.

« Je ne saurais accorder à un auteur le droit d'entrer chez « ses contemporains pour leur demander compte de leurs « opinions, de leurs rentes ou de leurs misères. Au nom « de l'honneur français, ne sanctionnons pas le code infâme « de la personnalité. »

Savez-vous, M. de Mirecourt, qui a écrit cette dernière phrase ? c'est un écrivain que vous avez qualifié de noble et beau talent, de grand homme, de puissant génie, de Christ de l'art, M. Honoré de Balzac. Etes-vous assez condamné, et faut-il encore vous prouver que vos pamphlets sont de perpétuelles attaques à la *Famille*, mot que vous employez souvent avec emphase sans paraître comprendre quelles obligations il vous impose ?

Il y a dans une de vos brochures une phrase précieuse. Répondant à M. Veuillot qui vous reprochait de vous couvrir d'un pseudonyme, vous lui dites : « J'ai une mère, aussi « vénérée que la vôtre, pour le moins, et que les querelles « de presse affligent. Le sentiment filial m'a décidé à choisir « un pseudonyme. » (Castille, 24).

Digitized by Google

Je ne crois pas un mot de cette phrase ; vous avez trouvé votre nom de Jacquot ridicule et vous avez pris celui de Eugène de Mirecourt, la chose est toute simple. Mais, en admettant comme sincère ce motif que vous donnez à votre pseudonyme, vous prononcez contre vous-même la plus écrasante des condamnations. Quoi ! vous ne quittez votre nom que parce que vous avez une mère vénérée que les querelles affligent ! Et ceux que vous insultez, monsieur Jacquot, n'ont-ils donc pas une mère ? Ceux dont vous couvrez le nom de bave et de boue, sont-ils donc seuls à porter ce nom ? n'ont-ils donc pas un père qui le leur a donné sans tache et qui peut-être vit encore pour voir ce nom qu'il a porté avec honneur souillé par un pamphlétaire ? N'ont-ils pas de femme que vous forcez à rougir de son époux, d'enfants chez qui vous tuez, par vos insinuations et vos révélations vraies ou fausses, le sentiment du respect filial ? C'est une honte vraiment qu'un homme dans le cerveau vaniteux duquel aura passé une fumée de célébrité à tout prix, puisse rompre ainsi tous les sentiments d'estime et d'affection qui unissaient les membres d'une famille et la déshonorer tout entière en déshonorant son chef. Vous invoquez la protection de la famille quand vos livres sont de perpétuelles attaques à la famille. Vos petites infamies sont plus coupables que toutes les théories subversives, et vous êtes mal venu à réclamer le privilége de combattre sous une visière, quand ceux que vous attaquez ont le visage découvert et le nom sur la poitrine.

PARTIALITÉ ET CONTRADICTIONS.

L'une des biographies les plus scandaleuses est celle de M. Eugène Sue. L'exil du célèbre romancier a laissé le champ libre au pamphlétaire. La vie privée est fouillée cette fois

Digitized by Google

jusqu'à des détails tels que M. de Mirecourt est pris d'une sorte de remords et se justifie d'avance de cette rage de scandale en l'érigeant en système.

« Toutes les fois, dit-il, qu'un homme est monté en « chaire, s'adressant aux masses et cherchant à leur insi- « nuer ses doctrines, nous avons le droit de déshabiller « complètement cet homme et de crier au public : voilà « l'apôtre qui vous prêche, examinez-le, jugez-le ! Par ses « actes, par sa vie cachée, par sa conduite, appréciez « la valeur de ses œuvres; voyez si ses maximes doivent « être suivies, si sa morale est respectable, si sa philosophie « est honnête. »

Si M. de Mirecourt n'était pas un déclamateur qui n'y voit pas plus loin que sa phrase, il s'apercevrait que son raisonnement ne prouve absolument rien. Les opinions d'un homme sont complètement indépendantes de ses actes. Un voleur peut parfaitement prêcher la probité, et de ce qu'il ne met pas ses discours en pratique, en conclurez-vous qu'il faille suivre son exemple plutôt que ses paroles? La conduite privée de M. E. Sue peut ôter du poids à ses doctrines, mais n'influe en rien sur leur plus ou moins de vérité intrinsèque.

En outre, si vous établissez une pareille solidarité entre les opinions d'un homme et sa vie privée, il faut, pour être juste, étendre ce système à tous les hommes d'un même parti. Or, si vous dites au public, après lui avoir montré les mœurs légères — selon vous — et les prétendus goûts de luxe de M. E. Sue. « Jugez par la vie cachée de cet homme de la valeur de ses œuvres, voyez si ses maximes doivent être suivies, » la logique vous condamne à terminer de même les biographies de Proudhon, Lamennais, Arago, Lamartine. Or, vous avez été contraint de reconnaître la pureté de mœurs de ces quatre républicains. Donc, selon vous, leurs doctrines sont bonnes. Avec un pareil système, vous

Digitized by Google

êtes conduit tout droit à adopter avec enthousiasme les théories de *l'incorruptible* Robespierre !

M. de Mirecourt s'est tellement enferré dans sa malheureuse justification qu'il en vient à imprimer cette phrase : « M. Alphonse Karr n'est point un écrivain *anti-social*, dont « il soit urgent de fouiller la vie pour mettre ses actes « en désaccord avec ses doctrines. » Qu'est-ce que cela veut dire? Si les doctrines sont anti-sociales, elles sont mauvaises et pernicieuses; si la vie de l'écrivain est en désaccord avec ses doctrines, elle est bonne et honnête. Vous êtes donc un maladroit, vous qui combattez ces doctrines, de faire voir qu'elles sont défendues par un homme vertueux.

De deux choses l'une : ou l'écrivain prêche le bien ou il prêche le mal. S'il prêche le bien et qu'il se conduise mal, vous nuisez à ses bonnes doctrines en signalant sa mauvaise conduite, donc vous avez tort. S'il prêche le mal et qu'il se conduise bien, vous fortifiez ses mauvaises doctrines en les appuyant de la moralité de leur auteur, donc vous avez tort. Enfin s'il prêche le mal et qu'il se conduise mal, il est logique, et vous ne pouvez mettre sa vie en désaccord avec ses doctrines. Votre raisonnement n'a donc aucune valeur et ne vous justifie dans aucun cas d'entrer dans la vie privée des gens dont vous écrivez l'histoire.

M. de Mirecourt condamne d'ailleurs lui-même sa mauvaise excuse, en attaquant la vie intime de personnages tels que MM. Guizot, Véron et Sainte-Beuve, etc. qui sont loin d'être des écrivains anti-sociaux. D'autre part, quand il se trouve en face d'hommes politiques qu'il a quelque raison de ménager, il sait fort bien user d'indulgence envers leurs mœurs un peu relâchées.

De tous ces petits livres, aucun n'est impartial. Le biographe juge constamment l'homme et non les œuvres. Il

Digitized by Google

approuve chez l'un ce qu'il condamne chez l'autre ; le point de vue sous lequel il envisage les faits varie à chaque instant selon les opinions, les rancunes et les haines du pamphlétaire. Quand il ne peut dénaturer les actes, il calomnie les intentions et les motifs. Les contradictions abondent sous sa plume. Il s'extasie longuement sur les inébranlables convictions politiques de M. Berryer. Par malheur, M. Berryer, à l'âge de vingt et un ans, a composé une ode adulatrice à Napoléon Ier. « Où est le crime, dit le biographe ? il était si jeune, il ignorait jusqu'à l'existence des Bourbons. » Ici nous sommes de l'avis de M. de Mirecourt, et nous absolvons pleinement M. Berryer de cette insignifiante variation de sa jeunesse. Mais pourquoi le biographe, après avoir raconté que M. Pierre Dupont, en 1838, envoya des vers légitimistes à la *Gazette de France*, s'écrie-t-il : « Et vous poussez des clameurs quand nous refusons de prendre au sérieux l'opinion des hommes ! allons donc ! » En 1838, M. Pierre Dupont avait dix-sept ans. Il est donc aussi excusable, sinon plus, que M. Berryer.

M. de Mirecourt se contredit d'une brochure à l'autre, avec un sans-gêne qui serait de l'étourderie, si les motifs de ces contradictions n'en démontraient la mauvaise foi. « *Quant au reproche d'immoralité* qu'on adresse aux œuvres « de Georges Sand, dit-il, *nous le croyons très-injuste*. Ceux « qui sont victimes d'une institution sociale ont le droit « de se révolter et de se plaindre. » (G. Sand, 61.) Voilà certes une phrase concluante et catégorique. Mais Mme Sand a paru peu sensible aux appréciations de son biographe et a relevé très-dédaigneusement dans la brochure qui la concerne de nombreuses erreurs. Aussi, M. de Mirecourt écrit-il plus tard : « Quand on compare les femmes de Balzac aux « femmes de G. Sand, on y trouve toute la différence qui « existe entre la saine logique et le paradoxe, entre la vé-

Digitized by Google

« rité et le mensonge. Balzac instruit, Mme Sand trompe. « *Le premier moralise, la seconde atteint un but absolument contraire.* » (*Balzac* 45).

La contradiction est flagrante, nous pourrions en relever bien d'autres de la même force. Dans la biographie de M. F. Wey, page 86, M. de Pontmartin est cité comme un critique dont l'opinion fait loi. Plus loin il est traité de *Potmartin*, *Tartempion*, *Galimard* et *sire de Franc-Boisy* (*Champfleury*, 86).

M. Sainte-Beuve « abonde en observations *fines* et souvent justes » (*Sainte-Beuve*, 33).

« Ce que parfois dans ses œuvres on est tenté de prendre « pour de la finesse tient à la ténuité même de ses con- « ceptions et doit s'appeler défaut d'ampleur. » (Sainte-Beuve, 62).

M. Courbet est traité d'abord d'athlète de génie. » (Méry, 88). Plus tard c'est un faiseur de « tableaux saugrenus. » (*Champfleury*, 95). Enfin M. Bocage sur les opinions duquel M. de Mirecourt lance aujourd'hui avec tant de grâce et d'à-propos de délicieux brocards, M. Bocage était jadis, selon le même M. de Mirecourt, « un sublime bohémien de l'art, victime des lâches cabales de la médiocrité jalouse, » de même que M. Alexandre Dumas, devenu depuis la bête noire du biographe.

Peut-on prendre au sérieux un homme qui se déjuge ainsi d'une page à l'autre ?

BIOGRAPHIES D'ACTRICES. — CHRISTIANISME. — SENSIBLERIE.

La plus bizarre de toutes les contradictions de M. de Mirecourt et celle qui annonce chez cet écrivain une singulière déviation du sens moral, est le mélange informe dans lequel il brasse des tartines religieuses et des anecdotes grivoises. Croirait-on que l'homme qui s'est livré à une apologie outrée

Digitized by Google

de Béranger et de Paul de Kock, qui termine la biographie de Déjazet par cette exclamation gaudriolante : « A nous, « Frétillon ! guerre aux bégueules ! prends ta marotte et « casse-la sur le nez de ces donzelles larmoyantes ! » prenne un peu plus loin un ton cafard pour vanter « le catholicisme, « la sainte obéissance ! le Christ et l'autel, la vieille croix « de nos pères ! » Que peut-on penser d'un écrivain qui tient sur une femme des propos si ignobles que nous n'avons pas osé les citer, et qui fait, à deux pages de distance, l'éloge de la chasteté et de la continence ?

Cette révoltante contradiction éclate surtout dans les biographies d'actrices. M. de Mirecourt a un faible pour le théâtre. Pour écrire la vie de F. Lemaître, il faudrait, dit-il, la plume d'un Plutarque ; Mlle Déjazet est une « femme évangélique, » quant à Mlle A. Brohan, qu'il compare simplement à Mme de Staël, elle a, dit-il, « l'âme d'une chrétienne, » en voici la preuve : « c'était pendant la sinistre invasion du « choléra. La courageuse actrice passa quarante-huit heures « au chevet d'un jeune Américain, auquel elle était unie *par* « *un intérêt tendre*, et que l'épidémie venait de frapper. Son « dévoûment se trouvant inutile pour le salut du corps, elle « appela un prêtre, et décida le moribond, qui était de la « religion protestante, à se convertir au catholicisme. » (*Brohan*, 83).

Je ferai remarquer à M. de Mirecourt que les protestants sont chrétiens comme les catholiques ; le fait de faire passer un jeune Américain de la dernière de ces deux églises dans la première ne prouverait donc pas plus que Mlle Brohan eût une âme de chrétienne que le fait contraire. Ceci est un détail. Mais ce qui est profondément répugnant, c'est ce mélange de boudoir et de confessionnal, de tonsure et de fausses nattes, tout cela s'agitant au chevet d'un mourant. Je ne saurais partager l'enthousiasme du biographe pour

Digitized by Google

cette comédienne qui pousse *l'intérêt tendre* jusqu'à faire *apostasier* ses amants à l'agonie.

Veut-on d'ailleurs un échantillon de la singulière morale de M. de Mirecourt : « Mlle Brohan, dit-il, sauve les situations « exceptionnelles par une dignité de conduite qui permet au « moraliste le plus rigide de fermer les yeux et de ne rien « voir. » (*Brohan*, 70).

C'est probablement comme spécimen de cette *dignité de conduite* que le biographe raconte l'anecdote suivante : Mlle Brohan se trouvait dans une *situation exceptionnelle.* « Quel est le père? lui demande un impertinent de ses amis; « Mon Dieu, je l'ignore absolument, dit-elle, j'ai la vue si « basse ! » (*Id.* 30). Il est évident que le moraliste le plus rigide peut fermer les yeux après une aussi *digne* réponse.

Cette âme de chrétienne écrit ce qui suit : « Le rôle de « maîtresse est en général blessant, mais enfin, comme il « réserve intacte la chère et indispensable liberté, il faut « bien, parfois, s'y résoudre. » (*Id.* 42). Le *parfois* est d'une naïveté délicieuse. Au reste, M. de Mirecourt donne son dernier mot en fait de morale : « Mlle Brohan, dit-il, ne s'écarte jamais de « la décence *extérieure.* » (*Id.* 90). Ce mot peint l'homme.

La biographie de Rose-Chéri peut concourir pour le prix Monthyon, l'actrice est canonisée toute vivante. « Sincère- « ment pieuse, elle assiste le dimanche aux offices de sa « paroisse et remplit tous ses devoirs religieux sans respect « humain, sans fausse honte : elle a toutes les vertus de la « chrétienne. » (*Rose-Chéri*, 96).

Amen ! avec Augustine Brohan voilà une paire de chrétiennes ; le théâtre va devenir une succursale du couvent. C'est en vérité un amalgame nauséabond que celui de la sacristie et des coulisses. N'en déplaise à M. de Mirecourt, une *chrétienne*, une femme sincèrement pieuse, qui assiste aux

Digitized by Google

offices et qui « *communie avec une piété d'ange* » (*Id.* 91), ne peut, à moins d'être idiote, avoir la conscience en repos lorsqu'elle monte sur les planches. La religion catholique est incompatible avec le théâtre contemporain. La femme qui se confesse le matin et qui joue le soir *Suzanne d'Ange* est inconséquente avec elle-même. Que les comédiennes soient d'honnêtes femmes, rien ne s'y oppose ; mais qu'elles soient chrétiennes, je le nie, car leur premier devoir, si elles sont sincères, est de quitter la scène. Je n'aime pas plus rencontrer à l'église, le matin, encapuchonnée et voilée, l'actrice que j'ai vue la veille, jouant un rôle de coquine décolletée et le parant de toutes les séductions de son talent, que je n'aimerais à voir les burettes remplies de vin de champagne et les encensoirs de patchouli.

La biographie de Rose-Chéri contient une anecdote qui peut être citée comme un exemple de la manière faussement sentimentale de M. de Mirecourt. Il s'agit d'un coupon de rente envoyé à Rose par un jeune duc, et rapporté au père dudit par le père et la mère de Rose, les époux Cizos.

« Le vieux duc sonne ses gens et leur ordonne d'appeler « son fils. Celui-ci ne tarda pas à paraître. — Voyez, Mon- « sieur, voyez quelle honnête famille vous avez offensée, dit « le vieillard, lui rendant le coupon de rente, et lui faisant « voir le père et la mère de Rose, qui pleuraient encore ! » (*Id.* 39).

Rapporter un coupon de rente adressé à leur fille, est un trait qui honore les conjoints Cizos, mais le déluge de larmes qu'ils versent conjointement en « restituant le pli séducteur» (*sic*), me paraît un coup de pinceau final qui fait de cette scène un petit tableau de genre digne de la Morale en action.

M. de Mirecourt abonde en traits pareils de sensiblerie ridicule et fausse. Parle-t-il de M. Méry ? « Il nous sera peut-

Digitized by Google

« être un jour permis, dit-il, de soulever le voile qui recou-
« vre de doux mystères : nous raconterons alors comment
« Méry a été l'homme le plus aimé et le plus digne de l'être! »
(*Méry*, 85). Ici le biographe tourne au chandelier ; fi donc! éclaire-t-on ainsi les amours de son ami ?

La guitare de M. de Mirecourt a une corde spécialement affectée aux vibrations féminines ; il en tire une note invariable : les femmes sont des anges de dévoûment, des chrétiennes, des saintes. On a vu ce que c'était pour lui qu'une chrétienne, voici ce qu'il entend par l'épithète d'ange : « Mme Ingres, dit-il, a été l'ange gardien de son époux..... « la bonne cuisine, si estimée de M. Ingres, ne lui fit jamais « défaut. » (*Ingres*, 42). Le rôle d'ange gardien consiste manifestement, pour le biographe, à faire de la bonne cuisine. Je traiterai plus loin des goûts culinaires de M. de Mirecourt.

Rien n'est vrai chez cet écrivain, rien ne se tient à une juste mesure. Il ne loue pas, il encense ; il ne blâme pas, il dénigre ; il ne menace pas, il fanfaronne ; il ne pleure pas, il pleurniche. Dans tous ses pamphlets, à travers une sensiblerie déclamatoire, on ne trouve aucune trace de sensibilité véritable. Le cœur ne parle pas. L'homme s'indigne à froid, s'attendrit à vide. La gasconnade même n'est pas dans le caractère de ce Lorrain, déplanté de son village. Sa violence est pâteuse et embourbée. Sa manière de s'attendrir rappelle Ducray-Duminil, interpellant les âmes sensibles pour les prier de vouloir bien jeter quelques pleurs sur ses héroïnes innocentes et persécutées. Une occasion s'est trouvée, entre autres, où le biographe a poussé le manque de tact jusqu'au dégoût. M. Gérard de Nerval meurt ; M. de Mirecourt lui consacre, en tête de la biographie de Ponsard, quelques pages emphatiques entourées d'un filet noir.

Digitized by Google

« Pourquoi n'es-tu pas venu à nous, frère, s'écrie-t-il, « à nous qui t'aimions, à nous qui avions fait tous nos « efforts, hélas! pour attirer l'attention sur toi? » Ici la puérilité prend une teinte d'odieux parce qu'elle se transforme en réclame. M. de Mirecourt sanglotte, et, pour que nul n'en ignore, il encadre sa douleur d'une bordure noire. Je ne conteste pas la réalité de l'affliction, mais, je ne puis souffrir cette hâblerie larmoyante qui bat la caisse sur un cercueil et qui s'essuie les yeux avec une affiche.

OUTRECUIDANCE ET FANFARONNADES.

Les plus mauvais ouvrages ont leurs bonnes pages, et il n'est piètre écrivain qui ne rencontre de temps à autre un heureux filon. M. de Mirecourt a eu sa veine, et j'avoue que je me suis senti souventes fois la rate incroyablement dilatée par l'élément ultra-comique introduit dans les biographies par la personnalité ridicule du biographe. Je ne tiens pas mon rire lorsque je vois apparaître à fleur d'eau la face burlesque de cet Alcide Tousez littéraire. Rien de plus amusant que de suivre les gonflements successifs de cette vanité batracienne. Alphonse Karr a fait, en quelque endroit, l'histoire d'un petit homme furieux de ne pouvoir être pris au sérieux à cause de l'exiguité de sa taille. Le malheureux se fouille continuellement la cervelle pour trouver le moyen de faire acte d'homme ordinaire. Il déploie pour prendre son chapeau une vigueur suffisante pour porter une poutre; il fait des lettres de change pour ne pas les payer, et pour être, ô bonheur! poursuivi par un huissier parlant à sa personne, comme à une personne naturelle. Il constate ainsi sa force d'homme, son existence d'homme et non pas de gamin. C'est aussi le cas de M. de Mirecourt. Il débute *piano*, *piano*: il souhaite que « son pinceau ne soit pas jugé trop malhabile » et que l'on trouve qu'il « manie bien la couleur. » Les deux premiè-

Digitized by Google

res biographies débordent d'éloges, aussi se vendent-elles peu. Il faut changer de tactique et lancer un brûlot qui enflamme l'attention publique. C'est le moment d'*empoigner* M. de Girardin. A partir de cette date le succès arrive et le biographe commence ses évolutions outrecuidantes. Il débute par cette phrase incroyable : « DIEU A JUGÉ M. DE LAMENNAIS, NOUS LE JUGEONS A NOTRE TOUR !!! » plus loin, il se compare à Juvénal, et il se qualifie d'*écrivain courageux*, *digne*, *sévère*, *honnête*, *vaillant*, *sans peur*, *exempt de caprice*, *de préjugé*, *de jalousie*, *de mauvaise foi*, *de passion*, *d'envie ;* il menace les « mains impures » de les « cingler impitoyablement à coups de fouet, » il tutoie M. de Lamennais, il tutoie M. de Musset, il tutoie M. de Lamartine : « Pauvre cygne, « dit-il à ce dernier, une Gorgone échevelée t'a pris entre ses « mains sèches et a pour jamais tordu le cou à ton génie ! » Il interpelle les éditeurs de M. Scribe : « Holà ! Messieurs, « holà ! nous vous arrêtons au collet sur ce grand chemin » de la calomnie. » Il s'échauffe, il se grise de son importance. « Tant pis, s'écrie-t-il, pour ceux qui nous obligent « à leur enseigner la morale et la politesse ! On nous verra « démolir constamment le piédestal de plâtre du mensonge « et le reconstruire en marbre pour y asseoir la vérité ! « Chacun son rôle en ce bas-monde !!! » (*Taylor*, 34).

Tout y passe, les socialistes, « ces faux apôtres, ces sectaires menteurs ! » les voltairiens, « ces imbéciles ! » et, le croirait-on ? les capucins et les jésuites : « Quand les jésuites « iront trop loin, quand les capucins se rendront coupables « d'envahissement, vous verrez, nos maîtres ! si nous y « allons de main morte, et si nous ménageons les coups de « verges à leurs saintes épaules !!! » Tantôt ce sont des coups de fouet, tantôt des coups de verges, il y a encore le chapitre des coups de pied et des coups d'épée qui est souverainement réjouissant. M. de Mirecourt arrive à des hauteurs

Digitized by Google

de spadassineries bouffonnes qui dépassent toutes les capitanades connues. « Mon pauvre garçon, dit-il à M. J. Janin, « vous n'êtes qu'un gros écolier ; soyez sans crainte, je n'ai « en aucune sorte le projet de vous appeler en duel ; » je me contente de vous « tirer l'oreille. » M. Paulin Limayrac, ayant eu le malheur de ne pas trouver le biographe de son goût, devient « un rédacteur pygmée, un critique roquet, un « nain sournois, qui mord aux jambes tous ceux dont M. de « Girardin croit avoir à se plaindre..... et qui se fourre en- « suite dans le premier trou venu quand on le cherche pour « le corriger. » (*Ponsard*, 78). Il paraît que M. de Mirecourt ne trouve jamais ceux qu'il cherche pour les corriger. A propos d'une « petite infamie » commise, dit-il, à son égard par M. Alphonse Karr, il se mit en quête de ce dernier, « mais, pendant vingt jours, M. Gatayes sut dérober « M. Karr à nos recherches. » (*Karr*, 74).

M. Karr a fait à cette rodomontade la réponse qu'elle méritait, c'est à dire qu'il a répondu par une bouffonnerie. « M. de « Mirecourt raconte, dit M. Karr, qu'ayant déjà délivré la « terre de plusieurs monstres, il résolut un jour de se dé- « faire de moi. A cet effet, couvert de la peau du lion de « Némée, il se mit à ma recherche, mais il faut croire que « je fus averti, car jamais il ne put me rejoindre..... Je trem- « blais de la tête aux pieds ; la nuit, j'avais une fièvre hor- « rible, et dans mon délire, prêtant au redoutable personnage « des idées d'ogre sans doute exagérées, je répétais sans « cesse : As-tu déjeûné, Jacquot ? » (*Siècle*, 18 mai 1856).

M. de Mirecourt a l'épiderme particulièrement sensible à l'endroit de son nom de Jacquot. Cet homme, qui attaque tant de noms illustres, et qui dévoile avec tant de détails le pseudonyme de George Sand, entre en fureur quand on touche au sien. « Mon nom, s'écrie-t-il, je ne le porte pas en littéra- « ture, afin de ne point avoir à le clouer cent fois le jour,

Digitized by Google

« à coups d'épée, sur la langue des sots ! Vous êtes prévenu,
« M. Veuillot. Je n'admets en aucune circonstance qu'on se
« cache sous la robe du jésuite pour acquérir l'impunité de
« l'insulte. » (*Castille*, 24).

Et de quatre ! MM. J. Janin, Karr, Limayrac et Veuillot n'ont qu'à bien se tenir ! L'épée de M. Jacquot-Damoclès-de Mirecourt est suspendue sur leur tête. Il est encore une cinquième victime que l'éloignement ne met pas à l'abri des fureurs guerrières du biographe, c'est M. Eugène Sue. M. de Mirecourt lui tient ce superbe langage : « Vous mentez avec
« impudence en affirmant que vous ne pouvez obtenir de
« moi aucune réparation. S'il vous est impossible de rentrer
« en France pour me demander réparation, rien ne m'est
« plus facile, à moi, que de prendre la poste pour aller
« vous l'offrir ! » (*Karr*, 13).

Ne croirait-on pas voir le terrible frère Ian des Entommeures, armé de son bâton de cueur de cormier, se ruant sur les Fouaciers de Picrochole « es ungs escarbouilloyt la cer-
« velle, es autres rumpoyt bras et iambes, es autres démol-
« loyt les reins, avalloyt le nez, poschoyt les yeux, fendoyt
« les mandibules, enfonceoyt les dens en la gueulle, des-
« croulloyt les omoplates, froissoyt lareste du dos, faisoyt
« voller la teste en pièces par la commissure lambdoïde. »
(*Gargantua*, L. I, c. 27).

Ces fanfaronnades sont d'autant plus exhilarantes qu'on en avait perdu l'habitude de nos jours, même au théâtre. Dans la provocation adressée à M. E. Sue, je remarque un mot précieux : « Je vais prendre la poste, » dit M. de Mirecourt. On reconnaît ici le romancier quand même, le *poseur* du feuilleton. On ne prend plus la poste, on prend le train express ; mais *courir la poste*, cela fait mieux. Quel est le héros de drame ou de roman, depuis Antony jusqu'à Monte-

Digitized by Google

Christo, qui n'ait une chaise de poste dans son bagage, dans sa malle ? M. de Mirecourt n'a pu s'en passer.

Un homme s'est trouvé, cependant, qui a porté un rude coup aux gasconnades et aux bravacheries du biographe pourfendeur. Cet homme, d'un courage froid et d'un esprit positif, a fait souvent ses preuves, comme on dit. Son dernier duel a été le plus tristement célèbre du dernier règne ; il a juré de n'en plus avoir. Attaqué avec une violence extrême par M. de Mirecourt, M. Émile de Girardin a demandé réparation aux tribunaux. M. de Mirecourt a été condamné à 500 francs d'amende, aux dépens et à l'insertion, à ses frais, du jugement dans trois journaux ; ces frais montaient à douze cents francs.

Le 1er août 1854, M. de Mirecourt écrit à M. de Girardin: « Envoyez, Monsieur, toucher vos douze cents francs à la « caisse des *Contemporains ;* mon éditeur paiera. » (*Taylor*, 13).

Lecteur précieux, remarquez bien cette phrase. M. de Girardin n'a plus qu'à passer à la caisse ; n'est-ce pas ? mais vous ne connaissez pas cette caisse ; elle ressemble à s'y méprendre au fameux coffre-fort de Robert-Macaire, qui s'ouvrait à midi et trois quarts et se fermait à une heure moins un quart. En effet, le 2 novembre suivant, nouvelle lettre de M. de Mirecourt à M. de Girardin :

« Monsieur, depuis hier j'ai l'inappréciable avantage d'être « logé à vos frais *dans l'intérieur* (1) de la prison pour « dettes.

« .....Tous les motifs de mon *refus de paiement* ne vous « sont pas connus. »

Un refus de paiement, grand Dieu ! mais que voulait donc

(1) Il serait plus curieux que M. de Mirecourt fût logé *à l'extérieur* de ladite prison.

Digitized by Google

dire cette pompeuse invitation : Passez à la caisse des *Contemporains !* Qu'est-elle devenue cette triomphante caisse ?

« Où diable avez-vous appris qu'un malheureux écrivain « ait jamais eu douze cents francs en poche ?..... Bref, je « ne paierai donc pas, cher hôte..... j'ai à satisfaire à des « créances plus sérieuses, plus sacrées et plus saintes. Vous « m'approuverez, j'en suis certain, de ne pas jeter à ces « insertions gourmandes les modestes bénéfices de ma « plume, le bien-être de ma famille, le pain de mes en- « fants. » (*Samson*, 1).

Voilà qui est tout à fait attendrissant, et rien d'aussi touchant ne s'était vu depuis que l'Intimé présentait à Dandin l'intéressante progéniture de son client. Mais la Caisse, la Caisse des *Contemporains*, où est-elle ? a-t-elle donc été sauvée, cette malheureuse caisse ? et cet éditeur fantastique, cet éditeur « *qui paiera*, » disait M. de Mirecourt, s'est-il donc évanoui comme un vain rêve ? Le chemin parcouru par l'infortuné biographe pour arriver à cette piteuse exposition de ses malheurs est curieux à suivre. Au premier moment la gasconnade a le dessus : « Envoyez toucher vos douze cents francs à la caisse, Monsieur ! » Cet élan de fierté est beau comme l'antique ; mais, quand il s'agit de revenir sur ce sublime mouvement, et de passer de la pose théâtrale du capitan à la modeste attitude du débiteur insolvable, M. de Mirecourt ne sait plus trop comment graduer sa chute. Il commence par une querelle d'écolier : « Je n'irai pas payer, il faut « que vous veniez, » puis il déclare qu'il lui paraîtra curieux de voir jusqu'où M. de Girardin poussera l'oubli de ses principes de liberté ; il plaisante avec une grâce d'ours en cage sur la prison de Clichy, cette charmante retraite ; il s'y trouve bien, il ne veut pas en sortir, il ne paiera pas. Puis il chicane sur le prix ; douze cents francs, c'est bien cher ; il marchande ; enfin, après toutes ces circonlocutions, vient cette déclaration

Digitized by Google

piteuse : « Je ne peux pas payer, à moins d'ôter le pain à mes enfants. » Le pauvre homme !

Ah ! certes, les motifs allégués par M. de Mirecourt pour son refus de paiement sont sacrés, et jamais la pensée de s'en railler ne fût venue à personne si cette plate humiliation n'était mise aux pieds de l'homme pour lequel le biographe n'a pas eu assez de fiel et d'invectives ; si elle ne venait pas après les plus grotesques rodomontades et si elle n'en était pas suivie. En effet, le soir même du jour où la lettre de M. de Mirecourt fut publiée, M. de Girardin, suffisamment vengé par cette humiliation publique, le fit mettre en liberté. Quinze jours après, le biographe recommence ses hâbleries ridicules. « Ah ! cher hôte, pourquoi me renvoyer si vite ? pourquoi vous fatiguer si tôt de ma correspondance ?.... (*J. Janin*, 1). »

Il ne reste plus qu'à hausser les épaules.

Passons à la dissection littéraire des brochures de M. de Mirecourt (1).

Armand Fraisse.

(1) La dernière partie de ce travail sera publiée dans la prochaine livraison de la *Revue*.

Digitized by Google

NOTE

SUR QUELQUES PASSAGES LATINS.

Sans songer à faire une dissertation, j'ai désiré émettre mon opinion sur quelques passages latins, qui ne m'ont pas paru assez éclaircis par celles des traductions que j'ai vues.

I.

Thrason, personnage de *l'Eunuque* de Térence, est un capitaine fanfaron qui a fait en sa vie deux jeux de mots, et qui, après les avoir racontés *mille fois* au parasite dont il est suivi, les lui répète encore (scène 1, acte 3). Il avait donné un festin à une courtisane ; un *petit jeune homme* entreprend de jouer avec elle et de se railler de lui ; il l'arrête par ces mots :

Quid agis, homo impudens ?
Lepus tute es, et pulpamentum quæris ?

La Fontaine, dans sa traduction en vers, transforme le jeune homme en Ganimède, et fait dire par Thrason

Que les restes de Mars seroient pour Adonis.

L'allusion est ingénieuse, mais le capitaine peint par Térence

Digitized by Google

n'est pas si savant; et, d'ailleurs, il ne céde pas sa Vénus à un Adonis.

Après La Fontaine, l'abbé Lemonnier a dit :

Quoi, mignon, il te faut une mignone ?

Thrason, qui veut injurier et punir un audacieux, ne se serait point borné à une réprimande aussi douce.

Enfin, M. Desforges, dont M. Nisard a adopté la traduction, a dit fort plaisamment : « Voyez-vous ce lapin qui vient chasser sur mes terres ? » C'est ainsi que parlerait un caporal de zouaves.

Mais, pour Thrason, *lepus* n'est pas un lapin, c'est, par un double sens, un lièvre, un efféminé. *Pulpamentum*, par un autre double sens, lui représente sa belle courtisane et la nourriture de l'athlète. Il dit ainsi, en termes plus ou moins couverts, à son indigne rival : « Tu es un lièvre, va broûter et ne touche pas « au mets d'un homme de guerre. »

II.

Horace adresse à un auteur dramatique ces deux vers de son *Art poétique* (154 et 155).

Si plausoris eges *aulaea manentis*, et usque
Sessuri donec cantor *vos plaudite* dicat...

Le Père Jouvency voit dans *aulaea* la toile tendue perpendiculairement entre l'acteur et le spectateur. Il rappelle que, de nos jours, la toile, fixée au faîte du théâtre, remonte de bas en haut à l'ouverture de la scène, et redescend de haut en bas à la fin du spectacle, tandis qu'à Rome le mouvement était inverse. La toile était attachée au parquet; une machine la remontait de bas en haut après le dernier applaudissement que le hérault avait demandé au public. Cette explication donnée, le Père Jouvency considère le spectateur dans la seule attente de la fin du drame, qui serait signalée d'abord par la toile replacée et ensuite par l'apparition du hérault. Il attribue ainsi à Horace une redondance fort irrégulière; mais il cédait à l'autorité de Dacier, de Marolles et d'autres écrivains dont le commentaire, français ou latin, faisait d'*aulaea* d'immenses toiles qui cachaient la scène avant et après

Digitized by Google

la représentation, et qui disparaissaient pendant toute sa durée.

L'abbé Batteux ramène *aulæa* à sa véritable signification, les *décorations*, et pour lui il s'agit d'un spectateur qui *reste à sa place pendant les changements de scènes*. Selon moi, il est bien plus près du sens d'Horace que le Père Jouvency; mais il ne l'a pas découvert tout entier.

Le spectateur qui attend les décorations, *manens aulæa*, est arrivé à l'instant où la porte du théâtre s'est ouverte; il *est* assis d'avance, pendant qu'on dispose les peintures et les tapisseries qui seront en harmonie avec le drame; et il *restera* assis jusqu'à ce qu'il ait donné l'applaudissement final.

Horace porte sa pensée sur deux temps bien distincts : le temps présent des préparatifs, où le spectateur *est* déjà dans l'attente, *manentis*, et le temps futur de la durée de la pièce, où il *restera* assis, *sessuri*.

Il en est de même dans tous les siècles. Racine, bien pénétré des préceptes d'Horace, et *aidé par la Champmeslé*, faisait affluer le public avant l'heure indiquée, et les plus diligents, qui s'étaient emparés des bancs du théâtre, ne s'en retiraient qu'après avoir couronné l'actrice et l'auteur.

III.

Tacite (chapitre 5 de la 12e annale), rapporte que l'empereur Claude fit représenter un combat naval sur le lac Fucin. Il arma des malfaiteurs que la justice avait atteints; ils en vinrent aux mains avec une valeur intrépide; et Tacite termine son récit par ces mots :

Post multum vulnerum, occidioni exempti sunt.

La traduction de MM. Dureau-Delamalle et Burnouf porte : « Quand il y eut beaucoup de sang répandu, on fit grâce au reste. » Tel n'est pas le sens de Tacite; il dit textuellement, qu'*après beaucoup de blessures, il fut permis de ne pas se tuer*.

Ils est à présumer que les malfaiteurs qui rivalisaient de dextérité, n'étaient pas animés par la rage de s'égorger. L'empereur dut être satisfait d'un grand nombre de blessés et ne pas exiger que ses jeux n'aboutissent qu'à des funérailles.

Digitized by Google

A la vue de leur empereur, selon Suétone, les malfaiteurs s'étaient écriés :

Ave, Imperator, morituri te salutant.

A cet adieu, qui a ému la postérité, l'empereur avait répondu *avete*. Les malfaiteurs, au même instant, mirent bas les armes ; ils dirent que le salut impérial était leur grâce accordée. L'empereur, pour les faire obéir au signal du combat, employa, soit des exhortations, soit la menace de les faire périr par le fer et par le feu ; ils tenaient donc à ne pas s'arracher la vie. Suétone garde le silence sur l'issue du combat ; elle était peut-être indifférente à son cœur de Romain.

IV.

Au chapitre 44 de la 15e annale, Tacite rapporte les cruautés de Néron envers les chrétiens, et il dit :

Christus, Tiberio imperante per procuratorem Pontium Pilatum, supplicio affectus erat.

D'Ablancourt, Dureau-Delamalle et Burnouf, traduisent également que « le Christ fut condamné au supplice, sous Tibère, par « le procurateur Ponce Pilate. »

En pesant, un à un, tous les mots de la phrase de Tacite, d'après les règles de la langue latine, on sera convaincu que pas un seul n'exprime que Pilate ait été le juge du *Christ*, et l'ait condamné à mort. L'historien ne nomme Tibère et Pilate que pour constater l'époque du supplice, et qu'alors, en Judée, province impériale, Pilate était le *procurator* de Tibère.

Le pouvoir des *procurator*, dont l'institution ne remonte qu'à Auguste, était fort irrégulier. Leur mission principale était le recouvrement des deniers destinés au trésor de l'empereur. Son organisation judiciaire n'avait point été enlevée à Jérusalem ; Pilate n'était point le juge de tous les accusés ; mais, par suite du droit de conquête, observé encore de nos jours chez toutes les nations, et qu'il exerçait au nom de l'empereur, aucune condamnation à mort ne pouvait s'exécuter sans sa permission.

Les quatre évangélistes sont d'une clarté unanime. La condam-

Digitized by Google

nation fut l'œuvre du grand-prêtre, des docteurs de la loi, des princes des prêtres et des sénateurs du peuple. Ils firent un abus révoltant de leurs fonctions et de la législation de Moïse sur le blasphême.

Pilate tenta d'enlever le Christ à la juridiction de Jérusalem, et de le mettre, comme Galiléen, sous la sauvegarde du roi Hérode ; il y échoua. Sa dernière ressource était le droit du vainqueur romain sur une province soumise ; il n'y recourut pas. Il cessa de lutter contre l'autorité et la violence de la nation juive ; il lui permit de juger suivant sa loi et d'exécuter son jugement. Il en avait souvent répandu le sang avec férocité; mais, plus d'une fois, il avait été forcé d'en respecter les institutions. Obéissant à une coutume établie pour la solennité de la Pâque, il délivrait, malgré lui, un séditieux qui avait été meurtrier, et il gémissait de ne pouvoir faire grâce à un homme juste.

Témoin infaillible, saint Pierre reprochait aux Juifs d'avoir renié le fils de Dieu devant Pilate, qui JUGEAIT qu'on devait le renvoyer libre, JUDICANTI *illo dimitti*, et d'avoir mis à mort l'Auteur de la vie. (Chap. 3 des *Actes des Apôtres*).

Enfin le Symbole des Apôtres ne fait mention de Pilate que pour dire le temps de la passion et de la résurrection du Christ. Il faut donc en conclure que M. Burnouf et ses devanciers, en imputant à Pilate le supplice du Christ, n'ont pas parlé comme Tacite.

V.

M. le baron de la Carelle a écrit avec un succès reconnu, l'*Histoire du Beaujolais*. Il en a fait sortir une magnifique édition des presses de M. Perrin. Il a décrit l'architecture de l'antique église de la paroisse d'Avenas, fondée par l'un de nos rois. Il a cité l'interprétation donnée, par des hommes érudits, à quatre vers latins gravés sur l'autel. Après un travail minutieux pour déchiffrer le quatrième vers, il n'a rien décidé. J'adopte comme démontré exact le texte que voici :

Mors fugat oppositum regis ad *intuitum*.

Digitized by Google

Chaque mot a un sens certain ; et, traduite à peu près littéralement, la phrase signifie : « que la mort abat tout ce qui résiste « aux *vœux* du roi. »

Les poètes ont souvent reproduit la même idée.

Boileau disait à Louis XIV « que son *regard* fixait la fortune, et que

Le destin, *à ses yeux*, n'oseroit balancer.

Il disait au prince de Condé, que son *regard* rallioit nos bataillons renversés,

Et forçoit la victoire à le suivre avec eux.

Marc-Antoine PÉRICAUD.

Digitized by Google

LA

BÉNÉDICTION PAPALE A ROME.

Nobles souvenirs, mélancoliques pensées, pieuses réflexions, pourquoi fuir de notre mémoire plus rapides que l'hirondelle aux approches des premiers frimats? Rome, incomparable cité entre toutes les cités, serais-tu comme une de tes sœurs terrestres la vivante incarnation de l'oubli et des dédains du voyageur? Non, non, toutes les générations ont chanté et envié ta gloire; les pages de ton histoire, souvent ensevelies sous tes ruines, ont été gravées sur la pierre et l'airain, et jusque dans le cœur de ces millions d'âmes qui puisent dans ton code sacré les doux enseignements de ta foi et les pompes d'un culte public incomparable que je vais essayer de décrire et de faire admirer.

N'oubliez pas que nous sommes dans la basilique de Saint-Pierre du Vatican, le grand jour de Pâques, au moment où vont se célébrer les saints mystères.

Figurez-vous dans le fond du sanctuaire du plus splendide des temples que l'homme éleva jamais à la divinité, un autel resplendissant où va se célébrer le plus saint des mystères. A droite de cet autel, mais à l'entrée, est élevé un trône sur lequel va s'asseoir un pontife qui porte dans sa droite le redoutable pouvoir de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, et dans sa conscience la foi et la conscience de plusieurs centaines de millions d'âmes qui

Digitized by Google

espèrent et prient dans la communauté d'un seul et même sentiment, d'un seul et même culte.

Tout autour de ce sanctuaire, à l'ombre de voûtes resplendissantes de marbre, d'or, de mosaïques, de riches sculptures au milieu desquelles le regard essaye vainement de se retrouver, sont échelonnés, dans des tribunes richement décorées, des princes, des ambassadeurs, des généraux revêtus des riches costumes de leur emploi, et tout à fait en bas autour du chœur toute la cour romaine et plus de trois cents princes de l'Eglise, patriarches, archevêques, évêques. Puis à droite et à gauche, en dehors de la table de la communion, sur des estrades réservées, un grand nombre de femmes voilées et vêtues de noir ajoutent par cette sévère tenue un saisissant contraste; il semble qu'en ce jour de luxe et de triomphe pour l'Eglise, le sexe par qui le mal est entré dans le monde doit expier sous le linceul de la pénitence jusqu'au souvenir de cette faute héréditaire.

A leurs pieds et dans tout le reste de l'édifice, circule une immense multitude que peut difficilement contenir une double haie de nos braves soldats. Cette foule murmurante et agitée comme un essaim d'abeilles, se tait tout à coup et reste immobile. La lourde porte d'airain de la grande nef s'ouvre, l'ondulation sonore du métal ébranlé et roulant sur lui-même s'est à peine éteinte dans cette longue succession d'échos mille fois répétés, qu'une voix claire, étendue, et mélodieuse formule ces significatives paroles :

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église; ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel; ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. »

Le chœur et les fidèles répètent ce même chant, et le souverain pontife, porté sur son trône par seize hommes vêtus de longues soutanes rouges, paraît escorté de sa garde noble, de sa garde suisse et de tous ses camériers.

Digitized by Google

Arrivée dans le chœur, Sa Sainteté y change d'ornements et reçoit assis les cardinaux qui baisent son pluvial placé à sa droite; d'autres prélats se prosternent successivement à ses genoux. Durant tout le temps de la messe, deux diacres, un latin et un grec, assistent le Saint Père. Tout ce cérémonial, trop long à raconter, serait des plus imposants si les prêtres romains avaient la même dignité que ceux de nos églises de Lyon, et spécialement de notre église métropolitaine de Saint-Jean.

Il faut noter cependant que le pape, tout le temps du saint sacrifice, regarde constamment le peuple, et que Sa Sainteté aspire le précieux sang avec un chalumeau d'or. Ajoutons que les cardinaux, diacres, sous-diacres, laïques de sa cour communient seuls de sa propre main.

A l'issue de la messe, le souverain pontife et sa cour sortent avec le même cérémonial qu'à son entrée; à leur suite, les illustres invités et les dames gagnent le sommet de l'hémicycle qui règne à droite et à gauche de la basilique. Vient le peuple qui se rue, se précipite sur la place qu'il remplit. Le canon du fort Saint-Ange tonne, toutes les cloches de la ville font entendre leurs joyeux carillons; fanfares et musiques militaires, rumeurs bruyantes de plusieurs milliers de spectateurs ajoutent un nouvel éclat à ce joyeux tumulte. A peine la douzième vibration de midi s'est éteinte dans l'espace, que artillerie, carillons, fanfares cessent avec cette précision d'un grand orchestre docile et bien dirigé par un chef habile. La grande fenêtre du principal balcon de la basilique s'ouvre, et le pape paraît porté sur son trône. Aussitôt la foule s'agenouille, et Pie IX d'une voix claire, pénétrante, pleine d'une suave onction, répand ses bénédictions sur la ville et sur le monde.

Dans ce moment solennel, tout agenouillé que j'étais, j'essayais de voir avec une lunette d'approche les traits de

Digitized by Google

notre pontife vénéré; sa figure, ordinairement douce mais assombrie par le chagrin, rayonnait alors d'un éclat que les joies de la terre n'ont jamais connues. Ce n'était plus l'infortuné souverain dont les généreuses concessions furent payées par la plus noire ingratitude, mais le pasteur, le père qui a tout oublié et veut témoigner à ses enfants son indicible tendresse.

Pie IX debout, les lèvres souriantes, les regards tournés vers le ciel, les mains étendues vers l'immensité semblait vouloir se grandir assez pour atteindre et violenter en quelque sorte la miséricorde divine.... Vivement ému, il me fut impossible de soutenir plus longtemps un pareil spectacle, mes bras retombèrent, ma tête se courba involontairement, et des larmes d'une douceur incomparable humectèrent mes paupières...

On vivrait mille ans que mille ans on conserverait le souvenir d'une pareille impression.

Trois jours après, favorisés par une de ces bonnes fortunes que l'on ne rencontre que de loin en loin sur le chemin de la vie, mon compagnon de voyage et moi devions obtenir l'insigne faveur de nous prosterner aux pieds de Sa Sainteté ; de plus près encore, nous devions voir cette évangélique simplicité, cette douceur, cette dignité incomparables, seul apanage des saints ou de la puissance qui a exploré tous les rivages de la douleur; nous devions, modestes pèlerins, entendre dans la langue tant aimée de notre belle France, de ces bonnes, de ces douces paroles qui seraient l'orgueil d'une vie obscure comme la nôtre, si elles n'étaient pas un charme, une consolation éternelle pour l'âme qui les a contenues au-dedans d'elle-même, comme le plus saint, le plus précieux des trésors.

A sept heures et demie du soir de cette mémorable journée, nous nous trouvions encore mêlés à la foule immense

Digitized by Google

des curieux frémissants de joie et d'impatience. En quelques secondes, 3,800 lampions dessinent perpendiculairement les courbes de la coupole, les colonnes et les croisées de la basilique. Une demi-heure après 690 autres lumières coupent horizontalement ces lignes d'un plus vif éclat. Les sampietrini chargés de cette difficile mission ne courent pas mais volent tant ils vont vîte. Il faut entendre les hourras, les trépignements, les bravos qui s'élèvent et s'éteignent au sein de cette multitude comme les vagues houleuses de l'Océan, quelques minutes avant une grande tempête.

Les plus belles choses de ce monde, les plus douces émotions, les plus nobles sentiments ont leur revers : puisse la seconde partie de mon récit profiter à tous ceux qui sont fiers d'être Français et se vantent d'avoir vu la colonne. Mais n'empiétons pas sur les événements. Deux officiers français avaient eu l'extrême bonté de nous inviter à aller les rejoindre sur l'estrade qui leur était réservée. Après des efforts inouïs, Paul et moi nous parvenons au centre de la place. Un étroit passage se présente, j'en profite pour respirer. Bien courte devait être une satisfaction si légitime. Un grenadier italien d'une taille colossale, la tête couronnée du classique et de l'imposant bonnet à poil me saisit par le bras et veut me faire rentrer dans la foule.

— « Ne me touchez pas, lui dis-je avec l'air superbe d'un Talma en herbe, je suis Français. » A ce mot mal sonnant, l'Italien me saisit par le collet et me secoue avec toute la juvénile ardeur d'un gamin qui veut faire tomber des fruits verts. Pauvre hère, je me renfermai au plus vîte dans un noble silence que je n'aurais jamais dû quitter, recommandant mon âme à tous les saints du paradis.

— Que signifie cela, s'écria un lieutenant italien qui se trouvait par hasard présent à ce triste mélodrame. — Voyez plutôt, monsieur, comment vos soldats traitent les Français

Digitized by Google

qui veulent aller rejoindre les officiers leurs compatriotes. — Laissez passer monsieur, répéta mon libérateur. — Que je t'attrappe, enragé de Français, s'écria avec une menace fort significative mon intrépide enfant de Mars... Je disparus au plus vite dans la foule battu, content, et un peu moins fier d'être Français.

Il n'était que cinq heures et demie du matin du lendemain de cette émouvante journée que tous les deux nous descendions les quelques marches qui mènent au Panthéon. Autrefois on y montait, c'est toujours l'éternel *chi lo sa* des Italiens. Aux premiers jours de Rome, tout près de cet emplacement célèbre, existait un marais au bord duquel Romulus, dit-on, fut poignardé par ces mêmes brigands dont il avait fait des sénateurs. En mémoire de ce triste événement, les vieux Romains, au jour anniversaire, dansaient et buvaient souvent et sec. La chose dura jusqu'à ce qu'Agrippa eut la haute fantaisie de faire d'Auguste, son maître, un Dieu, et, pour l'adorer tout à son aise, ce digne courtisan lui érigea le temple que nous voyons encore. Par une délicatesse que tout le monde comprendra, ce bon prince fit hommage de sa nouvelle fonction de Dieu à Jupiter qui en avait plus l'habitude, et pour que cette antique divinité de l'Olympe ne s'ennuyât pas trop, on lui choisit une société de six autres dieux inférieurs. Malheureusement pour eux ou plutôt pour les prêtres qui les servaient, ils ne profitèrent pas toujours de leur douce et lucrative quiétude; Barbares et Barbérini pillèrent prêtres et temples, et sans plus de façon que s'il se fût agi de quelques bons bourgeois qui seraient allés se promener de Rome à Frascati. Ce magnifique monument, si digne du siècle qui l'avait vu construire, serait entièrement tombé en ruine, si le pape Boniface IV ne l'eût consacré, en 608, au culte catholique. Vingt-huit charriots d'ossements de martyrs trouvés dans les catacombes remplacèrent les

Digitized by Google

cendres dispersées des antiques sacrifices, et le Panthéon fut appelé *Santa Maria ad martyres*. Deux siècles plus tard, Grégoire IV le consacra à tous les saints dont il venait d'instituer la fête (830). Pour justifier l'admiration que les générations vouèrent au Panthéon, disons qu'il appartenait au type de ces temples que les anciens appelaient Tholi. Comme chez les Grecs, on y pénétrait par un pérystile extérieur, garni de colonnes cannelées qui servaient à supporter le fronton dont le tympan était garni de figures de bronze, et dont les angles et le sommet étaient surmontés de socles appelés accrotères portant des vases ou des statues.

Au fond de la Cella, c'est-à-dire en face de la porte d'entrée s'élevait l'Edicule, lieu où l'on plaçait la statue du dieu principal. Dans le soc du piédestal qui la soutenait, l'architecte ménageait une retraite *penetralia*, où les prêtres seuls avaient accès. La coupole était revêtue intérieurement de caissons de bronze doré et extérieurement de marbre blanc. Quatorze colonnes de jaune antique soutenaient cette coupole, et le monument tout entier comptait cent trente-deux pieds dans sa hauteur et dans son diamètre. La lumière pénètre encore aujourd'hui, comme au temps d'Auguste, par une large ouverture de forme ronde placée au centre de la coupole. Les anciens, qui avaient au suprême degré le sentiment du beau, comprenaient tout le parti qu'on pouvait retirer en éclairant ainsi un édifice religieux. La prière n'a-t-elle pas eu toujours besoin du demi-jour si propre à inspirer le recueillement? La source de toute lumière, de toute consolation n'est-elle pas toujours venue du ciel, et l'homme malheureux a-t-il jamais su faire autre chose au milieu de ses maux que de tendre ses bras vers la mystérieuse immensité des cieux?

Aujourd'hui, le Panthéon est bien déchu de son ancienne splendeur; les portes de bronze, les magnifiques caissons

Digitized by Google

ciselés et dorés de sa voûte ont été enlevés. La pluie, depuis dix-huit siècles, descendant par l'ouverture supérieure a fini par déchausser le marbre de l'arca. Sans l'âme du grand siècle qui a vu naître ce bel édifice, sans les tombes de Raphaël et de la brillante pléiade de ses rivaux et de ses amis, qui l'entourent comme aux jours de sa vie, sans la vénération attachée aux cendres des martyrs, sans cet imposant passé de dix-huit siècles, le Panthéon n'inspirerait de l'intérêt qu'à l'architecte intelligent, qui cherche dans les monuments du passé les enseignements de son art et le charme de ses loisirs.

Laissons pour un instant tant de nobles souvenirs, descendons de cet olympe pour aller rendre une petite visite au signor Antonio Lepre, restaurateur romain. L'admiration n'a jamais escamoté l'appétit, et je suis bien sûr que si le grand Montesquieu refaisait la grandeur et la décadence de l'Empire Romain, il se serait posé la question suivante :

Quelle différence existait-il entre le menu du simple mais indomptable Cincinnatus et celui du voluptueux Vitellius ? et sur cela il aurait trouvé une mine inépuisable de vérités neuves et irréfutables. Comme Carême, je crois que l'état de l'art culinaire d'un peuple indique sa prospérité ou sa décadence. Le restaurant du sérénissime signor Antonio Lepre vient parfaitement à l'appui de cette maxime qui pourra paraître hardie mais qui n'est que juste dans la modeste sphère du rang qu'on lui a donné. Quoi qu'il en soit, ô Antonio, tant que je vivrai, je te verrai toujours accourir à nous avec ton costume de cuisinier d'opéra comique et toujours j'entendrai cet éternel dialogue : « Qu'avez-vous, signor Lepre? —Tout. — Mais encore. — Ici le maestro, avec un empressement et une volubilité indescriptibles : — Bifteeks, côtelettes de veau, soupe anglaise, macaroni, poulet rôti, chèvres à la Marengo, etc., etc.

Digitized by Google

— Eh bien servez-nous un bifteek. — Ah signor, quel malheur, il n'y en a pas aujourd'hui. — Alors donnez-nous du veau. — Nous n'en avons pas davantage. — Qu'avez-vous donc? — De tout, signor, de la chèvre, des macaroni, de la soupe anglaise, mais demain croyez que... — Et dire que tous les jours c'était mêmes demandes, mêmes réponses, mêmes résultats, même résignation. O Montesquieu! pourquoi n'as-tu pas, comme nous, dîné chez l'incomparable Antonio Lepre?

Après dîner, je ne connais rien de mieux, même à Rome, que de fumer un cigare et de prendre une tasse de café; ce mot chez les Romains s'écrit par deux f mais là seulement ne gît pas la seule différence; quand vous entrez dans un estaminet, on vous demande imperturbablement : « Che volete? — Un caffe nero, répondez-vous, si vous voulez sucrer avec des morceaux de sucre entier et payer *cinque baiochi*. Si vous répondez; mezzo caffe, on vous apporte du plâtre ou de la poussière de marbre légèrement sucrée, et vous déposez sur la table deux baioches. — J'ai toujours été étonné que l'on n'eût pas posé une question plus simple et plus claire: « Voulez-vous ou ne voulez-vous pas courir une ou deux chances de plus d'être ou de n'être pas empoisonné? Et tout eut été dit. Le mezzo caffe disparaîtrait de la carte de l'estaminet romain. Le théâtre qui, dans quelques circonstances, peut être une distraction à Rome, à l'époque du moins où nous y séjournâmes, fut presqu'impossible. Nous pûmes cependant assister au théâtre à une pièce traduite de Scribe et intitulée *Pauline*. Tout le monde causait, acteurs et spectateurs, sans oublier le souffleur qui lisait la pièce d'un ton plus élevé encore. Les scènes comiques étaient rendues par d'atroces grimaces, toujours les mêmes; les scènes passionnées avec une violence hors nature, sans ajouter que dans l'opéra du *Trovatore*, j'ai vu des morts ressusciter, des

Digitized by Google

captifs sortir de prison et briser leurs fers pour faire les trois saluts d'usage après des applaudissements octroyés par le public.

Pour être juste, j'ai meilleure opinion du théâtre italien, et un juge ne peut ni absoudre ni condamner sans entendre plusieurs fois les deux parties. Je ne raconte donc le fait que comme un simple souvenir.

E. DE LA COTTIÈRE.

Digitized by Google

DEUX LETTRES INÉDITES DE MOUTON-DUVERNET.

La *Revue du Lyonnais* avait donné, dans son N° d'octobre 1852, deux lettres longues et intéressantes de Mouton-Duvernet, tirées de la bibliothèque lyonnaise de M. Louis-Antoine Coste. Aujourd'hui que cette collection précieuse appartient à la ville, M. Monfalcon nous permet de prendre copie de deux autres lettres, moins importantes sans doute, mais dont l'une fait connaître, d'une manière douloureuse, la position dans laquelle le général était tombé. Nous les faisons précéder du signalement envoyé par le ministre de la police. Ces documents, si petits qu'ils soient, servent à établir ou rectifier l'histoire, si souvent pleine des plus grossières erreurs. On va en juger.

Quelques biographes, Bouillet entre autres, font naître le général à Paris, d'autres, comme la Biographie lyonnaise de MM. Bréghot du Lut et Péricaud, le font mourir le 19 juillet 1816, quelques-uns encore, comme M. Ogier, dans sa *France par cantons*, se trompent d'un an, et mettent sa mort à l'année 1815. D'après l'inscription de son tombeau et son interrogatoire devant ses juges, Mouton-Duvernet était né au Puy, le 3 mars 1770; d'après la *Biographie universelle*, la légende d'un de ses portraits gravé par Béville, et d'autres documents consultés pour la rédaction du catalogue de M. Coste, il était né en 1769; condamné à mort le 19 juillet 1816, il fut fusillé à Lyon, sur le chemin des Étroits, le samedi 27 du même mois, à 6 heures du matin. On voit qu'il n'est pas facile d'écrire l'histoire avec exactitude, même l'histoire contemporaine.

Voici son signalement que nous trouvons dans les pièces de son procès :

Signalement du lieutenant-général Mouton-Duvernet, transmis par son excellence le Ministre de la police générale du royaume.

François-Régis-Barthélemy Mouton-Duvernet, né au Puy, département de la Haute-Loire, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds

Digitized by Google

3 pouces, épaules larges, front un peu chauve, cheveux gris, frisés et peu épais, yeux gris, nez pointu, bouche un peu grande, menton rond, visage ovale, teint un peu noir, marqué de petite vérole et de taches de rousseur petites et rapprochées, son de voix rauque, accent méridional.

Le Ministre secrétaire d'État au département de la police générale du royaume,

Signé : DE CAZES.

Par son excellence le secrétaire-général,

Signé : LERTIN DE VAUX.

Ce premier billet pourra paraître dénué d'intérêt, il ne peut que préciser les dates.

ARMÉE D'ITALIE. — HUITIÈME DIVISION MILITAIRE. — BUREAU DES ÉTATS-MAJORS.

Nice, le 13 fructidor an 9 républicain.

Mouton, chef de bataillon, aide de camp du général de brigade Gareau, au Ministre de la guerre,

Citoyen ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de m'accorder l'avantage de continuer mes fonctions d'aide de camp auprès de mon général, en me soumettant aux dispositions des arrêtés des consuls relatif à l'organisation des états-majors. Sans une pareille autorisation de votre part, on me refuse le traitement accordé à mon grade.

La justice de ma demande me fait espérer de vos bontés que vous y ferés droit.

J'ai l'honneur, citoyen ministre, de vous assurer des sentiments respectueux de votre subordonné.

R.-B. MOUTON.

Montbrison 29 juillet 1815.

Mon cher Martin.

Pour me mettre à même de m'acquitter tant envers vous qu'envers les créanciers que vous connaissez, je vous fais remise de ma calèche et des chevaux de selle non vendus, pour que vous en tiriez le meilleur parti possible ; dans un moment plus favorable, nous règlerons définitivement. En attendant et par le fait de cette déclaration et recommandation, ces objets sont une propriété dont vous disposerez comme vous l'entendrez et pour l'intérêt commun.

Je vous salue affectueusement,

Le lieutenant-général Baron MOUTON-DUVERNET.

Digitized by Google

Recensement de 1856.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE LYON (GUILLOTIÈRE).

Récapitulation générale de l'état civil.

Sexe masculin	Garçons.....	17051	33671
	Hommes mariés.	15545	
	Veufs	1075	
Sexe féminin.	Filles.....	14551	31707
	Femmes mariées.	14676	
	Veuves	2480	
	Total....		65378

RÉCAPITULATION PAR SECTION	NOMBRE DE MAISONS.	NOMBRE DE MÉNAGES.	NOMBRE DE INDIVIDUS.
1re Section, du côté sud de la Grande-Rue à l'extrémité de l'arrondissement.....	740	4548	14336
2e Section, du côté nord de la Grande-Rue au côté sud du cours Lafayette.....	896	4810	14538
3e Section, du côté nord du cours Lafayette à l'extrémité de l'arrondissement.....	1254	7373	23688
Banlieue.....	916	1850	6688
Population flottante.....	.....	.....	6204
Population inscrite en bloc.....	.....	.....	6430
Totaux.....	3806	18581	71808

En 1851, la population normale de la Guillotière était de..... 41528
La population totale de..... 43524
Augmentation dans les cinq années..... 28284

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

—

L'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon a mis au concours les Sujets suivants :

I. *Prix de géographie historique du moyen âge — Une médaille d'or de la valeur de QUINZE CENTS FRANCS.*

Tracer le tableau géographique et physique des pays qui forment aujourd'hui les départements du Rhône et de la Loire, pendant l'époque féodale, c'est-à-dire depuis la fondation du second royaume de Bourgogne par Boson, en 880, jusqu'à la réunion de la ville de Lyon au domaine royal, sous Philippe-le-Bel, en 1312.

Les concurrents devront indiquer toutes les divisions de l'administration civile et de l'administration ecclésiastique pendant cette période de plus de quatre siècles, les seigneuries, châtellenies, maisons religieuses, villes, bourgs, etc. Ils devront recueillir toutes les indications intéressantes relatives à la condition matérielle des populations, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Une carte détaillée devra être annexée à chaque Mémoire.

N. B. Un programme plus explicite sera remis aux concurrents qui en feront la demande à M. le docteur Fraisse, Secrétaire-général de la classe des lettres, au Palais-des-Arts.

Les Mémoires devront être envoyés avant le 1er avril 1858, *terme de rigueur.*

II. Prix de poésie. — *Une médaille d'or de la valeur de SIX CENTS francs.*

Premier puits artésien creusé dans le Sahara (Voir, au *Moniteur* du 25 juin 1856, le rapport du général Desvaux).

Le concours sera clos le 1er avril 1857, *terme de rigueur.*

Conditions générales. Les concurrents ne peuvent se faire connaître ni directement ni indirectement avant le jugement de l'Académie, à peine d'exclusion ; leurs ouvrages doivent être envoyés *franco* à l'un des Secrétaires-généraux de l'Académie. Chaque manuscrit doit porter en tête une devise ou épigraphe

Digitized by Google

répétée dans un billet cacheté contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.

A moins d'un consentement formel de sa part, ce billet ne peut être ouvert que lorsque l'auteur a obtenu le prix du Concours. (Art. 73 du Règlement de l'Académie). Dans tous les cas, le manuscrit ne peut être retiré sous aucun prétexte par l'auteur, qui reste libre d'en faire prendre copie.

Chacun des prix proposés sera décerné dans la séance publique de l'Académie qui suivra l'époque de la clôture du Concours.

Lyon, le 12 août 1856.

Le Président de l'Académie, A. Bonnet.

Les Secrétaires-généraux, A. Bineau, Ch. Fraisse.

— Décidément Lyon marche au progrès. Pour la première fois notre ville a été représentée au grand concours musical annuel qui a eu lieu le dimanche 31 août à Fontainebleau, et auquel ont pris part deux Sociétés chorales de Lyon, celle du 3e arrondissement, à laquelle la ville a bien voulu accorder une subvention, et le Cercle choral lyonnais, fondé depuis quatre mois pour la propagation de l'Ecole galiniste, et qui voulut soutenir, à ses propres frais, l'honneur de la ville et de l'école nouvelle.

Plus de cinquante Sociétés chorales étaient venues de divers points de la France pour assister à ce brillant tournoi artistique, et nos zélés concitoyens ont eu à lutter contre de redoutables concurrents.

Malgré les mauvaises conditions dans lesquelles se trouvaient nos Sociétés qui en étaient à leur début, et dont l'une, le Cercle choral lyonnais, ne comptait que vingt-six voix de très-médiocre qualité, toutes deux ont eu leur part des prix solennellement décernés aux plus méritants.

La Société du 3e arrondissement, comptant quarante-cinq chanteurs, et dirigée par M. Chapolard, a obtenu le 1er prix (petite médaille d'or donnée par l'Empereur); dans la 2e division où concouraient six Sociétés, le Cercle choral lyonnais, dirigé par M. Chambon, a remporté une grande médaille d'argent, donnée par l'Empereur; il avait à lutter, dans une 1re section, contre

Digitized by Google

treize Sociétés des plus redoutables, entre autres contre l'Orphéon de Vaugirard, celui de Dôle, les Céciliens de Caen, qui comptaient tous un nombreux personnel et de très-bonnes voix, et dont l'exécution, selon nous, a été parfaite, et la Renaissance cécilienne de Rouen qui appartient aussi à l'École galiniste et qui a remporté le 2e prix (médaille en vermeil).

Disons, à l'honneur de la méthode en chiffres, que les cinq Sociétés qui la représentaient au concours, ont obtenu toutes cinq des médailles ; l'École communale de Bercy, dirigée par un enfant, le jeune Benoît, a remporté le prix unique de la division.

Nous rappellerons aux Lyonnais qui s'intéressent à nos progrès musicaux, que notre Cercle choral lyonnais, qui a établi son siége grande rue Sainte-Catherine, 13, continuant son œuvre désintéressée de propagation, ouvre aujourd'hui même son deuxième cours gratuit de musique vocale

— L'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, vient de publier le 6e volume de ses Mémoires de la classe des sciences.

Ce volume renferme les mémoires suivants :

Appendice aux aperçus concernant l'extension des terrains houillers de la France, par M. J. Fournet ;

De l'unité de la médecine, par M. J. L. Brachet ;

Reconnaissance de l'aqueduc romain qui amenait à Lyon les eaux de la vallée du Gier, par M. Paul de Gasparin ;

Considérations sur les gisements des métaux précieux au Chili, à l'occasion d'un mémoire de M. Lenoir, par M. Saint-Clair Duport.

Histoire et description de l'œillet superbe (Dianthus superbus, L.), par M. J.-L. Hénon.

Observations météorologiques, par M. Frénet.

Résumé des observations de météorologie, par M. A. Drian.

Ce volume est en vente à Lyon, chez Mel Savy, libraire, place Louis-le-Grand, et A. Brun et Ce, libraires, rue Mercière ; à Paris, chez Durand, rue des Grès-Sorbonne, 7.

—Au moment où nous mettions sous presse notre dernier numéro, les journaux annonçaient que l'Académie française, dans

Digitized by Google

sa séance publique annuelle, avait décerné le premier prix Monthyon à M. Victor de Laprade pour son beau livre des *Symphonies*. Ce prix est de 3000 mille francs. Quoique tous nos lecteurs sachent depuis un mois cette nouvelle nous croyons devoir la consigner dans ce recueil. L'appréciation dont M. Villemain a su accompagner la délivrance de ce prix consacré à l'ouvrage le plus utile aux mœurs, a doublé le triomphe de notre compatriote. L'illustre secrétaire de l'Académie a loué dignement l'homme de lettres dont notre ville admire également le caractère et le talent.

— Nous n'avons pas encore de détails sur une cérémonie intéressante qui a eu lieu près de Lyon. Lundi, 29 septembre, on a procédé, à Châtillon-les Dombes, à l'inauguration solennelle du monument érigé à saint Vincent de Paul. Ce groupe a été érigé sur l'une des places publiques de cette ville, dont Vincent de Paul fut curé en 1617, et où il fonda sa première institution des Dames de charité. L'auteur, M. Emilien Cabuchet, de Bourg, a obtenu pour cette œuvre une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris.

— Nous avons donné dans notre avant-dernière livraison une liste des tableaux peints par J. Baile, liste que nous avions crue complète et à laquelle nous venons cependant ajouter un numéro. Nous apprenons que M. Mathieu de Roze, contrôleur du timbre à Lyon, possède une fort belle toile, souvenir précieux de l'artiste, et aussi chère à son possesseur par la manière dont elle a été offerte que par sa propre valeur.

— On a découvert ces jours derniers, dans l'église de Brou, l'emplacement où étaient enterrés les princes de la maison de Savoie, dont les riches tombeaux font l'admiration des étrangers; les corps de Marguerite de Bourbon et de Philibert le Beau étaient dans un bon état de conservation, le corps de Marguerite d'Autriche, moins bien embaumé ; était seul méconnaissable. Celle à qui on doit ce magnifique monument a vu la Fortune la poursuivre jusque dans son cercueil. Fortune infortune fort une.

—On va vendre prochainement la bibliothèque de M. Jacques-Vincent de Saint-Bonnet, ancien archiviste du département du Rhône. Ces livres nombreux et pour la plupart annotés par l'auteur, concernent surtout l'histoire de nos pays. Le catalogue s'en trouve chez M. A. Brun, libraire, rue du Plat, 13.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY, OU LE VIEUX CASTEL,

BALLADE.

De mon pays le vieux castel
Sur la montagne en découpure
Est la dentelle et la guipure
De la Nature au vert mantel.

A l'aube il reluit immortel
Et le soleil en or l'épure,
De mon pays le vieux castel
Sur la montagne en découpure.

La faulx des ans est un coutel
Qui fit céans large coupure.
Gloire passée, orgie impure,
Tout s'est enfui ! hormis l'autel
Le Saint du lieu, le vieux castel !

ENVOI.

Naguère, hélas ! claire Albarine,
Qui cours au pied du vieux castel,
Tu n'étais pas la fraîche Ondine,
Mais le torrent au heurt mortel !

Jules MARTIN.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE GUICHENON

AVEC LES SAVANTS DE SON TEMPS,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DE LA BRESSE ET DU BUGEY.

—

1636—1650.

—

(SUITE).

Les errements suivis à la cour de Savoie à l'égard des chroniqueurs laïques pendant le XVe siècle, avaient dépouillé, dans le XVIIe, les formes brutales qui avaient motivé les doléances de Perrinet Dupin. Guichenon qui, à cette époque, mit sa plume au service de la Régente Christine pour composer l'histoire généalogique de la maison de Savoie, n'eut pas, comme l'auteur de la chronique du Comte Rouge, de mauvais traitements à redouter, des affronts à dévorer. Les mœurs s'étaient adoucies ; le rôle de l'écrivain, celui de l'historien principalement avait été anobli ; on ne se croyait plus quitte envers lui au moyen d'un salaire ; les distinctions honorifiques lui étaient même libéralement décernées. Toutefois, il faut le dire, ces faveurs s'obtenaient souvent aux dépens de la vérité historique. La fonction essentielle de l'historien consistait plutôt dans la glorification des princes et des grands que dans l'étude et l'exposition des faits. Dans l'opinion de ce temps la transmission du sang comportait la transmission de la vertu, des sentiments, de la valeur de la

Digitized by Google

race. Une famille noble et surtout une famille princière n'admettait pas qu'il pût y avoir dissemblance parmi ses membres, de quelque longueur que fût sa lignée. Un nom de famille était un brevet de noblesse, de talent et de bravoure. Guichenon, comme tous ses contemporains, dut sacrifier à ce préjugé. Si, dans son Histoire de la Bresse et du Bugey, cet auteur, entièrement maître de ses appréciations, discute et interprète les faits avec une indépendance complète d'esprit et de volonté, tels qu'ils lui paraissent ressortir des documents originaux qu'il a compulsés, il ne se montre pas le même dans son Histoire généalogique de Savoie. Dans cette composition, estimable sous le rapport de la méthode et de l'érudition, (j'en excepte le style très-inférieur à celui qu'on serait en droit d'attendre d'un contemporain et d'un ami de Vaugelas), dans cette composition, dis-je, on sent presque à chaque page l'effort, la contrainte; l'auteur écrit autant pour louer que pour raconter. L'histoire tourne au panégyrique. La louange qu'il prodigue uniformément, indistinctement à chacun des princes dont il déroule successivement les annales lasse par sa monotonie et sa continuité. Sans doute l'auguste maison de Savoie peut à bon droit s'énorgueillir d'une longue série de princes illustres qui ont déployé sur la scène du monde, les uns le génie des armes et de la conquête, d'autres le génie des affaires et de la politique, plusieurs le rare assemblage de ces qualités éminentes; mais en revanche il s'en est trouvé parmi eux dans la personne desquels on a vu s'éclipser le génie traditionnel de cette noble et antique race; nous en pourrions citer plusieurs exemples : nous nous bornerons à un seul, parce qu'il est caractéristique et qu'il touche à une question aujourd'hui encore pleine d'actualité.

Tous ceux qui, sans prévention, se sont occupés de l'histoire de la maison de Savoie, ont reconnu comme un fait d'une

Digitized by Google

incontestable évidence que le duc Louis de Savoie, fils d'Amédée VIII, fut un prince inférieur à son père comme à ses devanciers. Ils savent que l'inertie de son caractère, son défaut radical d'énergie et de résolution, sa tendance incurable à se laisser gouverner par ses favoris et par sa femme, mirent plus d'une fois son autorité et ses états en péril. C'est à la déplorable incurie de ce prince qui, il y a quatre siècles, laissa échapper de ses mains la plus belle chance qui se soit jamais présentée d'incorporer la Lombardie aux états héréditaires de la maison de Savoie, qu'il faut attribuer cette fièvre qui pousse l'un après l'autre les princes de cette maison à se jeter dans les aventures, à tenter tous les hasards pour saisir cette belle et insaisissable proie. Or, si le duc Louis eût été seulement un prince médiocre, le Milanais, depuis l'année 1449, appartiendrait à la maison de Savoie. A cette date il eût suffi d'une activité, d'une force de volonté ordinaire pour obtenir cet important résultat; mais le duc Louis ne sut pas même s'élever à ce niveau. Que l'on nous permette ici une courte digression, un récit abrégé de la conduite de ce prince dans une circonstance rendue par sa faute si fatale aux intérêts de son peuple et de sa race, et nous verrons ensuite si Guichenon a traité, comme l'exigeait la sévérité de l'histoire, le caractère et les actes de ce prince.

En 1447, le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, mourait sans laisser un héritier légitime de son nom et de sa race. Les Milanais, jugeant l'occasion propice pour établir chez eux le gouvernement populaire et s'affranchir de la tyrannie, proclamèrent la République. Ils ne s'étaient pas donné le temps de prévoir les difficultés que traîne après soi ce genre de gouvernement, et n'avaient pas tenu compte des nombreux prétendants à la succession des Visconti. Le Milanais, comme fief de l'empire, retombait naturellement et de droit sous l'autorité de l'empereur Frédéric III, son suzerain. La

Digitized by Google

maison d'Orléans, qui possédait la ville d'Asti, apportée en dot par Valentine de Milan, femme de Louis d'Orléans, assassiné par Jean-Sans-Peur, aspirait à la souveraineté de la Lombardie, prétention que favorisait le roi de France, Charles VII, quoique fort occupé à guerroyer contre les Anglais, maîtres d'une partie de la France. D'un autre côté, les Vénitiens, sans cesse occupés à accroître leur territoire de terre ferme, avaient jugé le moment opportun pour réunir la Lombardie à leurs possessions. Enfin, le duc de Savoie, Louis, fils du célèbre Amédée VIII qui avait déposé sa couronne ducale pour monter sur le trône de saint Pierre, s'était laissé entraîner, malgré son inertie naturelle, à tenter à son profit la création d'un royaume de Lombardie. Les meilleures chances étaient à ce prince. Marie de Savoie, sa sœur, veuve du duc défunt, était restée à Milan et s'appliquait à tourner, au profit de son frère, la faveur populaire que ses grâces et son heureux naturel lui avaient conciliée. Amédée VIII, devenu le pape Félix V, voyant son fils et son successeur engagé dans une affaire si favorable à l'agrandissement et à la splendeur de sa maison, employait, pour en assurer le succès, la haute influence que lui donnaient la tiare et les trésors de l'Église. Si Louis de Savoie eût été doué de quelque énergie, il l'aurait sans nul doute emporté sur ses compétiteurs et aurait, dès ce moment, réalisé les projets et les espérances que la maison de Savoie poursuit encore depuis quatre siècles. Malheureusement ce prince, totalement dépourvu de talents militaires, ne ressemblait en rien à ses héroïques devanciers. Il vivait subordonné aux caprices de sa femme, Anne de Chypre, belle et altière princesse que dominaient à son tour les courtisans cypriotes qui l'avaient suivie en Savoie.

Un autre prétendant à la souveraineté du duché de Milan, de tous le plus destitué de ressources matérielles, mais en re-

Digitized by Google

vanche, des hommes de guerre de son temps, le plus capable et le plus heureux, était le fameux condottiere, François Sforza, marié à une bâtarde de Philippe Visconti, qui lui avait apporté en dot la ville de Crémone. Cette alliance était le seul titre qu'il pouvait invoquer pour faire valoir ses prétentions à la succession de son beau-père. Le relief de la naissance, si puissant sur l'imagination de ses contemporains, lui faisait défaut ; il était petit-fils d'un paysan, parvenu par sa valeur et son intelligence instinctive des choses de la guerre au rôle de condottiere. Mais en revanche François Sforza commandait à des soldats formés à son école et à son exemple. De plus il possédait à un degré éminent le génie qui fait concevoir les grandes choses et la persévérance qui triomphe des obstacles et conduit au succès. L'homme à qui Louis XI, le plus politique de nos rois, demandait des conseils de politique, pouvait sans témérité faire violence à la fortune et la maîtriser.

Ce fut dans la matinée du 14 août 1447 que se répandit dans les rues et faubourgs de Milan la nouvelle de la mort du duc Philippe. Aussitôt on vit affluer sur la grande place la multitude conduite par quelques jeunes patriciens, criant liberté ! liberté ! Les magistrats, réunis au Palais de la municipalité, s'avancèrent sur le balcon et proclamèrent le gouvernement populaire, après quoi ils convoquèrent vingt-quatre personnages choisis parmi les notables dont ils formèrent une commission gouvernementale sous le nom de capitaines et défenseurs de la liberté, entre les mains desquels ils résignèrent leurs pouvoirs. Les capitaines et défenseurs de la liberté s'attribuèrent sur le champ l'autorité souveraine, mais quand ils voulurent passer à la pratique de la chose, ils virent se dresser devant eux une foule de difficultés qui mirent à une rude épreuve leur zèle patriotique ou leur ambition inconsidérée. D'abord, toutes les villes du Milanais, à

Digitized by Google

part Alexandrie et Novare, se détachèrent de la métropole et voulurent se gouverner à leur manière, soit en se constituant en républiques indépendantes, soit en se plaçant sous l'autorité d'un prince étranger. Les uns voulaient le roi de France pour maître, d'autres lui préféraient son fils le dauphin Louis. Le duc de Savoie avait ses partisans, les Vénitiens, le marquis de Monferrat, le duc d'Orléans avaient les leurs; le trouble et l'anarchie étaient partout. Ce n'était là cependant qu'une partie des embarras qui paralysaient l'activité des capitaines et défenseurs de la liberté. Les hommes que la politique ombrageuse et cruelle de Philippe Visconti avait jetés en exil, et dont les biens, soumis à la confiscation, avaient été vendus, rentraient d'autorité dans leurs héritages, après en avoir chassé ou tué les acquéreurs. Le meurtre devenait si fréquent, qu'il n'y avait plus de sécurité pour personne, situation qui se produit invariablement dans un état, lorsque le système politique qui maintenait chaque chose à sa place a cessé d'exister et qu'on est en quête de nouvelles théories, de nouveaux principes de gouvernement. Cependant les ateliers étaient vides; les artisans encombraient sans relâche la place publique, demandant à grands cris que le gouvernement donnât satisfaction au peuple pour les misères du passé, assurance et garantie de bien-être pour l'avenir. Comment s'y prendre pour donner satisfaction à cette multitude et apaiser ses clameurs menaçantes? Les ateliers nationaux n'avaient pas encore été inventés; ils l'eussent été, que le défaut d'argent dans les caisses du trésor n'aurait pas permis d'employer cet expédient. Grandes étaient donc les inquiétudes des capitaines et défenseurs de la liberté. Après de longues délibérations ils arrêtèrent : que la ville de Milan étant à jamais affranchie de la tyrannie et destinée à vivre perpétuellement en liberté, il était opportun de démolir la citadelle qui la dominait, monument d'oppression qui ne pouvait dé-

Digitized by Google

sormais qu'offenser la vue des citoyens. Avec cet instinct brutal de destruction qui la caractérise en tous lieux et en tout temps, la populace se rua à la démolition de la citadelle, mais ce fut là une satisfaction précaire, momentanée : on le voit aux mesures que les magistrats se virent contraints de prendre, peu de jours après, mesures qui témoignent de la pression exercée sur eux par les exigences populaires. Ils firent donc proclamer dans toutes les rues et carrefours de la ville qu'à l'avenir tous les impôts, taxes, redevances et charges quelconques seraient abolis, et que les dépenses de l'Etat seraient acquittées au moyen de dons et contributions volontaires offerts spontanément et librement par les citoyens. La joie produite par cette mesure alla jusqu'au délire. La popularité des capitaines et défenseurs de la liberté dépassa toute limite. On se mit aussitôt à brûler sur les places publiques tous les registres d'impositions. Deux semaines ne s'étaient pas écoulées, que tout ce bel enthousiasme s'en allait en fumée. Avec le système des dons volontaires pour subvenir aux dépenses de l'Etat, les caisses publiques restaient vides. Chaque jour la situation empirait de toute manière, il fallait, d'une part, sinon contenter, du moins contenir le menu peuple, de l'autre, se préparer très-sérieusement, si l'on ne voulait pas retomber dans la servitude, à repousser l'invasion et les attaques des divers prétendants au duché, qui tous se mettaient en campagne et marchaient sur Milan. Cette nouvelle porta le trouble dans tous les esprits et particulièrement dans ceux des capitaines et défenseurs de la liberté. Après avoir alléché le peuple par l'espérance d'un affranchissement complet d'impôts, on les vit brusquement changer de système et recourir à l'emprunt forcé, aux taxes arbitraires, à l'obligation imposée à chaque citoyen de déclarer, sous peine de confiscation, le montant exact de sa fortune privée. On rappela en toute hâte les agents du fisc

Digitized by Google

qui s'étaient tenus cachés, ou dérobés par la fuite à la vengeance populaire, et on travailla sans relâche à la confection de nouveaux rôles d'imposition.

Les capitaines et défenseurs de la liberté essayèrent de donner une nouvelle prime aux mauvais instincts et à la jalousie de la multitude, en faisant publier que les nouveaux impôts n'atteindraient que les riches; mais ce moyen ne devait pas leur réussir mieux que les autres. Pendant qu'ils s'absorbaient dans les soins et les détails que nous venons d'indiquer, les Vénitiens s'avançaient à marches forcées sur le territoire Milanais. Rien n'était préparé pour arrêter ces envahisseurs, et les capitaines et défenseurs de la liberté étaient tellement à bout d'idées et de moyens, qu'ils n'imaginèrent rien de mieux, pour arrêter l'armée de Venise, que de confier à François Sforza le pouvoir militaire, et de charger cet aspirant à la souveraineté de la défense de leur triste gouvernement. C'était tomber de Charybde en Scylla, ce qui bientôt devint évident pour tout le monde. Alors ces malheureux magistrats, sous le poids du désappointement et de la terreur, se crurent en butte au courroux de Dieu qu'ils s'efforcèrent d'apaiser par une suite de mesures aussi impuissantes que ridicules. C'est ainsi que, le 14 octobre 1447, ils firent défense aux barbiers de raser les jours de dimanche et de fêtes. Ils imaginèrent ensuite de décréter la peine du feu contre tout individu atteint et convaincu du péché contre nature.

Cependant, par le fait de sa nomination au poste important de capitaine général des milices de la république milanaise, Sforza se trouvait à la tête de forces imposantes et en mesure de résister avec succès aux entreprises des Vénitiens et des autres prétendants à la souveraineté du duché de Milan, Maître passé dans l'art de dissimuler, il s'appliqua d'abord à rassurer les Milanais et à leur inspirer de la confiance. Il assié-

Digitized by Google

gea et soumit plusieurs villes lombardes qu'il fit rentrer sous l'obéissance de la métropole. Mais bientôt il ne lui fut pas possible de masquer ses desseins ambitieux. Les habitants de Pavie s'étant vus dans l'impossibilité de se constituer en république indépendante et de résister aux armes de Sforza, prirent le parti de se rendre et de se donner, non à Milan, mais à Sforza lui-même qui accepta ces conditions et prit le titre de comte de Pavie. Maître de cette ville, Sforza était en possession du point stratégique le plus important de la Lombardie, de la navigation du Pô, et partant du commerce et de l'approvisionnement de Milan. Les capitaines et défenseurs de la liberté lui envoyèrent des députés chargés de lui exprimer l'étonnement douloureux que sa conduite, en cette circonstance, leur faisait éprouver et lui rappeler le serment solennel de fidélité qu'il avait prêté à la république milanaise. Mais Sforza avait réponse à tout : il représenta aux députés qu'il n'avait pas cessé d'être fidèle à la république milanaise ; qu'en acceptant les offres des habitants de Pavie il n'avait agi qu'en vue des intérêts milanais, attendu que l'aversion irréconciliable que depuis un temps immémorial les Pavésans nourrissaient pour les Milanais les aurait induits à se rendre aux Vénitiens ou à un prince ennemi, et que son acceptation de la souveraineté et du titre de comte de Pavie, n'avait eu d'autre mobile et d'autre but que de prévenir un résultat si dangereux. Ces raisons spécieuses ne contentèrent personne et dissipèrent tous les doutes qui pouvaient rester encore sur les desseins ultérieurs du capitaine général des milices. Dès ce moment au surplus, Sforza cessa de dissimuler. Ses rapports avec les capitaines et défenseurs de la liberté furent empreints de hauteur et de dédain. Tout le monde à Milan prévoyait le moment où le chef de la force armée allait tourner ses armes contre cette pauvre et triste république qu'il était chargé de défendre. L'espoir de con-

Digitized by Google

server la liberté et l'indépendance s'évanouissait de jour en jour, et déjà les citoyens intelligents ne se préoccupaient plus que du choix à faire, parmi les divers compétiteurs à la souveraineté de Milan, de celui qui pourrait être le maître le plus humain, le plus supportable.

Profitant des fâcheuses conjonctures dans lesquelles se trouvait la république milanaise, la duchesse Marie de Savoie, veuve de Philippe Visconti, amena par ses instigations et ses conseils, les capitaines et défenseurs de la liberté à chercher un abri contre les envahissements de Sforza dans la protection du duc de Savoie, son frère. Ces magistrats infortunés n'avaient pas le choix des moyens; ils implorèrent l'assistance du duc Louis qui s'empressa d'accéder à leurs vœux et à leurs demandes; bientôt intervint, entre le duc et la république, un traité d'alliance offensive et défensive, dont les principaux articles portaient que le duc de Savoie et la république milanaise se prêteraient mutuellement secours contre toute agression faite à l'une ou à l'autre des deux parties; que, dans le délai d'un mois, chacune des parties contractantes mettrait sur pied mille fantassins et mille chevaux, et les entretiendrait pendant trois mois; que toutes les terres, villes et châteaux conquis par les confédérés seraient partagés par égale portion. La durée de cette alliance était fixée à vingt-cinq années. Amédée VIII n'eut connaissance de ce traité qu'après sa conclusion. Comme il ne s'abusait pas sur la valeur et les talents de son fils, il en fut d'abord vivement contrarié. Toutefois, comme le pas était fait et que reculer eût été impossible, il s'appliqua à suggérer à Louis les moyens les plus propres à tirer honneur et profit de la circonstance. Voici les conseils dictés par l'expérience et la sollicitude paternelle. En premier lieu, par tous les moyens possibles amasser de l'argent, nerf de la guerre. Secondement, dans le cas où les revenus de la couronne et le produit des impôts extraordinaires se-

Digitized by Google

raient insuffisants, ne pas hésiter à fondre toute la vaisselle et autres meubles d'or et d'argent, mettre en gage les joyaux de la couronne, supprimer toute dépense de luxe. Le Saint Père s'engageait de plus à faire contracter à son fils des emprunts à Genève et à lui faire avancer des sommes considérables par les cardinaux. Il lui promettait en outre de lui venir en aide par tous les moyens en son pouvoir, à la condition toutefois que Louis entrerait résolûment en action, qu'il se mettrait à la tête de ses troupes et paierait bravement de sa personne. A ces encouragements, Félix V ajoutait les leçons d'une sage politique. Il engageait son fils à réclamer le secours et la coopération du duc de Bourgogne, du sire d'Armagnac et du prince d'Orange, puissants alliés de la maison de Savoie, mais par dessus toute chose à bien poser ses conditions avec les Milanais au point de vue de l'avenir, le pape prévoyant bien que la haine que ces derniers portaient à Sforza profiterait à Louis, et qu'après l'épreuve malheureuse qu'ils venaient de faire du gouvernement républicain, ils laisseraient facilement tomber sur la tête de son fils la couronne de Lombardie, prévision d'autant mieux fondée que déjà flottaient sur les remparts de Milan les armes et panonceaux de la maison de Savoie. Tous ces calculs étaient justes, le plan bien tracé, le résultat à peu près certain. Mais l'instrument était mauvais ; Louis était à la fois dépourvu de talents militaires, de volonté et de persévérance. Les sommes considérables mises à sa disposition furent aussitôt détournées de leur destination et devinrent la proie des insatiables Cypriotes amenés et entretenus par Anne de Chypre à la cour de Savoie. Le commandement des troupes destinées à la défense du Milanais fut confié à Jean de Compeys, favori de la duchesse Anne de Chypre, plus expert aux intrigues de la cour qu'à la stratégie militaire, comme l'événement le prouva bientôt. En effet, après avoir pris l'offensive et

Digitized by Google

remporté quelques succès éphémères, il eut bientôt à se mesurer avec les troupes vénitiennes conduites par l'habile condottiere Barthélemy Colleone qui lui fit éprouver une sanglante défaite ; l'armée savoyarde fut taillée en pièces, et Compeys, tombé lui-même au pouvoir de l'ennemi, subit pendant un an une étroite captivité, dont il ne se délivra qu'au prix d'une énorme rançon. Cependant Louis qui, contrairement aux conseils de son père, ne s'était pas mis à la tête des troupes, persévéra une seconde fois dans son indolence et confia de nouveau à un gentilhomme bressan, Gaspard de Varax, seigneur de la Palud et de Varambon, le soin de rallier les débris de l'armée et de la conduire de nouveau à l'ennemi. Gaspard de Varax était digne de la confiance de son souverain. Il avait donné des preuves dans mainte circonstance de sa bravoure personnelle et de ses talents militaires. Il fit pour relever le moral de l'armée et les affaires de son maître tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'un chef résolu et expérimenté. Mais le trésor de Savoie était vide ; à défaut de solde, les soldats vendaient ou mettaient en gage leurs chevaux et leurs armes. Louis ne cessait de fatiguer son père de nouvelles demandes d'argent ; ce dernier commençait à s'apercevoir de l'inutilité de ses sacrifices. Nonobstant, il lui fit parvenir une nouvelle provision de cinquante mille ducats, qui allèrent sans doute où étaient allés les autres, car le dénûment et la disette ne cessèrent pas de régner dans l'armée. Pour mettre un terme aux désertions qui chaque jour devenaient plus fréquentes, Gaspard de Varax se vit réduit à aborder l'ennemi avant d'avoir achevé les préparatifs et reçu les munitions nécessaires. Il tenta la fortune qui lui fut infidèle. La mêlée fut acharnée et sanglante. D'abord l'aile droite de l'armée de Sforza plia et prit la fuite ; le bruit se répandit à Novare que l'avantage était à l'armée piémontaise, mais bientôt

Digitized by Google

Gaspard de Varax se vit enveloppé par des troupes nombreuses qui de trois points différents vinrent au secours des leurs. Dans cette circonstance critique, Gaspard de Varax fit former à son armée un immense carré qui, durant plusieurs heures, arrêta la fougue de l'ennemi, mais il fallut céder au nombre et à la force. Les villes et châteaux qui tenaient pour le duc de Savoie, après la déroute de son armée, se rendirent sur le champ à Sforza qui rendit la liberté à tous ses prisonniers, après avoir préalablement exigé des capitaines savoyards la promesse de ne plus porter les armes contre lui. Ce désastre, qui mit fin à la fois aux espérances et aux entreprises du duc de Savoie, arriva en avril 1449 dans les plaines de Novare. Pareil désastre, chose singulière, se renouvela quatre siècles après, année pour année et presque jour pour jour dans ces mêmes plaines de Novare (Mars 1849) qui fit perdre à l'infortuné Charles-Albert la couronne de Lombardie, objet de son ambition, comme elle avait été celle de son ancêtre, Louis de Savoie, avec cette différence toutefois que le duc Louis fut l'instrument et la cause de sa propre disgrâce, pendant que les revers du roi Charles-Albert furent l'effet de la trahison et de la mauvaise fortune.

Quant aux malheureux Milanais, privés désormais d'espérance et d'appui, en butte au découragement et à la famine qui était telle, disent les historiens du temps, que le blé se vendait vingt sequins le boisseau et qu'on exposait en vente la viande des animaux les plus immondes, impuissants d'ailleurs à réprimer les excès de la populace qui se traduisaient par le meurtre et le plus odieux brigandage, ils se résignèrent à céder à l'ascendant de Sforza. On vit alors (ce qui se reproduit invariablement dans les circonstances analogues) les républicains les plus ardents ou du moins ceux qui avaient fait le plus grand étalage d'opinions républicaines, tourner le visage au soleil levant et crier les premiers *Vive*

Digitized by Google

Sforza ! L'heureux et habile condottiere n'eut plus dès lors qu'à échanger son titre de gouverneur des milices de la république milanaise contre celui de duc de Milan pour devenir le seigneur et maître de cette ville infortunée.

Guichenon dissimule autant qu'il le peut les circonstances de ce fait si important dans l'histoire de la Savoie et si fâcheux en même temps pour la mémoire du duc Louis. Il tronque son récit en l'entremêlant de détails étrangers propres à détourner, du moins à diviser l'attention du lecteur. Ne voulant ou ne pouvant dévoiler toute la vérité, il se fait obscur à dessein, ne laissant deviner sa pensée que dans une phrase aussi courte que timide : *Quant au duc de Savoie*, dit-il, *quoiqu'il fût au voisinage des Milanais et que la conjoncture fût favorable, il ne s'en sceut prévaloir.* Il se hâte ensuite de décorer le duc Louis de toutes les qualités qui peuvent rehausser un prince dans l'estime de la postérité. Dans l'appréciation qu'il nous donne sur l'ensemble du règne du duc Louis, il ne craint pas d'avancer qu'il fut aussi glorieux, aussi profitable que celui d'Amédée VIII, son père, témoignage unanimement désavoué par les historiens venus après Guichenon. *Autant*, dit M. le marquis Costa de Beauregard, *Amédée s'était montré doux, conciliant, ferme et sensé, autant Louis se montra violent, faible, vaniteux et dépourvu de jugement*, opinion que confirment pleinement les documents et les faits.

Nous avons hasardé cette brève excursion sur l'histoire généalogique de la maison de Savoie dans l'unique but de démontrer que cette composition, faite sous l'empire de la dépendance et des entraves qu'impose à un auteur le titre officiel d'historien, nous paraît, quant à la véracité des faits et des jugements, offrir des garanties beaucoup moins sérieuses que l'Histoire de Bresse et de Bugey. Il est temps de sortir du domaine des digressions et de rentrer dans notre sujet.

Jules Baux.

Digitized by Google

DESCRIPTION

DE LA VOIE ROMAINE

DÉCOUVERTE A LYON

Dans le quartier du jardin des plantes, en 1854,

PAR

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY (1),

Lue à l'Académie de Lyon, dans la séance du 1er avril 1856.

En publiant notre description de la voie romaine découverte dernièrement à Lyon, dans le quartier du jardin des plantes (2), nous avons annoncé qu'un appendice à ce premier travail ferait connaître le résultat de nos recherches aussitôt que l'achèvement des travaux de canalisation nous aurait permis de compléter cette étude intéressante pour l'histoire des premiers temps de notre cité; c'est ce que nous nous empressons de faire aujourd'hui, les fouilles étant terminées dans cette partie de la ville.

Nous avons dit que la voie romaine découverte depuis la place Saint-Vincent, suivait l'axe de la rue Saint-Marcel, puis

(1) La première partie de ce travail a paru dans les Mémoires de l'Académie de Lyon, et a valu à M. Martin-Daussigny, de la part de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une mention honorable, faveur précieuse que ce complément viendra encore justifier. A. V.

(2) Voyez *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, classe des Lettres, nouvelle série, tom. IV.

Digitized by Google

tournait à gauche avec la côte des Carmélites, qu'elle remontait jusqu'à la rue Neyret. Nous avons démontré aussi que sous la petite place des Carmélites, la voie antique avait un embranchement à droite, allant aux thermes dont les restes ont été reconnus par Artaud, il y a trente ans environ, sous la place Sathonay (1).

Dans toute cette étendue, et lors de la découverte, nous avions pu, le crayon et le compas à la main, suivre et examiner attentivement ces restes précieux au fur et à mesure qu'ils étaient découverts, excepté dans la partie de la côte des Carmélites comprise entre la rue Bouteille et celle de l'Annonciade, espace qui n'avait pas encore été fouillé. C'est le résultat de nos observations sur ce point que nous avons à faire connaître en premier lieu.

Au mois d'avril 1855, les fouilles furent reprises sur la place des Carmélites, et dirigées en remontant la côte, afin de relier les derniers travaux avec ceux faits précédemment, au-dessus de la rue de l'Annonciade. Le lendemain, en alignement avec la maison Gros et celle vis-à-vis, furent trouvés, à 50 cent. de profondeur, des restes de constructions, dont les moëllons entremêlés de cailloux étaient disposés en travers de la côte et perpendiculairement à son axe. Ces restes paraissant avoir appartenu aux murs de l'ancienne porte Saint-Vincent, autrefois sur cet emplacement, ainsi que nous l'avons dit dans la première partie de notre travail, se reliaient à ceux d'une muraille trouvée en même temps à 90 cent. de profondeur et allant presque dans l'axe de la côte, quoique dérivant légèrement à droite. Ce mur, placé à deux mètres environ en avant de la maison Gros, nous a donné la mesure de la largeur de la côte au

(1) Voyez Artaud, *Lyon souterrain*, p. 96 et 205.

Digitized by Google

moyen âge : elle n'avait que quatre mètres sur ce point (1). Ces différents restes de fondations étaient assis sur le pavé antique, retrouvé lui-même à la profondeur de 1 mètre 95 centim.

Trois jours après, tout à côté de la base de cette muraille et un peu au-dessus du pavé antique, on découvrit à 1 mèt. 50 cent. de profondeur, un squelette de femme couché sur le côté droit. Sur la partie gauche de sa poitrine, était une petite demi-figurine en ivoire, servant de manche ou de poignée à une tige de fer, paraissant avoir été ronde et de 15 à 20 cent. de longueur. Rongée par l'oxide, elle se brisa entre les mains de l'ouvrier qui la ramassa. La petite figurine, en ivoire de neuf ans, transparente, est très-bien conservée. Elle a le corps nu d'une femme et la tête d'un homme coiffée d'une espèce de bonnet d'une forme assez singulière, ayant quelque analogie avec celle du casque en usage au XVIe siècle et roulé de chaque côté en volutes semblables à la coquille de l'escargot. Cette figurine tient un cœur dans sa main droite posée sur la poitrine, et de la gauche, passée derrière, une espèce de bandelette qui se sépare en deux parties, formant autour du cou une manière de *sudorium*. Le caractère de la tête est expressif, la forme correcte et fine, une forte moustache couvre sa lèvre supérieure. Quant au corps, il est sans caractère et sans forme, et ne correspond nullement à la bonne exécution de la tête. L'ensemble de cette figure a quelque chose de burlesque et pourrait être la caricature de quelque personnage de l'époque. On n'y remarque d'autre avarie qu'une légère fissure dans sa partie inférieure où la soie de la lame est restée engagée.

(1) Elle en a six aujourd'hui dans cet endroit, et plus haut elle s'élargit encore davantage. Les nouveaux projets doivent la porter à quinze mètres dans toute sa longueur.

Digitized by Google

Peu de jours après, de l'autre côté de la voie et vis-à-vis le squelette dont nous venons de parler, des ossements d'homme furent aussi découverts, et près d'eux une épée dont la lame fortement endommagée par la rouille, se cassa en deux. Une partie, longue de huit à dix pouces et presque informe, fut jetée par les ouvriers. Le tronçon qui resta attaché à la poignée a 45 cent. de long, ce qui, joint avec le fragment perdu, porte la longueur totale de la lame au moment de la découverte à 70 cent. environ, sur une largeur de quatre. La garde, tout en fer et en forme de croix, dont une des branches a été trouvée brisée, et n'était plus du reste qu'un amas d'oxide et de graviers, a, d'une extrémité à l'autre, 25 cent. environ; la poignée, recouverte en bois dont se voit encore un léger fragment, est longue de 15 cent. Le pommeau de fer paraît avoir été énorme. Défigurées par la rouille, la garde et la poignée ne peuvent être mesurées bien exactement, leurs extrémités n'étant plus qu'une masse d'oxide. La lame, évidée d'un centimètre au milieu, tranche encore parfaitement sur un grand nombre de points que la rouille a épargnés.

Nous avons détaillé avec soin ces deux objets, quoique ils aient peu d'importance par eux-mêmes, mais parce que, trouvés avec les ossements de ceux à qui ils appartenaient probablement ils sont pour un homme d'étude un indice à peu près certain de l'époque à laquelle les cadavres ont été enfouis. Ils semblent, l'un et l'autre, appartenir au XVIe siècle (1).

Quant à la découverte des deux squelettes, elle rappelle

(1) Ces deux objets, au moment de leur découverte, ont été déposés dans notre cabinet pour être soumis à nos observations. Puis, par nos soins, ils ont été remis dans les mains de MM. les Ingénieurs de la Compagnie des Eaux chargés de recueillir les antiquités qui pourraient être trouvées dans les fouilles.

Digitized by Google

parfaitement ceux trouvés à quelques pas, le 14 janvier 1855, en dedans des restes de l'ancienne porte Saint-Vincent, et dont nous avons parlé d'une manière assez détaillée dans la première partie de notre travail. Les uns et les autres présentent un égal degré d'altération ; il est probable que leur enfouissement a eu lieu à la même époque. Leur placement en dehors et surtout en dedans de la porte de la ville, semblerait prouver que ce lieu a dû être le théâtre d'une lutte terrible et d'un massacre dont les victimes paraîssent avoir été très-nombreuses en dedans si on en juge par la quantité d'ossements trouvés en désordre dans la tranchée du bas de la place des Carmélites ainsi que dans celle ouverte devant la rue Bouteille (1).

(1) Ainsi qu'on a pu le remarquer dans la première partie de notre travail sur la voie romaine, poussé par le désir d'expliquer la présence des squelettes sur ce point, nous avons recherché quel avait été l'état des lieux dans les siècles précédents.

Les plus anciens plans de Lyon, exécutés sous Henri II, à l'aide de documents antérieurs, nous montrent, ainsi que nous l'avons dit, la porte Saint-Vincent exactement à l'angle de la rue Bouteille et de la côte des Carmélites, alors nommée aussi Saint-Vincent. Les squelettes, excepté ces deux derniers, se trouvaient tous en dedans de la porte, circonstance qu'il ne faut point perdre de vue, et les armes trouvées aux côtés de ceux du dehors indiquent en général le XVIe siècle. C'est donc au XVIe siècle qu'aurait eu lieu leur inhumation.

Parmi les troubles divers dont notre ville fut le théâtre à cette époque, les seuls qui firent assez de victimes pour que nous puissions leur attribuer celles dont les restes mutilés ont paru à nos yeux, sont : la prise de Lyon par les Protestants, le 30 avril 1562 ; leur tentative pour s'en emparer de nouveau, le 29 septembre 1567, et enfin le massacre qu'en firent les Catholiques, les 28, 29, 30 et 31 août 1572. L'émeute qui eut lieu à Lyon, le 25 avril 1529, à l'occasion de la cherté des blés, et dont Symphorien Champier a donné la relation (*), ne fut point assez considérable pour être mentionnée ici.

(*) Cy commence ung petit livre de lantique cité de Lyon : Ensemble de la rebeine et conjuration du populaire de la dicte ville contre les conseillers de la cite et notables marchans, à

Digitized by Google

En continuant nos observations sur la voie romaine dans cet endroit, nous avons remarqué qu'elle ne suivait pas le

A la prise de Lyon, en 1562 (*), les Protestants, réunis à ceux du Dauphiné, s'étant emparés de nuit et par surprise du pont de la Guillotière, entrèrent dans la ville, se portèrent rapidement aux Cordeliers, dont ils trouvèrent la garde endormie. L'ayant désarmée, ils marchèrent sur Saint-Nizier, dont ils enfoncèrent les portes malgré ceux qui les défendaient, et livrèrent un combat sérieux aux gardes de l'Hôtel-de-Ville, alors situé derrière l'église (**). Après une vive résistance ceux-ci furent obligés de céder au nombre. Pendant ce temps-là, différents corps se rendirent promptement dans les autres quartiers, et ayant pu s'emparer de tous les postes, gardés négligemment, ils devinrent enfin maîtres de la ville.

Il est probable qu'un pareil coup de main ne fut pas accompli sans meurtres sur plusieurs points, et qu'un certain nombre de Catholiques durent essayer de fuir au dehors. Arrêtés par ceux qui s'étaient rendus maîtres des portes, peut-être aussi poursuivis par les Protestants victorieux, une lutte désespérée a dû s'engager au dedans, et les victimes de ce combat inégal peuvent avant le jour avoir été enterrées sur le lieu même où elles étaient tombées.

Cinq ans après, en 1567, les Protestants firent une nouvelle tentative pour se réemparer de la ville; mais, cette fois, elle échoua complètement.

Le père Edmond Auger, jésuite, qui avait été chargé du rétablissement du culte catholique à Lyon, après l'occupation de cette ville par les Protestants, en 1562, se trouvant à Tournon, apprit que les religionnaires se proposaient de s'emparer de Lyon. Il part en toute hâte et arrive à Lyon chez M. de Birague, qui commandait en l'absence du gouverneur. Ses craintes sont confirmées par un boucher arrivant à toute bride de Mâcon où les Calvinistes venaient d'entrer. C'était le 29 septembre 1567. Il affirma que les Protestants voulaient, ledit jour, s'emparer de Lyon lorsque minuit sonnerait à l'horloge de Saint-Nizier, signal convenu avec les réformés qui étaient dans la ville, où ils devaient forcer tous les postes de l'intérieur et

cause des bleds. Faicte cette présente année mil cinq cens. xxix. ung dimanche iour Saint-Marc, avec plusieurs additions depuis la première impression, etc. Gr. in-8° goth.

(*) Prinse de Lyon et de Montbrison par les Protestants, en 1562. Lyon, Barret, 1831, in-8°.

(**) Les restes de ce bâtiment se voient encore rue de la Poulaillerie, n° 19; le côté de la place de la Fromagerie a fait place à une maison moderne.

Digitized by Google

tracé exact de la côte des Carmélites qui dévie sensiblement à gauche, mais, au contraire, allait beaucoup plus à l'est,

faire main basse sur les Catholiques pendant que l'armée calviniste enfoncerait les portes. M. de Birague convoque aussitôt les bourgeois les plus notables et les plus dévoués à leur patrie et à leur religion. A peine en a-t-il réuni quelques uns que le prieur des Dominicains, effrayé des mouvements que les réformés faisaient depuis la chute du jour dans les environs de la place Confort, vint lui en donner avis. Les bourgeois prennent aussitôt les armes et vont occuper sans bruit les postes les plus importants, surtout ceux qui avoisinent les remparts. Sur ces entrefaites, le père Auger ayant mandé les horlogers de la ville, intime à celui qui était chargé de régler l'horloge de Saint-Nizier l'ordre d'en arrêter la sonnerie, et enjoint aux autres de faire sonner différentes heures d'une manière irréguliere à toutes les autres horloges des églises et des édifices publics, afin que les conjurés, attentifs au signal convenu, ne pouvant, dans la confusion de toutes ces horloges, se trouver en nombre à l'heure indiquée, y vinssent trop tôt ou trop tard, suivant qu'ils seraient dirigés par le mouvement déréglé des sonneries. Le stratagème d'Auger réussit à merveille, et les Protestants voyant leur complot découvert se retirèrent en désordre ou tombèrent dans le piége qu'ils avaient tendu aux Catholiques. Ceux du dehors, se doutant bien que leur projet était connu, partirent avant la pointe du jour et se dirigèrent sur Vienne, qu'ils mirent à feu et à sang. Colonia (*) dit à cette occasion que les Catholiques, qu'on avait armés en diligence, attaquèrent séparément et avec avantage leurs ennemis qui furent tués ou pris, et dont un très-petit nombre put se cacher à la faveur des ténèbres.

Si l'enfouissement des cadavres dont nous avons parlé parait se rattacher aux événements de la prise de Lyon par les Protestants, en 1562, il semblerait appartenir avec bien plus de raison aux différents combats qui eurent lieu dans la tentative infructueuse de 1567, puisque nous venons de voir que les Catholiques ce jour-là renforcèrent tous les postes, principalement ceux qui avoisinaient les remparts. Celui de la porte Saint-Vincent dut être un de ceux qui furent le mieux gardé, parce que, de ce côté, on avait à se garantir des Protestants du dehors, venant de Mâcon, et dont une partie avait dû passer la rivière au-dessus de Lyon, en même temps qu'on avait à se défendre d'un coup de main à l'intérieur. Il est donc certain que ce

(*) Histoire littéraire, t. ii. pag. 684.

Digitized by Google

toujours dans la direction de la Naumachie. Aussi, le trottoir de droite, qui avait paru dans la tranchée depuis le bas

point fut un de ceux où les efforts les plus grands furent tentés, et où le combat fut le plus vif.

Ainsi, non seulement la relation qne nous venons de donner, et dont nous indiquons la source (*), mais encore la situation des lieux et leur examen, tout nous porte à croire et semble prouver que les squelettes découverts au dedans de la porte Saint-Vincent appartiennent aux Protestants qui ont péri dans la tentative du 29 septembre 1567.

Quoique les événements de la Saint-Barthélemy à Lyon aient fait bien plus de victimes, nous pensons qu'il n'est pas possible de leur attribuer celles dont nous avons découvert les ossements.

La main qui a arraché les pages du registre consulaire contenant le récit officiel de ces affreuses journées n'a pu cependant empêcher que les principaux détails de ce hideux complot ne parvinssent à la postérité ; nous voyons dans de Thou (**) qu'aussitôt la nouvelle reçue à Lyon du massacre de la Saint-Barthélemy à Paris, les portes de Lyon se trouvèrent soudain fermées et les Protestants saisis furent conduits au palais archiépiscopal ainsi que dans toutes les maisons d'arrêt, qui purent à peine les contenir. Mais un certain nombre de religionnaires des plus notables ayant pu se soustraire à cette mesure rigoureuse, le gouverneur, M. de Mandelot, fit publier que ceux qui n'avaient pas été arrêtés eussent à venir au palais archiépiscopal pour prendre connaissance des ordres du roi. Ceux-ci ayant quitté leurs retraites et s'étant rendus à cette injonction, furent tous saisis. Un ordre formel arrivé de Paris décida de leur sort, leur mort était résolue..... Le bourreau refusa de se charger de l'exécution, les officiers de la garnison repoussèrent avec indignation la proposition qui leur en fut faite, mais, s'il faut en croire de Thou, la milice bourgeoise accepta avec plaisir. Le gouverneur prétexta une affaire grave et indispensable qui l'éloignait afin de ne pas être témoin de ce qui allait se passer et sortit par le pont de la Guillotière (***). Le massacre commença aussitôt. Les détails donnés par de Thou

(*) Voy. Notice sur Edmond Auger, Archives historiques du département du Rhone, tome VII, pag. 100-122, où elle forme le XXVIe des articles de Biographie lyonnaise de ce recueil. Voyez aussi Notes et Documents pour servir a l'Histoire de Lyon, par A. Péricaud aîné, pages 49 et 50.

(**) Notes et Documents pour servir, etc., pag. 71.

(***) Voyez Notice sur F. de Mandelot, Barret 1828, in-8, par A. Péricaud, et les n°s 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713 3714 du Catalogue de la Bibliothèque de M. Coste, par Aime Vingtrinier. Lyon, Louis Perrin. 1853.

Digitized by Google

de la côte dans une longueur de 53 mètres, s'étant peu à peu perdu sur la droite, celui de gauche commença à se faire voir en face de la barrière du jardin des plantes, à la profondeur de 1 mètre 95 cent. Son angle, ou plutôt celui de la bordure de pierre était à 2 mètres 70 cent. de la maison Tabard, puis éprouvait une interruption de 8 mètres, sans qu'il nous ait été possible d'avoir la preuve que cette interruption ait été ménagée pour un embranchement à gauche. Le pavé, parfaitement aligné du reste, et ne se prolongeant pas dans cette interruption, paraîtrait indiquer qu'aucun passage n'existait de ce côté à l'époque romaine, et que la destruction du trottoir est accidentelle.

Douze mètres plus haut, la voie antique s'élargissait beaucoup sur la gauche, tandis qu'à droite elle continuait à suivre sa même direction, ce qui nous donne le tracé du chemin qui conduisait à la Naumachie. Il paraît même par cet élargissement, toujours progressif en approchant de ce monument, que les abords étaient tout à fait débarrassés de toute habitation, afin que rien n'entravât la circulation, car dans la cour de la maison n° 9 (1), au haut de la côte

sur les scènes déchirantes qui eurent lieu font frémir. Les victimes étaient traînées aux rivières avant même d'avoir rendu le dernier soupir, et leurs maisons livrées au pillage. Ces scènes hideuses se reproduisirent pendant quatre jours ; de Thou porte le chiffre des victimes à huit cents (*).

Ces détails nous ont paru utiles afin de faire comprendre que les ossements trouvés sous la place des Carmélites appartiennent plutôt à l'époque des tentatives des Protestants pour s'emparer de Lyon qu'aux événements de la Saint-Barthélemy, puisque nous venons de voir que lors de ceux-ci les corps des victimes étaient traînés aux rivières. Dans l'état d'exaspération où étaient les exécuteurs de ces atrocités, ils n'auraient certainement pas voulu prendre la peine de creuser la terre pour donner la sépulture aux cadavres de ceux qu'ils déchiraient avec tant de rage.

(1) Déjà citée dans la première partie de cette description.

(*) Notes et Documents pour servir a l'Histoire de Lyon, par Péricaud aîné.

Digitized by Google

des Carmélites, on a trouvé quelques mètres carrés de pavé romain, n'étant point dans le tracé de notre voie, mais plus à l'est, du côté de la Naumachie, et bien plus haut que ce monument.

Quant à la partie gauche, le trottoir n'a plus reparu ; le pavé s'étendant à l'entrée de la rue de l'Annonciade avait été brisé et bouleversé par la construction du mur de clôture du jardin des religieuses de l'Annonciade Céleste, établies sur ce terrain en 1624. — On a retrouvé les fondations de ce mur (1).

Vis-à-vis la maison Tabard étaient d'énormes blocs de granit rejetés sur la voie antique, et qu'un hasard bien extraordinaire avait parfaitement alignés dans le sens de la voie. Une couche de terre de 25 cent. existait entre ces blocs et le pavé romain ; ils étaient à 1 mètre 60 cent. du trottoir de gauche.

La profondeur à laquelle s'est trouvée le pavé romain dans cette partie de la côte n'était point régulière parce que la

(1) Dans cette partie de la côte, le pavé antique n'était plus qu'à 1 mèt. 9 cent. de profondeur.

Les bâtiments et jardins des religieuses de l'Annonciade, devenus propriété communale dans la première révolution, furent acquis dans le commencement de ce siècle par les religieuses de Saint-Charles, qui les possèdent aujourd'hui et en ont beaucoup agrandi les constructions. La partie du jardin sur laquelle a été ouverte la rue de l'Annonciade continua d'être pendant longtemps la propriété d'un nommé Chanet, qui y avait établi un jeu de boules assez fréquenté par les habitants du quartier. Lors de la construction des canaux dans la rue de l'Annonciade, on trouva dans le milieu les fondations de sa maison, le puits recouvert d'une énorme pierre de taille, un de ces réservoirs d'eau d'arrosage connu vulgairement sous le nom de boutasse, et les restes de plusieurs constructions dépendant autrefois de la communauté. Dans le haut de la rue, le sol est granitique à 50 cent. de profondeur, puis plus bas on trouve le roc vif. Sur cette partie, la tranchée entière n'a pu se faire qu'à l'aide de la mine.

Digitized by Google

pente de la côte actuelle n'est pas égale partout, tandis que la voie antique offrait à peu près la même sur tous les points (1). Les blocs de granit dont elle se composait devant la maison Tabard étaient d'une grosseur remarquable : quelques-uns allaient jusqu'à 2 mètres 70 cent. sur une largeur de 1 mètre 25 cent. Ils reposaient dans cet espace compris entre la rue Bouteille et celle de l'Annonciade sur une couche de terre franche de plus de 50 cent. d'épaisseur battue et serrée à l'aide de pilons ferrés. Au dessous, le terrain était formé d'un blocage composé de sable, de gravier et de débris informes de granit provenant de ceux qu'on trouve encore aux environs, le tout taché d'oxide de fer. Cette combinaison est-elle l'effet du hasard ou serait-elle le résultat d'un travail de la nature du *rudus*, dont parle Vitruve, et ayant pour but la consolidation du sol destiné à recevoir la terre franche formant l'office de *nucleus*, et dans laquelle le *sommum dorsum*, ou blocs supérieurs, était incrusté ?

Les deux opinions peuvent également être soutenues ; cependant, nous sommes très-porté à adopter la seconde, parce que les anciens, si prévoyants dans l'exécution de leurs travaux publics, et spécialement dans l'établissement des voies de communication, s'inquiétaient toujours de la solidité du sol avant d'y asseoir un travail quelconque. Nous avons cité les magnifiques travaux préparatoires qu'ils exécutaient pour la formation des grands chemins de l'empire (2) et notre voie romaine nous en a fourni un exemple sous la place des Carmélites (3).

Quoique le terrain de la côte au-dessus contienne beau-

(1) Sept à huit centimètres environ.

(2) Voir Bergior, *Histoire des grands chemins de l'Empire.*

(3) Voir la première partie de notre travail.

Digitized by Google

coup de sources, aucune trace de passage d'eau n'existait sur ce blocage, ne renfermant rien de roulé, ainsi que nous l'a fait observer notre honorable et très-savant confrère, M. Fournet (1). Cet ensemble de fragments de granit, de sable et d'oxide de fer était d'une dureté extrême, le fer de la pioche avait beaucoup de peine à l'entamer ; il présentait, ainsi que nous l'avons dit, l'aspect du *rudus novum*, de Vitruve, à l'exception que la terre franche remplaçait la chaux. Une autre raison pour nous faire considérer ce blocage comme le résultat d'un travail et non l'œuvre du hasard c'est que, à des distances assez régulières, on y a trouvé des médailles antiques de la colonie de Nîmes, de Tibère, au revers l'autel de Lyon avec la marque TIB., de Vespasien, de Titus, de Trajan, d'Adrien, de Faustine, et enfin de Lucilla, sœur de Commode. C'est la seconde médaille à l'effigie de cette princesse trouvée sur notre voie antique (2). Ce fut pour nous une précieuse découverte. La voie romaine placée à un mètre au-dessus de ces médailles engagées dans le *rudus*, ne pouvait que leur être postérieure au moins dans cette partie. Lucilla, sœur de Commode, mariée à Lucius Verus, fut mise à mort par son frère, l'an 184. La médaille est très-certainement antérieure à la fin tragique de cette princesse. Cette partie de la voie romaine est donc, ainsi que nous l'avions jugé dans notre premier travail, de la seconde moitié du IIe siecle.

Ces médailles, rongées en partie par l'humidité et la quantité d'oxide qui les recouvrait ne pouvaient être placées dans aucun cabinet. Sans valeur pour le marchand ou l'amateur, elles avaient néanmoins un grand intérêt pour un homme

(1) Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon, correspondant de l'Institut.

(2) Nous avons parlé de la première lors des fouilles faites sur la place des Carmélites.

Digitized by Google

d'étude ; elles donnaient une date importante. Nous n'avons remarqué sur elles aucune trace de la *circumlinitio* ou enduit de cire et de résine employé dans les beaux temps de l'art pour la conservation des statues exposées à l'air et des médailles placées sous la première pierre d'un monument (1). Artaud en avait plusieurs provenant de Rome et découvertes sous des pierres fondamentales par le P. Magnan, savant numismate. Elles devaient leur parfaite conservation à un enduit de cire verte et de résine dont on apercevait encore quelques traces.

Lors même que nous admettrions que ces médailles n'ont point été placées à dessein dans le blocage, servant de première base à la voie antique, cela ne changerait rien à leur importance pour la question dont il s'agit, et, perdues ou placées exprès, leur existence à un mètre au-dessous du pavé prouve suffisamment que la voie leur est postérieure sur ce point (2).

Cependant, il ne faudrait pas conclure de là que la voie romaine tout entière est de la fin du IIe siècle. Si ce monument offre sur quelques points des preuves incontestables de construction à cette époque, il renferme aussi des parties d'une exécution irréprochable et par cela même évidemment antérieure aux autres. Nous citerons particulièrement celle découverte sous la place des Carmélites, vis-à-vis

(1) Plusieurs statues antiques portent des traces de la *circumlinitio*. Praxitèle, au dire de Pline, ne regardait ses œuvres terminées que lorsque le peintre Nicias y avait appliqué un enduit de sa composition. Cet enduit se fixait à l'aide du feu.

(2) Il ne faut point confondre ces médailles placées à un mètre sous la voie romaine avec celles trouvées sous la petite place des Carmélites, entre les pavés romains ; celles-ci pouvaient parfaitement être considérées, ainsi que nous l'avons fait, comme des monnaies tombées sur la voie et perdues par les passants.

Digitized by Google

la rue Bouteille. Il n'est pas probable, en effet, qu'une voie ou rue près de laquelle existent des traces de monuments du premier siècle, tels que la naumachie du Jardin-des-Plantes, ainsi que les thermes et les mosaïques de la place Sathonay, ait resté pendant deux cents ans sans être pavée. Il est bien plus naturel de penser qu'établie dès les premiers temps et à la même époque que les magnifiques constructions auxquelles elle conduisait, elle ait eu besoin d'être réparée à la fin du IIe siècle, ou même continuée jusqu'au haut de la colline. Quelque solide que fût l'appareil dont se servaient les Romains pour leurs voies de communication, il n'était pas indestructible; nous avons trouvé dans la voie dont nous parlons un très-grand nombre de pavés creusés de douze et même quinze centimètres par les roues des chars et entièrement défoncés lorsque plusieurs de ces ornières si profondes venaient se croiser. Nous avons vu entre autres sur la place des Carmélites, précisément au point où les travaux préparatoires de constructions étaient faits avec tant de soin, un exemple de ces dégradations qui dépassait tout ce qu'on peut croire, et devait, sur ce point, rendre le chemin tout à fait impraticable, non seulement aux voitures mais même aux piétons.

D'après tout ce que nous venons de dire, nous devons considérer notre voie romaine comme ayant été primitivement établie à l'époque d'Agrippa, et regarder les parties négligées sous lesquelles se sont trouvées les médailles de la seconde moitié du IIe siècle comme des reconstructions et réparations postérieures. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que partout où la voie était parfaitement conservée, elle était assise sur un travail un peu négligé, et que partout où les pavés étaient broyés et enfoncés, le travail de dessous était irréprochable.

Dans la première partie de notre travail nous n'avions pu

Digitized by Google

que former des conjectures très-probables, du reste, sur la largeur de la voie romaine découverte. La plus large tranchée sur la place des Carmélites nous avait seulement permis de reconnaître 3 mètres 25 cent. à partir du trottoir antique de droite, mais, mesurant depuis ce même trottoir jusqu'au point le plus élevé de la courbe, nous avions trouvé une distance de deux mètres, ce qui nous avait fait dire que la largeur totale de l'espace réservé aux voitures devait être de quatre mètres ou seize pieds romains trois quarts environ (1), nous réservant toujours d'en avoir la preuve lorsque les fouilles de la rue Bouteille auraient lieu; une marque faite sur le pavé antique devait nous servir de point de repère pour continuer nos observations.

Les fouilles ayant été retardées, nous n'avons pu continuer nos remarques sur ce point que le 25 mai. Elles ont mis à découvert le pavé antique, et notre marque, profondément entaillée dans la pierre, ayant été retrouvée, nous avons dû ajouter un espace de soixante et quinze centimètres aux trois mètres vingt-cinq centimètres mesurés précédemment, au mois de janvier. Le total a produit quatre mètres, ainsi que notre mesure comparative nous les avait donnés.

Telle était en effet la largeur de la partie de la voie réservée aux voitures et que nous avions sous les yeux. Ici le trottoir de gauche n'existait plus, mais on en voyait encore la trace par l'alignement des pavés antiques. Il avait été détruit pour d'autres travaux attenant à la porte St-Vincent et remplacé par un béton de cinquante centimètres d'épaisseur, à côté duquel était un squelette fort bien con-

(1) Le pied romain, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, était de 296 millimètres ou 24 cent. environ, mesure donnée par MM. de Valckenaër et Jomard, tous deux de l'Institut, et citée par L. Bâtissier, *Eléments d'archéologie nationale*, p. 207.

Digitized by Google

servé et reconnu pour être celui d'un très-jeune homme. Sa tête, de forme allongée, avait ses mâchoires garnies de toutes leurs dents d'une grande beauté. Ce squelette, déposé à côté la voie romaine, en était séparé seulement par le béton et placé en contre-bas de quatre-vingt-cinq centimètres, probablement parce que à l'époque de cette inhumation rien n'avait dû s'opposer à ce qu'elle fût plus profonde que les autres.

Sur ce côté de la voie, et le long de la rue Bouteille, les fouilles ont montré souvent des débris de tuiles et de briques romaines, ainsi que des débris de constructions très-postérieures, attestant l'existence d'un grand nombre d'habitations de différentes époques dans cette partie de la ville.

La tranchée ouverte dans la rue Touret, le 23 avril, a été très-intéressante. A son embranchement avec la rue Saint-Marcel on a retrouvé à trois mètres de profondeur le côté gauche de la voie antique, et tout auprès, s'enfonçant jusqu'à un mètre en contre-bas, un amas considérable de tuiles et de briques romaines, dont quelques-unes étaient presque entières. La terre qui les recelait était en grande partie mêlée de débris calcinés, de fragments de bois incendié et paraissait être d'une nature qui tenait de la cendre.

A chaque instant, le long de cette rue, des vestiges romains ont apparu. Dans plusieurs endroits on a trouvé des restes de constructions antiques formées de matériaux plus anciens encore, ainsi que des masses d'un ciment rosat mêlé de petits fragments de brique rouge ; d'autres, plus grossiers, renfermaient même de la paille. Enfin, aux deux tiers de la rue on découvrit, à un mètre cinquante centimètres de profondeur et entre autres débris de même nature, une corniche de plus de deux mètres de long sur vingt-sept centimètres de haut et quarante d'épaisseur. Ce fragment, d'un très-beau marbre mais d'un style de décadence très-prononcé prouve

Digitized by Google

la présence d'un édifice d'une certaine importance dans cet endroit.

Par ce que nous venons de dire on vient de voir que, sur les deux points où il nous a été possible de visiter le côté de la voie romaine, des vestiges considérables d'habitations antiques se sont montrés. De même, lorsqu'on construisit la maison Laserve, rue de l'Annonciade, n° 15, et tout à fait sur le bord de notre voie antique alors non découverte, on a trouvé à dix pieds de profondeur et dans un coffre composé de tuiles romaines (1) un squelette assez bien conservé qui avait dans sa main droite quelques monnaies de bas argent du temps des Gordiens et des Philippes. Près de là, dans les excavations qu'on a faites du côté du Jardin-des-Plantes, on a trouvé des lampes fictiles, des tuiles romaines et des médailles (2).

Vers la rue Tholozan, des maçons découvrirent quatre figurines de bronze (3). En général toutes ces fouilles ont donné des couches de charbon, des tuiles et des briques. Enfin, lorsque, sous la direction de l'architecte Flachéron, des fouilles furent faites pour asseoir les fondations de l'orangerie placée exactement sur le côté droit de notre voie antique et bien des années avant sa découverte, on a trouvé un amas considérable de débris de tuiles, de briques romaines, mais surtout une couche de charbons fort épaisse qui s'étendait très-loin. L'incendie, dans ce lieu, paraissait avoir été si violent que plusieurs morceaux de terre cuite y ont été entièrement vitrifiés (4).

Ainsi, à toutes les époques, chaque fois qu'on a fouillé sur les côtés de cette voie antique, dont on ignorait encore l'exis-

(1) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 99.
(2) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 99.
(3) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 99.
(4) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 95.

Digitized by Google

tence, on a fait des découvertes d'habitations romaines qui sont autant de preuves matérielles et irrécusables qu'elle n'était pas seulement un chemin ou voie mais bien une rue principale du quartier, ainsi que nous l'avions prévu dans la première partie de la description que nous en avons donnée.

Nous avons dit, dans la première partie de ce travail, que lorsqu'on a rencontré la voie romaine au haut de la place Saint-Vincent et en entrant dans la rue Saint-Marcel, les ornières des chars allant dans le sens de ladite rue étaient coupées obliquement par d'autres ornières aussi profondes se dirigeant sur le côté gauche de la voie encore recouverte, et presque parallèlement à la rue Touret. Nous pensions que c'était un indice qu'il y avait là un passage de ce côté. Nous avions remarqué que si l'on prolongeait la direction de ces ornières obliques sous l'île de maisons formée par les rues Saint-Marcel, Touret et Bouteille, elle aboutissait à l'angle de cette dernière et de la Côte-des-Carmélites, pour cela nous étions dans le doute si c'était l'indice d'une autre voie partant de la rue Saint-Marcel et se dirigeant obliquement sur la gauche, ou si c'était un espace libre formant une place. Nous avions remis la solution de cette question à la reprise des travaux dans les rues Touret et Bouteille.

Les fouilles nouvelles n'ont pas précisément décidé cette question; cependant elles ont fait voir qu'il n'y avait pas de voie antique sous la rue Touret, mais que néanmoins depuis ladite rue Touret jusqu'à la Côte-des-Carmélites cette partie de la voie devait être d'une bien grande largeur, puisqu'elle permettait aux voitures d'aller un peu dans tous les sens. Ceci a été prouvé par des pavés romains découverts en construisant des maisons rue Bouteille, tandis qu'on n'en a pas trouvé sous le sol même de la rue, mais bien au contraire des restes de constructions qui démontraient que le

Digitized by Google

tracé actuel n'est pas sur ce point le même que dans l'antiquité.

Quant au point de départ de la voie romaine, rien dans ces dernières fouilles n'est venu contredire ce que nous avions avancé dans notre premier écrit au sujet de la rue de la Vieille qui doit se trouver sur l'emplacement du quai antique, de même que la rue Mercière se trouve sur le quai romain, découvert lors des travaux pour l'établissement du gaz (1).

Pour donner une idée de quelle importance cette partie de la ville a été chez les Romains, il serait à propos de rappeler ici les découvertes qu'on y a faites chaque fois que des travaux de constructions ont nécessité d'en fouiller le sol. Mais leur nombre étant trop considérable nous préférons renvoyer le lecteur à la description détaillée qu'en a donnée Artaud (2). On verra par l'intéressant travail de ce savant combien, à l'époque romaine, était riche et florissant le quartier traversé par la voie qui fait l'objet de notre étude. Malgré que toutes les ruines qui y ont été découvertes portent le même caractère romain que celles trouvées sur la colline de Fourvières (3), nous n'en devons pas moins le regarder comme ayant été habité plus anciennement que celui de la rive droite. Il paraît certain qu'avant la fondation de Lugdunum, les Gaulois avaient des habitations sur ce point et que les îles du confluent, considérées en quelque sorte comme une suite de la colline Saint-Sébastien,

(1) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 180.

(2) *Lyon souterrain*, pages 82, 83, 85, 86, 89, 95, 96, 97, 98, 99, 178, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211.

(3) Nous avons déjà dit dans la première partie de notre travail que si le séjour des Gaulois n'a pas laissé de traces dans le quartier dont il s'agit, c'est que leurs constructions, n'étant que de terre et de bois, n'avaient aucune des conditions de durée que possédaient si bien celles des Romains.

Digitized by Google

étaient si bien reconnues pour être tout à fait indépendantes de la colline romaine établie sur le coteau de Fourvières que les plus élevées de ces îles et en même temps la plus avantageusement située fut choisie par les soixante nations gauloises pour y élever le temple dédié à Auguste (1). Cet hommage des Gaulois ne pouvait avoir un certain caractère ou au moins une certaine apparence de spontanéité qu'autant qu'il avait lieu sur un terrain à eux appartenant. Au milieu d'une colonie romaine, cet acte de nos pères aurait semblé avoir été dicté par le vainqueur et n'être que le résultat de l'obéissance des peuples.

L'autel de Lyon, qui n'était bien en effet qu'un acte de courtisanerie, devait avoir toute l'apparence d'un grand acte national, et peut être considéré comme un établissement appartenant entièrement à la Gaule Celtique. Fondé par soixante nations gauloises, élevé par les soins communs des représentants de ces peuples (2), desservi par un collége de prêtres où chaque nation avait un délégué, l'autel d'Auguste ne put être établi que sur un terrain qui ne dépendait point du Lugdunum romain.

Mais les Gaulois n'étaient point les seuls qui occupaient la rive gauche et les îles du confluent. Ces îles étaient aussi le rendez-vous des marchands grecs, dont les navires remontaient le Rhône jusqu'à sa jonction avec la Saône. « Ce lieu, « dit M. Morin, sous la protection spéciale des Eduens était « reconnu pour libre, inviolable, ouvert à tous et perpé- « tuellement neutre. Cet espèce de droit était au moins ga- « ranti par l'intérêt commun, car tous trouvaient leur avan-

(1) Voir notre *Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste*, 2me édition. *Lyon*, Louis Perrin, 1853.

(2) Artaud, dans sa notice sur la naumachie découverte au Jardin-des-Plantes, dit que les inscriptions qui y furent trouvées étaient relatives aux députés gaulois qui avaient leur place désignée dans cet amphithéâtre.

Digitized by Google

« tage dans ce marché général où ils apportaient leurs den-
« rées superflues et venaient se pourvoir de celles qui leur
« manquaient » (1).

Le père Menestrier (2) nous dit aussi que les îles du confluent étaient principalement habitées par des marchands grecs dont les vaisseaux remontaient le Rhône jusqu'à Lugdunum pour leur commerce, ce qui, devant naturellement y fixer un grand nombre d'habitants et y amener journellement un grand concours de peuples, explique pourquoi les soixante nations gauloises choisirent cet emplacement pour y élever le temple ou l'autel qu'ils élevèrent à Auguste. Les relations entre les Gaules et la Grèce étaient fréquentes à cette époque : Justin parle du voyage que les Gaulois faisaient en Grèce (3).

Ce fut aussi à la faveur de ces relations que les Gaulois reçurent des Grecs la lumière de l'Évangile. Pothin, disciple de saint Polycarpe, envoyé de l'Asie-Mineure à Lugdunum avec quelques saints prêtres, au nombre desquels fut son successeur Irénée, trouva un asile dans une île du confluent, la plus rapprochée du côteau Saint-Sébastien. Par le moyen des Grecs, ses compatriotes et chrétiens comme lui, il put, dans cette humble retraite, se dérober longtemps aux regards des prêtres Augustaux et remplir ses devoirs apostoliques pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin il périt l'an 177 avec tant de disciples fidèles (4), dont les noms grecs démontrent une origine orientale et semblent nous dire qu'il y a peut-être autant de sang grec que de sang romain mêlé à celui des Gaulois nos ancêtres.

(1) Discours de réception à l'Académie de Lyon.

(2) Histoire consulaire.

(3) Menestrier, *Dissertation sur l'origine de Lyon*, p. 5.

(4) Voir la lettre des chrétiens de Lyon à ceux d'Asie, dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe.

Digitized by Google

M. Morin, l'un de nos historiens les plus distingués et qui a longuement étudié cette question, croit reconnaître comme nous l'établissement d'habitations gauloises et grecques au pied de la colline Saint-Sébastien, ainsi que sur les îles du confluent, bien avant la fondation de Lugdunum sur le coteau de la rive droite. Les preuves que son érudition lui a fournies ont été savamment développées dans son discours de réception à l'Académie de Lyon (1).

Ce fait ne semble donc plus douteux aujourd'hui, mais il importe de pouvoir établir sur quel point de la rive gauche les Gaulois ont dû s'établir primitivement.

César, *de Bello Gallico* (2), nous apprend que les maisons ou cabanes gauloises étaient séparées les unes des autres et, pour éviter la chaleur, presque toujours placées dans le voisinage d'une forêt ou d'une rivière. *Ædificio circumdato sylvâ ut sunt ferè domicilia Gallorum qui vitandi æstûs causâ plerumque sylvarum ac fluminum petunt propinquitates.* Le quartier Saint-Vincent, au pied d'une colline boisée et au bord de la Saône, remplissant à la fois les deux conditions recherchées, a dû voir s'élever sur son sol les premières habitations. Notre opinion semble fortement appuyée, non seulement sur toutes les probabilités et les témoignages, mais surtout par la découverte dans la rue de la Vieille du monument consacré à Diane par Caïus Olillus, *magister pagi*

(1) *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles lettres et arts de Lyon, nouvelle série, tom. III, Lyon,* 1853. Dans ce travail remarquable, l'auteur s'est appuyé sur un passage de Dion Cassius relativement à la fondation de *Lugdunum* et à la dénomination *de Lugudunum*. Nous comptons à notre tour examiner le passage en question en publiant notre travail prochain sur les canaux qui coupaient la presqu'île de Lyon dans l'antiquité. Ce travail complétera nos recherches sur l'histoire des premiers temps de notre cité et sur ses monuments antiques.

(2) Cæsar, de Bello Gallico, lib. VI, cap. 30.

Digitized by Google

Condati, décrite par M. de Boissieu dans son bel ouvrage (1). Cette inscription constate l'existence d'un bourg nommé Condat et qui au temps de la domination romaine, non seulement aurait conservé une dénomination celtique, mais ainsi que fait observer le savant archéologue, une administration particulière et en quelque sorte indépendante de Lugdunum. Cette inscription, dont nous avons déjà parlé dans la première partie de notre travail, vient aussi appuyer fortement notre opinion sur l'indépendance du territoire du confluent, puisque c'est par un décret rendu par eux-mêmes que les habitants du *pagus Condati* firent concession du terrain nécessaire à l'établissement de ce monument. Le peuple du confluent avait donc la libre propriété de son sol, dont la moindre parcelle, ainsi que le dit M. de Boissieu, ne pouvait être aliéné que par un décret rendu par le peuple lui-même. Il n'est pas possible de penser que les Romains aient accordé à une petite portion d'habitations si voisine de leur Lugdunum une prérogative ou plutôt un droit de cette nature. Ils n'ont pu que le conserver et en respecter l'usage en considération de l'ancienneté de la possession. Plus tard, l'étendue, l'importance, la richesse de la colonie romaine et les priviléges qu'elle possédait amoindrirent ces prérogatives, mais il nous suffit qu'elles aient existé pour qu'il soit démontré clairement que la partie la plus anciennement habitée de notre ville n'est pas le coteau de Fourvières, mais bien les bords de la rive gauche de la Saône.

Ainsi, dès les premiers temps de la fondation du Lugdunum romain, il dut y avoir, sur le sol occupé aujourd'hui par la ville de Lyon, trois genres de constructions bien distinctes. Les gauloises dans le quartier Saint-Vincent, les grecques sur les îles du confluent, aujourd'hui la plaine de Lyon,

(1) Inscriptions antiques de Lyon, pag. 19.

Digitized by Google

et les romaines sur le coteau de Fourvières. Mais bientôt l'importance et la richesse de la colonie romaine dut effacer ces différences, et le caractère romain remplacer totalement les autres. Ainsi que nous l'avons dit, les différentes fouilles faites à Lyon, n'ont jamais pu donner que des débris d'édifices romains puisque ces derniers, en remplaçant les habitations gauloises et grecques, avaient dû, par conséquent, détruire les constructions qui leur étaient antérieures. D'ailleurs, les établissements des marchands grecs dont les navires se tenaient abrités dans le grand canal qui était au bas de la colline Saint-Sébastien (1), n'étaient pour la plupart que temporaires sur les îles du confluent, et les maisons gauloises construites de terre ou de bois, ainsi que nous le voyons dans Vitruve (2), n'ont pu laisser de traces assez durables pour parvenir jusqu'à nous.

Nous terminerons cette description en disant que la découverte de cette voie antique nous paraît une des plus intéressantes qui aient été faites dans nos murs depuis bien des années. Elle vient jeter une lumière nouvelle sur le degré d'importance de cette partie de notre ville au temps de la domination romaine, et nous sert à compléter le plan du Lugdunum antique restauré par MM. Chenavard et Artaud.

Notre travail, malgré ses imperfections, nous a paru d'autant plus utile que ce monument d'une civilisation passée, détruit aussitôt que découvert, ne subsiste plus que dans les pages que nous avons écrites et les dessins que nous avons tracés sur place. Nous sommes heureux de pouvoir dire que toutes les facilités possibles nous ont été données pour cette étude non-seulement par MM. les Ingénieurs en chef, mais

(1) Sur l'emplacement où sont aujourd'hui le Grand-Théâtre, l'Hôtel-de-Ville et la place des Terreaux.

(2) Vitruv. liber I, cap. 1.

Digitized by Google

aussi par tous les directeurs de travaux, ainsi que leurs ouvriers. Accueilli partout avec une obligeance parfaite, nous leur en devons d'autant plus de reconnaissance que, vû les difficultés qui se présentaient, la moindre entrave qu'ils y auraient apportée aurait rendu notre travail presque inexécutable.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR

LA DÉCADENCE ROMAINE.

(SUITE) (1).

Les empereurs et les riches personnages de Rome ne se contentaient pas de servir de splendides festins à leurs amis et à leurs clients, ils accompagnaient encore ces faveurs gastronomiques de présents, *sportulæ*, *apophoreta*. Les convives se munissaient d'une serviette ou d'une corbeille, *sportula*, ce qui leur permettait d'emporter une ou plusieurs pièces du festin que le maître laissait à leur disposition. Le luxe croissant toujours, les riches amphitrions ne se contentèrent plus de ces petits présents, et étalèrent parfois une magnificence sans bornes.

Martial a composé un très-grand nombre de distiques pour servir d'étiquettes à des *apophoreta*. Les livres 13e et 14e de ses épigrammes reproduisent ces petites compositions.

L'usage était ancien, et Auguste aimait à distribuer des présents et à les faire tirer au sort. Il célébrait les grands jours de fête généreusement et gaiement. Dans les saturnales, il donnait des vêtements, de l'or, de l'argent, des monnaies de toute sorte et même de vieilles pièces du temps des rois. Quelquefois, et par manière de plaisanterie, on recevait des étoffes grossières, des éponges, des pelles, des

(1) Erratum de la précédente livraison : P. 279, l. 23, et p 280, l. 24, au lieu de coupe, il faut lire conge. Le *congius* était la huitième partie de l'*amphora*. L'*amphora* valait 25 litres 1/2.

Digitized by Google

ciseaux et d'autres choses de ce genre, accompagnées de devises obscures et ambigües. Dans les repas, il exposait en vente des lots d'une valeur très-inégale et des tableaux tournés à l'envers, en sorte que la bonne ou mauvaise chance frustrait ou remplissait l'espérance des acheteurs. Les convives faisaient mutuellement entre eux vente ou échange de leurs lots, et se communiquaient leurs divers accidents de fortune. Il n'y avait, dans cette habitude d'Auguste, rien que de très-conforme à sa haute puissance, rien qui sentît l'étrangeté et la prodigalité. Le neveu de César, parvenu à l'empire, montrait de la dignité dans sa conduite; ses amusements même devaient être entourés d'un certain bon goût, qui chez ses successeurs fut remplacé par le faste et le désir d'étaler de plus en plus un luxe insolent et nourri d'excentricités.

Lucius Vérus, gendre de Marc-Aurèle et associé à l'empire, fut un type d'élégance, un *bellus homo* de la décadence. Le musée des antiques, au Louvre, est très-riche en bustes et statues de ce célèbre viveur et, en les examinant, on reconnaît parfaitement le portrait tracé par son historien : « Il était très-bien fait et d'un visage agréable. Sa barbe, qu'il portait un peu longue, à la manière des barbares, et sa chevelure, tombant presque sur ses sourcils, lui donnaient un air imposant. Il avait tellement soin de ses cheveux blonds, qu'il faisait répandre dessus de la poudre d'or, afin d'en augmenter l'éclat. » Sa chevelure et même sa barbe, artistement bouclées, indiquent un homme qui avait le plus grand soin de l'extérieur de sa personne. On parla beaucoup à Rome d'un repas où il avait invité douze convives. Il donna à chacun d'eux les jeunes et beaux esclaves qui les servaient, des *structores*, — artistes chargés de dresser un service — et des plats. Il leur livra, vivants, des oiseaux ou autres animaux, tant apprivoisés que sauvages, dont les espèces avaient constitué le menu du festin; des coupes murrhines

Digitized by Google

et de cristal, en or et en argent, garnies de pierres précieuses, et changées chaque fois que l'on buvait. Il couronna ses amis de bandelettes d'or et de fleurs d'une autre saison ; il leur donna des vases d'or remplis de parfums, des chars avec les mules, les conducteurs et les harnais, pour retourner chez eux dans cet équipage. Ce repas fut estimé six millions de sesterces. On joua aux dés jusqu'au lendemain matin.

Héliogabale prodiguait pour *apophoreta* des eunuques, des quadriges, — chars attelés de quatre chevaux, — des chevaux harnachés, mille pièces d'or et cent livres pesant d'argent. On tirait parfois au sort, de manière que chacun pouvait recevoir ou dix chameaux, ou dix mouches, ou dix livres d'or, ou dix laitues, etc. Il introduisit ces usages dans les jeux qu'il donnait, et le peuple s'en trouvait si content qu'il s'applaudissait de l'avoir pour empereur. Il lui arriva souvent d'abandonner à ses convives toute l'argenterie et les nombreuses coupes qui garnissaient la table. Quand on connaît la prodigalité de son luxe, on peut imaginer la richesse de ces présents. — Mart. II. 37. — Suét. Aug. 75. — Capit. L. Ver. 10 — 5 — Lamprid. Héliog. 20 — 21 — 28.

Tout n'était pas bénéfice dans ces repas où l'on avait l'honneur d'assister. Un jour, Domitien invita les premiers du sénat et de l'ordre des chevaliers, et les fit introduire dans une salle entièrement tendue de noir. Ils trouvèrent à chacune de leurs places une petite colonne funéraire, avec leur nom inscrit dessus. Ils furent servis par de jeunes esclaves barbouillés de noir, et les mets qu'on leur présentait étaient ceux en usage dans les funérailles. Les plats et tous les ustensiles de table participaient de cette couleur noire. Domitien seul parlait et racontait des histoires tragiques de morts violentes. Les convives, en présence de ce terrible maître et de ce lugubre appareil, ne durent pas avoir un bien grand

Digitized by Google

appétit; enfin ils furent tranquillement reconduits chez eux en voiture, et la tragédie se termina ainsi par une comédie, qui fit rire l'empereur à leurs dépens. Celui-ci leur envoya ensuite une riche sportule, qu'ils avaient certainement bien gagnée.

Commode, le méprisable fils de Marc Aurèle, inventa de singuliers régals. On prétend qu'il fit accommoder souvent avec des excréments humains les mets les plus précieux, et qu'il en mangeait sciemment afin de mystifier ses convives. Il se fit servir un jour deux bossus saupoudrés de moutarde, dans un immense plat d'argent, et après cette farce de mauvais goût il les combla d'honneurs et de richesses. En présence de ses gens, il commanda de jeter dans un vivier son préfet du prétoire, Julien, vêtu de sa toge, et le força ensuite de danser tout nu, en faisant la grimace, *deformato vultu*.

Héliogabale ne donnait pas toujours à ses parasites des repas excellents. On leur servait parfois un diner tout de verre. Un autre jour, on garnissait la table de serviettes, *mantilia*, sur lesquelles étaient figurés, à l'aiguille ou par le tissage, des mets qu'on était censé leur offrir, ou bien des tableaux peints; en sorte que les malheureux, comme Tantale, au lieu de pouvoir se rassasier, souffraient de la faim. On leur faisait encore passer des objets en ivoire, en terre cuite ou en marbre, qui représentaient toutes les choses que lui-même mangeait. Les convives buvaient et se lavaient les mains après chaque plat comme s'ils en eussent réellement goûté. Il aimait à inviter huit chauves, huit borgnes, huit goutteux, huit sourds, huit nègres, huit hommes de haute taille ou huit très-gros, qui avaient de la peine à se placer commodément sur un *sigma*, lit en forme de croissant, et destiné probablement à ne contenir que sept personnes: *septem sigma capit.* — Mart. X. 48. — Il proposait, comme problème important, l'invention de nouvelles sauces. Celui

Digitized by Google

qui en avait imaginé une au goût du maître, recevait une riche récompense, comme un vêtement de soie, chose extrêmement rare et recherchée. Si au contraire la sauce déplaisait, l'inventeur était condamné à ne rien manger autre, jusqu'à ce qu'il en eût composé une meilleure.

Quant il croyait ses convives complètement ivres, il les fermait dans une salle sans lumière et, pendant leur sommeil, on y lâchait des lions, des ours, des léopards, *exarmatos*, auxquels on avait arraché les ongles et les dents. Lorsque les ivrognes se réveillaient le matin ou, ce qui était encore plus terrible, lorsqu'ils s'apercevaient durant la nuit de cette étrange compagnie, il arrivait que plusieurs en mouraient de peur. Héliogabale plaisantait parfois moins cruellement : ainsi, il faisait remplir d'air tous les coussins sur lesquels reposaient ses convives, et à un signal donné on les vidait subitement, en sorte que les malheureux allaient achever leur repas sous la table. Il attachait ses parasites à une roue qui, tournant dans l'eau, les descendait au fond et les ramenait à la surface. Il les appelait alors ses chers Ixions. Enfin, il jetait par la fenêtre les mets dont on faisait simplement l'exhibition, en sorte que ses invités ne mangeaient que par la vue.— Crev. Hist. emp. 17.—Lamprid. Comm. II. — Id. Héliog. 23 — 24 — 26 — 28.

Les empereurs et les grands donnant l'exemple, il n'est pas étonnant de voir le luxe de la gourmandise prendre un immense développement. L'histoire nous a transmis soigneusement les noms des gastronomes qui se sont illustrés par l'invention de préparations culinaires. Quand l'occasion s'en présentera, je rappellerai les noms de tous ces hommes plus ou moins célèbres. Il y avait une véritable gloire à être tout à la fois mangeur et gourmet. L'art de la dégustation fut poussé tellement loin que l'épicurien Catius pouvait discerner l'espèce et l'âge d'un poisson ou d'un oiseau.—Hor. Sat. II, 4.

Digitized by Google

— Quels artistes ne fallait-il pas pour de tels hommes ? Il n'est donc pas extraordinaire, comme Pline nous l'apprend, qu'un cuisinier coûtât autant que la dépense d'un triomphe. La science nécessaire pour satisfaire le raffinement des Apicius devait être chose extrêmement rare. Apicius, nom prédestiné ! on compte trois célèbres gourmands qui l'ont porté. Le premier vivait sous Sylla, le second sous Auguste et Tibère, le troisième sous Trajan. Il existe au nom de Cælius Apicius un traité sur la cuisine ; mais les critiques ne pensent pas qu'il soit de l'un des Apicius. Le plus illustre de ces trois maîtres gourmands, *proceres gulæ*, fut le second, *altissimus gurges* C'est de lui que parlent Sénèque, Pline, Juvénal et Martial. Il était possesseur d'une immense fortune, qu'il dépensa en orgies gastronomiques. Voulant cependant un jour mettre ordre à ses affaires, il entreprit de faire son compte. Voyant qu'il ne lui restait que dix millions de sesterces — plus de deux millions de francs, — il eut peur d'en être réduit à mourir de faim, et il prévint cette triste destinée en s'empoisonnant. Ce dernier acte de gourmandise fut certainement le plus merveilleux que ce désespéré ait jamais accompli. — Biogr. univ. — Senec. ad Helv. x. 11. — Plin. ix. 30. — x. 68. — Juvén. iv, 23. — Mart. iii. 22.

On doit penser combien cet amour idolâtrique des jouissances de l'estomac dut encourager les inventions gastronomiques. La pisciculture était inconnue ; mais l'art des viviers obtenait des résultats merveilleux, et Védius Pollion pour nourrir ses murènes, ne reculait pas devant le crime de leur donner ses propres esclaves en pâture. On savait engraisser toute espèce de bêtes, et jusqu'aux escargots. Le bifteek d'ours n'était point un mensonge, et l'âne se changeait en un morceau succulent. Si le sucre se soupçonnait à peine, le miel formait la base d'une multitude de préparations, connues sous le nom de *dulciaria*. Les légu-

Digitized by Google

mes, eux-mêmes, se prêtaient à tant de transformations, qu'avec des bettes, des mauves ou des concombres, on pouvait composer le menu d'un excellent repas. Je passerai succintement en revue les détails du luxe de table des Romains de la décadence, et j'espère faire entrevoir combien, malgré le progrès, nous avons encore à parcourir d'espace avant d'atteindre le sommet de cet olympe, dont les dieux matériels manifestaient leur grandeur par des prodiges gastronomiques.

Les Romains avaient une habitude qui nous semble très-incommode, et qui en effet l'était probablement, ils mangeaient à demi-couchés sur des lits. Le luxe patronait cet usage, qui ne se trouvait pas à la portée de tout le monde, et le bon genre faisait passer sur l'incommodité. Si la mode aujourd'hui adoptait cette manière de se placer à table, la fashion trouverait mille bonnes raisons en sa faveur. Dans le principe, les Romains s'asseyaient sur des siéges; mais après leurs conquêtes en Asie, ils rapportèrent dans leur ville tout le luxe des nations étrangères, qui se vengèrent ainsi d'avoir été vaincues. *Luxuria incubuit, victumque ulsciscitur orbem.* — Juvén. VI, 293.

Ce fut au triomphe de Cn. Manlius, après ses victoires en Asie — An. R. 567, — que l'on vit pour la première fois des lits de salle à manger en bronze, de magnifiques tapis, des tissus de toute sorte, des tables monopodes, des abaques,— buffets sur lesquels on étalait la précieuse vaisselle du maître, — enfin tout ce qui constitue le luxe des festins. C'est à cette époque que remonte la coutume d'introduire, comme accessoire des repas, la danse, la musique et d'autres divertissements. — Tit. Liv. XXXIX. 6. — Plin. XXXIV. 8.

La salle à manger, *cœnaculum*, le cénacle, était ordinairement établie dans la partie la plus élevée de la maison,

Digitized by Google

et par suite de cet usage, le dernier étage prenait toujours ce nom. Chez nous, dans nos maisons de campagne du moins, c'est le contraire qui a lieu : la salle et la cuisine sont ensemble au rez-de-chaussée. Cette coutume me parait beaucoup plus commode et rationnelle que celle des Romains ; mais comme il faut progresser en tout et se distinguer du vulguaire, savez-vous ce que l'on a imaginé ? on n'a rien trouvé de mieux que de transporter les cuisines dans les caves. Vous aurez beau prouver facilement qu'il est plus convenable et plus sain, surtout à la campagne, d'établir sa cuisine et sa salle à manger côte à côte, et un peu au-dessus du sol, on vous donnera les plus étranges raisons pour justifier cette nouvelle invention. Les philanthropes, en progrès, feront des discours très-moraux contre l'insalubrité des logements d'ouvriers, et ils n'éprouveront pas le moindre scrupule à confiner leurs domestiques dans des lieux nécessairement humides. D'ailleurs, c'est maintenant l'usage à Paris. En effet, chacun sait combien il est agréable d'être quasi suffoqué par la chaleur et l'odeur qui s'exhalent des établissements culinaires, situés au-dessous des trottoirs de la capitale. Les gens à préjugés objecteront peut-être que la poussière et mille autres ingrédiens risquent de servir de condiment à la préparation des mets, et que si les caves de Lille et de Valenciennes sont malsaines, celles de Paris doivent l'être également. Ces mécontents sont des ennemis du progrès, et tout est dit.

La salle à manger prenait plus communément le nom de *triclinium*. On appelait spécialement ainsi la réunion de trois lits posés carrément, le quatrième côté restant libre pour le service. La table occupait le milieu de ce carré. Il y avait des *triclinia* suivant les saisons. Ceux d'hiver regardaient le couchant d'hiver, parce qu'il était agréable de jouir des rayons du soleil au moment où l'on se mettait à table. On exposait

Digitized by Google

au levant ceux du printemps et de l'automne, et au nord ceux de l'été. — Varr. de L. L. VIII. 29. — Vitr. VI. 4.

Le triclinium proprement dit, la réunion des trois lits, était ordinairement disposé pour neuf personnes, trois sur chaque lit. On disait que le nombre des convives devait commencer au chiffre des Grâces et finir à celui des Muses, de trois à neuf. Il existait cependant un proverbe : *septem convivium, novem autem convicium ; sept font un repas, neuf deviennent une cohue.* Malgré ces maximes, il arrivait que le triclinium contenait parfois un bien plus grand nombre de places, et quoique les trois lits dussent être parfaitement égaux ils recevaient inégalement des convives, puisque l'on se trouvait souvent sept personnes à table. On en voyait parfois, au lieu de trois, quatre sur chaque lit. Au reste il était reçu de conduire avec soi des amis que l'on appelait des ombres, *locus est plurimus umbris*, — Hor. Ep. 1. 5, 28 — de façon qu'il pouvait y avoir de l'imprévu dans le nombre.

Lucius Vérus, dans le célèbre repas dont j'ai parlé plus haut, avait onze invités et lui-même, ce qui faisait douze. On en parla, dans le monde élégant de Rome, comme d'une excentricité et d'une chose de mauvais goût. Le flamine de Mars, Lentulus, donna un festin pour la fête de son inauguration. Les lits étaient en ivoire, et sur deux de ces lits, neuf pontifes et Lentulus prirent place ; ce qui fit cinq convives par lit. Le troisième fut occupé par quatre vestales, la flamine et sa mère, six femmes. — A. Gell. XIII. 11. — Cap. in L. Ver. 5. — Hor. Sat. I. 4, 86. — Varr. L. L. IX. 9. — Petr. Sat. 21. — Macrob. Sat. II. 9. — On voit donc qu'il n'y avait pas de règle bien positive, et que le code de la mode, pas plus qu'aujourd'hui, n'était écrit.

L'usage introduisit aussi des lits de forme semi-circulaire, *lunata*, auxquels on donnait le nom de *sigma*. Ils étaient faits pour recevoir six, sept ou huit convives, et proba-

Digitized by Google

blement davantage. — Mart. x. 48 — xiv. 87 — ix. 60.

On ne mettait aucune borne à la magnificence des lits de table. On les plaquait d'or et d'argent ; on les fabriquait en ivoire et en écaille ; on les ornait de sculptures ; enfin on y déployait tout le luxe possible. C'est à l'occasion de ce luxe fort ancien, et antérieur même à Sylla, que Pline l'Ancien fait cette remarque pleine de sens et de moralité : « *La guerre civile de Sylla servit d'expiation.* » Si nous étudions cette époque de la fin de la république, nous verrons effectivement que les appétits matériels et l'ambition, leur compagne inévitable, occasionnèrent les proscriptions, les meurtres et les désordres de toute espèce. Il fallait devenir riche à tout prix et la confiscation au profit des vainqueurs était un moyen assuré. — Mart. ix. 23 — xii. 67 — xiv. 87. — Hor. Sat. ii. 6, 103. — Macrob. Saturn. ii. 9. — Plin. xxxiii. 51.

Il est probable que parfois on invitait un grand nombre de personnes, et alors il était nécessaire d'avoir plusieurs *triclinia* ou *sigmata*. Au reste, j'ai déjà dit que Claude donnait des festins où il y avait jusqu'à six cents convives. Martial parle de Falbullus, qui en réunissait trois cents. Annius possédait près de deux cents tables, *mensas fere ducentas*, et avait assez d'esclaves pour les servir. Il paraît même qu'à chaque service on changeait de table ; ce dont l'auteur se plaint : *Nos offendimur ambulante cœna.* — Mart. xi. 36, — vii. 47.

Le centre du *triclinium* ou du *sigma* était occupé par la table, meuble de grand luxe, qui fournissait aux gens à la mode l'occasion de dévorer leur patrimoine :

..... *Una comedunt patrimonia mensa.* — Juvén. i, 138. — La table se fabriquait ordinairement en bois de citre, et se soutenait sur un seul pied ; de là le nom de *monopodium*. Le citre provenait des montagnes de l'Atlas, *atlantica munera*. C'était un bois d'un prix si élevé qu'il valait plus que l'or :

Digitized by Google

aurea qui dederit dona minora dabit. Les auteurs citent un grand nombre de ces tables coûtant des sommes extravagantes. Cicéron lui-même, malgré la médiocrité de sa fortune, en paya une, un million de sesterces. La description que Pline donne de ce bois nous permet d'y reconnaître le thuya, que nos fabricants de meubles emploient maintenant fréquemment. C'est l'Algérie qui leur fournit cette matière première. La partie de l'arbre servant spécialement à la confection des tables, était, ainsi que de nos jours, la racine avec ses nœuds. « *La principale qualité de ce bois à l'aspect crépé, consiste dans la nature des veines et dans une multitude de petits tourbillons..... Celui qu'on tient en plus grande estime a des ondulations crépées et terminées par un œil, comme les plumes de paon..... Cet arbre a été connu d'Homère, et on le nomme en grec, les uns thyon, les autres thya.* » Sénèque dit également : « *Ces tables, d'un prix qui égale la fortune d'un sénateur, sont d'autant plus précieuses que l'arbre, par suite d'une maladie, a un plus grand nombre de nœuds.* » Quand on a sous les yeux des meubles de thuya, on reconnaît parfaitement la justesse de la description ci-dessus. C'est toujours le bois remarquable par la variété de ses taches, *varietate macularum cospicuum*. Les Romains fabriquaient aussi des vases en bois de citre.— Mart. XII. 67 — XIV. 89. — Plin. V. 1 — XIII. 29 — XIII. 30. — Senec. de Benef. VII. 9. — De Tranq. 1. — Capit. in Pertin. 8.

Les lits, suivant la circonstance, étaient recouverts de superbes tapis, *stragula vestis*. Les convives s'appuyaient, du côté gauche, sur des coussins recouverts de quelque étoffe précieuse, telle que la soie. Héliogabale faisait remplir ses coussins de poil de lièvre; il employait aussi le duvet qui se trouve sous l'aile de la perdrix, *plumas perdicum subalares*. Quand on songe à la petite quantité de duvet que pouvait fournir chaque perdrix, on imagine quel nombre im-

Digitized by Google

mense de ces oiseaux il était nécessaire de se procurer. Mais, heureusement, il n'existait pas beaucoup d'Héliogabale, et l'on se contentait du duvet des cygnes d'Amyclée. —Tit. Liv. XXXIX. 6. — Hor. sat. II. 4, 39. — Lamp. in Heliog. 19. — Mart III. 82. — XIV. 16.

Les tapisseries ne servaient pas seulement à recouvrir le triclinium ; il paraît qu'on les suspendait encore au plafond, et quand elles n'étaient pas solidement fixées, elles risquaient de tomber et de provoquer une très-désagréable confusion. — Hor. sat. II. 8, 54. — Virg. Æn. I. 702.

Les fleurs jouaient un grand rôle dans les sensualités dont on accompagnait les festins. Les convives en portaient des couronnes. *Bacchus amat flores*, Bacchus aimait les fleurs, mais en son honneur on se couronnait spécialement de lierre. On faisait une immense consommation de roses. On avait imaginé d'en confectionner des couronnes avec les seules pétales, cousues ensemble, et je présume que pendant la durée d'un repas les convives les renouvelaient plusieurs fois, car elles devaient se flétrir rapidement. Ælius Vérus, le père de Lucius, inventa un nouveau genre de raffinement : il se faisait monter un lit, recouvert de coussins, et entièrement entouré d'un léger réseau, rempli de feuilles de roses, dont on élaguait les blanches, il s'y couchait avec ses concubines et, parfumé des odeurs de la Perse, il suspendait au plafond un tissu composé de lis entrelacés, *velamine de liliis facto se tegebat*. L'exemple fut suivi par les gens à la mode, qui prodiguèrent ainsi les roses et les lis, avec un excès toujours croissant. Cependant, bien avant Æl. Vérus, l'usage existait de se couronner de roses et d'en joncher la table. Horace et Ovide font souvent allusion à cet accompagnement obligé des festins :

Tempora sutilibus pinguntur tota coronis,
Et latet injecta splendida mensa rosa.

Ov. Fast. 5, 335.

Digitized by Google

Apicius et Nomentanus usaient des mêmes voluptés : voyez-les, rassemblant les richesses de la terre et des mers, et contemplant sur leur table les animaux apportés de tous les coins de l'univers ; voyez les se soulever de dessus leur lit de roses, *è suggestu rosæ*, et jeter un coup d'œil sur le produit de leur cuisine. Ils charment leurs oreilles par la musique, leurs yeux par des spectacles et leur palais par la délicatesse des mets. Tout leur corps est chatouillé par de molles et agréables frictions, et pour que l'odorat lui-même ait sa part de plaisir, on parfume ce lieu où l'on célèbre ainsi, en l'honneur des jouissances matérielles, un lugubre sacrifice.

Néron, dans la Maison dorée, *domo aurea*, avait des triclinia disposés de telle sorte que l'on enlevait des tablettes d'ivoire mobiles du plafond, et par leur ouverture on répandait sur les convives des fleurs et des parfums. Gallien, *natus abdomini et voluptatibus*, garnissait de roses sa chambre à coucher. Carin, un de ses successeurs, employait les roses de Milan, et pour sa chambre et pour son triclinium. Lorsqu'on prodiguait les roses et les parfums, *cum regnat rosa*, *cum madent capilli*, on choisissait principalement le moment où l'ivresse s'emparait des convives. *Potare et spargere flores*, la boisson et les fleurs s'accompagnaient mutuellement, et l'on prétendait que l'odeur de la rose ne donnait jamais mal à la tête. Celui qui surpassa tous ses rivaux, dans ce culte de Flore, fut Héliogabale. On répandait une si grande quantité de violettes et d'autres fleurs dans les salles, où mangeaient ses invités, que ceux-ci se trouvaient comme noyés, et plusieurs mouraient asphyxiés.

On confectionnait encore les couronnes avec le myrte, l'ache, la violette, le bluet, le genet, les feuilles de lierre et de trefle, etc., pour fournir à ces exigences de la mode, la floriculture avait su mettre à son service, même la saison

Digitized by Google

d'hiver. Martial se moque des Egyptiens qui crurent faire un rare présent à l'empereur, en lui envoyant des roses pendant l'hiver, lorsqu'elles jonchaient, pour ainsi dire, les rues de Rome. Le lis, la rose, et probablement bien d'autres fleurs étaient obtenus, en les arrosant avec de l'eau chaude, et en les entretenant dans un milieu chauffé artificiellement, *fomento aquarum calentium et calorum apta imitatione*. Les roses de Preneste, Tibur, Tusculum, Pœstum, avaient de la célébrité; celles de Cyrène étaient principalement réputées pour leur odeur.

On employait parfois pour les couronnes la feuille du Nard, végétal odoriférant, dont la nature n'est pas parfaitement connue des modernes, qu'on apportait de l'extrême orient, et qui coûtait excessivement cher. En raison de ce haut prix, son usage était du meilleur genre, *lautissimum*, et pour la même cause l'étoffe de soie multicolore servait encore à la confection des couronnes. C'était le degré le plus élevé du luxe des femmes. On savait aussi fabriquer des fleurs artificielles, avec la raclure de corne teinte de diverses nuances.

La couronne, suivant la coutume des Etrusques, était ornée de bandelettes, et c'est le tilleul qui les fournissait. Entre l'écorce et le bois, il existe une enveloppe membraneuse très-fine, nommé *phylira*, qui se métamorphosait en rubans, *lemnisci*, gracieux appendice des couronnes. De là, ces bandelettes prenaient le nom de *phyliræ*, et par suite la partie donnait son nom au tout, à la couronne. —Ovid. Fast. v, le culte de Flore. — Id. Trist. v. 3, 3. — Id. Id. v. 3, 15. — Hor. od. II. 7. 7, 23. — II. 11, 14. — Id. Epist. I. 5, 14. — Mart. VI. 80. — IX. 61. — X. 19. — XIII. 127.—Plin. XII. 26. — XVI, 25. — XXI. 2. 8. 9. 10. 24. 27. 28. 30. — Senec. De vit. beat. 11. — Id. Epist. 122. — Suet. in Neron. 33. — Propert. IV. 8, 40. — Treb. Poll. in Gall. 16. — Vopisc. in Carin. 17.

Digitized by Google

Les parfums venaient ajouter leurs odeurs à celles des fleurs. On en faisait une consommation immense; on en fabriquait de toute sorte, et on en tirait des pays les plus lointains. Les cosmétiques, à l'usage des hommes et des femmes, présentaient une bien plus grande variété que ceux employés de nos jours, et leur vulgarisation dans le monde élégant datait de l'introduction du luxe à Rome. Déjà, avant l'époque proprement dite de décadence, les hommes eux-mêmes n'avaient pas honte de se parfumer. L. Plotius, proscrit par les triumvirs, se réfugia à Salerne, où il s'était ménagé une retraite. Le malheureux continuait à user de parfums, habitude qui probablement lui semblait un besoin. Les gens envoyés à sa poursuite, guidés par l'odeur, le découvrirent dans sa cachette. Il fut mis à mort, et Pline, dans un accès d'indignation contre le luxe, trouve que l'homme capable d'une telle mollesse, méritait sa triste destinée. C'est bien intolérant! Ceux qui se parfument sont simplement ridicules dans leur personne et incommodes pour leurs voisins.

Les convives, en prenant place sur le triclinium, ôtaient leur chaussure. Aussitôt des esclaves s'approchaient, et leur faisaient la toilette des pieds, coupant et nettoyant les ongles avec une surprenante habileté. Après cette opération, on parfumait les pieds. On ne se contentait pas d'essences liquides, promptement évaporées; il fallait des parfums consistants et pâteux. Othon l'efféminé, et le complaisant de Néron, avait enseigné ce raffinement à son maître, qui l'adopta, en se faisant enduire la plante des pieds. Martial dirige une de ses épigrammes contre un personnage de son temps, Fabullus, qui parfumait splendidement son triclinium, mais qui ne donnait presque rien à manger à ses invités. Notre poète compare assez plaisamment les convives à des morts que l'on embaume, et qu'on n'a pas le souci de nourrir.

Le luxe des parfums était tellement répandu, qu'il fut

Digitized by Google

porté jusque dans les camps : aux jours solennels, on parfumait les étendards. Certains de ces aromates, le beaume de Judée, par exemple, ne s'achetaient qu'à un prix exhorbitant, et le fisc cultivait pour son compte l'arbrisseau qui le fournissait. — Plin. XII, 54. — XIII, 4. — XIII, 5. — Petr. 31. — Mart. III, 12.

Ce n'était pas assez d'introduire dans la salle du festin *unguenta et flores, multaque in fronte coronæ.* — Juven. XV, 50 — des parfums, des fleurs et de nombreuses couronnes, on égayait encore la fin du repas par des spectacles de toute sorte : la danse, la musique, les attelanes — pièces bouffonnes — les homéristes qui récitaient des vers d'Homère, et même jouaient des scènes empruntées au père de la poésie, des lecteurs, des narrateurs, *aretalogos*, qui débitaient des contes invraisemblables, des faiseurs de tours, sauteurs, équilibristes, etc. J'ai déjà parlé des danseuses dont le but était moins le spectacle que l'excitation des sens. On prenait encore plaisir à voir des *petauristarii*, qui exécutaient toute espèce de tours, montant et dansant en haut d'une échelle, traversant des cercles de feu, tenant une amphore en équilibre sur les dents. Les attelanes, ainsi nommées d'Attela, villes des Osques, où elles prirent naissance, étaient des bouffonneries souvent très-libres et conservant du piquant, pour le goût blasé des viveurs de la décadence. Ces farces, accommodées pour des gens ivres, et buvant dans des *phallovitroboli*, alternaient avec le spectacle des danseuses espagnoles. Les attelanes étaient parfaitement reçues dans le monde élégant, et c'est probablement la raison pour laquelle la réprobation, qui atteignait l'histrion, ne s'étendait pas sur l'acteur de ces scènes licencieuses.

Dans le principe, on se contentait, durant les repas, de réciter ou de chanter les hauts faits des héros et de donner

Digitized by Google

ainsi un exemple à la jeunesse. Cependant, depuis l'introduction du luxe, les hommes, qui prétendaient au sérieux et à la moralité, n'admettaient pas chez eux la plupart de ces divertissements, et surtout celui des danseuses espagnoles. Ils se faisaient faire des lectures, et aimaient à entendre réciter des vers de Virgile et d'Homère. Ceux qui, sans avoir de prétention à une gravité magistrale, désiraient cependant se donner quelques plaisirs, dans les limites du bon goût et de l'intelligence, admettaient pendant la durée du repas des jeunes gens ou des jeunes filles, qui chantaient des odes d'Anacréon et de Sapho, ou des idyles et de petits poèmes gracieusement érotiques, composés par des poètes contemporains. On posait encore autant de questions qu'il y avait de convives, et le sort distribuait à chacun le sujet à traiter.

Auguste ne dédaignait pas de se distraire ainsi, en introduisant des musiciens, des histrions, même des bouffons de bas étage, et souvent des *aretalogos*, littéralement des fabricants de paroles. Juvenal qualifie de *mendax aretalogus* un conteur qui dit des mensonges. — Adrien qui avait la prétention d'être un grand artiste, voulut toujours qu'on l'amusât, suivant les circonstances, par des tragédies, des attelanes, de la musique, des lectures ou des poésies. Au reste, le luxe, la mode et les exemples des grands faisant la loi, les repas étaient toujours accompagnés de quelques divertissements.

Il devait être de très-bon genre d'inventer quelque chose de nouveau. Une dame romaine, nommée Géganie, imagina de récréer ses convives par une exhibition un peu excentrique. Elle avait acheté, dans une vente publique, un lot se composant d'un candélabre en bronze et d'un esclave extrêmement contrefait, qui s'appelait Clésippe. Elle trouva plaisant d'exposer son bossu tout nu à la risée des convives. Mais il arriva qu'elle s'éprit de son esclave, le reçut dans son

Digitized by Google

lit et l'institua son héritier. Elle mourut bientôt, laissant à Clésippe de grandes richesses. Celui-ci honora dans la suite, comme une divinité, le candélabre qui, avec lui, formait le lot acheté par Géganie.

Alexandre Sévère, dont la conduite fut une exception, au milieu de ses prédécesseurs et successeurs, n'admit jamais dans le *triclinium* les plaisirs de la scène, *voluptates scenicas*; mais il aimait à voir de petits chiens jouer avec de jeunes porcs, des perdrix se battre entre elles, et des oiseaux voltiger çà et là. Ce plaisir était bien innocent; mais il faut avouer qu'il peut paraître indigne d'un empereur. Il est vrai qu'Alexandre Sévère n'avait pas plus de quatorze ans, lors de son avènement à l'empire. — Petr. 53-59. — Tit. Liv. VII. 2. — Suet. in Tib. 45. — In Aug. 74. — V. Max. II. 1. 10.— Plin. epist. I. 15.—III. 5.—IX. 17.—IX. 36.—Juven. XI, 178. — XIV, 265. — XV, 16. — Spart. in Adr. 24. — Lamp. in A. Sever. 40. —A. Gell. XIX. 18.— 2. — 9. — Macrob. Saturn. II. 7. Plin. XXXIV. 6.

Je ne sais si je dois ranger, parmi les spectacles, la singulière distraction offerte aux convives du Trimalcion? Pendant qu'ils sont occupés à boire du Falerne, âgé de cent ans, on apporte un squelette en argent, parfaitement bien articulé, et auquel on fait prendre les poses les plus grotesques. Le but était de rappeler la brièveté de la vie; et la conséquence de cette démonstration se formulait par la nécessité de jouir, quand on pouvait encore en avoir le temps. Voici les vers qui se débitent comme accompagnement de cette pensée de mort :

Heu, heu nos miseros, quam totus homuncio nihil est!
Quam fragilis tenero stamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet orcus.
Ergo vivamus dum licet esse bene..

Petr. 34.

Digitized by Google

O destin malheureux ! l'homme n'est rien du tout :
Sa vie est comme un fil qui tient à peu de chose,
Et puisque chacun meurt, quand il arrive au bout,
Il faut jouir du temps, pendant qu'on en dispose.

Ce triste encouragement à la satisfaction grossière des sens dominait la société païenne; cependant, à côté de cette dégradation de l'âme, on voit cheminer parallèlement, et en dehors de toute notion chrétienne, une résistance à cet envahissement de la matière. Beaucoup d'hommes soutenaient les droits de l'esprit.

.....Sanctosque recessus
Mentis et incoctum generoso pectus honesto.

Pers. II, 73.

Mais il manquait une base à ces aspirations morales. Le Christianisme seul pouvait construire l'édifice, par la sanction religieuse et la dilatation des facultés du cœur. Le cœur est toujours amoindri chez les moralistes de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, les hommes d'intelligence, honteux de la décadence de leur temps, préparèrent, par leur concours, l'avènement de la religion nouvelle, qui fut une réaction de l'esprit contre la matière.

Les Romains qui, en fait d'appareil de table, avaient imaginé tant de raffinements luxueux, ne connaissaient pas la fourchette. Cependant, pour manger des mets sans consistance, comme des œufs ou certains coquillages, on faisait usage du *cochleare*, cuiller. Beaucoup de préparations culinaires, hachées, mélangées et dénaturées, devaient nécessiter l'instrument susdit. Sénèque parle de mélanges, dans le même plat, de toute sorte de mets rares, désossés et confondus ensemble, et il ajoute : « *On exécute un travail qui devrait être fait par l'estomac, et je m'attends à ce que bientôt on servira des choses déjà mâchées.* » Il est bien clair qu'en pareil cas le secours des mains n'était pas suffisant.

Digitized by Google

Quant au reste, il fallait nécessairement le prendre avec le bout des doigts. De là, cette expression : *Manibus, digitis unctis*. Il paraît même que l'on mangeait ainsi les herbages, ce qui nous paraîtrait fort incommode et dégoûtant. C'était donc par raison de propreté, qu'après chaque service les convives se lavaient les mains. Pendant l'été on apportait de l'eau glacée, en sorte qu'on se rafraîchissait en même temps. Comme il était reçu, dans le monde élégant, d'amener avec soi un esclave qui se tenait toujours près de son maître et connaissait ses habitudes, ces petites opérations et bien d'autres, dont j'ai parlé ci-dessus, se trouvaient singulièrement facilitées. — Mart. XIV. 121. — V. 79. — XII. 89. — Senec. ep. 95. — De benef. III. 26. — 27. — Hor. sat. I. 16, 23. — Petr. 53-31.

La serviette, *mantile*, *mappa*, *linteum*, dont on avait soin de se munir, lorsqu'on était invité dans un repas, outre qu'elle servait à emporter la sportule, devait encore avoir le même emploi que chez nous. Ces divers mots latins se confondent souvent pour exprimer la nappe ou la serviette. Virgile donne le nom de *mantile* à la serviette, cependant Martial, dans une de ses épigrammes, parlant à la fois de l'une et de l'autre, appelle très-explicitement la serviette *mappa*, et la nappe *mantile*. Il y avait des gens sans gêne, qui n'apportaient pas toujours leur serviette avec eux, et c'est pour cela que notre poète reproche à Hermogène, convive peu délicat, de dérober à ses voisins leur *mappa* et, lorsque ceux-ci n'en ont pas d'emporter la *mantile*, plutôt que de ne rien voler. On ne sera pas étonné de voir le luxe embellir le linge de table. On y ajoutait effectivement des bordures de pourpre. Adrien, Héliogabale et Gallien, y adaptaient des galons d'or, et les particuliers devaient certainement suivre cet exemple. Martial parle encore d'une nappe velue, recouvrant une table de bois de citre : *Villosa tegant*

Digitized by Google

lintea citrum. On a traduit ce texte par *nappe peluchée*, et j'ai de la peine à accepter cette explication; car l'incommodité d'un semblable tapis me paraît trop manifeste. Je préfère dire : Une nappe garnie de franges. Virgile, dans deux passages différents, parle de serviettes auxquelles on a enlevé les poils, *tonsis mantilia villis*. Il n'est pas à présumer qu'il veuille décrire une peluche, soumise ensuite à l'opération du tondage, mais une étofle qu'on a débarrassée de la frange, naturellement formée par le délaissé de la chaîne et de la trame. On peut voir, dans le Musée des statues antiques, au Louvre, un exemple de ces étoffes à franges, dans la gracieuse statue de Julie, fille d'Auguste, vêtue d'un pallium frangé, *gausapatum*. — Petr. 66-60. — Hor. sat. II. 8, 63. — Catul. XII, 3. — Mart. VIII. 59. — XIV. 138. — Lamp. in Al. Sev. 36. — Treb. Poll. in Gall. 16. — Virg. Georg. IV, 377. — Æneid. I, 706. — Je ne prétends pas cependant nier la fabrication de certaines étoffes velues, et quelques expressions, sans être parfaitement claires, en indiquent l'existence. — Mart. XIV. 147. — Plin. VIII. 73. —

Les convives ne se servaient pas de couteaux. L'écuyer tranchant, *scissor*, dont l'office empruntait beaucoup à la science de l'anatomiste, découpait les pièces et les préparait de manière qu'il suffisait de les saisir par le bout des doigts. L'élégance avait inventé certains gestes gracieux et *reçus*, pour suppléer au manque de fourchette. Les femmes surtout devaient se faire un scrupule de cette petite gymnastique. C'est pour cela qu'Ovide leur recommande, tout en se servant des doigts, de mettre de la grâce dans leurs mouvements. — Ovide, de Art. Am. II.

Malgré la serviette, les convives mangeant avec les mains, et placés sur des lits, de manière à être embarrassés, pouvaient se tacher très-souvent. On avait donc un vêtement approprié à la circonstance, la synthèse, *cœnatoria vestis*,

Digitized by Google

et on en changeait, ou quand on s'était taché, ou quand la transpiration devenait incommode. Zoïle, un des martyrs de Martial, se lève onze fois de table et change de synthèse. Il en possédait un grand nombre, que son bourreau lui reproche de n'avoir pas payées. C'était un vêtement sans ceinture, et accommodé pour des gens qui voulaient se mettre à leur aise. — Mart., v, 80. — ii, 48. — xiv, 135. — Suet. in Ner. 51.

Le service de table exigeait tout un monde de serviteurs, dont l'emploi et la hiérarchie étaient déterminés. En première ligne venaient l'*archimagirus*, chef de cuisine ou maître d'hôtel, le *cocus* cuisinier, le *structor* qui dressait les plats, le *scissor* ou *carptor!* écuyer tranchant. Ces deux officiers de bouche avaient une très-grande importance. Le nombreux essaim des autres serviteurs comprenait : le *tricliniarchis*, chargé de la propreté de la salle à manger et d'allumer les lampes, le *pomarius* qui avait soin des fruits, le *dulciarius* confiseur, le *lactarius* préposé au laitage et à tous les mets qui en dérivaient, le *pistor* pâtissier, l'échanson, dont l'office était ordinairement confié à un esclave jeune et beau, *qui inter ebrietatem Domini ac libidinem dividebat*. Suétone parle aussi, à l'occasion de la mort de Claude, d'un *spado prægustator*, eunuque probablement chargé de goûter les mets, afin de prévenir l'empoisonnement du maître. Il paraît au reste que cette précaution était inutile puisque, parmi les bruits qui coururent sur la mort de Claude, ce *prægustator* fut accusé lui-même d'avoir administré le poison. — Juv. ix, 109. — Petr. 22. — Lamp. in Heliog. 26. — Senec. ep. 47 — Suet. in Claud. 44. —

Comme je viens de le dire, l'écuyer tranchant et le dresseur, *scissor et structor*, marchaient des premiers dans la hiérarchie culinaire. On comprend que les convives n'ayant que leurs doigts, le rôle du premier avait une grande utilité.

Digitized by Google

On le munissait d'un excellent couteau, fabriqué avec du fer de Noricie (Autriche), dont le manche, simplement en os chez les gens modestes, devenait un objet de luxe dans les maisons élégantes. L'art de découper demandait véritablement des études anatomiques. En effet, quand on servait des porcs entiers, et qu'il fallait, avec une immense promptitude, les détailler, et détacher les jointures d'un seul coup de couteau, on devait nécessairement s'être préparé par une étude approfondie. C'est pour cela que chez les gens riches et soumis à la mode, on entretenait un personnage chargé de donner des leçons, *scindendi obsonii magister*. Il y avait aussi des professeurs enseignant publiquement l'art de dépécer les viandes, ainsi que celui de dresser les plats. Juvénal nous a conservé le nom du docte Tryphérus, savant dans cet art et qui, dans son logis du quartier de Suburre, exerçait ses élèves sur des figures de bois.

Afin de rendre plus glorieux les exploits de l'écuyer tranchant, la musique se faisait entendre au moment où l'on apportait le service, et le *carptor* détachait en mesure les membres de la pièce soumise à son scapel. Il gesticulait en cadence et exécutait strictement les enseignements du professeur. On attachait une si grande importance au rôle des écuyers tranchants, qu'ils n'étaient pas chargés de dépécer indifféremment toute espèce de pièces. Les uns n'exerçaient leur talent que sur des oiseaux rares et précieux ; les autres passaient leur vie à découper simplement des volailles. Dans le fameux repas de Trimalcion, le *scissor* qui attaque le sanglier n'est pas celui qui venait de mettre les volailles en morceaux, et pour cet exploit, le nouveau venu, armé d'un couteau de chasse, *venatorio cultro*, endosse un costume particulier et des plus étranges. — Pétr. 70—40—36. — Juv. XI, 133, 136.—V, 121.—IX, 110.— Senec. de vit. beat. 17. — Ep. 47. — Macrob. sat. II. 12. —

Digitized by Google

Il est un peu plus difficile de bien apprécier la science du *structor*. Il devait être spécialement chargé de plaire aux yeux des convives, et de donner ce que nous appelons de la tournure aux produits de la cuisine. Entre le *cocus* et le *structor*, il y avait une alliance nécessaire, et peut-être même les deux rôles étaient parfois joués par le même personnage. Le premier accommodait et assaisonnait, le second dressait et arrangeait sur le *ferculum* le service, composé souvent de mets qui nous sembleraient singulièrement disparates. J'en produirai un exemple fourni par Pétrone, dans la description un peu hyperbolique, il est vrai, du repas donné par un de ces anciens types de ridicules parvenus, dont chaque époque peut se glorifier. On avait servi, en commençant, des œufs de paon figurés en pâte et des cuillers pour les manger. Au centre de cette pâte gisait un becfigue, enveloppé d'un jaune d'œuf poivré. Le fait des œufs de paon, parfaitement imités, atteste l'habileté du *structor*. Il est à présumer que le *pistor* avait pétri la pâte, que le *cocus* s'était chargé des becfigues et de leur entourage, et que le *structor* avait modelé ces œufs. Bientôt après, parut un autre service, qui montra la science et le goût de l'artiste. On apporta un grand plat, *repositorium*, de forme semisphérique, à la surface duquel étaient représentés les douze signes du zodiaque, et sur chacun d'eux on voyait disposés des mets ayant quelque analogie avec le signe lui-même. Au commandement du maître, la musique se fait entendre et bientôt quatre danseurs enlèvent le globe qui recouvrait le *ferculum* inférieur. Aussitôt apparaît, aux yeux charmés des convives, un cercle de volailles et de tétines de truies, au milieu duquel se dressait un lièvre orné d'ailes, comme Pégase. Quatre petites figures du satyre Marsyas répandaient du *garum* — sauce très-puante et malsaine, dont je parlerai plus loin — et des poissons semblaient nager dans ce lac d'un nouveau genre. Ce qui

Digitized by Google

me fait soupçonner une fréquente identité entre le *cocus* et le *structor*, c'est que le héros de Pétrone, chantant les louanges de son cuisinier, dit : qu'il savait tout fabriquer avec de la viande de porc. D'une vulve de truie, il faisait un poisson, du lard un pigeon, du jambon une tourterelle, et du collet une poule. Je préviens mes lecteurs que nous marchons ici en plein roman comique, et qu'ils peuvent fort bien ne pas prendre à la lettre ces diverses métamorphoses du porc. Cependant les Romains étaient très-habiles dans ces manipulations, qui changeaient pour ainsi dire la nature des mets.

Cœcilius, dont Martial nous a conservé le nom, avait un cuisinier tellement expert dans l'art d'apprêter les concombres, que ce simple végétal lui suffisait pour composer un repas excellent, et les convives trompés pensaient manger mille choses incroyables. Cicéron raconte que dans un dîner officiel, *in cœna augurali*, où l'on était tenu d'observer les règlements somptuaires qui permettaient l'emploi des végétaux de toute espèce, on servit des herbages si bien accomodés que rien ne pouvait leur être comparés, *ut nihil possit esse suavius*. Il consomma une si grande quantité de bettes et de mauves, qu'il en eut un dérangement intestinal excessivement violent : *A beta et à malva deceptus sum*.

Certes, rien n'est plus fade que la bette et la mauve, et il fallait nécessairement que la métamorphose fût complète pour que Cicéron en mangeât au point de tomber gravement malade.

Les services du *structor* étaient sans aucun doute singulièrement appréciés, puisqu'on voit figurer parmi les *apaphoreta* de Lucius Vérus, ainsi que je l'ai dit plus haut, des artistes de ce genre. — Pétr. 35.— 36. — 70. — Mart. XI. 32. — Cicér. ep. ad fam. VII. 26. —

Le *structor*, qui touchait à tout, trouvait des concurrents dans les divers employés, chargés spécialement d'une seule

Digitized by Google

substance, et connaissant les moyens d'en tirer tout le parti possible. Ainsi, Héliogabale avait des confiseurs et des laitiers, *dulciarios et lactarios*, qui savaient figurer avec des douceurs et du lait tout ce que pouvaient dresser les *structores* et les *pomarii*.

Cela est d'autant plus étonnant de la part des *dulciarii* que le miel fournissait la seule base des préparations sucrées; mais il est évident que son emploi, excessivement multiple, nous est entièrement inconnu. Le sucre n'était pas absolument ignoré; cependant, en raison de la rareté, son usage se restreignait à la médecine. Pline le décrit très-exactement : « *L'Arabie produit le saccharum, mais celui de l'Inde est le meilleur. C'est un miel qui provient des roseaux, blanc comme de la gomme et fragile sous la dent.* » Il fallait que le sucre fût excessivement rare pour ne pas figurer parmi les produits culinaires antiques. Son existence aurait dû suffire pour autoriser son emploi. En fait de satisfaction gastronomique, on ne reculait devant aucune dépense, et les festins, qui ne coûtaient que cent milles sesterces — plus de 20,000 francs — étaient chose ordinaire. On donnait vulgairement des repas centenaires, ainsi nommés parce qu'ils coûtaient cent mille sesterces, *cœnas centenarias a centenis jam sestertiis dicendas*. Il faut conclure de là qu'il y avait impossibilité absolue à se procurer du sucre. Très-peu de malades d'ailleurs en faisaient usage, car la pratique aurait bientôt démontré son impuissance absolue. — Lamp. in Heliog., 27. — Plin., XII, 17. — Tertul. apolog., 6. —

P. SAINT-OLIVE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

MONSIEUR

EUGÈNE DE MIRECOURT

ET

SES CONTEMPORAINS.

SUITE ET FIN (1).

IGNORANCE DE M. DE MIRECOURT.

Le métier de biographe, pour être pris au sérieux, demanderait chez celui qui l'exerce des connaissances universelles ; c'est ce qui explique le grand nombre de collaborateurs qui sont nécessaires aux œuvres de ce genre de quelque étendue : chacun se renferme dans sa spécialité. Mais lorsqu'un seul homme entreprend de juger toutes les célébrités contemporaines, il doit, sous peine d'être bientôt classé par le public dans la catégorie des chroniqueurs et des faiseurs d'*ana*, posséder l'universalité des connaissances de son siècle. Or, il est facile de reconnaître, en lisant M. de Mirecourt, que la tâche qu'il a entreprise est bien au-dessus de ses forces. Il ne possède d'instruction que juste assez pour éviter les grosses balourdises et pour sentir le danger, quand il faut s'arrêter à temps devant une appréciation que l'ignorance du critique rend dangereuse pour lui. Aussi ses jugements sont-ils tronqués et superficiels, quand il essaie de se débourber des scandales de la vie privée pour apprécier les

(1) Voir la précédente livraison. (Reproduction interdite).

Digitized by Google

œuvres publiques de l'homme. Il hésite, il tâtonne, il entre en malaise ; on voit qu'il n'est plus sur son terrain ; à peine a-t-il tenté une échappée dans la biographie publique et permise qu'il regrette le demi-jour de l'alcôve et de l'antichambre ; il y revient en hâte, mais ses rentrées mal raccordées ne sont pas heureuses et trahissent son dénûment d'idées en face des questions sérieuses. C'est ainsi qu'ayant dit que « Prou-« dhon cherchait dans ses veilles fiévreuses la solution du « problème que voici :

« Pourquoi les uns naissent-ils dans l'opulence et les « autres dans la misère ? D'où vient qu'en ce monde il y ait « des hommes heureux et des hommes qui souffrent ? » (*Proudhon*, 23). On pourrait croire que M. de Mirecourt va s'occuper des solutions de Proudhon et en discuter la valeur. Nullement. La question l'éblouit et l'effare, ce *pourquoi* acéré et tranchant fait clignoter son intelligence. Il détourne ses yeux de la lumière, et sait-on dans quel pitoyable échappatoire il se réfugie ? Certes, jamais problème ne fut plus clairement et plus légitimement posé que celui de la misère et des moyens de la soulager ; mais M. de Mirecourt n'est pas à la taille de la question, et, pour voiler son insuffisance, il cherche à faire verser le problème dans une ornière ridicule ; ce mot de misère est triste et prête peu à la plaisanterie, M. de Mirecourt lui cherche un équivalent plus joyeux : J'ai trouvé, s'écrie-t-il, ce n'est pas la misère qui préoccupait Proudhon, c'est la *privation de bifteck !* Une fois ce mot spirituel trouvé, la tirade inévitable sort du dévidoir : « Oui, le bifteck ! le « ventre, la gourmandise, l'amour de tout ce qui est ma-« tière, de tout ce qui se mange, de tout ce qui se palpe, « de tout ce qui donne des joies sensuelles, la table du « prochain, son champ, sa vigne, son lit, sa maison, son « or, voilà, quoi qu'on dise, le premier, l'unique mobile de « ces grands réformateurs ! » (*Proudhon*, 24).

Digitized by Google

La machine est montée et la tirade pourrait tourner à l'infini, mais le tour est fait, et le biographe passe à d'autres exercices. Le procédé de dénaturer une question pour l'esquiver remonte aux âges les plus reculés du sophisme; cette phrase ronflante et au fond dénuée de sens rappelle deux vers de Boileau :

« Un *affreux* serrurier, laborieux Vulcain,
« Qu'éveillera bientôt *l'ardente soif du gain.* »

Le sieur Boileau ayant fermement résolu de donner un équivalent français à l'*auri sacra fames* latin, ne trouva rien de plus ingénieux que d'appliquer sa traduction à un malheureux serrurier. Ainsi, un ouvrier qui travaille et sue, dès l'aube, pour gagner sa vie, est éveillé par l'*ardente soif du gain;* autant vaudrait dire l'*ardente soif de trente sous* de salaire.

De même, selon M. de Mirecourt, les indigents qui manquent de pain ne souffrent que parce qu'ils n'ont pas de bifteck, d'or et de joies sensuelles.

Telle est la façon dont le biographe contourne et défigure les questions qu'il n'ose aborder de front. Il est facile, au reste, de prendre la mesure de ses connaissances en le suivant dans la biographie de quelques hommes spéciaux. On peut affirmer qu'il n'a pas lu les ouvrages de Proudhon, et qu'il en parle par ouï-dire et d'après les citations et les appréciations qu'il a trouvées toutes faites dans les journaux du temps. Lisez cette biographie, et si vous ne connaissiez pas les doctrines de Proudhon avant votre lecture vous ne serez pas plus avancé après. M. de Mirecourt a prudemment reculé devant une exploration au-dessus de ses forces. Il a fait de Proudhon une caricature d'ogre reflétée des silhouettes grotesques des petits journaux de l'époque, mais il n'a pas dit un mot de son système et pour cause. Il en est de même pour Lamennais; on trouve dans sa biographie des injures vides et déclamatoires, mais on ignore complètement quel

Digitized by Google

a été le rôle de Lamennais et quelle influence il a exercée sur les idées de son temps. De même dans les sciences et dans les arts. La biographie d'Arago ne mentionne qu'en passant et par une nomenclature incomplète, reléguée dans une note, les découvertes et les travaux du Savant immortel, mais elle nous apprend qu'il dormait dans un bonnet de coton et qu'il ronflait la nuit. Les volumes consacrés à Meyerbeer, à Rossini et à Félicien David dénotent chez M. de Mirecourt une ignorance complète des notions techniques de la musique ; les appréciations sur MM. H. Vernet et Ingres révèlent un critique de peinture tout à fait inexpert.

Eh bien ! lorsque les hommes sont ainsi jugés, non pas sur les œuvres qui ont fondé leur célébrité et qui donnent leur véritable mesure, mais d'après leur vie privée et les petites anecdotes sur lesquelles le critique ignorant est forcé de se rabattre, il n'y a plus de biographie utile et large, il n'y a qu'un amas de cancans raccrochés çà et là et dont n'a que faire l'histoire d'une époque.

Si M. de Mirecourt n'avait pas dit qu'il écrivait l'*histoire vivante* et s'il n'avait pas manifesté la prétention de donner comme un monument l'ensemble de ses caquetages venimeux, nous ne discuterions pas autre chose que ses petites anecdotes méchantes, mais prétention oblige, et M. de Mirecourt ne justifie pas la sienne. Il a tout juste les connaissances nécessaires pour donner en littérature certaines appréciations dont nous fournirons quelques échantillons. Sur ce terrain, il est un peu plus à son aise que sur celui des sciences, et il porte hardiment des jugements de la profondeur de celui-ci :

« Flûte mélodieuse, Lamartine charme et parfois endort.
« Clairon aux notes de cuivre, Hugo réveille, électrise et
« sonne le boute-selle, pour *enfourcher Pégase au bord de*
« *l'Hippocrène*.

Digitized by Google

« Lamartine est un fleuve majestueux... ; Hugo est une « cataracte rugissante, un torrent écumeux ! »

Et enfin : « *Lamartine est un cygne, Victor Hugo est un « aigle !* » (*Lamartine*, 32). Cette dernière comparaison rentre dans l'ornithologie passionnelle : nous ne savons trop dans quelle catégorie de volailles se trouverait placé M. de Mirecourt si l'on étendait jusqu'à lui ce système de comparaison.

DU STYLE DE M. DE MIRECOURT.

M. de Mirecourt appartient comme écrivain à la mauvaise queue de la littérature romantique enfantée par le grand mouvement intellectuel de la fin de la Restauration. Il a paru sur la scène vers 1840, à cette époque indécise où la foi artistique s'était bien attiédie, où la littérature était tombée aux mains des faiseurs, à l'époque des grands succès du roman-feuilleton et du triomphe des imitateurs. Ce n'était plus l'enthousiasme de 1830 et ce n'était pas encore l'aube de la lumière cherchée de nos jours avec ardeur par la jeunesse, et qui commence à peine à éclairer les voies nouvelles. M. de Mirecourt, venu en plein triomphe des fabricants de romans, s'est mis à leur suite et s'est imprégné de leur style. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir quelques-uns de ses essais.

Je trouve dans les *Libertins*, soporifique délayage en deux volumes, un amas de personnages honteusement usés, un triage de figures banales empruntées à tous les romans prétendus historiques de l'époque. Les scènes les plus saillantes de l'ouvrage sont une imitation sale et bête de la scène de l'évêque de Liége, dans *Quentin Durward*, et une parodie grotesque du siége de *Notre-Dame de Paris*. Quant au style, en voici quelques échantillons :

« Au nom du ciel, courez délivrer le sire duc, mon époux !

Digitized by Google

« dit la duchesse; ce traître seigneur est capable de l'occire « comme il vient de faire à ce pauvre homme ! » (tom. 2, p. 290).

On reconnaît là le traînard retardataire de l'école de 1828, qui se trompe d'époque et renouvelle ce langage incroyablement réjouissant et macaronique qu'on décorait alors du nom de couleur locale.

On trouve aussi des pensées d'une profondeur remarquable : « Andrian des Armoises avait placé le duc de Lor- « raine sous les combles, comme si ce malheureux prince « devait répudier tout autre espoir de délivrance que celui « qui pourrait lui venir directement du ciel. »

On se demande quelles auraient été les réflexions de M. de Mirecourt si le farouche Andrian des Armoises avait placé le duc de Lorraine à la cave.

M. de Mirecourt n'est pas plus heureux dans la nouvelle contemporaine que dans le roman historique. Il est difficile de trouver dans les millions de nouvelles écloses depuis trente ans une élucubration plus fade et plus terre à terre que le *Lieutenant de la Minerve*. C'est de l'Emile Souvestre moins le style correct et le sens commun. Qu'on se figure un mari bête et lourd, une femme charmante et un lieutenant de frégate amoureux. Le mari, comme de juste, introduit le lieutenant dans sa maison; le lieutenant ne peut faire autrement que d'aimer la femme; la femme répond à cet amour, mais seulement *comme une sœur*, dit-elle; le lieutenant ne pouvant en obtenir autre chose s'en va paisiblement et la femme rentre dans sa vie ordinaire et se remet à écumer son pot au feu en se félicitant de sa vertu. Tel est le sujet de cette Berquinade, thème neuf, on le voit. L'élément comique de rigueur consiste dans l'introduction d'un matelot, vieux requin qui jure par « mille diables, mort-diable ! mille millions de sabords ! mille gaffes ! par les bon-

Digitized by Google

nettes de la misaine ! par la vergue de perroquet ! cré mille sabords ! cent mille avirons ! » toujours de la couleur locale neuve et variée.

Voici un échantillon du dialogue de ce chef-d'œuvre :

DIALOGUE DU LIEUTENANT ET DU MATELOT.

« — Qui t'a donné le droit de supposer que je méditais « une séduction ?

« — Hum !

« — Suis-je capable d'oublier ce que je dois à l'honneur « d'un ami ?

« — Tonnerre !

« — Et si j'étais assez malheureux pour laisser entrer dans « mon cœur un amour illégitime, n'ai-je pas les principes « qui viendront à mon aide, la voix de la raison qui me « conseillera de ne pas entraîner une jeune femme hors de « la ligne du devoir !

« — Je suis un imbécile, mon lieutenant. »

Nous recommandons ce modèle aux officiers qui consulteraient leur brosseur sur leurs affaires de cœur.

Voici d'ailleurs le digne pendant de cette conversation où le lieutenant expose à son domestique d'aussi nobles sentiments :

Dialogue de la femme qui *aime comme une sœur* et de sa suivante, « *jeune Lyonnaise fringante et délurée, fine et matoise comme le sont toutes les femmes de son pays.* »

La jeune Lyonnaise : « Madame, il faudra nous entendre, « c'est beaucoup plus simple. »

Terreur de la maîtresse qui fond en larmes et tombe sur un siége.

« Mais la jeune Lyonnaise, devinant ce qui se passait « dans l'âme de sa maîtresse, s'agenouilla devant elle et tira « de sa poitrine une croix d'argent.

Digitized by Google

« — Cette croix me vient de ma mère : elle est double-
« ment sacrée pour moi, Madame ! Eh bien, je vous jure, par
« les cendres de ma mère et le signe du salut, que vous
« n'aurez jamais à vous plaindre de mon indiscrétion.

« Les larmes de Mariette attestaient la sincérité de ses
« paroles. Isaure lui ouvrit ses bras.

« J'aime M. de Bougival, mon enfant, mais il n'obtiendra
« jamais de moi que ce qu'il obtiendrait d'une sœur.

« — Oh! je vous crois, Madame ! »

Je ne puis m'empêcher de m'attendrir sur la belle conduite de cette jeune Lyonnaise *fringante et délurée*, *fine et matoise* et de la donner comme exemple aux femmes de chambre qui éprouveraient le besoin de jurer sur les cendres de leur mère.

Voilà assez de citations pour donner une idée de la forme ridicule dont M. de Mirecourt enveloppe ses vertueuses historiettes. On voit qu'il annonçait alors les plus heureuses dispositions pour continuer le tendre Florian, le doux Berquin, et le filandreux Bouilly. Comment tant de fiel est-il entré, depuis, dans l'âme de ce bon jeune homme?

Nous reconnaissons toutefois que le style des biographies de M. de Mirecourt diffère considérablement des échantillons que nous venons de donner, tout en en conservant les traits distinctifs qui sont la fausse sentimentalité, la déclamation ampoulée et le manque absolu de tact et de goût. M. de Mirecourt en est à sa seconde manière. Son style s'est modernisé et repose maintenant sur trois bases principales : le langage précieux, l'alinéa et la métaphore. On sait que, depuis quelques années, certains écrivains essayent sur le bon public cette mystification de lui donner comme une invention nouvelle les tournures alambiquées, les accouplements bizarres de mots, les images bistournées que Molière a placés dans la bouche en cœur de ses *Précieuses ridicules*.

Digitized by Google

M. Murger a été un instant en tête de cette phalange qui encombre les petits journaux; M. de Mirecourt s'est mis à la remorque. Voici quelques exemples de ce genre de style qui commence à l'hôtel de Rambouillet et finit au journal *le Tintamarre :*

« Proudhon mangea le pain de l'envie et but à la coupe « de l'aigreur. » (*Proudhon*, 20.)

« Janin patauge dans Tacite, cabriole à côté de Juvénal, « danse sur une page de Suétone, prend pour balancier un « vers de Virgile et joue au ballon avec deux ou trois hémis- « tiches du père Horace. » (*Janin*, 11.)

« M. Thiers, devenu poisson dynastique, se mit à nager « avec grâce et à suivre le courant de la faveur ministérielle. « Il narguait les *brochets* de la gauche et faisait pâmer d'aise « toutes les *carpes* du centre. On le voyait en pleine ri- « vière, au *juste milieu* des flots, glisser, tournoyer, bondir « loin des *herbes traînantes* de l'Italie et des *roseaux plain- « tifs* de la Pologne, les fuyant au moyen des *nageoires* mo- « biles du paradoxe, et y laissant empêtrés les *goujons* cré- « dules du *National !*

« Hélas ! ce n'était plus pour eux que brillaient les *écailles* « argentées de son éloquence ! » (*Thiers*, 54.)

Je cite pour mémoire cette phrase : « Émile de Girardin « danse sans le moindre balancier sur la corde raide du « journalisme. » (*Girardin*, 38.) Et celle-ci : « M. Thiers « prend le balancier de l'histoire pour danser sur la corde « du roman. » (*Thiers*, 33.) Cette locution est l'*a b c* du genre et se retrouve à toutes les pages. Mais je dois faire connaître un passage qui donne un aperçu des procédés du style métaphorique et qui explique comment ceux qui l'emploient parviennent à écrire cent pages qui pourraient se réduire à dix si l'on en extrayait seulement les faits :

« Proudhon se grise avec ses phrases, il s'enivre avec ses

Digitized by Google

« paradoxes, un démenti le fait rugir, une contradiction le « rend hydrophobe.

« Otez-lui la plume, le socialiste féroce devient un bour- « geois paisible, l'ogre boit du lait, le tigre se change en « mouton. » (*Proudhon*, 50.)

Ici le mécanisme est peu compliqué et laisse voir facilement ses ficelles. Les phrases s'engrènent les unes dans les autres comme les dents de deux roues égales qui peuvent tourner sans difficulté pendant un temps indéfini. C'est un style à échappement. Il n'y a pas de raison pour que cette succession de petites phrases analogues, exprimant chacune la même idée et n'étant pas le complément mais la répétition l'une de l'autre, s'arrête jamais. Une telle manière d'écrire remplace l'art par le métier et noie l'idée dans les délayages. Le style devient lâche et mou, ces redondances successives allongent la période et lui donnent une chute mélodique, mais acquise aux dépens de l'énergie. Lorsque la chair s'accumule et n'est plus en rapport avec la charpente osseuse, la bouffissure arrive : cette phraséologie pâteuse est la bouffissure du style.

Les métaphores pullulent sous la plume de M. de Mirecourt; elles occupent un bon tiers de ses petits volumes. Passe encore si elles étaient justes; mais la plupart sont ampoulées, vulgaires et amphigouriques au-delà de toute expression. Nous en citerons encore deux exemples :

« Proudhon s'élance à la tribune, lâche tous les tonner- « res de sa voix, attaque l'ordre social avec délire, en fait « un amas de décombres, y traîne par les cheveux la pro- « priété pantelante et la soufflette sur les deux joues aux « cris de scandale de ses collègues. » (*Proudhon*, 73).

Cette grotesque tirade éveille invinciblement dans l'esprit du lecteur l'image d'un traître de mélodrame brâillant sa tirade à effet, à grand renfort de hoquets et de dislocation du dia-

Digitized by Google

phragme. Est-il rien de plus opposé au caractère flegmatique de M. Proudhon et à son attitude impassible dans la fameuse séance où l'adorateur de la sainte ironie déroula d'une voix froide les conclusions de sa cruelle dialectique?

Je trouve dans la biographie de Méry, p. 43, la comparaison suivante : « La royauté devenue épicière, au lieu « d'un sceptre tenait une balance, vendait à faux poids, ten- « dait la main à l'égoïsme et s'appuyait sur la bourgeoisie, « ce ballon gonflé de morgue et de sottise qui réservait « une chute si humiliante à son aéronaute. »

Qu'est-ce que cela, bon Dieu ! Voici une épicière couronnée qui tient une balance d'une main, vend à faux poids de l'autre, tend la troisième main au sieur Égoïsme et en trouve encore une pour s'appuyer sur un ballon qui crève ! Ici je réclame le dessin pour comprendre le texte, et M. de Mirecourt aurait dû faire illustrer cette phrase immortelle.

Et voilà l'écrivain qui s'érige en juge de toutes les sommités littéraires de notre époque! Voilà l'homme qui annonce pompeusement une histoire de la littérature contemporaine ! Voilà le critique qui traite les écrits de M. Janin de papillotage, qui le déclare atteint de paralysie intellectuelle et de crétinisme de la phrase, qui prononce que MM. Paul Féval et Eugène Sue n'ont pas de style et que ce dernier manque d'esprit et de sensibilité véritable, qui dénie même la grammaire à M. de Girardin, qui prétend que la prose de M. Dumas est vide et flasque et qu'il n'a d'esprit que celui de ses collaborateurs, qui n'a pas assez de persiflages pour les œuvres de MM. Salvandy et Sainte-Beuve, qui trouve à M. Alphonse Karr de la vulgarité dans le style et une allure banale dans la pensée, qui appelle la *Lucrèce* de M. Ponsard le pastiche du premier rapin venu, qui traite le même M. Ponsard de moineau, qui veut bien ne pas nier absolument le mérite littéraire de M. Guizot, et enfin

Digitized by Google

qui daigne accorder à M. de Lamartine du talent, tout en lui refusant du génie!

Soyons juste cependant; M. de Mirecourt ne distribue pas seulement des critiques, il veut bien accorder des éloges et nous en mettrons quelques-uns sous les yeux du lecteur, ne fût-ce, comme dit Rabelais, que pour le faire entrer en *alaigresse d'esperit* et en *salutaire exercice de la ratelle*.

DE QUELQUES APPRÉCIATIONS LITTÉRAIRES ET CULINAIRES DE M. DE MIRECOURT.

« Victor Hugo est un aigle, Lamartine est un cygne. » Ce jugement, nous l'avons dit, est de M. de Mirecourt. Il suffirait pour prouver la platitude emphatique de son style. Cette petite phrase pompeuse, prétentieuse et honteusement usée et terre à terre, n'est qu'un exemple entre mille des lieux communs dont abondent ces petits livres. Un écolier de rhétorique rejetterait une pareille banalité si elle se présentait sous sa plume; M. de Mirecourt l'imprime avec la satisfaction d'un homme heureux d'avoir résumé son opinion en un rapprochement aussi habilement trouvé; il croit avoir fait un mot. Au risque de troubler sa jubilation, nous lui ferons remarquer que sa comparaison n'est pas complète; il aurait pu lui donner plus de saveur en se souvenant mieux de l'*aigle de Meaux* et du *cygne de Cambrai* et dire : « Victor Hugo est l'*aigle de Besançon*, Lamartine est le *cygne de Saint-Point*. » A ce compte, M. Ponsard serait le *moineau de Vienne* et M. Jules Janin *la pie de Condrieu*, car M. de Mirecourt veut bien comprendre aussi ces deux écrivains dans ses métaphores ornithologiques.

On se ferait d'ailleurs difficilement une idée de la quantité d'épithètes et d'images par lesquelles M. de Mirecourt

Digitized by Google

remplace les appréciations sérieuses qu'il ne veut ou qu'il ne peut entreprendre. Voici la part de M. Thiers :

« *Ecolier jaseur — grotesque — petit diable en lunettes — cerveau fantasque — frêlon — guêpe — myrmidon — Hercule en miniature — Bosco parlementaire — Mirabeau-mouche — petit Jacobin — couleuvre — intrépide petit bonhomme — boute-feu — artilleur — Tom-Pouce hargneux — étincelant bavard — nain gracieux — arlequin — polichinelle — pierrot — Thiers-Danton — Thiers-Marat — Thiers-Maximilien — Thiers-Barras — Thiers-Bonaparte — Petit Poucet — Thiers-Picrochole — petit bout d'homme — pygmée — furet — renard — prestidigitateur — poisson dynastique.* »

Quant à M. J. Janin, c'est bien autre chose. Nous n'en finirions pas si nous relevions toutes les épithètes dont le gratifie le biographe ; les plus anodines sont : « — *Pygmée — Triboulet — paillasse — eunuque — sauvageon — pierrot — nuage — mouche — oiseau — papillon — fleuve — torrent — océan — gaillard — vieux loup — pie — oiseau — crocodile.* »

Cette accumulation de substantifs incohérents, pris et semés au hasard et à la hâte sur la vie d'un homme, tient lieu d'une étude approfondie. Cela occupe de la place et l'on arrive ainsi d'épithète en épithète et souvent d'injure en injure à faire d'une biographie un tissu d'invectives qui commence par un portrait et qui finit par un autographe.

Une fois, cependant, M. de Mirecourt s'est décidé à entreprendre une critique littéraire ; il s'agissait de la *Lucrèce* de M. Ponsard. M. de Mirecourt ne trouve pas le dénoûment à son goût et voici en quels termes son mécontentement se manifeste : « Ah ! pardieu, *belle dame*, vous l'avez voulu !

« Si M. Ponsard ne vous a pas mieux enseigné à vous « défendre tant pis pour vous et tant pis pour lui ! Sextus « trouve les issues libres, il entre et vous craignez qu'il

Digitized by Google

« n'exécute sa menace en vous tuant et en plaçant à côté de « vous un esclave également percé de son glaive? Vous « vous êtes trompée sur la véritable honte. C'était aux dieux « à châtier le criminel et à prouver votre innocence. Entre « deux flétrissures vous avez choisi la plus sérieuse. La « vertu meurt, Madame, et ne se rend pas! » (*Ponsard*, 67).

Ainsi, ce que critique M. de Mirecourt ce sont les circonstances historiques de la mort de Lucrèce, c'est le fait sur lequel repose tout le drame et sans lequel il n'y a pas de dénoûment possible. C'est comme si l'on reprochait à Voltaire d'avoir fait tuer César dans la *Mort de César*. La tragédie de *Lucrèce* n'a de vrai dénoûment que la chute des Tarquins; or, cette chute n'a plus de raison d'être si Lucrèce emporte au tombeau le secret de sa mort et de son déshonneur. Il faut qu'elle parle et M. de Mirecourt veut lui clore la bouche, rendant ainsi la pièce de M. Ponsard inutile et sans but. Il faut remarquer que M. de Mirecourt est persuadé que les détails de la mort de Lucrèce sont de l'invention du poète; c'est à lui qu'il adresse le reproche de *n'avoir pas mieux enseigné à son héroïne à se défendre.*

Je me gaudis surtout à relire le *pardieu! belle dame!* qui commence si gaillardement cette judicieuse critique. Ce *pardieu! belle dame!* est un précieux trait de caractère; l'écrivain s'y résume tout entier et y donne l'exacte mesure de la vulgarité prétentieuse de sa manière. Le *pardieu!* est leste, pimpant et supérieurement bien trouvé pour début, tel qu'il convient aux gens du beau monde! Ce *pardieu* est lancé avec une grâce infinie; cela rappelle les bonnes traditions des Fleury et des Molé, cela sent son marquis de Molière. Mais quoi! d'où sort ce « *belle dame!* » de quel comptoir d'épicier, de quelle boutique de confiseur s'est échappé ce « *belle dame* » trivial, mélasseux et endimanché; tout au plus tolère-t-on ce « *belle dame* » dans la bouche de

Digitized by Google

M. Prudhomme célébrant la fête de Mme Patouillard ou de Mme Préparé. Mais se figure-t-on M. Henry Monnier, le nez chaussé de ses lunettes de chouette, adressant ses compliments saugrenus à la rude et sérieuse matrone qui le regarde de ses grands yeux romains? Tel est pourtant le rôle que fait jouer au critique sa phrase malencontreuse; mais aussi pourquoi laisser finir par M. Jacquot le bourgeois, une apostrophe si galamment attaquée par M. de Mirecourt le gentilhomme?

Il faut bien que M. Jacquot de Mirecourt s'y fasse; il est bourgeois et très-bourgeois. J'entends bourgeois dans le sens anti-artistique du mot. Il ne suffit pas, pour acquérir droit de cité dans les arts, de déclamer contre le bourgeois comme le fait à chaque instant M. de Mirecourt; il faut surtout être pur soi-même de ce manque de goût, de cette vulgarité native, de cet empesage de l'intelligence qui constituent ce qu'on appelle *le bourgeois*, en argot artistique. Or, le biographe, tout en s'efforçant d'étendre sur son style le vernis aristocratique de son pseudonyme, laisse le plus souvent poindre les oreilles de M. Jacquot, sous la peau de M. de Mirecourt. Il possède précisément dans ses jugements, dans ses opinions et dans son langage la dose de médiocrité, terre à terre et commune, nécessaire pour plaire à cette masse bourgeoise pour laquelle il professe un si souverain mépris. Aussi est-ce dans cette catégorie de lecteurs que ses petits livres ont obtenu le plus de succès; ces mêmes gens lisent avec grand intérêt les romans de M. de Foudras et de M. de Montépin. Et comment M. de Mirecourt ne les charmerait-il pas en leur donnant l'appréciation suivante sur M. *Paul de Kock*, l'un de leurs auteurs favoris?

Avec quelques suppressions, « vous aurez, quoi qu'on « dise, un *écrivain moral* qui n'attaque ni la religion, ni la « société, ni la famille. » (*Paul de Kock*, 44).

Digitized by Google

Nous ne nous amuserons point à discuter un jugement aussi facétieux; nous en aurons d'ailleurs bientôt le secret. Citons seulement quelques fragments où M. de Mirecourt se laisse aller à la fougue de son enthousiasme.

« Et ce bal du Cadran Bleu où M. Robineau perd sa per-« ruque ! Et le bilboquet dans la gibelotte ! et le tabac dans « l'œil ! et le fromage mou sur la face ! et les culottes trop « étroites ! et les robes trop courtes ! » (*Idem*, 51).

Dans son ébaudissement, M. de Mirecourt cite un échantillon de la délicieuse gaîté de Paul de Kock, c'est un dialogue entre le *père Lucas* et le *mauvais sujet Gustave*.

« — Morgué, monsieur, il faut avouer que vous m'avez fait une fière peur !

— N'est-ce pas, mon gros père?

— Qu'aurait dit not' femme, si all' m'avait vu revenir mort à la maison ?

— Parbleu ! elle se serait consolée !

— Oh ! çà ! c'est possible. » (*Idem*, 52).

Ce dialogue pétillant est suivi d'une chute des deux interlocuteurs dans une mare où ils écrasent douze canards.

Ici, M. de Mirecourt ne se tient plus, il déborde; transporté, jubilant, pâmé d'admiration, il s'écrie avec ravissement : « Voilà comment débute le roman de Gustave !!! » (*Idem*, 53).

Dites-moi, lecteurs, de qui faut-il rire ici? est-ce du bilboquet dans la gibelotte ou du biographe dans ses extases? Je vois qu'il faut vous donner le mot de l'énigme. Je le tiens, d'ailleurs, de la franchise de M. de Mirecourt.

« *Paul de Kock fait admirablement dîner ses hôtes; le vin de sa cave est délicieux !... Il a des chambres d'amis qui font qu'on n'est pas obligé de regagner Paris* APRÈS BOIRE !!! » (*Idem*, 80).

Eh ! qui aurait la cruauté, après un aveu aussi naïf, de

Digitized by Google

condamner les légitimes élans de la reconnaissance du convive envers un amphytrion aussi complètement aimable? Est-il bien étonnant qu'à travers les fumées de ce vin délicieux, l'auteur de la *Pucelle de Belleville* et du *Cocu* se transforme en grand écrivain et en grand moraliste? Ne faut-il pas faire la part de la gratitude *du bifteck*, du *ventre*, selon les expressions choisies et spirituelles de M. de Mirecourt? Oui, M. Paul de Kock est le soutien de la morale, l'appui de la société, le défenseur de la religion, ses vins sont bons, ses chambres commodes; et voilà véritablement un écrivain consciencieux et utile!

Quant à ce *sauvageon*, ce *pierrot*, ce *nuage*, ce *loup*, ce *fleuve*, ce *crocodile* qui a nom J. Janin, que l'on ne vienne pas nous parler de son mérite littéraire. Lui, du style? lui de l'esprit? Allons donc! tout au plus lui accordons-nous du *papillotage!* « *M. Janin, lorsqu'il invite ses amis à déjeuner, ne leur fait servir qu'un œuf sur le plat; il faut qu'il professe pour eux une estime très-grande pour aller jusqu'à la côtelette.* » (*Janin*, 23). Et vous voulez que nous fassions état de cet *eunuque*, de ce *Triboulet*, de cette *mouche*, de cet *océan*, de ce *papillon*, de ce *gaillard?* Fi donc! un œuf sur le plat et une côtelette! ce menu d'Harpagon est tout au plus digne de ce *saltimbanque*, de cet *oiseau*, de ce *pauvre garçon*, enfin! (1).

Ce qu'il nous faut à nous ce ne sont point de pareils ordinaires. Parlez-nous de la table du duc de Choiseul!

« On peut dire qu'il a été le dernier des grands seigneurs.
« Seul, au milieu de l'envahissement de la sottise bourgeoise,
« il montrait à la cour étonnée de Louis-Philippe un reste
« de *magnanimité!* . . . . . .

(1) Toutes ces épithètes, appliquées par M. de Mirecourt à M. J. Janin, sont éparses dans un trop grand nombre de biographies pour que nous puissions citer les pages où elles se trouvent.

Digitized by Google

« Au premier coup de onze heures, le maître d'hôtel ouvrait « à deux battants les portes de la salle à manger, où se trou- « vait la table nue et quand le dernier coup résonnait à « l'horloge du Louvre, le service était au grand complet !!! » (*Méry*, 57).

Quel tableau ! entendez vous d'ici :

« Le dernier coup qui sonne à l'horloge du Louvre ! »

M. de Mirecourt ne se tient pas toujours dans des régions aussi superbes et aussi *magnanimes*. Quelques tables moins splendides, quelques mets plus modestes ont acquis sa faveur, et ce n'est pas le moins plaisant de l'affaire que l'amalgame réjouissant dans lequel il fait fraterniser la littérature, et — oserai-je le dire, bon dieu ! — la charcuterie. Il faut savoir que M. de Mirecourt, voulant donner un spécimen des chansons de Pierre Dupont, ne voit rien de préférable au quatrain suivant :

Respectons la vieille coutume,
Mes beaux amoureux, buvez frais,
Mangez le boudin quand il fume,
Vous vous embrasserez après !

On pourrait croire que le folâtre biographe a voulu rire ; nullement. — Voici la réflexion dont il fait suivre cette citation saucissonesque :

« Voilà du moins de la *bonne et sage poésie !* » (*P. Dupont*, 62).

Certes ! boire frais n'est point à dédaigner, et le boudin quand il fume a bien son côté attrayant ; mais qu'ont de commun ces deux bonnes choses avec la poésie ? Je comprends que M. de Mirecourt, las des splendeurs de M. le duc de Choiseul, s'encanaille de temps à autre et s'en aille aux Porcherons, en grisaille, manger du boudin et boire du vin bleu, les gentilshommes ont de ces caprices ! mais il faudrait, dans ce cas, cuver son boudin chez soi, en famille, et

Digitized by Google

ne pas nous en donner un éloge comme appréciation littéraire. Il est évident que M. de Mirecourt confond la poésie et le petit salé.

En ai-je assez cité pour faire juger à son tour, par le public, ce prétendu juge de la littérature contemporaine? Ai-je assez mis au jour le fonds banal, médiocre, vulgaire que recouvre ce style boursouflé, délayé, ridicule? On comprend que je ne puisse multiplier les exemples au-delà d'une certaine mesure; mais pour me résumer d'un mot et pour employer une expression du biographe, *je lui défends* d'extraire de ses livres une seule pensée qui ne soit pas tirée du fonds commun sur lequel vivent les écrivains au kilomètre, les moutons littéraires qui n'ont pas d'idée à eux et qui paissent sur les terrains vagues de l'intelligence; *je lui défends* de me montrer dans aucune de ses biographies littéraires, artistiques ou politiques un jugement neuf, une appréciation originale, une opinion large et éclairée, quelque chose enfin qui sorte du chemin battu et de la déclamation rebattue, de la routine et de la tartine. M. de Mirecourt est une ombre, un reflet, une queue; il n'a rien à lui, ni fond, ni forme. Il loge des mannequins d'idées dans des phrases d'occasion; il fait partie de la *confection* littéraire. Un poète, accusé d'imitation, a pu dire :

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

M. de Mirecourt n'a, à lui, de verre d'aucune sorte; il n'en aura jamais; il boit à la gourde banale; il mange et il mangera toujours à la grande gamelle commune où les fantassins de la littérature harponnent les lieux communs de rencontre et les phrases de hazard dont se compose leur indigeste pâture.

ANERIES DE M. DE MIRECOURT.

Ce n'est pas nous qui inventons le mot, M. de Mirecourt

Digitized by Google

l'a appliqué à plus illustre que lui, à M. J. Janin. Nous ne faisons que le reproduire. M. de Mirecourt reproche amèrement à M. J. Janin, entre autres erreurs historiques, d'avoir dit que Minette avait créé le rôle du *Dîner de Madelon*. Il va sans dire que M. de Mirecourt reproduit triomphalement la fameuse qualification de *cardinal des mers* appliquée par M. Janin à l'estimable crustacé plus connu sous le nom de homard.

Il est certain qu'il s'attache un prodigieux intérêt historique à cette question brûlante de savoir si le *Dîner de Madelon* a été créé par Minette ou par Mme Elomire. D'autre part la constatation de la couleur du homard avant et après la cuisson est un point zoologique d'une gravité irrécusable. Le terme peu trié d'*ânerie* ne nous semble pas trop fort pour qualifier l'erreur impardonnable de M. Janin sur des faits de cette haute importance.

Mais puisque M. de Mirecourt relève les *âneries* avec un soin si louable, je crois lui être agréable en lui en citant quelques-unes un peu plus sérieuses qui ne sont pas du fait de M. J. Janin. Il ne serait pas juste que ce dernier eût le privilége de l'*ânerie*.

On avait cru jusqu'à présent qu'un nommé Virgile était l'auteur d'un certain poème intitulé l'*Enéide*, qui lui était attribué par la notoriété publique. C'était une erreur : l'écrivain dont je parle dépossède le susdit Virgile de son titre de paternité. Selon lui, ce n'est pas Virgile, c'est Homère qui est le *glorieux père de l'Enéide*. (*Ingres*, 48). Voilà, certes, une *glorieuse* nouvelle !

On croyait aussi, généralement, que les orphelines de la Légion-d'Honneur étaient élevées à Ecouen et à Saint-Denis. Erreur ! Ces intéressantes jeunes personnes sont casernées à *St-Cyr*, où elles reçoivent sans doute l'éducation de l'*Ecole spéciale militaire*. C'est toujours le même écrivain qui l'at-

Digitized by Google

teste, non pas une fois, mais à vingt reprises. (*Lieutenant de la Minerve*).

Nous serions curieux de voir défiler un régiment de Saint-Cyriennes.

Enfin, la plus laide moitié du genre humain avait compté jusqu'ici au nombre de ses priviléges celui de porter des moustaches, plus ou moins longues, sous un nez analogue. Point : les moustaches sont placées *sous la lèvre*, précieux renseignement pour les peintres d'histoire des siècles futurs. (*Wey*, 20).

Constatons aussi que le facétieux écrivain affirme que M. Scribe a fait *deux ou trois cent mille vers*. (*Scribe*, 50).

Cette excursion dans les domaines de la statistique littéraire n'est pas heureuse. Trois cent mille vers supposent trente ans d'inspiration continue et de travail sans relâche et remplissent 75 volumes. M. Scribe est loin de compte.

Il faut bien le dire, hélas! le savant, l'exact, le judicieux écrivain qui fait preuve d'une érudition aussi fantaisiste, n'est autre que le pourfendeur de M. Janin, M. *Eugène de Mirecourt* (1)!

Et tu quoque! Vous aussi, M. de Mirecourt, juge austère! inexorable critique! vous aussi vous avez votre chapitre d'*âneries!* Et ce chapitre ne serait pas complet si je ne citais encore une phrase que vous avez écrite, de votre main puriste, vous qui reprochez à M. de Girardin d'outrager la grammaire. « Paul de Kock, dites-vous, a fait peindre un

(1) M. de Mirecourt attribue à Voltaire la phrase de Beaumarchais : « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. » Et à Bossuet ce passage de Fénelon : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » J'ai négligé de prendre note des pages où se trouvent ces erreurs et je n'ai nulle envie de relire les 66 volumes de M. de Mirecourt pour les découvrir, mais j'en garantis l'existence.

Digitized by Google

chat *qu'il avait appris à poser* debout, les pattes appuyées sur le dos d'une chaise. » (*P. de Kock*, 80).

Espérons pour votre honneur de grammairien que vous avez décrit la pose pittoresque de ce chat si bien appris, le soir, à Romainville, après avoir « polké au son du violon de l'auteur de *Sœur Anne*, dans une de ces chambres d'amis qui font qu'on n'est pas obligé de regagner Paris *après boire*. » (*P. de Kock*, 80).

APRÈS-PROPOS.

On m'a dit : « Vous avez tort d'attacher quelque impor-
« tance à une œuvre si peu digne d'attention. La littérature
« n'a rien à voir dans cette spéculation. Quant au scandale,
« vous l'étendez en le signalant. Ne savez-vous pas qu'il
« suffit de dire à un certain public : « Voilà un petit livre
« immoral et scandaleux, » pour que ce public se rue sur
« ce livre. Imitez la presse parisienne ; gardez le silence et
« laissez aller à l'aventure cette misérable publication, in-
« digne d'une critique sérieuse. »

Je n'ai que peu de mots à répondre. D'abord, je n'admets pas que j'étende le scandale en en faisant ressortir l'indignité. A ce compte, toute critique deviendrait une réclame, et le pilori serait une affiche. Si je place, au milieu de la rue, une lanterne sur un tas d'ordures, les gens propres s'écarteront ; les chiffonniers et les quadrupèdes accourront, le crochet et le nez en arrêt. J'écris pour les gens propres.

En second lieu, l'entreprise de M. de Mirecourt n'a en effet aucune importance littéraire ; c'est de la littérature d'enseigne, du style d'almanach. L'art est complètement étranger aux produits de cette industrie. Mais il est un fait malheureusement incontestable : c'est que telles qu'elles sont, inexactes, redondantes, sans moralité et sans esprit, ces biographies ont eu, pendant quelque temps, un immense succès de vente. Les deux tiers de la réussite peuvent, sans aucun doute, être attribués aux conditions matérielles de l'entreprise. Le prix modique de cinquante centimes, le portrait et l'autographe, l'impression soignée, tout cela poussait à la vente. Le pavillon faisait passer la marchandise ; mais,

Digitized by Google

en résumé, la marchandise passait, quelque avariée, quelque insalubre qu'elle fût. Chose triste à dire, mais facile à comprendre ! Parmi ces biographies, la plus venimeuse a eu trois éditions ; la plus graveleuse en a eu cinq. Les autres se sont vendues au prorata de leur degré de personnalité et d'immoralité. Déplorable thermomètre des goûts de la foule !

En présence de ce succès, qui va, d'ailleurs, décroissant tous les jours, on ne peut refuser aux pamphlets de M. de Mirecourt une importance basée uniquement sur leur grande publicité. Le tirage considérable de ces petits volumes jaunes les a répandus dans une certaine classe de lecteurs peu soucieux de la forme, et aux yeux desquels les périodes creuses de M. de Mirecourt sont plus que suffisantes pour faire passer ses ineptes commérages. Le silence de la presse parisienne, — silence qui n'est interrompu que par les périodiques réclames payées de l'éditeur du biographe, — et le mutisme presque général des biographiés, fournissent à ces inestimables lecteurs de précieux arguments en faveur de M. de Mirecourt. « On ne réclame pas, disent-ils, on ne ré« pond pas, donc les faits racontés sont vrais. » Je sais dans quel discrédit complet est tombée, à Paris, la spéculation du biographe ; le mépris public en a fait justice. Mais, en province, nous n'en sommes pas là ; nous avons de braves gens qui prennent M. de Mirecourt au sérieux. C'est à ceux-là que cette étude s'adresse. Peut-être, après avoir touché au doigt les erreurs, les contradictions, les incongruités, l'ignorance de leur fournisseur de cancans, changeront-ils d'opinion sur ce malheureux hanneton têtu, qui s'acharne, depuis trois ans, à une tâche au dessus de ses forces, et qui se cogne les antennes de biographie en biographie, sans cesser un instant ses ronflements d'une monotonie enragée.

Armand Fraisse.

Digitized by Google

MÉDITATION EN CHEMIN DE FER, PAR M. Arthur DE GRAVILLON.

M. de Gravillon était parti de Lyon pour Paris; il voyageait, pour me servir de l'expression d'un évêque français, avec des pieds de fer et des ailes de feu; il éprouvait, plus vivement que tout autre, ces premières émotions qui font oublier la tristesse des adieux et la fatigue de la route; il s'abandonnait au *courant de ses pensées*, sans tomber dans cet *océan de sommeil* qui engloutit tout, lorsque son attention fut fixée par le titre d'un article de journal, *la Poésie et l'Industrie*, et par le nom de son auteur, M. de Laprade; *l'Industrie* y était accusée de faire mourir la Poésie, et d'étouffer sous le cri de ses énormes machines, les mélodies de la *harpe de Terpsichore et de la lyre d'Erato*.

Persuadé que l'esprit humain fait progresser simultanément les arts, les sciences et les belles lettres, M. de Gravillon répond aussitôt à M. de Laprade que l'*industrie* a sa poésie, et que déjà elle a son *bien aimé* et son *Cantique*. Arrivé à Paris, il livre à un éditeur sa *Méditation en chemin de fer*.

Mme de Sévigné mettait à sa *plume la bride sur le cou et la faisait courir au galop*; c'est ainsi qu'elle employait les journées dont ses contemporains, à la cour de Louis XIV, avaient *tant peine à remplir le vide*. De Paris à Grignan, de Grignan aux Rochers, son trajet était long en litière. Elle avait le loisir de *méditer* en voyage. Ses lettres ont formé un recueil important; mais elles furent le produit facile d'un amusement de trente années. Tel n'a point été le sort de M. de Gravillon: après une *méditation* de quelques heures, sa main rapide a mis au jour sa pensée.

« La poésie, dit l'auteur, atmosphère de Dieu et des mondes, est infinie. » Elle est innée dans les mystères de la nature. Les fleurs la révèlent à l'œil et les airs à l'oreille. Elle se reproduit

Digitized by Google

dans toutes les opérations de l'esprit de l'homme. L'industrie est fille de la science. Victorieuse avec ses fumées, elle peut dire à son tour, comme la bien-aimée de Salomon, *je suis noire, mais je suis belle*. Quel préjugé ferait du poète son ennemi? ELLE vient à lui les mains pleines de richesses. ELLE offre à ses chants des sujets jusqu'alors inconnus. S'il sait la glorifier, ELLE saura le couronner. ELLE a précédé la poésie. ELLE a façonné la lyre du poète. ELLE a scié le marbre du sculpteur. ELLE a tissé la toile du peintre; ELLE a inventé la machine qui immortalise les œuvres du génie.

Entraîné par un cœur sincère, M. de Gravillon déclare son dédain aux mensonges de la Fable. Le vieil Olympe, avec ses Muses, est une chimère sans attraits. Vaut mieux pour le poète et pour le peintre, la jeune fileuse qui déploie la soie sur un engrenage d'acier, que la fille du roi de Lydie, changée par Minerve en araignée. L'*imbécile Vulcain* dans son antre est moins poétique que le maréchal ferrant dans son atelier, « et que « le chauffeur qui, triomphateur sur sa machine, emporte la « civilisation à travers les villes et les montagnes. »

Pour M. de Gravillon, « ami de la nature et de la réalité, « tout est poésie; » la lime de l'ouvrier; la roue du moulin; le panache bleu du fourneau à vapeur; le point noir qui annonce le retour du navire; le matelot qui, à l'instant où il a un pied sur le rivage, est déjà dans les bras de sa mère; la laitière qui apporte le déjeuner de l'étudiant; le facteur au collet rouge, dont la boîte est le gardien des secrets du cœur; l'antique clocher qu'un orateur religieux relevait de ses ruines (1); « la « cloche dont la coupe d'harmonie fait vibrer l'espace de toutes « les notes dans ses accents, pendant que le soleil y réunit « toutes les couleurs dans ses rayons; » le fil électrique plus merveilleux que l'aiguille aimantée; enfin l'INDUSTRIE qui anoblit l'ouvrier, comme jadis l'avènement du Christ avait affranchi l'esclave, « et qui en *plaine roulant* ne sera pas arrêtée par ses « détracteurs. »

Boileau enseigne, avec sa verve énergique, que le vrai *seul* est aimable et beau; que la raison *seule* prête du lustre à la poésie et qu'une merveille ABSURDE est pour lui sans appas; cependant il énumère les ciseaux des Parques et la barque de Caron, parmi les *agréments* qui charment le lecteur et dont le livre d'Homère est un fertile trésor. Fidèle à ses jeunes études, il y ramène tous les âges de sa vie. Après avoir dit à Louis XIV qu'il a de Jupiter « la taille et le visage », il lui chante le siége de Troie, aux rivages du Rhin, comme aux remparts de Namur. Son vigoureux chanoine qui terrasse et disperse les chantres,

(1) M. Camille Jordan est l'aïeul de M. de Gravillon.

Digitized by Google

c'est Achille qui, aux campagnes du Xanthe, fait sauver les TROYENS à l'abri de leurs tours. La femme du perruquier l'Amour qui veut retenir son époux dans sa couche, c'est Didon abandonnée qui accable d'imprécations le chef des *Troyens*.

Le même goût dominait à Versailles : Neptune avec ses Tritons et ses Nymphes, Apollon avec ses Faunes et ses Dryades y régnaient tour à tour. Les deux pièces de Racine, les plus applaudies par ses contemporains, furent la reproduction de fables grecques fort *absurdes* ; mais les spectateurs les adoptaient comme vraisemblables et quasi historiques ; d'ailleurs dans ce siècle fécond en *pompeuses merveilles*, jamais poésie plus noble, plus pure et plus harmonieuse ne fut offerte à leur admiration ; ils avaient passé leur vie avec les demi-dieux de la Grèce et les héros de Rome. Il en résulta qu'ils méconnurent, comme venant d'un autre monde, le chef-d'œuvre par lequel Racine termina sa trop courte carrière. Un académicien, bel-esprit, vit en l'auteur d'Athalie, un *gentilhomme de Lucifer*, parvenu à vaincre la difficulté de produire une œuvre *pire qu'Esther*. Quant à Boileau, il se montra de nouveau le maître en l'art d'écrire ; il sentit que le génie d'un poète, animé par une vérité religieuse, pouvait *émouvoir*, *étonner*, *ravir un spectateur*, sans les *agréments de la Fable* pour lesquels il avait témoigné tant de prédilection.

L'âme de Bossuet avait dû se révolter contre la magnificence des fêtes royales, où les dieux du paganisme jouaient un si grand rôle ; car il blâma le poète Santeul d'avoir fait intervenir Pomone dans des vers en l'honneur de la Quintinie, créateur des jardins de Versailles. L'antagoniste de Fénelon était trop rigoureux ; mais s'il s'agit de donner au genre humain un enseignement sérieux et utile, il n'y a pas à hésiter entre le *Discours sur l'histoire universelle* inspiré par nos livres saints, et *les Aventures de Télémaque* sous l'égide de Minerve.

Rollin se range à l'autorité de Bossuet ; il se repent d'avoir commis, en vers latins, la même faute que Santeul ; et il ajoute que pour être excellent, un poème épique n'a pas besoin des *intrigues de Vénus et des serpents d'Alecton*.

Telle est la noble cause pour laquelle M. de Gravillon a brûlé d'écrire ; il préfère à Pégase le cheval de Mazeppa. En déclarant la guerre à l'abus que les poètes du XVIIe et du XVIIIe siècle avaient fait des fictions de la Grèce, il n'a point à redouter le sort d'un Titan. Son opuscule est, en prose, un nouvel *Art poétique* ; il est riche en vives images et il rend un hommage mérité à l'INDUSTRIE dont Dieu a doté l'homme, pour le consoler de l'avoir condamné au travail.

Marc-Antoine PERICAUD.

Digitized by Google

DE LA PROPRIÉTÉ ET DE LA CONTREFAÇON DES ŒUVRES DE L'INTELLIGENCE, par M. Edouard CALMELS, avocat à la cour impériale de Paris (1).

Les ouvrages sérieux, consciencieusement élaborés et bien écrits, ont le sort des débris du vaisseau d'Enée après la tempête :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Le livre de M. Edouard Calmels est de ce nombre.

La Renommée aux cent bouches, ou, pour mieux dire, les *Gazettes de France et de Lyon*, le *Siècle*, les *Annales de la propriété industrielle* et l'*Estaffette* ont formulé leurs opinions toutes favorables, toutes justement élogieuses pour l'auteur.

Après de pareilles autorités, après un assentiment si général, si unanime, il est facile et peu hardi de redire le charme et le profit qu'on a retiré de la lecture d'une œuvre si éminente à tous les points de vue.

Il est facile d'avertir les hommes de loisir qu'ils trouveront rendues dans un style clair, précis et agréable des idées neuves, des connaissances juridiques qui ne peuvent point leur être indifférentes.

Les jurisconsultes y puiseront l'énoncé et l'interprétation des lois et des décrets promulgués sur ce grave sujet bien négligé jusqu'en 1852.

Les fabricants, les dessinateurs si pleins de goût de notre cité lyonnaise pourront apprécier à une plus juste valeur toutes les lacunes que le décret du 8 mars 1808, concernant l'établissement du conseil des prud'hommes de Lyon, a laissé après lui sur les principes qui régissent les marques et les dessins de fabrique.

Littérateurs, musiciens, dramaturges, peintres, inventeurs de procédés nouveaux, sans aucun doute, si vous tenez à connaître les droits que vous avez sur votre propriété intellectuelle, vous vous procurerez l'ouvrage de M. Calmels, vous souvenant de ce conseil de notre bon fabuliste.

« Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui,
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles,
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles. »

Que messieurs les avocats me pardonnent et surtout l'auteur que j'eusse désiré connaître pour lui présenter les félicitations de ses lecteurs.

E. De la COTTIÈRE.

(1) Un vol. in-8 de 900 pages. *Lyon*, chez Giraudier. *Paris*, Cosse, éditeur, place Dauphine.

Digitized by Google

MES PREMIERS CHANTS, par Charles GARNIER (1).

L'auteur de ce recueil est jeune encore.—Il y a quelques mois à peine, il débutait avec succès dans la presse périodique ; des juges compétents ont remarqué plusieurs de ses articles que distinguent d'excellentes qualités de style, des sentiments élevés, une logique spirituelle et vive. M. Garnier semble avoir trouvé, dans le journalisme, sa véritable voie, et, si ses efforts ne se ralentissent pas, il est facile de lui prédire qu'il se fera un nom distingué parmi les publicistes de notre époque. Mais on ne dit pas adieu impunément aux rêveries, aux illusions, aux naïves croyances de la jeunesse. Avant de se précipiter, tête baissée, dans le gouffre sans fond de la presse, avant de se livrer corps et âme au démon de la polémique, à la pénible et aride tâche du compte-rendu, M. Garnier s'est arrêté sur le seuil de sa nouvelle carrière ; il s'est recueilli et il a écouté tristement les derniers murmures, les échos lointains du passé de sa vie. Avant de dire un éternel adieu à tout ce qu'il aima, poète, il a voulu que ses meilleures pensées, que ses souvenirs les plus chers ne fussent pas à jamais éteints. Il a rassemblé en un volume ses premiers essais, et ce volume, ce n'est pas sans crainte qu'il l'a livré au public.

M. Garnier est de l'école de Lamartine. Sa muse est toujours élevée et sérieuse ; les sujets dont elle s'inspire n'ont rien que de chaste, de pieux et de noble. Les vers de son recueil sont d'une facture ample, harmonieuse et d'une extrême facilité.

Parmi les plus belles pièces de M. Garnier, nous avons distingué les *Martyrs d'Auray*, l'*Immortalité de l'âme*, *à M. de Lamartine*, le *Chœur de Spartacus et des esclaves*, et surtout celle qui a pour titre : *Chateaubriand*. Le poète suit rapidement le chantre de René depuis son retour d'Amérique jusqu'au promontoire où il dort son dernier sommeil. Ce morceau renferme des beautés de premier ordre que nous serions heureux de pouvoir signaler toutes, si le peu d'espace dont nous disposons pouvait nous le permettre. Quatre strophes fort belles donneront peut-être une idée de l'ensemble. Voici comment le poète nous montre l'illustre émigré de retour des savanes du Nouveau-Monde :

Il traverse en pleurant les champs de l'Armorique ;
L'incendie a passé sur ce sol héroïque,
Et le sang des martyrs a rougi ses sillons.
Du manoir féodal il retrouve l'asile,
Mais il évoque en vain sa mère et sa Lucile,
Son bonheur fugitif et ses illusions !

(1) Un vol. in-8, chez Perisse frères lib. à Lyon, rue Centrale, 60.

Digitized by Google

Soudain, à ses regards, l'avenir se révèle ;
Assis sur une pierre, au pied d'une tourelle,
Il a cru voir la Foi redescendre des cieux.
Un esprit inconnu vient d'entrer dans son âme ;
Son front s'est relevé, son œil lance la flamme,
Et sa harpe a rendu des sons mystérieux.

Tel, au bord du torrent qui creuse la vallée,
Au flanc de Slimora, dans la nuit étoilée,
Assis sur la bruyère, au milieu des tombeaux,
Le barde infortuné de la Calédonie
Déplorait de Fingal la race évanouie,
Et de Morven désert célébrait les héros. . . .

. . . . . .
. . . . . .
Dors, dors sur ton rocher visité des orages !
Quand l'Océan bondit, déchirant ses rivages,
Tu tressailles, sans doute, au fond de ton cercueil ;
Des guerriers d'Ossian les ombres glorieuses,
Descendant quelquefois des sphères nébuleuses,
Aiment à s'arrêter ainsi sur un écueil.

Voilà des vers d'un grand mérite, et ce ne sont pas les seuls. Cette pièce, quoiqu'elle ne soit pas sans défaut, renferme des beautés hors ligne. Le sujet en est bien compris, il est exposé avec largeur, et la couleur est en rapport parfait avec la vérité et le naturel du sentiment. C'est bien là, en effet, le chantre qui évoqua, du milieu des ruines de la Révolution, l'antique religion de nos pères, c'est bien là l'Homère des temps modernes, l'illustre pèlerin, le dernier des preux qui traversa, inébranlable et stoïque, cinquante ans de luttes, toujours fidèle, jusqu'au dernier soupir, à sa foi religieuse et politique.

Disons, en finissant, que le principal mérite des poésies de M. Garnier c'est l'élévation et la pureté constante des sentiments, unies à l'élégance et à la souplesse d'un style aussi riche en images qu'empreint d'un véritable lyrisme.

G. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis le samedi 11 octobre, les vagons traversent le souterrain de Saint-Irénée, et passent sur ce pont tubulaire, si peu élégant de formes, mais d'une hardiesse si effrayante qui a remplacé le beau pont en pierre, primitivement jeté en cet endroit et si malheureusement tombé. Depuis le 11, le chemin de fer est ouvert, sans interruption, de Marseille à Paris; en un jour on peut se rendre d'une extrémité de la France à l'autre. Nous nous en féliciterions si cette rapidité n'était pas obtenue aux dépens des intérêts de notre ville qui perd ainsi les avantages que lui procuraient l'entrepôt des marchandises et leur transit.

— Le 20 du même mois, l'élégant pavillon de Bellecour ouvrait ses beaux salons au public. Ce même jour, le poste fortifié qui lui fait vis-à-vis, était occupé par les soldats ; depuis lors les ignobles baraques en briques et en planches, qui servaient de corps de garde et de café, et qui deshonoraient la place ont disparu. La promenade des marronniers a été élargie, on a sablé et approprié les abords des deux petits monuments, et quand le soir on voit les brillantes illuminations du nouveau café, on ne peut regretter en rien ce qui existait autrefois. Nous reviendrons sur les sculptures de M. Fabisch qui décorent les deux pavillons.

— M. Janmot vient de terminer la peinture à fresque, *l'Institution de l'Eucharistie*, à laquelle il travaillait dans l'église de Saint-Polycarpe et que les amateurs de la grande peinture religieuse se hâteront de visiter.

—Académie de Lyon. — M. de Lassaussaye, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Poitiers a été nommé recteur de l'Académie de Lyon en remplacement de M. l'abbé Noirot, admis, *sur sa demande*, à faire valoir ses droits à la retraite. Cette retraite a causé dans notre ville d'unanimes regrets provoqués par le souvenir d'un enseignement dont l'éclat et la portée étaient rehaussés par un dévoûment inaltérable à la jeunesse et par un noble caractère.

RECENSEMENT DE LA VILLE DE LYON.

	1851.	1856.	En moins.	En plus.
1er arrondissement,	62,493	59,910	2,583	»
2e —	45,374	44,756	618	»
3e —	43,524	71,833	»	28,309
4e —	28,611	33,103	»	4,492
5e —	48,49[illegible]	53,119	»	4,627
Totaux :	258,493	292,721		
Augmentation.				34,227

La diminution de 2,583 pour le 1er arrondissement s'explique naturellement par les démolitions de la rue Impériale, qui ont déplacé un nombre beaucoup plus considérable d'habitants.

Ainsi, dans l'espace de cinq années, la population de la ville de Lyon s'est accrue de 34,227 habitants, et elle s'élève aujourd'hui à 292,721 habitants. Dans cette même période de temps, la population du département du Rhône, qui était, en 1851, de 574,747 habitants, s'est accrue de 51,372, et s'élève aujourd'hui à 626,117 habitants.

Aimé Vingtrinier, directeur.

Digitized by Google

UN LIT POUR DEUX,

SONNETS.

I.

La haute salle est toute en joie ;
— Belle nuit pour le citadin !
Un brasier d'enfer y flamboie
Sur les débris d'un bon festin.

Aux volets bien clos se déploie
Le lourd damas du lambrequin,
Et du nord le souffle incertain
Dans ses plis doucement se noie.

Sous la plume le maître dort ;
Il y respire avec effort,
Et le sang empourpre sa face.
Il rêve d'un lit sans rideaux
Où le corps a si peu de place
Que la chair y quitte les os !

Digitized by Google

II.

A la vître le gresil tinte ;
— Triste nuit pour le bûcheron !
Dans l'âtre, sur la cendre éteinte,
Se consume un lent fumeron.

A travers la tuile disjointe
Le Nord entre avec un juron ;
Il fait craquer le vieux chevron ;
Dans la mâsure tout est plainte !

Le pauvre homme à terre est assis,
Son œil est sec, ses doigts transis,
La faim rentre sa lèvre bise.

Il rêve d'un lit de sapin
Où l'on dort sans peur de la bise,
Sans souci du feu ni du pain !

Josephin Soulary.

7 Novembre 1856.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR

LA DÉCADENCE ROMAINE.

(SUITE ET FIN.)

Les plus grands personnages de l'empire ne dédaignaient pas de s'illustrer par des inventions culinaires. Elius Vérus imagina un plat dont Adrien fit le plus grand usage. C'était un mélange de tétines de truie, de faisan, de paon, de jambon recouvert d'une croûte, *pernam crustulatam*, et de chair de sanglier. Je ne me rends pas parfaitement compte de ce qu'il pouvait y avoir de nouveau dans la découverte de ce plat; car il paraît que chaque substance conservait un caractère *sui generis*, et que le mélange se réduisait à un simple voisinage. Le jambon, emprisonné dans la pâte, constituait peut-être seulement l'invention nouvelle. Il y a probablement quelque analogie entre *pernam crustulatam* et la préparation suivante d'un sanglier, bouilli d'un côté et rôti de l'autre. J'emprunte l'histoire de ce procédé, décrit par Athénée, à l'ouvrage rempli d'érudition de M. Ch. Dézobry, Rome au siècle d'Auguste, lettre 92e; un des côtés de l'animal était enveloppé d'une pâte épaisse de farine d'orge, arrosée d'huile et de vin; on mettait ensuite le sanglier dans le four, et on le faisait cuire à petit feu. Le côté recouvert avait l'aspect d'une viande bouillie, et devait ressembler, pour la vue et le goût, au jambon dû au génie du fils adoptif d'Adrien. Qui sait si Vérus ne dut pas, en partie, l'honneur de son adoption à sa science gastronomique? Personne

Digitized by Google

n'ignore que l'estomac est doué de reconnaissance, et qu'un des moyens de parvenir et de séduire consiste, encore aujourd'hui, dans l'art de donner de bons dîners.—Spart. in Æl. Ver. 5.

En fait de viandes de toute espèce, les Romains avaient sur nous l'avantage de la diversité. Quoique nos animaux de boucherie servissent à leur alimentation, on ne trouve cependant pas dans les auteurs de grands détails à cet égard. Les écrivains qui ont traité de l'agriculture, Caton, Varron, Columelle, s'occupent beaucoup de la nourriture et des soins à donner aux espèces bovine et ovine; mais ils envisagent la question au point de vue d'élever des bœufs propres au travail, et des brebis riches en laine et en laitage. La production de ces animaux, engraissés dans le but d'être livrés au boucher, semble les intéresser médiocrement; pourtant, il est bien certain que l'art culinaire avait dû s'emparer de cette chair, qui se prêtait probablement à un moins grand nombre de préparations que celle du porc. Columelle dit que le mouton, qui nourrit les gens de la campagne, se montre sur les tables élégantes et se transforme en une multitude d'excellents mets. Varron parle aussi de moutons sauvages, *oves ferœ*, entretenus dans des parcs. Comme on leur donnait, pour compagnons, des chevreuils, des cerfs, des lièvres, dont la destination gastronomique ne laisse aucun doute, on peut, quoique l'auteur ne soit pas très-explicite, en inférer que ces moutons étaient gardés dans le but d'être servis sur la table des gens riches et gourmands.

Les bœufs semblent, de toute antiquité, être indigènes de l'Italie, puisqu'on a prétendu que celle-ci tirait son nom du vieux mot grec *italos*, qui signifie veau ou taureau. Je ne discuterai pas longuement sur ces viandes communes aux anciens et aux modernes, et je dirai seulement que l'on faisait parfois cuire des veaux entiers, à l'instar du porc et du

Digitized by Google

sanglier. Ce qui prouve que les bœufs gras étaient recherchés dans les marchés, c'est le procédé suivant, employé pour leur donner une apparence d'engraissement : on leur faisait une incision à la peau, et au moyen d'un roseau on leur insufflait de l'air dans les entrailles. On le voit, l'art des tromperies et des falsifications n'était pas inconnu des anciens. Je ne sais pas si nos marchands de bestiaux engraissent leurs bœufs par une insufflation ; mais pour les veaux, on sait parfaitement les gonfler d'air et les gorger d'eau. De récentes circulaires administratives nous ont mis au courant de ces procédés économiques. — Colum. VII. 2. — VI— Varr. de r. r. II. 1. — De l. l. v. 96.—Petr. 59.—Plin. VIII. 70.

Il ne paraît pas que les Romains, imitant les Grecs, aient mangé des chevaux. A propos du cheval dont on cherche en ce moment à populariser la consommation alimentaire, je citerai le sentiment d'Hippocrate, qui regarde sa chair comme très-légère, ainsi que celle de l'âne. Je ne comprends pas pourquoi les Romains n'ont pas mangé de la viande de cheval, puisque celle d'âne était pour eux un régal. Ce n'est certainement pas un oubli de leur part, et leur abstention ne laisse pas que de me prévenir un peu contre l'introduction, à la boucherie, de l'espèce chevaline; car ces grands maîtres avaient tout expérimenté, et ne se seraient pas privés volontairement d'un aliment substantiel et succulent. C'est l'âne sauvage, l'onagre, que les Romains faisaient paraître sur leur table, et dont la viande, suivant l'avis de Celse, est très-nourrissante ; ce qui différait un peu, ce me semble, de l'opinion d'Hippocrate. Autrefois et aujourd'hui les médecins n'étaient et ne sont pas toujours parfaitement d'accord, et la foi des malades en devient légèrement sceptique. La Phrygie et la Lycaonie fournissaient d'excellents onagres ; mais les meilleurs provenaient de l'Afrique, qui les envoyait très-jeunes et auxquels on donnait le nom de lalisions. Mé-

Digitized by Google

cènes, l'illustre protecteur des poètes et des artistes, avait imaginé de manger des ânons domestiques; la vogue fut telle qu'on les préférait aux onagres; mais après sa mort, la mode en passa entièrement; ce qui ne prouve pas l'infériorité des jeunes ânes; l'onagre, venant de pays lointains, devait être rare et coûteux, et le luxe donnait au lalision la préférence sur un misérable ânon. — Hippoc. trad. par Gardeil. du régime II. 29.—Cels. II. 18. — Varr. de r.r. II. 1. — Mart. XIII. 97—Plin. VIII. 49-43.

La chair du chien n'était pas absolument inconnue, mais il paraît cependant qu'on en faisait rarement usage. Les Romains des premiers temps regardaient les petits chiens de lait, comme une nourriture tellement pure, qu'ils croyaient, en les immolant, célébrer un sacrifice expiatoire. On les servait dans les repas des pontifes *aditialibus epulis;* dans ceux des dieux, *cœnis deum*, on offrait une jeune chienne. — Plin. XXIX. 14.

Notre siècle n'a pas tout inventé : un célèbre romancier a raconté, au grand étonnement de ses lecteurs, qu'il avait avalé et digéré, sans remords, d'excellents biftecks d'ours, d'un ours qui la veille s'était permis de dévorer un homme. Je n'oserais pas décider si c'est là un conte ou une histoire; mais dans tous les cas, à Rome, on consommait de la chair d'ours. Il paraît qu'on la réputait d'une difficile digestion, et que sa saveur se rapprochait beaucoup de celle du sanglier. Un des convives de Trimalcion se vante d'en avoir mangé beaucoup, et il égaye son récit par cette mauvaise plaisanterie : « Puisque les ours dévorent les pauvres humains, ceux-ci agissent très-rationnellement en leur rendant la pareille. » Héliogabale, parmi les *apophoreta* dont sa magnificence comblait ses parasites, donnait jusqu'à dix ours à la fois. La graisse d'ours était employée contre la chute des cheveux, et je crois qu'elle sert encore au même usage. —

Digitized by Google

Petr. 66. — Lamp. in Héliog. 21.—Plin. VIII. 54.—XXVIII. 46.

Le chameau qui, en Orient, ainsi que cela se pratique aujourd'hui, était soigneusement élevé, paraissait, mais rarement, il est vrai, sur les tables romaines. Héliogabale en mangeait parfois, spécialement le talon. On devait à Apicius la découverte de ce singulier régal —Plin. VIII. 26. — Lamp. in Heliog. 27-19.

L'éléphant lui-même fut mis à contribution, et la gourmandise imagina de goûter le bout de la trompe, qui sert d'organe de préhension. L'ivoire étant une substance très-chère, le luxe se satisfaisait, en présumant qu'il en mangeait les éléments, et ce n'était pas plus ridicule de sa part que de boire des perles dissoutes dans le vinaigre. — Plin. VIII. 10.

Le loir, *glis*, genre de rongeurs, qui a cependant quelques rapports avec les écureuils, soit par les caractères zoologiques, soit par les habitudes, a été en grande réputation dans la cuisine romaine. Il eut même l'honneur d'être prohibé par une loi somptuaire, en l'an de Rome 639. Cette prohibition prouve le haut prix de ce mets de luxe. Les loirs dorment tout l'hiver, et à leur réveil ils sont très-gras. C'était alors le bon moment de les manger; mais comme on voulait en avoir dans toutes les saisons, on les élevait dans des garennes, et pour les engraisser, on les renfermait à l'abri du jour dans de grandes jarres, *in doliis*. On les accommodait parfois avec du miel et des pavots, ce qui me paraît un bien singulier apprêt. Au reste, quiconque a voyagé en Allemagne a vu servir de la viande humectée de préparations au sucre, et c'est là un assaisonnement qui n'est pas moins extraordinaire. Il fallait que l'on fît un grand cas de la chair des loirs, puisque Héliogabale, parmi les lots dont il gratifiait ses convives, mettait jusqu'à dix loirs à la fois. On prétend qu'en Italie on est encore dans l'usage de les manger. — Dict. hist. nat. Guérin. — Plin. VIII. 82. —

Digitized by Google

Mart. XIII. 59. — III. 58. — Varr. r. r. III. — 3-15. — Petr. 31. — Lamp. in Heliog. 21.

On avait, pour les lièvres, des garennes ou des parcs. Dans ce dernier cas, on les abandonnait à eux-mêmes; mais on plantait soigneusement les végétaux qui excitent leur appétence, et on mettait à leur portée des graines légumineuses et de l'orge. Ainsi nourris préalablement, ils passaient dans la garenne, et de là dans des caveaux obscurs, où, après avoir séjourné quelque temps, ils devenaient dignes de paraître sur les tables élégantes.

Le lièvre passait pour avoir une singulière propriété: il rendait beau pendant sept ou neuf jours celui qui en mangeait. Alexandre Sévère se faisait servir quotidiennement un lièvre. On attribuait sa beauté à cette habitude, et l'on vit éclore plusieurs calembourgs, basés sur le double sens de *leporem*: beauté et lièvre. Ainsi un poète, faisant allusion au goût d'Alexandre, pour le lièvre, finissait en disant: *Ex quo continuum capit leporem.*

Pline a rapporté le fait de cette croyance, et, d'après lui, ce n'est probablement qu'une opinion frivole; cependant elle était tellement répandue, que le célèbre et crédule naturaliste pense qu'il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai, au fond de ce préjugé populaire. On prétendait encore que le lièvre faisait dormir, et c'est probablement à la transmission traditionnelle de ce vieux dicton, que l'on doit la croyance contemporaine, qui attribue au lièvre la vertu de prédisposer aux rêves. — Varr. r. r. III. 12. — Colum. IX. 1. — Lamp. in A. Sev. 36-37. — Mart. V. 30. — Plin. XXVIII. 79.

Les lapins n'étaient pas dédaignés: les petits, tirés du ventre de la mère, ou enlevés à la mamelle, s'apprêtaient sans être vidés, et on les regardait comme un excellent mets. Cette espèce avait tellement pullulé, dans les îles Baléares, que les habitants prièrent Auguste de leur envoyer une

Digitized by Google

troupe de soldats, pour les délivrer de ces hôtes incommodes.

Les chevreuils, les daims, les oryx, les cerfs étaient entretenus dans des forêts parquées, ou renfermés dans des garennes, *vivaria*, afin de les engraisser lorsqu'on les destinait à être servis. La chair de cerf se recommandait comme préservatif de la fièvre. — Plin. VIII. 80-50. — Varr. r. r. III. 12. — Colum. IX. 1. — Juv. XII. 121.

On verra, dans ce chapitre, qu'en fait d'aviculture les modernes sont au-dessous des Romains. La production et l'éducation des volatiles de toute espèce donnait un revenu très-considérable. C'est pour cela que l'on trouve de si nombreux documents sur l'art de multiplier et d'engraisser les oiseaux domestiques et sauvages. La volière était un objet extrêmement important dans une ferme. Je ne m'arrêterai pas à décrire ces procédés dans tous leurs détails, car ce serait un véritable traité sur la matière et je m'écarterai de mon but.

Toutes nos espèces de volailles, à part la dinde, étaient élevées avec le plus grand soin. En outre de la destination gastronomique, on réservait un nombre considérable de poulets pour le service des augures. Je présume, qu'une fois les auspices pris, les poulets sacrés servaient ensuite à la nourriture de ceux qui, par leur entremise, avaient interprété la volonté du ciel. Les augures devaient nécessairement prendre des auspices, le plus fréquemment possible. — Varr. de r. r. III. 3.

Les Romains, blasés par les affreux spectacles de l'amphithéâtre et du cirque, par ces tragédies sanguinaires, où les hommes combattaient entre eux ou contre les bêtes féroces, dédaignèrent les combats de coqs, qui faisaient cependant les délices des Grecs. La ville de Pergame surtout était célèbre par ce genre d'amusement, qui se répétait solennellement chaque année. On s'appliqua donc, dans la Grèce, à

Digitized by Google

élever des coqs de très-haute taille, réservés pour ce spectacle, qui avait un attrait d'autant plus grand, que les spectateurs engagaient d'énormes paris et se ruinaient, au grand préjudice des familles; *totum patrimonium*, *pignus aleæ*, *gallinaceus pyctes abstulit.* — Colum. VIII. 2. — Plin. X. 25.

Les Anglais n'ont donc pas même la gloire d'avoir imaginé ces combats aléatoires. Je suis étonné que nos *gentleman* français, qui ont emprunté au *sport* un si grand nombre d'usages ridicules et, entre autres, ces courses au clocher, dans lesquelles de nobles coureurs risquent de perdre stupidement leur fortune et leur vie, je suis étonné, dis-je, que ces messieurs n'aient pas adopté ces combats de coqs. Il est vrai que la Bourse, ouverte aux paris et au jeu, est un dérivatif qui permet au cœur d'avoir des émotions, et à l'esprit de méditer de savantes combinaisons. Cependant cela n'empêche pas nos *sportsman* de paraître sur le *turf*, et d'engager en paris des sommes considérables. Je le répète donc : je ne comprends pas comment le beau monde n'a pas admis les combats de coqs dans la liste de ses plaisirs. Il suffirait que ce spectacle fût réputé bon genre, pour qu'on dût le trouver excessivement intéressant. C'est encore un progrès à accomplir.

Les habitants de Délos furent les premiers qui imaginèrent d'engraisser des poules. L'usage en fut introduit à Rome de toute antiquité; car on retrouve des décrets somptuaires édictés, onze ans avant la troisième guerre punique, lesquels permettent de servir de simples poules, et défendent celles qui auront été engraissées. Pour éluder la loi, on imagina de nourrir de jeunes coqs avec des aliments imbibés de lait, ce qui les rendait d'un goût beaucoup plus délicat; mais, ainsi qu'on doit le penser, le luxe sut mettre à néant les règlements somptuaires, et les volailles grasses reparurent sur toutes les tables. L'art même progressa au point de

Digitized by Google

les rendre aussi grosses que des oies : *anseribus par altilis.* —Juv. v, 114.—Les Romains employaient nos mêmes procédés pour faire passer les poules et les poulets à l'état de volailles grasses et de chapons. On les nourrissait de farines et de grains divers, de pois chiches, etc. On leur faisait passer dans la gorge des boulettes de farine et on les renfermait dans l'obscurité. Au reste, on voit que tous les animaux, destinés à l'engraissement, étaient soumis à cette privation de la lumière et à l'immobilité.—Plin. x. 71. —Colum. VIII, 4. — Cat. de r. r. 89. — Mart. XIII. 62. — Senec. ep. 122.

La castration du coq produisait le chapon, auquel on brûlait encore les ergots, et on guérissait ensuite les plaies en faisant des applications de terre argileuse.

Ne nimis exhausto macresceret inguine gallus,
Amisit testes : nunc mihi gallus erit. — Mart. XIII, 63.

Pour bien comprendre ce calembourg de Martial, il faut reporter sa pensée sur les Galles, prêtres de Cybèle : *Gallos, qui se excidere, vocamus.* — Ov. Fast. IV, 361.— Plin. x. 25. Colum. VIII. 2.

Chacun sait que la volaille, tuée sur le moment, est ordinairement très-dure. Pour parer à ce grave inconvénient, les Romains avaient découvert un moyen très-simple, que je m'étonne de ne pas voir reproduit par les modernes. Je laisserai parler Horace, qui met en scène Catius, un des doctes gourmands de son époque :

Si vespertinus subito te oppresserit hospes,
Ne gallina malum responset dura palato,
Doctus eris vivam misto mersare Falerno ;
Hoc teneram faciet. — Sat. II. 4, 18,

Un ami, sur le soir, apparaissant chez toi,
D'un souper tout à coup te demande l'octroi ?
Si tu veux que ses dents puissent broyer sans peine
La poule et le chapon, nourris dans ton domaine,
Apprends donc aujourd'hui le procédé nouveau
De les plonger, vivants, dans un vin trempé d'eau.

Digitized by Google

Il est à présumer qu'on ne se contentait pas d'immerger simplement la volaille, mais qu'on la retenait assez longtemps dans le liquide, pour qu'elle fût complètement noyée.

Nos contemporains mangent les crêtes de coq ; ils en garnissent leurs sauces et leurs pâtés. Ils ont même poussé si loin l'industrie qu'ils sont parvenus à les fabriquer : on prend des palais de bœuf ; on les découpe au moyen d'un emporte-pièce qui a la forme des crêtes, et le tour est joué. Je ne présume pas que la finesse de goût des Romains se fût contentée de cette contrefaçon. Le malheureux cuisinier, qui eût essayé de duper ainsi l'estomac de son maître, se fût exposé à voir son crime sévèrement puni. La gastronomie avait poussé l'art de la dégustation excessivement loin : nous avons vu déjà qu'Héliogabale voulait que les crêtes, servies sur sa table, fussent arrachées aux coqs vivants. Selon toute apparence, il dut avoir de nombreux imitateurs, et les malheureux volatiles furent soumis à un affreux supplice. La pratique seule pourrait enseigner à différencier les résultats gastronomiques de ces diverses méthodes, et s'il prenait fantaisie à nos gourmands de se donner Héliogabale pour modèle, la société protectrice des animaux aurait, je pense, le droit d'intervenir. Les crêtes de coq ne servaient pas seulement à la satisfaction du sens du goût, on leur faisait encore l'honneur de les sacrifier aux dieux Lares. — Lamp. in Heliog. 19. — Juv. XIII, 283.

La recette un peu compliquée, donnée par les auteurs, pour parvenir à engraisser le pigeon, et le prix exhorbitant auquel se vendait une paire sans défaut, prouvent que cette petite volaille était tenue en très-grande estime. On lui donnait pour abri, ainsi que nous le faisons de nos jours, des tourelles construites au-dessus de la maison, et comme on laissait aux pigeons la faculté de sortir et de rentrer au logis, on imagina un excellent moyen, afin de les em-

Digitized by Google

pêcher de s'égarer et de périr : on attachait, à chacune des ouvertures du pigeonnier, un petit bout de corde de pendu : *Non pereunt neque locum deserunt, si per omnes fenestras aliquid de strangulati hominis loro, aut vinculo, aut fune suspendas.* — Pallud. I. 24. — Le talisman de la corde de pendu remonte donc à une haute antiquité. Cette croyance, encore vivace aujourd'hui, malgré le progrès des lumières, démontre la difficulté d'extirper les préjugés populaires. Les empiriques politiques, qui font table rase de toutes les vieilles traditions d'une nation, pour y substituer des utopies entièrement nouvelles, n'ont jamais observé cette tenace perpétuité des idées et des habitudes.

On mettait un obstacle à la fuite des pigeons par un empêchement beaucoup plus rationnel : on leur coupait les articulations des ailes avec un instrument en or. Un autre métal, disait-on, risquait de rendre la blessure dangereuse. Les pigeons, dans certaines occasions, servaient de messagers, et je ne saurais pas affirmer qu'ils n'aient été employés à produire la hausse ou la baisse ; car les *fœneratores*, qui se réunissaient autour du *puteal* de Libon, brassaient des affaires de toute sorte. L'histoire de la spéculation aléatoire, chez les Romains, serait très-curieuse et aurait un grand intérêt de circonstance. — Cat. r. r. 90. — Plin. x. 53-52. — Var. r. r. III. 7.

Le canard, d'après Martial, était seulement apprécié pour les aiguillettes et la cervelle. Puisque cette dernière était très-estimée, on ne coupait donc pas la tête de l'animal, ainsi que cela se pratique aujourd'hui : *Pectore tantum et cervice sapit.* — Mart. XIII. 52. — Sénèque parle de plats remplis de poitrails d'oiseaux, tandis qu'Aulu-Gelle prétend que, dans la volaille et les diverses espèces volatiles, on ne mangeait qu'un petit morceau de la cuisse, *cluniculis inferiori parte.* Suivant lui, un convive, demandant une autre

Digitized by Google

partie, eût été regardé comme un homme sans goût. Martial et Horace donnent des louanges aux cuisses de pigeon. Je suis donc bien embarrassé pour adopter une opinion : de plus compétents décideront la question. Au reste, Pline a signalé lui-même, sans se prononcer, cette diversité de goût : *Hic clune, alibi pectore tantum laudatis.* Quoi qu'il en soit, on ne connaissait pas notre mesquinerie, qui sert les volailles en entier, sans s'inquiéter si les invités désirent l'aile ou la cuisse. Les Romains ne découpaient que le morceau réclamé par le goût de chacun et le reste s'abandonnait. Voilà une prodigalité de bon genre que je recommande au luxe contemporain. Le seul oiseau que les lois de la mode permissent de manger en entier était le becfigue. Aulu-Gelle, homme d'esprit et qui, sans se montrer bien sévère, résistait cependant à l'envahissement du luxe, surtout de ce luxe abrutissant, soumis sans appel aux caprices de la mode et de la vanité, s'écrie, après avoir raconté ces faits, que je lui emprunte : « Voilà donc ce qu'on nomme la fleur de l'élégance dans un repas! La somptuosité et la niaiserie sont mises à la place d'une conversation aimable et spirituelle. » — Senec. ep. 78. — Aul. Gell. xv. 8. — Hor. sat. II. 8, 91. — Mart. III. 82. — Plin. x. 71. —

L'oie avait sauvé le Capitole, et sa vigilance fut honorée dans des fêtes publiques, tandis qu'on pendait des chiens à un tronc fourchu de sureau. Mais la gourmandise, plus forte que la reconnaissance, condamna la malheureuse bête à devenir victime du luxe de la table. En vain on lui reconnaissait des qualités bien étonnantes pour nous, qui en avons fait le type de la stupidité : des observateurs citaient certaines oies susceptibles d'amour et d'autres dont l'instinct semblait apprécier la philosophie, *potest et sapientiæ intellectus his esse.* — Plin. x. 26. — Une oie se fit la compagne constante du philosophe Lacydès, et ne le quitta ni le jour ni la

Digitized by Google

nuit. On élevait des oies principalement pour le duvet et pour le foie. Le duvet servait à confectionner des objets de literie, et se récoltait deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Le foie se recommandait aux gourmets, et l'oie était surtout engraissée dans le but de le développer autant que possible, car il ne me paraît pas que l'on fît grand cas de la chair. Je ne décrirai pas les nombreux procédés d'engraissement des oies; il me suffira de dire qu'ils favorisaient singulièrement la croissance du foie. Quand il avait été extrait de l'animal, on en augmentait encore considérablement le volume, en le plongeant dans du lait miellé. La gloire de cette découverte est partagée entre Scipion Métellus, homme consulaire, et M. Seius, chevalier romain, du même temps. On ne peut pas dire lequel des deux fit faire à la cuisine ce grand progrès, *tantum bonum*. C'était probablement d'un foie d'oie, soumis à cette opération, que parle Martial dans le distique suivant :

Adspice quam tumeat magno jecur ausere majus!
Miratus dices : hoc, rogo, crevit ubi? XIII. 58.
Vous admirez combien ce magnifique foie
Surpasse à vos regards le volume d'une oie,
Et vous me demandez, dans votre étonnement,
Quel animal a pu lui donner logement ?

Héliogabale, ce grand progressiste dans la matière, faisait naturellement peu de cas des souvenirs les plus patriotiques — le progrès les a en horreur — et pour montrer un esprit dégagé de préjugés traditionnels, il nourrissait des chiens, les traîtres qui avaient livré le Capitole, avec les foies des oies vigilantes, des oies consacrées à Junon, qui sauvèrent les Romains dans leur dernier asile.

Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala, imagina un singulier ragoût : il faisait rôtir les palmes des pattes d'oies et les accommodait avec des crêtes de coqs. Pline, qui rap-

Digitized by Google

porte ce fait, a soin de faire observer, qu'en transmettant le nom de l'inventeur, il rend à chacun la gloire qui lui est due. La graisse d'oie servait à composer une célèbre préparation médicale que l'on appelait *Commagène*, du nom d'une ville de Syrie où l'on fabriquait ce remède. — Plin. xxx. 14. — x. 26-27-28. — Pallad. I. 30. — Cat. de r. r. 89. — Varr. de r. r. III. 10. — Colum. VIII. 13. — Lamp. in Heliog. 20.

Sous le règne d'Auguste on mangea souvent des cigognes, et on les préféra aux grues. Mais dans la suite la grue fut très-recherchée et personne n'eût fait cas de la cigogne. Maximin jeune, fils du successeur d'Alexandre Sévère, aimait beaucoup le gibier, et parmi ses mets favoris, on cite l'oiseau, ennemi des pygmées. Celse signale la chair de la grue comme étant une excellente nourriture, *valentissimi generis*. — Plin. x. 30. — Capit. in Maximian. Jun. 2. — Cels. II. 18.

Les grives que, dans les derniers temps de la république, on imagina d'engraisser, furent d'un magnifique revenu pour leurs éducateurs. Il s'en fit aussitôt une grande consommation. Varron parle d'une seule volière qui en fournissait cinq mille dans l'année, et rapportait, par la vente de ces petits oiseaux, soixante mille sesterces à son propriétaire. Les observations des anciens dotaient les grives d'une remarquable sensibilité. Lorsqu'elles sont arrivées au point d'engraissement désiré, il faut avoir le soin de ne pas les tuer devant leurs compagnes, destinées encore à rester dans la volière; car celles-ci, comprenant instinctivement le sort qui les attend, meurent de chagrin avant le temps voulu, et au grand détriment du spéculateur sur leur obésité. Lorsqu'on les apporte dans la volière, il arrive que la perte de leur liberté les fait languir d'abord et périr après. On doit donc peupler auparavant la prison de sujets habitués à ce genre de vie, et qui consolent les nouvelles venues, par leur exemple, *quasi allectores sint captivorum, mœstitiamque*

Digitized by Google

mitigent intervolando. — Colum. VIII. 10. — Une excellente nourriture pour engraisser les grives consistait dans des figues sèches, pilées avec soin et mêlées avec de la farine. Il fallait en donner en abondance telle que l'oiseau repu refusât la nourriture. Quelquefois on faisait mâcher ces figues avant de les mettre dans la volière ; mais comme les gens chargés de cette opération se louaient chèrement et qu'alléchés par la saveur du fruit ils en avalaient une bonne partie, ce procédé devenait coûteux et par conséquent peu profitable.

Dans le midi de la France et en Italie les grives sont très-communes, et on les sert si fréquemment aux voyageurs que ceux-ci finissent par s'en lasser, d'autant plus que cet oiseau est généralement dur et maigre. Il paraît qu'après avoir été engraissé il devient extrêmement délicat. Martial dit : qu'à une couronne de roses ou de feuilles de nard — le nard avait un prix très-élevé — il préfère une couronne de grives, c'est-à-dire de grives rangées circulairement autour d'un plat. — Plin. X. 30. — Varr. de r. r. III. 2-5. — Colum. VIII. 10. — Mart. XIII. 51.

Quoique l'autruche ait une chair très-dure, cependant on en mangeait. Galien dit que l'aile est le morceau le plus tendre. Héliogabale se faisait servir des autruches ; mais c'était la cervelle qu'il préférait spécialement. Un jour il régala ses amis de six cents têtes de ces oiseaux, dont on consomma les cervelles. Firmus, qui fut proclamé empereur, en Egypte, sous le règne d'Aurélien, voulait avoir chaque jour une autruche sur sa table. On produisait ces animaux dans les spectacles publics : Gordien l'ancien, pendant la questure, fit paraître trois cents autruches peintes en rouge. Les œufs, en raison de leur grosseur, se convertissaient en vases, et les plumes ornaient les casques. — Dict. scien. méd. nourriture. — Lamp. in Heliog. 27-29. — Vopisc. in Firm. 4. — Capit. in Gord. 3. — Plin. X. 1.

Digitized by Google

Le phénicoptère, flamant, est un oiseau aquatique très-haut sur jambes, *phœnicopterus ingens*, — Juv. xi, 149 — dont les plumes rouges, ainsi que je l'ai dit plus haut, fournissaient aux gens à la mode un joli petit instrument, à l'effet de provoquer le vomissement. Cet oiseau étant d'un prix élevé, il était naturel que le luxe goutât de sa chair; mais Apicius, le plus prodigue et le plus raffiné de tous les gourmands, apprit à ses contemporains que la langue de cet oiseau avait une saveur remarquable, *præcipui saporis.* — Cels. ii. 18. — Plin. x. 68. —

Tout le gibier que nous mangeons, tué par le chasseur, était soigneusement engraissé : la caille, la perdrix, le becfigue. Ce dernier, d'après Martial — xiii. 49 — aurait dû prendre son nom du raisin qu'il mange en grande abondance. Le rossignol, oiseau chanteur, se servait seulement, comme je l'ai dit, pour faire montre de prodigalité luxueuse. Le perroquet, apporté de l'Inde, le faisan, habitant des rives du Phase, en Colchide, non seulement parurent dans les repas, mais se virent abandonnés aux lions d'Héliogabale, qui en firent leur pâture. L'attagen d'Ionie, rare dans les premiers temps, fut ensuite rapporté de la Gaule, de l'Espagne et même des Alpes. — Varr. r. r. iii. 5. — Mart. xiii. 65-45-72. — xiv. 73. — Hor. sat. ii. 3, 245. — Plin. x. 43-58-72. — Lamp. in Heliog. 20. —

Parmi les oiseaux dont je viens de citer les noms, se trouve la caille qui, d'après Varron, fatiguée de ses émigrations d'outre-mer, s'abattait en grand nombre dans les petites îles de la Méditerranée, et devenait alors une proie facile pour les chasseurs. Pline dit cependant qu'on ne mangeait pas la caille parce qu'on croyait qu'elle se nourrissait d'une plante vénéneuse, dangereuse pour la santé des consommateurs. — Varr. r. r. iii. 5. — Plin. x. 33.

Le paon était connu dès la plus haute antiquité. On pense

Digitized by Google

qu'il fut originaire de l'Inde. La flotte du roi Salomon, qui allait trafiquer à Tarse, en Cilicie, rapportait des paons avec de l'or, de l'argent et de l'ivoire. On en vit aussi paraître, à Rome, dans des temps très-reculés. Ils n'y étaient alors estimés que pour leur magnifique plumage, *et præter pennas nil in pavone placebat.* — Ov. fast. VI, 177. — Lib. reg. III. 10, 22. — Paralip. II. 9, 21. —

Hortensius, l'orateur, contemporain de Cicéron, fut le premier qui imagina de servir un paon dans un repas sacerdotal. Hortensius, le roi de la mode de son époque, a été un de ces hommes qui, par leur exemple, contribuèrent le plus à précipiter Rome au fond des ordures de la décadence. Il avait des mœurs douces, un esprit agréable et du talent dans l'art oratoire; mais le luxe, ainsi que cela a toujours lieu, oblitéra ses bonnes qualités naturelles. La conscience fut effacée par le désir de l'ostentation : il défendit Verrès, ce personnage qui avait si bien su faire ses affaires, et reçut du spoliateur de la Sicile un sphynx très-précieux, en airain de Corinthe. Cicéron le lui reprocha très-spirituellement. Hortensius, prétendant ne pas comprendre ce que voulait dire son adversaire, celui-ci répondit : « Vous devriez cependant deviner facilement toutes les énigmes, car vous avez le sphynx à votre disposition. » Une loi somptuaire ayant été proposée contre l'exagération de la dépense dans les repas, elle fut vivement et rationnellement combattue par le défenseur de Verrès. Il colorait les excès gastronomiques des noms de magnificence et de noblesse, dignes de la puissance de Rome. Les platanes, étant devenus des arbres à la mode, Hortensius affectait d'avoir un soin particulier des siens et il les arrosait avec du vin. Il mettait le plus grand sérieux à composer sa toilette; personne ne savait attacher sa ceinture aussi gracieusement que lui, et les plis de sa toge ne résultaient pas du hasard, mais de l'art. Un

Digitized by Google

passant l'ayant quelque peu froissé, il intenta un procès à ce maladroit, pour avoir dérangé la structure de ses vêtements, *structuram togæ*. — Macrob. Saturn. II. 9. — Plin. X. 23. — XXXIV. 18.

La gloire d'Hortensius fut effacée par celle d'Aufidius Lurco qui se mit à engraisser des paons, et se procura, en pratiquant cette industrie, un revenu considérable. Les plus estimés de ces oiseaux se tiraient de Samos. Leur éducation demandait des soins très-délicats que les simples habitants de la campagne pouvaient prendre difficilement. Les auteurs entrent dans de grands détails à cet égard, et il paraît que la peine et les frais se compensaient par de beaux bénéfices. On donnait des œufs de paons, pour les couver, à des poules, et c'est avec des sauterelles auxquelles on coupait les pattes qu'on nourrissait les paonneaux. On en entretenait des troupeaux dans les petites îles boisées des côtes d'Italie. Il semble que la chair demande un excellent estomac : Juvénal la qualifie d'indigeste, *crudum pavonem*. — I, 143. — Galien porte le même jugement et dit qu'on la battait sous des pierres afin de l'attendrir. Il est donc à présumer que dans la cherté consistait le principal mérite culinaire de l'oiseau de Junon, et l'on sait combien le luxe estime tout ce qui est cher. Horace partageait cette opinion : il dit que le paon se voit seulement servi, parce que c'est un oiseau rare, qui s'achète au prix de l'or, *quia veneat auro rara avis*. — Sat. II. 2, 25. — Cependant nos pères l'ont mangé, et du temps d'Olivier de Serres on le regardait comme « le roi de la volaille terrestre, en ce qu'on ne pouvait voir rien de plus agréable que le manteau de cet oiseau, ni gouter une chair plus exquise que la sienne. » Vitellius et Héliogabale se faisaient apprêter des cervelles de paons, et le dernier exigeait encore des langues qui, avec celles de rossignols, s'adminis-

Digitized by Google

traient contre l'épilepsie. Lorsque Caligula eut pris la fantaisie de se déclarer dieu, il se décréta un culte et voulut qu'on lui immolât des paons, des phénicoptères et des faisans. — Plin. x. 23 — Varr. r. r. III. 6. — Aul. Gell. VII. 16. — Colum. III. 11. — Pallad. I. 28. — Dict. scien. méd. nourriture. — Dict. scien. nat. Guérin. — Suet. in Vitel. 13. — In Calig. 22. — Lamp. in Heliog. 19.

Les œufs de paons parurent sur les tables et montèrent à un prix exhorbitant; mais il paraît encore que ce n'était là qu'un objet de luxe, puisque du temp de Macrobe — IVe et Ve siècles — la mode en passa et qu'on ne trouvait pas même à les vendre à vil prix. — Macrob. saturn. II. 9. —

P. SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

GUILLAUME DE THUREY,

ARCHEVÊQUE DE LYON, ABBÉ DE SAINT-JUST, ETC.

1358-1365.

Le devoir de l'historien est de raconter les choses comme elles sont advenues. MENESTRIER.

Guillaume de Thurey, né en Bourgogne (1), fut reçu chanoine-comte de Lyon en 1336, et assista, la même année, à l'hommage prêté par le dauphin Charles de France à Henry de Villars, archevêque de Vienne. Il fut choisi, l'année suivante, avec Amédée de Crussol, précenteur du Chapitre, pour régler les contestations nées ou à naître entre l'archevêché de Lyon et Guy, comte de Forez. Élu évêque d'Autun en 1351, il montra une grande sagesse dans l'administration de son diocèse. Il n'avait pas encore été remplacé comme doyen du chapitre en 1354, car le 14 août de cette année, Pierre, abbé du monastère de Joug-Dieu, fit entre ses mains acte de foi et hommage à l'église de

(1) Il est à présumer qu'il était de Cuisery, paroisse de la Bresse-Chalonaise, car il fonda, en 1348, avec Girard de Thurey, son frère, une chapelle dans l'église de cette paroisse. Voyez La Mure, *Hist. eccl. de Lyon*, p. 190 ; Courtépée, *Duché de Bourgogne*, tome III, p. 315 et 458 ; L. Morel de Voleine et H. de Charpin, *Recueil de Documents* pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon, p. 83.

Digitized by Google

Lyon. Ce fut aussi en sa présence que, le 20 mai 1355, Guillaume de Landore, abbé de l'Ile-Barbe, fit un pareil hommage. Après la mort de Raymond Sachetti, arrivée en 1358, il fut appelé à lui succéder sur le siége épiscopal de Lyon, et peu de temps ensuite il fut nommé abbé de Saint-Just (1).

Le 1er septembre 1359 il rendit, sur les plaintes unanimes des reclus de son diocèse, une ordonnance par laquelle il rétablit l'ancienne aumône de trois ânées de seigle par an et de dix deniers par semaine que leur faisait l'archevêché, aumône que son prédécesseur avait supprimée (2).

Depuis la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), le roi Jean était le prisonnier des Anglais, et le Dauphin (plus tard Charles V) tenait les rênes du gouvernement.

(1) L'abbé de Saint-Just était le troisième des neuf dignitaires du Chapitre de Saint-Jean; il lisait l'Épître lorsque l'archevêque officiait : c'était l'archidiacre qui lisait l'Évangile. Act. capit. de 1337. S. — Il est à remarquer que ce n'est qu'à partir du 2 novembre 1361 que les actes capitulaires de l'Église de Lyon furent consignés sur des registres dont les premiers furent tenus par Alexandre Millet. Jusqu'alors ils avaient été écrits sur des feuilles volantes. Cette même année 1361, mourut Barthélemy de Civins, abbé d'Ainay, qui avait mis en ordre, en 1341, le précieux cartulaire de son abbaye. Voyez son article dans la *Biogr. lyonn.*, et Le Laboureur, *Maz.*, I, 209.

(2) Les reclus ne se bornaient pas à prier Dieu, comme on le croit communément; ils enseignaient à lire aux enfants. Le P. Menestrier nous apprend dans ses notes manuscrites que le reclus de la Magdeleine enseignait, en 1364, la grammaire aux *clergeons* de Saint-Jean, c'est-à-dire aux enfants de chœur. Voyez sur ce mot encore usité à Lyon, les *Mélanges* de C. Breghot, p. 223, et ajoutez à sa remarque ce dicton populaire *faire le prêtre et le clergeon*, dicton qui explique parfaitement cette autre expression proverbiale employée par Montaigne, III, 4 : *Faire le prebstre Martin.* Voyez aussi Cochard, *Séjour d'Henri IV à Lyon*, p. 114, et le *Recueil de poësies* publié par Ch. de Sercy en 1653, p. 348.

Digitized by Google

Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, échappé de sa prison avait armé contre le Dauphin, mais grâce à la médiation de notre archevêque qu'Innocent IV avait envoyé à Paris, les deux princes firent, en 1359, un traité qui mit fin à leurs débats.

Le 6 mars de cette même année, Louis, comte de Forez, après avoir ratifié une transaction passée entre lui, l'archevêque et le Chapitre, fit, en leur présence, hommage à l'Église de Lyon.

Il y avait alors de fréquents rapports de tout genre entre Lyon et Avignon, où siégeait la cour papale, et pendant que la France était en proie au fléau d'une guerre intestine qui livrait notre ville à d'incessantes alarmes, Avignon, après avoir échappé aux horreurs de la peste noire, avait retrouvé ses anciennes joies; les prélats italiens y déployaient leur luxe, et le sacré collége n'y offrait pas toujours « l'exemple des vertus que doit donner l'Église. » Un fameux prédicateur de cette époque, Frère Jean de Rochetaillée, né près de Lyon, ne put contenir son indignation, mais il exagéra tellement les désordres contre lesquels il déclamait que le Pape le fit mettre en prison. Froissart qui avait déjà parlé de ce moine dans le chapitre 124 de la 2me partie du 1er livre de ses Chroniques, nous a conservé (l. III, c. 27) un apologue que ce religieux avait fait entrer dans sa défense : « Il fut une fois, disait Frère Jean, un oiseau qui naquit et apparut au monde sans plumes. Les autres oiseaux, quand ils le sçurent, l'allèrent voir, pour tant qu'il étoit si bel et si plaisant en regard. Si imaginèrent sur lui et se conseillèrent quelle chose ils en feroient, car sans plumes il ne pouvoit voler, et sans voler il ne pouvoit vivre. Donc, dirent qu'ils vouloient qu'il vesquist, car il étoit trop purement bel. A donc n'y eut là oisel qui ne lui donnât de ses plumes, et plus étoient gentils et plus lui en donnoient; et tant que cil

Digitized by Google

bel oisel fut tout empenné et commença à voler. Et encore en volant, prenoient tous les oiseaux, qui de leurs plumes lui avoient donné, grand' plaisance. Cil bel oiseau, quand il se vit si au-dessus de plumage, et que tous oiseaux l'honoroient, il se commença à énorgueillir, et ne fit compte de ceux qui fait l'avoient, mais les bequoit et poignoit et contrarioit. Les oiseaux se mirent ensemble et parlèrent de cet oisel qu'ils avoient empenné et cru, et demandèrent l'un à l'autre quelle chose en étoit bon à faire, car ils lui avoient tant donné du leur qu'ils l'avoient si engrandi et enorgueilli qu'il ne faisoit compte d'eux. A donc, répondit le paon : « Il est trop grandement embelli de mon plumage, je re-« prendrai mes plumes. » — « En nom Dieu, dit le faucon, je reprendrai les miennes. » Et tous les autres oiseaux aussi en suivant, chacun dit qu'il reprendroit ce que donné lui avoit, et lui commencèrent à rétoller et à ôter son plumage. Quand il vit ce, se humilia grandement et reconnut or primes que le bien et l'honneur qu'il avoit, et le beau plumage, ne lui venoit point de lui, car il étoit né au monde nu et povre de plumage, et bien lui pouvoient ôter ses plumes ceux qui donné lui avoient, quant ils vouloient. A donc leur cria-t-il merci, et leur dit que il s'amenderoit... Les gentils oisels qui emplumé l'avoient en orent pitié quand ils le virent s'humilier, et lui rendirent plumes ceux qui ôtées lui avoient, et lui dirent : « Nous te veons entre nous volontiers voler, tant que par humilité tu veuilles ouvrer, car moult bien y affert ; mais sçaches que si tu t'en énorgueillis plus, nous te ôterons ton plumage, et te mettrons au point où nous te trouvâmes. Ainsi, beaux seigneurs, disoit Frère Jean aux cardinaux qui étoient en sa présence, vous en adviendra, car l'empereur de Rome et d'Allemagne, les rois chrétiens et les hauts princes terriens vous ont donné les biens et les richesses pour servir Dieu, et vous les dispensez en orgueil, en pompes et en superfluités.

Digitized by Google

Que ne lisez-vous la vie de saint Sylvestre, pape de Rome? et me considérez en vous justement, comment Constantin lui donna premièrement les dîmes de l'Église, et sur quelle condition? Sylvestre ne chevauchoit point à deux cents ni à trois cents chevaux parmi le monde, mais se tenoit simplement et closement à Rome, et vivoit sobrement avec ceux de l'Église..... Mais on fait à présent tout le contraire, pourquoi Dieu s'en couroucera une fois si grandement sur ceux qui sont et qui au temps avenir viendront que les nobles qui se sont élargis de donner les rentes, les terres et les seigneuries que ceux de l'Église tiennent, s'en refroidiront de donner plus avant, et retoldront ce que donné ont: et si ne demeurera point longuement. »

S'il fallait en croire quelques auteurs, et notamment le calviniste Innocent Gentillet (1), Frère Jean auroit fini ses jours en prison, mais on doit plutôt s'en rapporter au P. Fodéré qui, après avoir rapporté dans sa *Narration des convens* (sic) *de S. François*, l'apologue de l'oiseau né sans plume, ajoute que « la rare vertu de ce prédicateur, la sainteté de sa vie, sa « grande et noble parenté (2) le mirent à couvert, et qu'il « fut enterré dans le couvent des Cordeliers de Villefranche

(1) *Discours sur les moyens de bien gouverner;* Lyon, 1576, in-8. L'Apologue, rapporté par Froissart, se trouve aussi dans Paradin; il a été mis en vers par Rosel de Beaumont, *Œuvres mêlées*, p. 96. Voyez Joly sur Bayle, p. 698; les *Archives du Rhône*, XIII, 210, nos *Variétés historiq.*, p. 76; et l'*Hist. de l'Eglise gallicane*, livre 39 où le P. Berthier a reproduit un curieux fragment d'une lettre de Frère Jean à l'archevêque de Toulouse, lettre qui nous a été conservée par le Continuateur de Nangis.

(2) Deux personnages du nom de *Rochetaillée* furent reçus chanoines de Lyon, l'un en 1151, l'autre en 1302. Quant au cardinal Jean Dupuy de La Rochetaillée que les uns font fils d'un vigneron, les autres d'un pêcheur, Severt (p. 354) cite un passage du Livre des fondations l'Église de Lyon où il est qualifié chanoine de cette église, ce qui témoignerait que son père était gentilhomme. Voyez aussi Quincarnon, sur Saint-Jean, p. 51.

Digitized by Google

« au diocèse de Lyon où il termina sa carrière (p. 320). »

Avignon n'était pas la seule ville où il y eût des réformes à faire; dans celle de Mâcon, les fiancés, suivant un ancien usage, ne pouvaient pas recevoir la bénédiction nuptiale avant de s'être présentés devant le chantre du Chapitre de Saint-Vincent. Les Mâconnais voulurent se soustraire à cette obligation, et, d'accord avec le Chapitre, ils prirent pour arbitre Guillaume de Thurey qui rendit, en 1361, une sentence dont voici le dispositif :

« Attendu que par le droit canonique et par le droit civil, les mariages doivent être libres, nous prononçons, disons, décidons et ordonnons que les citoyens et habitants de la ville de Mâcon, présents et à venir, et leurs successeurs à perpétuité aient le pouvoir de se marier et de recevoir la bénédiction nuptiale sans la permission du chantre ou de tout autre agissant en son nom, de manière cependant que pour le droit et profit que ledit chantre avoit coutume de percevoir en vertu des anciennes chartes sur ceux qui vouloient se marier, tout citoyen,... se mariant et voulant recevoir la bénédiction nuptiale, soit tenu, comme ci-devant, étant à la porte de l'Église, et avant d'y entrer, de donner et payer au curé ou au chapelain de qui il recevra la bénédiction nuptiale, pour le droit du chantre, six deniers parisis en disant publiquement : *Veez ci six deniers parisis pour le droit du chantre de l'Église de Mascon* (1)..... »

Si un archevêque de Lyon rendit une pareille sentence, est-il croyable que ses prédécesseurs qui ne brillèrent pas moins par leur doctrine que par la sévérité de leurs mœurs, eussent souffert que les chanoines de leur métropole se fussent atribué, en succédant aux comtes de Forez, un droit que ceux-ci n'avaient jamais eu dans le Lyonnais qui était

(1) Voyez le Nouveau Du-Cange, IV, 282.

Digitized by Google

regi, non par des coutumes, mais par le droit italique? Et pourtant Saint-Foix n'a pas craint d'avancer dans un livre qu'on lit encore (1) que les chanoines de Saint-Jean avaient le droit de passer avec les épousées de leurs serfs ou hommes de corps, la première nuit de leurs noces. Pour justifier cette allégation il nous renvoie au jurisconsulte napolitain, Camille Borello, qui d'ailleurs n'a fait que répéter ce que René Chopin avait dit avant lui. Or, l'un et l'autre disent clairement que le droit dont ils parlent, avait été converti en un mets destiné à leur table. S'ils ne précisent pas l'époque de cette conversion, il est à croire qu'elle se fit lorsque l'archevêque et le Chapitre devinrent, en 1132, possesseurs du Comté de Lyon par suite de traités faits avec les comtes de Forez. Au reste, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'un usage jugé inique et odieux au XIVe siècle eût été trouvé juste et bon au XIIe et au XIIIe, surtout si cet usage n'était devenu abusif que par suite de la corruption des mœurs (2).

Nous avons dit plus haut que Lyon était en proie à de continuelles alarmes. L'apparition des Tard-venus dans nos contrées vint les redoubler. Vers les premiers jours d'avril 1362, il y eut près de Brignais, entre ces aventuriers et les

(1) *Essais sur Paris*, tome IV de ses *Œuvres*, p. 107.

(2) On a sous ce titre *le Droit du seigneur*, deux comédies, l'une de Voltaire, l'autre de Lavallée ; c'est aussi le sujet : 1° du chef-d'œuvre de Boïeldieu, *le Nouveau seigneur de village ;* 2° du vaudeville de MM. Delacour et Jaime, *les Noces de Merluchet.* — La suppression de ce droit à Montferrat, en 1235, a été chantée par Sincer Colombo Giulio dans un poème, *il Fodero*, imprimé à Paris en 1783 et traduit en français par Collin de Plancy. Ce Sincer Colombo Giulio n'est autre que l'avocat Sincère Rastelli, professeur de langue italienne à Lyon avant le siége de cette ville où il a traduit en cette langue l'*Estelle* de Florian et l'*Abailard supposé* de Mme de Beauharnais (Lyon, A. de La Roche, 1791). Il était né à Villanova en Piémont vers 1750, et fut un des 64 Lyonnais mitraillés dans la plaine des Brotteaux le 4 décembre 1793.

Digitized by Google

troupes royales, une bataille sanglante où le connétable de Bourbon et son fils furent mortellement blessés. Après cette déplorable journée, les Tard-venus n'abandonnèrent pas immédiatement le Lyonnais ; ils se divisèrent en deux bandes. L'une prit le chemin d'Avignon, l'autre rebroussa dans le Mâconnais qu'elle pilla tout à son aise après s'être emparé du château d'Anse qui lui servait de retraite. La fête des *Merveilles* qui se faisait chaque année le 21 juin avec de grandes réjouissances, ne fut célébrée en 1362 et en 1363 que par une messe et une procession, à cause du danger où la ville se trouvait exposée « par la présence des ennemis qui « l'entouroient de tous costés (1). » Il paraît toutefois que notre prélat put envoyer un renfort au Pape qui l'en remercia par une lettre écrite d'Avignon en janvier 1363.

Le 9 décembre précédent, des lettres-patentes en forme de commission avaient été adressées au prévôt de Mâcon pour informer si la porte de Pierre-Scise appartient à la ville ou à l'archevêque, et si celle de Trion appartient à la ville ou au Chapitre de Saint-Just, et cependant il lui est enjoint d'en garder les deux clés et de les mettre en sequestre entre les mains de gens dignes (2). »

(1) Voyez nos *Documents sur Lyon* au 6 avril 1362 ; Menestrier, *Hist. cons.*, p. 490 ; Juénin, *Hist. de Tournon*, p. 87 ; Courtépée, *Duché de Bourgogne*, 1, 154.

(2) Le château de Pierre-Scise était la résidence ordinaire des archevêques. Guillaume y signa, en juillet 1362, une charte insérée p. 531 du *Cartulaire de Savigny*, publié par M. Auguste Bernard. Il existait alors, au nord de ce château, un étang très-poissonneux ; les ouvriers employés aux fortifications ayant creusé un fossé trop près de cet étang, les eaux filtrèrent et s'écoulèrent dans la Saône. L'archevêque porta plainte au Consulat qui promit de faire revêtir la chaussée en maçonnerie, mais le malheur des temps ne le lui permit pas, et l'étang fut à jamais desséché. Nos registres municipaux placent en 1360 cet accident que Paradin place en 1368. — Vers la fin du XVIe siècle, les Célestins avaient un étang près de leur

Digitized by Google

Guillaume de Thurey avait donc perdu la confiance du roi. Quelle pouvait en être la cause? nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'un arrêt du conseil du roi, daté de Villeneuve-les-Avignon le 11 mai 1363 nous apprend que les habitants de Lyon s'étaient plaints de ce que l'archevêque et le Chapitre avait mis *cès* (en interdit) et fermé les églises « à l'occasion de ce que, par faute d'avoir voulu contribuer aux réparations des murs de la ville, les officiers du roi avoient mis sous sa main le temporel de l'Église. » Les ecclésiastiques ayant été ouïs, le roi déclara que, dès qu'il serait à Lyon où il devait bientôt se rendre, il ferait droit aux parties, et, en attendant, il ordonna que les ecclésiastiques seraient contraints au paiement de leurs cotes par la prise de leur temporel. Or cette prise avait déjà été faite par le capitaine de la ville, que je présume être Jean de France (un des fils du roi), lequel ayant été investi du Comté de Mâcon, prétendait que, parce que Philippe de Valois, son aïeul avait joint à l'office de bailli de Mâcon celui de sénéchal de Lyon et de Gardiateur de la ville, le droit de garde lui appartenait comme une dépendance de la pairie (1).

A ces démêlés en succédèrent d'autres entre notre archevêque et son Chapitre au sujet des droits qui leur afféraient au décès des bénéficiers de la Primatiale. L'archevêque, à chaque décès, prétendait avoir le meilleur lit de plume, le plus beau traversin, les meilleurs draps et la plus riche couverture; ce qui était une occasion de risée et de scandale parmi

couvent; c'est que nous apprend Benoist du Troncy dans son *Formulaire fort récréatif*, article TESTAMENT NUNCUPATIF.

(1) Les lettres-patentes relatives à cette investiture sont du 6 décembre 1359; elles ont été insérées dans le *Nouvel examen de l'usage général des fiefs*, par Brussel, I, 256: on y remarque ces mots: «... la ville-cité-terre et *baronnie* de Lyon. »

Digitized by Google

le peuple, à cause des contestations qui s'élevaient entre les héritiers du défunt et le clergé métropolitain qui refusait de faire sonner les cloches jusqu'à ce que les droits eussent été réglés; car les lits étaient souvent soustraits et enlevés même avant que le bénéficier eût été enseveli. Pour mettre fin à ces abus, on convint de faire un accord en présence de deux notaires et de plusieurs docteurs qui se réunirent dans le palais de l'Archevêché. Il fut arrêté que Guillaume de Thurey et ses successeurs auraient à l'avenir pour le droit des lits de chaque dignitaire 15 florins de bon or, dont 60 faisaient le marc, poids de Lyon; pour un chanoine n'ayant aucune dignité, 10 florins d'or du même poids; pour chacun des quatre custodes et pour chaque chevalier de l'Eglise, 8 florins que les héritiers du défunt seraient tenus de payer à l'archevêque et à ses successeurs. Ce concordat, dressé par Pierre de Crozet, docteur en décret, sacristain et official de l'Eglise de Lyon, fut signé le 26 juin 1363, par le doyen du Chapitre et par neuf chanoines (1).

Cette même année un corps d'Anglais s'était arrêté à Savigny d'où il se répandait dans les environs et se livrait à toutes sortes de brigandages. Le Chapitre promit cent florins à un *maréchal* (sic) qui lui avait offert de les chasser; mais, pour trouver cette somme, les chandeliers d'argent de la cathédrale furent mis en gage. M. l'abbé Jacques qui a rapporté

(1) Jacques de Saligny que le Chapitre avait délégué pour terminer ce différent, fut un des chanoines qui contribuèrent le plus à faire accepter au prélat les bases de la transaction. Voyez Menestrier, *Hist. cons.*, p. 361, où on lit qu'en 1365, Jacques Fabri, docteur ès-lois était sacristain de Saint-Just et official de la Cour de Lyon. Voyez aussi parmi les pièces diverses sur l'histoire de Lyon, à la suite de l'*Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon* (Lyon, 1851, in-8) celle qui a pour titre *de Lectis canonicorum defunctorum*, p. 112.

Digitized by Google

ce fait (1) ajoute que le Chapitre fit ruiner le château de Laye, de peur que l'ennemi ne vînt à s'en saisir (2).

Le 9 septembre de cette année, l'archevêque et le Chapitre ordonnèrent de battre *monnoye neuve*. Le 29 du même mois, le Chapitre enjoignit au receveur du Grenier à sel de vendre tout le sel qui était arrivé depuis la Saint-Jean. Vers le même temps, il s'opposa à la perception de l'impôt mis sur le sel par le dauphin (3) et ordonna aux gens de ses terres de s'y opposer. De tels empiétements durent singulièrement indisposer Charles V; aussi, à son avénement au trône, le 8 avril 1364, il mit sous sa main le temporel de l'archevêché.

Le 13 août suivant, ce prince supprima, sur la demande des citoyens, la fête des *Merveilles*, et, par une ordonnance datée du 21 septembre, il assujétit les Juifs résidants à Lyon à contribuer à toutes les charges de la ville; enfin, par lettres-patentes de cette année, il ordonna que tous les habitants de Lyon et même les ecclésiastiques seraient tenus à faire la garde.

Vers ce même temps, le Chapitre nomma pour capitaine de la ville d'Anse Guillaume de Chalamont le jeune, aux gages ordinaires de 400 florins d'or (4), à condition qu'il serait tenu de résider au château d'Anse avec trois gentils-

(1) *L'Église primatiale de Saint-Jean*, p. 106 et 191 de l'édition *cartonnée*.

(2) Ce château qui avait appartenu aux *Templiers*, était situé sur la paroisse de Saint-George de Reneins où ces religieux possédaient aussi une *maison* qui portait également le nom de Laye (*Alm. de Lyon pour* 1760, p. 111). C'est par erreur que M. l'abbé Jacques avait d'abord écrit Thézé au lieu de Laye.

(3) *Actes capitulaires*. Notes de l'abbé Sudan.

(4) Depuis les premières années du XIVe siècle, les Juifs qui résidaient à Lyon étaient tenus de porter sur l'épaule une *roue* de drap rouge ou jaune de la largeur d'un écu. Philippe-le-Long, vers 1320, les obligea de porter une *corne* attachée à leur épée ; mais le roi Jean changea cet attirail en une *rouelle* ou plaque d'étain. Courtépée, *Duché de Bourgogne*, I, 110.

Digitized by Google

hommes, et d'y tenir un portier et un arquebusier. L'office de capitaine de Cozon et d'Albigny fut donné à Humbert d'Albon, seigneur de Pollionay.

Guillaume de Thurey, après avoir lutté plus d'une fois contre son Chapitre et contre l'autorité royale, eut aussi à s'opposer aux prétentions de l'empereur Charles IV. Ce monarque tenta, mais en vain, de faire valoir le droit qu'il prétendait avoir de nommer à un canonicat vacant dans l'Eglise de Lyon, et d'obliger l'archevêque à lui prêter foi et hommage pour les terres du diocèse de Lyon situées dans l'ancien royaume de Bourgogne (1).

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur la vie et les actions de Guillaume de Thurey, qui passa à une meilleure vie le 12 mai 1365; Il fut inhumé dans le chœur de son église, devant le grand autel, et l'on voit encore sur plusieurs vitraux ses armes, de gueules, au sautoir d'or (2).

A. P.

(1) En 1363, la rente noble du Comté de Lyon était affermée 1,400 florins d'or. Le florin valait alors environ 24 sous. *Actes capit.*

(2) Guichenon, *Bresse*, 3e partie, p. 317; le même, *Hist. de Savoye*, Preuves, p. 208; P. de Lumina, *Hist. de l'Église de Lyon*, p. 336.

Digitized by Google

LETTRE A M. EUGÈNE JOUVE

En réponse à ses deux articles publiés dans les numéros du *Courrier de Lyon* des 7 et 10 octobre,

A PROPOS DE

L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN[1].

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la revue artistique que vous avez publiée sur la cathédrale de Lyon.

(1) En admettant le présent article nous ferons nos réserves pour séparer la question d'art de la question d'argent. L'architecte, notre ami, à qui on a confié l'entretien de notre belle cathédrale, comprend l'honneur qu'on lui a fait, et ce n'est pas faute de plans et de devis que rien n'a été entrepris. Depuis longtemps nous connaissons ses projets de restauration; chaque année ils sont rappelés au ministre, et voici ce qui nous a été communiqué à ce sujet :

Le projet de restauration la plus urgente, extrait d'un projet d'ensemble envoyé à Paris en 1851 ou 1852, comprend la réfection du comble actuel et sa transformation en comble aigu, recouvert en tuiles vernissées de diverses couleurs formant un dessin mosaïque régulier, la crête terminée par une découpure en terre cuite émaillée. Le devis de cette transformation monte à 70,000 fr. Quant aux deux clochers du transept, ils n'ont jamais été faits pour supporter des flèches, leur base trop large s'y opposerait comme goût, si la construction elle-même permettait un pareil exhaussement. On a proposé de couronner les clochers, comme les restes de la construction supérieure du clocher méridional l'indiquent, par une balustrade découpée à jour et des clochetons aux angles et sur les faces; enfin, pour le clocher septentrional, comme le dit fort bien M. Charles Vays, il faudrait, et le projet de M. Desjardins l'indique ainsi, le couronner de même que l'autre, mais en s'inspirant du style de ce clocher qui est de

Digitized by Google

Les réflexions qui vous sont suggérées par la vue de ce remarquable édifice, *sordidement livré aux injures du temps et à toutes les trivialités humaines*, sont pleines d'à-propos et de vérité.

Mais si l'on ne peut qu'applaudir, Monsieur, au noble sentiment qui vous porte à flétrir comme ils le méritent, les honteux empiétements que vous signalez et les disparates choquantes sous lesquelles semble s'éteindre la belle architecture de notre église primatiale, on ne saurait néanmoins accepter qu'avec réserve les modifications importantes que vous proposez, soit dans certaines parties de l'édifice qui vous paraissent défectueuses, soit dans l'ensemble de sa décoration tant intérieure qu'extérieure.

Pour mieux discuter d'ailleurs l'opportunité de toutes ces réformes, je ferai abstraction de mon jugement particulier et je me contenterai d'invoquer une autorité que vous ne récuserez pas, je l'espère, celle du Comité des arts et monuments qui, à l'égard des restaurations monumentales, a formulé si nettement sa doctrine, quand il dit : « Il vaut toujours mieux consolider que restaurer, et mieux restaurer qu'embellir. » Or, il me semble, Monsieur, que vous vous écartez quelquefois, dans le cours de vos projets, de cette ligne de conduite, si sagement tracée, et que vous sacrifiez trop facilement à vos inspirations personnelles ce que l'on doit le plus respecter dans un monument : le caractère authentique de sa structure primitive.

Ce dont je m'étonne d'abord, c'est de vous entendre exprimer le regret que la tour de gauche (transept nord), *ait été grossièrement achevée sur un dessin différent de celui de la tour de droite* : il ne pouvait en être autrement, puisque la construction qui est l'objet de votre critique remonte au XIIIe siècle, tandis que celle que vous préférez date seulement du XVe. Il n'était donc guère

la seconde moitié du XIIIe siècle, tandis que le clocher méridional est du XVe. Espérons que les événements ne viendront plus détourner le cours naturel des richesses du pays et que le Gouvernement pourra nous aider à rendre notre métropole digne de la primatiale des Gaules.

A. V.

Digitized by Google

possible, comme vous le voyez, de se conformer à un modèle qui ne devait apparaître que deux siècles plus tard.

Quant aux ogives de la tour du nord que vous trouvez si vulgaires, elles appartiennent cependant à la plus belle époque du style ogival, et je ne doute pas que si vous les aviez examinées plus attentivement, votre goût d'artiste et de connaisseur eût reconnu de suite et constaté la délicatesse de leur ossature et leur légèreté surprenante.

Pour se rendre compte d'ailleurs du mérite d'exécution de la plupart des détails de nos édifices gothiques, il ne suffit pas d'un simple coup d'œil sur l'ensemble, il faut les voir de près et, souvent même, les mesurer et les dessiner.

Contrairement à votre avis, je ne pense pas, Monsieur, qu'il fût convenable de coiffer les clochers des transepts de deux flèches en bois recouvertes de zinc, car rien ne fait supposer que l'architecte y ait jamais songé. En effet, il n'y a dans les angles, à l'intérieur, aucune trace de *trompes* que l'on remarque ordinairement dans les tours destinées à supporter ces prolongements pyramidaux.

La stabilité de ces clochers est parfaite, car ils ne reposent pas, en partie, sur le dos des voûtes qu'ils ne chargent en aucune façon, mais bien sur des murs dont l'épaisseur varie suivant les retraits de 1 m. 70. 1 m. 15 et 0 m. 80. Ce n'est donc pas l'appréhension pour leur solidité, qui a déterminé l'architecte à ne pas leur donner pour complément une de ces ravissantes constructions aériennes que l'on admire, c'est plutôt pour que l'abside, déjà en contrebas, ne parût pas trop écrasée par les proportions toujours élancées que comportent des flèches.

Suivant toute apparence, ces deux tours devaient se terminer en plate forme et porter une balustrade évidée à jour.

Sur celle du transept méridional le XVe siècle a laissé son empreinte dans de telles proportions que l'on ne doit pas songer à la faire disparaître ; mais ce serait une erreur que de rappeler, suivant votre désir, la balustrade de cette tour dans le couronnement à exécuter pour le clocher nord; celui-ci étant l'œuvre du XIIIe siècle, il serait plus rationnel d'y

Digitized by Google

faire régner une ceinture, et d'en emprunter les motifs en pierre découpée comme les gracieux festons qui décorent si bien le haut des murs de la grand nef.

Il y aurait ainsi de part et d'autre harmonie parfaite dans le style respectif de ces deux parties de l'édifice.

Comme vous, Monsieur, je reconnais qu'une des plus indispensables réparations à faire après l'achèvement des clochers, ce serait la réfection totale de la toiture de la grande nef qui devait inscrire les deux côtés de sa pyramide, dans le grand pignon central. Celui-ci en effet, privé de ce complément nécessaire, n'a pas de raison d'être et n'est plus qu'une superfétation en architecture.

On conçoit d'ailleurs quel degré d'élancement et de légèreté ajouterait à la construction tout entière un faîte surélevé, sur lequel se détacheraient les découpures élégantes d'une crête en métal doré.

En mettant ainsi la dernière main à l'achèvement de l'édifice, loin de se mettre en opposition avec la science, on ne ferait, au contraire, qu'en accomplir les préceptes, en donnant essor à la pensée intime du *Maître de l'œuvre*, qui n'a pas eu le bonheur de la voir réalisée

Mais il n'en serait pas de même si, pour embellir la façade principale qui *semble trop simple au gré de beaucoup de gens*, on y sculptait des *arcatures simulées et autres ornements gothiques* que l'architecte n'a jamais indiqués et qui seraient de notre part une pure innovation.

On peut regretter sans doute de ne pas y remarquer tout le luxe d'ornementation qu'étalent si pompeusement quelques édifices privilégiés : cependant nous devons accepter notre façade telle qu'elle est, et même la conserver sans y apporter la plus légère modification. — Par malheur, une grande partie de sa décoration qui se composait de délicieux pinacles dentelés, sous lesquels s'abritaient des statues, a été anéantie par le malencontreux cadran d'horloge surmonté d'un attique d'ordre corinthien qu'on y a si maladroitement substitué.

Que l'on fasse donc disparaître ces deux choquants contrastes

Digitized by Google

qui ont forcé la consigne du bon goût, pour s'installer ici de vive force, puisqu'aucune place ne leur était réservée ; qu'on rétablisse d'après celles qui subsistent encore, les sculptures détruites par le vandalisme des innovations et par le marteau des iconoclastes ; qu'on élève enfin sur chacune des tours, la flèche qui doit la couronner et dont les pierres d'attente se cachent depuis trois siècles sous une pauvre toiture, alors nous pourrons jeter sur notre cathédrale un regard moins dédaigneux.

Mais c'est à l'intérieur surtout que vous ouvrez, Monsieur, un vaste champ aux réformes de toute nature, et cependant vous convenez que la grande nef de Saint-Jean est *un de ces chefs-d'œuvre qui satisfont complètement l'esprit par une indicible perfection à laquelle on pourrait tout au plus ajouter quelques ornements accessoires pour en enrichir un peu la simplicité sans en altérer le noble caractère.*

Puisque c'est *tout au plus* que l'on pourrait y ajouter quelques ornements accessoires, respectez donc complètement le caractère de cette belle nef qui, malgré *sa simplicité*, captive encore votre admiration.

Laissez-nous ces pierres tombales à demi effacées qui constellent çà et là le pavé de la basilique, dont les dalles *communes*, mais creusées par le pas des générations, nous sont infiniment plus précieuses que des *lozanges en pierres polies de différentes couleurs*, qui ne nous rappelleraient rien, si ce n'est un acte de vandalisme de plus.

Laissez en un mot, Monsieur, à nos vieilles églises tous leurs souvenirs des siècles passés, si vous voulez leur conserver ce charme tout particulier que l'on y éprouve sans pouvoir le définir.

Pourquoi vouloir aussi remplacer tous les chapiteaux *à crochets*, par d'autres ornés de feuillages grimpants, semblables à celui que vous avez remarqué à l'un des piliers?

Assurément, Monsieur, le feuillage dont vous parlez est une délicieuse création et d'autant plus remarquable qu'il fait exception avec les ornements du même genre que le ciseau du sculpteur a fait naître sur les colonnettes de la grande nef ; mais lors-

Digitized by Google

que vous demandez que cette forme soit reproduite à l'exclusion de toute autre, avez-vous bien examiné si les chapitaux que vous voulez faire disparaître méritent réellement cette condamnation ? Je ne peux le croire, car parmi ces *crochets* qui vous offusquent, vous en auriez remarqué de ravissants qui s'épanouissent en petites feuilles si légères, si découpées, qu'on croirait les voir s'agiter au moindre souffle, et d'autres non moins dignes d'attention par le curieux semis de perles dont ils sont ornés.

En enveloppant ainsi, dans une même proscription que rien ne justifie, tous les chapiteaux *à volutes*, pour les remplacer par une ornementation d'un galbe uniforme, on détruirait infailliblement l'étonnante variété de cette flore lapidaire dont notre grande nef est si riche.

Avant de discuter sur le plus ou moins de convenance qu'il y aurait à orner de *trèfles gothiques* le tympan des arcades du triforium qui vous semble trop nu, il faudrait préalablement savoir si l'absence d'ornements sur ce point est réellement un défaut ou n'est pas, au contraire, un effet habilement calculé pour faire valoir toute la souplesse de ces délicates ogives ; car veuillez remarquer, Monsieur, qu'en suivant du regard la ligne verticale de ce grandiose intérieur on est frappé de la différence sensible de noblesse, d'attitude et de hardiesse de projection qui existe entre les travées appartenant au XIIIe siècle et celles que le XIVe a construites.

Dans ces dernières, en effet, les arceaux des tribunes, trop pesamment ornementés, suivant leurs proportions de développement, font un contraste fâcheux avec les arcades de la première époque, dont les moulures saillantes finement profilées, ne sont pas dissimulées sous une ligne de *choux rampants*.

Il serait illogique, dans tous les cas, de vouloir modifier l'ornementation prédominante d'un édifice, d'après le style de quelques parties secondaires ; de même qu'il serait peu rationnel d'opérer le prolongement, dans la grande nef, de la frise en incrustations qui décore le pourtour de l'abside ; ce serait un anachronisme, dont bien certainement aucun de nos artistes ne voudrait accepter la responsabilité.

Digitized by Google

Tout le luxe que réclame l'intérieur de l'édifice et le seul qui soit urgent, c'est un décrassage complet qui enlèverait la triple couche de badigeon sous laquelle on ne peut reconnaître, dans les arcs de voûte principalement, la nuance naturelle de la pierre.

Vous n'avez pas songé évidemment, Monsieur, aux difficultés, pour ne pas dire aux impossibilités qui s'opposent à ce que l'on puisse, comme vous le désirez, transformer en *façades monumentales* chacune des extrémités des transepts, car outre que la construction elle-même par l'exiguité de surface qu'elle présente se prête peu à cette métamorphose, il faudrait pour réaliser votre projet détruire la belle fenêtre ogivale qui se dresse majestueusement dans le fond ; et ce qui serait plus grave, changer toute l'ordonnance intérieure de l'ornementation.

Au reste, Monsieur, tout avait été prévu dans ce monument qui vous semble conçu dans de mesquines conditions.

Les dégagements étaient suffisants pour laisser écouler la foule qui remplissait tout aussi bien qu'aujourd'hui l'enceinte de cette basilique.

Il est facile d'indiquer d'abord le porche latéral sur la rue Saint-Étienne, transformé aujourd'hui en sacristie, puis celui qui communiquait autrefois avec les bâtiments de la Manécanterie et dont on a fait un oratoire où le chapitre récite son office pendant la saison d'hiver ; et enfin le troisième qui débouche sur la cour de l'archevêché et que vous trouvez peu convenable, non sans quelque vérité, *avec sa petite porte borgne, digne tout au plus d'une église de village.*

Mais si l'on se reporte à l'époque où ce porche n'était pas resserré en biais comme il l'est aujourd'hui par une cloison de briques peintes *en assises*, on doit supposer avec raison qu'il devait avoir des proportions mieux appropriées à sa destination et surtout une sortie extérieure plus largement développée.

Un autre passage, semblable à celui-ci, existait sans doute anciennement près du transept nord, ainsi que l'exigeait la régularité du plan général, mais il n'est plus possible de constater maintenant l'existence de ce porche, car les substructions qu'on

Digitized by Google

a amoncelées sur ce point ont détruit tout vestige indicateur.

Ainsi donc, Monsieur, nous devons le reconnaître, la prévoyance du maître de l'œuvre n'est en défaut nulle part, et si le monument laisse aujourd'hui quelque chose à désirer sous le rapport de la distribution intérieure ; si même il a perdu, par l'altération de son plan primitif, des souvenirs archéologiques du plus haut intérêt, il faut s'en prendre aux exigences du culte, si nombreuses et si diverses dans notre primatiale.

Pour y pourvoir de la manière la plus commode et la plus économique en même temps, on a malheureusement agi avec bien peu de discernement soit en construisant des chapelles sur les collatéraux qui n'en comportaient point, soit surtout en entassant logements sur logements jusques dans l'édifice même, sans s'inquiéter le moins du monde de la question artistique.

On peut juger par là combien les innovations ont été funestes à notre vieux monument; aussi n'est-ce qu'avec la plus grande réserve que l'on doit accueillir de nouvelles propositions d'embellissements qui ne tendraient à rien moins qu'à lui faire perdre de plus en plus son caractère d'origine.

Il faut même respecter ce que vous trouvez si défectueux dans son aspect intérieur; la différence de niveau qui existe entre la voûte de l'abside et celle de la grande nef.

Ces deux parties de l'édifice sont raccordées, dites-vous, *un peu naïvement par un mur de remplissage, et la rose et les deux petites fenêtres ouvertes dans cette muraille ne sont que de pauvres palliatifs de ce vice capital de construction auquel il est urgent de remédier, si l'on veut faire de notre primatiale, une cathédrale digne du premier siége des Gaules.*

Quelques explications suffiront j'espère, Monsieur, pour vous faire comprendre que ce que vous qualifiez de *vice capital de construction* n'est nullement le résultat de l'ignorance dans l'art de bâtir ; mais bien plutôt une nécessité absolue, car on peut bien supposer que l'architecte de notre cathédrale n'était pas si dépourvu d'intelligence qu'il en fût réduit à l'emploi des moyens *naïfs*.

Il y a d'abord dans tout l'édifice une remarquable unité de con-

Digitized by Google

ception à laquelle vous n'avez pas assez pris garde ; et ce qui prouve surtout qu'une même pensée prédomine dans le plan général de ce vaste ensemble malgré les nuances de style qui se révèlent dans le cours de la construction, c'est la similitude de détails que l'on remarque sur les piliers à demi-engagés des nefs latérales et ceux de l'abside et des transepts. On peut, en effet, considérer ces piliers comme des jalons que l'architecte avait eu la prévoyance de disposer pour marquer en quelque sorte le périmètre de son œuvre.

Dès lors il n'est plus douteux que les travaux repris, à partir des arcades romanes du triforium de l'abside, aient été poussés sous la même direction jusqu'à la sixième travée de la grande nef.

Il a donc fallu que l'architecte obéît à des considérations bien majeures, puisque lorsqu'il le pouvait il n'a pas donné aux dernières fenêtres du sanctuaire une élévation suffisante pour raccorder, sans différence de niveau, cette première partie de l'édifice avec la grande nef, dont il pouvait apprécier déjà les proportions excessivement développées.

Le plan primitif même de l'abside, dépourvu sur le rond point de ces arcs-boutants à grande portée que l'on remarque autour de la plupart de nos célèbres cathédrales du Nord, indiquait assez le peu d'élévation qu'on devait lui donner.

Aussi dès ce moment voit-on poindre une idée préconçue, une pensée arrêtée, pensée dominante alors dans les constructions du moyen âge, celle du mysticisme ; notre abside devait avoir son *arc triomphal*.

On désigne ainsi dans beaucoup de nos églises appartenant à la période *transitionnelle*, où l'on remarque cette même différence de hauteur entre l'abside et la nef, la première arcade du chœur au-dessus de laquelle on aperçoit habituellement le Christ en croix, placé contre le mur d'intersection.

Notre Primatiale est donc, sous ce rapport, un curieux spécimen de ces monuments symboliques qui paraissent si étranges lorsqu'on ne les a pas étudiés,

Cependant, on peut être étonné de voir que, contrairement

Digitized by Google

aux prescriptions liturgiques, le signe de la Rédemption ait été relégué au fond du rond-point, au lieu d'occuper la place d'honneur que l'inspiration religieuse lui avait si dignement préparée.

La hauteur de l'abside une fois déterminée, tout le reste de la construction devait s'y rapporter : on établissait alors les clochers sur les transepts en calculant le point culminant des voûtes de manière à laisser libres au-dessus, deux étages nécessaires pour y instaler la sonnerie.

Vous voyez, Monsieur, que ce qui vous semble un vice de construction est tout naturellement l'exécution logique d'un plan mûrement élaboré, et loin qu'il soit *urgent d'y remédier* ce serait, au contraire, une folie que de vouloir y porter la main.

En proposant de relever la voûte du chœur seulement *à peu près* au niveau de celle de la grande nef, vous ne vous êtes pas rendu compte bien certainement, Monsieur, des difficultés et des complications auxquelles donnerait lieu une telle entreprise, car vous ne vous y seriez pas même arrêté.

Ainsi, d'abord, il faudrait nécessairement élever les deux transepts, et, par conséquent, modifier les étages supérieurs des deux clochers ; puis reconstruire les arcs-boutants qui maintiennent la voûte de l'abside, en supposant, toutefois, que les culées pussent, tout en supportant une élévation de plusieurs mètres, présenter assez de résistance à la butée des arcs réédifiés, et procéder, enfin, à la réfection de toutes les fenêtres qui se trouveraient sur la ligne des travaux à exécuter.

On peut donc, sans être taxé d'exagération, estimer qu'une restauration de cette importance équivaudrait à une reconstruction totale de l'abside et des transepts, surtout si on y ajoute votre *coupole en style de transition*, car vous dites : « *Afin de ne « pas surcharger les quatre piliers cardinaux du transept qu'il « serait, du reste, possible de renforcer, en les triplant, on « pourrait construire cette coupole* »

Or, je vous le demande, Monsieur, comment serait-il possible, d'abord, de *tripler* les piliers cardinaux, sans reconstruire les arcades auxquelles ils correspondent, des nefs latérales, de la

Digitized by Google

grande nef, des transepts et du chœur, et ensuite de loger cette masse énorme des bases des piliers, ainsi *triplés*, dans l'espace, relativement trop restreint, de l'axe d'une pile à l'autre : il faudrait aussi élargir les travées !...

Vous n'ignorez pas d'ailleurs, Monsieur, que tout est logique dans l'admirable architecture de nos monuments religieux : tout s'enchaîne, tout se lie : on ne saurait impunément introduire la moindre réforme dans cet étonnant équilibre de forces qui agissent en sens contraire, qui se contrebutent les unes par les autres; il suffirait d'une erreur de calcul dans une poussée ou dans une résistance pour le rompre à l'instant et entraîner la ruine de l'édifice.

C'est à quoi l'on s'exposerait, si l'on voulait tenter, sans une reconstruction *ad hoc*, l'essai de votre *coupole portée sur des sections de voûte en cul de four*; reconstruction bien autrement importante que celle qui concerne simplement le relèvement de la voûte du chœur, puisqu'elle exigerait la réfection, dans d'autres conditions de solidité, de tous les arcs des transepts et de l'abside, et de tout le système butant à l'extérieur.

Involontairement, Monsieur, on est effrayé des dépenses que nécessiterait la réalisation de tous vos projets d'embellissements pour la vieille basilique lyonnaise ; mais si on laisse un moment de côté la question financière pour n'envisager toutes ces transformations qu'au point de vue artistique, on n'ose, en vérité, songer aux conséquences désastreuses qui en résulteraient pour l'histoire de notre architecture nationale.

Sans doute, Monsieur, les restaurations monumentales sont trop complexes pour que l'on puisse toujours les exécuter dans un sens ou dans un autre, d'une manière absolue, mais néanmoins il est un principe posé par la raison et dont on ne doit pas s'écarter, c'est de n'altérer en rien, quel qu'il soit, le caractère particulier à chaque époque qui se révèle dans la construction d'un édifice. En suivant une marche contraire, on arriverait bientôt à rendre impossible la classification des styles, et l'étude des constructions anciennes ne serait plus, en réalité, qu'un chaos perpétuel, ou, pour mieux dire, elle deviendrait impraticable.

Digitized by Google

Dans l'intérêt même du monument dont vous avez pris généreusement la défense, j'ai cru devoir rectifier ce qui m'a paru inexact dans quelques-unes de vos appréciations, et combattre ce qui ne pouvait se réaliser, en fait de restauration, qu'aux dépens de sa belle architecture et de ses vieux souvenirs.

Mais tout en regrettant, Monsieur, de ne pas me trouver avec vous en conformité d'opinion sur certaines questions archéologiques, je ne puis que rendre justice à l'esprit judicieux d'observation qui se révèle dans l'ensemble de votre intéressant article en faveur du plus important édifice de notre cité, si digne, d'ailleurs, à tous égards, de l'attention des savants et de la prédilection des artistes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CHARLES VAYS.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

DE

RENTRÉE DES FACULTÉS

ET DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

DE LA VILLE DE LYON.

—

Le 27 novembre 1856, la séance solennelle de rentrée des Facultés de théologie, des sciences et des lettres et de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. de la Saussaye, membre de l'Institut, recteur de l'Académie, assisté de MM. Vivien, Laville, Gisclard et Aubin, inspecteurs de l'Académie.

MM. les Fonctionnaires et Professeurs du Lycée Impérial s'étaient empressés de se joindre à ceux de l'enseignement supérieur.

M. le Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, M. Reveil, vice-président du Corps législatif, M. le Premier Président, et M. le Procureur-Général de la Cour impériale, M. le général du Montet, M. le Président du tribunal, civil M. le Président du tribunal de commerce, M. le Maire du premier arrondissement, M. l'abbé Beaujolin, vicaire-général du diocèse, M. le Receveur-Général, M. Royé-Vial, conseiller-général, président de la Société pour l'instruction élémentaire, M. le Payeur du département, plusieurs ecclésiastiques et plusieurs fonctionnaires des divers ordres de l'administra-

Digitized by Google

tion publique, étaient présents à cette cérémonie universitaire qui avait attiré un auditoire nombreux.

M. le Recteur, ouvrant la séance, a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Il y a un an, dans cette enceinte et pour une solennité pareille à celle qui nous réunit, vous veniez, avec un bien concevable empressement, écouter la voix aimée de mon prédécesseur. Si paternels étaient les accents de sa parole, si élevés, si profonds ses enseignements, qu'ils avaient le privilége de pénétrer toutes les âmes, de se graver dans toutes les mémoires. Puis, par une longue carrière noblement parcourue, M. Noirot appartenait tout entier à votre ville. Dans les chaires du professorat comme dans la plus haute position de cette Académie, il avait distribué le savoir, fécondé l'instruction, dirigé le corps enseignant placé sous ses ordres, ce corps si digne d'un tel chef, et où il aimait tant à voir arriver ceux qui avaient été ses élèves. Plusieurs des générations studieuses de ce pays sont ses enfants intellectuels, pour ainsi dire. Aussi, appelé par la bienveillance de l'Empereur à siéger à cette place, honorée par un si noble apostolat universitaire, j'éprouve une frayeur bien naturelle, et je réclame de vous, Messieurs, un sentiment dont n'avait pas besoin mon prédécesseur : l'indulgence !

Cependant quelque chose me soutient et m'encourage : c'est la conviction profonde où je suis que j'apporterai le plus grand zèle dans l'exercice de mes fonctions, le plus grand dévoûment aux intérêts qui me sont confiés ; c'est surtout mon ferme désir de marcher sur les traces de l'homme éminent que je remplace, sinon avec ses lumières, sinon avec sa science des hommes et des choses, du moins avec son

Digitized by Google

amour des saintes règles de la religion, de l'honneur et du devoir.

Cette pesante succession que me donne à recueillir M. l'abbé Noirot est le résultat, vous le savez, moins des fatigues de l'âge que de l'exercice prolongé d'un enseignement pénible, d'une administration laborieuse. Elle laisse l'ancien recteur dans cette plénitude de jours et d'intelligence qu'on aime à voir à toutes les belles vies militantes. Son absence ne doit coûter que des regrets, non des larmes.

Que n'en est-il de même d'un autre vide qui vient de se produire au faîte de cette Université, notre commune mère! Vous pressentez, Messieurs, que ma pensée se porte vers le jeune ministre, enlevé naguère par une mort si prématurée! Et, quand je parlais tout à l'heure du professeur dont il reçut ici les fortes leçons, cette comparaison a dû se présenter involontairement à tous les esprits. Qui donc, lorsque nous rouvrons, pour cette académie qui fut sienne, les routes élevées de l'instruction publique, ne se rappellerait le ministre qui fit tant pour elle, qui la dota de son nouveau plan d'études, qui releva si haut sa bannière dans un moment de péril? Si quelque chose peut consoler, dans ce grand désastre, c'est la fin de l'homme, cette fin si touchante et si chrétienne, qui est comme un suprême enseignement laissé à tous, pour cette heure où l'éternité commence. Le coup qui l'a frappé ne lui a pas permis de donner la perfection à son œuvre; mais cette œuvre ne périra pas. L'Empereur qui, devinant M. Fortoul, le prit dans nos rangs pour le mettre à notre tête, a choisi son successeur sur les siéges les plus élevés du corps judiciaire, comme pour faire voir que nous devions attendre du nouveau ministre ce qui de tout temps fut l'apanage de la magistrature française: le savoir et l'indépendance, sources de vertu, d'honneur et de justice. Le chef actuel de l'Université, fille de Charlemagne, de saint

Digitized by Google

Louis et de Napoléon, saura lui conserver le rang qui doit lui appartenir dans une grande nation et sous un prince si haut placé dans l'estime des peuples

Et quel temps plus propice pour entrer dans la voie des améliorations! Une paix glorieusement acquise nous en fait le loisir. Dans cet état de calme, le gouvernement pourra, sans crainte de troubles, apporter des perfectionnements à toutes les parties de l'administration. Certain d'avoir mérité l'estime du pouvoir, le corps enseignant s'en remet à lui du soin d'améliorer sa position. Il ne lui demande pas l'opulence, mais le bien-être. Comme vous le disait l'an passé mon prédécesseur : *C'est penser aux élèves que de récompenser les maîtres.* C'est aussi, ajouterai-je, les attacher à leur profession. C'est encore, et cette considération n'est pas des moins puissantes, appeler dans l'Université une foule de sujets pleins d'espérance. N'étant plus effrayés de la gêne traditionnelle où vécut longtemps le professorat, beaucoup de ces jeunes capacités cesseront, au moment de choisir, de se tourner vers des postes mieux rétribués, ou de s'engager dans les routes qui mènent plus sûrement à la fortune.

Cependant, Messieurs, les services que l'Instruction publique rend à la Société acquièrent, de jour en jour, une importance plus grande. Prenons d'abord la théologie.

Quand tout marche dans la voie du progrès, la théologie, cette philosophie céleste, resterait-elle stationnaire? Non, sans doute. De plus puissantes études devront préparer les jeunes lévites aux luttes de leur apostolat; un champ sans limites lui est ouvert. D'une part, la civilisation, armée de la vapeur, fait tomber une à une les barrières qui séparent les peuples. Devant cet instrument de la Providence vont cheoir les grandes murailles, s'abaisser les clôtures hermétiques, s'ouvrir tous les rivages. D'autre part, des perturbations sociales répétées ont altéré, sur plusieurs points de notre

Digitized by Google

occident, les saines notions de la religion et de la morale. Et, tandis que nos vieux peuples, agités, écoutent la parole sacrée, qui retrempe et pacifie les âmes, la main de Dieu livre à de nouveaux Irénées, à de nouveaux Hilaires les races barbares, les populations immobiles. La chrétienté, qui ne peut pas, qui ne doit pas périr, a besoin que ces nations sans nombre entrent dans la civilisation par cette porte évangélique où se déposent l'hostilité du payen, et la férocité de l'idolâtre.

Les Sciences, dans le vaste mouvement de perfectionnement matériel qui emporte le siècle, ne restent plus à l'état purement spéculatif. Les études à huis clos des illustres académiciens, racontés par Fontenelle, ne sont plus comprises. La civilisation exige aujourd'hui que les théories de la science se fassent aussitôt pratiques. L'industrie en réclame incessamment des procédés meilleurs, des applications usuelles, et le peuple des ateliers et des usines se presse, avide d'apprendre, aux leçons des disciples de Lavoisier et de Chaptal, de Lagrange et d'Arago.

Quant aux Lettres : elles, également, ne doivent pas se contenter de charmer leurs seuls adeptes. Il est indispensable qu'elles franchissent le sanctuaire; que, se vulgarisant dans les foules, elles aillent opposer leur force morale au torrent d'idées subversives qui menace l'Europe. C'est à elles qu'appartient, à cette heure, le devoir d'humaniser les cœurs ulcérés, d'appaiser les intelligences révoltées, de moraliser les loisirs coupables. *Conduisez-vous par l'esprit*, a dit l'Apôtre inspiré des Gentils. Oui, l'esprit où pénètre la pure lumière des lettres, *humaniores litteræ*, porte l'homme à s'observer et lui donne, dans toutes les actions de sa vie, cette noble pudeur qui le préserve de l'enivrement des passions.

Cet élan de perfectionnement, cette puissance d'expan-

Digitized by Google

sion que notre civilisation demande à la théologie, aux sciences, aux lettres, elle la veut aussi de l'art admirable qui traite des affections des corps doués de la vie. Il est juste de le dire, la science médicale ne reste pas en arrière. D'honorables travaux, sur toutes les parties qui la composent, de grands dévouements, sur tous les théâtres de péril, prouvent qu'elle est de plus en plus digne des regards du pouvoir et du respect des nations.

Assurément, je ne surprendrai personne en disant que l'enseignement, dans la ville de Lyon, participe à tout ce mouvement de l'instruction publique. Jamais, depuis l'origine de sa civilisation, le flambeau de la science n'a cessé d'y jeter un vif éclat. La cité de Plancus fut, de tout temps, ce qu'elle est encore : un foyer d'où rayonne au loin la clarté du savoir.

La religion s'applaudit de trouver, aux lieux immortalisés par le martyre de saint Irénée, les chaires de sa Faculté de Théologie, fécondes en graves enseignements, riches en sujets, l'espoir et l'honneur de l'Église de France.

L'industrie, la mécanique, les arts, la science pure, elle-même, doivent à la Faculté des Sciences des applications ingénieuses et des découvertes approuvées du monde savant.

La Faculté des Lettres, digne de l'ancienne renommée de cette école, déjà fameuse au temps des premiers Césars, attire encore, par la grandeur de ses leçons et l'autorité de ses maîtres, une jeunesse nombreuse aux bords réunis de la Saône et du Rhône.

Des noms, que les lauriers de l'illustration médicale revendiquent, sortent de ce pays où notre École de Médecine perpétue avec bonheur les saines traditions de la science.

La ville de Lyon voudra féconder cet heureux développement de l'instruction qui la glorifie ; un jour, nous

Digitized by Google

l'espérons, s'élèvera, dans ses murs, un palais universitaire, digne de la seconde capitale de l'Empire. Nous vivons dans un temps où les grandes choses ne se font pas attendre, car le pouvoir qui les inspire, sait trouver les hommes qui les exécutent. Lyonnais ! ce que vous faites pour l'instruction, l'instruction vous le rend au centuple. C'est à l'instruction, à l'intelligence, comme au courage d'un simple religieux que vous devez l'industrie sérifère, l'une des principales sources de votre prospérité. Cette industrie a été perfectionnée, agrandie par plusieurs enfants sortis de votre sein ; vous en jouissez pleinement aujourd'hui. Vous vêtiriez Salomon dans toute sa gloire, et vous n'êtes vaincus, dans votre art, que par l'ouvrier sublime qui donne leurs vêtements aux fleurs de la prairie, *qui ne travaillent ni ne filent.*

Mais l'homme est promis au travail. Chaque vie humaine a sa tâche qui l'attend. Quant à nous, universitaires, nos efforts témoigneront peut-être un jour que la nôtre fut remplie. Aura-t-elle une influence heureuse sur les destinées du pays de France ?... Nous n'en saurions douter. Il faut avoir foi dans notre œuvre, en partant de ce principe, qu'un peuple tire sa durée, reçoit sa grandeur d'une bonne et morale éducation.

Après l'allocution de M. le Recteur, MM. les Doyens des Facultés et M. le Directeur de l'École de médecine ont lu successivement leurs rapports sur l'état des études et le résultat des examens dans chacun de ces établissements d'instruction supérieure.

Nous donnons à nos lecteurs les discours de M. Tabareau, doyen de la Faculté des Sciences, et de M. Bouillier, doyen de la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. TABAREAU.

MESSIEURS,

La vie de l'homme s'écoule, toujours partagée entre les regrets du passé et les espérances de l'avenir.

Il y a peu de temps encore, nous apprenions la perte, vivement ressentie dans notre cité, du ministre dont la jeunesse avait appartenu à votre collége, dont les premiers succès avaient reçu vos applaudissements dans les solennités universitaires. A peine M. Fortoul avait-il jeté les bases d'une nouvelle éducation nationale, plus large, plus en harmonie avec les besoins de notre époque, que la mort le frappait, laissant à d'autres intelligences, à d'autres dévoûments, le soin de continuer son œuvre.

Aujourd'hui, l'absence de M. l'abbé Noirot, dans cette séance solennelle de rentrée, vous annonce que d'unanimes regrets ont dû accompagner dans sa retraite le prêtre vénérable dont les hautes lumières et le noble caractère inspiraient tant d'estime et de respectueuse sympathie.

Mais, je viens de le dire, l'espérance reste toujours au fond du cœur de l'homme.

Cette espérance, Monsieur le Recteur, c'est en vous que nous la plaçons. C'est à vous que nous demanderons les encouragements qui échauffent le zèle, et le bienveillant intérêt auquel nous avait habitués l'indulgente bonté de votre prédécesseur.

Nous comptons sur votre appui, parce que vous fûtes, une première fois, l'élu du ministre que nous regrettons, et qui a élevé si haut la mission des Facultés; parce que l'éminent magistrat, qui a été jugé digne de lui succéder

Digitized by Google

dans l'accomplissement de grands desseins, vous a placé à la tête de notre Académie; parce que, enfin, vous appartenez à la compagnie savante, dans laquelle s'est concentrée la gloire scientifique et littéraire de la France, et que, membre de l'Institut, vous avez bien voulu vous associer à nos modestes travaux.

Ce n'est pas dans le compte-rendu trop succinct que j'ai à faire aujourd'hui de la partie scientifique de nos enseignements, que je puis espérer faire valoir tous les droits que nous pouvons avoir à votre estime; mais, en jetant les yeux sur les nombreux auditeurs de nos cours accourus dans cette enceinte, il m'est sans doute permis de trouver, dans un empressement si général, un précieux témoignage de l'utilité de notre mission et de l'indulgente approbation dont nous avons été jugés dignes.

L'enseignement des Facultés des Sciences a reçu, dans ces derniers temps, une utile extension.

On nous a demandé, non seulement d'initier les intelligences d'élite aux plus hautes théories des sciences et à leurs conceptions les plus élevées, mais encore de venir en aide au travail industriel et manufacturier du pays, par l'enseignement des applications des sciences aux arts et aux métiers.

La continuation de nos cours d'instruction supérieure, et les conférences ouvertes cette année pour la préparation à la licence, ont satisfait à la première partie de notre tâche. La limite, imposée à nos programmes par les prescriptions universitaires, a seule pu nous arrêter dans des expositions scientifiques pleines d'attrait pour nous.

C'est dans l'école des sciences appliquées, annexée à notre Faculté, que nous avons inauguré nos enseignements d'application.

En vous reportant, Messieurs, à la solennité qui nous

Digitized by Google

réunissait l'année dernière comme aujourd'hui, vous retrouverez, peut-être, le souvenir de l'appel que je faisais à la jeunesse lyonnaise. Vous vous rappellerez surtout la confiance avec laquelle j'attendais les jeunes disciples, en faveur desquels le nouvel enseignement préparatoire aux arts et aux métiers avait été institué.

Cet appel, je suis forcé d'en faire l'aveu, n'a pas été entendu. Le désir d'une émancipation prématurée l'a emporté sur de sages inspirations, et huit étudiants seulement sont venus nous demander une instruction que nous aurions été heureux de pouvoir rendre plus générale.

Jeunes gens, qui vous montrez si peu empressés de recourir à l'assistance des Facultés, s'il vous faut des exemples plus puissants que ma faible voix, pour vous inviter à l'étude, écoutez le récit de la séance d'inauguration de l'école des sciences appliquées de Nantes.

L'année dernière, cette ville, dont l'importance manufacturière est loin d'égaler la nôtre, fêtait l'inauguration du nouvel enseignement, accueilli par vous avec tant de froideur.

La jeunesse des écoles, les chefs des manufactures, les magistrats de la cité, les représentants élevés de l'Université, tous réunis dans une même pensée d'espérance, assistaient à cette fête des sciences et de l'industrie.

Un vénérable évêque appelait les bénédictions du ciel sur l'institution naissante, et adressait à Dieu la prière d'éclairer des lumières de l'éternelle vérité ceux qui devaient révéler les secrets des sciences dans la nouvelle école.

Ces hauts encouragements ne resteront pas stériles, et bientôt, je l'espère, une louable émulation parmi les jeunes étudiants de notre cité, attirera sur l'institution que nous fondons, des faveurs que l'administration municipale sera heureuse d'accorder à de plus nobles efforts.

Digitized by Google

Messieurs, je n'arrêterai pas plus longtemps votre attention sur les difficultés qu'il ne nous a pas été donné d'éviter la première année de la fondation d'un nouvel enseignement. Votre bienveillant intérêt me sera d'ailleurs plus sûrement acquis en vous entretenant de professeurs que vous aimez, et des faveurs qui ont dignement récompensé leurs utiles travaux. L'année dernière, M. Seringe recevait la décoration de la Légion-d'Honneur, à laquelle une vie consacrée tout entière à l'étude lui donnait tant de droits. Cette année, la même distinction a été obtenue par M. Bineau, que recommandaient d'importantes découvertes en chimie, le succès de son ensignement, et l'estime pleine de sympathie que vous lui avez accordée.

Parmi les nombreux travaux dont mes collègues ont enrichi les sciences, je signalerai, en première ligne, les savantes études entreprises par M. Fournet sur la question des inondations, à laquelle se rattache aujourd'hui un si douloureux intérêt.

Cette forte intelligence, cet esprit si familiarisé avec les grands phénomènes de la nature, ne pouvaient rester inactifs au milieu des désastres qui viennent de nous frapper. Il fallait, avant d'entreprendre, à Lyon, les travaux défensifs que le génie de l'homme ne sera pas impuissant à opposer au plus terrible des fléaux, signaler les causes géologiques et météorologiques des crûes extraordinaires de la Saône et des débordements dévastateurs du Rhône. C'est ce que notre savant collègue, répondant à l'appel du premier magistrat de la cité, a accompli, au moment même où notre émotion était si profonde, alors que l'auguste souverain de la France donnait au monde un magnifique exemple de sublime dévoûment.

Je dois à présent reporter votre intérêt sur les jeunes candidats aux grades universitaires, dont les succès font la

Digitized by Google

joie des familles et le légitime orgueil de nos institutions d'enseignement.

Le grade élevé de la licence ès-sciences, si difficile à obtenir, a été conféré à MM. Marty, Paquier et Raoul de Cazenove. Les deux premiers candidats trouveront, dans les diplômes dont ils ont été jugé dignes, de puissants titres de recommandation dans la carrière de l'enseignement à laquelle ils se destinent. M. Raoul de Cazenove a été reçu avec la même distinction; qu'il me soit permis d'ajouter que la Faculté a été heureuse de pouvoir donner cette marque de haute estime scientifique à ce jeune savant, qui, pouvant prétendre à de faciles avantages par sa position dans le monde, a préféré conquérir, par l'étude et par de difficiles épreuves, des titres plus légitimes à la considération publique.

Les épreuves du baccalauréat ès-sciences ont été subies par cent cinquante-six candidats, et, sur ce nombre, la Faculté n'a pu prononcer que soixante et une admissions.

Parmi les candidats admis, je signalerai, comme les plus dignes de vos félicitations, MM. Rondepierre, Ribot, Guerby, Lethier, Cadel, Dumarché, qui ont obtenu la mention *très-bien;* et MM. Guillard, Bonnard et Buffard, qui ont mérité la mention *bien.*

L'ajournement de quatre-vingt-quinze candidats sur cent cinquante-six a dû causer bien des tristesses, peut-être aussi quelques plaintes sur la sévérité des examinateurs. Je dirai, aux jeunes étudiants qui n'ont pas réussi, que nous nous attendions cette année aux déceptions qui les affligent. Ils sont venus à nous au moment où, pour la première fois, les épreuves du baccalauréat embrassaient le programme entier des nouvelles études, et, trop confiants dans les réceptions plus faciles de ceux qui les avaient précédés, ils ne pouvaient apprendre que par leur propre expé-

Digitized by Google

rience, quel surcroît d'études leur était imposé pour surmonter de nouvelles difficultés.

Qu'ils ne se laissent pas aller à un funeste découragement! Encore quelques efforts, et, aussi heureux que leurs devanciers, ils témoigneront, à leur tour, de l'intérêt et de l'indulgence que nous saurons toujours concilier avec la sévérité de nos devoirs.

DISCOURS DE M. BOUILLIER.

MESSIEURS,

Comment une aussi grande assemblée daignera-t-elle accueillir les chiffres, les petits détails, les sèches analyses qui sont la matière ordinaire et obligée de ce modeste compte-rendu ? Cependant, je me confie en votre indulgence et j'espère intéresser, sans beaucoup d'art ni d'éloquence, sinon tous, au moins quelques-uns, en reconnaissant parmi vous nos auditeurs les plus assidus et les plus bienveillants, en voyant toute cette jeunesse avide d'entendre et de mettre à profit nos jugements sur ses devanciers.

Si l'on compare cette année les résultats des examens dans les deux Facultés, cette réputation peu méritée de sévérité excessive qui a fait de nous pendant longtemps une sorte d'épouvantail, va bientôt passer du côté de la Faculté des sciences.

Pour la première fois, depuis plusieurs années, j'ai la satisfaction d'annoncer que le nombre des admissions, quoique notre mesure soit toujours la même, est presque égal à celui des ajournements. 145 candidats seulement se sont présentés, 67 ont été admis, 78 ajournés, plus des deux tiers pour les compositions. Nous avons donné huit mentions bien : une, à la session de décembre, à M. Gairal, une,

Digitized by Google

à la session d'avril, à M. Collier, et six, à la session d'août, à MM. Lioud, Bernard, Delmont, Damais, Gardet, Mallet. Deux candidats ont obtenu la mention très-bien, M. Bernard de l'Institution des Chartreux et M. Perroud du Lycée de Mâcon. L'examen de M. Perroud est un des meilleurs dont la Faculté ait gardé le souvenir.

Nous avons cru remarquer une légère amélioration dans les compositions françaises et même dans les compositions latines. Il y a un peu plus de sens et de méthode dans les compositions françaises; il n'y en a pas davantage dans les compositions latines, où il semble qu'on s'en croie tout à fait dispensé, mais il y a un peu moins de fautes grossières contre la langue et la grammaire. Toutefois, la principale cause de cette diminution progressive des ajournements, depuis deux ou trois années, c'est le grand nombre d'élèves médiocres ou paresseux qui, prenant étourdiment le parti des sciences, sans autre vocation que celle de finir plus tôt ou de travailler moins, au lieu de se faire ajourner par nous, comme autrefois, vont se faire ajourner par nos collègues de la Faculté des sciences. Ils savent maintenant, par une triste expérience, que les deux Facultés, animées du même esprit, tiennent haut leurs grades et que, d'un côté comme d'un autre, on ne peut réussir qu'avec un peu de vocation et beaucoup de travail.

Je voudrais bien, suivant mon usage, venir en aide aux futurs candidats qui m'écoutent, en signalant les principaux écueils contre lesquels ont échoué ceux qui les ont précédés; mais que dire, que depuis huit ans, déjà je n'aie pas dit, et comment aborder de nouveau un pareil sujet, sans tomber dans d'inévitables répétitions? Cependant voici encore un nouvel avis qu'il est bon de leur donner. Passe encore d'être indulgent pour le grec et le latin, mais devrions-nous l'être pour le français? Est-ce assez de renvoyer celui qui

Digitized by Google

écrit mal et ne devrions-nous pas renvoyer celui qui écrit et prononce plus mal encore? Ces fautes contre la langue et la prononciation nous paraissent surtout choquantes dans la bouche des élèves d'un lycée. Où donc enseignera-t-on et où apprendra-t-on à bien parler français sinon dans les établissements de l'Etat? Au milieu des locutions vicieuses et de l'accent plus ou moins mauvais de telle ou telle province, le Lycée doit être comme une sorte d'oasis de bonne prononciation et de bon langage, et tous les maîtres, depuis le premier jusqu'au dernier, doivent en donner sans cesse le précepte et l'exemple.

Que le travail excessif, les veilles, les tours de force désespérés et trop souvent inutiles, de certains candidats, à la veille des examens, ne soient pas une leçon perdue pour ceux qui les suivent. Je le leur dirai encore: songez de bonne heure au baccalauréat ou plutôt, faites mieux, n'y songez pas; n'y songez pas, mais songez à étudier chaque chose en son temps et en son lieu, faites de bonnes études et un jour, sans vous en douter, vous vous réveillerez bacheliers et bacheliers avec des boules blanches.

A ce conseil j'en ajoute un autre que j'adresse aux parents non moins qu'aux jeunes gens. Sans doute, dans les études, on ne doit pas faire abstraction de l'utilité; mais, prenez-y garde, il y a deux sortes d'utilité, l'une universelle, absolue, qui est le perfectionnement de la raison; l'autre spéciale, secondaire, qui n'a que des usages bornés, qui varie suivant les temps, les modes, les individus. Il faut travailler à concilier l'une avec l'autre; mais sacrifier la première à la seconde, c'est folie. Le perfectionnement de la raison, voilà ce qui supplée à tout, et ce à quoi rien ne supplée; voilà ce qui importe également à tous; voilà ce qui jamais ni ne s'oublie ni ne se perd, quand tout le reste échappe et souvent sans retour, l'esprit n'ayant pas de voie pour

Digitized by Google

ressaisir ce qu'il retenait seulement par la mémoire et non par le raisonnement. Tel est donc le but où il faut tendre, soit par les sciences, soit par les lettres.

Les examens de licence ont été plus nombreux et ont aussi donné de meilleurs résultats que les années précédentes. M. l'abbé Jacquemet a été reçu à la session d'avril ; M. Domeck, M. Blanc et M. Jarrige, maître répétiteur à St-Etienne, à la session d'août. M. Domeck s'est distingué par la pureté, par l'élégance et par la facilité de ses compositions latines. M. Blanc, maître répétiteur au Lycée de Lyon, s'est fait aussi remarquer par une bonne composition latine. Tous deux avaient suivi nos conférences d'où est sorti encore un troisième licencié, M. Boël, maître répétiteur au même lycée, reçu par la Faculté de Grenoble.

Ainsi, dès la première année, nos conférences ont porté des fruits et à l'avenir elles en porteront, je l'espère, de plus grands encore. Leur succès est une affaire d'amour-propre pour la Faculté tout entière dont elles sont l'œuvre commune. Mais peut-être, malgré ce que j'ai dit l'année dernière, ne sont-elles pas encore assez connues, et ne sait-on pas assez ce qu'elles peuvent avoir d'utilité et d'intérêt non seulement, cela va sans dire, pour un candidat à la licence, mais pour tout bachelier qui, ayant gardé le goût de l'étude, voudrait se perfectionner dans l'art d'écrire et dans les études classiques.

Nous voilà pour la première fois au terme de cette période triennale dans laquelle, vous ne l'avez peut-être pas oublié, un règlement, qui date de trois ans, nous oblige de comprendre et de partager tout notre enseignement. Il nous faut donc retourner en arrière et recommencer la route déjà parcourue. J'ai bien peur que ce retour en arrière et cette triennalité ne soient pas en tout point du goût d'un public qui, nous en sommes sûrs, préfère l'histoire

Digitized by Google

de la littérature du XVIIe ou du XVIIIe siècle à celle du XVIe siècle, l'histoire moderne à l'histoire ancienne, et qui, ne se renouvelant pas tous les trois ans, a peut-être l'appréhension de nous entendre dire deux fois les mêmes choses. Que cependant il se rassure, il n'aura pas à courir ce dernier inconvénient, qui serait le plus grave de tous; le règlement triennal nous oblige quelquefois à passer de sujets et d'époques d'un plus grand intérêt à des sujets et à des époques d'un intérêt moindre, mais heureusement il nous laisse assez de liberté, et nous en userons, pour donner de la variété à nos leçons et pour que nos auditeurs puissent nous rester fidèles plus de trois ans, sans avoir à redouter la répétition du même cours.

Il nous serait sans doute moins pénible de répéter exactement tous les trois ans les mêmes leçons, et même à cette condition d'en faire un plus grand nombre, comme les professeurs des universités allemandes, dont des personnes mal informées nous opposent l'exemple. Mais, dans l'intérêt de nos auditeurs et aussi dans celui de notre esprit, nous aimons mieux cette variété qui nous oblige sans cesse à des études nouvelles. Ceci me rappelle un mot du célèbre médecin Barthès : un jour, à un de ses élèves dont il avait à cœur l'avancement intellectuel, il donnait le conseil de faire des cours. — Sur quoi ? demande celui-ci. — Sur ce que vous ne savez pas, répond Barthès. En effet, Messieurs, la recette est excellente, et pour bien apprendre soi-même, il n'est pas de meilleur moyen que d'être obligé d'apprendre aux autres.

Quand vous voudrez bien faire une visite au palais St-Pierre, où déjà nos cours ont commencé, voici les questions principales que vous nous entendrez traiter.

Le professeur de littérature ancienne, qui doit embrasser à la fois dans son enseignement les deux littératures grecque et latine, reviendra des siècles de leur déca-

Digitized by Google

dence à leurs origines et à leur brillante et féconde jeunesse. Homère, la question homérique, l'analyse et la comparaison de l'Iliade et de l'Odyssée; Hérodote avec toutes les questions d'art ou d'histoire qui s'y rattachent, seront le sujet principal des leçons consacrées à la littérature de la Grèce. Plaute représentera la littérature latine. Le professeur analysera un certain nombre de ses pièces, traduira les passages les plus saillants, fera une étude particulière de la latinité; enfin il en tirera des considérations sur les mœurs et sur l'état social de cette époque.

Le professeur de littérature française quittera le XVIIe siècle pour reprendre le XVIe. Mais au lieu de ne faire que l'histoire de la poésie, comme il y a trois ans, il embrassera tout le mouvement littéraire de cette période. Il fera voir l'influence de la Renaissance grecque et latine sur le développement de la langue et des idées, sur la jurisprudence, sur la philosophie et sur la politique elle-même; passant rapidement sur les personnages et sur les œuvres secondaires, il s'arrêtera à Rabelais, à Calvin, à Amyot, à Montaigne, à Charron, à Bodin, au chancelier l'Hôpital, à l'historien de Thou. En poésie, il étudiera Ronsard et son école; il distinguera et mettra en présence deux traditions poétiques : la tradition gauloise de Villon et la tradition de la Renaissance proprement dite personnifiée dans Ronsard. Il finira par un jugement sur la réforme dont Ronsard est l'auteur, et par un tableau de ce que doivent la langue et la littérature française aux prosateurs et aux poètes de la Renaissance.

Le professeur d'histoire abandonnera l'histoire de France au temps d'Henri IV pour l'histoire ancienne. Mais il a su choisir un sujet, Rome au dernier siècle de la république et au premier siècle de l'empire, qui, pour l'intérêt comme pour la grandeur, égale tous ceux de l'histoire moderne. C'est la grande

Digitized by Google

époque de l'histoire romaine, celle des Gracques, de Marius, de Sylla, de Pompée, de Cicéron, de César, d'Auguste et de ses premiers successeurs. C'est aussi la grande époque des lettres romaines ; ce qui est un point de vue de la plus haute importance, car dans les écrits de Cicéron et de tant d'autres Romains illustres, nous avons autant de vivants témoignages de l'esprit du temps. A cette même époque se présente un fait unique dans l'histoire de l'antiquité, celui de l'alliance des mémoires contemporains avec l'histoire écrite après coup. L'histoire elle-même, écrite souvent par des acteurs tels que César ou par des juges tels que Tacite, s'offre à nous avec des caractères exceptionnels ; on peut donc dire que la plus grande partie de ce cours sera consacrée à analyser des chefs-d'œuvre. Le professeur étudiera les institutions romaines et les vicissitudes qu'elles subirent, mais il recherchera surtout quelles furent les vues, la conduite, le langage, les illusions même des partis dans ces luttes dont le dénoûment a été l'ère impériale. Ces questions ont été mises de nouveau, pour ainsi dire, à l'ordre du jour ; elles tiennent en éveil l'attention de tout le public lettré, elles sont résolues diversement au gré des passions politiques ; le moment est donc propice pour les porter dans les chaires du haut enseignement et pour les y résoudre, les textes à la main, avec l'impartialité de l'histoire.

M. Heinrich transportera ses auditeurs de l'Italie en Espagne. Il étudiera le théâtre espagnol au XVIe et au XVIIe siècle, au temps de Lope de Vega et de Caldéron. Après une rapide exposition des origines du théâtre espagnol, qui remonte jusqu'aux vieilles traditions héroïques de l'Espagne, aux romanceros qui célèbrent les exploits du Cid, il analysera les pièces de Cervantes et rapprochera les essais dramatiques de ce grand poète de plusieurs passages du Don Quichotte. En étudiant Lope de Vega, il donnera les caractères

Digitized by Google

du théâtre espagnol, il montrera les différences qui le séparent des autres théâtres modernes et qui en font une littérature profondément nationale. Toutefois, malgré sa bizarre originalité, cette littérature a aussi des beautés qui ont excité l'admiration de la France et inspiré nos plus grands poètes. Le professeur appréciera particulièrement l'influence du théâtre espagnol sur la littérature française du XVIe et du XVIIe siècle, sur Rotrou, sur Corneille et sur Molière. La fin du cours sera consacrée à l'étude des drames religieux et particulièrement des Autos sacramentales de Caldéron. De cette littérature mystique transportée sur le théâtre, il rapprochera quelques passages des grands écrivains religieux espagnols, de sainte Thérèse et de saint Jean de La Croix.

Le sujet du cours de philosophie doit être pris dans la psychologie. Le professeur traitera des rapports de la psychologie et de l'ontologie, il montrera que la conscience, dont plusieurs écoles ont méconnu la portée, atteint non seulement des phénomènes, mais notre être propre, non seulement notre être propre, mais l'être même de Dieu, et qu'en conséquence les deux grandes vérités de la spiritualité de l'âme et de l'existence de Dieu ne sont pas des vérités de raisonnement, mais des vérités d'aperception immédiate qui ne nous échappent qu'en raison même de leur simplicité. A la question de la nature de l'âme, il joindra celle des rapports du moi et du principe vital. Il montrera ensuite l'existence de Dieu enfermée dans l'idée même que nous en avons, dans l'idée de l'infini toujours présente à la conscience, parce qu'elle est en une corrélation nécessaire avec l'idée de nous-mêmes, et constituant à elle seule la raison universelle qui relie entre elles, autour d'un centre fixe de vérités immuables, toutes les intelligences. Comment concilier cette immobilité et cette unité de la raison avec la variété et la perfectibilité des âmes humaines et du genre

Digitized by Google

humain, telle est la question qui sera traitée en dernier lieu?

Malgré cette analyse trop abrégée par laquelle, bien malgré moi, j'amoindris et je dessèche les programmes de mes collègues, j'espère que ces sujets vous paraîtront dignes de la Faculté et propres à retenir, en dépit de cette phase défavorable de la triennalité, notre public de l'année dernière. Depuis longtemps, au moins pendant la saison d'hiver, les cours de la Faculté n'avaient eu un si grand nombre d'auditeurs. La salle s'est trouvée trop petite pour le cours d'histoire, et elle a été le plus souvent remplie aux cours de littérature française et de philosophie. Sous le jeune et zélé successeur de M. Eichhoff, M. Heinrich, la clientèle du cours de littérature étrangère s'est accrue et sans doute s'accroîtra encore.

De quel droit et par quelle étrange inconvenance me permettre de critiquer un auditoire, le plus attentif, le plus bienveillant peut-être dont aucune autre Faculté puisse se vanter? J'oserai cependant lui faire le reproche, singulier au premier abord, d'avoir pour nous beaucoup trop de respect, je veux dire de paraître craindre outre mesure de nous troubler dans notre dogmatisme et notre quiétude. Pourquoi nous ménager de la sorte? pourquoi ne pas nous adresser plus souvent des questions, des objections, même des critiques? Ce n'est pas assez que la vie descende du professeur à l'auditoire, il faut aussi qu'elle remonte de l'auditoire au professeur.

Nous aimerions surtout parler à la jeunesse, mais, nous devons l'avouer, la jeunesse n'entre que pour une faible proportion dans la plupart de nos auditoires. Nous entendions il y a quelque temps, un illustre écrivain s'écrier dans un fort spirituel accès de mauvaise humeur contre la jeunesse d'aujourd'hui : « Il n'y a plus de jeunes gens ! » En vérité, nous aussi nous serions tentés de le croire. Ne voyez-vous pas l'indifférence aux choses de l'esprit, comme une

Digitized by Google

contagion funeste, gagner de proche en proche les jeunes intelligences? Si on étudie encore, ce n'est plus que pour quelque profit immédiat, pour un grade obligé ; le grade obtenu, c'en est fait pour toujours des études et des livres. Où sont-ils encore ceux qui, par amour désintéressé de l'étude, se donnent aux sciences et aux lettres? où sont-ils ceux qui se passionnent pour quelque question de littérature ou de philosophie? Est-il donc besoin de rappeler, après tant d'autres le passage fameux de Cicéron : « Hæc studia adolescentiam alunt ? » En l'absence de ces nobles préoccupations de l'intelligence, où sera la diversion, le contre-poids aux basses passions, à la cupidité? Que ne nous est-il donné de lutter plus efficacement contre un si grand mal et d'entretenir ou de rallumer quelques étincelles dans ces âmes où l'on voit si promptement tout languir et s'éteindre, sauf l'ardeur du gain et du plaisir ? C'est le but, Messieurs, de tous nos efforts ; c'est le but que nous poursuivons dans nos chaires et dans nos livres, chacun dans sa sphère, chacun dans la mesure de son talent et de ses forces.

Il est donc bien temps que la Faculté soit délivrée des entraves matérielles contre lesquelles, malgré tout notre zèle, il nous est impossible de lutter victorieusement. N'est-il pas étrange que depuis bientôt vingt ans, nous soyons condamnés à faire des cours pour le public à des heures qui ne sont pas celles du public ? Aussi, vous comprendrez l'impatience avec laquelle nous voyons s'élever ce palais de la Bourse, qui en rendant le Palais Saint-Pierre tout entier aux lettres et aux arts, nous fait espérer, en attendant l'époque plus éloignée de la construction d'une Sorbonne, d'y trouver enfin une plus large et plus digne hospitalité. A tout le moins nous et nos auditeurs, nous ne risquerons plus, comme tous les jours il arrive, d'être confondus avec la foule qu'y attire un autre culte que celui des sciences et des lettres.

Digitized by Google

Vous applaudirez, Messieurs, avec nous à des succès glorieux qui n'honorent pas seulement la Faculté des lettres, mais aussi la ville de Lyon. L'Académie française a donné le 1er prix Monthyon aux *Symphonies* de M. de Laprade que les éloges de M. Villemain, comme ceux de tous nos grands critiques, placent désormais au premier rang des poètes français de notre temps. Quelque grand que soit cet honneur, la même académie lui en avait fait, trois mois auparavant, un plus grand encore, en le choisissant pour son candidat au prix de l'empereur. Après toutes ces couronnes, que peut faire encore l'Académie française pour M. de Laprade, sinon lui ouvrir ses portes ? Aussi, sans nous laisser abuser par des sentiments de confraternité ou de patriotisme lyonnais, croyons-nous pouvoir prédire à notre collègue qu'un jour il ira s'asseoir à la place laissée vide par Ballanche.

Tout en appréciant bien haut l'honneur d'avoir pour la première fois à notre tête un membre de l'Institut (ce titre dispense de tous éloges), la Faculté des lettres, composée presque tout entière des anciens élèves de M. l'abbé Noirot, s'associe de tout son cœur aux sentiments universels d'estime et de regret qui le suivent dans sa retraite prématurée. Mais autant cette retraite nous afflige autant elle nous a peu étonnés ; M. Noirot n'avait pas ambitionné les honneurs, les honneurs, chose rare, étaient venus le chercher malgré lui ; il avait fallu qu'un ministre, qu'il pleure encore, un ministre, son ancien élève et son ami, lui fît une sorte de violence pour le décider à accepter le rectorat agrandi et élevé au niveau des plus hautes fonctions de l'ordre politique et judiciaire. Ce que M. l'abbé Noirot aimait par dessus tout, dans son excessive modestie et son goût de l'étude, c'est le silence, la retraite, la méditation, et aujourd'hui, parvenu au terme de son ambition, s'il est permis d'employer ici un mot pareil, il ne regrette rien, si ce n'est peut-être cette

Digitized by Google

chaire de philosophie du Lycée de Lyon où il a fait tant de bien, où il a laissé de si précieux souvenirs.

Tels sont les sentiments, tels ont été et tels seront les travaux de la Faculté des lettres. Mais vous aussi, Messieurs, n'oubliez pas que la Faculté des lettres à besoin de vous, qu'elle ne vit que par vous. Devant de rares auditeurs, malgré nous, nous sommes un peu froids et languissants, devant une salle remplie nous avons plus d'ardeur et de zèle. N'est-ce donc pas, me direz-vous, an professeur à faire l'auditoire et non à l'auditoire à faire le professeur? Il est vrai; mais soyez généreux avec nous, intervertissez les rôles; faites d'abord le professeur, c'est à dire, animez-le par votre présence, et peut-être vous en serez récompensés par des leçons un peu meilleures, par plus d'élévation, d'intérêt, de chaleur dans notre enseignement.

Digitized by Google

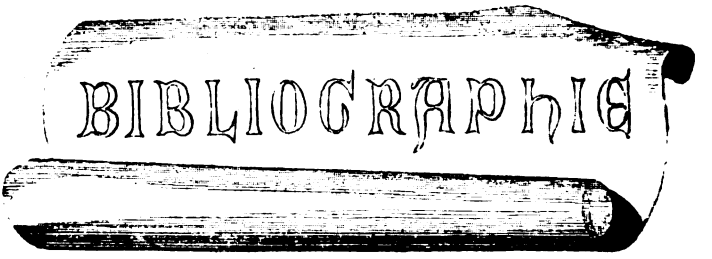

LES ÉPHÉMÈRES, sonnets par Joséphin SOULARY.

Voici un poète qui, depuis longtemps, n'en est plus à chercher sa forme ; il l'a trouvée et il lui est fidèle. M. Soulary produit peu et à de longs intervalles, premier mérite qui ne manque pas d'habileté, s'il est le résultat d'un parti pris. L'auteur des *Éphémères* n'est pas de ceux qui n'osent se présenter au public qu'à la tête d'un formidable convoi de poèmes grands et petits. Devant ceux-là qui prisent avant tout la quantité, la critique, pour les juger sainement, est souvent tentée de faire deux parts de leurs ouvrages, et de laisser alternativement un vers pour la raison et un pour la rime. M. Soulary est tout l'opposé de ces partisans de la fécondité à tout prix ; aussi ne livre-t-il cette fois à la publicité que trente-huit sonnets, un peu plus de cinq cents vers, mais cinq cents vers châtiés, choisis, richement rimés, d'une ciselure nette et vigoureuse. Dès les débuts de l'auteur, il était facile de reconnaître dans son vers une tendance à se resserrer et à se concentrer de façon à devenir le moule précis de la pensée. Cet amour de la concision devait mener M. Soulary à choisir la forme poétique la plus propre à condenser une idée et à en détacher nettement le contour. Naturellement, le *sonnet* a présenté son cadre ; quoique nous ne partagions pas l'opinion de Boileau sur les difficultés du sonnet et que « les rigoureuses lois » aient été dépassées de bien loin par les tours de force des rimeurs modernes, nous reconnaissons que le sonnet a ce grand avantage de comprimer la pensée de l'auteur, d'en réduire l'expression au strict nécessaire et de laisser au lecteur le plaisir de deviner l'auteur et de le compléter.

Digitized by Google

M. Soulary renferme presque toujours un tableau complet dans un seul sonnet; rarement il lui arrive, débordé par l'idée, d'ajouter un second sonnet complémentaire du premier, comme ces vieux maîtres qui peignaient des deux côtés leurs panneaux volants. Tels sont les sonnets jumeaux de *La Pipe* et ceux du *Casseur de pierres*, idées à double face.

Chaque vers des *Éphémères* porte plus ou moins l'empreinte de cette découpure vive et mordante qui marque les œuvres de M. Soulary à son sceau, qui les fait siennes et leur donne une originalité tranchée et indiscutable. Surtout, par dessus tout, avant tout, le poète a horreur de la cheville et du lieu commun. Haine sacrée! que tout écrivain devrait porter dans ses entrailles. N'est-ce pas assez, bon Dieu! que le lieu commun nous enveloppe, nous étreigne, nous barre à chaque instant le passage dans la vie réelle, sans le retrouver encore étalé dans les livres où nous cherchons contre lui un dernier abri?

Nous indiquerons parmi les sonnets les plus remarquables des *Éphémères*, *la Mère*, *le Fossoyeur*, *Nessus*, *Pastorale*, *Dans la plaine*, *l'Horloge*, et, pour terminer, on ne peut mieux, cette appréciation, nous citerons le sonnet *Des pas sur le sable* :

C'était un pied mignon, pied de vierge sans doute,
Mutin, cambré, furtif, se posant finement;
Pour trouver Cendrillon au bout, le prince-amant
Aurait suivi ce pied cent ans de route en route.

Un pied? non, c'en était la marque seulement.
Je verrai Cendrillon, dis-je, et, coûte que coûte,
Me voilà sur sa trace et chaque pas ajoute
A la fée idéale un nouvel agrément.

Je suivis cette empreinte, ainsi, durant deux lieues,
Tant qu'enfin j'arrivai près du lac aux eaux bleues;
Le joli pied s'était arrêté juste au bord.

De retour, nul indice! A droite, à gauche, impasse!
Cendrillon s'était-elle envolée en l'espace?
Le lac dormait profond, profond comme la mort!

Sauf « agrément » qui est faible, ce charmant petit poème résume la manière de l'auteur et donne surtout une idée de ses finales, toujours terminées par un trait court, énergique et profond.

Armand Fraisse.

Digitized by Google

LE PUBLIC AU THÉATRE,

SES HABITUDES,

SES DROITS, SES INTÉRÊTS.

—

Il s'établit depuis quelques mois à notre théâtre, comme en de plus hautes sphères, une froideur sensible entre les deux grandes parties contractantes. Artistes et public, réciproquement, paraissent vouloir reprendre la pénible attitude qui caractérise l'époque des débuts. De part et d'autre on s'attend, on s'observe; l'on semble déjà calculer les moyens d'agression et de résistance. Avant que les hostilités ne s'ouvrent, essayons d'un arbitrage : si c'est, pour l'exercer, un titre suffisant que d'en avoir deviné l'opportunité, je serai heureux par quelques simples explications d'épargner aux deux intéressés les ennuis d'une mésintelligence aussi contraire aux progrès de l'art qu'aux plaisirs publics.

L'état que je signale n'est point un fait nouveau, imprévu, exceptionnel. Sur la scène, ainsi que partout ailleurs, c'est l'effet infaillible, le constant résultat de toute prospérité trop soutenue. L'homme est ainsi créé. Pour conquérir ses droits, il crie, réclame, s'insurge, bouleverse au besoin. Sont-ils à lui? la jouissance le fait taquin, exigeant, pointilleux, despote, même aux dépens de l'objet dont il avait rêvé la possession. Constatons-le sans nous en étonner. Si la vie humaine n'est qu'un long désir, comment serait-elle autre chose qu'une longue plainte?

L'habile dispensateur de nos plaisirs lyriques n'a pu échapper à cette loi. Plus il prodigue de variété dans le répertoire, plus il déploie de zèle, s'impose de sacrifices pour compléter son personnel, pour porter le luxe intelligent de la mise en scène à un point inconnu jusqu'ici, et plus ce bizarre symptôme, ce besoin inné de mécontement devait, à un terme donné, n'im-

Digitized by Google

porte par quelle issue, faire explosion. Quant à lui, il n'a point à se plaindre. On lui tient compte de ses efforts vraiment méritoires; on suit avec une curiosité d'ami le mouvement de rénovation générale imprimé par une administration aussi loyale qu'éclairée. La mode est aux jeux de la scène. C'est un succès de caisse, croissant: et comme le disait excellemment ces jours-ci l'un de nos plus spirituels collègues : « *Il n'y aura plus cet hiver possibilité d'avoir de la place au théâtre, si l'on en juge par la difficulté qu'on a maintenant d'y avoir de bonnes places !* »

Le public s'amuse... Donc quelqu'un doit souffrir ! Ce n'est certes pas la Direction (voyez plutôt son livre de compte). Alors ce seront les artistes.

Il faut qu'on le sache en effet, il faut l'apprendre à cette foule cruelle sans le savoir. L'homme ne vit pas seulement de pain, ni l'acteur de ses émargements. L'approbation, s'il s'en rend digne, les applaudissements, quand il les a mérités, voilà sa ration de chaque soir, le but pour lequel il travaille, il souffre, il abrége sa carrière. C'est ce battement de mains, ce sympathique murmure qui fait son ambition tout le jour, toute la nuit sa torture, s'il a manqué. Qu'il l'avoue ou non, qu'il le cache sous l'indifférence feinte ou sous un superbe dédain, débutant ou vieil athlète, prima dona ou humble coryphée, pour tous le repos, la joie, la santé bien souvent sont dans ce moment unique. Une mère, une épouse l'attendent la main pressée sur le cœur. Elles savent, elles, les vraies confidentes, quel prix on y attache, par quel labeur on s'y est préparé, quel coup il doit porter sur la destinée d'un être chéri !

Et, cependant, de l'autre côté du rideau, je vous vois, spectateur impassible, distrait, blasé, paisiblement assis sur le velours privilégié où vous venez digérer plus qu'entendre. Voilà un effet fort bien rendu, dites-vous !... Mais, dam, n'ai-je pas payé mes 3 fr. 50? —Renard est décidément en progrès cette année, en voix ce soir!... Un instant! le coquin a son engagement signé pour l'opéra: ne le gâtons point par de trop chauds transports. — Je ne me trompe pas ; c'est, ma foi, bien un *si* naturel, et triomphalement enlevé !... Doucement, ne l'ai-je pas déjà applaudi, il y a quinze

Digitized by Google

jours. — Mon Dieu ! que cette petite Tautin est donc gentille !... Bah ! assez d'autres sans moi le lui feront savoir.

Viens-je ici, pour tel ou tel artiste, mendier l'aumône d'un bravo jeté par compassion ? Non : tous me désavoueraient. Tous fuient les complaisants aussi ardemment qu'ils réclament des juges. La seule grâce qu'ils sollicitent, celle qu'au palais on ne sollicite jamais en vain, c'est l'*expédition du jugement*. C'est l'expression claire, manifeste, ostensible de l'opinion, quelle soit, en bien ou en mal, qu'on s'est formée sur leur compte.

Vingt motifs divers retiennent la main de l'auditeur le plus satisfait. Il est intéressant au point de vue de l'art, il peut être curieux même pour le moraliste de les éplucher en détail.

Et d'abord, cette première raison qui nous fait cacher nos larmes, étaler notre rire. La honte de paraître ému est le plus vieux, le plus tenace ennemi de tout mouvement généreux. N'est-il pas stupéfiant toutefois qu'elle puisse dominer là où chacun va, se foule et s'entasse dans le seul but avoué, convoité, payé, de se faire émouvoir.

Viennent ensuite les connaisseurs transcendants, correspondants brevetés de l'*Echo de Montauban* ou du *Sylphe de Cahors*. Ceux-là n'ont qu'une devise : rien de commun avec le parterre. Ce qui choque ou éloigne les masses, les séduit par un attrait irrésistible. Leur triomphe, en ce genre, a été le succès du *Prophète*. Par contre, si un chanteur s'élève, se distingue, prend rang dans le monde dilettante, c'est celui-là indubitablement que vont rechercher leurs mépris. L'effet est si constant qu'il peut servir de guide. Il suffit le plus souvent et jamais n'égare. Pour moi, dès que je vois s'allonger la moue dédaigneuse de certain petit feuilletoniste, j'applaudis à coup sûr, me rappelant à quel signe on reconnaît les vrais artistes et les bons fromages.

Après ceux qu'arrête la peur d'imiter, j'aperçois une phalange compacte, inébranlable. C'est l'honnête majorité, le vaste camp des bourgeois, sans parti pris de dénigrement, mais sans le moindre élément de combustibilité. Prenez chacun d'eux à part, sondez ses impressions; vous les trouverez des plus favo-

Digitized by Google

rables. Mais pour lui en arracher une marque visible, ne l'espérez jamais. C'est son voisin que ce soin là regarde. Ou, si vous le pressez trop, il a sa formule toute prête : *Je n'applaudis jamais au théâtre !*

Au petit air aristocratique dont mon tailleur me lâcha un jour cette sentence, j'y reconnus plus de profondeur qu'il ne m'avait semblé d'abord. Évidemment, c'est encore ici le respect humain qui commande. Du poulailler du Grand-Théâtre au *parterre debout* des Célestins, ce qui rend muette cette bouche occupée à des soins plus odorants, ce qui condamne à l'immobilité ces mains calleuses, l'eussiez-vous cru ?... c'est le bon genre ! Oh si, par impossible, renaissait de ses cendres ma vieille salle Favart, quelle leçon pour la réserve gourmée de nos dandys lyonnais ! Des loges, de l'orchestre, des avant-scènes le signal parti de cent mains gantées, de cent têtes étincelantes de parure, embrasait le parterre où l'on ne connaissait qu'une crainte, qu'une honte, celle de s'être laissé devancer. Je sens encore cette commotion électrique si intelligente, si pleine d'à-propos, qui faisait de l'auditoire d'alors le premier tribunal de l'Europe lyrique. Je vois, de son coin obscur, — c'était en 1831 — s'élancer un homme pâle, inspiré, apostrophant tout haut la Malibran de : « chère femme ! femme divine ! » c'était Listz qui préludait à sa gloire... et qui n'avait pas peur de se compromettre.

La tradition n'est point perdue. Si la consolation m'est échue de voir à l'Opéra Roger, Levasseur, Mme Viardot chanter d'un bout à l'autre le *Prophète*, dans toute sa solennelle longueur, sans étrenner de la soirée, je me souviens aussi de l'accueil fait à l'*Étoile du Nord*, à *Galatée*, à Bataille dans le *Songe d'une nuit d'été*. Et je suis en mesure d'affirmer à notre fashion du faubourg de Bresse qu'elle peut, sans trop déroger, laisser éclater au théâtre comme dans la rue ses bruyants transports.

A quoi bon applaudir ? disent de fort sensés amateurs. Je vais au théâtre ; probablement, c'est parce que je m'y plais. — J'y retourne ; certes, si je donne mon argent, c'est que j'y trouve quelque compensation. — La foule s'y porte, la salle est comble. Par cela seul n'est-il pas évident que les œuvres représentées et

Digitized by Google

la manière dont on les interprète sont appréciées par le public à leur juste valeur. Que voulez-vous de plus? Allez, allez! ce témoignage sonnant est encore celui auquel on attache le plus de prix!

Vraiment! vous vous croyez quitte ainsi! Et voilà votre dernier mot sur les artistes! Mais de quelle race les croyez-vous donc? N'en auriez-vous jamais approché de véritables? Laissons de côté — j'aurais trop beau jeu — les sommités devenues populaires par leur culte désintéressé de l'art, les Nourrit, les Malibran, les Levasseur, les Dabadie. Mais prenez le plus infime cabotin. Faites-le causer un quart d'heure: de son cynisme, de sa cupidité d'apparat, de son affectation à répéter qu'il *en donne au public pour son argent*, vous aurez bien vite tiré la conclusion que ces soins vulgaires ne sont que sa seconde préoccupation; que l'amour de la gloire agite même ces bas-fonds, peut seul en faire remonter à la surface quelques nobles bouillonnements.

Raisonnons d'ailleurs; raisonnons à la lyonnaise, je veux dire calculons. Vous vous croyez libéré, n'est-ce pas, pour avoir acquitté le coût de votre place? L'illusion est sincère; mais, sachez-le bien, c'est une illusion. A ce compte, vous êtes effectivement en règle vis-à-vis de l'administration. Mais, à l'artiste, que lui importe que vous ayiez ou non payé? Avec ou sans votre monnaie, ses appointements à la fin du mois, s'il a régulièrement fait son service, ne lui sont pas moins légalement, dûs; (j'ajoute qu'ils ne lui seront pas moins exactement payés, puisque nous avons, cette année, un directeur solvable). Vos 35 sous vous donnent quittance au contrôle; et l'on vous doit, à ce prix, le spectacle entier, complètement et correctement rendu, tel qu'il était promis sur l'affiche. Mais la perfection surérogatoire de l'exécution, mais les élans passionnés, mais les efforts préparés ou improvisés pour votre plus grande jouissance — efforts où s'abrège, où va parfois se briser une existence — tout ceci, mon bon ami, se solde à part. C'est le compte personnel de l'artiste; à lui seul vous le devez, car lui seul a pu vous le *produire*. Vos applaudissements en sont le salaire légi-

Digitized by Google

time. Prenez-y garde : on a *tiré sur vous*, de votre plein gré. Le billet est là ; vous n'avez qu'un instant pour l'acquitter. Exécutez-vous, ou gare le protêt !

— Ah çà ! mais à qui en a-t-il donc cet enragé sermonneur ? entends-je murmurer autour de moi. Prétendez-vous me contraindre ? J'applaudis quand je veux. Je reste les mains dans mes poches, s'il me plaît. Vos beaux raisonnements n'y feront rien. Prenez garde, à la fin, qu'ils ne produisent l'effet contraire !...

— Permettez ! mon cher aristarque ! Oh ! je connais vos droits : et personne ici ne les veut contester. Vous savez trop bien les rappeler de temps à autre. N'avez-vous pas, plutôt que de les laisser périmer, tout dernièrement sifflé pour seul motif d'insuffisance vocale, notre excellent Trial, si finement gai, si délicatement bouffon. — Ce n'est que justice, me répondez-vous. Pourquoi se laisse-t-il porter sur le prospectus comme *ténor comique* ? A Lyon, voyez-vous, on ne nous en remontre pas. Nous avons eu Siran ; et, en fait de *ténor*, nous n'acceptons que celui qui donne le *la !* En faveur de l'emploi nous pourrons bien condescendre jusqu'au *sol*. Mais il nous le faut ou sinon...

Un instant de grâce, chers amis ! N'envenimons point le débat. Vos prérogatives, je le répète, me sont sacrées. Usez, abusez, chutez, sifflez ou restez coi : en principe, rien de plus juste. Vous avez payé ; vous exercez un droit, et, si vous pouvez vous arranger avec le commissaire, ce n'est pas moi qui vous troublerai dans votre jouissance légitime.

Mais, indolence ou parti pris, avez-vous bien songé aux conséquences qu'aurait pour vous-mêmes ce mutisme systématique ? Comme tout droit rigoureusement exercé, celui-ci peut avoir des retours plus fâcheux pour l'oppresseur que pour la victime. Je ne parle point de l'irritation sourde que jette au cœur d'un artiste bien né ce silence immérité qui l'accueille après ses plus chauds effets : car j'ai pu voir, malgré leurs vains projets de révolte pour punir le public, malgré leurs plans de réserve calculée, que, une fois en face de la rampe, ils ne songent plus, amants malheureux mais rivés à la chaîne, qu'à reconquérir cette faveur qui les fuit.

Digitized by Google

Mais à la fin, cependant, la foi la plus ardente désespère ou se lasse de tenter en vain. Devant un auditoire hostile ou glacé l'on n'ose rien, l'on se cramponne aux errements classiques. Au lieu de ces éclats fulgurants où se complait une voix habituée à l'écho de bravos sympathiques, vous aurez la note sèche et crue de la partition. Il faut entre la scène et le parterre un fil de communication : tant pis pour vous si vous l'avez laissé tomber. Mais il n'est jamais trop tard pour le ressaisir, si vous voulez que l'étincelle sacrée arrive de nouveau jusqu'à vous. Seulement, je vous en avertis, ce n'est pas en fermant les mains que vous le retiendrez.

Quel heureux, quel fécond accord, en effet, pourrait remplacer cette froideur naissante? Quand une direction aussi appréciée que digne de l'être consacre d'immenses ressources à poursuivre son œuvre de régénération; quand un ténor clef de voûte de l'édifice, à supériorité vaillamment conquise, officiellement constatée, nous fait jouir du travail sérieux par lequel il se prépare pour la première scène lyrique; — quand, dans un genre moins sévère, l'enfant jadis gâté de Lyon lui rapporte les fruits d'un talent mûri par de longues et brillantes relations avec l'auditoire le mieux doué de Paris; — quand un vrai petit rossignol, couvé dans notre nid, développé par nos soins, commence, par l'inimitable netteté d'un gazouillement dont la douceur ne sera point dépassée, à nous payer sa dette; — quand nous possédons un baryton pour qui le chant est un langage aussi naturel que la parole, bariténor d'ailleurs plutôt que basse, Alphonse, Lusignan, grâce à Dieu! bien plus que Piétro; — quand tout conspire à cet harmonieux ensemble, que les études marchent, que les créations se préparent, que l'orchestre s'épure sans se restreindre, que les choristes même apprennent déjà à lever un bras!..... comment le vrai maître de céans, le public croiserait-il obstinément les siens?

Pour ses plaisirs, d'ailleurs, pour ses plus chers intérêts, — il faut bien qu'il le sache, — la position est critique. Le personnel étant maintenant au complet, le répertoire usuel fonctionnant à souhait, voilà l'heure où d'importantes reprises sont sérieuse-

Digitized by Google

ment élaborées, où quelques ouvrages originaux même pourront être mis au jour. Or, est-il indifférent, je le demande, que les études se fassent avec l'entrain d'une armée à qui ses succès journaliers ne font entrevoir dans un nouvel assaut qu'une victoire nouvelle, ou sous l'influence de ce découragement retenu, malgré la meilleure volonté, dans les insuffisantes limites du strict devoir? Poser la question, c'est y répondre; hélas! que n'est-ce l'avoir résolue!

Il serait d'autant plus sage d'y songer, toutefois, que les œuvres annoncées sont justement de celles pour qui la médiocrité de l'exécution vocale équivaudrait à un arrêt de mort. Pour *les Martyrs*, toute la pièce est dans un rôle. Or, souvenez-vous de ce qu'il était avec Delahaye, de ce qu'il fut plus tard avec M. Valgalier!

D'*Il Trovatore*, je ne dirai rien, sinon que l'orchestration des opéras italiens modernes est trop pauvre relativement aux somptuosités de nos compositions nationales pour captiver bien vivement l'attention. Là encore c'est donc le talent des chanteurs qui décidera, en première ligne, du succès.

Ce n'est pas tout. S'il faut en croire des bruits trop conformes au vœu général pour être invraisemblables, l'administration serait à la veille de monter un opéra entièrement inédit. Jalouse de marquer son passage par un souvenir que la population reconnaissante conserverait avec orgueil, elle se déciderait enfin à une expérience capitale. Au premier jour, par ses soins, nous aurions la preuve que Lyon peut expédier en province, à l'étranger ses produits musicaux aussi bien que ses soieries. Alors commencerait à se justifier pour notre ville ce titre de second foyer artistique, objet de sa constante et jusqu'ici malheureuse ambition. Alors seulement nos oreilles cesseraient d'être humiliées par ces comparaisons incessantes au profit de la supériorité parisienne. Car l'exemple donné porterait vite ses fruits. A peine entr'ouverte, le monde des compositeurs se presserait à cette porte bénie. Bientôt la direction n'aurait qu'à choisir. Nous pourrions donc, à notre tour, savourer de véritables débuts, des prémices réellement intactes. Et Paris lui-même, obligé de

Digitized by Google

compter désormais avec son rival si longtemps dédaigné, se verrait réduit à tenir de nos mains quelques-unes de ses richesses.

Dire que M. Halanzier songe mûrement à l'opportunité d'un semblable essai, c'est faire pressentir que le *maestro* qui en partagerait avec lui la responsabilité a déjà donné de solides garanties. Le nom de M. Simiot, si honorablement connu par d'originales inspirations, répond à toute objection. C'est dans nos églises, sur nos deux théâtres que notre savant compatriote a déjà fait ses preuves; et l'audition d'une œuvre de plus longue haleine — je suis heureux de pouvoir l'affirmer non par ouï dire mais par ouï chanter — ne ferait que justifier les prévisions unanimes, toutes favorables à ce talent si riche de passé, si plein d'avenir.

Mais hélas! s'il suffit d'un coup de la baguette directoriale pour nous donner à tous ce plaisir, cet orgueil, que d'efforts individuels ne devront pas être appelés à l'enfantement de cet embryon encore dans les limbes. Monstre inavoué, ou gracieux rejeton de la muse lyonnaise, oh! pour celui-là son sort dépend entièrement de ses *parrains et marraines*. Qu'ils entrevoient un rôle applaudi, un succès personnel; et chacun, créateur dans sa sphère, dotant, comme ces bonnes fées de la fable, le nouveau-né d'un don particulier, lui aura bientôt conféré l'ensemble des perfections. Que la tiédeur actuelle, au contraire, s'invétérant de plus en plus leur fasse voir pour tant d'efforts un insuccès plus que probable, au bout du fossé, inscrite d'avance, l'heure de la chûte..... l'avorton pourra être extrait par les fers; peut-être même lui fera-t-on la grâce de le baptiser au passage: mais il ne sera pas né viable.

De ce long discours, voici la morale. Au théâtre comme sous de plus vastes horizons, presque toujours les prétentions qu'au premier coup d'œil on croit les moins conciliables finiraient par s'entendre si chacun consentait à restreindre son droit dans la limite de son propre intérêt, sagement compris. Ici l'intérêt est évident. On vient de voir de quel côté, en réalité, il se trouve. Un dernier mot va le montrer plus sérieux, plus pressant qu'on ne le croit peut-être. En matière d'art, dès qu'une œuvre est produite, le public lui doit l'expression de son jugement. Fa-

Digitized by Google

vorable ou non, louange ou critique, il la doit. Il la doit sous peine de déchéance. Si le parti pris du silence a suffi jadis pour poser haut quelques artistarques dédaigneux, le jour s'est fait maintenant sur cette commode ressource des sots.—Je n'exige, d'ailleurs, ni exclamations bourgeoisement retentissantes, ni compromettants battements de mains. Ce n'est pas celui qui claque le plus fort qui est le plus ému. Un murmure contenu sera pour l'artiste un tribut suffisant s'il a répondu avec la précision de l'écho au cri qui part de sa poitrine. Il le place bien au-dessus des bruyantes salves, trop rarement désintéressées; car dans ce suffrage d'élite il trouve à la fois la plus flatteuse récompense et le guide le moins capable de l'égarer. — Voit-il, au contraire, son auditoire décidément rebelle? ne le pouvant transformer, peu à peu il descend à son niveau. Le culte sacré de l'art cède la place aux tours de force. Il la cède non sans sourire: faire applaudir ce qu'il méprise lui-même fut toujours la vengeance de prédilection du génie méconnu.

Qu'arrivera-t-il si, de part et d'autre, on s'opiniâtre dans cette voie? Il est trop aisé de le prédire, car la pente est glissante et le cercle sans issue. Si le public réserve ses plus chauds transports aux exercices vocaux les plus périlleux; s'il demeure décidément impassible à la phrase « Toi qui me fus ravie » si magistralement débitée *a mezza voce* par Renard, au 2me acte de *Jérusalem*; si le chef-d'œuvre de Rossini, le trio final du *Comte Ory*, délicieusement interprété sur notre scène, s'y termine toujours dans un morne silence; alors l'artiste, se voilant la face, demandera au métier ce que l'inspiration lui refuse; alors l'exagération remplacera la nature; l'ignoble ficelle, les cordes mélodieuses de la lyre dramatique: alors l'art musical aura vécu à Lyon.

P. Diday

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE.

A quelle cause est due l'affluence des spectateurs qui, cette année, se porte avec un empressement inaccoutumé au Grand-Théâtre? Faut-il l'attribuer, comme nous l'avons entendu dire, aux chemins de fer qui, au fur et à mesure qu'ils se multiplient, augmentent dans une mesure inattendue cette population flottante dont vivent les théâtres? Nous l'ignorons. Il se peut que les chemins de fer soient pour quelque chose dans ce phénomène assez insolite dans les annales théâtrales pour être universellement remarqué. Nous serions cependant plutôt porté à croire que l'empressement du public à se rendre aux invitations de l'affiche tient à des causes plus immédiates: une grande variété dans le répertoire incessamment renouvelé, une troupe homogène dont les éléments se prêtent un mutuel appui, une impulsion toujours présente dans toutes les parties de cette vaste machine qu'on appelle le monde des théâtres, impulsion vigoureuse et simple tout à la fois, raisonnable et résolue, perpétuellement une, sans tiraillements d'aucune sorte, éclairée et courtoise dans ses relations avec le public, une tendance manifeste à réaliser le mieux possible, à utiliser toutes les forces, à quelque degré que ce soit, en vue de la perfection de l'ensemble: — là est peut-être l'unique cause de la faveur dont jouissent cette année nos deux théâtres, le Grand-Théâtre surtout. La direction a fait naître, à son avénement, un sentiment assez nouveau dans ces régions mobiles et orageuses, le sentiment de la stabilité. C'est quelque chose, allez; sans qu'on s'en rende compte, il réagit sur les dispositions et sur les habitudes du public. Les parterres passent généralement pour être de nature turbulente; les abonnés ont aussi, comme tous les désœuvrés, des caprices et des vapeurs. Mais, en somme, abonnés et parterre ressemblent assez aujourd'hui aux peuples modernes qui, après avoir essayé de gouverner par des pouvoirs qu'ils prétendaient métamorphoser

Digitized by Google

en instruments obéissants de leur volonté, ne demandent pas mieux que d'être administrés et bien administrés. On a laissé, il est vrai, au public le *veto* du sifflet. Mais c'est là un droit tombé en désuétude; à quoi lui servirait-il d'en faire usage? Tel acteur ne vous semble pas *idoine et suffisant*, comme on disait autrefois dans les vieux règlements, et parce que le parterre a été muet, vous craignez d'avoir à le subir jusqu'à la fin de l'année. Rassurez-vous; un administrateur de notre temps, quand il est habile, sait bien qu'il doit se substituer à ses administrés. Après avoir eu la responsabilité et l'initiative de l'engagement, il fera, en vrai critique qu'il doit être, son feuilleton secret sur l'artiste engagé, feuilleton sincère, exact, celui-là, sans fausses complaisances; car le critique est, dans ce cas, doublé du comptable. C'est ainsi que M. Halanzier, le directeur actuel, en a agi à l'égard d'artistes que l'indifférence avait accueillis et que sa prévoyante sagacité a promptement remplacés.

M. Renard est resté ce qu'il était l'année dernière, l'idole du public, le diamant de la troupe de M. Halanzier. Mais le diamant qui déjà lançait il y à un an de si brillants éclairs, semble chaque jour épurer son eau, s'orner d'une nouvelle facette, et rayonner de plus d'éclat. M. Renard n'est plus seulement une grande voix; le sentiment de nuances, les préoccupations du style, cet art de donner de la physionomie, du contour, de l'expression à la phrase musicale, de la balancer avec grâce et avec goût, tout cela est visible chez lui et lui présage de beaux triomphes à l'Opéra. Malheureusement le public lui tient moins compte de ces délicatesses qu'il sent peu que des grandes manifestations vocales qu'il applaudit à outrance. Raison de plus de ne pas laisser ignorer à M. Renard qu'il y a des gens auxquels n'échappent ni ses efforts, ni ses progrès. A côté de M. Renard qui s'apprête à prendre le chemin de Paris, les mains pleines d'espérances en train de fleurir, nous trouvons M. Audran qui en revient, chargé d'espérances moissonnées, nous voulons dire riche des fruits savoureux d'une maturité brillante et non encore épuisée; et M. Achard qui, malgré son extrême jeunesse, a déjà touché barre à Paris et se réserve sans doute d'y retour-

Digitized by Google

ner prendre définitivement sa place. Ce serait bien le moment d'essayer, en passant, l'appréciation de tous nos artistes lyriques. Nous céderions volontiers à la tentation ; mais, l'espace aujourd'hui faisant défaut, force nous est de remettre ce plaisir à la prochaine nouveauté qui sera jouée.

Aux Célestins, M. Hyacinthe a succédé à M. Lassagne et à M. Félix. Les petits journaux ont tellement abusé de la permission de faire des plaisanteries sur le nez de cet estimable artiste qu'à son entrée en scène nous nous attendions, n'ayant jamais eu la bonne fortune de voir cet acteur, à quelque chose d'exorbitant et de complètement déclassé. L'épigramme de l'anthologie grecque nous revenait à la mémoire : « Proclus ne peut pas moucher son nez avec sa main ; car il a la main plus courte que le nez; et quand il éternue, il ne dit pas que : Jupiter me garde ; il ne s'entend pas éternuer ; car son nez est trop loin de son oreille. » Quelle n'a pas été notre surprise en ne retrouvant sur le visage de M. Hyacinthe aucune trace d'aberration rhino-plastique bien prononcée ! C'est un acteur qui ressemble à peu près à tout le monde et qui nous parait avoir recueilli une partie de la succession d'Arnal. M. Hyacinthe n'est pas que burlesque ; il joue avec esprit, finesse, légèreté ; il apporte dans la composition de ses rôles ce soin des détails, cette attention aux moindres choses qui est le propre des artistes parisiens. D'autres de ses confrères ont un relief comique plus violent, plus débraillé, plus hardi ; ils n'appréhendent point de toucher aux bouffonneries fangeuses ; les éclaboussures de leur rire vous atteignent parfois comme de la boue. Mais ont-ils pour cela plus de talent ? C'est au lecteur à en décider.

J. T.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

—

L'Académie a voulu entendre une seconde fois M. Gunet, et elle lui a fait les honneurs de la séance de rentrée. M. Gunet a lu une traduction en vers d'OEdipe roi qui n'a pas eu moins de succès que sa traduction de l'Electre. Nous ne croyons pas que jamais Sophocle ait été traduit, non pas même par Laharpe, avec plus d'exactitude, de force et de poésie. Tel a été le sentiment unanime de l'Académie, qui déjà par avance considère M. Gunet comme un de ses membres. Nous espérons bientôt pouvoir communiquer à nos lecteurs des fragments de ces deux tragédies.

—Encouragée par le succès de la vente de ses Mémoires, l'Académie s'est décidée à mettre aussi en vente un certain nombre d'exemplaires de son histoire par M. Dumas ancien secrétaire perpétuel. Cette histoire de l'Académie remplie de faits curieux, et où se trouvent des notices biographiques de tout ses membres, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, est une des parties les plus intéressantes et les plus glorieuses de l'histoire de la ville de Lyon. Elle ne se rattache pas seulement à l'histoire de la cité, mais aussi à l'histoire générale des lettres et des sciences, par les relations de l'Académie, avec les hommes les plus illustres du XVIIIe siècle dans les sciences et dans les lettres, et par son active participation au mouvement général des esprits et des idées (1).

— Les journaux de notre ville ont annoncé dernièrement la mort d'un de nos paysagistes les plus féconds et les plus aimés. M. Fonville qui, après avoir passé à Lyon une partie de sa vie, était retourné se fixer à Thoissey, son pays natal, y est décédé dans un âge peu avancé et dans toute la force de son talent. Nous donnerons une notice biographique sur cet artiste de mérite dans notre prochaine livraison.

— L'espace nous manque pour rendre compte de plusieurs publications nouvelles. Mme Marie David vient de faire paraitre, sous le titre de *la Crèche et la Croix*, un recueil de poésies empreintes d'une profonde tristesse. La jeune et brillante poète, a mis un crêpe à sa lyre, et nous ne serions pas étonné que sa pensée intime ne se révélât dans ces quatre vers qui terminent le *Credo de la douleur :*

Tombez, marbres de Grèce et bronzes d'Italie !
Du grand crucifié triomphe enfin le jour.
Partageons pour la croix sa sublime folie,
Des cœurs désespérés c'est le dernier amour.

(1) 2 vol. in 8° Lyon, Brun rue du Plat. Paris, Durand rue des Grès-Sorbonne 7.

Digitized by Google

Joies et plaintes, par Antony Rénal, nous portent dans un monde tout différent. Le style harmonieux de M. Antony Rénal ressemble souvent à de la musique ; rien n'est doux comme son vers, aussi propre à être chanté qu'à être déclamé, mais sa pensée est plus profane que sacrée, et comme école il se rattacherait plutôt à ce groupe de poètes qui florissaient avant Lamartine qu'à cette nouvelle génération éclose depuis les *Harmonies* et *Jocelyn*.

—En prose, nous avons eu, *Monsieur Eugène de Mirecourt et ses Contemporains*, par M. Armand Fraisse, critique spirituelle et mordante, dont la *Revue du Lyonnais* a eu les prémisses et qui se traduit déjà en allemand.

—*Parcours général de la Méditerranée à Lyon*, par Joseph Bard; la préface des éditeurs, écrite avec un coloris que M. Joseph Bard ne désavouerait pas, nous initie à tous les mérites de ce livre. « Il a dans son style toujours pittoresque, brillant, plein d'inspiration et d'images, disent les éditeurs, un cachet propre, une verve, une coloration, un entrain qui plaisent aux lecteurs. » Enfin nous avons vu paraître un modeste petit volume, dont le père inconnu est appelé un jour à se faire un nom sérieux dans le monde littéraire. *La fortune des campagnes, traité pratique de l'éducation des abeilles*, par Jean-François Roux, apiculteur, est un de ces volumes qu'on ne laisse tomber sur ses genoux que lorsqu'on les a lus dans leur entier. L'histoire des abeilles, leurs mœurs, leurs guerres, leurs travaux, leurs amours, il est plusieurs sortes d'amours, offrent un intérêt d'autant plus saisissant, que le style est à la hauteur des ravissants tableaux qui nous sont décrits.

— Le retard apporté à la publication de ce numéro, nous permet d'annoncer que l'Académie de Lyon vient de recevoir dans son sein M. le docteur Barrier, chirurgien-major titulaire de l'Hôtel-Dieu, et M. Gunet, professeur au Lycée impérial.

— L'exhumation et la translation dans des cercueils neufs des corps de Marguerite d'Autriche et de Marguerite de Bourbon, inhumés dans l'église de Brou, au commencement du XVe siècle, ont eu lieu le 1er et le 2 décembre avec une imposante solennité.

— M. Bouillier, empêché par le Conseil académique, ne commencera son cours que le jeudi 4 décembre. Le sujet qu'il annonce : la spiritualité de l'âme et les rapports du moi et du principe vital, ne peut manquer d'exciter l'intérêt et la curiosité. Ses leçons ont toujours lieu le mercredi et le jeudi au Palais-Saint-Pierre, à 1 heure et demie.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME XIII.

(SECONDE SÉRIE).

LYON. — HISTOIRE DÉPARTEMENTALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS. — DOCUMENTS. — AUTOGRAPHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON.

C. Guigue. — Projet de l'établissement d'une Université à Thoissey 28

*** — Prix historique sur l'étude du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais 171

Jacquet. — Statistique de la Croix-Rousse 258

Alf. de Terrebasse. — La pomme du sceptre de Pilate 268

Mouton-Duvernet. — Deux lettres inédites 338

*** — Recensement de la Guillotière 340

J. Baux. — Correspondance inédite de Guichenon 346

Martin Daussigny. — Description d'une voie romaine 360

Vays. — Lettre à propos de l'église de Saint-Jean 474

PHILOSOPHIE.

Eichhoff. — Légende indienne sur la vie future 177

SCIENCES.

De Chamberet. — Étude sur les inondations en France 126, 205

T. Desjardins. — Qu'est-ce que l'Archéologie ? 102

HISTOIRE.

P. St-Olive. — Coup d'œil sur la Décadence rom. 192, 274, 386, 443

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

Gui de la Grye. — Jean de Palerne 31

A. V. — Le général Pernetti 84

Francisque Gros. — Baile 148

De la Tour-Varan. — Barthélemy Courbon 153

Ant. Péricaud. — Guillaume de Thurey, archevêque de Lyon 462

LITTÉRATURE.

V. de Laprade. — De la poésie et du style au XVIIIe siècle 10

Amédée Bonnet. — Allocution à l'Académie, ... 92

A. Vingtrinier. — La dame d'Urfé 227

A. Fraisse. — Eugène de Mirecourt et ses Contemporains. 294, 411

Marc-A. Péricaud. — Note sur quelques passages latins 322

De la Saussaye, Tabareau, Bouillier. — Rentrée des Facultés. Discours et comptes-rendus. 486

Digitized by Google

VOYAGES.

E. de la Cottière. Promenade dans Rome le vendredi saint..... 65
— Bénédiction papale à Rome..... 228

BIBLIOGRAPHIE.

Alexine Girard. Fables de M. Alexis Rousset..... 77
Aimé Martin. Table des ouvrages publiés par Joseph Bard.... 82
Armand Fraisse Esquisses poétiques, par Maurice Simonnet..... 158
Moriau. Les merveilles du cœur humain, par M. Descuret. 251
Montfalcon. Annonce de quelques publications récentes sur Lyon..... 361
M.-A. Pericaud. Méditation en chemin de fer, par Arthur de Gravillon..... 434
E. de la Cottière. De la propriété des œuvres de l'intelligence, par Ed. Calmels..... 437
G. G. Mes premiers chants, par Charles Garnier..... 438
A. Fraisse. Les Éphémères, par Joséphin Soulary..... 510

BEAUX-ARTS ET THÉATRES.

St-Jean. De l'influence des beaux-arts sur l'industrie lyonnaise..... 116
P. Diday. Le public au théâtre..... 512
J. T. Chronique théâtrale..... 522

CHRONIQUE LOCALE.

A. V. Inondations. — Arrivée de l'Empereur à Lyon.. 86
Le Légat du Saint-Père..... 87
Nouvelle organisation des théâtres..... 88
Réponse à l'*Observateur catholique*..... 167
Embellissements de Lyon..... 259
Prix projetés par l'Académie. — Cercle choral.. 341
Ouverture complète du chemin de fer de Marseille à Paris..... 440

POÉSIE.

T. M. Targe. Le 31 mai 1856..... 5
Jules Martin. Le Paysan..... 89
Adèle Genton. Caïn..... 169
Georges Arandas. Chant du Brigand. — Ballade..... 265
Jules Martin. Saint-Rambert en Bugey..... 345
Joséphin Soulary. Un lit pour deux. — Sonnets..... 441

FIN DE LA TABLE DU TOME XIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000348231

Digitized by Google

Digitized by Google